UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00358907 4

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

ART '68

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondancede09acad

4 R
I
30

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

IX

IMPRIMERIE G. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME
AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

M. Anatole de MONTAIGLON
et M. Jules GUIFFREY

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

IX

1733-1741

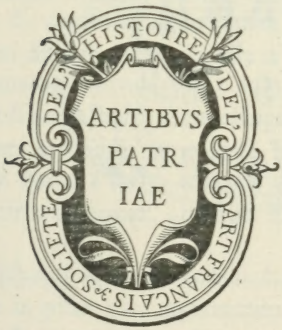

PARIS
CHARAVAY FRÈRES
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
5, RUE DE FURSTENBERG
AOUT MDCCCXCIX

N
332
R8A2
t.9

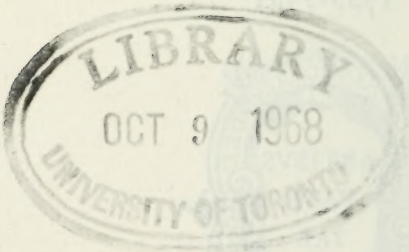

VIII.

DIRECTORAT

DE

WLEUGHELS

(2 SEPTEMBRE 1725).

3735. — Le Cardinal Ottoboni a d'Antin.

A Rome, le 2 septembre 1733.

Monsieur, — Je suis tellement persuadé de la généreuse bonté de Votre Excellence que j'ai recours à elle, avec une entière confiance d'en expérimenter les effets, en faveur du s^r *Trémollière*, peintre de l'Académie de France, qui, ayant fini le temps qui lui a été prescrit par V. E. de rester dans ladite Académie, se trouve dans l'obligation d'en devoir partir, si elle n'a la complaisance de lui prolonger sa pension encore pour une année, sur le juste motif que M. le Cardinal Albani, camerlingue, à ma réquisition, vient de lui assigner, attendüe sa grande habileté, un ouvrage dans la basilique de Saint-Pierre, comme aussi il doit terminer quelques copies d'autres tableaux, que Son Éminence même lui a demandées.

Je prends donc la liberté de le recommander avec tout l'empressement à V. E. et de la prier très instamment de vouloir bien lui accorder cette grâce, l'assurant que c'est un jeune homme qui a sçeu bien profiter du temps qu'il a resté à Rome et qui ne manquera point de faire honneur à son bienfaiteur.

J'attends avec de l'impatience quelque rencontre, que je supplie Votre Excellence d'accompagner de ses ordres, pour me faciliter les moyens de lui en témoigner ma sincère reconnoissance, et je

suis, avec un respectueux attachement, de V. E., Monsieur, son véritable serviteur.

LE CARDINAL OTTOBONI.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 100.

3736. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 3 septembre 1733.

« ... Le don de S. M. pour la façade de Saint-Jean-de-Latran, placé dans un temps où l'on ne parle qu'avec estonnement de l'argent qui a esté répandu pour l'élection de Pologne et de la profusion avec laquelle on pourvoit aussi à tous nos apprêts de guerre, en paroistra sans doute beaucoup davantage et ne laissera plus rien à dire à nos ennemis qui, faute de trouver d'autres endroits à pouvoir nous censurer, nous accusoient d'un peu trop d'œconomie et faisoient entendre à Sa Sainteté qu'au milieu de tant de dépenses extraordinaires, elle ne nous permettroit pas de répondre à son attente, ny mesme de remplir si tost la promesse qui luy a esté faite à cet égard. Quelle satisfaction n'auray-je pas de les voir confondus! Vous m'en donnez l'espérance par ce que vous avez la bonté de me marquer, et je vous avoüe que je la prends de tout mon cœur... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 16. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3737. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 4 septembre 1733.

Monseigneur, — J'avois déjà remercié de la part de V. G. M[rs] les Cardinaux qui nous ont fait avoir la dispense, et suis ravi qu'elle soit arrivée au contentement de ceux qui la désiroient et qu'ils s'en soient servis. J'exécutterai toujours avec exactitude ce qu'elle aura la bonté de m'ordonner.

La petitte figure de la *Julie*, qu'on exécutte ici en marbre pour S. M., commence à s'avancer, et j'espère que V. G. en sera contente; comme dans l'antique il y a un bras de perdu, c'est une étude pour le sculpteur qui l'a fait d'en étudier un d'après nature et tâcher de le rendre si parfait qu'il puisse accompagner en tout le goût de la belle figure qu'il copie, ce qui lui doit être d'un

grand profit; c'est le s^r *Francin* qui l'exécutte; mais je l'ai déjà dit à V. G.[1].

On dit ici la mort du Cardinal Borgia, en Espagne[2]; peut-être est-ce l'envie d'avoir des chapeaux vacants qui la fait publier; il y a ici bien des gens qui aspirent au chapeau.

On publie ici pour sûr la guerre avec l'Empereur et tout le monde s'en réjouit. Les Allemands sont à présent autant haïs icy et dans toutte l'Italie qu'ils y étoient désirez autrefois[3].

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 94.

= 1. Depuis : « La petite figure »; Lecoy, p. 215.

2. Charles Borgia, patriarche des Indes, achevêque de Trebizonde, grand aumônier du roi d'Espagne, qui était cardinal depuis le 30 septembre 1720, mourut le 8 août, au château de Saint-Ildefonse, à l'âge de soixante et onze ans; il fut remplacé, comme grand aumônier, par Jean de Alencastre, duc d'Abrantes, évêque de Cuença.

3. Depuis : « On publie »; Lecoy, p. 215.

3738. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Bellegarde, le 7 septembre 1733.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 21 du mois passé. Je suis bien fâché du triste état où vous avez été, qui vous a empêché de m'écrire; mais vous ne me dites point ce que vous avez eu.

Ne pensez point pour le présent aux antiques du Cardinal Alexandre: nous sommes à la veille d'une trop grande guerre pour mettre notre argent en curiositez et, quelque bon que fût le marché, il seroit trop cher dans une pareille circonstance.

Le Roy vient souper et coucher à Petit-Bourg le 14, le 17 et le 22, à son passage pour Fontainebleau. Il ne falloit pas moins qu'un tel hôte pour me faire quitter Bellegarde sans regret, d'où je pars le 10 pour l'aller attendre.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 90.

3739. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 8 septembre 1733.

« ... Il seroit difficile de ne pas convenir de ce que vous allé-

guez pour haster la déclaration de la somme que le Roy donnera pour l'édifice de la façade de Saint-Jean-de-Latran, et comme, d'ailleurs, nous avons tousjours supposé que le présent n'en seroit pas moins agréé quand nous prendrions (ainsy que nous comptons de le faire) des arrangemens pour le temps de la remise, rien n'a suspendu et ne suspendra encore cette déclaration que la réflexion que nous faisons qu'aussitost que l'on sçaura ce qu'on doit recevoir du Roy, on s'adressera à quelque autre prince, tel que le roy de Portugal, pour obtenir une contribution de sa part. Ce prince, suivant ses fausses idées de grandeur, n'hésitera pas à ordonner une somme beaucoup plus considérable que celle accordée par S. M.; peut-estre aussy le Pape se laisseroit-il induire à ne luy pas refuser l'effet de la demande qu'il feroit de quelque monument qui conservât la mémoire de son bienfait, et ce sont deux choses que le Roy verroit arriver avec peine. S. M. seroit certainement très mécontente si, pour une somme donnée par un effet du caprice ou de la vanité d'un prince tel que le roy de Portugal, on venoit à ériger quelque chose que ce fust en son honneur vis-à-vis la statuë de Henry le Grand. Elle en concevroit et conserveroit un vif ressentiment... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 742, fol. 216 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3740. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 10 septembre 1733.

Monseigneur, — Ce que V. G. a eu la bonté d'envoyer consiste dans une petitte table de son beau marbre que je lui avois demandée pour mon cabinet. Elle ne s'est pas contentée de m'envoyer le marbre, elle y a joint un très beau pied, dont je la remercie encore très humblement. J'ai reçu avec cela un très beau portrait de Louis Quatorze qui fait merveille dans notre appartement et qui brillera encore davantage quand la belle bordure qu'on y fait sera posée.

Si j'ai un peu de crédit à Rome, il vient du respect qu'on y a pour V. G., et tout le bien que j'ai ici ne me vient que de ses bontez.

Je veux lui dire une chose dont elle fera l'usage qui sera à propos. Il mourut ici, la semaine passée, un homme de fortune qui

a fait élever, presque en face de notre maison, un bâtiment où il a dépensé trois cens mille écus romains; il laisse en mourant quelques dettes et je m'imagine, je ne suis pas le seul à le croire, que ce palais sera donné pour rien, peut-être pour quatre-vingt mille écus. S. M. n'a point de palais dans Rome; il me semble que celui-ci conviendroit à merveille pour loger un ambassadeur. Le Cardinal Alexandre Albane en vient d'acheter un pour le roy de Sardaigne; la république de Venise en a un; le roy d'Espagne, etc. Celui dont je parle est dans la plus belle situation de Rome, dans le Cours, une belle place devant, avec une belle église, tout neuf et magnifiquement bâti.

Il y a trois ou quatre jours que notre Suisse dit à un archer qui s'étoit venu planter devant les armes de S. M. qu'il n'étoit pas bien là et de se retirer, et docilement il se retira; mais j'apprens qu'on lui en veut faire un crime. M. l'Ambassadeur, à qui j'en fus parler, me dit qu'il falloit aller au-devant, « parce que, me dit-il, pour des raisons à moi connues, on cherche à faire querelle aux petits pour s'applanir le chemin de la faire aux grands. » On a fait quelque information. J'ai vu ceux qu'on a interrogez, qui ont tous rendu bon témoignage du Suisse; nous sommes des gens de paix et on peut assurer que nous pouvons servir d'exemple dans Rome. J'ai vu là-dessus M. le Cardinal Corsini, qui m'a promis d'agir pour moi. Ce Suisse est très fidèle; il entend assez bien ce qu'il fait et fut mis dans la maison du temps de M. *Poerson* par M. le comte de Charolois; de ce qui arrivera j'en informerai V. G.

Mon tableau sera arrivé à Paris avant celle-ci; mais j'ai prié qu'il ne paroisse pas devant les yeux de V. G. sans une bordure; mes ouvrages ont besoin d'ajustement pour paroître au grand jour. Je souhaitte de conserver la bonne idée qu'elle a de moi et la prie humblement de m'accorder sa protection, lui protestant que je ferai tous mes efforts pour m'en rendre digne.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Je croi l'affaire du Suisse accommodée; M. l'Ambassadeur m'en a comme assuré, et, effectivement, pour avoir dit à un archer que ce n'étoit pas là sa place d'être assis en face des armes de S. M. et de se retirer, il ne me paroit pas là un grand

crime. Si j'en ai embarrassé V. G., c'est dans la crainte qu'elle ne crût que je désobéisse à ses ordres, et que les choses ne lui fussent rapportées autrement qu'elles ne se sont passées, ce qui arrive toujours.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 96.

3741. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 10 septembre 1733.

« ... Le Suisse de l'Académie de France a eu une discution avec un sbirre qui s'estoit assis vis-à-vis de la porte principale, où sont les armes du Roy. Il n'y a eu entre eux que des menaces réciproques, et cependant le gouverneur avoit l'ordre de procéder contre le premier, *parce que l'on n'entend pas icy que le palais ait les mêmes droits que ceux des ambassadeurs. Pour éviter d'entrer dans cette question, j'ay feint d'ignorer le fait et ay laissé agir le Directeur, mais le Cardinal Corsini ayant désiré que j'y parusse, afin de l'autoriser à parler au Pape d'accommoder la chose, j'ay su m'y ménager de façon que, sans prendre fait et cause*[1], j'ay obtenu que l'affaire n'iroit pas plus loin, et mesme que ledit Suisse ne seroit pas renvoyé, ainsi qu'on le demandoit, *sur la parole que j'ay donnée qu'il seroit plus sage*[2]... »

Afl. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 40. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. En chiffres dans l'original.
2. En chiffres.

3742. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 13 septembre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 28. Il me parroît que la compagnie étoit bien belle le jour de la Saint-Louis et curieuse à voir. Il est indispensable qu'il n'y ait toujours quelques difficultés dans toutes les cérémonies.

Je verrai avec grand plaisir le tableau que vous envoyez pour le Roy, et je ne doute pas qu'il ne soit fort beau. Je vous envoye la lettre de *Trémollière;* il peut demeurer à Rome tant qu'il

voudra, mais non point aux dépens de l'Académie, son temps étant fait et lui remplacé.

Je pars pour Petitbourg et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1962, fol. 94.

3743. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

A Versailles, le 15 septembre 1733.

« ... Je n'ay par cet ordinaire rien à adjouster à ce que je vous ai mandé par le dernier touchant la façade de Saint-Jean-de-Latran... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 742, fol. 284 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3744. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 19 septembre 1733.

Monseigneur, — Aussitôt que les nouveaux pensionnaires que V. G. envoye seront arrivez, ils trouveront leur chambre prête; tout est en ordre. Je me doute qu'on l'aura embarrassé par quelque lettre; on n'est pas content que je dise la vérité, qui est qu'il ne dépend pas de moi de renvoyer ou de faire rester quelqu'un dans l'Académie.

V. G. est trop bonne de vouloir descendre jusqu'à moi pour prendre part à mes inquiétudes; l'état où je me trouve m'a fait échapper quelques plaintes; il est bien vrai que je suis digne de pitié; ma pauvre femme est dans un triste état; il y a deux mois qu'elle est au lit sans se pouvoir remuer en aucune manière, et on ne sait encore ce qui en sera; ce sont des momens bien tristes. Tout le monde ici s'intéresse pour elle, grands et petits. Je demande bien pardon à V. G. s'il m'est échappé quelque chose à ce sujet; il est difficile d'être dans l'état où je me vois réduit sans se plaindre, et je la remercie, avec toutte la reconnoissance que je dois, de vouloir bien prendre part à ce qui me regarde.

Je suis et serai toutte ma vie, avec un très profond respect, Mgr, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1962, fol. 102.

3745. — D'Antin a Wleughels.

A Petitbourg, le 21 septembre 1733.

J'ay reçeu votre lettre du 4, à laquelle je n'ay rien à répondre. Il faut espérer que l'Empereur aura lieu de se repentir de ce qu'il a fait contre le roy de Pologne, qui a été éleu unanimement le 12. Je ne vous en fais point de détail, parce que le courier de M. l'Ambassadeur vous l'aura appris plutôt et que je suis fort fatigué d'être allé à Versailles faire tous mes complimens. C'est une chose bien glorieuse pour le Roy. Le Roy vient ici demain pour trois jours et y passera le trente en allant à Fontainebleau.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 95.

3746. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 24 septembre 1733.

Monseigneur, — Lundi dernier, à huit heures du soir, fut assassiné dans notre rue le fils du prince Justiniani; c'étoit effectivement un libertin, à qui on avoit prédit mille fois ce qui lui vient d'arriver, et si bien prédit qu'un de ses oncles a ôté de dessus sa tête des rentes viagères qu'il y avoit mises. L'assassin est en prison, qui dit, pour touttes raisons, qu'il le feroit encore; il n'avoit que vingt et un ans; malgré tout ce qu'on dit de son libertinage, ce malheur étonne tout Rome.

On reçut avant-hier la gracieuse nouvelle que le roy Stanislas étoit rentré et remis sur son trône; c'est une joie indicible dans tout Rome. Le courier en arriva à Rome à deux heures de nuit; le matin, elle se répandit dans toutte la ville. Par ce même courier, M. Monti[1], frère de M. l'Ambassadeur, eut des lettres, et, comme j'ai l'honneur d'être ami de l'un et de l'autre, j'en fus d'abord informé, et je reçois quelquefois des lettres de M. l'Ambassadeur, de qui on exalte ici la conduitte. M. le duc de Saint-Aignan eut hier la Cour toute la journée à ce sujet.

Il y a quelques jours que je pris la liberté de mettre dans le paquet de V. G. une lettre pour M. le duc de Richelieu; je n'ai pas encore appris s'il l'a reçue.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 104.

= 1. Antoine, marquis de Monti, d'origine italienne, dont le frère était secrétaire de la Propagande, avait été envoyé en Pologne pour favoriser l'élection projetée du roi Stanislas; après la capitulation de Dantzig, il fut fait prisonnier par les Russes et enfermé dix-huit mois à Thorn; à son retour, il fut nommé lieutenant général.

3747. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Petitbourg, le 26 septembre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10. Je vous remercie de l'avis que vous me donnez; j'en parleray à M. le Cardinal; il n'y a rien qui conviendroit mieux à la grandeur du Roy qu'un palais dans Rome dont il a affaire continuellement; ainsi, c'est à Son Éminence à faire ce qu'elle jugera à propos.

Vous faites bien de me rendre compte de l'affaire de votre Suisse, car je veux être instruit de tout et par vous-même; mais tout ce qui est immunitez et franchises regardent M. l'Ambassadeur; ainsi, recevez toujours ses ordres dans toutes les occasions qui se présenteront sur ce sujet.

J'attens votre tableau avec impatience; je ne doute pas que je n'en sois content.

M. *de Cotte*, premier architecte, a été très mal; quoiqu'il soit vieux et aveugle, ce seroit la plus grande perte que nous puissions faire[1].

Il n'est point venu de courier de Pologne depuis celui de l'élection.

Le Roy vient souper ce soir icy incognito; ainsi, je vous quitte pour aller au-devant de lui.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 99.

= 1. *Robert de Cotte*, premier architecte du roi depuis la mort de Jules Hardouin Mansart, son beau-frère, ne mourut qu'en 1735. Il était né à Paris en 1657.

3748. — NOUVELLES DE ROME DES SAMEDY 26 ET MERCREDY 30 SEPTEMBRE 1733.

« ... Il est arrivé en cette ville une troupe de danseurs de corde qui se sont établis au théâtre de Tordinona, où ils attirent un grand concours de peuple... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 127. Original — Communiqué par M. Tausserat.

3749. — D'ANTIN AU CARDINAL OTTOBON.

De Petitbourg, le 28 septembre 1733.

Je reçois la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire du 2 septembre. Je n'ay rien à lui refuser, trop heureux de trouver l'occasion de lui marquer mon parfait attachement et l'envie sincère que j'ay de lui plaire.

Je joins icy l'ordre que Votre Éminence souhaitte, quoiqu'il soit absolument contre nos règles et usages, et je suis, avec bien du respect, de Votre Éminence le très humble et très obéissant serviteur.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 101.

3750. — ORDRE DE D'ANTIN A WLEUGHELS AU SUJET DU Sr TRÉMOLLIÈRE.

Suivant les ordres de Son Éminence M. le Cardinal Ottobon, auquel je ne peux rien refuser, M. *Wleughels*, directeur de l'Académie royale à Rome, continuera au s[r] *Trémollière*, pensionnaire, le logement et la pension pour la fin de cette année et mil sept cent trente-quatre, quoique son temps soit expiré depuis longtemps, et ce sans tirer à aucune conséquence.

Fait à Paris, le 28 septembre 1733.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 102.

3751. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Petitbourg, le 28 septembre 1733.

M. le Cardinal Ottobon m'ayant écrit pour me demander en

grâce de laisser encore un an le s^r *Tremollière* à l'Académie de Rome pour achever les ouvrages qu'il a commencez, je n'ay pu lui refuser et lui envoye l'ordre pour vous qu'il vous remettra et que vous exécuterez.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1 1962, fol. 100.

3752. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

A Versailles, le 29 septembre 1733.

« ... J'espère que la satisfaction que vous aurez à présenter le don que le Roy fera pour la façade de Saint-Jean-de-Latran n'en sera pas moindre pour quelque délay apporté au temps de l'envoy de ce don.

« ... Le meilleur party dans des incidents comme celuy de la discution du Suisse du palais de l'Académie de France avec un sbirre est toujours celuy d'un accommodement prompt, et je croy que vous avez très bien fait d'éviter la question si ce palais a ou n'a pas les mesmes droits que ceux des Ambassadeurs. Difficilement seriez-vous parvenu à la faire décider favorablement pour nous. Pour moy, en cas pareil, si j'avois eu à conseiller le Pape, qui apparemment prétend que l'Académie n'a pas ces droits, je luy aurois proposé de faire demander à l'ambassadeur du Roy de punir le Suisse qui n'estoit point en droit de quereller et d'injurier le sbirre, mais en mesme temps de faire remettre à la disposition de l'ambassadeur ce sbirre, afin qu'il ordonnast de son chastiment pour avoir manqué de respect, je ne dis pas au palais de l'Académie, puisque l'on ne le répute pas jouissant du droit en question, mais aux armes du Roy qui sont sur la porte, et qui, en quelque lieu qu'elles se trouvent, doivent estre respectées sans qu'il soit besoin pour cela d'ordonnance ny de règlement... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 25 et 28 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3753. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 1er octobre 1733.

Monseigneur, — Je reçois tout à la fois deux lettres de V. G., du sept et du treize du passé. Comme on nous a appris le succès

merveilleux qu'on a eu en Pologne, il semble qu'on n'aura point de guerre. La conduitte de la France passe pour un prodige dans touttes ces circonstances; elle fait ici avec applaudissement l'entretien et le plaisir de tous les honnêtes gens, et qu'est-ce qu'on n'augure pas pour la suitte du règne de S. M., qui le commence pour ainsi dire par des miracles? Quant aux statuës du Cardinal Alexandre, il n'y faut plus songer; ce n'est pas qu'il n'ait un merveilleux besoin d'argent, mais on est presque sûr que S. S. les prendra, et pour mille raisons elle fera bien, et, connoissant qu'on n'y devoit pas penser pour la France, je l'ai fort conseillé à M. le Cardinal Corsini, qui me fait l'honneur de me consulter sur ces matières.

Samedi dernier, on chanta ici le *Te Deum* dans l'église de Saint-Louis pour l'élection du roy de Pologne; il y eut des feux et des illuminations pendant deux jours en plusieurs endroits de Rome. M. l'Ambassadeur a dit qu'il étoit très content de nous. On fit quelques difficultés à l'église nationale des Polonois; mais S. É. y fut, qui fit lever tous les obstacles en faisant arborer les armes sur l'église, et feux et illuminations dès le soir. Les difficultez ne venoient pas de la nation polonoise, mais bien de la part du Cardinal vicaire, qui, avec une politique qu'on ne démêle pas trop bien, s'y étoit opposé le premier jour. Le lundi ensuitte, tout Rome fut éclairé, et, le jour ensuivant, pour la promotion qui se fit de deux Cardinaux. L'un fut Spinola, gouverneur de Rome[1], et l'autre Passari[2], auditeur du Pape; on n'est pas ici autrement content du choix de ce dernier, qu'on ne dit pas homme d'un grand mérite et qui n'est pas de naissance; mais S. S. qui l'aime et dont il y a déjà du temps qu'il est domestique, a dit qu'il avoit fait plusieurs promotions pour satisfaire les autres, qu'il pouvoit bien en faire une pour se satisfaire. La charge du premier a été donnée à M. Aldovrandi[3], doyen des auditeurs de Rote; c'est un Bolognois fort ami de la France; sa place d'auditeur a été donnée à M. Tanara.

Je suis persuadé qu'il ne falloit pas moins à V. G. qu'un pareil hôte pour lui faire quitter avec plaisir Bellegarde et retourner à Petitbourg; c'est un honneur qui est grand et que V. G. méritte d'avoir son Roy pour son hôte. Je vois par ce qu'elle a la bonté de me dire que sa santé est en bon état; j'en louë Dieu de tout mon cœur.

Je la remercie très humblement de la part qu'elle veut bien

prendre à mes peines; je n'en suis pas dehors, il s'en faut bien; mais on s'apprivoise avec la douleur; il y a près de trois mois que je souffre et que je suis dans des appréhensions affreuses.

Nous attendons les pensionnaires et, aussitôt, j'exécutterai ses ordres.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Je croi, comme on m'écrit, qu'on pourra présenter à V. G. mon tableau à son retour de Fontainebleau. Je souhaitte qu'il fasse à ses yeux l'effet qu'elle a la bonté de me dire qu'elle en attend.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 105.

= 1. Il y avait déjà deux cardinaux de ce nom : Nicolas Gaetan Spinola, créé cardinal par Clément XI le 16 décembre 1715, mort le 12 avril 1735, et Georges Spinola, cardinal du 19 décembre 1720, qui mourut le 17 janvier 1739. Le gouverneur de Rome, dont il est ici question, se nommait Jean-Baptiste, dit le Jeune; il était évêque d'Albano et fut cardinal du titre de Saint-Césaire; il mourut en 1753.

2. Marcel Passari, du royaume de Naples, nommé cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara Coeli*, décéda en 1741; cette promotion, ainsi que celle de Spinola, est du 28 septembre.

3. Pompée Aldovrandi, patriarche de Jérusalem, consulteur du Saint-Office, régent de la pénitencerie, eut pour successeur dans les fonctions d'auditeur de rote Alexandre Tanari.

3754. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 3 octobre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 19. Nos élèves doivent partir aujourd'huy. Je n'ay pu refuser à M. le Cardinal Ottobon une année de délais pour *Trémollière*, dont je vous ay fait part par le dernier ordinaire.

Je suis bien fâché de la maladie de votre femme; mais vous ne me mandez pas quelle elle est.

Je m'en retournerai mardi à Petitbourg pour y recevoir la Reyne qui doit y coucher mercredi, et, de là, je me rendray à Fontainebleau.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 103.

3755. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 8 octobre 1733.

Monseigneur, — Comme, cet ordinaire, je n'ai point eu de lettre de V. G., je ne lui aurois pas écrit dans le trouble où je suis, n'étoit que j'appris hier que la Reine l'avoit préféré à tous les Seigneurs de la cour en lui donnant les premières nouvelles que le roy, son père, avoit été élu et remis sur son trône; cette distinction m'a touché sensiblement, ce qui fait que je prens la liberté d'écrire à V. G. aujourd'hui et lui en faire mes respectueux complimens; il ne lui arrivera jamais tant d'honneur[s], et tant de bien que je lui en souhaitte. Je prie le Seigneur qu'il les lui continue et qu'il lui conserve sa santé.

On dit ici que les nouveaux pensionnaires ne partiront qu'à la fin de ce mois; comme j'entends parler, V. G. doit avoir été importunée pour certains qui voudroient rester; il y a peu de discrétion dans ce monde. Tout va à l'Académie assez bien, excepté dans mon petit domestique, où nous sommes toujours au même état, et je ne sais encore ce qui sera de nous. Les médecins savent peu leur profession si elle tend à guérir les malades.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 109.

3756. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 8 octobre 1733.

« ... M. le Cardinal Ottoboni, à qui j'ai confié, Monsieur, ce qui empeschoit le Roy de déclarer la somme dont il se proposoit de contribuer à l'édifice de la façade de Saint-Jean-de-Latran, en ayant touché quelque chose au Cardinal Corsini, celuy-cy l'a assuré que la demande que l'on avoit faite à S. M. ne seroit point répétée auprès d'aucun autre prince, et qu'il n'y avoit point de cas où elle dût appréhender de voir dans ladite église des monuments érigés à la mémoire d'autres bienfaits que les siens ou ceux de ses prédécesseurs. Le Cardinal Ottoboni luy a demandé s'il pouvoit me donner cette assurance de sa part, et le Cardinal

neveu le luy a permis, ce qui me fait espérer que rien ne retardera plus les effets de la bonne volonté du Roy à ce sujet... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 183. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3757. — D'Antin a Wleughels.

A Fontainebleau, le 11 octobre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 24. Le Roy étoit déjà instruit de la mort du prince Justiniani; on dit qu'il étoit un peu trop galant.

Je ne suis pas étonné que tout Rome ait été bien aise de l'élévation du roy Stanislas. Comme le Saint Père l'a reconnu et que sa cause est des plus justes, il faut espérer que Dieu le protégera contre la quantité d'ennemis qu'il a sur les bras, ne nous étant pas possible de porter des armées à cinq cents lieues de nous.

J'ay envoyé votre lettre à M. de Richelieu; mais la guerre donne beaucoup de distractions.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 105.

3758. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 15 octobre 1733.

Monseigneur, — Comme l'a jugé très bien V. G., M. le duc de Saint-Aignan nous a fait part de la grande nouvelle de Pologne[1]; je souhaitte que ceux qui se sont voulu opposer à l'élection du roy ayent lieu de s'en repentir; nous n'avons eu ici que deux couriers de Pologne, un au Pape, de son nonce, et un à M. l'Ambassadeur, de M. le marquis de Monti. S. E. me dit, il y a quelque jour, qu'il y avoit eu quelqu'affaire où tout l'avantage étoit resté au souverain; que le Seigneur le maintienne en paix sur son thrône.

Selon ce que V. G. m'écrira, je me gouvernerai au sujet du palais dont je lui ai parlé. Je n'en ai ouvert la bouche à qui que ce soit.

Mon tableau est à Paris; j'en ai reçu des nouvelles et par M. *de Cotte* et par un autre; il n'attend que la bordure pour être présenté à V. G., qui me fait trop de grâce d'y vouloir penser.

Quoique M. *de Cotte* soit très vieux et aveugle, je conçois très bien la perte qu'on feroit à sa mort; je suis réjoui qu'il soit mieux; c'est un excellent homme et digne du grand roy qu'il a bien servi.

Ici on travaille beaucoup d'architecture; la plus grande partie de la dépense roule sur certain jeu, qui est une espèce de lotterie; quand le Pape gagne (ce qui arrive presque toujours, et considérablement), les bâtimens vont à merveille; l'avant-dernière extraction, il perdit pour la première fois. M. le Cardinal Corsini m'a assuré qu'il a fallu payer cent mille écus romains; mais, hier, il se refit bien et eut encore vingt-cinq mille écus de bon. On avoit différé par la perte d'achepter les statuës de M. le Cardinal Alexandre; il espère à présent qu'on les prendra; il a de belles choses; il me montroit hier un vase de porphire d'une grandeur assez médiocre qu'il m'assura lui avoir coûté deux mille écus, et un autre que son oncle avoit acheté quatre mille. Quand au jeu, la fureur y est et, presque tous les mois, S. S. gagne cent mille écus, sans bourse délier. Mais cela ne peut pas durer, le peuple de Rome n'est pas assez riche. Le Pape a actuellement cinq grands bâtimens sans les petits, sans ceux qui sont achevez. La chapelle qu'il fait faire à Saint-Jean-de-Latran est au plus magnifique, toutte de marbre précieux; il y a deux colonnes de verd antique qui sont estimées trente mille écus; de celles que j'avois parlé à V. G., des deux plus grandes, on en a offert vingt; mais on ne les a pas euës; pour la richesse, on ne peut rien voir au-dessus. L'urne où on mettra le corps de S. S. est de porphire; c'est celle où jadis on avoit mis celui d'Agrippine, mère de Néron.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 111.

= 1. Stanislas Leczinski ayant été élu roi de Pologne par la diète de Varsovie en septembre, et le fils du dernier roi, Frédéric-Auguste II, ayant été déclaré roi par l'influence de l'Empereur et de la Russie, la guerre fut déclarée à l'Empire par la France le 12 octobre. Elle avait pour alliée l'Espagne.

3759. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 15 octobre 1733.

« ... Il n'a plus été question de l'incident de l'Académie, au

sujet duquel je ne laisseray pas que de placer, si l'occasion s'en présente, les réflexions dont vous voulez bien me faire part... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 210 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3760. — D'Antin a Wleughels.

A Fontainebleau, le 17 octobre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du premier; je ne doute pas de la joye que vous avez eue de l'élection du roy Stanislas; ses affaires vont bien mieux que les gazettes ne le débitent, et sa cause est trop bonne pour que Dieu ne la protège pas.

Je suis étonné qu'étant dans le centre de l'Italie, vous ignoriez encore que le Roy y va porter ses armes; la guerre s'y fera de façon que vous n'en douterez pas longtemps.

Comme le Pape a reconnu autentiquement le roy de Pologne, je ne comprens rien aux difficultés qu'on a voulu faire à Rome.

S. S. a grande raison d'élever ses domestiques quand il en est content, la naissance ne faisant rien à la calotte.

Ma santé est, Dieu mercy, fort bonne, et je suis bien fâché de la continuation de la maladie de votre femme.

Notre armée a passé le Rhin le 14 pour assiéger le fort de Kell[1]; voilà la face de l'Europe bien changée en un moment, puisque, d'une profonde paix, elle passe dans une guerre universelle; ce n'est pas la faute du Roy, comme vous verrez par le manifeste que je vous envoye, quoique je sçache que M. l'Ambassadeur l'a déjà distribué dans Rome.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 108.

= 1. Dès le 12 octobre, le maréchal de Berwick donna l'ordre au marquis de Dreux, lieutenant général, et au chevalier de Givry, maréchal de camp, de franchir le Rhin; le premier détachement passa le fleuve près d'Avenheim et fut suivi, le 13, par toute l'armée qui investit aussitôt le fort de Kehl, lequel se rendit le 29 octobre.

3761. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 22 octobre 1733.

Monseigneur, — Les lettres de V. G. du 28 septembre et

3 octobre m'ont été rendues ensemble hier, 21 du courant. M. le Cardinal Ottoboni, ravi, m'a remis l'ordre de V. G. Je lui dirai que *Trémoullière* méritte en quelque manière vos bontez par les soins qu'il prend de se perfectionner ; il n'avoit pas été autrement bien instruit dans son métier; combien lui a-t-il fallu de temps pour quitter sa manière et puis pour se remettre dans une bonne ! J'ai contribué le plus que j'ai pu à le conduire dans le bon chemin, et puis, il a eu du malheur, il a essuyé deux grandes maladies, ce qui lui a fait perdre beaucoup de temps; la grâce qu'elle vient de lui accorder lui sera d'un grand profit[1]; il travaillera pendant cette année à se perfectionner, et il y a apparence qu'il pourra arriver au but que V. G. désire de faire de bons sujets, afin que la France n'en manque point.

Il arriva hier à Rome un sculpteur nommé *Boudard*, qui a eu un premier prix à l'Académie[2]; il m'a apporté une lettre de M. *Rottiers*, mon ami, qui m'en dit beaucoup de bien et qui me le recommande; ce pauvre garçon est arrivé en mauvais équipage; je lui ai fait chercher une chambre, et, pendant un certain temps qu'il reçoive des lettres de ses parents, je lui fournirai ce qui lui sera nécessaire[3].

Voilà, à la fin, arrivé ce que l'on souhaitoit dans Rome et par toute l'Italie, la guerre déclarée. M. le Cardinal Alexandre Albani en reçut dimanche un courier du roy de Sardaigne; il en fit part sur-le-champ à M. l'Ambassadeur qui la publia le soir à la conversation Corsini, qui étoit très nombreuse; c'est une joie indicible par tout Rome; en vérité, si on osoit, on en feroit des feux.

Je n'ai point dit, il est vrai, à V. G. ce que c'étoit que la maladie de cette pauvre petitte malheureuse, dans la crainte de lui faire une narration mélancolique; mais, puisqu'elle veut bien descendre jusqu'à nous, je lui dirai que tout le mal vient de sa grossesse, quoiqu'elle ait été délivrée très heureusement; mais, le jour suivant, la fièvre l'a prise, qui ne l'a point quittée depuis trois mois, ce qui l'a fort changée et affaiblie, que c'est un miracle qu'elle résiste aux opérations qu'il lui faut faire; c'est une martyre qui souffre cruellement et qui, à tous momens, est en danger, et je vois touttes ses souffrances sans pouvoir l'aider ! Je suis dans une très triste situation, en vérité; je lui ai dit que V. G. avoit bien voulu s'informer de sa santé; elle y est si sensible que, ce matin, elle m'a fait répéter ce que je lui avois dit et m'a

demandé si je l'avois bien remercié, me priant de l'assurer de ses très humbles respects et de son éternelle reconnoissance.

Je suis ravi d'apprendre tous les mouvemens que V. G. se donne; c'est signe de sa bonne santé; après avoir reçeu Leurs Majestez dans sa maison, il est bien juste qu'elle les accompagne dans la leur. Je ne saurois trop la remercier des grâces qu'elle me fait; je la prie de me les continuer et de me croire, avec un profond respect, Monseigneur, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 114.

= 1. Depuis : « Je lui dirai »; Lecoy, p. 216.

2. *Boudard* eut le premier prix de sculpture au concours de 1732. (Voy. *Archives de l'Art français*, t. V, p. 291.) Il n'entra pas à l'Académie et n'a laissé aucun souvenir.

3. Depuis : « Il arriva hier »; Lecoy, p. 216.

3762. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Fontainebleau, le 24 octobre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du huit et vous remercie du compliment. Vous aurez veu par mes ordres qu'il a bien fallu se prester aux sollicitations inévitables; mais l'inconvénient n'est pas grand quand il n'est pas bien souvent répété.

Le siège de Kell va son train et je crois que cette conqueste ne coûtera beaucoup au Roy.

Vous serez instruit des nouvelles d'Italie plutôt que nous; ainsi je ne vous en mande rien.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 110.

3763. — NOUVELLES DE ROME DES SAMEDY 24 ET MERCREDY 28 OCTOBRE 1733.

« ... On a placé, au bruit des trompettes et des boëttes, les armes du Pape au deuxième pillier de la façade de Saint-Jean-de-Latran... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 239 v°. Original. — Communiqué par M. Tausserat.

3764. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 27 octobre 1733.

« ... Laissez-nous, Monsieur, encore un peu de temps pour suffire aux objets si importants qui nous occupent dans la conjoncture présente, et après cela le Roy déclarera la somme qu'il veut donner pour l'édifice de Saint-Jean-de-Latran et réglera la manière de vous la faire passer, en un ou plusieurs payements... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 194 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3765. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Fontainebleau, le 31 octobre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 15. Les nouvelles de Pologne varient trop souvent pour y ajouter grande foy; ce qu'il y a de sûr, c'est que les ennemis y sont avec cinquante mille hommes armez et que nous sommes à quatre cents lieues d'eux.

La cause est trop juste pour que Dieu ne la protège pas.

Je verrai votre tableau avec grand plaisir à Paris quand le Roy sera de retour, car il ne faut pas le faire porter icy; ce n'est pas un lieu propre aux curiositez.

Quoique j'aye fait beaucoup de dépenses en ma vie sur le jeu, je trouve les bâtimens mal assurez quand ils dépendent de pareils événemens; mais, apparemment, celui du Pape n'est pas de cette espèce-là. Envoyez-m'en le détail, car j'ai curiosité de savoir ce que c'est.

Il me paroît qu'on estime bien cher les coquilles à Rome; mais, si on vouloit les mettre en vente, je crois qu'on n'en trouveroit pas le même prix.

Le siège de Kell va fort bien; tous les dehors sont pris et la deffense est assez molle; nous n'y avons perdu encore personne de connoissance.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — M. le marquis de Renel arrive dans le moment, por-

tant la nouvelle de la prise de Kell; il s'est rendu mercredy 28. Nous n'y avons perdu personne de connoissance.

Archives nationales, O¹ 1962, fol. 113.

3766. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 5 novembre 1733.

Monseigneur, — La lettre que je reçus de V. G. du 11 octobre, ne me fut rendue que le dernier, deux jours après que le courier fut parti d'ici; ainsi, je ne pus faire réponse dans le temps comme je l'aurois dû. Quand au prince Justiniani, qui a été misérablement tué, c'étoit pour ainsi dire un enfant plus libertin que gallant; on dit qu'on va marier son frère, dans la crainte où l'on est que l'exemple arrivé dans sa famille ne le corrige pas.

Je suis infiniment obligé à V. G. d'avoir bien voulu envoyer la lettre à M. le duc de Richelieu. J'en étois en peine, lui ayant mis une lettre dans la mienne que j'ai cru pouvoir lui être de conséquence; j'ai eu sa réponse.

Je ne doute nullement que la guerre ne donne de grande distraction.

Aujourd'hui, la poste est arrivée, et je reçois celle de V. G. du 17 du passé. Les gazettes que nous voyons nous viennent pour ainsi dire de nos ennemis; c'est pourquoi elles ne sont guère à notre avantage; mais nous ne doutons pas que Dieu ne protège les armes d'un Roi élu si canoniquement. Les affaires de la guerre en Italie ont été conduittes si secrettement qu'on n'en a rien su que lorsque le Cardinal Alex. Albane en débita la nouvelle à l'arrivée du courier extraordinaire qui lui fut expédié de Turin, comme dans le temps je l'écrivis à V. G. A présent, il n'est bruit dans Rome que de cette guerre; on n'est curieux que d'apprendre la sortie des Allemans de toute l'Italie, dont, avec raison, on est plus que fatigué, et ceux qui ne s'explique pas si claire en sont plus tanez que les autres. Voilà, comme le dit très bien V. G., la face de l'Europe bien changée: mais cette guerre qu'on n'attendoit point, surtout en ce païs, fait infiniment plus de plaisir que de peine, et si la flotte d'Espagne paroît entre Naples et Sicile, croyez-moi, Mgr, que ces deux royaumes ne tiendront pas deux jours, tant le peuple est content du gouvernement.

V. G. est trop bonne de vouloir bien songer à cette pauvre

petitte malheureuse; elle vous remercie très humblement; elle souffre cruellement; mais la fièvre l'a quittée; c'est ce qui nous fait espérer que le Seigneur aura pitié d'elle et de moi; au milieu de mes peines, ce m'est une grande consolation d'apprendre que la santé de V. G. soit en bon état; je prie Dieu de tout mon cœur qu'il la lui conserve.

Nous apprenons que le général Taon[1] a abandonné l'Italie et est allé à Vienne rendre compte de sa conduitte, surtout au sujet des bleds qu'il a vendus. Il a laissé sa famille et tous ses effets à Mantoue.

On assure qu'hier fut chanté le *Te Deum* dans Milan, par ordre et en présence du roy de Sardaigne.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 117.

= 1. D'après les nouvelles de Milan, en date du 20 octobre, le comte de Daun, gouverneur du Milanais, en apprenant la mise en marche des troupes françaises sur la Lombardie, envoya ses effets les plus précieux dans le Tyrol; ceux du comte Ferdinand, son fils, furent expédiés dans le Mantouan, et le comte de Daun, vers le milieu de novembre, se trouvait à Mantoue.

3767. — NOUVELLES DE ROME DES SAMEDY 7 ET MERCREDY 11 NOVEMBRE 1733.

« ... Mardy [10 novembre] le Pape se rendit en litière à Saint-Jean-de-Latran pour y voir la nouvelle chapelle et la façade du portail de cette église, dont les ouvrages sont déjà fort avancés... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 744, fol. 12 v°. Original. — Communiqué par M. Tausserat.

3768. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 12 novembre 1733.

Monseigneur, — Il est vrai que nous devrions être ici assez promptement informez des nouvelles de la guerre en Italie; mais, ou les chemins sont méchants, ou on arrête les couriers. Il est sûr que nous sommes très mal servis, et la poste de Milan n'est pas encore arrivée. On dit ici bien des choses tant pour que contre, mais on débitte les nouvelles selon son génie; dans ce moment, je

viens de voir une lettre écritte de Gennes par M. le comte de Saint-Aignan, qui dit le fort de Kell pris, d'autres places assiégées. Je le souhaitte, mais je suspens ma joie jusques à confirmation. Je ne doutte en aucune manière que l'Empereur n'ait lieu de se repentir d'avoir voulu s'opposer à l'élection du roy de Pologne, et tout le monde le souhaitte ici, excepté quelques particuliers qui croient leurs intérests blessez quand les choses vont dans l'ordre et selon la justice.

On parle ici d'une bataille sur le Rhin, que le général Stampa a été tué, le prince de Wittemberg blessé, etc.; c'est qu'on le souhaitte; mais il n'est point venu de courier. On veut que le Cardinal Alexandre en ait reçu un cette nuit; dans peu, nous en serons éclaircis; c'est une chose assez bizare d'avoir dans une même maison deux frères, tous deux Cardinaux, si opposez de génie et si ennemis, du moins à ce qu'il paroît; l'un se réjouit de ce qui afflige l'autre.

J'ai reçu les ordres de V. G. au sujet de *Trémoullière*, et point d'autres; cependant, on m'assure qu'il y en a de nouveaux pour *Subleiras*, et qu'il y a déja du temps qui sont ici; lorsqu'on me les donnera, je les recevrai avec le même respect que j'ai reçu les autres. Jamais il n'a fait si froid à Rome qu'il fait depuis quinze jours, et même dès la fin de septembre il s'est fait sentir ici.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 120.

3769. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 19 novembre 1733.

Monseigneur, — Le temps et les désordres qui se trouvent sur les chemins font que les postes sont tout à fait dérangées; voilà l'ordinaire qui arrive et il n'y a pas une heure pour écrire, car on veut que les lettres soient consignées au bureau à midi juste, et il est onze heures sonnées; c'est pourquoi je n'espère pas pouvoir donner compte à V. G. de l'état du jeu qu'on fait ici, qui demande un peu de détail.

La première nouvelle sûre, ici, de la prise du fort de Kell est celle que V. G. m'a donnée, dont je la remercie très humblement; on s'en doutoit bien, mais on n'avoit point de sûreté, chacun par-

lant ici suivant sa prévantion. Je veux lui en dire une que le Cardinal Cinfuegos débitta dernièrement dans une grande assemblée. Il dit que, lundi ou mardi prochain, qui sera le vingt-quatre du présent mois, devoit arriver sous Milan quatre-vingt mille hommes de troupes impériales. Une personne de conséquence qui n'avoit pas toutte la foi requise aux paroles de Son Éminence lui dit : « Mais, Monseigneur, une si nombreuse armée, et dans cette saison, ne peut pas marcher si vite. — On y a mis ordre; les choses pressent, répondit sérieusement le Cardinal. Il vient quarante mille hommes de cavallerie avec chacun un fantassin en croupe et un sac de farine. » Un grand seigneur qui y étoit présent et qui l'a entendu me l'a dit, et tout Rome, dès hier, est plain de cette nouvelle.

Les pensionnaires ne sont pas encore arrivez. Un Religieux de Saint-Antoine m'a assuré les avoir vus à Livourne. Nous attendons de bonnes nouvelles de Pologne. Pour l'Italie, nous n'avons pas grandes choses; les couriers retardent.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 122.

3770. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 21 novembre 1733.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 22 octobre et 5 du courant; je souhaite que *Trémoillière* employe bien son temps; on m'en a dit du bien.

Je ne connois point le nommé *Boudard*, et n'en ai point ouï parler.

Il y a apparence que les Italiens pourront voir leurs souhaits remplis.

Si vous avez trouvé les affaires d'Italie avoir été conduites avec bien du secret, il en a été de même partout, et plus encore en ce païs-ci, où l'on n'a point du tout pénétré dans ce qui s'est passé, et si la guerre fait plaisir aux Italiens, ils auront de quoy être satisfaits, les troupes d'Espagne étant embarquées.

Vous avez mal conjecturé sur ma santé, car elle est bien hipotéquée, ayant la goutte dans toutes les parties de mon corps et étant hors d'état de me faire transporter à Petitbourg pour avoir

l'honneur d'y recevoir Leurs Majestez, qui y viennent à l'ordinaire le 24, en s'en retournant à Versailles. Le Roy même a eu la bonté de me deffendre de sortir de Paris; vous croyez bien à quel point cette attaque de goutte me fâche.

Je plains bien votre femme et lui souhaite une meilleure santé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 119.

3771. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 26 novembre 1733.

Monseigneur, — Comme je le dis à V. G. l'ordinaire dernier, je ne pus lui donner le détail qu'elle souhaittoit au sujet du jeu. Je lui envoye cet ordinaire bien détaillé et j'y joins un petit livre imprimé exprès pour la commodité de ceux qui veullent y jouer.

M. l'Ambassadeur m'a donné dernièrement les ordres de V. G. pour *Subleiras*. Je lui avois conduit pour lui faire la révérence les deux pensionnaires qui étoient arrivez. Ils paroissent très sages; j'en aurai tout le soin que je dois; comme ils sont arrivez dans une saison fâcheuse, je n'ai pas cru devoir mettre dehors de l'Académie *Blanchet*, qui travaille pour M. l'Ambassadeur, je lui ai laissé sa chambre, dont il a remis les meubles, et mange en son particulier; il ne partira qu'au mois de mars prochain, comme il me l'a dit.

Il est assez surprenant que nous n'ayons à Rome aucune nouvelle assurée de l'armée d'Italie; on dit bien la tranchée ouverte devant Pisicheton[1], avec les sièges de Novare et de Tortonne, etc.; mais nous n'en avons aucun détail; quant à l'armée d'Allemagne, excepté la nouvelle du fort de Kell que V. G. nous a donnée, nous ne savons rien.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Dans ce moment, j'apprens la funeste nouvelle de la perte que V. G. vient de faire[2]; si la part que j'y prens pouvoit aléger sa trop juste douleur, assurément qu'elle seroit diminuée; mais je ne sais que trop que les meilleures raisons qu'on peut nous présenter ne soulagent point; ainsi je me tais plutôt que de renouveler ses peines.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 124.

= 1. A la date du 7 novembre, le roi de Sardaigne devait partir de Pavie pour se diriger vers Pizzighitone; la tranchée fut ouverte devant Gerra-d'Adda et Pizzighitone par les troupes françaises dans la nuit du 17 au 18 novembre et les travaux d'approche furent poursuivis avec activité durant le reste du mois; ces places capitulèrent le 23; mais Novare ne se rendit que le 7 janvier et Tortone le 28 du même mois.

2. Il s'agit de la mort du quatrième fils du duc d'Antin, Pierre de Gondrin-Pardaillan, évêque de Langres, chanoine de l'église de Strasbourg, membre des Académies française et des inscriptions, survenue le 2 novembre 1733.

3772. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, le 26 novembre 1733.

« ... Je sens que vous avez des objets infiniment plus pressans; mais qu'il me soit permis de dire que, vû les circonstances, celuy-cy n'est pas non plus indigne de vostre attention, et qu'à coup sûr vous en jugeriez ainsy si je pouvois vous mettre au même point de vuë d'où je l'envisage : comme il ne s'agit que de déclarer un peu plus tost de combien doit estre le don de S. M., sans que cela nous engage à rien changer aux arrangemens que vous comptiez de prendre pour le temps et la manière d'en remettre icy la somme, j'ay quelque confiance que vous voudrez bien me procurer la réponse favorable qu'on désire et moyennant laquelle *on m'asseure qu'il ne tiendra qu'à moy d'avoir sur-le-champ une audience du Saint Père et tout ce que vous pourriez me charger de demander*[1].

« J'aurois craint de ne pas avoir du temps suffisamment pour recevoir là-dessus vos ordres, sans qu'il m'a esté dit que, lorsque le jour de Sainte-Lucie tomboit au dimanche, ainsy qu'il arrive cette année, on en remettoit la feste au gré de l'ambassadeur. Sur quoy, j'ay déjà pris mes mesures pour la faire renvoyer au 22 du mois prochain, affin que mon courrier puisse estre de retour icy.

« J'oubliois mal à propos de vous dire que je sçay que le chapitre compte que ce même jour tout ce qu'il fait faire pour la décoration du portique où est placée la figure d'Henry IV sera fini et qu'il se propose de me montrer ce nouveau témoignage de son zèle, ce qui semble demander que ce moment soit aussi celuy où il me soit permis de luy annoncer le nouveau bienfait de S. M. Il nous en reviendra, Monsieur, d'autant plus d'honneur qu'on n'ignore pas combien d'autres sortes de soins vous occupent maintenant, *et c'est une dernière ressource que vous osterez*

peut-être à ceux qui voudroient nous nuire, sans qu'il leur en reste aujourd'hui d'autres moyens[2].

« Dans le moment, on m'apporte de la part de M. le Cardinal Corsini, pour le Roy, M. le Cardinal de Fleury et vous, trois boëtes en forme de livres contenant chacune quatre médaillons de ceux que le Pape a fait frapper, avec le revers de la nouvelle façade. Il y en a un en or dans celle de S. M., deux d'argent et un de bronze, et dans les vostres deux de bronze et deux d'argent, dont l'un d'argent doré. Le présent est au nom de Sa Sainteté, mais le Cardinal neveu a anticipé, sans luy en rien dire, le temps où elle avoit compté de l'envoyer, dans l'espérance, à ce que je croy, que cette marque d'attention pourra achever de déterminer sur la réponse. Qu'il me soit permis d'en prendre un nouveau motif de vous réitérer toutes mes instances et d'y intéresser aussi vos bontés à mon égard; vous ne sçauriez, en effet, me les marquer dans une occasion plus essentielle, pour ce qui peut avoir rapport à la place où je me trouve, puisqu'elles me procureront un moyen certain de plaire et de réussir... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 154 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Passage chiffré dans l'original.
2. Passage chiffré.

3773. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 27 novembre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 12. Il n'est pas possible que dans des conjonctures semblables aux présentes il n'y ait des particuliers, surtout à Rome, qui se trouvent avoir des intérests mêlez avec la suite des événements; mais c'est leurs affaires.

Il n'y a eu, comme je vous l'ai mandé, que le fort de Kell de place assiégée et prise au delà du Rhin, et l'armée est séparée; la bataille dont vous me parlez est un conte fait à Rome. Je n'ai rien de plus à vous mander par cet ordinaire; ma goutte va mieux.

Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 121.

3774. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 10 décembre 1733.

Monseigneur, — Jusques à présent les Italiens sont très contens

de la guerre. La populace cependent est fort de génie impérial; mais les grands sont différends. La flotte est à un port de Gennes; on espère qu'avant le printemps elle fera quelque mouvement. Il a paru à Livourne plusieurs vaisseaux de guerre et autres qui y ont débarqué des troupes espagnoles, des mules et des chevaux, et sont à Pise et à Luques dont ils font une place d'armes. Le général Daon est dans le Trentin, qui tâche de faire du monde; Pisichetonne a déjà demandé à capituler; avec la permission de M. le maréchal de Villars, ils ont envoyé consulter à Mantoue[1]; on leur a répondu de demander quinze jours pour attendre le secours; à cette réponse qui a paru ridicule, M. le Maréchal leur a accordé cinq heures; la voix publique est que la place a été rendue le 2 du mois; mais nous n'en avons pas de nouvelle certaine.

Tremoullière est un très joli garçon, et tout le monde prend part à la grâce que V. G. à bien voulu lui faire; il a un peu changé de manière, et j'espère qu'elle lui réussira; il est très délicat. M. l'Ambassadeur fait copier au Capitol quatre grands bas-reliefs feints de stuc, dont il en fait un; c'est pour mettre dans une grande sale qu'il fait décorer pour la fête de Sainte-Lucie qui s'approche. S. E. a reculé la fête; apparamment que tout ce qu'il veut faire n'est pas prêt; ce devoit être dimanche prochain; mais on ne sait pas quel jour elle choisira.

Voilà deux Cardinaux morts depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. G., tous les deux génois, tous les deux créatures de ce Pape-ci, Grimaldi[2] et Doria[3]; le premier étoit légat à Bologne; sa place a été remplie par un autre génois, Spinola, le dernier fait des trois qui portent ce nom.

Voilà le plus bel archevêché de la dépendance du Pape à donner, qui est Bénévent, qu'avoit Doria. Tout va à merveille pour S. S. Le jeu continue à bien aller; il a trois chapeaux à donner et un bon archevêché. Il a à la fin acheté les bustes et statues du Cardinal Alexandre; il en a fait présent au Capitol et S. É. en a touché soixante et dix mille écus romains dont je croi qu'il n'y en a plus guère de reste à la maison.

Je suis très fâché d'avoir mal conjecturé au sujet de V. G.; je ne me mellerai plus de faire des pronostiques. Le Roy, dans un âge peu avancé, connoît très bien les grands et bons sujets qu'il a et sait s'en faire honneur. Je remercie donc très humblement V. G. de l'heureuse nouvelle qu'elle m'a donnée du bon choix que S. M. a faite pour son Conseil. Les gazettes que je lis depuis

quelques temps m'avoient déjà appris que le Roy devoit s'arrêter à Petitbourg, mais elles ne savoient pas que le maître ne s'y pourroit pas trouver; j'espère que V. G. se remettra dans peu de tous ses maux; la goutte quitte dans de certains temps et je souhaitte qu'elle en soit à présent délivrée.

Le jour de la Vierge, comme je revenois de l'église, je trouvai qu'on donnoit l'Extrême-Onction à ma pauvre femme; ce fut, à la vérité, une terreur panique qui avoit prise à ceux qui l'assistoient dans une opération qu'il avoit fallu faire; jugez, Mgr, de ce que je devins à cette triste nouvelle. Je suis fait pour souffrir; cependent elle se porte mieux, même, ce matin, elle m'a fait appeler pour me prier de souhaitter de sa part une heureuse année à V. G., me protestant qu'elle n'oublieroit jamais l'honneur qu'elle a bien voulu lui faire de lui écrire. Je me joins à elle pour lui souhaitter toute sorte de bonheur, et surtout de la santé, la remerciant de touttes les bontez qu'elle a euës pour moi, lui en demandant la continuation et l'honneur de sa protection.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 126.

= 1. Les négociations pour la capitulation de Pizzighitone s'ouvrirent le 28 novembre. Un conseil de guerre tenu à Mantoue par le duc de Wurtemberg avait consenti la reddition pour le 16 décembre; mais le roi de Sardaigne et le maréchal de Villars ne voulurent accorder que huit jours; la garnison devait évacuer la place le 8 décembre et se retirer à Mantoue avec les honneurs de la guerre; la capitulation fut signée le 30 novembre; les 2,000 hommes occupant la place sortirent le 9 décembre, à neuf heures du matin, avec quatre canons et deux mortiers.

2. Jérôme Grimaldi, s'étant embarqué à Gênes sur une tartane, mourut en mer, le 17 novembre, à peu de distance de Naples, dans sa soixantième année; il était né le 15 novembre 1674 et avait été créé cardinal le 2 octobre 1730.

3. Le cardinal Doria, archevêque de Bénévent, y mourut le 2 décembre d'une fièvre maligne.

3775. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 11 décembre 1733.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 19 et 26 novembre. On peut dire que les Italiens sont peu curieux de ce qui se passe dans l'Europe, et il me paroît que ceux qui se mêlent de nouvelles à

Rome sont mal informez, car il n'y a ni sens ni rime à ce que vous me marquez qu'on y débite.

J'ai reçu le détail du jeu des nombres, auquel personne n'entend goutte.

Je suis bien aise que les nouveaux pensionnaires soient arrivez à bon port. Puisque *Blanchet* travaille pour M. l'Ambassadeur, vous avez bien fait de ne pas le mettre hors de l'Académie; mais, pour l'ordinaire, il convient que les pensionnaires qui ont fini leur temps sortent de l'Académie avant que les nouveaux soient arrivez.

Je vous répète encore une fois que les Italiens sont de pauvres sots; ils ne sont pas mieux instruits de ce qui se passe dans le Milanois que de ce qui s'est fait sur le Rhin.

Je vous remercie de votre compliment et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 125.

3776. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 11 décembre 1733.

« ... Je crois que vous n'exigerez point de moy que je reprenne avec vous les différentes circonstances qui vous ont porté à désirer que le Roy s'expliquât sur la somme dont il voudroit bien contribuer à l'embelissement de la façade de Saint-Jean-de-Latran. Les dispositions du Roy ont toujours été les mêmes, de donner en cette occasion à Sa Sainteté une marque de son attention pour ce qui peut luy être agréable, et, puisque vous jugez qu'il est indispensable de s'expliquer, S. M. vous autorise à déclarer qu'Elle veut bien donner deux cent mille livres monnoye de France.

« Vous avez senti vous-même que cette somme ne doit pas être touchée en un seul payement; nous le commencerons l'année prochaine; mais nous vous confions que la considération des dépenses extraordinaires qu'il nous faudra faire ne nous permet pas d'espérer que nous le finissions dans le cours de cette même année, et le Roy s'attend que, sans donner lieu de douter de sa détermination fixe à remplir l'engagement qu'il veut bien prendre par pure déférence pour Sa Sainteté, vous tournerez les choses de manière qu'il puisse compter sur ce délay que dans la situation présente des affaires l'on ne doit pas être étonné de nous voir prendre.

Cela n'empêche pas que, si les circonstances le permettent, S. M. n'acquitte plus tost cette somme, qui, comme vous le remarquez, est payable monnoye de France... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 122. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3777. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 17 décembre 1733.

Monseigneur, — J'apprens avec une grande consolation que V. G. se porte mieux, et, au milieu de mes douleurs, j'en remercie Dieu de tout mon cœur; que le Seigneur la veulle bien conserver.

Si je n'étois pas dans la mélancolie où je suis, ce me seroit une curiosité d'entendre les différents génies s'exprimer et dire leurs sentimens sur les différents événemens des conjonctures présentes; surtout le ministre de l'Empereur répand dans le public tant de particularitez qu'il invente et qu'il fait copier et distribuer, qu'il n'est pas croyable jusqu'à quel point il exale ses inventions romanesques; il avoit fait tuer devant Pizzichetonne, en une seulle action, quarante-cinq mille hommes; comme cela ne lui a pas autrement réussi, il partage à présent la France en provinces qu'il donne aux généraux de l'Empereur. Après cette affaire vuidée, son maître viendroit à Thurin et ensuite à Madrid, et fait marcher avant lui trois cens vingt-cinq mille hommes; comme il a des gens pour distribuer ces balivernes, il en trouve pour les croire. Un certain évèque fit jadis un livre des badineries de la cour; on en feroit un plus gros de celles de ce Cardinal. On assure ici que le Cardinal Beluga a demandé le passage pour les trouppes espagnoles qui vont à Naples et que le Pape a répondu qu'il ne pouvoit ni l'accorder, ni le refuser; je ne sais pas s'il est vrai, mais je sais bien qu'il a refusé au Cardinal Anibal Albani de donner de la Majesté à l'électeur de Saxe, qui lui disoit qu'il en avoit bien donné au roy Stanislas, lui répondant : « Quelle comparaison, quatre mille hommes contre cent quarante mille! » On bat à présent le château de Milan et on a investi Mantoue.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 130.

3778. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 24 décembre 1733.

Monseigneur, — Ce fut mardi dernier qu'on fit la fête de Sainte-Lucie à Saint-Jean-de-Latran. Elle fut très magnifique par le grand cortège qu'eut et qui accompagna le Cardinal Ottobon, qui, au nom du Roy, avoit invité. Au sortir de l'église, on vint chez M. l'Ambassadeur qui avoit assisté à la fonction; on y trouva un repas somptueux; toute la noblesse romaine, pour ainsi dire, y assista, entr'autres cinq Cardinaux; les quatre premiers y devoient en quelque manière s'y trouver : Ottoboni, Albani le jeune, Aquaviva, Belluga; mais Corsini, qui y parut, ce fut un extraordinaire et qui fit bien plaisir; mais non seullement lui, mais son frère et son neveu, surcroît de discours pour bien des gens; tout fut au plus magnifique et les appartemens décorez superbement; il y eut au moins cent quatre-vingt couverts.

Tout va bien à l'Académie et j'espère que V. G. sera contente. Je désire et je prie Dieu que ce ne soit pas la goutte qui l'ait empêché de me donner de ses nouvelles cet ordinaire. Nous attendons la prise du château de Milan; on dit que M. le maréchal de Villars est devant Mantoue; il y a déjà dedans la ville de grands désordres, attendu qu'il y menque des vivres.

J'attends avec impatience des nouvelles de sa santé, et suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 132.

3779. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 27 décembre 1733.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10. Je vous remercie de vos nouvelles et vous êtes mal informé des occupations du général Daunn.

Je suis bien aise que M. l'Ambassadeur se serve de nos élèves; ayez attention pour qu'il soit bien servi.

Ma santé va un peu mieux et je me suis transporté ici pour commencer à jouir de la grâce que le Roy m'a faite.

Je vous remercie, et votre femme, de votre compliment pour la nouvelle année que je vous souhaite à l'un et à l'autre bonne et heureuse. Je n'ai rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 129.

3780. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 28 décembre 1733.

« ... Ce que je ne puis résoudre à différer est à vous rendre mille très humbles actions de grâce du magnifique présent que vous m'avez mis si ponctuellement en estat d'annoncer au Pape pour la façade de l'église de Saint-Jean-de-Latran. Il sçait déja que j'ay de bonnes nouvelles à luy donner; mais j'attends que son indisposition ne mette plus d'obstacles à l'audiance que j'espère d'obtenir pour lui en dire davantage, affin de faire tout le meilleur usage qu'il me sera possible de cette marque de l'attention du Roy à son égard. Je vous supplie *de ne confier à personne ce que S. M. m'autorise à promettre de sa part. Cela est nécessaire pour que je puisse m'asseurer de réussir dans quelque cas que ce soit*[1]. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 743, fol. 528. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. En chiffres.

3781. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 31 décembre 1733.

« ... Rien n'est plus capable de faire honneur à S. M. que le don si digne d'Elle que les dépenses inséparables des engagemens où Elle se trouve n'a pu l'empescher d'accorder aux désirs de Sa Sainteté pour la nouvelle façade de Saint-Jean-de-Latran. Je sens de mon costé tout ce que je dois par raport à la bonté que vous avez euë de me procurer l'agrément de le pouvoir déclarer dans le temps où il estoit attendu, et ne suis occupé présentement qu'à m'assurer qu'il fait tout l'effet que j'ay eu lieu de m'en promettre *et dont le Cardinal Corsini m'a aussi flatté. Cela ne sçauroit manquer, pourvu que le secret de la somme reste à ma disposition et continuë d'exciter la curiosité du Pape*[1]. Je n'en

ay voulu donner la connoissance à personne, quoy que l'on ait fait pour m'y engager, *me méfiant que, lorsque l'on seroit assuré du bienfait, on ne trouvât des prétextes pour se dispenser de la reconnoissance. Ce n'est pas Sa Sainteté ni le Cardinal neveu qui seroient capables de penser ainsi, mais il y a en cette cour tant de gens attentifs à m'empescher de recueillir le fruit de leurs bonnes dispositions que*[2] j'ay crû que je ne pouvois prendre là-dessus trop de précautions. C'est donc pour cela que, lorsqu'on m'a fait entendre que *le Saint Père estoit tout aussi sensible que S. M. pouvoit jamais le souhaiter à la marque d'attention qu'Elle lui donnoit, mais que sa santé et certains ménagements lui auroient fait désirer que je n'eusse point insisté pour une audience, j'ay répondu qu'il estoit trop juste que j'attendisse autant qu'Elle juge convenable, et que ce seroit mesme, si Elle l'ordonnoit aussi, jusques à ce que je pusse me mettre en public; mais que, comme il m'avoit esté prescrit d'apprendre d'Elle-mesme si je pouvois assurer le Roy qu'Elle estoit contente, je ne pouvois sur cela remplir mes ordres qu'en rapportant ses propres expressions, à moins que l'on ne mît en estat de donner à S. M. de telles preuves des sentiments de Sa Sainteté qu'elles puissent m'autoriser à croire qu'elles feroient le même effet*[3]...

« Au reste, je n'ay pas manqué à préparer le Cardinal Corsini aux délais indispensables pour les termes des payemens... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 745, fol. 377 v° et 378 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. En chiffres.
2. En chiffres.
3. En chiffres.

3782. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 1er janvier 1734.

« ... Deux députés du chapitre de Saint-Jean-de-Latran me sont venus apporter une boëtte de médailles, avec le revers de la façade, pareille à celle que j'ay esté chargé de vous envoyer et à M. le Cardinal de Fleury, et m'ont appris que l'on avoit volé la nuit un morceau du bronze qui forme le manteau de la figure d'Henri IV, ce qui a déjà fait prendre la précaution de fermer avec des poutres les arcades du portique où les grilles manquent encore. Je croy aussi que l'on sera obligé d'en mettre une à hau-

teur d'appuy, avec des pointes de fer, à l'entrée du lieu où elle est située. Le Pape a donné des ordres pour que l'on fît une rigoureuse recherche des autheurs de ce vol... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3783. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 3 janvier 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 17 décembre, à laquelle j'ai peu de choses à répondre. Il y a apparence que la tête a tourné à votre conteur de songe, car on n'a jamais rien vu de si pauvre que tout ce qu'il vous débite, et il n'est pas aisé à comprendre qu'il trouve des gens assez sots pour l'écouter.

Le Pape est trop éclairé pour mal faire.

Pour vous tirer un peu de votre mélancolie, je vous dirai que j'ay montré au Roy votre tableau. S. M. en a été très contente et il n'y a personne de tous ceux qui l'ont vu qui n'en aye été charmé; enfin il fait l'admiration de tout le monde, et il faut avouer que c'est un beau morceau.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Si vous m'envoyez un état juste de la maladie de votre femme, il y a icy de meilleurs médecins qu'à Rome.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 132.

3784. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 7 janvier 1734.

Monseigneur, — Tout ce que V. G. m'écrit au sujet des Italiens est très vrai; la preuve en est récente. Lundi matin, deux abbés discouroient devant notre porte; l'un disoit à l'autre : « Savez-vous que les affaires des François vont très mal en Italie? » — l'autre reprit : « Je le sais, et plus mal elles ne peuvent aller. » Ce fut le même jour qu'il arriva un courier au Cardinal Alex. Albani qui apportoit la nouvelle de la prise du château de Milan. Si c'est ainsi que les choses vont mal pour les François, il seroit très curieux de savoir comment il faudroit qu'elles allassent pour aller bien.

V. G. trouvera cy-joint un petit détail que j'ai écrit au sujet du

jeu, auquel on n'a rien compris dans ce que j'en ai envoyé, quoique ce soit un de ceux qui travaille à ce jeu qui l'ait composé, et que le petit livre que j'y avois joint soit très estimé et recherché des amateurs de ce jeu; je ne sais si j'aurai le bonheur de me faire entendre, car je ne suis point né pour ces sortes de détails, et que je n'y jouë jamais, mais j'en ai comme une espèce de théorie que je lui envoye et que peut-être on entendra à peu près. V. G. me fera la grâce de me dire si elle y aura compris quelque chose; on peut beaucoup gagner à ce jeu; mais il est difficile. M. *Poerson* y avoit gagné une fois cinq mille sept cens écus romains, qui font environ trente mille livres de notre monnoye. Nous avons à Rome un banquier qui n'est riche que par ce jeu; mais on trouve peu de ses pareils; au contraire, on en trouve beaucoup de ruinés. Le dernier Pape l'avoit deffendu, sous peine de punition corporelle; à présent on grâcieuse fort ceux qui y mettent; vérité en deçà, erreur en delà; les différentes circonstances changent les choses, ce qui étoit noir en un temps devient blanc en un autre.

La princesse de Piombino fut enterrée le dernier jour de l'année; c'étoit une dame très estimée ici; voilà la plus grande partie de Rome en deuil par la grande famille qu'elle a et par les alliances qu'elle a faites[1].

Le Cardinal Alex. Albani a, comme je l'ai dit à V. G., vendu toutes ses antiquitez. Je vis il y a quelques jours chez un de mes amis vingt mille écus romains qu'on alloit lui porter; on lui en avoit déjà envoyé autant. Tout cet argent et le reste qu'on lui donnera provient du jeu dont nous avons parlé. Le Pape fait mettre au Capitole tous ces beaux morceaux, et ce sera pour l'avenir une belle mémoire à Sa Sainteté.

Je n'aurois jamais cru que la guerre qui sera, s'il plaît au Seigneur, si glorieuse au Roy, pourroit me faire quelque tort. J'avois, par ordre du roy de Pologne deffunt, commencé un tableau assez chargé d'ouvrage; on m'écrit que le fils ne sera pas dans les mêmes sentimens de son père, qui, ayant vu en son païs quelques bagatelles gravées d'après mes petits ouvrages, dont il avoit été assez content pour en faire demander; mais il n'y faut plus penser.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 134.

= 1. Dona Hippolyte-Ludovici Buoncompagni, princesse de Piombino, âgée de soixante-treize ans, dont les obsèques se firent avec beaucoup de magnificence, le 2 janvier, dans l'église de Saint-Ignace ; elle laissa une fille, Anne-Marie, mariée au duc Salviati.

3785. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, le 8 janvier 1734.

« ... J'ay lieu de plus en plus de me confirmer, Monsieur, dans l'opinion que *le Pape voudroit bien être informé de ce que le Roy comptoit donner pour la façade de Saint-Jean-de-Latran, sans être obligé de m'accorder une audiance; mais, à la manière dont je continue de m'expliquer sur cela, il sera mal aisé qu'il s'en deffende ou que je n'obtienne un équivalent meilleur et plus utile aux affaires de V. M. Le Cardinal Otthoboni a esté employé pour me représenter que le don du Roy ne devoit se regarder que comme une aumosne que le Roy faisoit au chapitre de cette église, et que dès lors il seroit indécent que je prétendisse exiger rien de Sa Sainteté en reconnoissance; à quoy j'ay répondu que ce seroit tout ce qu'on voudroit, mais que S. M. ne s'y étant déterminée que sur ce que le Pape m'avoit chargé lui-mesme de luy témoigner combien il seroit sensible à cette marque de son attention, c'estoit bien le moins qu'il me mît en état de l'asseurer que Sa Sainteté estoit contente et que tout ce qui dépendoit de moy estoit de luy laisser le choix ou de me le dire, ou de m'en donner des preuves qui pussent agréer autant que ses propres expressions. Le Cardinal Corsini, qui sent bien que j'ay raison et qui n'a pas oublié les instances qu'il m'a faites, est dans un grand embarras, faute de vouloir parler comme il conviendroit au Pape; mais pourveu que vous ayez la bonté de m'appuyer, un peu plus tôt ou un peu plus tard, cela ne peut finir qu'à la satisfaction de S. M.*[1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Tout ce passage est chiffré.

3786. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie de peinture.

9 janvier 1734. — ... Ensuite, le secrétaire a fait la lecture des lettres écrites à l'Académie par M. *Serre* le fils, *Wleughels*, etc.

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 135.

3787. — D'Antin a Wleughels.

A Marly, le 9 janvier 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 24 décembre. Je suis fort aise de ce que vous me mandez qui s'est passé au sujet de la fête de Sainte-Lucie, et je ne suis point surpris de la magnificence de M. l'Ambassadeur; il me paroît effectivement qu'il a eu belle et nombreuse compagnie.

Vous ne sçauriez me faire un plus grand plaisir que de me mander que les choses sont en bon train dans l'Académie et qu'on y employe bien son temps.

Vous n'aurez pas tardé à apprendre la prise du château de Milan[1], et, dans la suite, il y a apparence que vous serez plus promptement informé des nouvelles de la guerre, parce qu'elle se fera plus près de vous.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Vous ne serez pas fâché d'apprendre que la Reine est grosse.

Le détail de la bataille des Turcs paroît; l'action est complète pour eux, et Koulikan paroît sans aucune ressource[2] (*sic*).

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 134.

= 1. Un courrier expédié par le roi de Sardaigne apporta, le 3 janvier, au cardinal Alexandre Albani, la nouvelle de la prise du château de Milan.

2. Il est fait allusion à la bataille livrée par les Persans sous la conduite de Thamasp Kouli-Khan aux Turcs, qui furent complètement défaits, et leur chef, Topal Osman, tué; mais dans un premier combat, le 22 octobre, les Turcs avaient été victorieux.

3788. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 11 janvier 1734.

Monseigneur, — Quoique je ne me glorifie pas beaucoup que mes affaires soient mêlées avec celles des puissances, et qu'ils les fassent réussir à mon désavantage, j'en suis, j'assure V. G., entièrement consolé; pourvu qu'elle ne m'abandonne point, je serai toujours trop heureux.

Je ne lui dirai rien des discours qu'on fait ici; je ne lui en ai dit que trop pour lui faire comprendre combien ce peuple veut

bien grossièrement s'abuser. Le Cardinal Cinfuegos l'amuse toujours avec ses petits contes; il a tué trois fois M. le maréchal de Villars, et comme, Dieu merci, il ne s'en porte que mieux, il l'envoye à présent en Allemagne commander sur le Rhin; apparament qu'il lui nuit ici. J'espère que, cet été, nous enverrons à V. G. deux figures dont elle sera contente; on y met tous les soins possibles, et ceux qui les font y trouveront double profit : envoyer de belles choses de leur main et faire une étude considérable dont ils se ressentiront toute leur vie.

Je n'ai pas manqué de dire à Mme Poerson ce que V. G. m'a ordonné; elle s'en trouve très honorée et la remercie très humblement; c'est un exemple de vertu qui vit ici très saintement. Elle a été indisposée d'un vilain rhume. Dieu merci, elle va beaucoup mieux et j'espère que le printemps la rétablira entièrement, mais elle a une grande maladie qui est quatre-vingt-deux ou trois ans et qui augmente tous les jours.

M. Alexandre Albani a encore une petite réserve; ce sont pour environ sept ou huit mille écus, tant en tableaux, desseins, médailles, antiquitez, tant bronze qu'urne et marbre qui sont d'une grande beauté; mais cela ne lui durera guères.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 147.

3789. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 12 janvier 1734.

« ... Le Roy est persuadé que vous sçaurez tirer party du présent que S. M. s'est portée à faire pour l'église de Saint-Jean-de-Latran. Vous n'y trouverez certainement pas d'obstacle dans ce que l'on pourroit mander d'icy sur ce présent, qui y est ignoré et qui continuera de l'être tant que vous nous marquerez désirer pour le succès de vos veües qu'il le soit... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 744. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3790. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 13 janvier 1734.

« ... Nous souhaitons que le vol fait sur la statuë d'Henry IV,

si l'on ne parvient pas à en découvrir les auteurs, serve du moins à la faire garder à l'avenir plus soigneusement, car nous conjecturons de ce que vous nous dites qu'elle estoit jusqu'à présent demeurée dans un lieu ouvert nuit et jour à tout le monde... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3791. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 14 janvier 1734.

Monseigneur, — Ce que les élèves avoient à faire pour M. l'Ambassadeur est fini et fut placé dans son salon le jour qu'on y fit la fête de Sainte-Lucie; c'étoit des bas-reliefs feints de stuc, dont il a été content.

On attend icy l'épouse du vice-roy de Naples qui vient, dit-on, habiter un palais qui est vis-à-vis le nôtre[1]. Elle vient avec d'autres dames napolitaines qui ne veulent pas demeurer à Naples; mais, de tout ceci, il n'en est peut-être rien, car on dit tant de choses dont on ne peut rien assurer, même pour ainsi dire, de ce qui se passe sous nos fenêtres.

Les deux fils de M. le duc de Saint-Aignan arrivèrent ici lundi dernier. Ils ont vu commencer et finir le siège du château de Milan; ils nous ont dit que de là on étoit allé faire les sièges de Novare et de Tortonne. Je suis ravi que V. G. soit à Versailles et qu'elle y soit en bonne santé. Je prie Dieu qu'elle continue; ici il fait un grand froid depuis trois ou quatre jours, ce qui enrhume bien du monde. Au reste, le temps est fort beau.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 138.

= 1. La comtesse Visconti quitta Naples le 2 mars et arriva à Rome le 8 mars; elle descendit au monastère Saint-Dominique et Saint-Sixte, où elle devait séjourner durant la guerre avec l'Espagne.

3792. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 15 janvier 1734.

« ... On continue à faire auprès de moy toutes sortes de tentatives pour m'engager à déclarer la somme dont le Roy est dans la

volonté de contribuer à la façade de Saint-Jean-de-Latran, sans me procurer d'audiance, ny mesme, si l'on pouvoit, aucune marque de la satisfaction de S. S.; mais je suis ferme à répondre qu'ayant des ordres contraires, je ne le pourrois sans manquer à mes devoirs; que je ne puis m'empescher d'estre surpris qu'on veuille mettre en négociation ce qui se réduit à sçavoir si le Pape agrée ou non ce que S. M. n'a fait que dans la vuë de luy plaire; que, s'il a changé de sentiment, il doit suffire que l'on me mette en estat de le mander, et que, s'il pense toujours ainsi qu'il me l'a témoigné luy-mesme, c'est bien le moins que le Roy ait quelque assurance, ou de sa bouche ou par des effets, de sa sensibilité. *Comme je sçais que toutes ces difficultés ne viennent que de ceux qui cherchent à m'empêcher de recueillir le fruit de cette marque de l'attention de S. M., je me flatte que, par la manière dont vous vous en expliquerez avec le nonce, supposé qu'il ait esté chargé de vous en parler, ainsi que je m'y attends, soit à quiconque de ceux que l'on pourroit avoir engagés à vous en écrire ou à M. le Cardinal de Fleury (ce que je dis pour raison), il faudra toujours que l'on en revienne à m'accorder ce que je demande, et qu'il est si singulier que l'on me refuse, ou le Roy se trouvera conserver le mérite de ce qu'il avoit intention de faire, sans qu'il luy en coûte rien; et ne craignez pas que le Pape prenne la chose en mauvaise part, puisque je sçais bien certainement qu'il agit en cela contre son gré*[1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Tout ce passage est chiffré dans la dépêche.

3793. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 21 janvier 1734.

Monseigneur, — Si j'ai dit à V. G. quelque chose des nouvelles que débite ici le ministre de l'Empereur, c'est qu'il m'a paru curieux qu'un ministre d'un grand prince donnât pour vraies de pareilles balivernes, un Religieux, un prêtre, un Cardinal, un ambassadeur, tous caractères qui devroient en imposer; ce qui me paroît encore pour le moins aussi extraordinaire, c'est qu'il y ait des gens ici pour les écouter, ce qui est de plus, pour les croire.

Puisque V. G. me le permet, je mettrai dans ma première un petit détail circonstancié de la maladie de cette pauvre malheureuse, dont V. G. veut bien prendre pitié; je ne pourrai jamais rien faire pour lui montrer la sincérité de ma vive reconnoissance qui durera autant que ma vie.

J'ai eu une joie sans pareille d'apprendre par elle-même qu'elle a bien voulu présenter mon ouvrage au Roy, qui en a été content. Tout ce que V. G. a la bonté de me dire me fait un honneur au-dessus de ce que je pouvois jamais espérer. Je ferai mes efforts pour le mériter et pour me rendre digne des bontez dont elle me comble, que je n'oublierai jamais, étant, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 140.

3794. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Marly, le 23 janvier 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 7 avec le détail de votre jeu dont je ferai déchiffrer ce qu'on pourra, et je vois, par ce que vous me mandez, qu'il en est comme de tous les autres, beaucoup de ruinez et peu d'enrichis, et je trouve que le Pape deffunt avoit bien fait de le deffendre, puisque cela ne peut qu'entraîner la perte de bien des familles.

Le Pape a fait là une bonne acquisition, et il seroit fort à souhaiter, suivant ce que vous dites, que le Cardinal eût souvent pareille vente à faire.

Vous devez vous trouver bien glorifié que vos affaires tiennent à celles des puissances; mais il faut espérer que dans un temps moins agité l'on pourra penser à votre tableau; au surplus, c'est chose dont il faut se consoler.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Dites à Mme Poerson que j'ay reçeu sa lettre et que je la remercie de son attention et de tous ses bons souhaits.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 137.

3795. — Nouvelles de Rome des samedi 23 et mercredi 27 janvier 1734.

« ... Le Pape, voulant rendre les opéras à cette ville durant le prochain carnaval, donna mercredy [*20 janvier*] au gouverneur l'ordre de faire travailler en toute diligence à rétablir l'ancien théâtre de Tordinona avec quatre rangs de loges, auxquelles, ainsi que sur la porte principale, on mettra les armes de S. S. Lesdites loges se loueront chaque jour sans aucune distinction et il sera permis à toutes personnes d'en prendre le nombre dont elles auront besoin. Le dépositaire de la chambre a été chargé d'avancer tout l'argent nécessaire à l'architecte Gregorini, à qui l'on a confié le soin de remettre ledit théâtre en état et qui a promis qu'il le seroit au 10 du mois prochain. Le Pape a permis à quelqu'un de ses musiciens de suppléer à ce qui pourroit en manquer pour chanter dans lesdits opéras.

« ... On plaça lundy [*25 janvier*] la statue de marbre de S. S. dans sa nouvelle chapelle à Saint-Jean-de-Latran... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original. — Communiqué par M. Tausserat.

3796. — Chauvelin au Duc de Saint-Aignan.

A M[arly], le 26 janvier 1734.

« ... Vous avez très bien fait de tenir ferme pour l'audiance que vous souhaitiez. Le Roy vous laisse totalement le maître de faire usage ou non de ce qui regarde la gratification qu'il destinoit à Saint-Jean-de-Latran. Rien ne nous presse asseurément à cet égard, mais, soit de cette affaire, soit de notre situation, tâchez d'en tirer les partis les plus avantageux, et, en vérité, si elle ne doit pas faire effet, ce n'est pas la peine, ou du moins taschez de la diminuer; elle est ignorée de tout le monde... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3797. — Wleughels a d'Antin.

Le 29 janvier 1734.

Monseigneur, — Il est vrai qu'on étudie bien dans l'Académie;

il y a beaucoup d'émulation ; mais, comme je l'ai toujours dit à V. G., les sujets ne peuvent être égaux : *Slodts*, en sculpture, sûrement égalera *Bouchardon; Frontier*, qui est un des derniers pensionnaires qu'elle a envoyez, pourra devenir un bon sujet; je vis dernièrement une pensée de lui qui promet; nous aurons dans la suite l'œil sur l'éxécution, et je ferai mon possible pour qu'il profite du talent que la nature lui a donné; je lui montrerai plus que je ne peux faire; mais on dit toujours et on voit mieux qu'on ne peut exécuter. Après le souper il y a presque tous les jours une petite académie; on dessine d'après l'antique pendant environ deux heures, ce qui est une merveilleuse étude après qu'on a étudié le naturel, ce qui se fait avant souper.

Les Impériaux faisoient ici courir la nouvelle que les Turcs avoient été défaits par les Persans; mais un de mes amis m'en écrivit la vérité de Venise, ce que V. G. vient de me confirmer de sa propre main. Nous attendons à présent la prise de Tortone, ensuite de quoy les Allemands n'auront plus rien dans le Milanois; je ne sçais si par la rigueur du temps on pourra aller à Mantoue. Je croy que c'est la seule place forte qui reste en Italie du côté du Milanois. Il y a déjà quelques princesses qui sont sorties de Naples pour venir se réfugier ici.

Enfin le Pape a interposé son autorité au sujet des opéras. On travaille à force au théâtre de la cour de Nona[1], et dans peu il sera en état. Le Cardinal Cinfuegos y a demandé deux loges; on lui a fait répondre qu'il en pourroit prendre tant qu'il jugeroit à propos en payant, mais que S. S. ne vouloit pas qu'on y posât des armes, que c'étoit elle qui en faisoit la dépense et que tout le monde y seroit bien venu pour son argent, sans distinction que par le prix. Il a sur-le-champ dépêché un courier à l'Empereur à ce sujet; il faut qu'il n'ait pas de grandes affaires ici.

Mardi matin, mourut ici le Cardinal Falconieri[2]. Voilà un quatrième chapeau vacant; l'année passée, mourut M. de Gamaches, son bon ami, et qui tous les deux étoient grands ennemis de M. le Cardinal de Polignac. Cette Éminence croyoit bien devenir pape.

M. de la Rainie vient de mourir aussi; il y a très longtemps que l'esprit lui avoit tourné; on l'a trouvé dans sa chambre (qu'on a ouvert par justice) étendu sur le plancher, et trois gros chiens autour de lui qui le léchoient; on l'a porté chez les Picpus qui sont ici, où, peu de temps après, il a rendu l'esprit.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 141.

= 1. Il s'agit du théâtre de Tordenona, où les entrepreneurs de l'Opéra furent autorisés à faire exécuter pendant le Carnaval plusieurs divertissements en musique.

2. Les obsèques du Cardinal Alexandre Falconieri, mort du 24 au 25, à l'âge de soixante-dix-sept ans, furent célébrées le 25 janvier dans l'église de Saint-Jean-des-Florentins, où sa famille avait sa sépulture. Il ne laissa que 3,000 écus à sa famille et par testament institua les sieurs Melini et Nicolini ses légataires universels.

3798. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 29 janvier 1734.

« ... Puisque vous voulez bien, Monsieur, *vous reposer sur moi du party que je pourrai tirer de ce que S. M. est en volonté de donner pour la façade de Saint-Jean-de-Latran*[1], j'espère que tôt ou tard le moment viendra où *cet effet de sa libéralité ne sera pas inutile au bien de ses affaires...* »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Les passages en italiques sont chiffrés dans la dépêche.

3799. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 31 janvier 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 14. Je suis fort aise que ce qu'ont fait vos élèves pour M. l'Ambassadeur soit placé et qu'il en soit content.

Suivant ce que vous me mandez, Rome ne se trouvera pas mal de la quantité de dames qui doivent quitter Naples pour y venir habiter.

La gelée a repris ici tout de plus belle et il fait le plus beau temps du monde.

Je vous remercie de l'intérest que vous prenez à ma santé, et suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 139.

3800. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 4 février 1734.

Monseigneur, — J'ai appris par des personnes présentes, lorsque V. G. fit voir mon tableau au Roy, que, non seulement elle eut la bonté d'en dire du bien, mais encore de celui qui l'avoit fait; je suis si pénétré de cette grâce que je ne puis m'empêcher aujourd'hui de lui en présenter mes très humbles remerciemens. A présent, c'est une affaire de chirurgiens que la maladie de cette pauvre petite malheureuse. J'ai proposé à celui qui la pence de m'en écrire un discours un peu circonstancié; mais ni lui ni les autres chirurgiens ne sont pas capables en ce païs-ci de faire des rapports; je ne profiterai pas pour cette fois de la grâce que V. G. m'a offerte avec tant de bonté, vu que la malade va beaucoup mieux, Dieu merci, et qu'il y a tout sujet d'espérer depuis quinze jours, et je ne doute point que, si j'avois besoin de secours une autre fois, que je ne trouvasse V. G. toujours la même pour moi.

J'ai découvert ici un beau palais qui seroit à bon marché; il est grand, bien situé; il appartient aux Médicis qui s'en veulent défaire, à ce qu'on m'a assuré. Je ne m'en suis pas exactement informé, vu que je ne voudrois pas le faire par moi-même; et puis je ne croy pas la saison fort propre pour parler d'acquisition. Cependant, comme cela ne seroit pas d'une grosse dépense, que l'emplacement est beau et bon, j'ai cru en pouvoir faire part à V. G.; avec dix ou douze mille écus je croi qu'on en auroit raison.

Le Cardinal Falconieri a fait un testament où il y a plus de vanité que de réalité; il donne non seulement son bien, mais encore celui de ses neveux, qui en ont très besoin. Il laisse environ dix mille écus romains au roy d'Angleterre; mais on est sûr que ce testament n'aura pas lieu.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 145.

3801. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 4 février 1734.

« ... On a voulu m'engager à accorder la grâce des sbirres qui

ont pris la fuite pour se soustraire au châtiment qu'ils avoient mérité, en passant avec un prisonnier devant la porte principale de mon palais, mais je me suis deffendu d'y condescendre qu'ils n'eussent du moins subi quelques jours de prison, ou dans le lieu où ils sont, ou en cette ville... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3802. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 5 février 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 20 janvier, à laquelle je n'ay rien à répondre; il est bien vray qu'il est bien extraordinaire qu'un homme revêtu de tant de dignitez s'amuse à débiter des sornettes; mais c'est son affaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 141.

3803. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 5 février 1734.

« ... On a parlé d'ajouter un cinquième ordre de loges au nouveau théâtre, mais comme cela eût trop retardé l'ouverture des opéras, le Pape n'a pas voulu. On prétend qu'elle se fera sans faute le samedy, 13 de ce mois, et l'on travaille à disposer aussi le théâtre de la Paix sur le mesme plan que celui de Tordinona pour y donner au public des comédies pendant le carnaval... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3804. — Extrait de l'ordonnance du gouverneur de Rome rendue le 10 février 1734, au sujet des opéras a représenter dans le nouveau théatre de Tordinona.

Le premier article sert à rappeler celles cy-devant rendues concernant les théâtres.

Il est deffendu à toute sorte de personnes, par le second, de faire ajouter aucun ornement ou marque quelle qu'elle soit, à la

loge ou aux loges qu'on aura louées dans ledit théâtre, estant seulement permis d'y faire porter des sièges, coussins, etc.

On ne pourra, suivant le troisième, louer des loges d'un jour à l'autre; mais elles devront l'être le même jour qu'on voudra s'en servir.

Le quatrième porte que, pour éviter toute préférence, les loges à louer seront tirées au sort.

Il est dit par le cinquième que la clef de ces mêmes loges ne sera point remise à celuy qui les aura louées, mais qu'elle restera entre les mains de personnes à ce commises, et qui seront chargées d'ouvrir ces mêmes loges toutesfois et quantes elles en seront requises.

Enfin, pour obvier à ce qu'il soit loué des loges dans le dessein de les *revendre*, on marque un prix au-dessus duquel il est deffendu sous des peines de les vendre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. — Communiqué par M. Tausserat.

3805. — Nouvelles de Rome des samedy 13 et mercredy 17 février 1734.

« ... On donna samedy [*13 février*] la première représentation de l'Opéra sur le théâtre de Tordinona. Au lieu des armes du Pape, qu'on devoit mettre sur la porte principale, on y a posé l'inscription suivante : « Subsidio Pauperum et honesto Civium Oblectamento, Clementia Principis permisit... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original. — Communiqué par M. Tausserat.

3806. — D'Antin a Wleughels.

A Marly, le 14 février 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 29, par laquelle vous me rendez bon compte des études de nos pensionnaires ; continuez à bien donner tous vos soins pour bien employer les talens de ceux en qui vous trouvez d'heureuses dispositions.

Vous n'aurez pas tardé à apprendre la reddition de Tortone, aussi bien que celle de son château, ce qui nous rend entièrement maîtres de tout le Milanois.

Vous pourrez avoir encore bien d'autres réfugiez de Naples.

Je trouve fort sage le parti que le Pape a pris au sujet du théâtre de l'Opéra. Il a trouvé le moyen d'éviter bien des démêlez et des discussions qui ne pouvoient que lui donner toujours bien de la peine.

Je vous remercie de vos autres nouvelles; ne manquez pas de m'instruire exactement des choses qui en pourront valoir la peine et qui viendront à votre connoissance.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 144.

3807. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 16 février 1734.

« ... Je ne puis que vous répéter que le Roy s'en rapporte entièrement à vous sur l'affaire de Saint-Jean-de-Latran, dont il est très nécessaire de tirer un bon party... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3808. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 19 février 1734.

Monseigneur, — Je suis sans lettre de V. G. cet ordinaire; plaise à Dieu que ce ne soit aucune incommodité qui en puisse être la cause! Depuis que je n'ai eu l'honneur de lui écrire, nous avons eu ici la nouvelle de la prise de Tortone; ainsi les ennemis n'ont plus un pouce de terre dans tout le Milanois.

Le Cardinal Annibal Albani eut, ces jours passés, un grand démêlé avec le Pape au sujet des affaires de Pologne; il est parti de Rome mécontent et est allé en Sabine; c'est lui qui a fait faire la consultation des quatre théologiens au sujet du serment des Polonois, et qui en a envoyé la décision comme si elle étoit authorisée de S. S., qui, l'ayant appris, s'en est très fort scandalisée et s'en est plaint très haut au Cardinal, et on assure qu'il lui a levé le sceau[1]. Le Cardinal Cinfuegos a dépêché un courier à Vienne au sujet de l'Opéra, dont il attend incessamment le retour, ce qui n'a pas empêché qu'il ne commençât samedi der-

nier, et que tous les jours ceux qui veulent des premières loges ne les tirent au sort. M. l'Ambassadeur, soit par sort ou autrement, eut la première fois les deux meilleures du premier rang; il y parut avec un train magnifique; pendant la représentation, il envoya des rafraîchissemens dans les loges de toutes les dames et autres personnes distinguez, ce qui déplut merveilleusement à certaines gens; mais il faut qu'ils ayent patience, chacun vient à son tour. Voilà l'inscription qui se lit sur la porte du théâtre :

Subsidio Pauperum
et
Honesto Civium oblectamento
Clementia principis
Permisit.

Il y a à présent beaucoup d'étrangers à Rome de toute nation; hier, je trouvai, revenant de la messe, trois carosses dans la cour qui appartenoient à gens qui venoient voir l'appartement; il y avoit des dames qui me firent un beau compliment. Mardi au soir, arriva dans la nuit un courier pour le Pape de la part de dom Carlos, qui demande passage sur les terres ecclésiastiques pour aller dans le royaume de Naples[2].

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 150.

= 1. Le bruit courait en effet à Rome que le Pape devait retirer les sceaux au Cardinal Annibal Albani, qui devait ne conserver que le titre de camerlingue de la sainte Église, sans en exercer les fonctions.

2. Don Carlos quitta Florence, le 24 février, pour rejoindre l'armée espagnole qui devait attaquer le royaume de Naples; il arriva le 4 mars à Pérouse.

3809. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 19 février 1734.

« ... Malgré toutes les plaintes du Cardinal Cienfuegos, l'ouverture du nouveau théâtre se fit, Monsieur, samedy au soir, et depuis les opéras n'ont pas discontinué de s'y représenter tous les jours. On observe exactement le règlement que le gouverneur de Rome[1] a fait pour la distribution des loges, et M. le Chevalier de Saint-Georges a bien voulu s'y soumettre, affin de donner

l'exemple. L'on a vu aussi les Cardinaux Ottoboni, Borghese, Colonne, Caraffe et Laurent Altieri prendre indifféremment celles que le sort leur a données, et le dernier a mesme affecté d'en tirer une au hazard dans celles du second ordre, ainsy que M. Aldrovandi. Je compte de les inviter un de ces jours pour contribuer de ma part à établir l'indifférence de leur position et faire ma cour au Pape. A la première représentation, le billet de la première estant échu à l'Ambassadrice, les Allemans en redoublèrent leurs lamentations, en faisant entendre qu'ils y soupçonnoient de la supercherie; mais il leur aura esté facile de se détromper par celles qui nous sont tombées depuis. *J'ay observé de diminuer quelque chose des rafraîchissemens que je faisois distribuer au théâtre d'Alibert, sur l'insinuation que l'on m'a faite que Sa Sainteté m'en sçauroit gré, dans la crainte où elle estoit que cela ne donnât encore plus de jalousie aux Impériaux*[2]. Le Cardinal Cienfuegos avoit fait une dernière instance par écrit pour estre maintenu dans la possession de ses deux loges, mais il luy a esté répondu *par un billet que le Pape a voulu qui fût communiqué à M. Aldrovandi avant que de luy être envoyé*[2], qu'il n'estoit pas possible d'avoir égard à ses remontrances et qu'il n'y avoit rien dans le nouveau règlement qui pût porter prejudice à sa personne. *A quoi ce prélat s'est contenté d'ajouter*[2] : ny à sa représentation. Ledit Cardinal n'a pas laissé que de s'absenter par mauvaise humeur, et de l'examen des évêques qui se fit vendredy, et du consistoire que le Pape a tenu lundy matin. Comme les loges sont peintes, on y fait seulement porter des chaises; cependant, les premiers jours, j'ay affecté de me servir de celles de l'entrepreneur. *On donne des endroits pour les serrer, et d'abord on m'en avoit promis deux, ce qui ne s'étant pas exécuté parce que le gouverneur eut peur que cela ne donnât lieu à quelque nouvelle querelle, j'en ay pris à mon tour de l'inquiétude; mais, en ayant fait parler, M. Aldrovandi me rassura par un mot que j'ay de luy, où il est marqué que le traitement sera uniforme en tout*[2]. Lorsque je vais à l'Opéra sans l'Ambassadrice, j'observe aussi de ne prendre qu'une seule loge. On a fait des pasquinades sur l'inscription qui a esté placée au-dessus de la porte principale du nouveau théâtre, ainsy que sur la permission que le Pape a donnée à ses musiciens d'y représenter; mais, en attendant, ses volontés s'exécutent, les spectacles sont rétablis, et l'on connoist aujourd'hui que ce n'est point à

moy qu'on a dû se prendre des difficultés passées, mais au Cardinal Cienfuegos... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal Aldrovandi.
2. Passage chiffré.

3810. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 20 février 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 4. Vous devez être bien persuadé que je serai toujours fort aise de trouver les occasions de vous faire valoir.

Je me réjouis aussi que votre femme se porte mieux et qu'elle n'ait pas besoin de nos chirurgiens, qui sont pourtant meilleurs que ceux de Rome. Je feray usage de l'avis que vous me donnez du palais qui est à vendre à Rome, si le cas y échet.

Vous avez eu tort de tirer une lettre de change sur le s^r Denis hors de l'année de son exercice; mandez-moi pourquoi elle est plus forte qu'à l'ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O^1 1962, fol. 147.

3811. — Chauvelin au Duc de Saint-Aignan.

Le 23 février 1734.

« ... Je vous ay desjà marqué que vous pouviés prendre tel tems que vous jugeriés à propos pour la façade de Saint-Jean-de-Latran, et, assurément, si l'on ne doit pas nous en sçavoir un gré suffisant, il vaut autant épargner la somme... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3812. — D'Antin a Wleughels.

A Marly, le 27 février 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11 janvier[1]; je n'en entends point le commencement, ne sçachant ce que vous voulez dire par les puissances qui vous peuvent nuire.

Continuez toujours à m'écrire les discours qui se tiennent à Rome; quoy qu'on sçait le contraire, cela ne laisse pas que d'amuser; ce sont les ressources ordinaires de mauvaises affaires.

Vous faites bien d'envoyer de tems en tems des ouvrages de vos élèves pour faire voir au Roy les différents talents de ceux que vous élevez et que son argent n'est pas perdu. S'il y avoit quelques belles copies qui valussent la peine d'être montrées des peintres, cela ne laisseroit pas que de faire encore fort bien.

Le Pape a très bien fait de sauver les belles nippes de M. le Cardinal Al. Albani. Il fera fort bien de ne point laisser échapper ce reste de beautez dont il se défera bientôt.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 149.

= 1. Des lettres écrites bien après celle-ci étaient donc arrivées à une date antérieure. C'est ce qui explique la nécessité d'accuser réception de toute lettre reçue en mentionnant sa date.

3813. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 28 février 1734.

Monseigneur, — Les armées s'approchent de nous; hier, on eut nouvelle que le gros canon étoit arrivé à Aqua-Pendente, petitte ville à quelques vingt lieues d'ici, sur le chemin de Florence[1]. On dit que toutte cette armée qui passe sur l'État ecclésiastique, au nombre de vingt-cinq mille hommes, s'assemblera dans une plaine qui est en deçà de Tivoli près de Ponte-Lucano, et, de là, marchera vers le royaume de Naples, qui n'en est pas à dix lieues; il ne faut pas douter que la pluspart des Romains n'aille voir cette armée; il paroît ici beaucoup de déserteurs, à qui le Cardinal Belluga donne quelqu'argent, et qui, après avoir obtenu le pardon, rentrent dans leurs compagnies, ce Cardinal ayant permission de les absoudre.

Si, comme V. G. me l'a dit, il fait beau et froid à Paris, il fait le même temps ici, excepté que le froid n'a point cessé à Rome. Le Carnaval commence samedi prochain; nous aurons le bonheur d'avoir tous les jours M. l'Ambassadeur chez nous; il y a cette année beaucoup d'opéra et de comédie ici; le Pape veut que le peuple se divertisse; même il a donné permission d'en faire dans des maisons particulières, où il y a des femmes et des filles qui

jouent et qu'on dit qui font bien. Le peuple de ce païs-ci est né comédien; la noblesse ne dédaigne pas d'aller à ces divertissemens, même les Cardinaux.

Le Pape a eu un peu de goutte, mais du reste il se porte à merveille et est très fort.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 152.

= 1. D'après les nouvelles de Rome, en date du 3 mars, on reçut avis, le 26 février, que les troupes espagnoles, commandées par le comte de Montémar, étaient entrées dans les États ecclésiastiques et que leur avant-garde était arrivée à Aquapendente.

3814. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS.

Année 1734.

2 mars-9 décembre : audit sieur *Wleughels*, Directeur de ladite Académie de Rome, pour son payement des dépenses et fournitures qu'il a faites pour l'entretien de ladite Académie pendant la présente année 1734 (3 p.)	29,844 liv. 7 s.
11 avril 1735 : audit sieur *Duvivier*, tapissier, acompte des meubles qu'il fourni pour ladite Académie	6,400 »
Somme de ce chapitre	36,244 liv. 7 s.

3815. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 5 mars 1734.

Monseigneur, — Ce que V. G. me fait la grâce de me recommander au sujet des pensionnaires est mon unique occupation; je ne suis ici que pour cela, et puis, il s'agit de lui plaire; j'y mettrai toujours tous mes soins; on commence à aller dessiner dehors les fêtes et dimanches; c'est une très bonne étude; outre qu'elle apprend à bien faire le païsage, qui en est le but principal, elle enseigne encore à composer, car notre métier, de toute manière, n'est qu'une imitation du naturel.

Dans le commencement qu'on a joué l'opéra, il n'y alloit pas grand monde; c'étoit un peu par complaisance pour le Cardinal

Cinfuegos; on s'est cependant lassé de cette abstinence politique, et tous ces jours-ci le théâtre a été tout plain, et il est très grand; il y a aussi quantité de divertissemens chez les particuliers, même des comédies que le Pape a permises; ce bon prince n'oublie rien pour faire plaisir à son peuple.

Samedi dernier, comme je croy l'avoir écrit à V. G., commençea ici le Carnaval; ce même jour, le temps se gâta un peu; cependant, l'après-midi, il fit beau. Le roy d'Angleterre vint; le lundi, il y vint encore avec les deux princes ses enfants; le mardi, il y eut beaucoup de monde et les princes vinrent seuls. M. le Cardinal Corsini passa l'après-midi chez nous; il monta et vint voir cette pauvre petite malheureuse; il eut la bonté de s'entretenir auprès de son lit plus d'une demi-heure et lui fit beaucoup plus d'honnêteté que nous ne méritons.

L'armée d'Espagne s'avance près de Rome; samedi prochain, elle l'aura passé, elle arrive par trois différents chemins; il y a un très grand ordre et on se loue fort des officiers qui payent exactement; la moitié de Rome sortira pour voir l'armée qui est de vingt-cinq mille hommes. La semaine passée, M. le Cardinal Cinfuegos intima au prince Santobuono de payer encore à l'Empereur cinq mille écus; la princesse répondit qu'il prenne tout et que les Espagnols viennent bientôt, réponse qui mortifia extrêmement S. E., parce qu'elle fut faite en face de plusieurs seigneurs qui étoient présents.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 154.

3816. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Marly, le 6 mars 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 19 février. Prenés-vous en à la poste si vous n'avés pas reçeu de mes lettres, car je me pique d'une grande exactitude.

Il est bien vray qu'il ne reste plus rien à l'Empereur dans tout le Milanois. J'espère qu'il en sera bientôt de même dans le royaume de Naples, car Dieu bénit toujours les justes causes, et ce que l'Empereur vient d'accorder aux protestants à la diette de Ratisbonne ne lui attirera point les bénédictions du Seigneur.

Il est bien juste de soutenir ses amis dans les occasions; mais, en vérité, M. le Cardinal camerlingue prend avec bien de la chaleur les intérests de la maison de Saxe dans une affaire qui ne peut pas lui paroître juste.

Je ne suis point étonné de la magnificence de M. l'Ambassadeur; je la connois depuis longtemps, et M. le Cardinal Cinfuegos aura bien de la peine à faire changer ce que le Pape a réglé.

Je suis fort aise que notre dépense ne soit pas perduë et que les étrangers viennent avec affluence visiter notre palais.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 151.

3817. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 9 mars 1734.

« ... Je suis fort aise que le nouveau théâtre soit ouvert malgré les lamentations du Cardinal Cienfuegos. Vous avez fort bien fait de diminuer les rafraîchissements et vous vous estes parfaitement bien conduit sur tout cela... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 746. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3818. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 11 mars 1734.

Monseigneur, — J'ai eu tort de tirer une lettre de change sur M. Denis hors son mois d'exercice; mais je lui en écrivis avant et je ne savois pas qui étoit celui qui remplissoit la charge de M. Aubour. La somme que j'ai tirée n'est pas plus forte qu'à l'ordinaire; c'est le change qui fait ces variations; à cette occasion, j'ai vu tous les banquiers de Rome, et il n'y en a point de plus raisonnable que le comte Giraud, et il m'a fait quelque chose de meilleur marché que les autres. V. G. peut croire que je n'oublie rien de ce qui est de mon devoir, et j'ai vu différents changes avant que de prendre de l'argent.

Les trouppes espagnoles ont passé Rome et s'acheminent vers le royaume de Naples; beaucoup de gens sont sortis pour les aller voir; on en est très content, et ils marchent avec beaucoup de circonspection. On a eu avis que les Allemands, qui sont aux

confins, avoient volonté de brûler le pays de S. S.; mais on a envoyé de la cavalerie espagnole qui empêchera cette cruauté.

Quoique la duchesse Corsini soit au lit d'une fausse couche[1], on n'a pas laissé de donner samedi dernier un bal au palais, qu'on assure avoir été d'une magnificence surprenante; toute la noblesse de Rome s'y trouva; il y eut quatre-vingts dames toutes plus parées les unes que les autres. Nous en eûmes chez nous treize lundi dernier. Le roy d'Angleterre n'a manqué qu'un seul jour à y venir; nous eûmes mardi la princesse Corsini avec d'autres dames, et M. l'Ambassadeur m'a paru très content; tout est fini, Dieu merci, et nous voilà dans le carême.

Recevez, je vous prie, Mgr, les très humbles remerciemens de cette pauvre petite infortunée; elle est pénétrée de ce que V. G. a bien voulu descendre jusqu'à elle au sujet de sa maladie.

Permettez-moi d'y joindre les miens, l'assurant que je serai toute ma vie, Mgr, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Voilà encore un chapeau vacant par la mort du Cardinal Astorga[2]. Il arrive tous les jours des dames ici qui sortent de Naples; il y a aussi beaucoup de gentilshommes. Le comte Stella arriva hier. Un Caraffa que l'Empereur avoit mandé à Vienne passa dernièrement par ici; mais il a trouvé à propos de rester à Venise et de ne pas passer outre; on assure que don Carlos est arrivé ce matin à Monte-Rotonde, qui n'est qu'à quatre lieues d'ici[3]; il ne passera pas par Rome pour éviter le cérémonial. M. l'Ambassadeur est parti ce matin pour Monte-Rotonde, dont on dit qu'il reviendra ce soir.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 157.

= 1. Dona Ottavia Orsini accoucha, le 3 mars, de deux filles qui moururent le même jour.

2. Diégo d'Astorga, archevêque de Tolède, avait été créé Cardinal le 26 novembre 1727; la nouvelle de sa mort arriva le 6 mars au Cardinal Belluga.

3. Don Carlos arriva, le 15 mars, à Monterotundo et y reçut le Cardinal Acquaviva, les princes Corsini et autres personnages, qu'il retint à dîner; le duc de Saint-Aignan y vint l'après-midi.

3819. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 13 mars 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 28. Il est très permis à

M^rs les Romains d'avoir de la curiosité pour voir une belle armée. Ils feroient même fort bien d'aller volontaires à cette expédition; il seroit à souhaiter que l'absolution que donne M. le Cardinal Belluga empêchât ces malheureux de déserter comme ils font, car je ne sçaurois souffrir la perfidie.

Je vous souhaite un bon carnaval; le nôtre est fini et n'a pas fait tant de bruit que vous en aurez dans votre palais; faites-en bien les honneurs à M. et à Mme l'Ambassadrice; ils le méritent par toutes sortes d'endroits.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 153.

3820. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 18 mars 1734.

Monseigneur, — Si V. G. avoit présent devant ses yeux la lettre qu'elle me fit l'honneur de m'écrire le 23 janvier, elle seroit tout d'abord au fait de ce qu'elle n'entend pas dans ma lettre du 11 février[1]. Je lui avois dit dans ma lettre du 7 janvier que je n'aurois jamais cru que la guerre me dût faire quelque tort, cependant que la mort du roy de Pologne, qui la causoit, m'empêchoit de finir un tableau que j'avois commencé pour ce prince, etc., et V. G. me dit en réponse, à la fin de sa lettre du 23 : *Vous devez vous trouver bien glorifié que vos affaires tiennent à celles des puissances*, etc., ce qui me fit commencer ma lettre du onze ainsi : *Quoique je ne me glorifie pas beaucoup que mes affaires tiennent à celles des puissances*, etc., ce qu'elle auroit entendu d'abord, si elle s'étoit ressouvenuë de ce qu'elle m'avoit écrit le 23.

Aussitôt que la saison le permettra, j'enverrai à Paris quelque bonne copie des pensionnaires et, cet automne, j'espère envoyer deux belles figures de marbre et quelqu'autre tableau, et si on veut encore quelque buste, je croy que j'en pourrai envoyer; j'ai cependant acheté ces jours passez quatre scabellons de marbre que j'ai trouvez pour rien. Je les ai destinés, comme ils sont de beau marbre, pour les quatre coins de la chambre où est le dais avec ces bustes dessus. Si V. G. les souhaitte, je les ferai finir et les enverrai. On finit à présent les deux statues dont j'ai parlé ci-devant et qui sont le *Christ* de *Michel Ange* et la *Petite Julie qui joue aux osselets*, qui sont les *tales* des anciens.

Enfin, Mgr, j'ai fait comme les autres; avant-hier je fus voir le prince don Carlos, qui étoit à Monte-Rotondo, distant environ de Rome comme Paris l'est de Versailles. M. l'Ambassadeur y arriva sur le tard en bonne compagnie; j'eus l'honneur d'entrer dans sa chambre; c'est un prince bien fait; il y avoit un camp autour de ce bourg; nous vîmes en marche sept compagnies de cavalerie qui alloient à Tivoli et autant d'infanterie; l'artillerie étoit dans le camp, mais elle partit le lendemain; le duc de Montemar avoit pris les devants; le prince a couché hier à Tivoli et en est parti ce matin et va à Agnani, où on espère qu'il arrivera dans peu; c'est là où toute l'armée doit s'assembler. Le duc de Montemar dit à la princesse Ruspoli, avant que de partir, qu'il espéroit entrer dans Naples sans coup férir. Dieu le veuille et il y a apparence qu'il pronostique bien. Les troupes sont magnifiques. Je vis l'Infant revenir de la chasse. Ses gardes sont comme ceux du Roy; il en avoit encore avec luy d'autres vêtus de bleu, mais ils avoient de hauts bonets d'ours; tous les régiments sont bien vêtus, tout le monde se loue ici des Espagnols, et il est vrai qu'ils se font regretter même de leurs hôtes.

On eut avis ce matin qu'on voit des hauteurs de Frescati et d'Albane la mer couverte de voiles. Il y a eu dix ou douze Cardinaux qui ont été faire leur cour à Monte-Rotondo; le Cardinal Belluga ne le quittera point, à ce qu'on dit, non plus que le Cardinal Aquaviva, qui lui a fait présent d'un beau cheval richement caparaçonné. Le Cardinal Corsini lui a donné un fusil magnifique dont il fit essai sur-le-champ.

Si V. G. daigne entendre ce que les Italiens du génie contraire publient, elle s'ennuyera de bien des choses hors du vraisemblable et que, cependant, ils débitent très sérieusement. Hier, j'en entendois parler qui disoient que l'Empereur avoit fait entrer dans le royaume de Naples cent mille hommes, où il y en a dix tout au plus; qu'on alloit mettre l'armée de l'Infant entre deux feux; que les Allemands avoient envoyé demander passage au Pape; qu'ils étoient déjà débarqués à Ferrare et à Sinigaille et qui les auroient bientôt joints; que la flotte étoit déjà partie d'Angleterre et qu'elle étoit déjà dans la mer Adriatique; que les Anglois faisoient de grands magasins à Livourne, enfin que toute l'Italie étoit absolument perduë. Ils débitent toutes ces fadaises pour intimider le peuple et rassurer Naples, mais ils n'y réussissent pas autrement, puisqu'il arrive tous les jours des voitures remplies

de peuple qui fuit de ce païs-là, tant tout le monde est saisi de crainte, et il paroît très sûr que la flotte espagnole ne paroîtra pas devant Messine que tout le royaume de Sicile ne se rende, car les Espagnols y sont attendus avec grande dévotion. Je croi qu'il en est de même du royaume de Naples.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 159.

= 1. Wleughels veut dire le 11 janvier. D'après la présente lettre, il semblerait que cette lettre du 11 janvier doit être reportée au mois de février.

3821. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 20 mars 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 5. J'ay grande confiance en vous pour les études de nos élèves ; ainsi, je suis bien persuadé qu'ils employent bien leur temps. Il auroit été bien extraordinaire qu'à Rome il y eût un opéra et que les Italiens n'y eussent point pris de part, le goût de la nation ayant été de tout temps si fort marqué pour tout ce qui s'appelle spectacle.

Je vous fais mon compliment sur la bonne compagnie que vous avez euë ce carnaval, et je m'attends bien que vous n'aviez rien négligé pour que notre palais fût en honneur. Le vray moyen pour que les troupes ne déplaisent point dans leur passage, c'est qu'elles payent bien ce qu'elles prennent, et l'armée d'Espagne est bien disciplinée. Continuez à m'informer de ce qui viendra à votre connoissance, car tout est bon.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Envoyez-moi, aussitôt la présente reçeue, un Almanach de la cour de Rome pour la présente année, et, dans la suite, envoyez-m'en toujours un tous les ans, pouvant oublier de vous en parler, comme j'ay fait celle-cy.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 156.

3822. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 24 mars 1734.

Monseigneur, — Nous attendons ici la nouvelle que le prince

don Carlos soit entré dans le royaume de Naples; hier, une partie des habitans de Rome fut à Monte-Rotonde voir six mille hommes des troupes d'Espagne qui y devoient arriver. M. le comte de Saint-Aignan m'a dit aujourd'hui qu'on ne pouvoit pas voir de plus belles trouppes, mieux équipées, ni de plus beaux chevaux. Nous sommes ici à portée d'avoir des nouvelles; dès qu'on saura quelque chose de sûr, je ne manquerai pas d'en écrire à V. G.

La reine d'Angleterre n'est pas en bonne santé; on craint ici pour sa vie; cependant j'ai su aujourd'huy qu'elle est un peu mieux; c'est en vérité une sainte. M. le Cardinal camerlingue a eu quelque différent avec S. S. au sujet du roy de Pologne; on n'en sait pas les suites; mais personne n'approuve sa conduite; il tire de touttes ses menées environ huit mille écus de rente; cela semble peu pour se rendre odieux à tous les honnêtes gens; il paroît ici depuis deux jours un imprimé contre la réponse qu'il avoit lâchée aux parallèles des deux élections de Pologne. Il n'en étoit pas tout à fait l'auteur, mais il l'avoit fait naître et l'avoit comme adoptée; cet écrit, qui a pour titre : *Réplique à la réponse aux parallèles des deux élections de Pologne*, est de main de maître et fait grand bruit ici. Je ne crois pas que les ouvriers de S. É. ayent tentation d'y répondre. V. G. aura sans doute cet imprimé; il est en françois et en italien.

Il y a eu aujourd'hui consistoire et il en est sorti quatre Cardinaux : Aldovrandi[1], gouverneur; Pieri, général des Servites et théologien de S. S.; Cinci, d'une bonne famille et depuis peu archevêque de Bénévent, et Lanfredini, Florentin, homme, dit-on, d'un grand mérite; on est ici fort content de cette promotion; il n'y a que le moine, qui est un pauvre homme, mais le Pape l'a voulu Cardinal comme son ami; Rome sera ce soir toute éclairée et toute en feu.

Le Cardinal Cinfuegos, quoiqu'un peu mortifié, ne laisse pas que d'inventer et de lâcher quelques nouvelles à son ordinaire; il fait venir à présent par le pays ecclésiastique quarante mille Allemands qui vont passer incessamment ici autour; on a fait une sortie de Mantoue où on a tué vingt mille François; les vaisseaux de l'Empereur ont débarqué vingt-cinq mille hommes à Manfredonia[2] et que l'Empereur a assiégé Landau.

Il est sûr que, dans tout le royaume de Naples, il n'y a que huit mille Allemands; le vice-roy Visconti se retire et la cour de

Vienne a nommé Serbillon[3] pour prendre sa place; mais on est ici très en peine pour le cérémonial lorsqu'il arrivera, savoir si on lui fera les mêmes honneurs qu'au Visconti ; ces idées occupent les trois quarts des habitants de ce pays.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 163.

= 1. Pompée Aldovrandi de Bologne, nonce, patriarche de Jérusalem, Cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1752. — Séraphin Cenci, Romain, nonce, Cardinal de Sainte-Agnès-hors-les-Murs, mort en 1740. — Pierre-Marie Pieri, d'une pauvre et noble famille de la campagne de Sienne, Cardinal de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1743. — Jacques Lanfredini, Florentin, évêque d'Osimo, Cardinal de Sainte-Marie *in Portico*, mort en 1741.

2. Manfredonia, localité de la Capitanate, sur le golfe de Naples.

3. Le comte de Cerbellon, successeur désigné du vice-roi de Naples, arriva le 29 mars; mais il devait s'embarquer le surlendemain avec le vice-roi pour Barletta.

3823. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 27 mars 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11. Quand vous avez tiré quatre lettres de change sur un trésorier dans son année d'exercice, il faut compter cette année remplie et tirer sur celui qui est entré nouvellement en exercice, et je vous dirai, en passant, que j'aime mieux voir diminuer le montant desdites lettres de change que de le voir augmenter. Au surplus, je m'en rapporte fort à votre œconomie et je suis persuadé que vous y apportez tous vos soins, car voicy un temps où il est à propos de s'en tenir à l'absolu nécessaire.

Il y a apparence que les Espagnols feront bientôt parler d'eux dans le royaume de Naples. Comme Rome est un entrepost des nouvelles de ce qui s'y passera avant que d'arriver en ce païs-cy, instruisez-moy de tout ce qui viendra à votre connoissance de ces cantons-là.

Je vous félicite d'être délivré du Carnaval; les nombreuses compagnies n'auront pas laissé que de vous occuper.

Je souhaite une meilleure santé à votre femme et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 159.

3824. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 1er avril 1734.

Monseigneur, — Comme je le disois l'ordinaire dernier à V. G., on étoit dans l'attente d'apprendre l'entrée de l'Infant dans le royaume de Naples; on l'a suë; à présent, nous attendons la nouvelle de son arrivée dans la capitale; on assure ici qu'il y couchera samedi prochain, qui sera le troisième de ce mois, ce que nous souhaitons tous, comme aussi le souhaite la plus saine partie du pays. L'abbé du Mont-Cassin lui en a envoyé les clefs et lui a fait offre de quatre mille hommes et de lui en entretenir autant. Ce prince a fait publier une amnistie générale du roy son père qu'il a ratifié, en datte de Civita-Castellana; elle est en espagnol et en italien; c'est dans cet écrit qu'il est dit que le temps est venu de délivrer ces peuples de la vexation et de la tirannie des Allemands. Il y a quatre galères dans le port de Naples qui appartiennent à l'Empereur; elles se sont avisées de tirer sur les vaisseaux du roy d'Espagne. Le commandant leur a envoyé dire qu'elles ne badinassent pas davantage, que si elles continuoient qu'il les viendroit brûler dans le port; elles ont cessé sur-le-champ. Dimanche dernier, il arriva ici au soir plusieurs mulets chargés de pièces de huit et de pièces d'or; ils ont passé la nuit dans Rome et en sont partis le lundi matin; ils suivent l'armée; il n'y avoit que cinquante maîtres d'escorte; mais sur la route, et à quatre ou cinq lieues d'ici, ils en trouveront autant qu'ils en auront besoin; quoique don Carlos soit dans le royaume et bien près de la capitale, toute son armée ne l'a pas encore joint; il passe ici autour des compagnies tous les jours, et il y a encore des soldats à Monte-Fiasconne et à Viterbe.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. G., le Carnaval s'est bien passé chez nous; l'apartement n'a pas manqué de monde et M. l'Ambassadeur a été très satisfait, jusques-là qu'il me fit dire par un de ses gentilshommes qu'il viendroit me remercier; il eut affaire le dernier jour et laissa la compagnie. Je fus, le premier dimanche de carême, lui rendre grâce, et j'eus l'honneur de dîner avec lui.

J'espère, le premier ordinaire, avoir quelque bonne nouvelle à

mander à V. G., car il me paroît que le discours que M. de Montemar fit à la princesse Ruspoli s'accomplit, quand il lui dit qu'il entreroit ou qu'il espéroit entrer dans Naples sans coup férir; on assure qu'il a écrit ici qu'il s'étoit bien imaginé que les choses se passeroient doucement, mais non pas comme jusqu'ici il les a rencontrées.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Je prie V. G. de me pardonner si je la prie de faire remettre ce mot à M. l'abbé de Rotelin; c'est que, comme il y a un excellent médaille dedans, j'ai cherché une voye sûre pour qu'elle lui fût rendue.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 165.

3825. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 3 avril 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 18 mars. En vérité, il n'est point étonnant que j'aye oublié un article de votre lettre du 23 janvier, à la quantité que j'en reçois et que j'en écris.

Je serai charmé de voir arriver ici et de pouvoir présenter au Roy des ouvrages de son Académie de Rome; mais ne dégarnissez pas pour cela votre palais, voulant qu'il soit toujours au plus magnifique.

Je suis bien aise que vous ayez été voir don Carlos; c'est une vraye curiosité pour les Romains qui ont renoncé à l'art militaire depuis longtemps; mais je ne crois pas que M. le Cardinal Cinfuegos en soit si content que les autres. Si les Espagnols sont regrettez même de leurs hôtes, les Allemands n'en peuvent pas dire autant, puisque, d'ordinaire, ils s'approprient tout ce qu'ils trouvent dans les maisons. Il faut espérer que Dieu bénira l'entreprise, aussi bien que toutes les autres que le Roy fera ; tout est dans le meilleur état du monde pour ce qui nous regarde, et ces nouvelles sont plus seures que celles qui se débitent dans les caffez de Rome.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 162.

3826. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 8 avril 1734.

Monseigneur, — Il est bien vrai que je fais tout mon possible pour qu'on étudie bien dans l'Académie, et j'espère que de l'Académie on verra des gens en France qui auront pris ici le goût de la peinture; au moins, j'y mets toute mon étude.

Journellement on rencontre autour de Rome des troupes qui vont joindre l'armée de l'Infant; lorqu'on a demandé le passage au Pape, on ne lui a pas accusé juste le nombre; cela ne fait nul tort au pays, au contraire; on y voit des pistoles qui y étoient devenues très rares. Depuis que je n'ai eu l'honneur d'écrire à V. G., il y a eu une petite affaire à Muniano, ville et principauté de l'état de Naples. Deux mille cinq cens Allemands s'y étoient retranchez; c'est un quart de l'armée ennemie. M. le comte de Montemare l'ayant seu, a fait rester l'Infant à Mont-Cassin et est allé avec une partie de l'armée pour les rencontrer; mais ils ne l'ont pas attendu; ils ont brûlé quelque farine, dispersé le reste, abandonné leurs malades et laissé dix-huit pièces de canon; on a fait quelque prisonnier qui ont découvert les mines qu'ils avoient faites à Muniano. Du depuis, l'armée a rencontré un parti de housards qui alloient pour brûler le pays; on en a tué la plus grande partie, fait le reste prisonnier; il s'en est sauvé environ dix ou douze. L'Empereur, par des ordres tout ressens, demande encore une grosse contribution à la ville, lui promettant de lui envoyer par Trieste douze ou quinze mille hommes pour les soutenir; on voit ici la réponse que les principaux de la ville ont fait à S. M., par laquelle ils la remercient de ses bontez et lui disent que, pour de l'argent, ils lui ont tout donné, que les troupes viendroient trop tard, que les ayant abandonnez, ils ne peuvent autrement faire que de se rendre à un prince qui, avec une armée nombreuse, vient pour s'emparer d'un royaume qu'il a négligé; que ce prince paroît y avoir des prétentions légitimes, des manières plus humaines, etc. Il y avoit quatre galères dans le port et deux vaisseaux de guerre; les quatre galères ont gagné Messine par un temps calme et les deux vaisseaux sont restez. Suivant une lettre de M. le duc de Livia, que M. l'abbé Martelli et M. l'abbé Nicolini ont vue, le prince est à présent dans Naples, dont vraisemblablement nous aurons demain la confirmation.

V. G. trouvera ci-joint le petit almanach qu'elle souhaitte; il y a eu difficulté pour l'impression; certaines gens qui se font craindre en ce païs ne vouloient pas qu'on y mît le roy Stanislas; mais, après bien des dits et contredits, il y est, malgré tous les obstacles violens qu'ils y avoient formez.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 167.

3827. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 8 avril 1734.

« ... Tant que l'on s'abstiendra de me rechercher pour la somme que le Roy se proposoit de donner pour la façade de Saint-Jean-de-Latran, et que je ne verray pas quelque grand avantage à en espérer pour le bien des affaires de S. M., je n'en rappelleray assurément pas le souvenir, *n'ignorant pas que, dans la présente circonstance, des occasions ne lui manquent pas pour trouver à l'employer ailleurs encore plus utilement*[1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 747. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Passage chiffré.

3828. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 11 avril 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 24 du passé. Comme vous êtes à portée de sçavoir des nouvelles de ce que feront les troupes espagnoles dans le royaume de Naples, vous me ferez plaisir de m'en informer.

Je n'ai ni vu ni entendu parler de l'imprimé dont vous me faites mention; vous auriez dû me l'envoyer, s'il est venu à votre connoissance; vous sçavez que je suis curieux et que j'aime à être instruit.

Je suis bien aise qu'on soit content de la nouvelle promotion que le Pape vient de faire. Il y a de quoy rire des nouvelles que débite le Cardinal Cinfuegos. Il faut être bien dupe pour les croire, et vous n'êtes pas dans un pays où les dupes soient communes.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1962, fol. 164.

3829. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 15 avril 1734.

Monseigneur, — J'ai déjà répondu à V. G. au sujet de ce que j'ai tiré au commencement de cette année sur M. Denis. Je savois que M. Aubourg étoit mort, et j'ignorois qui pouvoit remplir sa place (ce que je ne sçais pas encore trop bien), et je cru que M. Denis pourroit bien me faire le plaisir de faire passer ma lettre au trésorier en exercice; c'est ce qui me fit la lui adresser. Je n'augmente point les sommes, et, au contraire, j'espère dorénavant les pouvoir diminuer; au moins, j'y mets toute mon industrie, car, en vérité, je sers de tout mon cœur et comme je le dois; mais nous ne sommes pas les maîtres des changes, qui seront toujours hauts, tandis que la guerre sera dans le pays; je ne touche pas un sol de plus; c'est, comme je le dis, les changes qui font cette augmentation.

Je ne peux encore donner à V. G. une nouvelle bien détaillée de ce qui se passe à Naples. Lundi dernier, on publia pour sûr que don Carlos étoit entré dans la ville le samedi et que des quatre châteaux qui y sont deux s'étoient déjà rendus[1], que le troisième capituloit au départ du courier; aujourd'hui, on publie que les châteaux sont prêts à se rendre, mais qu'ils veulent être forcez. Ce qui est très vrai, c'est que don Carlos est à Averse, principauté à deux petites lieues de Naples, qu'il a reçeu toute la noblesse chez le prince de Matalonne, qui n'est pas à trois lieues de la ville, où on lui a apporté les clefs, que les chemins pour venir l'y trouver ont été éclairez toute la nuit, tant il y avoit d'empressement à lui venir faire soumission; là, il a confirmé les privilèges du pays; après quoy, on a publié les raisons qui délient les peuples du serment fait à S. M. I. On n'a donc pas encore de nouvelles certaines de son entrée dans cette capitale, ni de la reddition des châteaux, ce qu'on attend incessamment. V. G. en aura peut-être la nouvelle par cet ordinaire, car M. l'Ambassadeur ne fait partir ses lettres que le vendredy, la nuit, tandis que nous sommes obligez de les mettre à la poste le jeudi, à midi.

La nuit du mardi au mercredi, on ôta les armes de l'Empereur qui étoient sur la porte du prince de Matalonne et on y mit celles du roy d'Espagne. Le peuple vit avec étonnement un changement si prompt. Il avoit eu ordre de l'Empereur de retourner à Naples, ce qu'il a fait; mais il a reçeu l'Infant chez lui avec toute la magnificence duë à un si grand prince; son frère, qui avoit eu ordre il y a quelque temps de passer à Vienne, en prit la route; mais il se trouva incommodé à Venise, s'y arrêta et, après, a jugé plus à propos de revenir ici.

Celui qui a reçeu l'Infant chez lui épousa, il y a deux ans, la sœur du connétable Colonne. Le vice-roy s'est sauvé de Naples[2]; il a emporté tout l'argent qu'il a pu, jusques à celui du public qui étoit déposé dans des lieux érigez ici pour sa sûreté; on dit qu'il s'embarque à Manfredonia pour, de là, passer à Venise et à Milan, sa patrie; mais il est plus vraysemblable qu'il aille à Vienne, où se trouve déjà son cousin qui gardoit le château de Milan; sa femme est toujours à Rome dans un couvent; elle a, depuis quatre ou cinq jours, licentié toute sa cour qui étoit assez grosse.

Il est vray que j'ai été assez occupé ce carnaval; je pouvois tout au plus faire quelque chose le matin; le carême me vange un peu de cette corvée et j'employe mon temps un peu mieux; ce qui me contente, c'est que tout le monde a été très satisfait et surtout M. l'Ambassadeur. Les Romains s'imaginoient que la guerre empêcheroit qu'on ne reçeut de la compagnie chez nous, et ils l'avoient publié; ils ont été stupéfaits des profusions qu'on y a répandues, et, en vérité, Mgr, ces bagatelles font autant d'honneur au Roy que les choses de la plus grande conséquence autre part.

On ne sait rien sur le Mantouan; on donne ici souvent des batailles imaginaires dont les gains sont selon le génie de ceux qui les forgent, mais qui ne vivent pas longtemps.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 170.

= 1. Le château d'Elme ne capitula que le 24 avril, et celui de l'Œuf le 1er mai.

2. Les troupes envoyées à la poursuite du comte Visconti le traquaient dans les environs d'Otrante, où il dut se réfugier.

3830. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 17 avril 1734.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du premier, remplie de fort bonnes nouvelles; mais j'en étois déjà informé; je ne laisse pas de vous être obligé de ce que vous m'en mandez et la confirmation en est toujours agréable.

Je suis bien aise que notre Académie ait été aussi fréquentée dans le carnaval que vous le dites, et que vous vous soyez attiré un remerciment en forme de M. l'Ambassadeur.

J'ai fait remettre en main propre la lettre que vous m'avez adressée pour M. l'abbé de Rotelin, et je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 167.

3831. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 21 avril 1734.

Monseigneur, — Voilà le beau temps revenu; nos pensionnaires, après Pâques, se disposent à partir pour aller étudier dans les palais; je leur ai déjà trouvé deux beaux tableaux à copier; cela ne laisse pas que d'être difficile, car, depuis un temps considérable qu'on fait copier ici, on a presque tout épuisé, et on voudroit bien envoyer du nouveau, que ce nouveau plût et fût profitable à celui qui y travaille; je tâcherai de joindre toutes ces circonstances. Il y a des palais où on vous donne permission, mais on ne veut pas descendre les tableaux, d'autres où on ne peut pas entrer comme Borguèse, etc.; à l'aide de nos connoissances, par le secours de nos amis, j'espère de trouver.

Il est sûr que, suivant les ordres de V. G., tout est au plus beau dans notre maison, et tous les Italiens, nation jalouse, l'avouent volontiers; j'ai fait plus, j'ai meublé le lieu où j'habite, qui ne répond pas trop mal au premier appartement; ce n'est pas en vérité pour moi, car, retiré dans un coin où je travaille, il n'y a que quelques bons tableaux et quantité d'études pour toute parure, et puis je sais et n'ai nullement oublié qui je suis; mais, pour répondre aux sages intentions de V. G., j'ai fait pour moi quelque dépense; elle me permit de prendre, il y a quelque temps,

du damas qui étoit de reste; nous ayant envoyé des tentures de tapisseries magnifiques, j'y ai joint ce qui manquoit pour finir une chambre; j'ai fait faire les chaises pareilles, ce qui fait un endroit beau et modeste; j'en ai meublé deux autres passablement; il y a des gens de considération qui me font l'honneur de venir au logis; je les reçois le moins mal que je peux; encore hier, le soir, il y avoit deux parents de S. S. : le marquis Nicolini et Martelli. Le Cardinal Corsini me fit dernièrement la grâce d'y passer du temps, et il fut si content du lieu où je le reçus qu'il me demandoit avant-hier si j'avois fini d'ajuster un cabinet et qu'il vouloit le venir voir; à tout ceci j'ai employé ce que j'épargne sur les appointemens que je reçois par la bonté de V. G., car, excepté quelque petit meuble qui sont à l'Académie, comme quelque table et quelque banquette que j'ai ôté de l'appartement d'en bas, lorsqu'elle a envoyé ces magnifiques tables que nous avons reçeues, tout le reste je l'ai fait faire sans être à charge à S. M., quoiqu'elle ait eu la bonté de m'écrire qu'elle entendoit que je fusse logé avec décore, et j'ai cru en cela répondre aux idées de V. G. qui me fait la grâce de me dire, dans celle que je viens de recevoir, qu'elle veut que tout soit au plus magnifique, ce qui fait, comme je lui disois dernièrement, un honneur qui n'est pas croyable dans un pays où on donne tout à l'apparence.

J'enverrai dans un mois ou deux des tableaux et, vers l'automne, deux belles statuës et quelqu'autres tableaux; j'ai pris la liberté de me servir, pour décorer une grande sale, de grandes copies que j'ai trouvé roulées dans l'Académie; elles sont véritablement très gâtées; je les ai étenduës et il couvre les murs assez bien, faute de tapisseries; pour moi, j'enverrai ce que l'on fait ici, tant pour montrer le profit qu'on y fait que pour s'en servir si l'on a besoin.

Les Allemands, de même que le Cardinal Cinfuegos, sont mélancoliques et taciturnes; s'ils s'échappent, ils ne s'échappent guères; lundi, cependant, ils annoncèrent que quarante mille Allemands étoient entrez dans la Romagne et qu'ils alloient à Naples; cette nouvelle mourut dès le lendemain. Le prince don Carlos est toujours à Averse et ne veut point entrer dans la ville que les châteaux ne soient rendus; on bat actuellement le château Saint-Elme, aussi bien que celui de Baie, qui est la forteresse du port; on assure ici que le prince fera les sièges de Capoue et de Gaiette. J'ai vu une lettre d'un colonel napolitain qui se nomme

le comte de Pianora ; elle est du 16 de ce mois ; il écrit à un de mes amis : « Notre vice-roy, dit-il, nous a vilainement abandonné et a emporté tout ce qu'il a pu, jusqu'au bien du public ; il a mieux aimé nous laisser en proie au vainqueur que de risquer le bien qu'il a mis à part ; nous l'avions suplié de rester, lui offrant nos forces et nos vies pour le service de S. M. Césarienne ; il n'a point eu d'égard à nos prières et s'est enfui ; pour moi, ne sachant absolument que faire, j'ai jugé à propos de suivre l'exemple de toute la noblesse, et, hier, j'eus l'honneur de baiser la main de l'Infant, notre souverain Seigneur, qui nous traitera mieux que les ingrats qui nous ont abandonné. »

Hier, M. le marquis Nicolini nous dit qu'il avoit des lettres de Posnanie qui lui apprennent que les choses vont autant bien qu'elles peuvent aller en Pologne ; tout le monde en est ravi en ce païs-ci ; cependant le comte Lagnasco, autant qu'il peut, détruit les vérités qu'on sait ici : il trouve des gens qui ont foi à ses nouvelles, mais en petite quantité, et on ne doute point que le Seigneur ne bénisse les armes du Roy, qui les employe pour une si juste cause.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 173.

3832. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 24 avril 1734.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 8 et vous remercie de toutes les bonnes nouvelles qu'elle contient. Nous avions déjà appris l'arrivée de don Carlos devant Naples et la députation qui lui a été faite, accompagnée de tous les témoignages de zèle qu'il pouvoit souhaiter.

A la façon dont se sont conduites les troupes espagnoles dans l'État ecclésiastique, bien loin d'avoir fait tort au pays, elles y auront fait grand bien et les Napolitains trouveront une grande différence entre la domination de don Carlos et celle des Allemands. Leur réponse à S. M. I. est dans toutes les règles et la vérité, car je crois qu'ils sont bien épuisez.

J'ay reçeu l'almanach qui me sera fort utile ; ne manquez pas tous les ans de me l'envoyer dès qu'il sera imprimé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 169.

3833. — CHAUVELIN AU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Le 27 avril 1734.

« ... Le Roy approuve fort le party que vous proposez de tenir à l'égard de la somme pour la façade de Saint-Jean-de-Latran... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 747. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

3834. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 28 avril 1734.

Monseigneur, — Depuis le temps que V. G. m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle souhaitoit que je lui envoyasse les nouvelles de ce qui se passe au royaume de Naples, je n'y ai pas manqué; je n'ai pas, à la vérité, écrit tout ce que l'on dit, parce que la pluspart des nouvelles qui se débitent dans les caffez, où je ne vais jamais, sont fausses, mais, jusqu'ici, ce que j'ai écrit est très vrai; il ne faut pas attendre ici des nouvelles de la maison de M. l'Ambassadeur; on y est d'une discrétion sans exemple, et on n'y dit rien que ce que tout le monde sait trois jours avant; en cela il ne veut pas tomber dans les deffauts qu'il reproche aux autres, et il a raison.

Le château de Baies s'est rendu à discrétion; aujourd'hui on dit que les trois autres châteaux se sont rendus, mais je n'ose encore l'assurer, car on a déjà tant varié sur ces nouvelles qu'il faut encore quelque jour pour apprendre la vérité, quoique nous ne soyons pas éloignez; mais il est sûr qu'ils ne peuvent pas durer. Le comte de Montemar veut, dit-on, faire un exemple du gouverneur du château Saint-Elme; c'est un Catalan, par conséquent un rebelle; sa femme est ici; elle est fille de Perlas, qui est tout à la cour de l'Empereur; elle a encore une sœur avec elle, qui est aussi mariée à Naples; il y a encore un frère qui est en prélature; tout cela est catalan. Le public dit, sans aucun fondement, que le vice-roi a passé à Mantoue et qu'il va conduire ici quarante mille hommes pour reprendre le royaume de Naples; mais il arrivera un peu tard. La vérité [est] qu'il est à

Barletta, petite ville du royaume, où il attend l'occasion de pouvoir échapper, étant proche de la mer; il y a quelque temps que M. le maréchal de Villars envoya ici un courier pour assurer S. S. qu'il avoit couvert le Parmesan et le Ferrarois. Les François ne sont qu'à huit milles de Ferrare; ils se sont étendus dans le Modénois, car les vivres commencent à devenir rares, aussi bien que les fourrages, n'ayant point eu d'eau jusqu'ici; s'il y a disette dans l'armée des alliez, V. G. peut s'imaginer comme on doit être dans Mantoue et aux alentours; on y meurt de nécessité, et il est vraisemblable qu'il faut que les Allemands fassent quelque coup de désespoir; mais M. de Villars est là.

Je ne dirai pas à V. G. les pauvretés qu'on débite ici; on ne parle plus tant à la vérité qu'on faisoit; les généraux sont consternez, mais le peu qui leur échappe est encore plus extravagant; j'aurois cru qu'on n'eût pu enchérir, mais je me suis trompé.

Le connétable Colonne a dépêché un courier à Vienne; on ne sait pas pourquoi; il est vraisemblable que c'est au sujet des affaires de Naples et des armes de l'Empire qu'il a sur sa porte. Les peintres sont occupez à présent à faire celles d'Espagne. Il y a quantité de princes ici qui, à présent, dépendent de cette couronne.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Vous trouverez l'imprimé que V. G. souhaite; je voudrois bien avoir celui du comte Lagnasco qui a donné sujet à cette réplique; mais il est rare, quoique mauvais; je croi qu'on a envoyé tous les exemplaires à l'Électeur de Saxe, n'ayant pas fait grande fortune ici.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 178.

3835. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 30 avril 1734.

Monseigneur, — J'ai tant cherché qu'à la fin j'ai trouvé l'écrit du comte Lagnasco. V. G., mieux que qui que ce soit, peut juger si je lui dis la vérité; si je n'ai pas envoyé sur-le-champ l'autre à V. G., c'est que je croyois que M. l'Ambassadeur en ayant distribué beaucoup et que des premiers elle en auroit eu; c'est un

peu gros pour envoyer en forme de lettre; doresnavant, je ne manquerai pas de lui envoyer ces petites curiositez, mais ce n'est pas sans peine que j'ai volé cette dernière; il convient de voir les deux écrits ensemble, on en juge plus facilement.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 181.

3836. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 1er may 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 15. Comme vous sçavez présentement sans doute le nom du trésorier qui a succédé au sieur Aubourg, vous vous adresserez à lui pour les lettres que vous aurez à tirer pour l'année courante.

Je suis très persuadé de votre œconomie et que vous ne faites que les dépenses absolument indispensables.

Quelques nouvelles que vous appreniez de Naples, instruisez moy toujours de ce qui se dit dans Rome, bon ou mauvais, n'importe.

M. de Visconti aura été bien heureux s'il a échapé aux Espagnols, et M. de Matalone prend le bon parti.

Si le carnaval a été contraire au travail, ainsi qu'il arrive partout, vous aurez, je compte bien, réparé le temps perdu, et de plus voicy la saison où il faut redoubler de jambes, et j'espère que les études de notre Académie en reprendront vigueur.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 173.

3837. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 5 mai 1734.

Monseigneur, — Je remercie très humblement V. G. de ce qu'elle a bien voulu faire remettre ma lettre à M. l'abbé de Rothelin; j'ai pris la liberté de la mettre dans le paquet parce qu'elle contenoit une médaille de conséquence, craignant que, si je l'exposois par quelqu'autre voie, qu'elle fût perdue; j'ai reçu sa réponse.

On eut nouvelle, après que j'eus mis mes lettres à la poste, de

la reddition du château Saint-Elme avec la garnison prisonnière. L'Infant a fait, dit-on, donner grâce au commandant, qui est Catalan; les deux autres châteaux doivent être rendus à présent; on assure que demain D. Carlos entrera dans Naples, y fera chanter le *Te Deum*. J'ai vu aujourd'hui une lettre de ce pays-là où on rend grâce à Dieu de l'heureuse arrivée de ce prince. Il arrive tous les jours des déserteurs de Capoue, qui entrent au service d'Espagne. M. le comte de Montemar leur a demandé pourquoi ils désertent ainsi; ils ont répondu qu'ils n'ont point à manger et qu'ils sont battus cruellement. On va assiéger Gaette, et on assure que, cette place prise, Capoue tombera d'elle-même. La guerre qu'on a fait jusqu'à présent dans le pays n'est pas meurtrière; il n'y a pas eu dix hommes de tuez, quoiqu'il y ait eu bien des coups de canon tirés, car la brèche étoit faite au château Saint-Elme, et on montoit à l'assaut lorsqu'ils ont crié miséricorde. Le vice-roy se trouve à présent à Tarente, ville aux confins de ce royaume, peu distante de la Sicile. Il court un bruit qu'il en vient de recevoir un secours de deux régimens, et que c'est faute d'avoir tenu dans ce trajet quelque barque armée; mais cela n'est peut-être pas vrai. Le général Merci a ordre d'ouvrir la campagne; il est devenu aveugle d'apoplexie, dont il a été attaqué; cependant quatre mille hommes qui étoient arrivés dans le Trantin ont eu ordre de rebrousser chemin et de retourner en Allemagne renforcer l'armée sur le Rhin, qui y est fort foible; on assure ici qu'on va déclarer la guerre au duc de Modène, dont on a intercepté une lettre qui demandoit secours aux Allemands, offrant de recevoir garnison dans ses places. M. le maréchal de Villars lui a, dit-on, offert de bonne grâce ses services, y ajoutant qu'il devroit changer d'air, et que celui de Bologne lui conviendroit beaucoup mieux; il l'a cru en partie, car il y a déjà envoyé ses effets; il a des tableaux bien précieux, et j'ai vu déjà S. A. à Bologne.

Je fus voir, lundi dernier, M. le connétable Colonne, à qui je demandai la permission de faire copier un bel Albane dans son palais, ce qu'il m'accorda de la meilleure grâce du monde; si V. G. trouve à propos de m'envoyer un mot en sa faveur, je lui montrerai; c'est un seigneur très honnête et très obligeant. Cet événement-ci l'embarasse beaucoup par les grands biens qu'il a en Sicile, qui sont encore à la bienséance de l'Empereur.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Il court ici un bon mot de M. le maréchal de Villars, à qui le roi de Sardaigne demandoit, ces jours passez, combien l'Empereur se trouvoit de monde dans la Lombardie : « Il peut y avoir cent quarante mille hommes. — Comment ceci peut-il être? — Cela est facile à compter, dit-il, quarante mille hommes dans tout le Mantouan, et cent mille dans le Milanois au service de Votre Majesté. »

Les nouvelles varient ici si fort au sujet du roy Stanislas que je prierois V. G. de nous en donner quelque chose d'assuré. Voilà un petit imprimé qui peut-être lui fera plaisir.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 181.

3838. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 9 may 1734.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 21 avril. Effectivement, voilà le beau temps revenu pour les sculpteurs et pour les peintres, car l'hiver il n'y a guères moyen de travailler à de pareils ouvrages. Il me semble que vous avez assez de permission pour voir les belles choses qui sont dans les différents palais.

Je suis bien aise de l'assurance que vous me donnez que le nôtre soit au plus beau. L'envoi que vous ferez sera le très bien venu, car il est bon de montrer au Roy, de temps en temps, des fruits de la dépense qu'il fait à Rome.

Je vous remercie de vos nouvelles; les Espagnols pourront faire sans peine toutes leurs expéditions dans le royaume de Naples; car il y a apparence que MM. les Allemands veulent s'amuser avec nous. L'exemple de votre comte de Pianora aura été peu contredit. Le 4 de ce mois, M. le maréchal de Berwick a forcé les lignes d'Etlingue. M. le duc de Noailles avoit l'attaque de la droite, qui est le seul endroit où il s'est fait un peu de résistance; tout le reste a abandonné les lignes; en même temps, M. d'Asfeld a jetté un pont sur le Rhin[1], et tout cela s'est passé en présence de M. le prince Eugène, ce qui marque bien de la foiblesse des forces qu'il a.

M. de Belle-Isle s'étoit rendu maître, le 2, du château de Traerback[2], qui est une place quasi imprenable.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — La résistance ayant été médiocre et même très foible,

il y a eu très peu de perte [3]; cependant M. d'Espernon, mon petit-fils, y a été blessé légèrement à la teste; on m'assure que ce n'est rien; j'en attends des nouvelles sûres.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 177.

= 1. Le marquis d'Asfeld passa le Rhin avec trente bataillons en face de Manheim.

2. Le siège de ce château avait commencé le 25 avril; le 2 mai, après la prise d'un ouvrage avancé par les grenadiers du régiment de la Couronne, la garnison, forte de 300 hommes, demanda à capituler et sortit le 4 mai pour se retirer à Coblentz.

3. A l'attaque des lignes d'Etlingen, il y eut environ soixante soldats tués ou blessés; les lieutenants-colonels des régiments de Piémont et de Boulonnois furent blessés, le second grièvement.

3839. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 13 mai 1734.

Monseigneur, — Samedi dernier, il arriva un courrier au Cardinal Cinfuegos qui lui apportoit la nouvelle que les Allemands avoient passé le Pô. Ce fut un triomphe dans la maison du Cardinal, et, à la vérité, une consternation chez tous ceux qui aiment la France. Ce ministre en donna part à ceux qui s'y intéressoient, et encore à ceux qui ne s'y intéressoient pas. Le dimanche et le lundi se passèrent en triomphe et en railleries, et je vis deux lettres venant de Bologne au Sénateur de Rome qui faisoient sonner très haut ce passage, disant qu'on le devoit regarder comme une des plus fameuses victoires qu'on pût remporter en Italie, quoiqu'il n'y eût pas de sang répandu. Je vis ces lettres le lundi matin; mais, le soir même, on vit arriver un courrier de M. le maréchal de Villars qui nous apprit que les Allemands avoient été battus à Borgoforte. Le lendemain, la nouvelle s'en répandit dans Rome, et ce passage victorieux, qui devoit faire trembler toute l'Italie, s'est réduit jusqu'à présent à s'être fait battre, comme l'a écrit M. de Villars.

M. le comte de Broillo est tombé; il a été fort étourdi de sa chute; on espère cependant qu'elle n'aura point de méchante suite. V. G. saura cette nouvelle avant que ma lettre lui parvienne; c'est pourquoi je ne lui détaille pas. Elle aura seu que le roi de Sardaigne a chargé en personne avec une bravoure digne de son nom. J'avois vu, le matin de ce lundi, entre les mains de M. le comte du Bour,

anglois, une lettre qu'il venoit de recevoir du comte de Montemar, où il lui faisoit part que le château Neuf, de Naples, s'étoit rendu avec la garnison prisonnière de guerre; que l'Infant devoit faire son entrée dans cette capitale, mais qu'il ne l'accompagneroit pas, parce qu'il partoit dans ce moment pour aller attaquer le vice-roi, qui étoit à Tarente avec quelque renfort qui lui étoit venu par mer; du depuis, nous avons appris l'heureuse entrée de don Carlos avec tous les honneurs dus à un si grand prince; que la procession qu'on avoit retardée pour le jour de son entrée a été accomplie; que le miracle de saint Janvier s'est manifesté en trois minutes de temps, miracle qu'on assure être extraordinaire par la brièveté du temps, ce qui a réjoui tout le peuple qui a donné mille bénédictions à son prince. Je ne dis point à V. G. ce qu'on publia dans Rome à l'arrivée de l'expres de M. le maréchal de Villars, discours si extravagants qu'on aura peine à croire que des hommes puissent inventer et débiter pareilles balivernes; jusques là qu'il fut publié que ce courier ne venoit point de l'armée, mais bien de Paris, pour faire savoir que la Reine étoit accouchée de deux enfans; et on en dit encore d'autres non moins ridicules, car chacun en fait selon son génie; mais on leur feroit trop d'honneur de les rapporter. Je ne manquerai pas, s'il plait à Dieu, d'envoyer à V. G. toujours le petit almanach; si j'avois su qu'il lui pût faire plaisir, j'aurois prévenu sa demande; je lui serai toujours infiniment obligé lorsqu'elle me donnera occasion de la servir; plût à Dieu que ce fût en affaire de plus grande conséquence.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 187.

3840. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 15 may 1734.

Je reçois, Monsieur, vos deux lettres du 28 et du 30, avec tous les imprimez que vous m'avez envoyez. Continuez à m'envoyer tous ceux qui paroîtront sur les affaires, car nous ne les recevons pas tous exactement. Je vous dispense de m'écrire toutes les sornettes qu'on dit; mais je vous demande toutes les nouvelles qui se débitent dans Rome pour les comparer à autre chose. Nous étions instruits de la reddition des châteaux de Naples et de Bayes,

et les affaires de ce côté-là ne peuvent mieux aller, aussi bien que les nôtres sur le Rhin.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 182.

3841. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 20 mai 1734.

Monseigneur, — Si on secondoit mes soins, assurément voilà le temps où les études reprendroient vigueur; on me promet de tous côtés de me laisser copier; mais les maîtres des tableaux sont à la campagne; il y a déjà deux pensionnaires qui avancent bien deux copies, et j'aurai, que je croi, incessamment de quoi occuper deux autres; les sculpteurs finissent leurs statuës, et j'ai lieu de croire que V. G. sera contente.

J'ai sû le nom et la demeure du nouveau thrésorier; ainsi, il n'y aura plus d'erreur. J'espère faire quelque épargne cette année. En vérité, Mgr, il n'y a rien que je ne fasse pour tâcher de mériter vos bontez, et si j'ai tiré au 15 de ce mois, c'est que j'ai trouvé le change baissé, et j'ai eu peur que, n'en profitant pas, j'eusse dans quelque jour trouvé l'argent plus haut. Je pouvois bien attendre encore quelque jour, et, ce que j'ai, j'espère le pousser loin, quoique j'aie le loyer à payer.

Lundi dernier, vers le midi, il arriva un courier au Pape qui lui apporta la nouvelle comme, le jour avant, le prince don Carlos avoit été proclamé dans Naples roi de Naples et de Sicile, avec toute la solennité possible, au grand contentement de la noblesse et du peuple. On ne parle que des réjouissances qu'on fait dans le pays; et les habitants ont bien raison; ils voyent chez eux un bon et jeune prince, gracieux, bienfaisant et généreux; il a ôté tous les impôts que l'Empereur y avoit mis; en allant à l'église, il jetta beaucoup d'argent au peuple, et, en revenant, il jetta de l'or. Il a fait un beau présent à saint Janvier d'un joyau valant dix mille écus[1] et aux Carmes pareillement; et puis, le peuple veut que ce prince ressemble beaucoup à saint Janvier, qui est leur protecteur. Le comte Visconti n'est pas encore échappé; il est, dit-on, dans les montagnes de Tarente, où il change d'habitacle tous les jours. Le comte de Montemar a laissé Capoue bloqué, et, avec le reste de ses troupes, est allé le poursuivre; nous sommes ici dans l'attente

d'en apprendre des nouvelles. M. l'Ambassadeur me dit hier que, quelques vaisseaux espagnols passant devant le phare de Messine, le premier qui passa en avoit été insulté; il fit signal à celui qui le suivoit, qui tira sur le château et y démonta trois pièces de canon. Après la réduction entière du royaume de Naples, on est comme sûr ici que la Sicile se rendra. Quelques vaisseaux espagnols ont pris quelques barques qui portoient environ huit cens Allemans qui venoient de Trieste; on attend la flotte d'Espagne, les galères de France, d'Espagne et celles du roy de Sardaigne. Il y a ici des gens bien embarrassez, car le Roy a fait intimer à tous ses sujets de se présenter à Naples, j'entends les personnes de considération comme le Connétable, Borguèse, etc. Le Pape y est encore pour quelque chose, car on lui va demander l'investiture; et puis, le jour de Saint-Pierre n'est pas loin, que deviendra la haquenée? Voici bien des choses à débrouiller, que le temps éclaircira.

Depuis la défaite des Allemands à Borgo-Forte, ils ne sont plus, à la vérité, si insolens, mais guères moins extravagants.

Il est arrivé dans Rome deux accidents en huit jours de temps; il y eut un incendie considérable vers la porte du Peuple[2], en plein jour, où trente-sept maisons furent réduites en cendre et quantité de magasins de bois à bâtir; si on n'eut pas abatu plusieurs autres maisons, le dommage eût été bien plus grand, car le feu se communiquoit aux bois à brûler dans les chantiers qui sont tout proches; deux de mes amis y ont perdu chacun quatre maisons; les Borguèses y ont perdu beaucoup de maisons, et les carrosses du temps qu'il fut vice-roy à Naples, qu'on conservoit dans ses maisons, y ont été consumez.

Lundi dernier, il y eut ici un ouragan terrible qui dura environ une bonne heure; il jetta à bas tous les échafauts de la façade de Saint-Jean-de-Latran, ce qui fait une perte très considérable; par bonheur il n'y a eu personne de blessé.

Je suis et serai toute ma vie, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Nous apprenons que partie de la flotte d'Espagne est arrivée à Naples et qu'elle y a débarqué cinq mille hommes; avant que celle-ci parte, il sera vraisemblablement arrivé ici un courier, et V. G. en aura peut-être la nouvelle par M. l'Ambassadeur, car ses lettres ne partiront que demain au soir; mais, pour nous, il faut que les nôtres soient aujourd'hui à midi à la poste.

Mardi arriva ici l'ambassadeur de Venise; toutes les affaires sont ajustées[3].

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 190.

= 1. L'infant don Carlos, lors de son entrée à Naples, le 10 mai, après avoir fait ses dévotions à la relique de saint Janvier, mit à la châsse une attache de treize diamants et de six rubis.

2. L'incendie en question, arrivé dans la nuit du 5 au 6, dévora, paraît-il, plus de 80 maisons, dont le palais de la *Penna*, appartenant au prince Borghèse, et ruina 350 pauvres familles, auxquelles la chambre apostolique fit distribuer des secours par ordre du Saint Père et par l'intermédiaire du curé de Sainte-Marie-du-Peuple.

3. Aloise Mocenigo, ambassadeur de la république de Venise, fut reçu, dès son arrivée, en audience particulière par le Saint Père.

3842. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 22 may 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 5. Nous avons des nouvelles plus fraîches de Naples que vous, puisque nous sçavons que le Château Neuf s'est rendu le 9, la garnison prisonnière de guerre, et que, le 10, l'Infant devoit entrer dans la ville et se faire proclamer roy, à la grande satisfaction du peuple et de toute la noblesse du royaume.

Les sièges de Capoue et de Gaëte ne se feront que quand le vice-roy sera totalement expulsé. Il est honteux que je vous apprenne les nouvelles d'Italie. La ville de Dantzick se deffend très courageusement. Notre premier secours est parti le 5 de Copenhague, et le second le suivra de près. Si ces pays n'étoient point si éloignez du nôtre, le Roy viendroit bientôt à bout des ennemis du roy de Pologne.

M. le maréchal de Berwick a commencé le siège de Philisbourg. Le passage du Rhin, des lignes imprenables forcées, un siège aussi considérable entrepris dans le mois de may donnent de belles espérances pour cette campagne, même en présence de M. le prince Eugène.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Rendez mille grâces de ma part à M. le connétable Colonne de la bonté qu'il a de permettre que nos élèves travaillent chez lui. Je n'en attendois pas moins de sa politesse.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 185.

3843. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 27 mai 1734.

Monseigneur, — J'ai, à la vérité, assez de permission d'entrer ici dans des palais, mais non pas tant que je voudrois; j'ai, je l'ose dire, de bons amis, mais on trouve des esprits rebours et entêtez et qui sont les maîtres chez eux, tels que le marquis Spada, Borguèse, etc.; cela n'empêchera pas cependant qu'on ne fasse chez nous de bonnes études ; si nous ne pouvons chez l'un, ce sera chez l'autre. Au premier jour, j'enverrai à V. G. une caisse où il y aura quelques copies, en attendant les statues qui ne seront pas sitôt finies que je les ferai partir.

Nous apprenons ici que la flotte d'Espagne est arrivée à Naples, qu'il y a débarqué quatorze ou quinze mille hommes; cependant nous n'avons pas encore cette nouvelle en droiture de Naples, mais de Civita-Vechia, d'où on l'a vu passer; peut-être avant que celle-ci parte, nous en aurons la confirmation. Nous sommes à la veille d'apprendre bien des affaires.

Le comte Visconti est enfin à Bari; M. le comte de Montemar n'en est qu'à quinze milles et la flotte d'Espagne est derrière lui, si bien qu'il se trouve entre deux feux; il a environ huit mille hommes, dont une grande partie est composée de milice. Le duc de Manteleon avoit levé un régiment pareil; il est réduit à rien par la désertion. Du côté de Parme et de Mantoue on n'a point de nouvelles, sinon que toutes celles que les Allemands débitent ici sont fausses.

M. l'Ambassadeur me dit hier qu'il avoit des nouvelles par Florence que les Moscovites avoient été battus près de Dantzick[1]; tout le monde le veut et le souhaite. Il y a ici un certain jeune homme qui est chargé des affaires de l'Électeur de Saxe, qui osa publier lundi dernier, dans l'assemblée qui se fait tous les lundis chez le prince Corsini, qu'il étoit faux que le château de Traerback se fût rendu; qu'au contraire M. de Belisle s'en étoit retiré avec une grosse perte. M. l'Ambassadeur étoit dans la conversation, qui ne daigna l'écouter; c'est un jeune abbé, nommé le comte Lagnasco, par qui le Cardinal camerlingue fait débiter tout ce qu'il juge à propos; comme l'erreur étoit grosse, la nouvelle encore plus fausse et que la vérité contraire étoit divulguée, on

lui conseilla d'aller se dédire, ce qu'il fit, y ajoutant que c'étoit le vice-chancelier de l'Empereur qui l'avoit trompé.

V. G. m'a alarmé par ce qu'elle me dit de la blessure de M. le duc d'Épernon. J'espère que, lorsqu'elle aura des nouvelles sûres de sa santé, qu'elle me fera la grâce de me tirer de l'alarme où elle m'a jetté.

On a vu ici une lettre de M. le duc de Berwick, qui dit qu'il a couché dans un certain village où M. le prince Eugène avoit dormi la veille. M. l'Ambassadeur dit que ce général est ravi d'avoir affaire à ce prince et qu'il l'a toujours désiré. Le Cardinal Cinfuegos savoit trois jours avant nous que les lignes d'Etlinguen avoient été forcées.

Je suis, avec un très profond respect, de V. G., Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 195.

= 1. Effectivement, une attaque fut dirigée le 27 mai par les troupes françaises venant de Copenhague contre les retranchements des Moscovites assiégeant Dantzig; mais cette attaque échoua.

3844. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 29 may 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 13. Il n'est pas étonnant que, dans une ville comme Rome, les différens événemens qui peuvent arriver en Italie trouvent des partisans opposez, et voici le temps où votre Cardinal de Cinfuegos aura fort affaire.

Nous avons appris l'entrée de don Carlos dans Naples avec bien des acclamations. Il n'est pas douteux que ces peuples ne trouvent sous le gouvernement de ce prince une douceur qui ne se rencontroit pas sous le précédent.

Quelque chose que puissent dire vos nouvellistes, la Reine se porte très bien et avance fort heureusement dans sa grossesse.

L'armée du Roy a investi, le 25, Philisbourg.

Je suis bien aise que vous m'appreniez les choses qui viennent à votre connoissance; mais il ne faut pas pour cela négliger le détail de notre Académie et rendez-m'en un peu compte.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 189.

3845. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 3 juin 1734.

Monseigneur, — Vendredi matin, 28 du passé, il arriva un courier à Mgr Rato, qui apporta la nouvelle que sept vaisseaux de guerre et plusieurs autres vaisseaux espagnols étoient arrivez à Naples et y avoient débarqué des troupes. On sut par le même courier que l'armée du Roi avoit investi celle des ennemis qui s'étoit fortifiée dans les environs de Bitonte, de Barlette et de Bari; ces endroits étoient déjà coupez de petits murs de brique, hauts d'environ trois pieds, qui servent dans le pays pour renfermer différens bétails. Leur armée étoit forte de neuf mille quatre cens hommes, dont une grande partie leur étoit arrivée depuis peu de Sicile. Le samedi suivant, arriva à Rome le marquis de Castellar, Grand d'Espagne, qui va porter au roi d'Espagne la nouvelle que l'armée allemande avoit été battue, que le Visconti s'étoit sauvé et qu'il y avoit trois mille prisonniers; il étoit lui-même dans le combat, mais que l'affaire n'étoit pas finie lorsqu'il est parti[1].

Le lundi suivant, arriva un autre courier qui donna le détail de l'affaire, où les Allemands avoient été totalement défaits; au départ de M. de Castellar, M. le comte de Montemar fit d'abord investir les places où les ennemis s'étoient retirez, si bien qu'il en fit autres trois mille prisonniers. La pluspart du reste a été tué, excepté deux cens cuirassiers qui se sont sauvez, mais qu'il faut qu'ils se rendent, n'ayant point de retraite pour eux, et, s'ils se dispersent, ils seront sûrement assommez par les paysans. Le combat a duré trois heures; ils ont eu peu de monde de tué parce qu'ils étoient à couvert, et qu'aussitôt que les Wallons sont entrez dans leurs retranchemens, ils se sont enfuis et mis à couvert dans les places voisines, d'où ils se sont rendus prisonniers. On peut regarder cette affaire comme une des plus grandes victoires qu'on ait remportées, car elle est décisive; elle a été très hardie. Les Espagnols n'étoient pas plus de dix mille hommes, et les ennemis presque en pareil nombre.

M. de Montemar a fait des merveilles, aussi bien que M. le duc de Liria et les autres généraux, mais surtout les Wallons; c'est eux, dit-on, qui ont décidé l'affaire; aussi, c'est sur eux qu'est tombé tout le poids de la bataille et ils ont beaucoup d'officiers

tuez; on compte environ mille hommes de morts; le Visconti, une heure avant l'attaque, s'étoit prudemment retiré et avoit abandonné son armée; on assure qu'il s'est retiré à Pescaire; d'autres disent qu'il s'est sauvé par mer; ce qui est vrai, c'est qu'on a pris trois bâtiments chargés de ses domestiques, de ses effets et de la secretairerie.

Voilà donc ce royaume délivré des Allemands, car il ne reste plus que Gaëtte, où il y a douze cens hommes, et Capouë, où, à la vérité, il y a beaucoup plus de monde; mais on dit qu'on se contentera de prendre la première parce que c'est un port, et qu'après, Capoue sera obligée de se rendre parce qu'elle est blocquée; qu'il n'y peut rien entrer; qu'on y meurt de faim, les viandes salées s'y étant corrompues; le vin y a tourné, et dans les biscuits et la farine les vers s'y sont mis.

Ainsi, on va en Sicile, où les habitants ne respire que la domination espagnole qui y est attendue, souhaitée depuis longtemps, et le pays n'a point de troupes, ayant envoyé tout ce qu'il y avoit de meilleur à Naples; ainsi, on espère qu'avant la fin de la campagne tout le pays sera délivré de l'oppression allemande. V. G. peut croire qu'on a fait de grandes réjouissances dans toute la ville, feux et illuminations.

Le Roy fut ces jours passez à Sainte-Claire, couvent riche où il n'entre que des princesses. L'abbesse le vint recevoir avec toute la magnificence et le respect du à un si grand prince; toutes les Religieuses eurent l'honneur de lui baiser la main, et elle lui fit un présent d'un espèce de bassin d'écaille de tortue, garni d'or, avec six épées magnifiques, dont une, plus superbe que les autres, étoit destinée pour S. M. Ensuite, sont venus les pensionnaires, qui sont en grand nombre, toutes parées de rubans blancs et rouges, qui ont aussi toutes baisé la main du Roy et qui lui ont aussi présenté des épées.

M. le Cardinal Aquaviva est parti pour Naples; on croit que ce sera lui qui fera la cérémonie du couronnement qui doit se faire dans peu. Le général Carafa, dont on dit que l'Empereur n'est pas content, a été appelé à Vienne, et il est parti. Dans peu, vraisemblablement, il y aura d'autres nouvelles, dont, aussitôt que je les sauray, je ferai part à V. G. Nous ne savons rien du Rhin; nous en sommes très loin; après ce que nous en avons appris ici, il ne se peut qu'il n'y ait eu bien des affaires.

Depuis ceci écrit, il est arrivé à M. l'Ambassadeur un courier

de M. le marquis de Bissi, qui confirme tout ce qui s'est dit cy-dessus et donne un peu plus de détail, comme qu'il y a eu deux paires de timbales de prises, vingt-quatre étendars et quantité de drapeaux; enfin, que la victoire est complète. Le comte Visconti a écrit au Cardinal Cienfuegos qu'il s'étoit retiré à Pescaire, fief du marquis Delvasto, sur les confins du royaume de Naples, proche l'État ecclésiastique, où vraisemblablement il ne tardera pas à venir; mais on croit qu'il ne jettera plus d'argent à son passage, comme il fit il y a environ un an. Sa femme, qui est fort jeune, est toujours ici.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — La pluspart des officiers ennemis ont été prisonniers. Ceux entre autres qu'on nomme, qui sont Napolitains, sont le prince de Bellemonte, dom Ferdinand Pignatelli, le duc de Monteleone, etc. On a avis que les galères de France sont arrivées à Naples.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 198.

= 1. Il s'agit de la victoire remportée, le 25 mai, à Bitonto, dans la Pouille, par les troupes espagnoles sur celles de l'Empereur, commandées par le comte de Visconti, qui comptaient 6,500 hommes d'infanterie et 1,900 cavaliers; le général Rodeski, commandant l'infanterie, fut cerné dans Bitonto et dut capituler; le gros de la cavalerie, sous les ordres du marquis de Belmonte, fut bloqué à Bari. Dans cette affaire, les Espagnols perdirent les comtes de Briard et de Bonamour, capitaines au régiment des gardes Wallonnes, et eurent un maréchal de camp, don Louis de Porte, dangereusement blessé.

3846. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 5 juin 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 20. Il est extraordinaire que les secours manquent à Rome pour vos élèves et qu'il n'y reste point assez de monde dans cette saison pour leur laisser le moyen de copier des tableaux et pour répondre aux soins que vous vous donnez pour leur avancement. Il en faut tirer ce qu'on pourra et faire ce qui dépend de vous.

Je suis bien aise de l'épargne que vous me promettez pour cette année; l'œconomie est bonne dans tous les temps, mais elle n'a

jamais été plus nécessaire qu'à présent; ainsi, je vous exhorte à y apporter toutes vos attentions.

Je vous remercie de vos nouvelles. Il y a plusieurs jours que nous sçavons ici la proclamation de don Carlos, avec les magnificences et la joye qui ont accompagné cette cérémonie. Continuez à m'informer de tout ce qui viendra à votre connoissance; vous n'avez point à craindre que la matière vous manque, et chaque jour fournit sa scène dans un temps comme celui-cy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 194.

3847. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 10 juin 1734.

Monseigneur, — Il est véritablement honteux que V. G. m'apprenne les nouvelles d'Italie; mais, comme je lui ai dit, il faut que nos lettres soient mises le jeudi à midi à la poste, et elle ne part que le vendredi, la nuit; ainsi, il y a du temps pour que les nouvelles arrivent ici, que nous les sachions sans pouvoir les écrire. V. G. peut avoir eu celles que les galères de France sont arrivées à Civita-Vechia. M. le Grand Prieur[1] envoya ici un capitaine complimenter S. S. de sa part; il repartit la nuit du vendredi au samedi. Il y avoit ici un officier espagnol qui nous a fait un dénombrement de toute l'artillerie que la dernière flotte a apportée, et, parlant des boulets et des bombes dont elle étoit chargée, nous dit : *Avemo de las carcassas, de las bombas per bombardar todos los mondos.*

M. de Montemar a envoyé à Pescaire de la cavallerie pour en chasser le vice-roy. Outre Gaëtte et Capoue, il y a encore quelques petites places que les Allemands occupent; mais c'est en petit nombre, et ils n'attendent autre chose qu'on les vienne chasser pour en partir.

M. de Ligneville s'avisa dernièrement de vouloir aller voir Coulorno, qui est une maison de plaisance entre Parme et Plaisance; c'étoit une bravade; il prit deux mille Allemands avec lui, il y fut; M. de Maillebois, qui en eut avis, y envoya du monde qui le laissa entrer; mais aussitôt on fit une salve sur eux, qui les fit retirer à grande hâte; ils eurent environ cinquante hommes de tuez et plus de blessez, ce qui a fait écrire, et M. l'Ambassa-

deur a eu la lettre entre ses mains, qu'ils avoient vu un beau château, mais qu'ils avoient payé la *mancia* un peu trop cher.

On dit ici que les Moscovittes ont été battus devant Dantzick, que le siège est levé; mais je n'ose avancer de ces sortes de nouvelles, quoique vraisemblables, parce que nous n'en sommes pas bien assurez; celles que V. G. me donne, personne ne les avoit ici, et je l'en remercie très humblement. Il y avoit déjà quelque temps qu'on savoit que les lignes avoient été forcées en Allemagne; mais nous ne savions pas que Philisbourg étoit assiégé. Quoique les gazettes ayent dit que S. M. I. seroit cette campagne en état d'agir offensivement sur le Rhin et de faire quelque siège, vu la nombreuse armée qu'elle y a, je ne vois pas que cette nouvelle ait autrement lieu.

On assure à présent que le Visconti a abandonné Pescaire et qu'il est à Ancône. Les Espagnols qui sont ici veulent que la flotte d'Espagne soit destinée pour aller combler le port de Trieste et bombarder la ville; les Vénitiens ne seroient pas trop fâchés que cette nouvelle fût vraie.

Hier, il courut ici une nouvelle terrible, qui est que nous avions perdu vingt-quatre mille hommes dans le Parmesan; cette nouvelle, qui parut le matin, s'éclipsa le soir; voilà le fait que V. G. saura peut-être déjà. Ce même M. de Ligneville, dont il est parlé au commencement de cette lettre, qui avoit été déjà battu deux fois vers Coulorno, n'étoit pas content; il y a retourné une troisième; il a eu huit cens morts et on dit six cens des nôtres; mais, comme ce sont les Allemands qui publient cette nouvelle, on n'est pas obligé de les croire; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce M. de Ligneville y a perdu la vie; on dit que S. M. Césarienne n'y a pas fait une grande perte; les gens de son parti disent que c'étoit un fol lorrain. Un Juif fait Chrétien, qui fait le nécessaire dans le parti de l'Empereur, a envoyé cette nouvelle ici par un estafette, sur laquelle on forma celle qu'on divulgua hier et qu'on crut pendant quelques moments.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Entre cy et demain, la nuit, peut-être viendra-t-il quelqu'autres nouvelles; mais nous ne pourrons les donner que l'ordinaire prochain.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 203.

= 1. Le chevalier d'Orléans, Grand Prieur de France, commandait les huit galères françaises qui, avec pareil nombre de navires espagnols, amenaient des troupes de renfort; cette flotte essuya une violente tempête dans le golfe de Gênes et entra le 25 juin dans le port de Naples.

3848. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 12 juin 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 27 may.

On trouve partout des esprits rebours et des entêtez, mais vos bons amis et votre sagacité naturelle vous en feront avoir raison, et les études de vos élèves n'en iront pas moins, si leur désir d'apprendre est véritable. J'attens la caisse des copies que vous me promettez, qui sera suivie de celle des statuës.

Je n'ai autre chose à dire sur vos élèves que de vous en remercier. Il faut laisser babiller M. le comte de Lagnasco; le faux ne sauroit subsister longtemps et la vérité ne tarde pas à le détruire.

M. d'Épernon se porte fort bien et sa blessure n'a point empêché qu'il n'ait continué son service.

Vous êtes si proche des nouvelles d'Italie que je ne vous informerai point des deux affaires du 4.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 197.

3849. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 17 juin 1734.

Monseigneur, — Quoique je recherche les petites nouvelles que j'ai l'honneur d'envoyer à V. G., cela ne me fait en aucune manière négliger le détail de notre Académie; j'y suis autant assidu que jamais, de même qu'à mon ouvrage qui fait tout mon plaisir. La semaine qui vient, j'espère faire partir une caisse de tableaux que je mettrai à l'adresse de V. G.; ce sont des copies; elle en jugera. Quelquefois on fait copier des tableaux qui n'ont pas tout l'agrément qu'on souhaiteroit; mais ils sont propres à former des jeunes gens par les belles parties qui s'y rencontrent; le beau dessein l'emporte dans un tableau; d'autres fois ce sont les airs de têtes; quelque fois celles-ci ne sont pas gracieuses; mais elles sont bien peintes; ainsi, on apprend à se perfectionner; aux uns il manque

le caractère du dessein; aux autres le pinceau ou la couleur; on tâche à leur faire copier des morceaux où il se rencontre ce qui leur est nécessaire, et ils peuvent par là s'approprier ce qui leur manque; du moins je m'imagine que c'est là la manière de perfectionner ceux qui étudient et qui désirent acquérir ce qui leur est nécessaire.

On fait trois sièges dans le royaume de Naples : Pescara, Reggio et Gaëtte; on dit que la nuit on en entend le canon ici, surtout à Saint-Pierre in Montorio; mais je ne l'ai point entendu; peut-être avant que celle-ci soit fermée, on aura la nouvelle de la prise de quelqu'une de ces places; peut-être, aussi que les lettres seront à la poste et qu'on ne pourra les écrire. V. G. aura sû l'affaire de Coulorno[1], que les ennemis publièrent ici avec tant d'emphase; ils y ont perdu plus de trois mille hommes : M. l'Ambassadeur m'a assuré qu'on n'y a perdu que trente des nôtres. J'ai vu de Plaisance, par lettres d'amis, que le général, M. de Ligneville, voyant qu'il ne faisoit pas bien là ses affaires, se retira sous une porte d'une maison de plaisance d'une personne que je connois, et que, là il y reçut un coup au milieu du front, et, en même temps, un autre dans l'estomac.

Il a été porté par quatre soldats et un trompette à Saint-Martin, abbaye de Bernardins, aux portes de Parme.

Les Allemands font mieux leurs affaires avec les moines, avec les enfans, avec les femmes ou avec les choses inanimées qu'avec celles qui ont vie. Ils ont détruit partie du jardin de Coulorno, qui ne leur a pu répondre; mais là, quoiqu'ils y soient venus avec sept mille hommes et qu'il n'y en eut que quatre cens, ils y ont trouvé la mort. Le roy de Sardaigne les poursuit et leur a présenté deux fois la bataille, mais il n'y veulent pas mordre; ils aiment mieux profaner les lieux sacrez, dépouiller les femmes, tuer les enfans que de combattre contre des soldats, et cela leur réussit mieux.

On est ici dans l'attente des nouvelles de Dantzick, dont on parle si différemment qu'on ne sait que croire; un jour viendra qu'on saura la vérité; j'ai vu une lettre de M. le comte de Saint-Aignan qui dit qu'on ne peut atteindre les ennemis en Allemagne tant ils fuyent à grand air. Le bruit court ici que c'est M. d'Asfeld qui fait le siège de Philisbourg.

Il se trouve ici un jeune abbé, envoyé de l'Électeur de Saxe, qui débite les nouvelles curieuses que le Cardinal Cienfuegos

invente : il se fait moquer de tout le monde ; mais il s'est fait un front qui ne rougit point. C'est par lui que se distribuent touttes les nouvelles de contrebande dont il s'acquitte au grand contentement de ceux qui l'employent, et, lorsqu'en l'informant on lui fait toucher qu'il ne publie que faussetez et impertinences, il croit en être quitte disant qu'un prince allemand, qu'un Électeur lui a écrit ; il est véritablement très jeune et il n'a du ministre tout au plus que le nom.

Enfin le connétable a fait ôter de dessus sa porte les armes de l'Empereur[2], aussi bien que Borguèse ; si celles-ci ne sont pas découvertes, c'est qu'on y peint encore ; mais on les promet finies pour ce soir. Il n'y a plus dans Rome que six palais où l'on voye les armes de S. M. I. : Cienfuegos, Caserte, l'auditeur de rotte national, le duc de Braciano, etc.

Les derniers jours de la semaine passée, la comtesse St Istevano[3] arriva ici avec ses filles et quelqu'autres dames ; elles logent au palais d'Espagne ; touttes les dames vont lui faire la cour ; mais elle ne les reçoit pas touttes, témoin la connétable et la princesse Borguèse, qui ne purent avoir audience. Elles partent dans peu pour Naples.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O^1 1962, fol. 206.

= 1. Le château de Colorno, dans la province de Parme, après plusieurs attaques successives, fut évacué le 5 juin par les Impériaux, et occupé par le roi de Sardaigne et le marquis de Coigny ; ce fut dans le combat livré le 1er juin que le marquis de Ligneville fut tué, ainsi que le général comte de Tarno ; la perte des Autrichiens se monta à 700 hommes ; du côté des Français, il y eut 50 tués, dont le comte de Clermont, colonel du régiment d'Auvergne, et 120 blessés.

2. Le connétable Colonne, le Cardinal Petra, le prince Borghèse, les ducs de Caserte, Paganica, d'Altemps et Cafarelli firent enlever des portes de leurs palais les armes de l'Empereur pour les remplacer par celles du roi d'Espagne et se rendirent chez le sieur Ratto, évêque de Cordoue, ministre de Sa Majesté Catholique, pour l'assurer de leur soumission et de leur fidélité.

3. La comtesse San Istevan, qui se rendait à Naples, débarqua à la Spezzia, arriva à Rome le 11 juin, descendit chez le duc Sforza Cesarini, et en repartit le 14.

3850. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 19 juin 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 3. Vos nouvelles sont

fort bonnes et la relation que vous en faites est fort bien et cadre à tout ce que nous avons appris ici; continuez à m'informer exactement de toutes les nouvelles d'Italie qui viendront à votre connoissance; je suis plus à portée que vous de sçavoir tout ce qui se passe ailleurs. Le siège de Philisbourg avance. Il n'y a jusqu'à présent nulle autre chose d'Allemagne.

Vous sçaurez sans doute que le maréchal de Berwick a été tué d'un coup de canon de la place, en visitant les tranchées[1]. Le Roy a sur le champ donné le commandement de son armée à M. le marquis d'Asfeldt et à M. le duc de Noailles, qu'il a faits maréchaux de France.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 202.

= 1. Jacques Fitz-James, maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, fut tué le 12 juin, à sept heures du matin, dans la tranchée devant Philipsbourg; il était âgé de soixante-six ans.

3851. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 24 juin 1734.

Monseigneur, — Lorsqu'on veut faire ici son devoir, il y a plus d'affaires qu'on ne croit; la pluspart du monde est encore à la campagne; j'attends leur retour afin d'obtenir les permissions que je souhaitte. Bien m'en a pris d'avoir prévenu le connétable; il est à présent dehors et je n'ai pas encore pu lui montrer la lettre de V. G.; mais quoiqu'on ne copie pas à présent dans les palais, autant que je l'aurois souhaité, on ne perd pas pour cela son temps et on étudie toujours.

J'ai cherché sans cesse à épargner, mais comme V. G. souhaitoit que tout fût au plus beau et que j'ai exécuté ses volontez, nous avons fait quelque dépense qui en vérité a été bien employée, et on vient journellement voir notre appartement comme le mieux ajusté de Rome; je croi que V. G. ne l'ignore pas; à présent tout est à peu près accompli, et j'évite de voir le reste.

Comme j'avois toujours attendu à trouver mon bon marché au sujet du petit bâtiment qu'elle m'avoit permis de faire dans la cour, je n'ai encore rien commencé; j'ai tardé; à présent, on ne le fera pas et on attendra en paix une conjoncture plus heureuse; il ne

faudra pas cependant laisser cette idée imparfaite, qui doit être d'une grande commodité pour l'Académie.

C'est une chose presqu'incroyable que nous ne sachions ici rien de positif du royaume de Naples, nous qui sommes pour ainsi dire à la porte. J'ai l'honneur de voir M. l'Ambassadeur; il ne se passe presque pas de jour qu'il ne vienne chez nous quelqu'un de sa maison. Cependant, je n'apprends rien d'assuré. Nous n'avons pas encore la prise de Gaëte. On ne voit ici que prisonniers allemands; il en arrive tous les jours et tout Rome en est plain; même on rencontre des prisonniers de distinction. M. Nicolini fit part dernièrement à M. l'Ambassadeur d'une lettre qui venoit de bonne part, qui assure que M. le duc de Bavière vient, par le Tyrol, joindre l'armée de France dans la Lombardie. Ce seroit là une grande nouvelle, si elle se confirmoit. On achepte ici force pierreries pour le roy de Naples. Je connois ici un jouaillier qui en a vendu pour bien de l'argent, entre autres des diamans qu'il avoit eu du Mont-de-Piété, qui viennent de la succession de la reine de Suède. Il ne manque pas à Rome de pierreries et de belles; S. M. aura satisfaction; on dit que c'est pour orner une couronne qu'on fait cette recherche.

Le jour que je fis partir ma dernière, il courut ici un bruit, le matin, qu'un courrier avoit apporté la nouvelle de la prise de Parme et de Plaisance. Je ne la crus pas, quoiqu'elle fût circonstanciée et donnée par billets par tout Rome, avec le détail requis à une vérité; cependant, elle me fit impression assez pour être de mauvaise humeur. Nous avons après su la vérité et que les ennemis avoient été chassez du Parmesan, et j'avoue que, dans la suitte, je me suis confirmé dans ce que j'avois avancé, qu'il n'y a qu'à croire le contraire de ce que ces M^rs^ débitent, et qu'on croira la vérité; mais je ne comprendrai jamais comment on peut annoncer effrontément des nouvelles dont on est sûr d'avoir la négative dans le moment. Le comte Lagnasco, ministre de l'Électeur de Saxe à Rome, est renommé parmi ceux qui publient les fausses nouvelles avec plus d'effronterie; aussi assure-t-on qu'on lui a promis qu'il seroit sauvé s'il s'en acquittoit bien.

Mercredi, 23 de ce mois, sur le soir, arriva ici M. l'abbé de Canillac[1]; M. l'Ambassadeur avoit envoyé au-devant de lui, et il vint descendre dans son palais. Il a passé par l'armée; il dit que les ennemis sont très consternez. Il a entré dans Colorno, qui n'est point ruiné comme on l'avoit dit. Les Allemands en ont enlevé

deux statues de bronze et en ont endommagé deux autres qu'ils n'ont pas pu emporter, étant pressés de décamper.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 210.

= 1. L'abbé de Canillac, pourvu de la place d'auditeur de rote pour la France, vacante par la mort de l'abbé de Gamaches, descendit, en effet, chez le duc de Saint-Aignan qui le conduisit le jour même chez le Cardinal Ottoboni.

3852. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 26 juin 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 10. Il est inutile que vous me fassiez des excuses sur ce que vos nouvelles d'Italie ne sont pas toujours fraîches quand elles arrivent ici; cela ne doit pas vous dispenser de continuer à me mander ce qui vient à votre connoissance, et le duplicata ne me déplait point; mais vous ne devez pas négliger surtout de me mander tout ce qui concerne votre Académie et vos élèves, et c'est justement ce de quoy vous ne parlez point; c'est cependant ce que vous pouvez m'apprendre de plus certain et ce qui est le plus intéressant pour vous.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 205.

3853. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 1er juillet 1734.

Monseigneur, — Nous sommes ici comme si nous n'étions pas entourez d'armées. V. G. me disoit dans une de ses lettres que chaque jour pouvoit en ce pays-ci produire une scène nouvelle. Elle disoit très bien; cependant, cela ne va pas ainsi, car nous n'avons nulle nouvelle du royaume de Naples, et si M. de Canillac, qui arriva, il y eut hier huit jours, ne nous eût un peu parlé de Lombardie et de Colorno, où il a passé, nous serions à en avoir des nouvelles, et la seule chose qu'il nous a apprise est que les Allemands étoient frappez de terreur; mais je croi avoir déjà parlé de ceci à V. G. Tout le monde est ici consterné de la mort de M. le maréchal de Berwick, et, quoiqu'il semble que ce soit

ainsi que doivent finir les grands guerriers, de mourir, comme on dit, au lit d'honneur, cet accident ne laisse pas d'affliger et de consterner ceux même qui n'avoient pas l'honneur de le connoître.

Le prince de Sainte-Croix présenta la haquenée au Pape lundi dernier; S. S. se fit porter à Saint-Pierre pour la recevoir. La cavalcade fut misérable en comparaison de ce qu'elle est ordinairement; il n'y eut en tout que quatre prélats, aucun prince, les carosses aussi mauvais que les chevaux. Le soir, il y eut une sérénade devant le palais Sainte-Croix; il en avoit fait décorer la place passablement; on dit que la musique étoit peu de chose; il y eut neuf Cardinaux qui assistèrent à ce divertissement; il y en eut trois ou quatre qui y furent par politique : Guadagne, Corsini, Riviera, Bichi, Mosca, del Giudice, Origni, Passari et un autre. Ce prince Sainte-Croix n'est pas riche, et si S. M. I. n'entre pas dans cette dépense, voilà un homme ruiné, car il n'est pas en état de subvenir au peu qu'il a fait. Le connétable Colonna s'est retiré à la campagne pendant ces jours-ci.

J'envoye, comme je l'ai dit à V. G., les tableaux; on trouvera dans la caisse le nom de ceux qui les ont copiez. Je vais faire copier des tableaux d'après *Raphaël*, dont, je croi, qu'on n'a pas de copie; ceux-ci sont dans des églises; de là, j'infère que je ne trouverai point de difficulté; la sculpture est longue; aussitôt que les marbres seront finis, je les ferai partir. Je n'oublierai jamais rien pour l'éducation des pensionnaires et pour leur trouver de l'ouvrage qui convienne à leur étude.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 215.

3854. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 3 juillet 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 17 juin. Je suis fort content des arrangemens que je vois que vous faites pour les études de vos élèves et pour que chacun d'eux se perfectionne dans son talent; c'est à eux d'en profiter; j'en pourrai juger quand je verrai les morceaux que vous me promettez.

Je vous remercie de vos nouvelles; celles de Naples approchent plus de la vérité que les autres, car vous grossissez beaucoup le

nombre des ennemis tuez à Colorno, et vous ne manquerez pas de gens qui vous en débiteront tous les jours de plus extravagantes encore que celles que vous me mandez.

Le siège de Philisbourg va son train, quoique le Rhin ait assez grossi[1]; mais il diminue, et nous avons eu nouvelles aujourd'hui que nos troupes ont attaqué le 29 l'ouvrage à corne, et, qu'après avoir repoussé les ennemis dans le retranchement qu'ils ont fait dans ledit ouvrage, se sont logez sur la brèche; la nuit du 29 au 30, on aura continué l'attaque dudit ouvrage et du retranchement.

Les troupes allemandes se sont approchées de nos lignes, mais le prince Eugène ne s'étoit point mis encore le 29 en marche pour les venir attaquer.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 209.

= 1. Des pluies continuelles en juin et juillet amenèrent un débordement extraordinaire du Rhin, qui monta à une hauteur inusitée, inonda le terrain occupé par le parc d'artillerie et remplit d'eau les tranchées devant Philipsbourg, coupant toutes communications entre les quartiers des assiégeants. Le Rhin grossit encore après la prise de Philipsbourg, et ce ne fut que vers la fin de juillet que l'on parvint à établir un pont de bateaux à Rhinhausen.

3855. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 8 juillet 1734.

Monseigneur. — Avant-hier, sur les quatre heures du soir, il courut une nouvelle dans Rome, envoyée par le Cardinal légat de Bologne au Cardinal Firao, secrétaire d'État, qu'il y avoit eu une bataille près de Parme, que les ennemis avoient forcé nos retranchemens et nous avoient défait vingt-quatre mille hommes. Je répondis à celui qui me l'annoncea qu'il falloit que les Allemands eussent été battus, car j'avois remarqué que, lorsque nos ennemis distribuoient quelque nouvelle avantageuse pour eux, de ce qu'ils contoient il falloit croire le contraire et qu'on croyoit la vérité; je prophétisois, car, la même nuit, est arrivé ici M. le marquis de Maillebois[1], qui y a apporté la défaite des Impériaux tout auprès de Parme[2], où ils ont eu dix mille hommes de tuez et la pluspart de leurs généraux; ce sont eux qui sont venus attaquer; on poursuivoit les ennemis.

J'ai parlé à ce M. de Maillebois, qui étoit dans l'action et qui y

a eu son habit coupé d'un coup de sabre sur l'estomac et son chapeau percé en deux endroits. Je l'ai vu partir à cheval pour Naples, où il va porter cette bonne nouvelle; il m'a dit qu'il seroit bientôt de retour; peut-être nous apportera-t-il quelque nouvelle de Gaëte, car nous n'en savons rien. Je ne serai pas le premier à apprendre à V. G. ce qui s'est passé auprès de Parme; il en sera venu un courier à la cour qui sera arrivé avant ma lettre, mais je puis l'assurer que tous les honnêtes gens sont ici dans une joie sans pareille, et devant la porte de M. l'Ambassadeur il y avoit une confusion de monde lorsque M. de Maillebois en est sorti, quoiqu'il fût encore matin. Je ne puis m'empêcher de dire ici un trait qui fait connoître jusqu'où va l'extravagance des Allemands qui sont ici. Je leur ai entendu dire qu'il n'étoit point vrai que ce fût M. de Maillebois qui fût arrivé ici et qu'on eût eu de lettre, que celle qu'on a donnée imprimée étoit supposée, que ces M^rs^ qui avoient paru étoient des fuyards de l'armée de France, et lorsque je dis que je les avois vus partir pour Naples : « Je le croi bien, me répondit-on, ils ont si peur qu'ils ne se croyent pas en sûreté dans Rome et ils courent à Naples. »

Depuis, il est venu ici une lettre à M. le comte Porta, ministre de Parme auprès de S. S., qu'il a eu la bonté de me montrer. Elle est du comte Zambecari, de Bologne; elle est un peu plus détaillée que l'imprimé que j'ai l'honneur d'envoyer à V. G., surtout pour les noms de ceux qui sont péris dans cette occasion, qu'elle trouvera ajoutez sur l'imprimé[3]. Elle trouvera encore avec celle-ci l'inscription composée au sujet de la défaite de Bitonte, qui me paroît bien et pas indigne de vous être présentée, si V. G. ne l'a pas encore eue. La lettre de M. Zambecari dit qu'il y a plus de deux cens officiers de morts; on attend encore d'autres nouvelles et on assure ici qu'il y a eu une autre affaire près de Modène. Le duc s'est retiré à Bologne et on a pris six ou sept pièces de canon aux armes de ce prince.

La bataille dont il est ici parlé fut donnée le même jour et à la même heure que le prince Sainte-Croix, nommé par l'Empereur pour présenter la haquenée au Pape, se promenoit en triomphe à Rome, accompagné du Cardinal Cienfuegos et de tous ses carosses, pour faire voir au peuple assemblé toute sa magnificence.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 216.

= 1. Cette victoire sur les Impériaux, près de Parme, fut remportée le 29 juin; les Français perdirent 3,000 hommes et leurs adversaires 8 à 9,000; deux maréchaux de camp, les marquis de l'Ile et de Mizon, deux brigadiers, le marquis de Valence et celui de La Châtre furent tués.

2. Le comte de Maillebois arriva le 4 au matin, il était porteur de lettres du maréchal de Coigny au duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France, qui les communiqua de suite au Cardinal Firrao, secrétaire d'État, et au Cardinal Ottoboni.

3. Voyez la pièce qui suit, n° 3856. Wleughels en avait envoyé le texte en français et en italien, tel qu'il avait sans doute été imprimé. Il nous paraît inutile de reproduire la traduction italienne. A la suite de cette relation, on trouvera l'inscription suggérée par cette victoire et dont parle Wleughels.

3856. — Copie d'une lettre de M. le maréchal de Coigny, écrite de Parme le 30 juin 1734.

Depuis que j'ay eu, Monsieur, l'honneur de vous mander la situation des ennemis et la nôtre dans ce pays-cy, M. de Mercy, qui étoit resté malade à Reggio, est revenu prendre le commandement de l'armée impériale et a marché sur la Parme, qu'il a passée au-dessus de la ville de ce nom; dès que je l'ay appris, je me suis avancé pour le combattre et l'ay joint à un mille de Parme, à un lieu nommé la Croisette. Le combat a été des plus rudes qui se soit donné; il a duré depuis onze heures jusqu'à la nuit, à la faveur de laquelle ils se sont retirés; ils ont repassé la Parme aujourd'huy, et je dois les suivre demain; les ennemis ont perdu à cette action plus de dix mille hommes; le général Mercy y a été tué et plusieurs autres officiers généraux dont j'ay l'honneur de joindre icy la liste; au moyen de cette victoire, les estats de Parme sont entièrement à couvert. J'ay celuy d'être, etc.

Liste des officiers de l'armée impériale que l'on sçait morts ou blessés.

Tués :

M. de Mercy, général,
M. de Vins, lieutenant général,
M. de Culemback, idem,
M. de Palfy, colonel.

Blessés :

M. le prince de Virtemberg,
M. de Palfy, lieutenant général,
M. de Diesback, idem, blessé à mort,
M. de Vactandonck, général major,
M. de Valfeck, idem,
M. de Latour, idem, blessé et pris,
M. de Castelbarco, adjudant général, blessé dangereusement et pris.

(*Noms ajoutés par M. Wleughels.*)

Tués :

Le prince Darmestat,
Le maréchal de Sta Christina,
Le prince Lavestein,
Le colonel Formenrini et 200 autres officiers blessez,
Don Gabriel d'Este.

3857. — Inscription composée sur la victoire remportée par les Français.

Auspiciis
Caroli Borbonii,
Neapolis, Siciliae, Hierusalem et Hungariae
Regis fortissimi,
Hispaniae Infantis, Parmae, Placentiae et Castri Ducis,
Magni principis Hetruriae,
Joseph Carillo, comes de Montemar,
Hispaniarum exercitus ductor,
Universas Germanorum copias delevit,
Caesis, captis, aut in deditionem acceptis
Hominum armatorum plus minus octo millibus,
Signis militaribus, timpanis, tentoriis,
Omnique alio bellico apparatu,
Summa prudentia, fortitudine et felicitate
In potestatem redactis.
Discant tandem Itali
Germanos aequis viribus
Vinci et profligari posse.

3858. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 10 juillet 1734.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 24 juin. Je sçay mieux qu'un autre qu'on ne fait pas tout ce qu'on voudroit faire; mais il suffit de faire de son mieux; on n'est point en faute dans les choses qui ne dépendent pas de nous; ce qui en dépend, c'est d'entretenir vos élèves dans le goût de l'étude, de leur faire bien employer leur temps, en attendant qu'ils ayent les occasions de copier les belles choses qu'on vous a promises.

Le parti que vous avez pris d'attendre pour bâtir le petit logement dont vous me parlez est le meilleur; le temps n'étant pas favorable aux dépenses nouvelles, il faut se restraindre aux indispensables.

Je suis bien étonné que vous ne soyez pas mieux instruit des nouvelles de Naples, en étant aussi à portée que vous l'êtes. Je ne vous dirai rien des bisarreries qu'on débite à Rome sur celles d'Italie; le temps, qui découvre toujours la vérité, apprendra à quoy il s'en faut tenir.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Quoique vous soyez plus près de Parme que moy, je ne laisse pas que de vous envoyer une relation de la première action qui s'y est passée.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 214.

3859. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 24 juillet 1734.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 1er et du 8. Je n'ay rien à répondre à la première, et je vous dirai sur la seconde que vos remarques sont judicieuses et que M[rs] les Allemands dans leurs nouvelles ont jusqu'ici pris les choses à contresens; mais laissons les dire et qu'ils nous laissent faire.

J'avois, il y a déjà du temps, la liste que vous m'avez envoyée et un détail plus circonstancié du fameux combat de Parme dont les suites font connoître la supériorité et les avantages considérables dont il est pour nous.

Envoyez-moy tout ce qui viendra à votre connoissance, et ne négligez pourtant pas de me parler de vos élèves et de ce qui concerne votre Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 219.

3860. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 28 juillet 1734.

Monseigneur, — Comme V. G. aura vu par celle que j'eus l'honneur de lui envoyer le 8 de ce mois, nous n'avons pas eu de nouvelles plutôt qu'elle de l'affaire de Parme, car M. de Maillebois n'arriva ici que le 6, qui fut le même jour que M. de Coigny arriva à la cour; il a fallu qu'il fît un grand détour, ne pouvant venir à Rome par Bologne, les ennemis occupant dans le temps ces passages; à présent, nous avons nouvelles qu'ils les ont abandonnés et même tout le Modenois, et qu'ils se sont retirez à la Mirandole, où ils ont jetté quelque mille hommes; ils ont assemblé toute leur armée et ont tiré touttes les garnisons des petittes places qu'ils occupent, ce qui compose environ seize mille hommes de cavallerie et autant d'infanterie. On dit que M. le comte Congniseck[1] a fort blâmé la retraitte du prince de Wittemberg; il s'est retiré à Mantoue, la goutte s'étant emparée de tout son corps, de manière qu'il ne peut se remuer. On soupçonne qu'avant peu il y aura quelqu'affaire, car les deux armées sont bien proches l'une de l'autre.

Le 20 de ce mois, on prit possession, au nom de S. M., du duché de Modène[2].

Mardi 27, le fils du roy d'Angleterre, qui a environ quatorze ans, partit l'après-midi et fut coucher à Albane pour, de là, poursuivre son chemin vers Gaëtte et assister au siège, qu'on dit avoir été commancé le même jour. Il a mis une cocarde blanche et rouge à son chapeau. Il a couru un bruit qu'un Levantin, qu'on appelle ici le roy de Maroc, y alloit aussi; mais il n'en est rien; on assure qu'il est frère du roy de Maroc; il y a quelque temps qu'il s'est fait catholique. J'espère au premier ordinaire pouvoir donner à V. G. quelque nouvelle du siège de Gaëte; pour à présent, il y a trop peu de temps qu'il est commancé, s'il l'est, pour en pouvoir parler.

Nous attendons ici avec impatience des nouvelles de l'heureux accouchement de la Reine[3] et de la prise de Philisbourg[4], qui, j'espère, arriveront ensemble.

J'espère cette année lui donner des preuves de mon œconomie, car je croi pouvoir épargner un quartier entier et ainsi diminuer la dépense de dix mille livres; ce sera le fruit de nos épargnes. Nos études vont assez bien; la sculpture est lente; j'aurai le temps, à ce que je prévoi, d'envoyer encore quelque tableau avant que les statuës soient finies; nos pensionnaires sont presque tous occupez. Il fait ici une grande chaleur; il y a environ quatre mois qu'il n'y a plu, et tout l'hiver a été très sec.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 220.

= 1. Le comte de Kœnigseck était parti le 30 juin de Vienne pour prendre le commandement de l'armée d'Italie; il devait emmener une partie de la garnison de Mantoue pour renforcer cette armée.

2. Le 20 juillet, le marquis Maurice Gerardini, gouverneur de Modène, signa la capitulation de cette ville, dont prit possession, le même jour, le marquis de Maillebois.

3. La Reine accoucha, le 27 juillet, d'une princesse, Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine, qui mourut en 1782.

4. La capitulation de Philipsbourg fut signée le 18 juillet, et la garnison sortit le 21 avec les honneurs de la guerre; le siège de cette place avait coûté 31 officiers et 360 soldats tués, 103 officiers et 1,100 soldats blessés.

3861. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 5 aoust 1734.

Monseigneur, — Je vis dimanche dernier M. le Cardinal Alexandre Albani qui me dit qu'il souhaittoit que V. G. lui fît un présent; il voudroit avoir ce qui est gravé des médaillons antiques de S. M. Je lui ai répondu que je n'étois pas initié au fait des médailles du Roy et que je ne savois point si on en avoit fait graver; mais que, si ce qu'il demandoit existoit, et que cela dépendît de V. G., que je suis comme sûr qu'elle lui enverroit.

Par les nouvelles manuscrittes que reçoit ici le directeur de la poste, il y a dans l'article de Paris que V. G. a été nommée gouverneur de M. le Dauphin; elle veut bien me permettre de lui en marquer ici ma joie et de lui en faire mon compliment. On

nomme le sous-gouverneur, le précepteur, etc. Je suis ravi qu'on ait rendu justice à son mérite et qu'elle remplisse une charge aussi éminente et dont elle est si digne.

Les ennemis, dans la Lombardie, ont fait leur magasin à la Mirandole; on prétend ici qu'ils n'ont en tout que vingt-sept ou vingt-huit mille hommes, qu'ils n'ont pas une parfaite estime pour leur nouveau général. Les armées sont bien proches les unes des autres et il n'y a pas d'apparence qu'il ne succède quelque affaire devant qu'il soit peu. On ne dit encore rien du siège de Gaette; il est sûr que le roy y est arrivé. Le prince de Galles partit d'Albane lundi dernier pour y aller. Si, avant que celle-ci parte, on entend parler de ce qui s'y fait, j'en rendrai compte à V. G.

On assure ici, par le dernier ordinaire, la prise de Philisbourg; cette nouvelle vient de nous être confirmée par les lettres de Venise. On dit même que M. le maréchal de Coigny l'a écrite à M. l'Ambassadeur, mais les Allemands de Rome ne le veullent pas croire.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 221.

3862. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 12 aoust 1734.

Monseigneur, — La nuit de samedi dernier au dimanche vint un courier à M. Rato, qui apporta la nouvelle de la prise de Gaette; au commencement du siège, et même avant, les ennemis avoient fait un grand feu, et M. de Montemar avoit prédit qu'en peu de temps il vouloit l'amortir et que la ville fût bientôt prise, ce qui s'est accompli, car, en deux jours de temps, le canon a été démonté et la ville s'est rendue en six jours, et la garnison autour de mille hommes prisonniers de guerre. Les Allemands, quand ils ont pris cette place, y ont mis six mois. Le samedy, dans l'après-dînée, il étoit venu un courier au roy d'Angleterre, qui disoit que la garnison de Pescaire s'étoit rendue prisonnière de guerre; il y a encore quelques petits châteaux où il y a quelques Allemands; mais il faut qu'ils se rendent.

Quand à Capoue, M. de Montemar, très sage, la laissera bloquée, ne voulant pas, dit-il, combattre contre le mauvais air.

Cette ville est située dans une plaine infectée dans ces temps-ci; il faut vraisemblablement qu'elle se rende d'elle-même. Il y a, dit-on, trois ou quatre mille hommes dedans qui manquent de vivres; si, entre-cy et le mois d'octobre, la faim ne les fait pas venir à composition, on en fera le siège; en attendant, l'ordre est donné pour partir le 16 et aller en Sicile où le prince de Galles doit aller. C'est lui qui est entré le premier dans Gaette. Le général Taon, le meilleur officier que l'Empereur eût dans l'Italie, est mort dans Capoue, où il s'étoit retiré.

Le prince Pamphile me vint voir dernièrement; il souhaitteroit avoir des glaces égalles aux plus étroittes qui sont chez nous; c'est pour orner une gallerie qu'il vient de faire bâtir; il lui en faudroit beaucoup; mais, comme prince très riche et très œconome, il voudroit savoir ce qu'un trumeau pourroit coûter; il m'a prié de m'en informer à V. G., qui, comme je croi, est le maître de toutes ces manufactures; il est notre voisin, il se dit notre ami et peut nous servir en bien des choses; c'est pourquoi je prie V. G. de lui accorder cette grâce, et, si elle le trouve à propos, de mettre dans sa réponse quelque mot en sa faveur que je lui puisse montrer.

M. le Cardinal Alexandre Albani souhaitte avoir un portrait de S. M. tout au plus beau pour mettre dans son appartement; il m'a enjoint d'en écrire à V. G. et me dit : « Comme bon François, je veux avoir un portrait du Roy; j'espère que M. le Duc d'Antin m'en procurera un, j'en ferai volontiers la dépense. » C'est ici la coutume de mettre dans les appartemens, sous un dais, le portrait des souverains qui sont nos protecteurs, et c'est ce qu'il veut faire; il sera de grandeur comme il faut de trois pieds sur quatre.

Ma femme, qui est aux eaux près de Gaette, en a entendu tout le fracas, comme elle me l'a écrit. Lorsqu'on saura quelque chose de Sicile, je ne manquerai pas d'en écrire.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 224.

3863. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 21 aoust 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 28 juillet et 5 aoust. Je

ne sçais s'il y a des médailles antiques de Sa Majesté que vous me demandez pour M. le Cardinal Alexandre Albani; je vais m'en informer de M. Hardion[1] et je ferai avec grand plaisir tout ce qui dépendra de moy pour plaire à Son Éminence.

Ne vous arrestez point à ce que débitent les nouvelles de la gazette; le gouverneur de M. le Dauphin n'est point encore nommé et rien ne presse.

Je suis fort aise de ce que vous me mandez sur votre œconomie et je vous louerai beaucoup. Donnez à vos élèves le temps nécessaire pour que ce que vous voulez envoyer soit digne de l'être.

Si la sécheresse est grande chez vous, il n'en est pas de même ici, car nous n'avons pas eu deux jours de beau temps qu'il n'ait plu ensuite.

Continuez à m'écrire vos nouvelles; quoiqu'elles arrivent tard, il n'importe.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — M. Hardion vient de me dire que les médailles antiques du Roy n'ont point été gravées. Il y en a bien eu un commencement; mais l'ouvrage n'ayant pas promis de succès, les planches en ont été rompues et cet ouvrage n'a point été repris. J'en suis bien fâché, car j'aurois été charmé de faire ce petit plaisir à M. le Cardinal Alexandre Albani.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 223.

= 1. Jacques Hardion, érudit et historien, né à Tours le 17 octobre 1686, mort à Versailles le 1er octobre 1766. Il fut admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1715 et nommé membre de l'Académie française en 1730. Il était conservateur des livres du cabinet du Roi avec l'abbé Pérot; c'est sans doute en raison de cette fonction que d'Antin songeait à s'adresser à lui.

3864. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 28 aoust 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 12, et, dans la prise de Gaïette et de Pescaire, il ne faut pas oublier deux mille hommes faits prisonniers de guerre; l'intempérie et la famine rendront bientôt le roy de Naples maître de Capouë.

Assurez M. le Cardinal Alexandre Albani que je serai charmé de lui faire faire un beau portrait du Roy; mais, comme tous les

portraits que nous avons de S. M. sont trop jeunes, je suis après à la presser pour vouloir bien se laisser repeindre dans un âge plus mûr; ainsi, j'attendrai jusqu'à ce que je le puisse obtenir.

Je serai charmé de trouver quelqu'occasion de rendre quelque service à M. le prince Pamphile, et surtout pour décorer son palais que j'ai dessiné avec M. le Dauphin il y a plus de quarante-cinq ans; mais, pour qu'il soit mieux servi, il faut qu'il m'envoye les desseins cottez de ses trumeaux en hauteur et largeur et de combien seront les bordures desdits trumeaux, pour sçavoir au juste la grandeur des glaces; il ne faut qu'un architecte très ordinaire pour faire ce dessein-là, et vous pourriez même régler sur les lieux la grandeur des places par rapport à celles que vous avez dans l'Académie. Vous sçavez que les grandes coûtent fort cher, mais aussi qu'elles sont d'une bien plus magnifique décoration. Il faut que je sçache aussi combien il y a de trumeaux dans la gallerie et de quelle longueur elle est; toutes les bontez qu'il a pour l'Académie du Roy m'obligent à avoir grande attention pour qu'il soit bien servi.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 226.

3865. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 3 septembre 1734.

Monseigneur, — Voilà le troisième ordinaire passé que je suis sans nouvelles de V. G. Je trouve bien quelqu'endroit dans les gazettes d'Hollande qui en parle, mais, outre qu'elles sont de vieille datte, elles ne m'éclaircissent pas ce dont je suis en peine, c'est de l'état de sa santé; je vais chez M. l'Ambassadeur, mais on n'y est pas mieux informé que je le suis; j'espère bien, avant de recevoir réponse à celle-ci, être informé de ce que je désire; mais si, par un malheur, il falloit que je ne le fusse pas, je prie instamment V. G. de faire finir mes inquiétudes.

Mme l'Ambassadrice traîne ici depuis longtemps; l'air de ce pays, apparamment, ne convient pas à sa santé; consultation faite, on a jugé à propos de la faire retourner en France, ce qu'on dit qu'elle exécutera au plutôt.

Le 26 du passé, arriva ici M. le Grand Prieur de France; il loge chez M. l'Ambassadeur; les galères sont à Civita-Vechia

qui l'attendent; il est accompagné de M. le duc de Danville et de M. le chevalier de la Fare; on lui fait ici tous les honneurs possibles; il fut dîner samedi dernier chez le roy d'Angleterre.

M. le Cardinal Alexandre Albani l'invita le dimanche, et, le soir, M. l'Ambassadeur lui donna une musique superbe; la compagnie fut des plus magnifiques, avec des rafraîchissemens délicieux, ce qui dura jusqu'à trois heures après minuit. Mme l'Ambassadrice, se trouvant incommodée, ne parut point à ces magnificences. Mme la princesse Vaieni en fit les honneurs; ce fut elle qui reçut les dames qui y parurent, extrêmement parées et en grand nombre. Le lundi, il fut au soir chez M. le prince Corsini, où il trouva toutte la noblesse de Rome assemblée pour lui faire honneur; on croyoit qu'au sortir de ce divertissement il monteroit en chaise pour aller à Civita-Vechia, mais quelques affaires qu'il a ici l'y ont retenu; on dit qu'il ne s'en ira que ce soir ou demain[1].

Le 24 du passé, l'armée de Naples, forte de dix-huit mille hommes, partit pour conquérir le royaume de Sicile[2]. Les ennemis ont abandonné d'abord Melazzo, place forte, et, à proprement parler, tout le pays; ils se sont retirez seulement dans trois endroits : Messine, Siracuse et dans le fort de Palerme; la mer est couverte de bâtimens; apparament qu'on n'a pas eu besoin des galères de France, puisqu'elles retournent en France[3]; on est à la veille d'apprendre des nouvelles. L'Empereur fit demander ces jours passez six cens mille écus à la Sicile; mais ceux à qui on s'adressa s'éclipsèrent et sont retirez à Naples avec leurs effets.

J'apprends de Marseille que la caisse de tableaux que j'envoye à V. G. y arriva il y a quelques jours; si celui à qui je l'ai adressée me tient parole, elle doit à présent être à Paris; on travaille ici à d'autres copies que, vraisemblablement, je ferai partir avec les statues lorsqu'elles seront finies.

Je prie le Seigneur que la santé de V. G. soit en l'état que je désire et d'en avoir bientôt des nouvelles.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O^1^ 1962, fol. 228.

= 1. Le chevalier d'Orléans, Grand Prieur de France, était parti le 1er septembre avec le duc d'Anville et les officiers des galères françaises qui l'avaient accompagné à Rome. (Voyez ci-dessus, p. 89.)

2. Le duc de Bitonto, qui avait le commandement du corps expéditionnaire espagnol, débarqua, le 29 août, à la rade de Solanto, entre Palerme et

Termini. Le général Roma, avec les principaux officiers impériaux, évacua Palerme pour se retirer à Syracuse.

3. Les huit galères de France quittèrent, le 20 août, le port de Gallipoli pour retourner à Marseille.

3866. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 9 septembre 1734.

Monseigneur, — Dimanche dernier, je fus dîner chez M. l'Ambassadeur exprès pour qu'il m'apprît des nouvelles de V. G., ne doutant pas que le courier qu'il venoit de recevoir ne lui en eût appris; il me fit la grâce de me dire qu'il ne falloit pas que je m'inquiétasse comme je faisois, qu'à la vérité le courier ne lui avoit rien appris touchant ce que je souhaitois savoir, mais que je devois être persuadé que V. G. étoit en bonne santé; la poste arriva le lendemain, qui m'apporta une lettre de sa part qui m'a rendu à moi-même. Que serois-je devenu si je n'en avois point reçu!

Si on m'a tenu parole, la caisse de tableaux que j'ai envoyée doit à présent être à Paris; je donne le temps nécessaire aux élèves pour faire leur ouvrage; je ne les presse en aucune manière, au contraire; je les vais voir; je leur dis mon sentiment; je fais raccommoder ce qui me paroit défectueux, et ils n'apportent rien à la maison qu'ils ne l'ayent mis dans la perfection dont ils sont capables; je n'épargne rien pour qu'ils étudient commodément ce qu'ils entreprennent dehors ou à la maison. Les tableaux que j'envoye sont faits il y a du temps; et de ceux qui les ont faits il y en a déjà à Paris et d'autres qui y seront dans peu; on en fait d'autres à présent; mais je garde toujours pendant un temps quelques copies dans l'Académie pour les comparer après aux ouvrages qu'on fait dans la suitte; ainsi, j'ai encore quelque chose.

Il fait ici une chaleur surprenante, et le commencement de ce mois a été plus chaud qu'aucun jour de l'été; si cela continue, on ne saura où se fourrer; on peut dire qu'il y a plus de six mois qu'il n'a plû.

On ne parle point de l'armée de Lombardie. Je ne sais si les grandes chaleurs l'obligent d'être dans l'inaction. Pour celle qui est allée en Sicile, elle s'occupe fort heureusement, quoiqu'assurément il y fasse très chaud. Le bruit court pour sûr que Messine

s'est rendue avec le château[1]; on s'étoit déjà emparé du phare; la pluspart des grands seigneurs se sont déclarez pour le roy et même ont levé des soldats qu'ils ont amenez aux généraux, de sorte que M. de Montemar a renforcé son armée de huit ou dix mille hommes d'assez bonne trouppe, car, en ce pays-là, les paysans sont soldats. L'armée est divisée en deux corps : un sous M. de Montemar, l'autre sous M. de Marsillac; l'armée va, dit-on, à Siracuse, qui est la place la plus forte du pays et dont on aura bonne issue, comme j'en entends parler. L'Empereur peut avoir dans toutte la Sicile dix à douze mille hommes.

J'espère tenir parole à V. G. au sujet de l'œconomie et d'épargner un quartier de cette année; je n'ai pris que deux quartiers et j'espère pousser encore quelque temps avec ce que j'ai entre les mains; il n'y a plus guère que trois mois à passer; cependant il y a bien des bouches à nourrir, et bientôt il partira un pensionnaire à qui il faudra donner pour le voyage; si V. G. est contente de ma conduitte, je serai au comble de mes souhaits.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 231.

= 1. La reddition de Messine est du 30 août et celle de Palerme du 2 septembre.

3867. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 17 septembre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 3. Il faut que mes secrétaires suppriment toutes mes lettres si vous ne les recevez point, car je ne manque point de répondre.

Il est bien fâcheux que l'air de Rome ne soit pas bon à Mme l'Ambassadrice et qu'elle soit obligée de se séparer de M. l'Ambassadeur.

Je ne suis pas étonné de tous les honneurs qu'on a fait à M. le Grand Prieur de France, car il les mérite fort.

J'espère que nous aurons bientôt des nouvelles de la réduction de la Sicile; les places du Milanois et du royaume de Naples se sont si mal deffendues qu'il faut espérer que celles-cy n'arresteront pas longtemps les troupes d'Espagne.

J'ai fait retirer la caisse de tableaux que vous m'avez envoyée et on doit me les montrer demain.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 230.

3868. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 22 septembre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9. Je vous répéterai pour la seconde fois que je ne manque jamais à vous répondre; ainsi ce n'est pas ma faute si vous ne recevez pas mes lettres.

J'ay fait voir au Roy un tableau d'un de vos élèves et luy ay nommé tous les acteurs; il m'en a paru fort content aussi bien que Son Éminence; effectivement, ils sont bien, quoiqu'ils ne soient pas tous égaux; il est bon d'envoyer chaque année ce que vous aurez de meilleur, seulement pour faire voir à S. M. que vos élèves profitent de ses bontez.

Je vous remercie de vos nouvelles de Sicile; vous en apprendrez de Lombardie qui ne vous plairont pas tant; mais on ne peut pas être heureux partout et toujours. Je peux vous assurer avec vérité que ce qui s'est passé le 15 sur la Sechia[1] fera plus de bruit que de dommage à nos affaires, quoi qu'en puisse dire M. le Cardinal de Cienfuegos.

Vous ne sçauriez me plaire davantage que par une sage œconomie, surtout dans un temps comme celui-cy, car vous sçavez que je n'épargne rien quand il s'agit de l'honneur et de l'illustration de notre Académie, et vous ferai valoir de vos soins.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 223.

= 1. Il s'agit de l'attaque dirigée par un corps de 10,000 Impériaux qui, vers six heures du matin, passa à gué la rivière de la Secchia, surprit le maréchal de Broglie et fit prisonniers deux bataillons de troupes sardes et 400 hommes de troupes françaises.

3869. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 23 septembre 1734.

Monseigneur, — J'ai dit à V. G. quelque chose au sujet des pensionnaires qui doivent s'en aller; notre maison est bonne et il déplaît à ceux qui y sont accoutumez de l'abandonner, et on

cherche tous les moyens d'y rester le plus qu'on peut. Cependant, en voilà un qui la quitte et qui va retourner à Paris, c'est *Tremollière*, qui est un joli garçon, qui a profité ici des bontez de V. G., et, en six ans qu'il y a demeuré, il s'est avancé et a su s'y faire considérer et aimer; il part avec une femme qu'il y a prise[1] et va s'établir à Paris, et dans peu, que je croi, il aura l'honneur de lui faire la révérence.

M. l'Ambassadeur a donné de l'ouvrage à quelqu'un des pensionnaires, et, parmi eux, il y en a un qui finit vers la fin de l'année le temps que V. G. lui a accordé; elle aura la bonté de m'instruire ce qu'il faut que je fasse à son sujet. M. l'Ambassadeur a eu de la peine d'apprendre que *Trémollière* veuille s'en aller, et, par sa grande bonté, il vouloit lui procurer des ouvrages considérables ici; mais il aime mieux aller s'établir en France et il a raison.

M. le prince Pamphile me vint voir dernièrement et m'a bien prié de remercier V. G. et de lui dire qu'il ne souhaittoit que de savoir au juste à combien lui reviendroit un trumeau de glace, de la hauteur et de la largeur que j'envoyai l'ordinaire dernier; ce sont les plus étroits que nous ayons, qui, comme je lui ai dit, ne peuvent être fort chers; ce prince est très riche et très œconome.

Les nouvelles varient si fort sur l'expédition de Sicile qu'on ne peut rien écrire de positif; elles sont touttes bonnes, mais plus avantageuses l'une que l'autre. Chez M. l'Ambassadeur on ne dit rien. La nuit du dimanche au lundi dernier, le Cardinal Cienfuegos reçut la nouvelle qu'on avoit enlevé tout le camp du roy de Sardaigne, huit mille hommes de prisonniers; que les François avoient abandonné Rhege, Carpi, Modène, etc. C'est un juif qui est à Ferrare, nommé Cervelli, qui lui avoit dépêché cette nouvelle; il attendit le jour avec impatience pour en distribuer les copies qu'il en avoit fait faire toute la nuit et qu'il avoit encore retouchées à sa manière; tout Rome en fut plain, et on nous regardoit déjà comme gens précipitez. La nuit du lundi, il arriva un courier au comte de Porta, ministre de Parme, qui nous apprit que le comte Conigseg, ayant sçu par quelque déserteur qu'on faisoit une garde assez négligée en certain endroit, avoit marché toutte la nuit et avoit surpris au matin le régiment Dauphin, qu'il avoit enlevé; que, poursuivant l'action, il avoit trouvé le régiment de Picardie, qui avoit tenu tête; que de la cavallerie françoise étoit tombée sur les Allemands; il y avoit eu, de part et d'autres, environ

quatre cens hommes de tuez, entr'autres un général allemand[2], qui s'en étoient fui avec leur proie. La lettre ajoute que ceci apprendra à Mrs les François de ne pas mépriser si fort leurs ennemis et d'être un peu mieux sur leurs gardes; ainsi, toutte cette grande nouvelle est tombée et on n'en parle plus. Le prince de Galles est de retour à Albano et y a amené deux beaux chevaux d'Espagne que le roy de Naples lui a donnez.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Comme je me disposois à cacheter celle-ci, un gentilhomme de M. l'Ambassadeur, garde du corps de S. M., est entré dans ma chambre et m'a appris que M. le comte Porta venoit de recevoir un courier, qu'il a sur-le-champ dépêché à Naples porter la nouvelle que les ennemis avoient été bien battus à Lusara[3] et que M. de Maillebois poursuivoit la cavallerie allemande lorsqu'il est parti; il n'y a point d'autres détails. Comme M. l'Ambassadeur ne fait partir le courier que le samedi matin, peut-être qu'entre cy et ce temps il aura la nouvelle plus détaillée.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 234.

= 1. Tremollière épousa, six jours avant son départ de Rome, Isabelle Tibaldo, miniaturiste renommée, fille du célèbre musicien Tibaldo, et l'emmena à Paris.

2. Très probablement le comte de Waldeck, général major des troupes impériales, qui fut tué d'un coup de canon dans l'affaire de la Secchia.

3. Cette bataille fut livrée, le 19 septembre, à Luzaro, près de Guastalla, et se termina, après une lutte acharnée, par la défaite des Impériaux, qui perdirent plusieurs pièces de canon ; le prince Louis de Wurtemberg, le prince de Saxe-Gotha et le comte de Colmeneiro furent tués; du côté des Français, M. d'Affry, lieutenant général, M. de Monjeon, brigadier, les marquis de Guébriant et de Juigné se trouvèrent au nombre des morts.

3870. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 8 octobre 1734.

Monseigneur, — Les places du royaume de Sicile ne se deffendent pas mieux que celles dont V. G. parle. Déjà Palerme est rendu[1], et la pluspart des châteaux de Messine. Le Roy doit partir de Naples pour se rendre à Messine; apparemment que tout est bien préparé pour l'y recevoir.

Nous avons eu ici bien des discours au sujet de la Lombardie,

comme V. G. aura vu. Je ne lui mande point ce qui a été imprimé à Rome des lettres de M. le maréchal de Coigny, sûr qu'elle aura les nouvelles aussitôt que nous, et mieux détaillées; ce qui nous a inquiétez, c'est qu'un courier qu'on avoit ici de l'armée a été perdu; les Allemands, voyant que nous n'avions point de nouvelles, triomphoient; mais aussi celui qui arriva dernièrement les a fait taire; surtout le dernier, qui leur a appris que leur armée avoit été obligée de repasser le Pô et qu'ils ont été contraints de retourner au même endroit dont ils étoient partis en publiant victoire, avec la perte de trente mille hommes depuis qu'ils ont passé ce fleuve et des meilleures trouppes de l'Empereur. Ils publient à présent qu'ils vont prendre Crémone; ils en ont publié bien d'autres, qui leur ont réussi, comme ils réussiront à Crémone s'ils s'y présentent. La pluspart de leurs généraux sont morts, comme V. G. l'aura su. M. le comte Landi me montra avant-hier une lettre d'un capitaine flamand qui, quoique prisonnier, a permission de rôder où il lui plaît; il est allé voir l'armée de Lombardie et il a vu la dernière affaire; il écrit que si les Allemands font encore une pareille récolte que celle qu'ils viennent de faire, ils n'ont pas besoin de se mettre en peine de provisions pour leur quartier d'hiver.

J'espère que V. G. aura à présent les tableaux que j'ai envoyez; on en fait encore quelqu'autre. J'espère les envoyer avec les statuës.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 239.

= 1. Le 2 septembre.

3871. — D'Antin a Wleughels.

A Grosbois, le 8 octobre 1734.

Je vous envoye, Monsieur, la lettre du s[r] Pluyette, que j'avois chargé de s'informer des directeurs de la manufacture des glaces du prix de celles que demande M. le prince Pamphile. Il est au juste, et pour peu qu'il aime sa gallerie, il y donnera un grand embellissement à bon marché. Je voudrois faire mieux pour son service et je vous charge de l'en assurer de ma part.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 237.

3872. — D'Antin a Wleughels.

A Petitbourg, le 9 octobre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 23 septembre. Je ne suis point étonné que l'on veuille demeurer où l'on se trouve bien; cependant il y a des règles qu'il faut garder et qu'il ne faut enfreindre qu'en faveur de ceux dont on connoît les talents et qui ont besoin de temps pour s'y perfectionner. Je vous prie de faire entendre ce que je vous mande à M. l'Ambassadeur, pour qu'il ne prodigue pas sa protection, puisque, de mon côté, je ne demande pas mieux que de faire ce qui lui est agréable.

Je marquerai à *Tremollière* ma satisfaction à son retour, puisque vous m'en mandez du bien; je la proportionne toujours, à l'égard de tous les élèves, au compte que vous m'en rendez.

Je vous ai envoyé hier les prix des glaces pour les trumeaux de la gallerie du prince Pamphile. Je n'ay rien à y ajouter; s'il veut des glaces, qu'il fasse faire des fonds à Paris, car ces Messieurs ne font point de crédit, et je me charge de le faire bien servir et de lui envoyer tout ce qu'il demandera bien conditionné.

Je plains fort les scribes de M. le Cardinal Cienfuegos; mais je crois qu'il ne les chargera pas de faire le détail de la bataille de Guastalla[1]; cette nouvelle doit leur avoir déplu, étant venue si près de celle du passage de la Sechia.

Le voyage du Roy ici s'est très bien passé. S. M. paroît toujours contente de ce lieu-cy et de l'envie très sincère que j'ay de lui plaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 238.

= 1. La bataille de Guastalla, gagnée par le maréchal de Broglie, le 19 septembre. Voy. ci-dessus, p. 112, note 3.

3873. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 15 octobre 1734.

Monseigneur, — Je ne manquerai pas chaque année d'envoyer à V. G. ce que les élèves auront fait de meilleur. Je suis ravi qu'elle ait été contente de ce qu'elle a reçu; je tâcherai encore de faire mieux. Quant à l'œconomie, pour ce qui regarde notre maison, elle connoîtra que je m'y employe avec tout le soin possible;

voilà le quatrième quartier qui s'avance et je n'ai pris que deux fois de l'argent; encore, la première fois, étoit-ce en partie pour payer ce qu'on avoit pris ou dépensé l'année d'auparavant; j'ai encore quelque peu d'argent qui me mènera jusques à la moitié du mois qui vient, et, pour ainsi dire, je n'aurai cette année pris que deux quartiers. Je sais que V. G. n'a rien épargné, et je connois qu'il y a temps pour tout; c'est pourquoi je n'ai point fait élever le petit bâtiment, qui auroit été un lieu très gracieux pour l'Académie, quoiqu'elle m'en eût accordé toutte permission.

Je vois, par ce qu'elle a la bonté de m'écrire, qu'elle n'étoit pas pour lors informée de la victoire que l'armée de S. M. a remporté dans la Lombardie; elle en aura seu toutes les circonstances; c'est pourquoi je ne lui répéterai point ici ce qu'elle aura seu mieux que je ne lui pourrois dire; après la victoire, les Allemands ont repassé le Pô et ont abandonné tout le pays qu'ils prétendoient avoir conquis.

M. de Maillebois fait actuellement le siège de la Mirandole; les ennemis effrayez fortifient Borgo-Forte, où ils ont très peur; quelques Croates ont voulu faire des courses vers Crémone; mais ils y ont perdu deux mille hommes, tant blessez que morts et prisonniers. Le petit avantage de surprise qu'ils avoient eu à Quistello, et qu'ils ont tant vanté, n'a servi qu'à réveiller nos troupes qui les ont malmenez dans la bataille qu'ils viennent de perdre; de sorte qu'ils sont très consternez ici et à Vienne, car ces oppositions de victoires à pertes, presque dans le même moment, a fait une impression si triste qu'on ne doit pas être étonné de la consternation où ils sont, surtout à Vienne, comme nous l'apprenons par des lettres qui nous en sont venuës. Le comte Palfi y avoit été envoyé; il publioit sur sa route ses victoires à ceux qui les vouloient entendre; il arriva dans la capitale avec six couriers qui marchoient avant lui, sonnant tout le long des chemins. L'Empereur n'y étoit pas; il étoit à la chasse; il le fut trouver, suivi de son triomphant équipage. S. M. le reçut à merveille et fut enthousiasmé de ses grandes nouvelles si peu attendues. Elle commanda d'abord qu'au même lieu où elle les avoit reçues qu'il y seroit élevé une colonne triomphale qui seroit nommée la colonne Palfi. Mais à présent qu'il faut détruire ce monument, si tant est qu'il ait été commencé, c'est une dure extrémité; ils avoient tâché de se refaire un peu à Rome, publiant qu'ils n'avoient pas fui, mais qu'ils s'étoient sagement retirez et encore que c'étoit pour prendre Cré-

mone et de là passer à Milan, ce qu'ils n'ont nullement effectuez, s'étant contentés de se retirer dans le sérail de Mantoue et de s'y fortifier; ainsi touttes les vanteries qu'ils ont semées se sont trouvées fausses.

Ma femme m'écrit de Naples que Capoue capitule[1] et qu'en Sicile on fait le siège de Trapano[2]; le roy s'apprête pour y aller; on rétablit les chemins par où il doit passer. Mme l'Ambassadrice est à l'extrémité; il n'y a plus d'espérance, ce qui met M. l'Ambassadeur dans la dernière consternation; en mon particulier, j'en suis sensiblement touché; cette dame a eu des bontez pour nous, dont je lui serai redevable toutte ma vie.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O1 1962, fol. 241.

= 1. Capoue ne fut occupée par les Espagnols que le 21 novembre.
2. Le siège de cette ville était conduit par le marquis de La Mina.

3874. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 22 octobre 1734.

Monseigneur, — On travaille toujours dans l'Académie, et j'amasserai quelques copies que j'enverrai dans le temps à V. G. J'espère qu'il sortira de chez nous quelqu'élève qui se fera honneur en France. *Tremollière* sera, que je crois, dans peu à Paris; il a plu ici, et, comme je l'ai déjà dit à V. G., on l'a vu partir à regret; il s'est fait une manière, en copiant certains tableaux que je lui ai procurez, qui ne déplaira pas; elle aura au moins la grâce de la nouveauté. Il a pris une femme ici qu'il emmène avec lui; elle est d'une honnête famille; beaucoup de gens applaudissent à ce mariage, même me trouvant ces jours passez dans la bibliothèque de S. S., j'y rencontrai le Cardinal Guadagne qui m'en parla fort avantageusement[1]; il a bien employé son temps ici, quoiqu'il ait eu deux grandes maladies.

Mme l'Ambassadrice mourut ici vendredi quinze, à midi[2]. M. l'Ambassadeur partit dans le moment pour Albane, où il est; c'est domage, elle étoit encore jeune, bienfaisante et affable à tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher.

On publie quelques nouvelles ici; mais elles sont racontées sui-

vant le génie de ceux qui les débitent; ainsi il n'y a nul fonds à faire sur ce qu'on entend dire.

Il y a un pauvre petit Parisien ici qui a remporté le premier prix de sculpture à Paris[3]; si V. G. le permet, je lui donnerai une petitte chambre et il étudiera; il a beaucoup de dispositions et il y a ici des chambres de reste.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 245.

= 1. Depuis : « On travaille toujours »; Lecoy, p. 216-7.

2. Marie-Geneviève de Montlezun, fille unique du marquis de Besmaux, mariée au duc de Saint-Aignan le 22 janvier 1707, fut inhumée dans l'église Saint-Louis des Français.

3. En 1732, le premier prix de sculpture fut obtenu par *Boudard*. En 1731, il n'y avait pas eu de premier prix; il n'y en eut pas davantage en 1733 ni en 1734.

3875. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Fontainebleau, le 23 octobre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 8. L'on a toujours bien compté que les progrès des Espagnols en Sicile ne seroient pas moins rapides que ceux dans le royaume de Naples, et le voyage que le roy des Deux-Siciles y fera sans doute couronnera l'œuvre; mais il n'ira pas sitôt.

Il est d'ordinaire que les vaincus cherchent toujours les moyens de cacher leurs pertes; ainsi il ne faut pas s'étonner de toutes les faussetez que les Allemands débitent sur le succès de la bataille de Guastalla; les personnes sensées n'y seront pas trompées, les suites faisant assez connoître leur défaite.

Je vous ay mandé, il y a longtemps, l'arrivée de vos tableaux.

Je n'ay rien de nouveau à vous mander par cet ordinaire et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Le Cardinal Cienfuegos ne manquera pas de faire sonner bien haut la levée du siège de la Mirandole; mais on avoit seulement envoyé deux mille hommes pour les prendre, s'ils s'étoient rendus à la sommation.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 240.

3876. — D'Antin a Wleughels.

A Fontainebleau, le 29 octobre 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 15. Vos élèves ne sçauroient trop s'appliquer, et principalement pour les morceaux qui sont destinez à être envoyez ici. Pour ce qui regarde l'œconomie, je suis fort aise de ce que vous me mandez de votre dépense; mais j'attends à en être mieux éclairci quand vous enverrez vos comptes de l'année. Quand les dépenses sont absolument nécessaires, et pour la dignité et pour le bien de la maison, vous sçavez que je ne les plainds pas; mais aussi, quand on peut s'en passer, j'aime qu'on s'en passe; j'aime qu'on se fasse raison comme vous faites.

Je crois bien, comme vous me marquez, que les partisans de la cour de Vienne à Rome ont eu du rabatjoye après la bataille de Guastalla; il faut espérer qu'ils pourront avoir encore de semblables désagrémens, et la colonne Palfi ne doit point être d'une construction permanente.

Je suis au désespoir de l'état où vous me mandez être Mme l'Ambassadrice, et je la plainds bien; ne manquez pas d'aller souvent de ma part sçavoir de ses nouvelles et parler à M. l'Ambassadeur, et témoignez-lui toute la part que j'y prends.

Je vous remercie de vos nouvelles et suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 244.

3877. — D'Antin a Wleughels.

A Fontainebleau, le 5 novembre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 22 octobre. Surtout ne nous envoyez point de tableaux qui ne soient fort bons et que nous n'ayons point en ce pays-cy, sans quoy on se moqueroit de nous de faire voir des copies qui auroient déjà paru ici.

Je marquerai à *Trémollière* la satisfaction que j'ai de ses études et de tout le bien que vous dites de lui, et chercherai les occasions de lui faire plaisir; mais je ne sçaurois le louer de s'être chargé d'une femme, quelque bonne qu'elle soit, sa fortune étant aussi médiocre.

Gardez-vous bien de donner une chambre au petit Parisien

dont vous me parlez; c'est une grâce que j'ai refusée à tous mes meilleurs amis, et si une fois la planche étoit faite, vous verriez bientôt votre palais un hôtel garni; je suis même étonné que vous m'en fassiez la proposition, car je vous ay vu penser comme moi sur cet article.

Mme l'abbesse de Fonte-Evraud[1] me recommande un nommé *Vernet*, peintre d'Avignon, qui va travailler à Rome[2]; rendez-lui les services que vous pourrez hors de l'Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 246.

= 1. Louise-Françoise de Rochechouart de Mortemart, abbesse de Fontevrault de 1704 à 1742.

2. Voir, sur l'arrivée de *Vernet* à Rome, le livre d'Amédée Durande, les *Trois Vernet*, p. 14 et suiv., et le *Joseph Vernet* de Léon Lagrange, p. 12 et suiv.

3878. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 11 novembre 1734.

Monseigneur, — Je ne manquerai pas de montrer à M. le prince Pamphile le mémoire que V. G. a eu la bonté de m'envoyer au sujet des glaces qu'il souhaitte, aussitôt qu'il sera de retour à Rome, et de lui en rendre compte.

Comme V. G. aura vu par les imprimez que je lui ai envoyez, M. le Cardinal Cienfuegos y faisoit un détail assez mal conçu de ses victoires imaginaires; depuis, il s'est tû et a tâché, mais inutilement, de retirer les exemplaires qu'il en avoit produit en public, ayant appris que le comte Conicseck en avoit été scandalisé, quelques malicieux de Rome lui en ayant envoyé quelques-uns avec un peu de commentaire.

On attend de Naples M. de Montemar, qui fera à son arrivée le siège de Capouë, qui est jusqu'à présent bloqué; les temps sont très mauvais, la cavallerie du blocus pâtit par les pluies, ceux qui sont dans la ville souffrent par la faim, et la cuillerée d'huille y a un prix; ils manquent de vin, il n'y a point de bois; ils firent dernièrement une sortie pour en aller chercher, et ils en coupèrent quelque peu, et, en se retirant précipitamment, il y eut quelqu'un de noyé dans le Vulturne.

Tout va à merveille en Sicile, où M. de Montemar est adoré

aussi bien qu'à Naples; dans peu, vraisemblablement, on apprendra la réduction de Capouë; ainsi, tout le royaume sera délivré des Allemands; quant à la levée du siège de la Mirandole, on n'en parle point ici; c'est une bagatelle qui ne fait rien, ni pour ni contre.

Tremollière est à Lyon où il se repose[1]; je serai ravi que V. G. daigne jetter un œil favorable sur lui; je tâcherai toujours de rendre justice à tous, et, autant que je saurai la vérité, je la dirai toujours.

Les temps sont devenus un peu fâcheux; on ne peut guères travailler dans les églises à cause de l'obscurité; mais on travaille à la maison, où on tâche de faire paroître le profit qu'on a acquis en copiant de bonnes choses; je croi que c'est le bon parti.

J'ai été au-devant de cette pauvre petitte malheureuse qui, à Isquia et à Naples, a bien recouvré de la santé, mais qui n'a pas encore la jambe libre; on espère cependant qu'elle s'alongera, puisqu'elle s'est déjà alongée; elle a reçu en ce pays-là toutes les faveurs possibles, et M. le marquis de Bissi a bien voulu avoir des égards pour elle, que je voudrois bien qu'elle méritât; il sera dans peu à Rome; il retourne en France; il est considéré et aimé de toutte la noblesse; le Roy le regrette infiniment et est très fâché de son départ; c'est un seigneur qui mérite tout; j'espère le voir à son passage; il n'a pas vu notre appartement, il m'a bien promis de le venir voir.

Je suis, avec tout le respect possible, Mgr, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 248.

= 1. Tremollière, pendant son séjour à Lyon, peignit plusieurs tableaux religieux pour les Chartreux, pour les Carmes déchaussés et les Pénitents blancs.

3879. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 16 novembre 1734.

Monseigneur, — Il est difficile à moi de faire entendre à M. l'Ambassadeur qu'il ne prodigue pas sa protection, parce que ceux qui lui insinuent ne me consultent pas, et que, lorsqu'il en a pris la résolution, il en écrit en droiture à V. G., ce que le gratifié me vient ensuite signifier, ou bien je l'apprends par les ordres qu'elle me donne.

Depuis le retour de M. l'Ambassadeur, je l'ai vu trois fois;

après le funeste accident qui lui est arrivé, il est plus retiré et n'est pas de si facile accès qu'il étoit avant. Messieurs ses fils arrivèrent ici de l'armée une heure après qu'il y fut de retour de sa campagne.

Je prévois que peut-être on l'interrompra encore pour la même personne, pour qui on s'est déjà employé auprès de V. G.; mais, comme l'année qu'elle a accordée sera vraisemblablement révolue avant le temps qu'on lui en parle, je peux facilement faire entendre dans cette intervale que la grâce est accomplie et qu'on doit se retirer. Peut-être, après, ne vous importunera-t-on plus, auquel cas je pourrois alors en parler à S. E. Avant ce temps, je peux avoir les ordres de V. G. Il y a ici un nommé *Ronchi* qu'elle a admis dans l'Académie. J'ai déjà eu l'honneur de lui dire que c'est un pauvre sujet qui est entré icy, comme je le croi, à la recommandation du roy d'Angleterre; il a fini son temps, si tant est qu'il ne doive durer que trois ans, car, au mois d'avril prochain, il y en aura quatre; ce temps ne lui a pas été d'un grand profit; c'est un très bon garçon, savant, à ce qu'on dit; mais je ne croi pas qu'en peinture il fasse jamais parler de son habileté; il tient ici la place d'un autre qui peut-être en profiteroit mieux que lui; j'attends encore à son sujet les ordres de V. G. On m'assure même qu'il ne s'éloigne pas autrement de s'en retourner à Bologne, sa patrie; car, quoique né à Saint-Germain, il est originaire de Modène et de Bologne, où sa famille est établie.

Au commencement de cette semaine, je dînai chez M. l'Ambassadeur. J'y conclus une affaire qu'il y a longtemps qui me tenoit au cœur. Je me trouvai à table auprès de M. le marquis Sachetti, qui, depuis près de deux ans, me menoit; il m'avoit promis de me laisser copier chez lui une belle bataille de *P. de Cortonne;* mais après, pour me lasser, il me refusoit de la faire descendre, voulant qu'on la copiât dans l'endroit où elle étoit placée, ce qui ne se pouvoit. M. l'Ambassadeur m'avoit promis de lui en parler; mais, après avoir longtemps attendu, je n'avois rien avancé, et le marquis me disoit toujours que nous parlerions de cela chez M. l'Ambassadeur; enfin, lundi, m'y trouvant, je finis la chose, je me servis un peu du nom de V. G., disant que je lui en avois écrit dans le temps, qu'elle croit cette copie faite et qu'elle souhaitoit que je l'envoyasse; après luy avoir fait entendre ceci en particulier, nous en parlâmes devant S. É. et il fut conclu qu'on descendroit le tableau et que j'y enverrois, ce que je ferai incessamment.

Je n'ai jamais pu comprendre ce qui avoit pu détourner M. le marquis de m'accorder ce qu'il m'avoit si gratieusement promis, sinon que ce tableau, qui est véritablement très beau, n'a jamais été copié en peinture, quoiqu'il soit gravé, et que peut-être quelque malintentionné, car on en trouve partout, lui avoit fait entendre qu'il ne devoit pas accorder qu'il en parût des copies, ce qui l'auroit fait me chicaner, comme il a fait.

J'ai enfin emporté ce que je désirois depuis longtemps et je m'imagine avoir fait une grande conquête, et, à la vérité, elle tournera au profit de celui qui copiera ce beau morceau; il représente la *Bataille d'Arbel*, le même sujet qu'on voit aux galleries du Louvre de M. *Le Brun*.

Je ne doute pas que S. M. ne se plaise à Petitbourg, qui est un lieu délicieux, et, quand il n'y auroit que le maître du château, on se feroit toujours un vrai plaisir d'y habiter.

Il y a ici un petit jeune homme, sculpteur, qui a du talent et qui a remporté le prix à l'Académie de France; il se nomme *Boudar*[1]; il étoit venu sur la parole que M. *Boulongne* lui avoit donnée qu'il entreroit dans l'Académie; même, il m'en avoit écrit; il se soutient ici, je ne sais pas comment, et il y aura bientôt trois places vacantes dans l'Académie.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 252.

= 1. Voyez sur *Boudard* la note 2 de la page 117.

3880. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Fontainebleau, le 23 novembre 1734.

Je vous ai mandé plusieurs fois, Monsieur, de donner avis au trésorier des Bâtimens et au banquier à Paris sur lequel vous devez tirer, que, dans tel temps, vous prendrez une lettre de change, et avertissez-en toujours un ou deux ordinaires, au moins, avant l'envoy de lad. lettre pour éviter les inconvénients qui ne peuvent point manquer d'arriver, et surtout celui d'aujourd'hui, qui me fâche fort. Le banquier, porteur de votre dernière lettre de change, se présenta ces jours passez avec la lettre chez le s^r^ Pérard, notre trésorier, qui étoit à la campagne; ce banquier, sur-le-champ, fait protester, et on ne sçait ce qu'est devenue la lettre; vous jugez

bien que cela me déplaît fort, surtout à moy qui me pique de sévère exactitude pour les payemens et qui croyois que celle avec laquelle j'ai toujours fait acquitter toutes vos lettres de change me devoit garantir de semblables accidens. Ainsi, je vous répète donc de m'avertir le trésorier et le banquier, deux ordinaires, ou au moins un, avant celui par lequel on envoye la lettre, pour que cela n'arrive plus.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — J'ay donné ordre que l'on tâcha à retrouver votre lettre de change et de l'acquiter; mais le banquier l'aura peut-être renvoyée à Rome.

Archives nationales, O¹ 1962, fol. 247.

3881. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 25 novembre 1734.

Monseigneur, — Je fais tout mon possible pour que les copies qui sortent de l'Académie soient bonnes; mais ceux qui les font ne sont pas égaux; cependant, jusqu'à présent, celles que j'ai envoyées ne sont pas mal. On a épuisé le *Raphaël;* j'en fais pourtant copier un qui, je crois, ne l'a pas encore été; mais nous avons eu mille disgrâces, car, comme il est dans une église et qu'il est placé haut, on y a élevé un échafaut qu'il a fallu défaire au moins quatre fois pour les fêtes qui sont survenues; à présent, il tire à sa fin et je ne prévois pas qu'il en arrive d'autres avant qu'il soit achevé. Je cherche partout les cabinets, comme je l'ai dit à V. G., pour trouver du nouveau et du bon; si je pouvois, ou que quelqu'un voulût m'aider pour entrer au palais Borguèse, j'aurois là de quoy envoyer de belles choses et qui feroit un grand profit à ceux qui les copieroient, qui est tout mon but; mais mon pouvoir n'est pas assez grand; je chercherai tant que peut-être y arriverai-je, et les circonstances des temps ne sont pas désavantageuses. Si V. G. vouloit m'écrire à ce sujet quelque chose que je pus montrer à ce prince, il se pourroit que cela feroit beaucoup; qu'elle voye si cela ne le commet point, sinon je m'industrirai; d'ailleurs, il y a de belles choses dans ce palais qui n'ont jamais été copiées.

Si je lui ai déplu en parlant de donner une chambre, j'en suis

fâché. Il est vrai que j'ai l'honneur à ce sujet de penser comme V. G.; mais elle ne sait pas comme je suis persécuté, et puis, on écrit qu'on n'est bon à rien, pas le moindre service. On n'a garde de vous attaquer sur le véritable article; on vous cherche d'autres querelles; la réponse qu'elle a eu la bonté de me faire m'a procuré un très grand avantage, et, par elle, je peux montrer à certaines personnes que j'ai dit la vérité, lorsque j'ai avancé que ce n'étoit pas l'intention de V. G. que je donnasse logement ici; j'avouë que la compassion m'a fait parler et me fait parler quelquefois, lorsque je vois que la proposition n'est pas hors de propos.

Je ne pourrai m'empêcher de laisser la chambre à *Subleiras,* qui est celui dont je lui parle dans ma dernière; le temps que V. G. lui a accordé finira à la fin de l'année. Il me prévint il y a deux jours, me disant qu'il croyoit bien que je ne le mettrois pas dehors, quoique son temps fût sur sa fin; je lui répondis qu'on n'y regardoit pas de si près; que la saison n'étant pas propre à partir, que je croyois bien que V. G. voudroit bien qu'il occupât sa chambre encore pour quelque jour; de là, j'augure qu'on ne l'importunera plus à son sujet.

J'ai vu le jeune Avignonnois que recommande à V. G. Mme l'abbesse de Fontevraut; il m'a apporté une lettre de M. l'évêque de Cavaillon, qui est mon ancien ami. Je ferai ce que je pourrai pour le servir; je lui ai fait donner une place avantageuse pour dessiner d'après le modèle; il y a quelques statuës dans l'Académie dont il pourra profiter; mais, comme j'entends, il n'est pas dans le cas, c'est un peintre de marine et c'est sur les ports de mer qu'il doit faire ses études; ce n'est pas que ce qu'on enseigne à l'Académie ne soit utile à perfectionner ceux qui veulent devenir peintre, de quelque talent qu'ils puissent être.

Nous apprenons de Naples que la garnison de Capoue est réduitte à la dernière nécessité; elle envoya dernièrement pour capituler; mais, comme on la veut prisonnière de guerre, on ne sait encore quelle résolution elle prendra; c'est M. le duc de Liria qui commande le blocus, à qui M. de Sinsandorf a parlé; ils n'ont plus de lumière dans la ville, plus de bois, ils mangent des chiens et des chevaux, etc., et il n'y en a pas un qui ne voulût être dehors de la place.

Je suis très obligé à V. G. de ce qu'elle a la bonté de m'écrire au sujet de *Trémollière;* il passera l'hiver à Lyon; il y fait quelqu'ouvrage; il pouvoit se dispenser de ce qu'il a fait; j'ai

l'honneur d'être très fort de son sentiment et je lui ai dit; cela n'empêche pas qu'il n'aît du mérite et l'esprit très gracieux.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 257.

3882. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Petitbourg, le 26 novembre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11. Si le Cardinal Cienfuegos avoit fait quelque cas de sa réputation, il ne se seroit pas exposé à être forcé de retirer honteusement ses imprimez pleins d'impostures sur ce qui s'est passé en Italie, et, s'il ne les a pu retirer tous, c'est que ceux qui seront tombez entre les mains de gens sensez et raisonnables auront eu le sort d'être jettez au feu; cela pourra le rendre plus mesuré une autre fois.

Je ne vous repliqueray rien sur les affaires des Espagnols en Sicile et dans le royaume de Naples; vous en êtes plus près que nous; mais, au surplus, j'estime leur besogne bien avancée. Au temps qu'il y a que dure le blocus de Capouë, il faut croire que ceux qui y sont enfermez doivent tirer à leur fin.

Je n'ay point encore entendu parler de *Trémollière;* il viendra apparemment bientôt.

Quoique la saison ne soit pas la plus favorable pour le travail, les gens qui ont envie de travailler et le cœur au métier sçavent bien mettre ce temps-cy à profit en faisant de bonnes études pour les beaux jours. Je ne doute pas que vous n'ayez l'œil pour que nos jeunes gens ne restent pas oisifs.

Puisque la santé de votre femme va mieux, il faut espérer qu'elle guérira totalement.

Comme vous connoissez déjà M. le marquis de Bissy, je n'ay rien à vous recommander pour lui faire voir toutes les beautez de votre palais.

Je suis arrivé aujourd'huy icy pour y attendre le Roy et la Reine qui y doivent venir coucher mardy prochain avec tout ce qui les accompagne.

Leurs Majestez y resteront jusqu'au vendredi qu'elles iront après-dîner coucher à Versailles.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 250.

3883. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 2 décembre 1734.

Monseigneur, — Le jour d'après que j'écrivis à V. G., la nouvelle arriva ici de la réduction de Capouë[1], qui, cependant, ne doit être que de mercredi dernier; on a trouvé dans la place de grande provision de guerre, mais peu ou point de vivres; tout y manquoit, comme j'eus l'honneur de lui écrire; si on eut attendu encore quinze jours, il falloit qu'ils se rendissent à discrétion, et quatre à cinq mille hommes qu'on eût ôté aux ennemis fait presque une bataille de gagnée; mais ceux qui les ont reçus à composition savent ce qu'ils font; il est vrai que cette garnison ne doit pas servir d'un an contre les alliez; mais le soldat tiendra-t-il les conventions? On débitte dans ce moment une nouvelle ici que les Allemands ont été battus à Worms et qu'il y a eu six mille hommes de tuez.

Nous voilà aux plus courts jours de l'année et qui sont encore obscurcis par les mauvais temps; on achève toutefois la copie de *Raphaël*, et, ainsi, j'espère avoir encore quelque chose à faire [partir] lorsque les statuës seront achevées. J'espère que V. G. en sera contente; un morceau pourra servir dans quelque chapelle et l'autre dans les appartemens. Nos sculpteurs se sont bien faits ici et j'espère avec le temps qu'ils feront bruit à Paris; à Rome, il n'y a point de sculpteurs et les François l'emportent de beaucoup ici et ailleurs, aussi bien que nos peintres.

M. le Cardinal Alexandre m'apporta dernièrement ce titre pour que je le fisse tenir à V. G.; il prétend par là montrer qu'il y a eu un imprimé à Paris sur lequel on auroit fait celui-ci, ce qui me paroît extrêmement douteux, car pourquoi déguiser le nom de l'endroit de l'impression mettant *Eleutheropoli*, qui veut dire, ce me semble, ville de liberté, ce qui sert à me convaincre que S. É. se trompe. Il est pourtant vrai que M. Bianchini avoit quelqu'un des médaillons du Roy gravés à Paris, ce qui ne peut prouver autre chose qu'on avoit commencé cet ouvrage.

Je suis, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Quelqu'heure après que j'ai eu fini celle-cy, M. le Cardinal Alexandre ma envoyé l'incluse :

Numismata moduli maximi vulgo medaglioni ex cimeliarchio Ludovici XIV potentissimi Galliarum Monarche ad exemplar Parisiense servato et ordine numismatum et numero XLI Tabellarum in gratiam et usum studiose antiquitatum juventutis recusa.

Eleutheropoli MDCCIV.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 261.

= 1. La capitulation de Capoue fut signée le 21 novembre, la place devait être évacuée le 30; la garnison devait sortir avec les honneurs de la guerre et être embarquée à Manfredonia pour Trieste.

3884. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 5 décembre 1734.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 16. Comme je ne suis plus au fait du pensionnaire dont vous me parlez pour lequel M. l'Ambassadeur a paru s'intéresser, et que je ne me souviens plus si c'est un élève qui doit sortir ou entrer dans l'Académie, quand vous aurez à m'écrire sur pareille matière, nommez-moy les gens dont il est question et expliquez-moy l'affaire clairement, car, comme vos lettres et mes réponses laissent couler un intervalle considérable, je n'ai plus dans la tête ce que vous m'avez écrit il y a un mois, et, si votre seconde lettre sur la même chose ne me rappelle pas distinctement ce dont il est question, je n'entends point ce que vous m'écrivez, comme il arrive aujourd'huy dans celle du 16, où vous me parlez comme si c'étoit dans une conversation suivie. Corrigez-vous donc de cela; je vous en ay déjà écrit.

Pour ce qui est du nommé *Ronchi*, il n'y a pas de doute qu'il faut le renvoyer, non seulement parce que son temps est fini, mais parce que c'est un mauvais sujet, et, quand il y en a de tels, il ne faut pas attendre qu'ils accomplissent les trois années, et vous devez les renvoyer dès que vous reconnoissez en eux le défaut de talent et de capacité pour l'art dont ils veulent se mêler, car, autrement, c'est abuser des grâces du Roy qui doivent être mieux employées. Écrivez-m'en toutesfois auparavant, et point de complaisance, je vous prie, sur cet article.

Je suis fort aise que M. le marquis Sachetti se soit rendu à vos sollicitations, puisque le morceau est aussi bon que vous le dites;

vous avez bien fait de faire entrer dans la négociation M. l'Ambassadeur et vous ne devez point faire difficulté de recourir à lui pour pareil sujet, car je suis sûr qu'il s'y employera toujours avec plaisir.

Le voyage du Roy et de la Reine à Petitbourg s'est très bien passé. Leurs Majestez s'y sont fort amusez et la compagnie étoit belle et nombreuse.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Votre lettre de change est revenuë et a été acquittée sur-le-champ; ainsi, souvenez-vous d'en donner avis dans la suite deux ordinaires avant son arrivée.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 255.

3885. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 9 décembre 1734.

Monseigneur, — Lundi dernier, arriva ici M. le marquis de Bissi qui s'en retourne en France. J'eus l'honneur de le voir à son arrivée; le même jour, je le trouvai le soir à l'assemblée qui se fait au palais Corsini; il étoit avec M. l'Ambassadeur, lequel me reprocha fort agréablement qu'il y avoit du temps qu'on ne m'avoit vu, et il m'invita à venir le lendemain dîner avec lui; j'y fus; il me donna un ordre de V. G. pour recevoir *Souflot*[1], qui me paroît un très bon sujet; il y avoit beaucoup de monde chez M. l'Ambassadeur, et on y reçut des nouvelles de Naples du cinquième de ce mois, par lesquelles on apprit que le reste des petits forts qui sont autour de Messine[2] s'étoient rendus après un grand feu de part et d'autre, que le Roy s'apprêtoit à partir pour être présent au siège de la citadelle, qu'on rétablit les chemins, car S. M. va par terre, la mer n'étant pas sûre dans ces tems-ci. C'est le comte de Charni qui conduira l'armée qui accompagnera le Roi. M. le prince Corsini demeurera vice-roi, et M. le comte de Marsillac commandera les troupes qui restent à la garde du royaume; aussitôt cette expédition finie, qu'on espère qui durera peu, M. de Montemare passe en Lombardie avec les troupes qui n'y seront plus nécessaires, auxquelles se joindront celles qui viennent de Barcelone, pour renforcer celles des alliez et chasser, comme on

espère, les ennemis du Mantouan, d'où on apprend que le comte de Konicseck part pour Vienne.

A Orbitello, il y avoit un vaisseau hollandois qu'on avoit équipé à Gesnes et qui, depuis, avoit été à Trieste prendre patente de l'Empereur et y avoit arboré le pavillon[3]; mais, dans une expédition, il a été démâté et s'en est fui en Barbarie, et on ne croit pas qu'il reparoisse; il sort du port d'Orbitello de grosses felouques armées qui infestent le trajet de Livourne à Civita-Vechia, si bien que les barques marchandes n'osent passer; mais on assure qu'il est parti une frégatte de Toulon avec quelqu'autre bâtiment pour donner la chasse à ces corsaires.

Voilà V. G. retournée à Versailles en bonne santé, que je prie Dieu qu'il veuille bien lui conserver. Je lui souhaitte à présent, et au commencement de la nouvelle année, toutes les grandeurs et toutes les prospérités qu'elle mérite, surtout de la santé; j'ose lui demander la continuation de ses bontés pour moy et l'honneur de sa protection et la grâce de me croire avec un profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 263.

= 1. *Soufflot* ne remporta jamais le prix au concours d'architecture.

2. Il s'agit probablement du château de Terranova, qui fut évacué par les Impériaux dans la nuit du 22 au 23 novembre; à la même date, les Espagnols avaient dressé des batteries contre les bastions de Saint-Blaise et de Sainte-Claire de la citadelle de Messine et avaient ouvert le feu.

3. La frégate espagnole *l'Andalousie* rencontra vers le cap de Carbonaro ce vaisseau portant pavillon hollandais, qui fut reconnu pour être un corsaire de Porto-Ercole, lui donna la chasse et lui fit subir de sérieuses avaries; on présumait qu'il avait été coulé ou qu'il s'était brisé sur les côtes de Sardaigne.

3886. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 10 décembre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 25 novembre. Quand il y a des tableaux dans des lieux trop difficiles à aborder, quoique beaux, il ne faut pas songer à en prendre des copies, car cela ne vaut pas tant de peines et d'embarras.

Je serois bien fâché de proposer rien à M. le prince Borghèse qui puisse lui déplaire ou l'incommoder, ayant pour lui tous les sentiments de vénération qu'il mérite; mais, s'il étoit possible

qu'il voulût vous permettre de faire copier quelque petit morceau dans son palais par ce que vous avez de plus habiles élèves, je lui en aurois la dernière obligation. Je sçais toutes les merveilles qu'il a; ainsi, je souhaiterois fort en orner les cabinets du Roy, et je ne prendrois pas cette liberté, si cela ne me regardoit; vous me ferez sçavoir sa réponse.

Vous ne m'avez point déplu par votre proposition; mais, quand on est dans la place où vous êtes, il faut se mettre peu en peine des persécutions, d'autant plus que la chose ne vous regarde point; vous exécutez les ordres que vous avez reçeus et ils sont sans réplique.

Vous ne pouvez mieux faire que de conseiller à l'Avignonois de suivre son talent; sans quoi, il perdra son temps et ne réussira à rien.

Vos nouvelles sont un peu tardives, quoique vous ne soyez pas si éloigné que nous le sommes de Capouë; il y a six jours que nous sçavons sa réduction.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 260.

3887. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

[Le ... décembre[1] ?] 1734.

Monseigneur, — Le 17 octobre dernier, je pris de l'argent, comme je l'écrivis dans le temps à V. G., et, la poste d'après, j'en donnai avis au trésorier; je ne le pris qu'à cause que l'on me dit que le change alloit hausser, car, comme je croi m'en être expliqué, j'en avois encore, et même la lettre de change, quoiqu'elle fût du 17 octobre, n'étoit payable qu'à la fin de novembre; et puis touttes les lettres que je tire sont toujours à quinze jours de vue; ainsi, j'aurois cru avoir pris toutes les précautions nécessaires pour prévenir les inconvéniens; je suis très fâché qu'il en soit arrivé qui ayent pu déplaire à V. G. J'ai toujours agi ainsi et jamais il n'en est rien arrivé; encore cette fois-ci, j'avois pris de plus grandes précautions que de coutume.

L'archevêque de Naples, le Cardinal Pignatelli[2], est mort; sa place a été remplie par M. Spinelli[3], neveu du Cardinal Imperiali, dont j'ai l'honneur d'être ami; le bruit court que ce nouvel arche-

vêque sera Cardinal au premier consistoire; il a beaucoup de mérite et fort ami de la France.

On assure ici que M. de Montemart est parti pour passer en Lombardie avec nombre de troupes. Le roy de Naples ne partira que le neuf ou le dix pour passer en Sicile, où toutes choses vont à merveille. On fait ici beaucoup de discours au sujet des deux généraux allemands qui y sont, Konicseck et Walis, mais qui sont aussi bien fondez que les écrits du Cardinal Cienfuegos ou du comte Lagnasco; il a, comme le sait V. G., retiré de son imprimé tout ce qu'il en a pu, même par argent; mais ceux qui l'ont le gardent précieusement et par curiosité, car il n'en est pas indigne; même on parle de le faire réimprimer.

Je viens de voir passer M. le marquis de Bissi[4] qui part pour Paris; il m'a fait l'honneur de me venir voir; je l'ai promené par tous nos appartemens, dont il m'a témoigné être très satisfait et me dit, en sortant, qu'il se ressouvenoit très bien de l'ancienne Académie. Je l'ai vu partir avec regret; il m'a fait des honnêtetez que je voudrois bien mériter.

Lundi dernier, jour de Sainte-Lucie, M. l'Ambassadeur fut à Saint-Jean-de-Latran; l'invite fut à l'ordinaire faite par le Cardinal Ottobon; on se rendit à son palais d'où on sortit pour aller à l'église; il y avoit un nombreux cortège; après la messe, on vint dîner chez M. le duc de Saint-Agnan. Le repas fut très magnifique; il s'y trouva cinq Cardinaux : MM. Corsini, Firao, Belluga, Ottoboni, Alex. Albani, avec un grand nombre de princes et de prélats; la première table étoit de cent vingt couverts, et il y en avoit deux autres; l'appartement étoit décoré magnifiquement et la compagnie bien choisie, qui a été bien contente.

La semaine passée, entra dans ma chambre le s^r^ *Ronchi*, qui me dit que ses affaires l'appelloient à Bologne et qu'il quittoit l'Académie. J'ai déjà eu l'honneur de prévenir V. G. à ce sujet[5]; mais comme je ne faisois que m'en douter, je lui confirme que je ne m'étois pas trompé; c'est un très médiocre sujet, qui s'est fait des sistèmes peu raisonnables et très nouveaux au sujet de son métier. L'Académie ne perd rien; du reste, c'est un très honnête homme et qui a un peu de littérature; je croi qu'au commencement de la nouvelle année, il quittera l'Académie.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, de V. G., etc.

N. Wleughels.

P. S. — Aussitôt que j'ai eu écrit celle-ci, j'ai été chez M. le comte Giraud, notre banquier, qui m'a dit qu'il avoit envoyé ma lettre par Hollande; mais que celui de Paris ne devoit ni ne pouvoit la protester; qu'il étoit au désespoir d'avoir pu en quelque manière déplaire à V. G., dont il n'a qu'à se louer de sa grande ponctualité; c'est un très honnête homme à qui cet accident a déplu infiniment.

Je me doute que ma femme ait écrit à V. G. Si cela est, je croi qu'elle aura la bonté de lui pardonner; on passe quelque chose au sexe; et puis, elle a cru bien faire.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 266.

= 1. La Sainte-Lucie tombant le 13 décembre et ce jour-là étant un lundi, la présente fut évidemment écrite entre le 13 et le 20 décembre.

2. François Pignatelli, doyen du Sacré-Collège, était Cardinal depuis 1703; sa mort est du 5 décembre; il était âgé de près de quatre-vingt-trois ans.

3. Joseph Spinelli, archevêque de Corinthe, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers, devint Cardinal le 17 janvier 1735. Voy. ci-après le n° 3900.

4. Le marquis de Bissy arriva à Rome le 6 décembre et fut reçu le lendemain en audience par le Saint Père.

5. Dans une lettre du duc d'Antin, du 5 décembre, il est question du départ de *Ronchi* que Wleughels avait annoncé le 16 novembre.

3888. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 18 décembre 1734.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 2. Nous avons appris ici la reddition de Capouë avec plaisir, car voilà enfin le roy de Naples entièrement maître du pays et tous les Allemans expulsez; votre nouvelle sur un combat près de Worms est sans aucun fondement.

Quoique nous soyons dans les jours de l'année les moins favorables pour le travail, j'espère bien que vous ne laissés pas perdre pour cela le tems à nos élèves et que vous sçavés le leur faire employer à quelque chose d'utile, car il faut non seulement conserver notre supériorité sur les Romains, mais l'augmenter autant qu'il sera possible, et je suis fort aise que vous soyés content de votre jeunesse.

Je n'ay aucune idée du titre que vous m'envoyés de l'ordre de M. le Cardinal Alexandre. Je feray faire à ce sujet les recherches nécessaires; mais je pense toujours qu'étant un ouvrage qui a

été commencé et non fini, on n'en trouvera plus rien. Vous remettrés l'incluse à M. le Cardinal Alexandre, et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 263.

3889. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 23 décembre 1734.

Monseigneur, — Jusqu'à l'heure qu'il est, et il est déjà tard, la poste n'est point encore arrivée; c'est pourquoi j'ignore s'il y auroit quelque ordre de V. G. auquel je dusse répondre.

J'ai été, depuis que je n'ai eu l'honneur de lui écrire, pleinement informé de ce qui est arrivé après l'évacuation de Capouë. J'ai vu des officiers qui étoient dans la ville; tous m'ont confirmé que la misère y étoit grande et qu'ils sont bien heureux d'en être dehors; et, de l'autre part, les Espagnols sont bien heureux d'en être délivrez, parce que le blocus occupoit bien du monde. Les troupes pâtissoient et la dépense étoit grande; il faut ajouter qu'il a été presque inutile d'accorder aux ennemis qu'on leur donneroit des vaisseaux pour les porter à Trieste, qu'on les escorteroit, etc. En moins de deux jours, trois mille cinq cens hommes se sont venus rendre à l'armée de don Carlos, et toute la garnison se seroit engagée à son service si le Roy n'avoit accordé à M. le comte Traon une garde pour empêcher le reste de déserter, grâce que les Allemands ne nous feroient pas, et, avec tout cela, il ne s'embarquera pas six cens hommes pour retourner en Allemagne, de près de cinq mille hommes qui sont sortis. Le comte de Sinsendorf, qui a passé par ici, a dit à un auditeur de Rote que, lorsque la garnison défila, le commandant de la ville, qui étoit à la tête et qui avoit très mal agi avec les troupes, ne les payant point, fut bien étonné, voyant venir à lui une trentaine de ses gens, qui lui dirent : « Nous voilà, Dieu merci, délivrés de votre tyrannie; Vive don Carlos! » et passèrent dans les rangs des Espagnols, et, le long du chemin, il trouva sans cesse pareil compliment par pareil nombre de pelotons qui venoient à lui. Un nommé Mastrozzi, Romain, lieutenant dans les troupes de l'Empereur, sortant à la tête de sa compagnie, car le capitaine étoit mort, se trouva bien étonné, après avoir fait soixante pas hors de la ville, de ne se trouver plus accompagné que de dix hommes; il nous a avoué

qu'il fut si honteux qu'il n'osoit lever les yeux; il nous avoua qu'on lui doit quarante mois de sa paye, et ainsi du reste. On étoit un peu étonné ici de ce qu'on avoit si facilement accordé une capitulation honorable à Capouë, tandis, comme le disoit M. le duc de Liria, il falloit qu'elle se rendît, si on attendoit quinze jours, aux conditions qu'on lui auroit imposées; mais, lorsqu'on l'a accordée, apparemment qu'on se doutoit bien du fait.

Le Roy part pour Regio le 3 de janvier[1]; ce sera une marche longue, parce que les chemins sont impraticables; on croit que don Carlos sera couronné en Sicile; on porte sûrement avec lui tout ce qui est nécessaire pour cette fonction. Les troupes sont en marche pour venir en Lombardie. Un de mes amis, qui est arrivé de Naples cette nuit, a rencontré deux régimens de cavallerie auprès de Terracine, dont l'un est le régiment de Xatavia[2]; il y aura plus de vingt-deux mille hommes des plus belles troupes qu'on puisse voir. Les Espagnols sont parfaittement bien en cavallerie. Comme je n'ai rien à dire en cet ordinaire à V. G., j'ai cru qu'il ne lui déplairoit pas que je lui envoyasse ces petittes nouvelles qui sont très sûres.

On a apporté à l'Académie la copie du tableau de *Raphaël* qui est à saint Augustin; elle n'est pas mal. On ne perd point ici de temps, quoique les jours soient obscurs, qu'ils soient courts et dans une saison assez désagréable, peu propre à notre métier; mais, lorsqu'on le veut, on trouve toujours le moyen d'étudier.

Je suis, avec tout le respect, Mgr, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 268.

= 1. Le départ du roi don Carlos pour la Sicile, d'abord fixé au 7 janvier, eut lieu, en effet, le 3 janvier; il arriva le 7 à Bovino, dans la Pouille, et devait s'embarquer à Palmi, avec une suite nombreuse et brillante.

2. Ce nom est estropié; il s'agit vraisemblablement des dragons de Batavia, qui se trouvaient à Gaëte.

3890. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 27 décembre 1734.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9. On m'avoit déjà rendu bon compte icy, dès l'année passée, du s[r] *Soufflot;* ainsi, c'est à luy présentement à profiter de la grâce du Roy et de la protection de M. l'Ambassadeur.

Il y a tout lieu de croire que la présence du roy des Deux-Siciles hâtera beaucoup la réduction de la citadelle de Messine et des autres places, et les Espagnols qui passeront en Lombardie y seront les très bien venus; on ne peut avoir trop d'avantage sur son ennemi, et, selon les apparences, la campagne prochaine y sera décisive.

Je vous remercie de votre compliment sur la nouvelle année. Je vous la souhaite bonne et heureuse et suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Le courier d'Italie a retardé de deux jours, et cela n'est pas étonnant au temps qu'il fait, surtout en ce pays-cy.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 265.

3891. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 30 décembre 1734.

Monseigneur, — L'année passée, à peu près dans ce temps-ci, M. l'Ambassadeur me délivra un ordre signé de V. G. qui prolongeoit *Subleiras*, à sa recommandation, dans l'Académie, et c'est la seconde prolongation qu'il a eue, Mme la duchesse d'Usez lui en ayant déjà obtenu une première à la sollicitation de Mme la princesse Pamphile. Cette dernière-ci devoit vraisemblablement être pour tout 1734; comme elle finit, j'ai cru devoir en avertir V. G., afin de pouvoir savoir sa volonté à ce sujet et me soumettre à ses ordres. A l'égard de *Ronchi*, il y a longtemps que je lui ai dit que c'étoit un pauvre peintre; mais, n'ayant point eu de réponse à ce sujet, j'ai laissé couler les choses, vu principallement que c'est à la recommandation du roy d'Angleterre qu'il est entré dans l'Académie; il part, comme je l'ai dit à V. G., et je lui annonçai, après sa dernière reçuë, qu'à la fin de l'année il finissoit d'être pensionnaire; ainsi, dans ce temps-là, il y aura deux personnes qui déchargeront l'Académie, s'il n'arrive point d'ordre contraire.

Le voilà, cependant, qui sort de ma chambre, qui paroît peu content de ce que je veux exécuter mes ordres à la lettre, et il m'a dit ingénument qu'il faudra donc qu'il se presse de mettre tout en ordre pour son départ et de faire ses adieux, puisque, passé le jour de l'an, il n'étoit plus nourri aux dépens du Roy; il s'ensuit que,

si je ne lui eusse pas parlé comme j'ai fait, il ne se seroit point pressé et auroit vécu plus longtemps aux dépens de S. M.

Dans ce moment, je reçois la lettre de V. G. du 10 de ce mois, avec ce qu'il y a pour le prince Borguèse, dont je ne manquerai pas de faire usage au commencement de l'année prochaine et lui en rendrai réponse.

J'ai conseillé à l'Avignonois de poursuivre son talent, d'autant plus à propos qu'il me montra deux tableaux de mer; j'entends, cependant, qu'il se flatte d'entrer dans peu dans l'Académie.

On va refaire un pont au-dessus de Monte-Rotondo pour passer les troupes espagnoles qui viennent du royaume de Naples, ce qu'on avoit déjà fait lorsqu'elles y ont passé; il en arrive tous les jours et il en vient de tous les côtez. La campagne en Lombardie sera, cette année, très considérable. On m'a assuré chez M. l'Ambassadeur que les alliez y auront plus de cent vingt mille hommes. Il y a lieu d'espérer que nous en aurons bonne issue. Voilà tout le Napolitain nettoyé. Il n'y a point à douter que la Sicile ne le soit dans peu; ainsi, la justice des armes de S. M. se manifestera partout.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 271.

3892. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 1er janvier 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre sans datte. Je vous ay écrit assez au long sur l'inconvénient arrivé par rapport à la dernière lettre de change; ainsi, je ne vous en dirai pas davantage; tenez vous en à ce que je vous ai mandé sur cet article.

Puisque M. le marquis de Bissi a vu anciennement notre Académie, je suis sûr qu'il y aura trouvé aujourd'hui quelque différence.

Je suis bien aise que le sr *Ronchy* ait pris congé; nous ne pouvons trop tôt être délivrez des sujets dont les talents ne manifestent point de bonne espérance; quand vous en découvrirez de cette espèce, mandez moy la vérité, sans complaisance.

Vous pouvez calmer votre banquier, il n'y a rien de sa faute.

Dites à votre femme que j'ai reçeu sa lettre et que je la remer-

cie de tous ses bons souhaits. Je suis bien aise que sa santé soit meilleure.

Dites aussi à Mme Poerson et au sr *L'Estache* que j'ay reçeu celles qu'ils m'ont écrites et que je les remercie de leur attention, et audit *Lestache,* que, quand il sera de retour en France, je ferai tout ce qui dépendra de moy pour lui faire plaisir. Je vous souhaite une bonne année et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1962, fol. 268.

3893. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 6 janvier 1735.

Monseigneur, — Le troisième de ce mois, partit de Rome le sr *Ronchi;* il se pressa de s'en aller parce que, comme je l'ai dit à V. G., je lui annonçai qu'il n'étoit plus pensionnaire; c'est ce qui le fit hâter, car, sans cela, il y seroit encore; il est vray qu'il ne paya rien pour les trois jours qu'il y resta de plus; il a de la protection; ce n'est pas par sa peinture qu'il la mérite; d'ailleurs, c'est un fort bon garçon, de bonne famille, et sa mère est d'une des premières familles d'Irlande; il est parti, et je ne crois pas qu'il retourne jamais en France. J'ai appris depuis peu que M. l'Ambassadeur doit encore écrire en faveur de *Subleiras;* il fait à présent du portrait et a un peu de vogue; nos François l'emportent sur les Italiens, et surtout pour le portrait[1], où il y en a peu qui y entendent quelque chose; j'attend la réponse de V. G. à son sujet.

Quand à ce qui regarde de ménager bien le temps dans cette saison nébuleuse, je puis l'assûrer qu'il n'y a point de maison où on l'emploie si bien que la nôtre; je travaille et les autres aussi. Je viens de finir un morceau où il y a beaucoup d'ouvrage; si je n'ai pas réussi comme je le souhaiterois, du moins l'ouvrage est fait avec soin; on ne peut tout avoir. J'avois commencé ce tableau pour le roy de Pologne; il est mort; j'ai cependant aimé mieux le finir que de le laisser imparfait; c'est le *Triomphe de l'Amour*[2].

Le roy de Naples doit être parti lundi; il court un bruit que les choses sont changées et que ce n'est plus le prince Corsini qui soit son lieutenant[3]. On dit que la cour d'Espagne est mécontente du Saint Père à cause de l'archevêché qu'il a refusé de donner au fils d'Espagne; j'en suis fâché. La maison de Monteleone est en mauvais prédicament; on a arrêté toute la famille, jusqu'à des

religieuses, du moins on l'assure ainsi; ce prince est le dernier qui se soit soumis[4]; mais il étoit toujours en correspondance de lettres avec l'Empereur. On lève du monde assez façilement ici, et dom Carlos va avoir une nombreuse armée. Tout est nétoyé au royaume de Naples; il y a toute apparence que la Sicile ne tiendra pas beaucoup; le peuple y aime la domination espagnole. Nous sommes à la veille de voir de grands événemens.

J'ai rendu sur-le-champ la lettre de V. G. au Cardinal Alexandre. Ce qu'il souhaite, ce sont des médaillons du cabinet du Roy, qui véritablement ont été gravez, mais dont la suitte n'a jamais été finie, et ces sortes de choses abandonnées sont difficiles à retrouver; c'est ce qu'il ne peut point entendre; il est effectivement vraisemblable que les planches qui en ont été gravées doivent être en quelque lieu et qu'on pourroit les imprimer.

J'ai fait rendre la lettre à M. le chevalier de Riset; j'avouë que je ne croyois pas que ses titres se fussent étendus plus loin que Rome, et je ne comprens pas comme on en a eu connoissance. Je suis et serai toute ma vie, avec tout le respect possible, Monseigneur, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 1.

= 1. Depuis : « Le 3 de ce mois »; Lecoy, p. 217.

2. Depuis : « Je viens de finir »; Lecoy, p. 217-8.

3. Dom Carlos partit le 3 janvier pour la Sicile, et, sur le refus du prince Corsini, désigna le comte de Charny pour le poste de lieutenant général du royaume.

4. Le duc de Monteleon Pignatelly avait reçu l'ordre de quitter Naples avec toute sa famille et de revenir à Burgos, où le roi d'Espagne devait lui signifier ses volontés; il obtint un délai d'un mois pour régler ses affaires.

3894. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 11 janvier 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 23 décembre. Il ne faut pas s'étonner si les couriers retardent au temps qu'il fait, car il en fait un ici depuis six semaines tout des plus vilains.

Je vous remercie de vos nouvelles. Elles sont bonnes, et tout ce qu'on vous a dit est en plus grande partie véritable.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez de l'Académie et qu'on n'y perde point son temps; mais, pour suivre ce que je vous ay ordonné, envoyez-moi un état du nombre des élèves qui la

composent actuellement, de leurs noms, de leurs talens, du progrès qu'ils font ou ne font pas, et du temps de leur entrée dans l'Académie; il me faut envoyer tous les six mois un pareil état; j'en serai mieux instruit de la capacité de nos pensionnaires.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 270.

3895. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, le 14 janvier 1735.

Monseigneur, — Si les couriers retardent pour arriver à Paris, il est sûr qu'ici ils ne font pas diligence; il est vrai que le temps ne contribue pas peu à ces retardements, et il y a cinq mois qu'il pleut ici continuellement. On sait que le roy de Naples partit le trois de ce mois pour la Sicile, et c'est tout ce qu'on sait; mais la marche sera longue, et on parle de quarante jours; nous en apprendrons peut-être des nouvelles. On croyoit qu'il y auroit eu mercredi des cardinaux nouveaux, au moins un, qui auroit été M. Spinelli, archevêque de Naples; mais on n'en a point fait; il est vrai que le Pape a la goutte. Le Cardinal Alberoni va légat à Ravenne; il va relever le cardinal Massei, qui lui cèdera la place et ira à Anconne, dont il est évêque. On apprend ici avec douleur que la reine d'Angleterre est très mal et qu'il n'y a pas d'espérance, et tout le monde ici en est consterné; c'est une princesse d'une grande piété[1].

Le Cardinal Alexandre Albani fit hier l'honneur à ma femme de la venir voir; il passa environ deux heures chez nous; je lui fis voir le tableau que je viens de finir, il parut qu'il ne lui déplaisoit pas; il offrit à ma femme sa belle maison d'Antium pour y aller passer le printemps. Il fut très content de tout ce que je lui fis voir dans l'Académie; je lui fis apporter dans ma chambre deux petits modèles qu'on doit ajuster pour M. l'Ambassadeur; aussi travaille-t-on bien dans l'Académie, et j'ose assûrer V. G. qu'il n'y a guères de peintres dans Rome et point de sculpteurs qui soient aussi habiles que les sujets du Roy qui sont ici, où, en quelque manière, on leur rend justice.

Voilà deux lettres qu'on a fait imprimer ici; je ne doute pas que M. le duc de Saint-Aignan n'en ait fait passer à Paris l'ordinaire dernier; mais, comme nous ne pouvons pas mettre à la

poste passé le jeudi à midi, et que je ne les ai pu avoir que le vendredi bien tard, il m'a été impossible de les y faire pénétrer plutôt. Je suis, avec un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 3.

= 1. Marie-Clémentine Sobieska, fille de Jacques-Louis-Henri Sobieski et d'Hedwige-Élisabeth-Amélie de Bavière-Neubourg, épousa, le 3 septembre 1719, à Rome, le prétendant Jacques d'Angleterre, connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges; elle mourut le 18 janvier 1735, à la suite d'une longue maladie, âgée de trente-deux ans et sept mois, laissant deux fils.

3896. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, le 14 janvier 1735.

Monseigneur, — Dans ce moment, on distribue le petit almanach que V. G. me demanda l'année passée; aussitôt que je l'ai su, j'en ai été prendre un, que j'ai eu assez de peine à avoir, attendu la presse; je l'envoie afin qu'elle en ait des premiers.

J'apprends que la reine d'Angleterre vient de passer, au grand déplaisir de tout le monde, et suis, Monseigneur, de V. G., le très humble et très obligé serviteur.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 4.

3897. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 14 janvier 1735.

« ... La nouvelle chapelle du Pape dans l'église de Saint-Jean-de-Latran a esté consacrée avec beaucoup de solemnité, en présence de toute la famille de S. S., qui commença à se lever samedy dernier[1].

« C'est demain qu'on doit donner la première représentation des opéras... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 751. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Saint Père était malade de la goutte.

3898. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 15 janvier 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 30 décembre. Vous faites

bien de me faire souvenir des choses de votre Académie qui peuvent m'échaper de la mémoire, et, quant à *Subleiras,* puisque c'est à la recommandation de M. l'Ambassadeur qu'il a obtenu la dernière prolongation d'une année, allez le trouver et représentez lui, avec toute la politesse dont vous êtes capable, que le temps dud. *Subleiras* étant beaucoup plus que fini, vous allez lui donner son congé, à moins que S. E. n'en décide autrement; mais que vous la suppliez de faire attention que *Subleiras* étant resté dans l'Académie trois années plus que le temps fixé pour les élèves, dont la dernière à sa recommandation, cette faveur ne peut point être répétée sans faire tort à d'autres et sans conséquence pour la suite, venant de voir par mon état que *Subleiras* est à l'Académie de la fin de 1728. Cependant, s'il veut encore cette année, accordés lui.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire. Je vous remercie de vos nouvelles; continuez toujours de même, et je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1962, fol. 272.

3899. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 23 janvier 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 6. A la bonne heure que *Ronchi* soit parti.

Je reçois par cet ordinaire une lettre de M. l'Ambassadeur au sujet de *Subleiras.* Par la dernière que je vous ay écrite, j'ai prévenu la demande de Son Excellence; je lui mande en réponse qu'il est le maître du temps dud. *Subleiras;* ainsi laissez les choses comme elles sont.

Je suis fort aise que nos élèves se distinguent et que nous l'emportions sur les Italiens.

Il est bien seur que le voyage du roy de Naples en Sicile hâtera cette conqueste. Le duc de Monteleone a pris un mauvais parti; il ne sera pas sans s'en repentir.

Je verrai si absolument il n'y aura pas moyen de contenter M. le Cardinal Alexandre Albani, car j'aurois fort envie de lui plaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 2.

3900. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, le 27 janvier 1735.

Monseigneur, — Par cet ordinaire, j'envoye à V. G. un petit ouvrage d'un de mes amis, qui m'a prié de le lui offrir. C'est une dissertation sur le jeu de *tales* des anciens; elle me paroît assez bien faite et pleine de bonne érudition; on trouve de ces osselets tous les jours en fouillant; il y en a de différentes sortes; j'en ai vu de cristal, d'os, d'ivoire, de métal, de pierre précieuse, etc. V. G. trouvera joint à cet imprimé un autre, touchant les affaires de Pologne, que peut-être elle aura déjà; on ne le donne pas encore publiquement dans Rome, parce qu'on attend les universeaux publiez, à ce qu'on dit, à Varsovie, que le comte Lagnasco doit faire imprimer ici, et ce manifeste y servira d'une réponse convenable.

Dimanche dernier, fut porté à Saint-Pierre le corps de la reine d'Angleterre, qui y fut inhumé le lendemain. Elle fut placée auprès de la reine de Chipre et de la reine de Suède; cette cérémonie fut faitte avec toute la magnificence de celui qui l'a ordonnée. L'église où elle fut exposée et d'où elle fut levée étoit parée superbement; l'habit dont elle étoit revêtue étoit somptueux, aussi bien que le lit sur lequel elle fut portée depuis cette église jusqu'à Saint-Pierre; rien n'y fut épargné, et cette marche fut au moins cinq heures en chemin; on en imprimera une relation qui dira, mieux que je ne pourrois faire, tout ce qui s'est passé à cette cérémonie. Cette princesse est regrettée de tout le monde, tant il est vrai que la vertu est respectée des bons comme des méchants; on parle de la canoniser, et c'étoit ainsi que se faisoit autrefois les canonisations, aux acclamations des peuples; on dit que le Pape a voulu avoir son cœur. La jeune princesse Strozzi, qui ne l'a point quittée dans sa maladie, garde bien des choses de sa dépouille; enfin il n'y a ici autre entretien que de cette pieuse Reine. Tous les divertissemens qui avoient cessez ont recommencez.

Hier, M. Spinelli reçut le chapeau, et, le soir, il y eut illumination. Aujourd'hui, se fera l'entrée de l'ambassadeur de Venise. M. l'Ambassadeur a invité chez nous beaucoup de noblesse pour la voir passer; je leur ferai bon feu et leur donnerai toute la commodité qui peuvent désirer.

Dimanche, on chantera, dans l'église des Portuguais, un *Te Deum* pour la naissance d'un enfant qui est né au roi de Portugal[1]. Il y aura là quelque chose de curieux, c'est un Cordelier qui est chargé des affaires de ce prince, et qui se déguisera en ambassadeur avec une perruque et le reste; on dit bien des choses qui ne sont pas toujours vraies.

Je prie V. G. de faire rendre à M. de Boze une de ces deux dissertations que je lui envoye; comme celui qui l'a faite est de l'Académie des inscriptions, il croit qu'il est de son devoir de lui en présenter une. Je suis, avec un profond respect, Mgr, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Dans ce moment je reçois les lettres, et il n'y a pas le temps d'y répondre; je ne manquerai pas, le premier ordinaire, à satisfaire V. G. sur ce qu'elle me demande.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 5.

= 1. Marie-Françoise, princesse de Beïra, née le 7 décembre 1734, fille, non du roi de Portugal, mais du prince de Brésil, son fils, qui ne devint roi qu'en 1750, et de Marie-Anne-Victoire d'Espagne.

3901. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 31 janvier 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 14. Je vous remercie de vos nouvelles et des deux imprimez que vous m'avez envoyez; ils sont assez curieux.

Je suis bien aise que M. le Cardinal Alexandre Albani ait été voir notre Académie et qu'il en ait été content. Je suis pareillement fort aise du compte que vous me rendez de nos élèves; ils doivent s'encourager à soutenir leur réputation, car ils y ont la principale part.

Je plains bien la reine d'Angleterre; elle avoit beaucoup de belles qualitez, quoiqu'elle ne soit pas encore morte.

J'ay reçeu en même temps que votre lettre le petit almanach qui me fait plaisir, et je vous remercie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 5.

3902. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 3 février 1735.

Monseigneur, — Votre Grandeur aura vu par ma dernière, comme la poste étant arrivée très tard, que je ne pus la satisfaire sur ce qu'elle me demandoit; elle le trouvera ici avec toute la sincérité dont je suis capable; je la prie de ne laisser voir à personne ce que je lui écris; elle en sait mieux les raisons que je ne pourrois lui dire.

J'irai chez M. l'Ambassadeur et lui représenterai ce que V. G. m'ordonne au sujet de *Sublairas*, et lui en écrirai le résultat l'ordinaire prochain. Il seroit juste, puisqu'il faut tout dire, de laisser la place aux autres.

Le *Te Deum* fut chanté à Saint-Antoine-des-Portuguais dimanche dernier, en action de grâce de la naissance d'une fille qui est née au prince du Brésil, comme je l'avois annoncé à V. G. par le dernier ordinaire; mais le moine Cordelier chargé des affaires ne fut point déguisé, comme on en avoit fait courir le bruit; il étoit dans une tribune en haut avec les ambassadeurs, avec cette seule distinction qu'un espèce de gentilhomme lui portoit son bréviaire, dont il ne se servit point. Il n'y eut guères que les Cardinaux du palais qui parurent à cette fonction; l'église étoit décorée très richement et la musique étoit très bonne, à ce qu'on dit.

A présent, on ne parle pas fort de guerre; on attend des nouvelles de Sicile. Le Roy avance sa marche de ce côté-là, comme M. le duc de Montemar avance la sienne de ce côté-ci[1]. Il arrive tous les jours des troupes à Monte-Rotondo, qui n'en sont pas sitôt parties qu'il y en rentre d'autres. Rome est plein de soldats et d'officiers. On écrit ici que les Vénitiens conservent leur fourage; ils ont répondu aux Allemands qui en vouloient qu'ils ne peuvent pratiquer avec eux, d'autant qu'il y a soupçon de peste à Mantouë; ils ont besoin de leurs vivres, ayant une grosse armée à maintenir.

On a eu avis que la tartane armée en guerre avec la patente impériale et qui incommodoit les barques qui venoient de Livourne à Civita-Vechia, a été prise par un vaisseau françois qui a conduit et la tartane et les effets qu'elle avoit à Livourne. Il y a eu du monde de tué.

J'arrive de voir M. l'Ambassadeur, à qui j'ai dit ce que V. G.

souhaitoit; après m'avoir écouté, il m'a dit qu'il entroit fort dans ce que je lui disois, mais que *Sublairas* travailloit pour lui, et comme j'allois lui répliquer : « Laissez-moi faire, m'a-t-il dit, j'en écrirai à M. le Duc, » et m'a quitté. Je suis, etc.

N. Wleughels.

État des pensionnaires de l'Académie

en l'année 1735.

Sublairas est entré à l'Académie le 2 novembre 1728.
Slodtz est entré la même année et le même jour.
Boisot, le 27 novembre 1731.
Francin, le même jour.
Franque, le 29 août 1733.
Frontier, le 20 novembre 1733.
Duflot, le même jour.
Souflot, le 9 décembre 1734.

On ne peut se plaindre d'aucun de ces Messieurs; ce sont d'honnêtes gens à qui on ne peut rien reprocher.

Sublairas ne fait point mal, fait un peu de tout, copie passablement; son fort sera le portrait; il fera bien de s'y appliquer, l'histoire est trop difficile.

Slodtz est et sera un très habile homme, dessinant mieux qu'un sculpteur ne fait ordinairement; il est jeune, ce qui fait qu'il est en état d'acquérir journellement.

Boisot est très joli garçon, sachant bien vivre; il a besoin d'étudier, ce qu'il fait tous les jours; sa manière est petite; il peut l'améliorer en voyant bien les belles choses qui sont ici; il a du géni et peint passablement.

Francin travaille bien le marbre, d'un géni froid; il est ici en pays où il peut l'échauffer et devenir habile par de bonnes études.

Coustillier sera bon architecte; il a beaucoup de naissance; avec du temps et de l'étude il deviendra seurement très habile; il est tout jeune et travaille bien.

Franque est assidu, qui ne perd pas son temps; il n'a pas tout-à-fait autant de naissance que *Coustillier;* il dessine joliment et proprement.

Frontier est très sage; il peint bien; il vient de finir une copie d'après *Raphaël*, qui est bien passable; il ne nous a pas encore

fait voir beaucoup de chose de sa composition ; c'est pourquoy on ne peut pas prononcer sur son mérite du côté de l'invention ; il travaille à présent à nous montrer quelque chose de lui ; alors on jugera de sa capacité.

Duflot ne manque pas de géni ; il dessine avec soin, a un assez beau pinceau ; il est bien né, il étudie et a bonne volonté d'apprendre.

Souflot, tout jeune qu'il est, a beaucoup de mérite en architecture, et il y a lieu de croire qu'il ne fera pas déshonneur à l'Académie[2].

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 8.

= 1. Le duc de Montemar arriva le 16 janvier à Monte-Rotondo et descendit à Rome chez le cardinal Belluga ; le lendemain, il visita Saint-Pierre et les principaux monuments de la ville.

2. Depuis : « On ne peut se plaindre » ; Lecoy, p. 218-9.

3903. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 9 février 1735.

« ... Le jeudy 27 [*janvier*], l'ambassadeur de Venise fit son entrée de campagne, qui avoit esté différée par rapport à la pompe funèbre de la princesse Clémentine[1], et le hazard voulut qu'il reçut ce mesme jour l'avis de l'élection unanime du procurateur Pisani pour succéder au doge Ruzzini[2], avec ses nouvelles lettres ducales. Je vis passer son cortège du balcon du palais de l'Académie, dont je fis les honneurs du mieux qu'il me fut possible au Cardinal Alexandre, à l'évêque de Cordoue et à un grand concours de dames, de prélats et de noblesse que la curiosité y attira. Ledit ambassadeur estoit dans un carrosse du Cardinal Corsini, accompagné des Cardinaux Ottoboni et Porzia. J'ay oüi dire qu'il avoit esté très content de son audiance... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 751. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. La princesse Clémentine, fille de Jacques Sobieski, mariée en 1719 à Jacques-Édouard Stuart, dit *le Chevalier de Saint-Georges*. Elle était morte à Rome le 18 janvier 1735.

2. Charles Ruzini avait été élevé à la dignité de doge le 6 juillet 1732 ; il mourut dans sa quatre-vingt-deuxième année et fut inhumé dans l'église des Carmes ; il fut remplacé, le 14 janvier, par Louis Pisani, procurateur de Saint-Marc.

3904. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, le 11 février 1735.

Monseigneur, — J'ai été quelque temps à trouver l'occasion favorable pour voir le prince Borguèse et lui montrer l'article de la lettre de V. G. qui parloit de lui; je l'ai trouvé et il me reçut très bien. Après lecture faite, il m'accorda ma demande avec beaucoup de politesse, à condition cependant de ne point détacher les tableaux. Il y a beaucoup de bonnes choses, et, comme on peut choisir ce qui est mieux en jour, j'acceptai ses offres avec les conditions. Il me dit que je pouvois me ressouvenir que jamais dans la maison Borguèse on n'avoit laissé copier, mais qu'on accordoit avec plaisir à V. G. ce qu'on avoit refusé à bien d'autres; il me dit de venir quand je voudrois choisir ce que je jugerois à propos, et, si le tableau se trouvoit placé haut, que je pouvois y mettre un échafaud. J'y fus, j'y choisis un excelent tableau du Titien où il y a beaucoup à apprendre pour celui qui le copiera, et le lendemain qu'on y retourna pour prendre la mesure du tableau, on trouva un échafaud déjà posé dans l'endroit où on devoit travailler; cette politesse me parut très grâcieuse. Enfin, par le crédit de V. G., nous avons ici tout ce que nous pouvons désirer. Il y a d'excelens morceaux dans ce palais, et, avec la permission qu'on nous a donnée d'y élever des échafauds, on pourra faire un profit considérable de ces belles peintures, et ainsi auront de quoi occuper avec fruit les bons sujets qu'elle nous enverra. J'ai bien promis à M. le prince Borghèse de faire part à V. G. de la manière agréable qu'il avoit reçu sa demande. Je suis, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Il fait ici un froid très rigoureux et tel qu'il n'en fait point de plus cruel à Paris, et c'est samedi que le Carnaval commence à Rome.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 12.

3905. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Marly, le 16 février 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 27 janvier et pareillement tout ce que vous m'envoyez, qui me paroît fort curieux.

Suivant ce que vous me mandez, les obsèques de la reine d'Angleterre ont été au plus magnifique.

Je compte qu'à votre ordinaire vous aurez bien fait les honneurs à la compagnie de M. l'Ambassadeur le jour de l'entrée de celui de Venise.

J'ai fait rendre votre lettre à M. de Boze. Je vous remercie de vos nouvelles et n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 7.

3906. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 17 février 1735.

Monseigneur, — J'avois déjà seu par M. l'Ambassadeur que V. G. avoit fait la grâce à *Sublairas;* il m'en informa samedi dernier en entrant au logis et il est très content.

Nous voilà en plein Carnaval; le temps est très beau ici; le froid est cessé, et il semble que le tout soit rétabli pour les divertissemens publics. Sa Sainteté est ravie que son peuple se réjouisse. Nous ne manquons pas de monde au logis et M. l'Ambassadeur est ravi. Nous eumes hier le comte d'Almanara, à présent abbé, et qui jadis a commandé les trouppes de l'Empereur et a été viceroy de Sicile; il faut qu'il se soit accommodé avec le roy de Naples, puisqu'il vint avec M. l'Ambassadeur, et j'avouë que je fus surpris de le voir au logis. Nous aurons aujourd'hui toute la maison Corsini; V. G. peut bien s'imaginer qu'elle viendra bien accompagnée. Ce sont toujours nouveaux complimens sur la beauté de notre appartement, qui fait en vérité beaucoup d'honneur. Mme la princesse Pamphile se récrioit hier sur sa magnificence, et il est vrai qu'illuminé il fait des merveilles; mais c'est un grand embarras et je voudrois que ces temps fussent passez; on ne travaille point et à peine a-t-on le temps d'écrire.

Les Allemands font toujours courir le bruit qu'ils attaqueront les Espagnols à leur passage sur le Bolognois; il est vraisemblable que, s'ils en avoient la volonté, ils ne le diroient pas, du moins si ouvertement. De tous les Cardinaux, il n'y a plus que le Cardinal del Giudice qui ait les armes de l'Empereur sur sa porte; encore, comme il me le dit hier, c'est par générosité.

M. le Cardinal Albani est à sa campagne d'Antium, où il m'a

invité; il sera ravi d'apprendre les bontez que V. G. a pour lui; je ne manquerai pas de lui en faire part; il est très reconnoissant; il sera ici dans peu de retour, car on marie sa nièce au prince Guigi avant la fin du Carnaval[1].

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — On vient de faire savoir à M. l'Ambassadeur que les troupes allemandes veulent s'avancer sur le Bolognois; on dit qu'ils veulent s'emparer du fort Urbain et nous y avons envoyé des trouppes[2]. Il est vrai que les ennemis ont fait demander passage sur les terres de l'Église pour dix mille hommes, mais cela paroît une gasconnade; M. le duc de Saint-Aignan en a fait demander pour vingt, ajoutant qu'il en demande toujours pour le double de ce qu'ils en demanderont.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 14.

= 1. Ce mariage de la nièce des cardinaux Albani avec le fils du prince Chigi eut lieu le 27 février et fut célébré par le Cardinal camerlingue dans la chapelle de son palais.

2. Le corps de troupes impériales qui se proposait d'attaquer le fort en question était fort de 15,000 hommes, sous le commandement du comte Wallis.

3907. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Marly, le 18 février 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 3. Vous pouvez m'écrire toujours sans aucune crainte; le bureau est fidèle et n'oseroit communiquer ce que je lui confie.

M. l'Ambassadeur a beau m'écrire, il y a certaines règles que je n'enfraindrai jamais, sans quoy il n'y auroit plus de discipline.

Il faut bien se reposer pendant quelque temps quand on fait la guerre comme on l'a fait en Lombardie; cependant les Impériaux sont dans un continuel mouvement; il faut apparamment qu'ils ne soient pas à leurs aises.

On aura le plaisir de voir des troupes à Rome pendant vingt jours que le passage des Espagnols doit durer.

Par le détail que vous me faites des élèves, je vois qu'il n'y a plus de temps marqué pour leur séjour dans l'Académie, ce qui est contraire aux règles. Pour les rétablir il faut donc, sans aucun ordre nouveau, que vous renvoyiez les élèves, quels qu'ils soient,

quand ils auront séjourné quatre ans à Rome. Je vous prie que ce soit pour vous une règle immuable; c'est d'autant plus juste qu'il faut que les jeunes gens ayent part aux bontez et à la magnificence du Roy pour leur éducation.

Toutes les meilleures règles doivent avoir leurs exceptions; ainsi, quand vous trouverez dans le nombre des élèves quelqu'un de ces talents marquez que la nature donne à ses favoris, ce qu'un plus long séjour à Rome pourroit perfectionner totalement, alors vous m'en donnerez avis et je leur prolongerai un an ou deux leur séjour à Rome, pour ne rien oublier de ce qui peut dépendre de moy pour la perfection des arts. Je veux que la règle subsiste pour tous les autres.

Vous aurez apparemment bien brillé ce Carnaval dans votre beau palais.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 11.

3908. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 25 février 1735.

Monseigneur, — Voilà, Dieu merci, le Carnaval passé! Tout le monde chez nous a été content, surtout M. l'Ambassadeur, qui, mardi, y vint bien accompagné, car il avoit avec lui M[rs] les Cardinaux Corsini et Albano, le prince Corsini et les princesses, M. Rato et quantité d'autres qui tous avoient dîné chez lui. Le grand balcon de notre palais, qui peut contenir plus de quarante personnes, étoit rempli, sans les autres, qui étoient remplis de noblesse, aussi bien que les fenêtres. Le temps a toujours été très beau, et il est remarquable qu'il n'a plû qu'une fois; mais il plut bien et toute la nuit; ce fut le dimanche et la nuit du lundi; mais, le matin, il fit un temps charmant; on pouvoit lui appliquer ces vers de Virgile qu'il fit pour Auguste en pareil cas. Voilà par la grâce de Dieu tout fini, et nous nous sommes remis à travailler.

Je suis ravi que V. G. ait été contente de ce que je lui ai envoyé. Le comte Zaluschi[1], qui est ici, a reçu une lettre de Dantzick qui lui marque que le roy de Prusse s'est entièrement déclaré pour le roy Stanislas et qu'il lui donne du monde. Dieu le veuille! On n'a pas encore de nouvelle que le roy de Naples

soit entré en Sicile. M. le Cardinal Corsini me montra hier la lettre de M. son frère qui lui dit qu'ils sont aux extrémitez de la Calabre; tout sera passé à présent, car la lettre est du treize. Le bruit qui avoit couru ici que les Allemands vouloient insulter les Espagnols aux confins du Bolognois s'efface bien; on n'en parle plus; ils disent à présent que ce sont les François qui veulent s'emparer du fort Urbin; ce qui est sûr, c'est que les Allemands meurent de faim, qu'ils ne savent guères à quel saint se vouer et que M. de Montemart sera dans peu en état de les attaquer.

J'ai été ravi de ce que V. G. me dit au sujet du peintre avignonois; ce n'est pas que ce ne soit un bon garçon, mais ce qu'il demande n'est pas dans l'ordre. Elle ne doit jamais penser que M. le Cardinal Corsini l'importune à ce sujet; c'est un prince sage et discret qui a l'honneur de connoître V. G., qui me fait la grâce de m'aimer, et il ne feroit jamais rien à ce sujet sans me le communiquer, auquel cas je lui montrerois les ordres que j'ai, dont il seroit plus que satisfait. J'ai appris depuis ma dernière qu'on avoit mis en compromis le Cardinal pour me mettre en cervelle, et qu'on a été stupéfait de ma réponse à ce sujet, qui étoit cependant raisonnable.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 17.

= 1. Le comte Zaluski obtint du roi de France une abbaye considérable dans le diocèse d'Autun.

3909. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 26 février 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11. Je n'ai point de termes assez forts pour vous exprimer la reconnoissance que je sens de la politesse de M. le prince Borghèse; vous ne sçauriez lui marquer assez et combien je souhaiterois ardemment de trouver les occasions de pouvoir lui témoigner à quel point j'y suis sensible. Tâchez à découvrir s'il n'y auroit rien en ce pays-ci qui pût mériter sa curiosité, et surtout n'abusez point de ses bontez, car j'aimerois beaucoup mieux que le Roy fût privé de rares beautez de son palais que d'être cause du plus petit inconvénient.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 14.

3910. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, le 4 mars 1735.

Monseigneur, — Depuis la dernière que j'eus l'honneur d'écrire à V. G., nous avons eu la nouvelle de la capitulation de la citadelle de Messine[1] qui se doit rendre dans un temps marqué si elle n'est point secouruë; à moins qu'il n'en vienne par air, je ne crois pas qu'ils en puissent espérer ni par mer ni par terre. Nous avons encore appris le siège d'Orbitel par les trouppes espagnoles qui étoient à Livourne; le gouverneur s'y attendoit si peu que les Espagnols sont arrivez jusqu'aux glacis de la place sans qu'il s'en soit apperçu, de manière qu'on s'est emparé de tous les dehors sans coup férir. On dit ici qu'on bat la place et qu'on entend les coups de canon de Civita-Vechia; ceci est difficile à croire, car les alliez n'avoient point de grosse artillerie; ceux qui veulent que ceci soit vrai disent qu'ils en ont reçeu de Portolongone; nous en serons dans peu éclaircis.

M. de Canillac soutint sa première thèse le premier de ce mois avec un applaudissement universel. Tout le Sacré Collège y assista; il n'y eut que trois Cardinaux qui ne s'y trouvèrent pas : le Cardinal d'Avia, qui se trouva mal montant en carrosse pour y venir; le Cardinal Colonna, qui est au lit très mal, et le Cardinal Imperiali, qui, à cause de son âge avancé, ne se trouve plus à ces longues fonctions. M. de Canillac se fit beaucoup d'honneur; dans son discours préliminaire, il fit l'éloge du Roy et de Sa Sainteté, ce qui fut très bien reçeu et qui le méritoit.

Le Pape se porte bien; il vient de faire publier deux édits qui le font bénir de tous les honnêtes gens : l'un porte que les assassins ne trouveront plus d'azile dans les églises, l'autre qu'on fera justice des criminels, sans attendre qu'ils avouent leurs crimes, quand il se trouvera des témoins du fait. Il falloit, avant, que les criminels avouassent leurs crimes; ainsi, ils avoient leur absolution sur leur langue.

On travaille ici dehors et dedans notre maison, et nous vivons d'une manière qui ne fait pas, seurement, déshonneur à la nation.

Je suis, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 20.

= 1. La capitulation de Messine, accordée au prince de Lobkowitz, gouverneur de cette place, par le marquis de Gracia-Real, commandant des troupes assiégeantes, fut signée le 22 mars; la citadelle et les forts devaient être occupés par les Espagnols le 31; la garnison se retirerait avec les honneurs de la guerre et devait être embarquée pour Trieste. Le prince de Lobkowitz avait envoyé deux officiers à Rome pour demander au cardinal Cienfuegos s'il pouvait espérer quelque secours; sur la réponse négative qui fut faite, la place fut rendue le 25 mars.

3911. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 5 mars 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 17 février. Je vous ay assez écrit au sujet de *Sublairas* pour que vous connoissiez mes intentions, et je n'ai rien à vous dire de plus.

Je suis bien aise que pendant ce Carnaval notre palais ait été aussi en honneur que les précédens.

Si les Allemands étoient bien résolus dans le parti qu'ils publient, ils auroient plus d'attention à le cacher; au surplus, on ne peut les blâmer de chercher à sortir de l'état misérable où ils sont. Ils avoient bien effectivement fait quelque tentative sur le fort Urbin, mais ils n'ont pas trouvé l'exécution facile.

Je compte fort que vous aurez témoigné au Cardinal Albani, à son retour de la campagne, ma façon de penser sur ce qui le regarde.

Comme voici les dissipations du Carnaval finies, je ne doute pas que le travail ne soit repris avec vigueur dans notre Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 16.

3912. — Extrait des comptes des batiments.

Année 1735.

7 mars-2 septembre : au s[r] *Wleughels*, directeur de l'Académie de Rome, pour son payement de l'entretien de laditte Académie pendant l'année 1735 (3 p.) . . . . . 29,929 liv. 4 s.

19 septembre : au s[r] *Coustou*, élève de ladite

A reporter. . . . . . 29,929 liv. 4 s.

Report	29,929 liv.	4 s.
Académie, pour ses frais de voyages pour aller de Paris à Rome.	200	»
18 décembre : au sr *Duvivier*, tapissier, à compte des meubles qu'il fournit à ladite Académie	6,000	»
18 février 1736 : au sr *Parocel*, élève de ladite Académie, pour ses frais de voyages pour aller de Paris à Rome.	200	»
Somme de ce chapitre	36,329 liv.	4 s.

Archives nationales, O1 2235, fol. 293.

3913. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 12 mars 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 25 février. Nous avons vu ici une belle relation des divertissemens du Carnaval à Rome, où il étoit question avec honneur de notre Académie, et je suis fort aise qu'elle se soutienne dans l'éclat qui lui convient; je vois que vous n'y épargnez pas vos soins. A présent que ce temps de tumulte est passé, je m'attens bien, comme je vous l'ai mandé, qu'on y aura repris le travail avec une nouvelle ardeur.

Il ne faut pas donner toute sa croyance à toutes les nouvelles qui se débitent à Rome; chacun y a ses émissaires, qui sont payez pour débiter des contes à leur fantaisie.

Dans les occasions où je ne serai point assujetti aux règles immuables, je serai fort aise d'obliger M. le Cardinal Corsini, car c'est un prélat qui mérite par lui-même qu'on ait des attentions pour lui.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1963, fol. 19.

3914. — Wleughels a d'Antin.

Le 13 mars 1735.

Monseigneur, — Comme je n'ai autre attention que de remplir autant qu'il m'est possible le poste dont V. G. a bien voulu m'honorer, je rôde ici les cabinets, et, dimanche dernier, je donnai

toute la matinée à considérer attentivement le palais Pamphile, qui est en face du nôtre, et, dans une gallerie nouvellement bâtie, j'y rencontrai un tableau dont j'avois beaucoup entendu parler, mais que je n'avois jamais vu : c'est un morceau merveilleux que *Jean Bellin* fit pour le duc de Ferrare et qu'il ne put achever, la mort l'ayant prévenu. Ce *Jean Bellin* étoit le maître du *Titien;* il avoit tiré à Venise la peinture de l'enfance, comme *Michel-Ange* et *Raphaël* l'avoient fait dans ces côtez-ci. Il reste dans ce morceau, à la vérité, un peu de sécheresse des premiers temps, mais bien dédomagé par les soins et l'exactitude qu'on y trouve, par les nouveautez naturelles qu'on y découvre, par la correction, enfin par tout ce qui peut rendre la peinture recommandable. Le paysage est du *Titien* admirable, et je croy que ce tableau peut être d'un grand profit à une personne qui veut se perfectionner dans la peinture; c'est pourquoy je vais mettre tous mes soins pour avoir la permission de le faire copier. Comme le duc de Ferrare avoit ordonné quatre tableaux à ce peintre, et que, prévenu de la mort, il ne le put, le *Titien,* qui avoit fini celui dont je parle, eut les trois autres à exécuter, dont il s'acquitta comme on sçait. Le Roy en a une belle copie du *Bacchus et Arianne* faite par M. *Delobel;* j'enverrai celle-ci, comme je l'espère; pour les deux autres, qui sont une *Bacchanale* et des *Jeux d'enfants*, ils sont en Espagne[1].

Si les Allemands sont en mouvement, c'est, comme le dit V. G., qu'ils ne se sentent pas à leur aise, mais à l'étroit, sans subsistance, etc. Je crois que les trouppes espagnoles sont arrivées; elles ont toutes passé à côté de Rome et n'i sont point entrées, ou du moins peu, quelqu'officier curieux et peu avec. Depuis que j'ay eu l'honneur d'écrire à V. G., on n'a point eu de nouvelle ni de Sicile, ni du blocus d'Orbitello, mais nous en espérons de moment à autre.

J'ai déjà écrit que tout s'étoit bien passé, et à l'entrée de l'ambassadeur de Venise, et pendant le Carnaval; on a véritablement dépensé quelque chose de plus en cire, parce qu'on a poussé le divertissement un peu plus avant dans la nuit; cela n'est pas fort considérable, mais, à présent, je regarde à tout. Je ne manquerai pas de suivre les ordres de V. G. à la lettre, ainsi que je le dois. J'envoye tous les jours exactement chez le Cardinal Colonne qui va mourant d'une retention d'urine; c'est domage, c'est le meilleur seigneur du monde. Je souhaite toute sorte de prospérité à

V. G., lui demandant humblement la continuation de ses bontez pour moi.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1963, fol. 22.

= 1. Depuis : « Dimanche dernier »; Lecoy, p. 219-20.

3915. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 18 mars 1735.

Monseigneur, — J'ai été deux fois pour montrer la lettre de V. G. au prince Borguèse; il étoit dehors; ce matin, pour la troisième fois, je l'ai trouvé; il a été ravi du compliment, et il a raison; il m'a bien prié de l'assurer de ses très humbles respects, me disant qu'il savoit très bien qui étoit Monseigneur le Duc d'Antin et qu'il se trouvoit très honoré que V. G. voulût bien lui avoir obligation pour si peu de chose; qu'il étoit confus des expressions et des offres, et qu'il ne souhaittoit rien autre chose que la continuation de ses bontez et de se ressouvenir qu'il est son très humble serviteur; qu'il lui avoit d'ailleurs de fortes obligations pour les grâces et les honnêtetez qu'elle a faites à son frère, qu'il n'oubliera jamais. Les deux frères ne sont pas cependant le mieux du monde ensemble, par des affaires d'intérêts, et, quoiqu'ils habitent dans le même palais, ils ne se voient guères, pour ne pas dire point. Je suis ravi que nous ayons cette porte ouverte, car les élèves auront de quoi bien profiter, avantage qu'avant cette permission personne n'a eu et dont nous avons entière obligation au nom de V. G.

On ne parle encore de rien; on dit seulement que M. de Noailles est arrivé[1] et qu'il passe beaucoup de trouppes en Lombardie. Voilà deux lettres écrites à Sa Sainteté sur les affaires de Pologne par deux évêques du pays, qui ne lui déplairont peut-être pas.

Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1963, fol. 25.

= 1. Le maréchal de Noailles était parti le 24 février pour rejoindre l'armée d'Italie; il avait donné rendez-vous à Parme, pour le 3 avril, au duc de Montemar.

3916. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 19 mars 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4. Je vous remercie de vos nouvelles; nous sçavions depuis cinq ou six jours la capitulation de Messine. Il n'y a point de doute que le reste du royaume ne suive un si bon exemple. Le gouverneur d'Orbitello effectivement s'est laissé surprendre, ne s'attendant point à être assiégé; ainsi cela abrègera bien l'ouvrage.

Le Pape mérite bien des louanges pour les deux édits qu'il vient de faire publier; le moyen d'arrester les crimes est de ne faire aucune grâce aux coupables.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez sur le travail dans l'Académie; voicy la belle saison, il faut que chacun employe bien son temps.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 21.

3917. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 25 mars 1735.

Monseigneur, — Par les lettres que j'ai écrites à V. G., elle aura pu voir que j'ai bien conçu ses intentions au sujet de *Sublairas*, et je ne manquerai pas, dans le temps, de les observer à la lettre. Tout a été à merveille pendant le Carnaval, tout le monde a été content, surtout M. l'Ambassadeur; puis, comme je l'ai marqué à V. G., on s'est remis à travailler sérieusement si tôt les divertissemens passez.

Je n'ai pas manqué de témoigner à M. le Cardinal Albani les sentimens de V. G. à son égard; je lui ai même montré les articles des lettres qui en parloient, dont il a été très satisfait; mais, comme elle dit en quelqu'endroit qu'elle verroit encore à faire chercher ce qu'il souhaitte, il attend; il est à sa campagne, dont il ne reviendra que vers la semaine sainte; je suis sûr qu'aussitôt son retour, il passera au logis pour savoir s'il aura ses fragments qui lui tiennent fort au cœur.

On ne parle ici non plus de guerre que si nous étions en pleine paix; cependant, on ne voit que soldats passer de toutes parts, on

lève beaucoup de monde, même dans Rome. Dom Carlos forme un gros régiment de Suisses, et je connois des officiers qui travaillent à le rendre complet et qui embarquent tous les jours des recrues pour le royaume de Naples. Il est sûr qu'on ne peut être encore longtemps sans entendre parler de quelque chose; les places maritimes que possède l'Empereur en Italie sont toutes bloquées, et il est vraisemblable qu'on ne doit pas être encore longtemps dans la disette de nouvelles où nous nous trouvons.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — M. de Canillac fut reçu avant-hier auditeur de Rote.

M. le Cardinal Corsini vient de m'envoyer un gentilhomme qui m'a dit que S. É. ayant su que ma femme avoit une grande dévotion à saint François de Paule, il lui en envoyoit une relique authentique; ce reliquaire est grand, orné de feuillage de vermeil doré et de fleurs d'argent isolées, d'un travail et d'une vérité merveilleuse. C'est votre protection, Monseigneur, qui m'attire tous ces bonheurs, dont je ne peux assez remercier V. G.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 27.

3918. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 26 mars 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 13. Je suis fort aise que vous ayez découvert dans le palais Pamphile un morceau qui mérite notre curiosité, car il me semble que tous les beaux commencent à être bien connus.

M. le duc de Saint-Aignan me parle aussi d'un morceau admirable chez le marquis Sacchetti; ainsi, il faut espérer que nous serons riches cette année.

Vous ne m'avez point parlé de la mascarade de vos élèves, qui a si bien réussi à Rome.

Je ne plainds point la dépense de votre illumination, car je suis fort aise de tout ce qui fait honneur au maître que nous servons; mais je ne suis pas fâché que le Carnaval soit fini, les étudians n'ayant que faire de tant de dissipations. Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 25.

3919. — Wleughels a d'Antin.

Rome, le 1er avril 1735.

Monseigneur, — D'abord que les divertissemens du Carnaval ont cessez, c'est-à-dire le jour des Cendres, nous avons sérieusement repris l'ouvrage. Pour dire la vérité, on en étoit las, surtout moi, qui n'ai jamais aimé ces sortes de divertissemens; mais il ne faut pas, tant qu'on le peut, se rendre extraordinaire. Je suis ravi que V. G. ait été contente de ce qu'on lui en a dit; j'aspirois à mon repos, et, véritablement, après ces temps orageux, on reprend l'ouvrage de grand cœur. Nos peintres sont donc à présent aux palais Sachetti, Borghèse et Pamphile. Ce prince m'a écrit une belle lettre de Meldola[1], où il est, où je lui avois envoyé ce que V. G. m'avoit communiqué au sujet des glaces qu'il demandoit. M. l'Ambassadeur ne jugea pas à propos de lui en écrire, comme je l'aurois souhaité, et il avoit ses raisons: je pris la liberté de le faire moi-même, pour obtenir la permission que je souhaitois, et j'accompagnai ma lettre des notes que V. G. m'a envoyées touchant les glaces; ma lettre a été bien reçeuë; j'ai eu toutes les permissions que je désirois, et avec des remercîmens dus à V. G.; jamais rien n'est venu plus à propos. Lorsqu'il sera ici, me dit-il, nous ajusterons tout pour les changes; en attendant, je fais faire une belle copie d'un excellent tableau avec toutes les commoditez possibles, et le nom de V. G., dont j'ai accompagné ma lettre, m'a fait accorder la chose que je souhaitois le plus. Peut-être que ce tableau ne plaira pas à tout le monde, et cela ne se peut pas, puisqu'il y a des modes en peinture; c'est une manière qui ne tient de personne, par tout nouvelle, simple avec étude, naturelle et vraie. Je m'imagine que c'étoit ainsi qu'étoient composez les tableaux de Parrasius, de Zeuxis et d'Appeles; toujours par ce qu'on lit de ces grands hommes, il semble qu'ils ordonnoient ainsi, et la peinture pour lors n'avoit pas été contaminée.

M. le Cardinal Corsini mérite en vérité toutes les bontez de V. G.; c'est un prince sage, bienfaisant, de peu de paroles, mais sûres et d'une discrétion très rare. Nous n'avons ici aucune nouvelle de l'armée, sinon que dom Carlos est à Palerme, où on dit que se fera le couronnement. Tout le monde parle ici selon son

géni et débite des contes à proportion, et, comme elle dit très bien, selon comme on est payé pour ce faire.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 30.

= 1. Meldola, petite ville de la province de Forli.

3920. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 2 avril 1735.

Celle-cy, Monsieur, n'est que pour vous accuser la réception de votre lettre du 18, puisqu'elle ne contient que les complimens de M. le prince Borghèse. Continuez à m'entretenir dans cette bonne correspondance avec toutes vos puissances, puisque je ne m'en veux servir que pour l'honneur de notre Académie et l'utilité de nos élèves.

La Reine se porte à merveille[1], aussi bien que toute la maison royale. Voici le temps qui approche où les nouvelles pleuvront de tous côtez.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 27.

= 1. La Reine, étant dans le troisième mois de sa grossesse, tomba malade le 20 mars; cette indisposition se termina par une fausse couche le 28 du même mois.

3921. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 8 avril 1735.

Monseigneur, — Jamais il n'y a eu si grande disette de nouvelles qu'aujourd'hui en ce païs-ci; nous n'avons rien de Sicile, sinon que le Roi est à Palerme; on prétend que c'est là où se fera le couronnement. On a appris que l'armée du roi de Pologne s'est avancée bien près du pays de l'Électeur de Saxe, où elle a pris une petite ville dont le château a tenu trois jours[1]; cette armée s'est emparée d'un grand convoi qui venoit aux Saxons, où il y avoit des munitions de guerre, de bouche et de l'argent, ce qui effarouche tout le pays jusqu'à Warsovie.

Il y a ici trois Cardinaux malades considérablement; deux ne

sont pas encore en bon état : Spinola, qu'on nomme ici Spinoletto, parce qu'il est petit et qu'il y a trois Cardinaux de ce nom, Colonne et del Giudice[2]; ce dernier est revenu; mais, pour les deux autres, il n'y a guère d'espérance, surtout pour le premier, qui est vieux et hidropique. Le Cardinal Cienfuegos a bien retranché de son train; il doit beaucoup; on dit qu'il va se retirer au noviciat des Jésuites. Le Cardinal del Giudice pourra bien entrer à sa place. Cependant, c'est le Cardinal Scrotambac[3] qui a la protection de l'Empire, qui, demeurant en Allemagne, en fait faire souvent les fonctions par ce Cardinal.

J'ai écrit cette semaine au prince Pamphile; je lui dis que je mande à V. G. toute la considération qu'il a pour notre Académie, que je ne doute pas qu'elle n'en soit très contente et très obligée à S. E. Nous sommes déjà entrez dans son palais; on a commencé le tableau en question, et, à son retour, le prince le trouvera avancé. Il y a encore d'autres belles choses dont nous profiterons dans le temps avenir; je garde sa lettre où il me dit que je voye s'il n'y a pas autre chose qui puisse nous convenir, que j'en suis le maître.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 33.

= 1. Il s'agit, selon toute apparence, de la prise de la ville et citadelle de Carga, investie par le palatin de Lublin, et qui capitula le 6 mars. Quant au convoi composé de 250 chariots, et dans lequel se trouvaient 400,000 florins destinés à l'électeur de Saxe, il était escorté par un régiment de cavalerie, sous les ordres du sieur Birckholtz, major général au service de cet Électeur; il fut attaqué le 29 mars, non loin de Varsovie, par le général Steinflicht, qui défit l'escorte et s'empara d'un butin considérable.

2. Le Cardinal del Giudice était dangereusement malade d'une fluxion de poitrine.

3. Wolfgang Annibal, des comtes de Schrattenbach, évêque d'Olmütz, Cardinal de la promotion du 30 janvier 1713.

3922. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 9 avril 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 25 mars. Je suis bien aise de ce que vous me mandez sur le travail de l'Académie, et que l'on y remplit bien son temps; c'est ce qui m'occupe le plus.

Je désire fort que M. le Cardinal Albani soit content de moy;

mais je suis bien fâché de ne pouvoir pas le satisfaire sur les fragmens qu'il souhaiteroit avoir, car je désespère qu'on les puisse trouver, attendu, comme je vous l'ai mandé, que l'ouvrage en question n'a point été fait pour le compte du Roy, et que c'étoit seulement un particulier qui l'avoit commencé, et dans la famille duquel cela ne se retrouve plus. J'en suis d'autant plus mortifié que je ne trouve pas souvent occasion de faire plaisir à M. le Cardinal Albani, et que j'aurois été fort aise de profiter de celle-là pour lui marquer mon envie de lui plaire.

Comme voici le temps où les armées vont se mettre en campagne, vous entendrez parler de guerre, puisqu'elle se fait dans votre continent.

Je suis fort aise du beau présent que M. le Cardinal Corsini a fait à votre femme, et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 29.

3923. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 15 avril 1735.

Monseigneur, — Peut-être qu'à force de chercher je trouverai quelque beau morceau qui n'aura pas encore été copié; celui de *Jean Bellin* en est un très particulier et très curieux; cependant, l'ayant fait descendre, je l'ai trouvé bien gâté; l'avarice de ceux qui l'ont donné à raccommoder les a empêché de le mettre en mains d'habiles gens, et il faudra que celui qui le copie se serve et de son industrie et du naturel pour ajuster certains bras qui dans l'original sont bien endommagés, et cela l'exercera de plusieurs manières. Celui dont M. l'Ambassadeur a parlé à V. G., et qui est au palais Sachetti, est un beau tableau, un peu chargé d'ouvrage; il représente le même sujet que Sa Majesté a de M. *Le Brun*, la *Bataille d'Arbel;* il est vraisemblable qu'il y aura beaucoup à profiter pour celui qui le copie; nous ferons voir en France quelques morceaux qu'on n'y a point vus, et les pensionnaires en tireront, comme je l'espère, un grand profit en les copiant; je tâche d'exercer à propos ceux que V. G. m'envoye, trop heureux si mes soins peuvent lui plaire.

A la fin, le pauvre Cardinal Spinoletto est mort[1], et laisse dans le Sacré Collège un quatrième chapeau vacant. On parle ici de faire une promotion pour les couronnes. Il y a ici un petit moine

portuguais et cordelier qui se promet y avoir part; mais on ne publie pas encore ici la personne que la France a nommée. Par des lettres que j'ai vuës, qui viennent de Gennes et de Florence, il semble que les Allemands se disposent à abandonner Mantouë, car, outre qu'ils ont déjà renvoyé cinq régimens, ils demandent de furieuses sommes à cette ville désolée; c'est ainsi qu'ils ont coutume de faire leurs adieux. Le référendaire de Pologne[2], qui réside ici, me disoit dernièrement que les affaires de Sa Majesté polonaise prenoient un bon chemin, et que c'est à cet effet qu'on retire des trouppes de Lombardie pour les faire passer dans la Silésie, où il y a un général suédois qui met en sujétion tout le pays; il ne se peut encore passer longtemps que nous n'ayons des nouvelles de ce pays-là et de Lombardie.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

[*Au document ci-dessus se trouve annexée la note suivante :*] « M. Morel, commis de M. Dorival, m'a donné, le 5e may 1735, la lettre du sr *Wleughels*, en datte du 15 avril précédent, sans celle en réponse de Mgr le Duc d'Antin, que l'on a mise à la poste de chez mondit seigneur le 2 may, sans en tirer copie pour la faire enregistrer. M. Courdoumer m'a dit qu'il n'y avoit rien sur ladite lettre qui puisse être regardé comme des ordres donnez audit sr *Wleughels*. — Dupré. »

Archives nationales, O1 1963, fol. 34.

= 1. Nicolas Spinola décéda le 22 avril, âgé de soixante-seize ans; son corps fut transporté le lendemain dans l'église de S.-Andrea-della-Valle; il laissa par testament 50,000 écus au collège de la Propagande et fut inhumé dans l'église de ce collège.

2. Le référendaire du royaume de Pologne était le comte Zaluski, chargé d'une mission à Rome.

3924. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 16 avril 1735.

Monseigneur, — Je reçois, Monsieur, votre lettre du 1er. Je suis fort aise que nous ayons aussi bien réussi auprès du prince Pamphile, et je vois que, Dieu merci, vos élèves ne manqueront pas de belles matières pour travailler; c'est à eux d'en profiter et à vous d'y tenir la main, comme je suis bien persuadé que vous faites.

Il ne faut point s'embarrasser si un tableau plaira à tout le monde, mais uniquement s'occuper du beau; vous êtes connoisseur; ainsi je m'en rapporte fort à vous.

Je connoissois il y a longtemps M. le Cardinal Corsini, mais je suis bien aise de tout le bien que vous m'en mandez.

Voici la saison où les nouvelles vont devenir intéressantes; j'espère que vous ne me laisserez ignorer rien de tout ce qui viendra à votre connoissance, bon ou mauvais.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 32.

3925. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 22 avril 1735.

Monseigneur, — C'est avec grand plaisir que je montre à tout le monde la dernière que je viens de recevoir de V. G.; elle nous apprend des nouvelles qui réjouissent tous les bons François; nos ennemis avoient fait courir le bruit que la Reine étoit fort mal, et, comme cela pouvoit être, chacun étoit ici alarmé. Dieu merci, la lettre de V. G. nous a tiré de la peine où nous étions et nous a consolé.

Il y a eu du monde de tué à un fort qu'on a pris à Siracuse; mais on croit qu'à présent la ville doit être renduë; il ne restera donc plus des Deux-Siciles que Trepano, qui, seul et sans espoir de secours, sera bientôt pris. La disette d'herbe et de fourage empêche qu'on ne soit entré en campagne en Lombardie; c'est un pays ruiné. Voilà le temps, comme le dit V. G., que les nouvelles pleuvront; mais jusques ici on ne dit rien ou très peu de chose; tout paroît aller assez bien en Pologne. V. G. trouvera encore ici un manifeste du primat qu'on a fait traduire en italien[1]; tous ces écrits sont ici très bien vus; dans quelques-uns, il est vrai, le Cardinal Albanne n'y est pas bien traité, mais il n'importe.

On employe bien le temps à l'Académie, et, lorsque nos marbres seront finis, j'enverrai avec quelques tableaux qui confirmeront ce que j'avance ici. Le temps est encore froid; je croy qu'il fait à présent plus chaud à Paris qu'à Rome, qui est entouré de mon-

tagnes encore couvertes de neiges, ce qui nous envoye des vents froids.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 36.

= 1. Le manifeste en question est joint à l'original de la lettre de *Wleughels* (O[1] 1938); c'est un imprimé de six pages, intitulé : « Manifesto tradotto dal polacco di monsignor primate del regno di Polonia... » (4 février 1735); il porte la signature de Théodore Potocki.

3926. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 23 avril 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 8. Voici le temps où les nouvelles seront plus vives ; mais je ne vous conseille pas de vous charger de celles de Pologne, car nous les avons longtemps avant vous. Il y a déjà du temps qu'il y a plusieurs Cardinaux malades; il faut espérer que le printemps leur donnera la santé.

Le Cardinal Cienfuegos n'est pas à plaindre, car il a assez mal employé son argent; il sert un bon maître, qui saura bien le récompenser du zèle qu'il a pour son service.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 34.

3927. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce dernier avril 1735.

Monseigneur, — *Boiseau* a fini chez M. le prince Borguèse, et on en est très content au palais même, et le prince m'en a parlé. C'est un jeune homme civil, sage, et qui sait bien vivre; l'Italie lui a fait beaucoup de bien; il en avait besoin. Il compte nous quitter au commencement de juin; il voudroit bien passer à Venise, où je croy qu'il ira, mais ses fonds ne suffisent pas pour s'y arrêter à y étudier, comme il en auroit envie. M. le duc de Saint-Aignan, qui est fâché de son départ, me disoit l'autre jour que c'étoit là une place à remplir et qu'il avoit écrit, ou qu'il devoit écrire au sujet d'un jeune sculpteur qui étudie ici, et qui, n'ayant pas le moyen d'y subsister, seroit obligé d'abandonner tout pour retourner en

France; je lui ai, lui dis-je, fait dégrossir des marbres, dont il s'est bien acquitté, mais que, malgré le talent qu'il a et la bonne envie de s'avancer que je reconnoissois en lui, je ne pouvois pas faire davantage.

Dimanche dernier, on éleva sur la porte du palais Farnèse les armes des Deux-Siciles, de Parme et de l'état de Castro. On ne parle encore d'aucune chose ici, et, quoique, pour ainsi dire, plantez au milieu de la guerre, on n'entend rien dire; on se rejette sur le mandement de l'évêque de Saint-Papoul[1] qui a paru, voilà ce qui fait l'entretien des nouvellistes, faute d'autres choses. Demain, j'irai remercier M. le prince Borguèse et lui dirai tout ce que V. G. m'écrit d'obligeant à son sujet. Je porterai la lettre que je viens de recevoir au Cardinal Alexandre Albani, qui sera très content de ce qu'elle dit au sujet des planches gravées d'après les médailles du cabinet du Roy qu'il souhaitoit; on ne peut pas faire l'impossible.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 38.

= 1. Georges-Lazare Berger de Charency, grand-vicaire de l'évêché de Meaux, nommé évêque de Saint-Papoul en remplacement de Jean-Charles de Ségur, qui avait remis sa démission au Roi le 26 février 1735.

3928. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 3 mai 1735.

Monseigneur, — Non seullement nous avons reüssi chez le prince Borguèse, mais, qui plus est, il m'a fait des complimens sur la sagesse de celui qui a travaillé chez lui et sur son habileté; j'en ai été réjoui, parce que nous sommes comme sûrs d'y pouvoir retourner gracieusement, bonheur qui n'étoit jamais arrivé à l'Académie, les maîtres de cette maison n'ayant jamais voulu entendre parler qu'on copiât les belles choses qu'ils possèdent, et il me souvient qu'à mon premier voyage de Rome, M. le Cardinal de Janson demanda la permission de faire copier les *trois Grâces* du *Titien;* le prince lui fit répondre qu'il lui enverroit l'original, s'il le vouloit, plutôt que de le laisser copier. Grâce à Dieu et à votre nom, ils se sont humanisez dans cette maison, et on m'y a fait plus d'accueil que jamais je n'aurois osé espérer.

M. l'Ambassadeur ne me consulte pas lorsqu'il veut écrire à

V. G.; il est vray qu'il y a déjà quelque temps qu'il me parla d'un jeune Parisien, sculpteur, qui est ici, et que je lui en dis du bien; depuis, il ne m'en a plus parlé; j'avois auguré de son discours qu'il pourroit bien lui en écrire. J'ai appris qu'il étoit passé à Lyon un peintre que V. G. envoye ici; on m'en écrit beaucoup de bien; je puis l'assûrer que tous les sujets qui sont à présent dans l'Académie ne font point déshonneur à la nation. M. le duc de Saint-Aignan les aime tous, les fait travailler; il a été très content d'un tableau que *Boiseau* lui a fait, et il lui a payé très généreusement.

Par des lettres que j'ai vûes de Naples, l'on assure que le Roi, qui étoit à Palerme, y devoit avoir été couronné le 25 du passé, et qu'il devoit en partir au commencement de celui-ci pour se rendre à Naples. Les dernières nouvelles du camp de Siracuse disent qu'on battoit cette place avec quatre-vingt pièces de canon et vingt mortiers, ce qui fait croire que cette place suivra bientôt l'exemple de Messine; il ne reste plus que Trapani, qui ne tardera pas de mettre fin à la conquête du royaume de Sicile. De Lombardie on ne dit rien.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — M. le Cardinal Aquaviva[1] vient de donner nouvelle que les Allemands abandonnent tout ce qu'ils ont en deçà du Pô, et particulièrement la Mirandole. Les Espagnols ont refusé la capitulation que demandoit la garnison d'Orbitello et continuent le blocus.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 48.

= 1. Le Cardinal Acquaviva venait de remplacer l'évêque de Cordoue en qualité de chargé des affaires d'Espagne à la cour de Rome; il était arrivé de Madrid le 21 mars; le 23, il avait rendu visite à son prédécesseur au palais Césarini.

3929. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 6 may 1735.

Monseigneur, — Comme je l'ai écrit plusieurs fois à V. G., j'ai procuré aux élèves, à l'ombre de sa protection, de quoy les rendre habiles, et ils y travaillent; j'ai fouillé dans les cabinets et j'y ai déterré des morceaux précieux qui doivent être profitables à ceux qui sçauront les voir. En voilà pour un temps, car, la galerie Bor-

ghèse nous étant ouverte, il y a là de quoy glaner; mais on ne peut y travailler l'été, le prince occupant l'apartement dans la chaleur.

Je vis dernièrement don Paul Borghèse, qui me fit beaucoup d'honnêteté; il me parla de la France comme d'un pays où il vouloit retourner, se louant fort des égards qu'on y avoit eu pour lui; il me dit qu'il avoit eu l'honneur de voir V. G. et qu'il étoit ravi que j'eusse demandé à faire copier les tableaux de sa maison, et que c'étoit le moins que son frère dût faire que d'obéïr aux désirs de V. G.; ainsi, tout va à merveille. Je vis le prince, à qui je montrai la copie du *Titien* qu'on a faite chez lui; il en fut très content et me dit qu'on lui avoit dit beaucoup de bien de la sagesse et du sçavoir-vivre de celui que j'avois envoyé travailler chez lui. Ainsi, tout ira à merveille, et, honoré de la protection de V. G., j'ose me promettre d'obtenir tout ce qui pourra faire ici le profit de notre Académie, et j'espère envoyer en France des morceaux qui ne déplairont pas.

On voit dans le Capitole un bas-relief de marbre qui représente un esturgeon; ceux qu'on pêche qui passent la grandeur de celui de marbre, la tête et un tronçon du col en est dûë aux deux Conservateurs de Rome. Il y a aujourd'hui huit jours que M. le duc Versino, prince napolitain, en acheta un très beau pour l'envoyer à M. l'Ambassadeur; mais le pêcheur, après qu'il eût été paré, lui annonça que la tête et un morceau du col appartenoient aux Conservateurs, selon les statuts du Capitole; ce prince, ne voulant pas faire présent d'un poisson mutilé, dit au pêcheur qu'il ne se mît pas en peine, et qu'il faisoit bon d'ajuster l'affaire. En effet, après avoir envoyé l'esturgeon à Son Excellence, il se transporta chez le marquis Maximi, à qui il fit ses soumissions, auxquelles il répondit qu'il lui faisoit trop d'honneur, que tout ce qu'il avoit fait était bien fait; de là, il fut chez le marquis Incoronati, collègue de Maximi, à qui, après son compliment, lui dit la manière honnête avec laquelle son confrère l'avoit reçeu, dont il ne fut pas autrement touché; au contraire, car il lui annonça que le tronçon lui étoit dû et qu'il le vouloit. On eut beau lui aléguer que la bête étoit déjà chez l'Ambassadeur; à ses raisons, il tint ferme, ajoûtant que M. le duc de Saint-Aignan, qui sçavoit si bien soûtenir ses droits, se moqueroit de lui s'il ne sçavoit pas conserver les siens. Le prince eut beau lui offrir un poisson entier, il n'en tint aucun compte, se rabatant toujours et sur les droits de sa

charge et sur le tronçon qui lui étoit dû. Après quelque parole de part et d'autre, le Napolitain indigné se retira et lui envoya un appel, mais le Conservateur le fit sçavoir sur-le-champ au gouverneur de Rome qui leur envoya sur-le-champ des gardes; depuis, on a accomodé l'affaire, car ils sortent tous les deux, et même le prince dîna dimanche dernier chez M. l'Ambassadeur. Faute de nouvelle, j'envoye celle-ci à V. G., qui ne laisse pas d'être plaisante, et par ses circonstances, et par l'éclat qu'elle a fait dans Rome; il est vray que les rieurs ne sont pas pour l'Incoronati.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 39.

3930. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 7 may 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 22 avril; si vous avez été réjouis de ce que la Reine n'avoit pas été si mal que le bruit en avoit couru, vous devez être parfaitement satisfaits, puisque sa santé est à présent fort bonne, grâces à Dieu.

La disette d'herbe est partout comme en Italie, et cela retarde les opérations de la campagne; mais le temps de commencer n'est pas éloigné. Je vous remercie du manifeste du primat, et je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 37.

3931. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 13 may 1735.

Monseigneur, — On dit ici que les pluies continuelles qui abondent en Lombardie empêchent d'ouvrir la campagne; cela peut être; mais de ce pays-là il ne transpire aucune nouvelle de considération. Ces jours passez, on éleva sur la porte du palais Farnèse les armes de Sicile. Les Allemands à présent observent un merveilleux silence et le Cardinal Cienfuegos en fait de même.

Lundi dernier, à midi, M. l'abbé du Gua m'apporta une lettre de V. G.; elle est, que je croy, bien persuadée que je le servirai de tout mon pouvoir; vers le soir, je le trouvai chez le directeur

de la poste de France, où je lui réitérai les offres que je lui avois faites. Comme il n'avoit pas encore pris de logement, je n'ai pu encore aller le voir, mais je l'ai invité de nous faire l'honneur de venir chez nous, et que je l'acccompagnerois dans les plus beaux cabinets de Rome, ce qu'il a très bien reçu.

Nous n'avons pas de nouvelle fort fraîche du siège d'Orbitello; peut-être avant que je ferme celle-ci qu'il nous en viendra. Deux gentilshommes de M. l'Ambassadeur y sont allez et nous n'avons pas encore nouvelle qu'ils y soient arrivez; ils n'ont pas trouvé de voiture pour y aller par terre, et à Civita-Vechia la mer n'étoit pas bonne.

Le Pape a été indisposé de la goutte; mais, à présent, tout va bien, Dieu merci; il fait beaucoup travailler ici, et, si le Seigneur le laisse vivre, il embellira beaucoup la ville de Rome; il fait des dépenses immenses, mais aussi avec le jeu qu'il a établi il gagne considérablement; il en tire, selon le compte qu'il en a donné, jusques à présent neuf cens mille écus l'année, et avec cette somme on peut bâtir.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 42.

3932. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 14 may 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du dernier d'avril. Je suis bien aise que *Boiseau* ait réussi chez le prince Borghèse; cela ne le rebutera point de nous donner des permissions. Puisque son temps est fini, vous lui donnerez la permission de s'en aller, et si le Roy fournissoit à tous ceux qui aiment à voyager, il faudroit bien augmenter nos fonds.

Empêchez tant que vous pourrez que M. le duc de Saint-Aignan m'écrive; vous sçavez ma règle, que je n'outrepasserai point, et j'ai déjà eu peut-être trop de complaisance pour lui.

Voici le temps où les armées se mettent en campagne; ainsi les nouvelles ne vous manqueront pas.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 39.

3933. — Wleughels a d'Antin.

19e jour de mai 1735, fête de l'Ascension.

Monseigneur, — Un gentilhomme de M. l'Ambassadeur, à qui il avoit donné permission d'aller servir à l'armée d'Espagne, qui est ici proche, en revint hier matin, portant la nouvelle de la prise de toutes les places maritimes ennemies qui sont ici autour, excepté d'Orbitello[1], qui reste bloquée, et dont on ne peut faire le siège à cause du mauvais air qui règne dans ses contrées. V. G. aura déjà été informée de cette nouvelle. Le siège de Mont-Philippo auroit été plus meurtrier et beaucoup plus long, si ce n'étoit une bombe qui est tombée sur l'apartement du gouverneur et qui mit le feu à douze barils de poudre, et qu'on croyoit avoir mis là bien à couvert, qui ont fait sauter la moitié du château, que malgré cet accident le gouverneur ne vouloit pas rendre. C'est un Suisse, très vieux et très brave, qu'il a fallu enfermer pour faire la capitulation, car il vouloit absolument faire sauter le reste avec lui et la garnison plutôt que de se rendre. Cette bombe, qui a fait tout ce fracas, a été tirée par un pierrier, n'y ayant presque plus de mortier, la pluspart ayant été crevez. M. de las Minas, qui commandoit la petite armée qui faisoit ce siège, a fait mille caresses au gouverneur et lui a donné toutes les louanges que sa bravoure méritoit; il a servi en France sous M. de Luxembourg. La garnison a été faite prisonnière de guerre, mais elle a passé au service d'Espagne; les autres places se sont renduës ensuite; elles avoient des gouverneurs plus benins, et qui, à ce qu'on dit, auroient pu retarder l'exécution; les Espagnols ont perdu environ deux cens hommes. Les pluies qui continuent toujours en Italie empêchent, comme on le dit, l'ouverture de la campagne en ce pays-ci. Je n'ai pas encore vu deux jours de beau temps.

Boiseau part incessamment pour s'en retourner à Paris; comme je l'ai déjà écrit, il s'est bien fait à Rome et il aura toute sa vie obligation à V. G. Les pensionnaires ont accommodé la salle où on mange; ils l'ont décoré de leurs portraits d'une grandeur uniforme et ils s'en rencontrent parmi qui sont fort bien; c'est un amusement qui leur est avantageux, car il n'est rien tel pour notre métier que de se familiariser avec le naturel; cela embellit

cette chambre, et, dans la suite, elle ne laissera pas d'avoir sa curiosité. On ne perd point ici de temps et on tâche que les divertissemens puissent devenir profitables.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 44.

= 1. Orbetello, ville maritime de la province de Grosseto, et Port-d'Ercole, petit port voisin, furent, dès le mois de mars, assiégés par les troupes espagnoles sous les ordres du marquis de La Mina. Port-d'Ercole capitula le 25 mai, et le commandant d'Orbetello demanda la permission d'envoyer deux officiers au Cardinal Cienfuegos pour savoir s'il avait quelque secours à attendre, permission qui lui fut refusée.

3934. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 21 may 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 6 may. Je ne peux trop vous louer de toutes les attentions que vous prenez pour rendre nos élèves habiles, et je m'attens, sur les paroles que vous m'avancez, que nous verrons bientôt des ouvrages qui feront honneur à la nation, ainsi qu'à vos soins.

Il faut que les nouvelles soient bien stériles à Rome, puisque vous n'avez à me mander que celle de l'esturgeon qu'a mangé M. l'Ambassadeur. J'apprens du moins, par la querelle qu'il a produit, que ce poisson est plus rare et plus estimé à Rome qu'à Paris, où il n'auroit pas causé tant de bruit.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 42.

3935. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 27 mai 1735.

Monseigneur, — C'est un grand bonheur pour les arts en France qu'on ait mis V. G. à la tête de ce qui les regarde; sans cela, j'ose bien dire qu'ils tomberoient comme ils tombent partout. Dieu merci, elle en cherche la propagation et on peut se flatter qu'elle y réussira. Il se fait de bons sujets ici et j'espère qu'elle en aura toute la satisfaction qu'elle peut désirer; tous les

ans, j'enverrai quelques morceaux, et on verra le progrès qu'on fait ici, où il est vrai qu'on étudie bien, et j'employerai le peu de talent que j'ai acquis pour faire en sorte que le tout aille de mieux en mieux; je trouverai dans les cabinets des originaux qui serviront à mettre dans le bon chemin ceux qui ont des yeux pour en profiter.

Il faut dire la vérité, M. le duc de Montemar est heureux. Il a envoyé une poignée de monde avec ordre de prendre les places maritimes que l'Empereur possédoit en ce pays-ci, et elles les ont prises. Monte-Philippo pouvoit tenir au moins trois mois devant une armée plus considérable; il pouvoit être très meurtrier; on y a perdu très peu de monde, et, excepté Orbitello, qu'on n'a point attaqué, tout s'est rendu. Cependant ces places pouvoient fort bien occuper toute la campagne; peut-être encore les auroit-il fallu abandonner, tant l'air est-il dès à présent pestiféré en ce pays-là; mais l'étoile de ce général a prévalu sur toutes les difficultez; j'espère qu'il en arrivera de même du côté de Mantouë, dont, pour ainsi dire, nous n'avons aucune nouvelle.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 46.

3936. — D'Antin a Wleughels.

Le 28 may 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 13, où vous me parlez moins du beau temps que de la pluye; elle est ici comme chez vous, et partout elle retarde non seulement les opérations de la campagne en Italie et en Allemagne, mais, qui pis est, elle intéresse les biens de la terre.

Je ne doute point de vos bonnes façons pour l'abbé du Gua, et qu'il ne s'apperçoive du cas que vous faites de mes recommandations.

Je suis bien aise que Sa Sainteté se porte mieux et qu'il embellisse la ville de Rome de l'argent des joueurs; il n'en feroient pas un meilleur usage; ainsi il tombe en bonnes mains.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 44.

3937. — D'Antin a Wleughels.

Versailles, le 5 juin 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 19 may. J'étois déjà informé des nouvelles que vous me mandez, à la réserve de quelques circonstances que j'ignorois et que j'ai été bien aise d'apprendre. Le gouverneur de Mont-Philippo a bien mérité les honneurs que lui a fait M. de las Minas; c'est un tribut qu'il faut payer à la valeur.

Vos pensionnaires ont bien fait de décorer de leurs tableaux votre salle à manger, et ce n'est point perdre son temps que de sçavoir rendre profitable jusqu'à celui de ses divertissemens.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 46.

3938. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 10 juin 1735.

Monseigneur, — Voici un petit accident qui nous arrive; la jeune marquise Sachetti, qui est prête d'accoucher, veut avoir son appartement libre et paré; ainsi, nous voilà pour quelque temps hors du palais, et, par conséquent, la copie qu'on y fait de *Pietre de Cortonne*, de la *Bataille d'Arbel*, pendant ce temps-là n'avancera pas; c'est une affaire de patience. En récompense, nous travaillons à l'aise chez le prince Pamphile, et j'espère que V. G. sera contente de ce que nous enverrons; je ferai mon possible ici pour faire mon devoir, et je voudrois pouvoir mieux faire, et, par là, mériter les bontez qu'elle veut bien avoir pour moi.

A la fin, nous avons eu des nouvelles de l'armée de Lombardie; peut-être V. G. les aura-t-elle déjà euës, car la lettre de M. de Montemar est du deux de ce mois et adressée au Cardinal Aquaviva, chargé ici des affaires du roy d'Espagne; je copierai mot pour mot ce qui est dans la lettre : « Un gros détachement de l'armée des alliez s'étant porté sur les postes que les Impériaux occupoient à Gonsague et à Regiolo[1], les garnisons qu'ils avoient dans ces châteaux se sont rendues prisonnières de guerre; sur quoi, le comte de Konicsech, avec le reste de son armée, a repassé le Pô

à San-Benedetto et a levé les ponts qu'il y avoit. Les Allemands ont encore à Revere un poste où il y a environ quinze cens hommes; mais on compte que la garnison subira bientôt le sort des deux autres; ce général a laissé mille hommes dans la Mirandole. Les Espagnols ont leur quartier général à Bondanello, ne se trouvant séparé de l'armée des alliez que par la Sechia, sur laquelle on a construit un pont pour faciliter la communication[2]. »

Le quatrième de ce mois, quatre officiers de marine, qui se dirent partis de Toulon à la fin du mois passé, parurent ici; ils étoient quatre frégates ensemble que la tempête avoit dispersé à la hauteur de Livourne, deux desquelles faisoient leur route, à ce qu'ils croyoient, et que les deux autres sur lesquelles ils étoient avoient été obligées de relâcher à Fiumicino, à cinq lieues d'ici, là où ils attendoient un temps favorable pour faire voile vers l'Archipel, devant à la hauteur de ces isles s'unir et ouvrir les dépêches de la cour pour apprendre ce qu'ils doivent faire.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Dans ce moment un courier apporte à M. le Cardinal Aquaviva l'agréable nouvelle de la prise de Siracuse[3]. Le général Roma, Milanois, qui deffendoit la place, l'a renduë malgré les protestations qu'il avoit faites. Trepano, vraisemblablement, ne tiendra pas longtemps; par ce moyen, voilà Naples et les Deux-Siciles délivrez du joug des Allemands.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 50.

= 1. Le maréchal de Noailles était parti du camp de Guastalla le 29 mai, à sept heures du soir, avec 19 bataillons, 36 compagnies de grenadiers et 27 escadrons, il occupa sans coup férir le château de Gonzaga. Celui de Reggiolo essuya le feu de l'artillerie toute la journée du 31 mars et se rendit à discrétion au marquis de Maillebois, chargé de cette attaque. La prise de ces deux châteaux coûta 50 grenadiers tués ou blessés, un lieutenant du régiment de Médoc et un commissaire d'artillerie.

2. A la date du 1er juin, le marquis de Maillebois, à la tête du corps de réserve, prit position à Bondanello et fut chargé d'établir sur la Secchia un pont permettant de communiquer avec les Espagnols, campés de l'autre côté de cette rivière.

3. La capitulation de Syracuse fut conclue entre le général Roma et le marquis de Gracia-Real le 1er juin; la place devait être évacuée le 17 et la garnison embarquée pour Trieste.

3939. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 12 juin 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 27 may. Vous me faites plus d'honneur que je ne mérite, quoiqu'il soit vrai que je m'employe tout de mon mieux pour le soutien des arts; quand la guerre finira, je redoublerai mes soins pour leur avancement.

Le succès de vos élèves encourage fort à les protéger et vous fait beaucoup d'honneur.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 47.

3940. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 17 juin 1735.

Monseigneur, — Nous avons fait ici mouler un bas-relief dont nous envoyons le moule à un particulier à Paris; j'en ai fait jetter un qui restera à l'Académie, et comme ce bas-relief, quoique moderne, est très beau, il enrichira notre appartement. Dans la crainte qu'on ne le ruine, je l'ai fait ajuster d'un peu de menuiserie qui y convient et qui décorera l'appartement, qui, non seulement est par lui-même très beau, mais aussi d'une grande utilité pour l'étude; toute la maison n'inspire autre chose; sur le degré même on trouve de quoi s'occuper et de quoi profiter.

Le Cardinal Cienfuegos a retranché plus de la moitié de son train, et je le rencontrai hier en très petit équipage, quoiqu'il fût en fonction; tout le monde l'abandonne; il n'avoit seullement pas un prélat avec lui; il doit extrêmement ici; à la vérité, il a jetté assez mal à propos; le temps ne lui rit plus; voilà le moment de s'éclipser.

On ne parle ici que de la haquenée qu'on devroit présenter au Pape à la fête de saint Pierre[1]; le prince de Sainte-Croix entretient le peuple dans la croyance qu'il la présentera; il y a ici des paris pour et contre; la vérité est qu'on n'en fera rien et qu'on fera bien, car c'est un abus de prodiguer son argent pour se faire moquer.

La procession du Saint Sacrement se fit dimanche à Saint-

Louis, selon la coutume; ce fut le Cardinal Ottoboni qui invita, où il se trouva quantité de monde, beaucoup de prélats; il n'y eut que trois Cardinaux, qui furent Mrs Ottoboni, Belluga, Alexandre Albani; le Cardinal Aquaviva, qui est incommodé, ne s'y trouva pas.

La chaleur commence à se faire sentir ici; les biens de la terre n'ont souffert aucun dommage dans le territoire de Rome. On apprend que ceux qui ont des effets à Mantouë les font passer à Véronne, et on parle fort ici qu'on en fera le siège. Nous apprenons que le roy de Sardaigne et M. de Noailles ont pénétré dans le séraille de cette ville; M. le comte de Konicseck y a la goutte. M. de Montemar et M. de Maillebois ont chassé les ennemis de Revere; ils ont laissé par les chemins quelques pièces de canon qui a servi à couler à fond quelques vaisseaux qu'ils avoient sur le Pô: on prétend qu'ils abandonnent tous les postes qu'ils avoient fortifiez de ce côté-là, et M. de Montemar est très heureux, et, après le bonheur qu'il a eu à Monte-Philippo, il peut tout oser.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 53.

= 1. Dans l'entourage du Saint Père, on jugea qu'il n'était point convenable de recevoir, de la part de l'Empereur, la haquenée que le prince de Sainte-Croix, son ambassadeur, devait présenter; le Cardinal Porrao avisa, le 4 juin, ce prince de ce refus, et le Cardinal Cienfuegos crut devoir remettre au Pape une protestation à ce sujet; le Saint Père ayant maintenu sa décision, le prince de Sainte-Croix se retira à Tivoli.

3941. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 18 juin 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 3. Je suis fort aise que vous ayez gagné sur le prince Borghèse la permission de faire copier les beaux morceaux qui sont chez lui et qu'il soit content et de l'habileté et de la sagesse de vos élèves. J'ai remarqué ici, il y a longtemps, que les politesses et les bonnes façons agissoient plus puissamment sur la pluspart des hommes que la force et l'autorité.

M. l'Ambassadeur ne m'a point écrit pour me recommander un peintre; mais tout ce qui me viendra de sa part sera toujours bien reçeu. Je suis charmé qu'il soit assez content de nos élèves pour les employer pour lui, ainsi que de tout le bien que vous

m'en dites. Nous avons appris les nouvelles que vous me mandez; mais continuez à me faire part de tout ce qui viendra à votre connoissance.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 50.

3942. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 23 juin 1735.

Monseigneur, — Il est vrai que dans l'Académie on perd peu ou point de temps, que les recréations qu'on y prend ne sont qu'études diversifiées, et notre salle à manger est agréablement décorée sans qu'il en ait coûté autre chose que le blanchissage.

Le Cardinal Alberoni arriva ici dimanche au soir de Ravenne[1]; il demanda aussitôt audience, qu'il obtint dans le même moment; comme son arrivée fut imprévuë, elle fit beaucoup parler dans Rome; chacun débita le sujet de son départ selon ses idées. On a depuis appris qu'il n'est venu qu'au sujet de certaines coupures qu'on fait dans ce pays-là pour évacuer certaines eaux et pour s'en servir; il avoit écrit et on ne lui répondoit point, et il est venu lui-même chercher la réponse qu'il eut au moment de son arrivée; il a obtenu tout ce qu'il demandoit et repart samedi. Le Cardinal Ruffo est aussi arrivé; celui-ci est un Napolitain qui espère bien être Pape.

Les ennemis ont abandonné Hostilia, Borgoforte, Governolo[2]. M. de Montemar [annonce] que M. de Konicseck sépare son armée en deux, qu'une partie restera dans le Mantouan et l'autre dans le Véronois; on suppose que cette partie prend le chemin de l'Allemagne; nous en attendons des nouvelles par Venise. Comme les lettres doivent être mises au bureau jeudi à midi et qu'elles ne partent que la nuit du samedi au dimanche, il peut arriver dans cet interval des nouvelles dont je ne peux sur-le-champ faire part à V. G.; c'est ce qui fait le plus souvent que les nouvelles arrivent à Paris avant que je puisse les envoyer; mais nous ne sommes pas les maîtres.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — L'ordinaire de Venise arrive, qui confirme toutes les

nouvelles que j'ai dites à V. G.; de plus, que Goito est abandonné[3] et généralement tous les petits postes que les ennemis avoient sur le Mantouan; que la communication entre Mantouë et la Mirandole est tout-à-fait coupée. Le comte de Konicseck s'est retiré; il est sur le Véronois avec la partie de son armée qui se retire, ayant laissé dix mille hommes à Mantouë et mille dans la Mirandole. Le bruit court que le roy de Naples n'y retournera pas après son couronnement, mais qu'il viendra de Sicile à Livourne, et puis dans la Lombardie, ne voulant pas rentrer dans ce pays-là pendant les chaleurs.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 56.

= 1. Le Cardinal Alberoni arriva le 19 de Ravenne et eut audience le lendemain du Saint Père, qui lui accorda cent mille écus romains pour achever les travaux commencés dans la Romagne, à l'effet d'empêcher les débordements des rivières.

2. Sur la nouvelle de l'évacuation d'Ostiglia, de Borgoforte et de tous les postes sur les bords du Pô, reçue le 13 juin, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles mirent leurs troupes en marche et occupèrent tout le Mantouan jusqu'à Goito, à l'exception de la place de Mantoue, et l'armée impériale se retira du côté du Trentin.

3. Goito fut évacué par les Impériaux avec tant de précipitation qu'ils y laissèrent sept pièces de canon avec leurs vivres; le marquis de Ségur y entra le 16 juin, et le maréchal de Noailles s'y rendit le lendemain avec le corps de réserve commandé par le marquis de Bonas.

3943. — D'Antin a Wleughels.

A Petit-Bourg, le 26 juin 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10. S'il ne vous arrive jamais d'autre accident que de voir vos copies retardées, je ne vous conseille pas de vous plaindre de la fortune, d'autant que la marquise de Sachetti sera bientôt hors d'affaire.

Pour les nouvelles de l'armée de Lombardie, je ne vous conseille pas de me les mander, puisque le Roy en est instruit journellement par des couriers particuliers. Le progrès de ses armes passe tout ce qu'on pouvoit en attendre, et je voudrois bien sçavoir si l'on en sera aussi surpris à Rome qu'on le sera dans toute l'Europe.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 52.

3944. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 1er juillet 1735.

Monseigneur, — Par la dernière, dont il a plu à V. G. de m'honorer, il m'a semblé voir qu'elle n'est pas mécontente de ma conduite, ce qui m'a fait un très grand plaisir; j'ose l'assurer que je ferai tout ce que je pourrai pour mériter ses bontez.

Le sr *Pierre*[1], nouveau pensionnaire, est arrivé ici; il paroît qu'il a volonté de bien faire; je donnerai tous mes soins pour qu'il profite des belles choses qui sont ici, afin que, s'il a autant de talent qu'on me le dit, il puisse un jour s'en retourner en France digne des emplois que V. G. voudra lui confier; il est jeune, ainsi il y a tout à espérer.

Nous avons jusques ici été à Rome en disette de nouvelle; le temps devient plus favorable. C'étoit avant-hier qu'on devoit présenter la haquenée; on est ici encore en campagne; cependant, il y eut plusieurs personnes qui en revinrent exprès pour voir cette cérémonie, quoiqu'elle ne se dût pas faire, mais il y a ici des gens si prévenus pour l'Empereur qu'ils ne pouvoient pas croire qu'elle ne se fît pas. Il est bien vrai, car il faut tout dire, que le Cardinal Cienfuegos a parlé très haut à Sa Sainteté à ce sujet, auquel le Pape répondit avec douceur qu'il ne pouvoit ni ne devoit recevoir cette offrande; lorsque l'affaire pour les loges des théâtres arriva, lui dit-il, vous dites que l'Empereur en auroit deux et que les autres potentats n'en auroient qu'une, et que s'il falloit il viendroit ici dix mille hommes qui soutiendroient la volonté de Sa Majesté. Cela fit peur, et lorsque, parvenu au pontificat et que Sa Majesté Très Chrétienne envoya un ambassadeur ici, la crainte de ces dix mille hommes fit deffendre ces spectacles, quoique le peuple en pâtît et que les intéressez y perdissent; aujourd'hui, les choses sont changées, les alliez auroient facilement, non pas dix mille hommes, mais trente pour troubler la marche de la haquenée. Ceci prononcé, le Pape sonna la clochette et le discours finit par là.

Toutes les nouvelles de Lombardie assurent qu'on va faire le siège de Mantouë; tous les dehors sont déjà occupez; c'est M. de Montemar avec M. de Maillebois qui le feront; le roy de Sardaigne et M. le maréchal de Noailles doivent le couvrir. On dit à présent qu'il n'y a que six mille hommes dedans et des vivres pour peu de temps. M. de Konicseck se retire et on a battu son

arrière-garde; M. l'Ambassadeur me disoit hier qu'il ne croyoit pas qu'elle dureroit longtemps; la Mirandole vraisemblablement suivra le sort de cette place.

Le roy de Naples sera couronné dimanche prochain dans Palerme; on apprête tout pour le recevoir magnifiquement dans Naples, où il est attendu le 12.

Le chaud, à la fin, a pris le dessus ici; le jour de Saint-Jean il fit un si grand orage que la grêle et le vent minèrent partie des vignes qui sont ici autour; mais, par bonheur, la tempête ne s'est répanduë que de d'un côté, encore n'a-t-elle pas été fort loin, Dieu merci.

Dans la cour d'un gentilhomme que je connois, il y est arrivé il y a quelques jours un cas étrange : il y entra vers la nuit un homme avec deux pots qu'il y posa vers l'écurie, sur le fumier; à l'entrée de la nuit il en vint un autre qui, avec un bâton, rompit ces vases et s'enfuit; il en sortit une liqueur blanchâtre d'une puanteur si horrible que tout le quartier en fut malade; les chevaux, dans l'écurie, en devinrent comme enragez. On n'a pu deviner d'où venoit cette impertinence; on a emprisonné certaines gens qui ne sont pas coupables, à ce qu'on dit.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — On vient de recevoir cette nouvelle : les peuples d'une province moscovite nommée d'Oslam se sont révoltez. La Porte leur a envoyé deux cens mille cequins et a commandé à quatre-vingt mille Tartares d'aller les secourir[2].

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 58.

= 1. *Jean-Baptiste-Marie Pierre*, né à Paris en 1713, mort en 1789, élève de Natoire, avait obtenu le premier prix de peinture au concours de 1734 sur ce sujet : Dalila coupe les cheveux à Samson.

2. Il s'agit, selon toute apparence, de l'irruption des Tartares du Daghestan et de la marche du Kan des Tartares de Crimée à la tête d'une nombreuse armée, qui causaient de vives inquiétudes.

3945. — D'Antin a Wleughels.

Le 2 juillet 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 17 juin. Vous faites fort bien de décorer votre Académie de choses utiles à vos élèves; il

faut que tout y serve à les piquer d'émulation et à leur inspirer le goût de l'étude.

Je prends beaucoup de part à la désertion que M. le Cardinal Cienfuegos essuye; mais, quand on le prend sur un certain ton, cela ne manque jamais d'arriver; je suis en peine de ce que sont devenus les colporteurs de toutes les nouvelles vrayes ou fausses qu'il faisoit distribuer dans Rome.

Les paris pour la présentation de la haquenée sont actuellement décidez pour vous; je ne le puis sçavoir que l'ordinaire prochain.

Je suis bien aise que les biens de la terre n'ayent point été endommagez autour de Rome par les mauvais temps; nous jouissons ici du même avantage, quoique nous n'ayons pas eu des temps plus favorables que vous.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 55.

3946. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 8 juillet 1735.

Monseigneur, — Dimanche matin arriva ici un courrier à M. le Cardinal Aquaviva, qui lui apporta la nouvelle de la prise d'Orbitello[1], dont Son Éminence fit part sur-le-champ à M. l'Ambassadeur. L'ordinaire de France étoit parti la nuit même. Son Excellence écrivit sur-le-champ et dépêcha un courier pour attraper celui qui étoit parti la nuit et le charger de cette bonne nouvelle; ainsi V. G. l'aura euë bien avant que j'aye pu la lui envoyer. Voilà donc par cette perte les ennemis privez de toutes les places maritimes qu'ils avoient de ce côté. Il y a ici une lettre qu'on dit écrite par M. de Maillebois à M. de Campredon, où il paroît que les ennemis ont à peine laissé deux mille hommes dans Mantoue, encore y en a-t-il la moitié de milice. Les Allemands délogent à furie et M. de Konicseck est déjà dans le Trentin; on ne parle ici que du siège de Mantouë, dont vraisemblablement il paroît qu'on aura bonne issuë.

J'ai toujours eu l'honneur de penser comme V. G. que les politesses et les bonnes manières agissent plus puissamment sur les hommes que la force et l'autorité; dans la maison Borguèse on a eu mille bontez pour moi; je sais très bien que ce n'étoit pas pour

ma personne, mais, qu'importe, pourvu qu'on obtienne ce qu'on demande avec agrément; il est vrai que ceux que j'enverrai travailler dans les palais y doivent plaire, car, outre qu'ils sont sages, je leur recommande d'y avoir les manières convenables aux plaisirs qu'on leur fait. D'abord que l'automne sera venu, j'enverrai le nouveau pensionnaire[2] travailler à Borguèse; il me paroît fort sage et avoir une grande envie de se perfectionner; il aura là de quoi se contenter. V. G. peut être persuadée que je ferai tous mes efforts pour mériter ses bontez et que je chercherai toutes les occasions possibles pour faire profiter la jeunesse qu'elle envoye à Rome.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Tout est disposé pour le siège de Mantoue, à ce que disent les gazettes de Venise qui viennent d'arriver : il est si bien bloqué que rien n'y peut entrer; il y avoit dix mille bœufs qui venoient de Hongrie, mais qui sont arrivez trop tard, aussi bien que trois régimens. On espère, à ce qu'ils disent, que l'armée allemande, qui est déjà dans le Trentin, retournera sur ses pas; cependant, on entend déjà le canon de la place, qui tire sur les travailleurs qui en font les approches. Les alliez font venir du gros canon de Parme et des mortiers; il manque dans Mantouë de l'eau, du vin, du bois et de la viande.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 63.

= 1. Orbetello se rendit aux Espagnols le 5 juillet; suivant les articles de la capitulation la garnison, forte de 1,000 hommes, devait sortir le 15 de la place, avec les honneurs de la guerre, pour être transportée à Fiume et à Trieste.

2. *Pierre*, dont il est question dans la lettre du 1er juillet.

3947. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 9 juillet 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 23 juin. A la bonne heure si dans votre Académie on n'y perd point de temps et que les récréations mêmes y servent d'étude à vos élèves! C'est le moyen de les avancer.

Il y a longtemps qu'on ne parle plus du Cardinal Alberoni. Je

ne suis point étonné que son arrivée imprévuë à Rome ait donné lieu à bien des discours.

Je sçavois déjà tout ce que vous me mandez de l'armée impériale; mais vous me dites la raison du retardement des nouvelles que vous voudriez m'apprendre, et ce n'est pas votre faute si vous ne m'en informez pas des premiers.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 58.

3948. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 15 juillet 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 1er. Je vous le répète, je suis fort content de la façon dont se passe tout ce qui a rapport à notre Académie; cependant je ne vois pas que vous vous mettiez en devoir de renvoyer les sujets que vous avez, dont le temps est beaucoup plus que rempli, et surtout ceux dont il ne faut point espérer de progrès, entr'autres d'un nommé *Blanchet*, car il n'est pas juste que ceux qui ont du talent et qui peuvent espérer aux grâces que le Roy fait en soient privez, parce que les autres restent plus longtemps qu'ils ne doivent.

Je souhaite que le sr *Pierre* profite de vos bonnes leçons.

Il n'y a pas d'apparence que le Cardinal Cienfuegos soutienne la présentation de la haquenée au nom de l'Empereur, le roy des Deux-Siciles est en trop pleine possession du royaume pour cela, et je crois que cette Éminence est présentement plus docile.

Ce n'est point encore le temps de faire le siège de Mantouë, mais les Espagnols sont après la Mirandole.

Depuis deux jours nous avons aussi du chaud; mais un orage pourra bien nous gâter le temps.

Je vous remercie de vos nouvelles; nous sçavions celle de Moscovie il y a huit jours.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 61.

3949. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 15 juillet 1735.

Monseigneur, — Pour le présent, nous n'avons pas d'autres nouvelles, sinon que le comte de Konicsec est allé à Vienne et que c'est le comte Wallis[1] qui commande à sa place l'armée impériale qui est retirée dans le Trentin. Tout s'apprête, à ce qu'on assure, pour faire le siège de la Mirandole[2]; la ville de Mantouë est bloquée fort étroittement. Il nous est arrivé, au commencement de la semaine, deux relations de Palerme, l'une de l'entrée de dom Carlos dans cette ville, l'autre de son couronnement[3], que V. G. trouvera jointes ici. Sa Majesté doit être à présent de retour à Naples, où tout a été préparé pour son entrée triomphante. On paroît en ce pays assez content que les Allemands ayent été obligez de se retirer; mais on souhaitteroit fort que Mantouë fût réduit; l'air commence à être mauvais autour de cette place, et il faudroit s'en débarrasser au plus vite; la saison devient incommode par les chaleurs qui se font sentir.

Le Pape a été incommodé de sa goutte, mais il se porte mieux, Dieu merci; que le Seigneur nous le conserve. Le Cardinal Ruffo est revenu ici de Ferrare; celui-là a bien la pensée de devenir Pape; il a pris un palais dans Rome[4], et il y a toute apparence qu'il veut y rester.

Le jeune homme que V. G. a envoyé ici, et qui y est arrivé, comme j'ai eu l'honneur de lui dire, paroît avoir volonté de bien faire et de profiter des grâces qu'elle lui a faites; il me montra dernièrement une pensée qu'il a composée; c'est un grand sujet où il y a bien du feu et de l'imagination; j'aurai grand soin de lui faire cultiver les talents que la nature semble lui avoir donnez.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 65.

= 1. Le comte Olivier de Wallis fut investi aux lieu et place du comte Konigsegg du commandement des troupes impériales cantonnées sur les frontières d'Italie.

2. Les troupes espagnoles qui avaient mis le siège devant la Mirandole devaient ouvrir la tranchée le 19 juillet; elles avaient en batterie trente pièces de canons.

3. L'entrée solennelle de don Carlos à Palerme eut lieu le 30 juin; il fut

reçu à la porte des Grecs, où un arc de triomphe avait été élevé, par l'archevêque, et se rendit à la cathédrale, où il prêta serment. Le couronnement se fit le 3 juillet, dans la même église, avec le cérémonial habituel; la couronne qui servit dans cette occasion était composée de six branches surmontées d'un globe et ornées de 361 diamants; elle était évaluée six millions.

4. Le palais du Cardinal Ruffo se trouvait place Colonna.

3950. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

Versailles, le 23 juillet 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 8. Quoique je puisse sçavoir les nouvelles avant vous, suposez toujours que je les ignore; j'aime mieux en voir le duplicata que de n'être pas instruit de tout ce qui arrive; ainsi mandez-moy toujours, à telle fin que de raison, tout ce qui viendra à votre connoissance.

Je doute que M. de Maillebois ait mandé à M. de Campredon qu'il y avoit à peine deux mille hommes de garnison dans Mantouë; je le tiens mieux informé.

Je n'ai rien à vous dire au sujet de vos élèves; je suis très content de ce que vous m'en mandez.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 95.

3951. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 23 juillet 1735.

Monseigneur, — Après que ma dernière fut partie, nous eumes la nouvelle que Trapani capituloit[1] au départ du courrier qui nous apprit le retour de dom Carlos à Naples; comme M. l'Ambassadeur fait partir ses lettres deux jours après les nôtres, il est sans doute qu'il l'a mandé à la cour et que V. G. en aura été informée. On ne dit rien de Lombardie, si ce ne sont les grands préparatifs dont l'on parle pour le siège de Mantouë; en attendant, nous apprenons que la pluspart des jeunes officiers françois sont à Venise et y font leur quartier de rafraîchissement.

Le Cardinal Cienfuegos est dans une grande solitude et ne se montre guères; on ne voit plus ses carrosses embarrasser les ruës de Rome comme ils faisoient au temps passé; c'est qu'il

n'en a plus tant. Les honnêtes gens de ce pays sont surpris et en même temps très ravis de la rapidité des conquêtes de Sa Majesté; il n'y a que sur le Rhin où on paroît ne rien entreprendre jusques à présent.

La semaine passée, une belle Angloise vint nous voir avant son départ pour Florence, où elle va passer l'été; c'est Mme Walpol[2]; elle resta bien trois ou quatre heures avec nous; elle y prit des eaux fraîches, du chocolat; elle fut très contente de notre appartement et s'amusa, après s'y être promenée, à regarder des pierres gravées, des camées, des médailles antiques, etc., que je lui montrai; elle a beaucoup de goût pour ces sortes de curiositez; elle m'a bien promis de me revenir voir à son retour à Rome, où elle a loué un palais pour y passer du temps.

Comme je l'avois prédit à V. G., M. le duc de Saint-Aignan lui a écrit en faveur de *Boudar*[3]. M. l'Ambassadeur est bon et est ravi lorsqu'il peut faire plaisir, surtout aux François, lorsqu'ils le méritent; *Boudar* a du talent et une très grande volonté de s'avancer, et ce n'est que ce grand désir qui l'a fait quitter Paris, où il gagnoit, pour venir se perfectionner ici, où il y a beaucoup à apprendre, surtout pour les peintres et pour les sculpteurs. Il a gagné le premier prix à l'Académie, et c'est là la plus sûre voye pour espérer de pouvoir étudier à Rome sous le bon plaisir de V. G. Depuis environ un an, il est sorti de l'Académie quatre pensionnaires qui sont *Blanchet*, *Ronchi*, *Trémolières* et *Boiseau;* ainsi, il y a quelque place vacante et il y a tout lieu d'espérer (puisque V. G. me le demande) qu'on fera un très bon sujet du jeune homme que M. l'Ambassadeur lui recommande, qui, ici, malgré le détroit où il se trouve, ne laisse pas d'étudier comme s'il ne lui manquoit rien.

Par une lettre du bacha de Cocsim, envoyée à Conisberg et dattée du 24 juin, et envoyée ici à M. le comte Jalouschi, ministre du roy de Pologne, on apprend que ce bacha a pris sous la protection du Grand Seigneur les troupes polonoises qui sont entrées dans les terres de sa dépendance, ce qu'il a fait savoir au général moscovite, pour réponse à la lettre que ce général avoit écrite, où il lui disoit qu'il poursuivroit ces troupes jusques dans la ville où il résidoit. On assure qu'outre que les Tartares sont entrez dans la Moscovie, comme on l'avoit déjà mandé, que la Porte a déclaré la guerre à la Csarine, parce qu'elle a sçu que cette princesse fournissoit de l'argent au Persan; cette lettre nous apprend que

le roy de la Chinne a déclaré à la Perse qu'il prendroit le parti du Grand Seigneur, en cas qu'ils ne fissent pas la paix.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 67.

= 1. Le comte Carrera, gouverneur de Trapani, capitula le 12 juillet et rendit la place au marquis de Gracia-Real aux mêmes conditions que pour Syracuse, c'est-à-dire la garnison impériale devant sortir le 27 juillet avec les honneurs de la guerre et être transportée à Trieste.

2. Serait-ce la femme du ministre Robert Walpole? Né en 1676, il atteignait alors sa cinquante-neuvième année.

3. *Boudard* avait remporté le premier prix de sculpture en 1732.

3952. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Petitbourg, le 29 juillet 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 15. Comme il n'y a rien qui exige grand détail de réponses, et que les voyages du Roy ici ne laissent pas de m'occuper un peu, je ne vous en dirai pas davantage cet ordinaire, n'ayant rien de nouveau à vous mander.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 67.

3953. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 5 août 1735.

Monseigneur, — Pour prévenir tout, je vais, avec la permission de V. G., lui dire ce que je crois qu'on doit faire au sujet des pensionnaires qui sont dans l'Académie et qui y ont fait plus que leur temps.

Blanchet y est, mais il n'y a rien de pensionnaire que la petite chambre; les meubles qui y sont ne sont point de l'Académie; je m'en suis expliqué dans le temps avec V. G., et elle eut la bonté de me répondre que j'avois bien fait de lui laisser sa chambre, puisqu'il travailloit pour M. l'Ambassadeur; or, il fait encore actuellement deux tableaux pour lui; cela n'empêche que si elle ne le trouve pas à propos, le jour même que j'aurai l'honneur de sa réponse, il ne couchera pas dans l'Académie.

D'anciens et du même temps il n'y a plus que *Slodtz* et *Sublai-*

ras; Slodtz est un très bon sujet, comparable en tout à *Bouchardon*, véritablement qui s'est bien fait chez nous, car, lorsqu'il y est entré, il ne savoit pas travailler le marbre; il finit une grande figure de marbre pour Sa Majesté, et il m'a assuré hier qu'elle seroit finie avant la fin de l'année.

Quant à *Sublairas*, c'est par les ordres de V. G. qu'il est encore dans l'Académie et à la pension; si elle le trouve à propos, quelque jour avant la fin de cette année, car c'est le temps qu'elle lui a limité, je l'avertirai qu'il faut décamper. De la manière que je vois, je ne crois pas que celui-ci sorte de Rome; je peux me tromper, mais je ne le croi pas; ainsi que V. G. ait la bonté de me faire savoir sa volonté, et elle sera exécuttée à la lettre.

Dans peu *Boiseau* et *Trémolière* seront à Paris, comme ils me l'écrivent; j'espère qu'elle sera contente et de leur conduite et du profit qu'ils ont fait ici sous votre bon plaisir.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Nous avons bien ici quelques nouvelles de la Suède, de Bavière, etc.; mais, comme elles nous viennent de Paris, V. G. les sait beaucoup avant nous. Nous avons dans l'Académie plusieurs chambres vuides et où il y a les meubles qui y conviennent; mais elles ne sont destinées que pour les pensionnaires, à moins que V. G. n'en ordonne autrement.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 71.

3954. — D'Antin a Wleughels.

A Petitbourg, le 8 aoust 1735.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 23 juillet. Comme vous sçavez les occupations que j'ai ici pendant les voyages du Roy, et qu'elle ne contient que des nouvelles, ma réponse sera courte.

Vous pouvez recevoir au nombre des pensionnaires le nommé *Boudar*, à la recommandation de M. le duc de Saint-Aignan; mais je le supplie de ne plus troubler l'ordre établi dans notre Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 71.

3955. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 11 août 1735.

Monseigneur, — On est ici dans une disette de nouvelles incroyable; il n'y en transpire pas seullement de fausses; il est vrai que le Cardinal Cienfuegos n'en débite plus. Je hante d'honnêtes gens; j'ai l'honneur de voir M. l'Ambassadeur, mais on n'y entend rien; on ne doute pas du siège de la Mirandole; cependant on n'en voit aucun journal, pas même de nouvelle. J'ai vu un officier françois qui est au service du roy de Naples, qui vient de passer par la Lombardie, qui m'a assûré avoir entendu le canon. Cet officier a eu, que je crois, quelqu'affaire en France; il est parent de M. Blondel, qui est en Suisse; il va lever, à ce qu'il me dit, un régiment suisse pour le service de dom Carlos; il y a quelque jour qu'il est parti pour Naples.

M. le Cardinal Corsini est bien content de moi; je viens de lui procurer un excellent tableau du *Poussin;* il est curieux, il a une assez belle gallerie, et il n'y a presque point de tableau de ce maître à Rome. J'apprends que le prince Pamphile a été à Venise et qu'il y a acheté une boutique entière de miroitier, ce qu'il a fait par pique, car, s'étant apperçu que le maître n'étoit point du tout prévenu pour sa phisionomie et qu'il lui refusoit même audience, il a voulu tout acheter pour lui montrer ce dont il étoit capable; l'autre en a profité; il faudra qu'il lève boutique, car il ne sait que faire de tant de marchandise. On publie à présent ici que la Mirandole se deffend bien. On a aussi reçu des nouvelles par Venise que la Csarine rappelle ses troupes du Rhin, parce qu'elle en a affaire pour les opposer aux Tartares qui sont entrez dans son pays; on a déjà dit cette nouvelle, et je ne sais si elle est aussi vraye que je le souhaitterois. Tout va dans l'ordre à l'Académie.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 74.

3956. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin.

A Rome, ce 20 aoust 1735.

« ... Samedy dernier, les armes de S. S. furent placées, au bruit d'une grande quantité de boëtes, à la nouvelle façade du palais contigu au portail de Saint-Jean-de-Latran... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 753. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

3957. — D'Antin a Wleughels.

A Petitbourg, le 22 aoust 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 5, et je vais répondre positivement à chaque article.

Blanchet ayant passé son temps, et de beaucoup[1], il ne doit plus rester dans l'Académie; il ne manqueroit pas de prétexte pour y passer sa vie si on vouloit.

Quand *Slodtz* aura achevé la figure qu'il fait pour le Roy, il faut pareillement qu'il s'en revienne pour employer son talent au service de Sa Majesté; j'ai donné bien de la besogne à *Bouchardon* et à *Adam*, dont je suis fort content.

Quant à *Sublairas*, il est dans le même cas; ainsi, il faut que son temps finisse; je ne me soucie point qu'il demeure à Rome, je souhaite même qu'il s'y perfectionne; auquel cas je sçaurai bien le faire revenir.

Ces trois élèves partis, mandez-moy ce qui vous restera et ce qu'ils ont dans le ventre pour m'arranger sur les différents sujets que nous devons vous envoyer pour les remplacer, car il faut une attention sans relâche pour ne point laisser diminuer l'honneur de l'Académie.

Quand j'aurai vû des ouvrages de *Boiseau* et de *Trémolière*, je vous en manderai mon avis. Quand toute l'Académie seroit vuide, il n'y aura jamais que les pensionnaires qui y seront de mon vivant. Que cela soit dit une fois pour tout.

Le Roy finit demain son dernier voyage pour cette saison; il me paroit content, et je le suis fort de l'honneur que j'ai receu.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 73.

= 1. *Blanchet* était arrivé à Rome en 1728. Il avait dû partir en 1732. (Voy. la lettre de Wleughels en date du 24 janvier 1732, n° 3498.)

3958. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 25 aoust 1735.

Monseigneur, — Cette semaine, plusieurs officiers de l'armée de Lombardie, qui étoient venus ici, en partirent pour retourner à l'armée; il y avoit Mrs de Chambona, d'Hautefort, Marcillac, Valencé, etc.; ils m'ont fait la grâce de me venir voir et m'ont paru très contents de notre Académie, de l'appartement aussi bien que des élèves.

On continue le siège de la Mirandole, qu'on trouve ici un peu de durée; on s'apprête pour faire celui de Mantouë, où il paroit qu'on prend toutes les précautions nécessaires pour le mener grand train.

Je vois, Monseigneur, par ce que vous avez la bonté de me dire et par toutes les nouvelles qu'on reçoit, que Sa Majesté vous donne à Petitbourg une noble occupation.

Dimanche dernier, la poste arriva du matin; on n'avoit pas encore vu pareille diligence; je n'en sus rien, mais, sur les dix heures, M. l'Ambassadeur m'envoya son secrétaire me dire de venir le trouver. Il me parut très content des bontez de V. G., dont il me fit part sur-le-champ. « Or, sus, me dit-il, quand est-ce que vous mettrez *Boudard* dans l'Académie? — Aussi tôt, lui dis-je, que j'y serai retourné. » Il fut très satisfait de ma réponse. Ce seigneur est bon et obligeant; il est ravi lorsqu'il peut rendre service, et surtout aux François qui le méritent; il me témoigna toute la satisfaction qu'il ressentoit des bontez de V. G., et j'y pris aussi toute la part que je dois; c'est lui qui me fit écrire la dernière lettre que j'envoyai à ce sujet.

Mais, Monseigneur, je voudrois que V. G. me donnât ses ordres précis au sujet de *Sublairas*, car je prévois bien des choses qui, avec un mot de sa part, s'anéantiront dans le moment; les gens ne sont point honteux, et il y a peu ou point de discrétion. J'attends ses ordres, et que j'exécuterai à la lettre, comme je le dois.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Le jour de Saint Louis, tous les Cardinaux qui sont à Rome

furent invitez à son église, où il y avoit chapelle cardinale, et y assistèrent, excepté deux qu'on n'invita pas, Cinfuegos et Anibal Albani. Celui-ci fut invité l'année passée, mais on en murmura; on s'est corrigé celle-ci; on dit qu'il en est très mécontent, et il y a quelque apparence qu'on l'a fait exprès. Quand à Cinfuegos, il en fut prié l'an passé et il n'y vint point, s'excusant sur ce qu'il étoit titulaire de Saint-Barthélemi-dans-l'Ille[1]; il étoit obligé d'être à son église, et puis, à la Fête-Dieu dernière, il n'invita pas Alexandre Albane à l'église de l'*Anima*, où le dimanche il y a chapelle cardinale, parce qu'il est protecteur de Sardaigne.

J'eus l'honneur de voir dans Saint-Louis M. le Cardinal Ottoboni, qui me dit, sur ce que je lui faisois compliment sur la nombreuse assemblée de Cardinaux qui y étoit : « Comment, vous ne savez donc pas que c'est ici une chapelle de Miracle, les boîteux marchent, les malades y accourent, les vieillards s'y traînent. » Il entendoit par les boîteux le Cardinal Davia qui est entrepris de la moitié de son corps et qui en outre est extrêmement boîteux; par les malades, Colonne et Barberin, qui tous les deux ont pensé mourir de même maladie et qui ne sont pas encore trop bien refaits, de même que quelques autres; et, par les vieux, Imperiali, qui a 85 ans. A l'autre page, V. G. trouvera les noms des Cardinaux qui sont dans Rome.

Noms des Cardinaux qui sont venus à Saint-Louis le jour de la fête, le 25 août 1735.

Les Cardinaux : Ottoboni, Alex. Albani, Riviera, Del' Giudice, Imperiali, Carafa, Aquaviva, Zondadari, Origui, Porcia, Guadagni, Firau, Corsini, Georg. Spinola, Borguèse, Piéri, Passari, Gotti, Fini, Pico, Colonna, Beluga, Davia, Gentile, Barberini, Ruspoli, Petra, Gotti, Loren. Altieri, J.-B. Altieri, Rufo, Coradini, Olivieri, Quirini, Bichi.

Lercari n'y fut point, il est malade.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 77.

= 1. Saint Barthélemy et saint Louis se fêtent ici le même jour, qui est le 25. (Note de Wleughels.)

3959. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 26 aoust 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11. Si Rome se trouve sans

nouvelles, il en est à peu près de même dans Paris; il faut croire que ça ne sera pas toujours de même.

Je suis fort aise que M. le Cardinal Corsini soit content de vous; puisqu'il est curieux, vous pourrez souvent avoir occasion de lui être utile. Si le prince Pamphile a fait un achat aussi considérable en glaces de Venise, il aura de quoy garnir de miroirs sa gallerie et pourra bien se dégoûter d'acheter chez nous, quoique certainement il n'aura rien qui approche de la beauté de nos glaces.

La czarine n'a pas besoin de retirer ses troupes du Rhin pour s'opposer aux Tartares, car, quoiqu'il soit vrai qu'ils ont marché sur ses terres, elle en a d'autres dont elle peut faire usage.

Je crois que vous ne serez pas fâché [d'apprendre], en revanche de vos nouvelles, que le marquis d'Antin, mon petit-fils[1], vient d'être nommé par le Roy pour commander l'escadre de Toulon; il est beau, à son âge, de se voir en pareille place.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 76.

= 1. Antoine-François, marquis de Gondrin, vice-amiral du Ponant, mourut à Brest le 24 avril 1741.

3960. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 2 septembre 1735.

Monseigneur, — Comme je le dis dernièrement à V. G., ce fut M. l'Ambassadeur qui voulut que je lui écrivisse la lettre où je lui parlois de *Boudar*, et ce fut lui qui l'envoya, car on ne l'auroit pas prise à la poste, étant trop tard lorsqu'il m'envoya prier de la faire, et il fallut la lui mettre entre les mains; s'il en souvient à V. G., je l'avois prévenue longtemps auparavant, afin qu'elle fût préparée à la réponse qu'elle auroit voulu faire à la demande de Son Excellence, lorsqu'elle auroit reçu sa lettre; elle me fit l'honneur de me répondre qu'elle n'avoit point reçu la lettre dont je lui avois parlé.

Il n'y a nulle nouvelle ici, si ce n'est qu'on a pris le chemin couvert de la Mirandole, et que si le siège ne va pas aussi vite qu'on se l'étoit promis, c'est qu'il y a eu faute d'artillerie et que M. de Montemar ménage ses troupes, qu'il est bien sûr d'avoir

la place, et qu'un peu plus tôt un peu plus tard ne fait rien à l'affaire.

On dit que la grosse artillerie est arrivée pour le siège de Mantouë, pour lequel on fait de grands préparatifs; cependant, voilà le premier septembre arrivé, et toutes les nouvelles portoient qu'en ce temps-là le siège devoit être formé; on voudroit ici qu'il fût fini pour y être tout-à-fait délivré des Allemands, tant on les aime.

Le temps commence à se rafraîchir, et nous allons rentrer dans les palais. A Rome, on occupe les bas appartemens l'été; il faut attendre que les maîtres se soient retirez dans le haut pour s'établir dans le bas. Que V. G. aye la bonté de croire que je ne néglige rien; je serai ravi d'envoyer de bonnes copies, et encore plus du profit que les élèves acquèrent en les faisant, et c'est là le vrai chemin de profiter, que d'observer, en imitant les grands peintres, le chemin qu'ils ont pris pour faire les belles choses qu'ils nous ont laissées.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir Petitbourg qu'en passant à côté; mais j'en ai vû assez pour connoître que c'est un lieu enchanté et d'une grande magnificence, surtout lorsque V. G. s'y trouve accompagnée de Sa Majesté.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 80.

3961. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 9 septembre 1735.

Monseigneur, — Un peu après avoir reçu les ordres de V. G., je les communiquai aux intéressez, et je suis ravi qu'elle ait bien voulu s'expliquer dans les termes qu'elle a fait, car bien des gens et même quelque personne de considération disoient que c'étoit moi qui ne vouloit pas qu'on restât dans l'Académie; j'en eus même, il y a quelque jour, des reproches un peu dur; j'ai à présent entre les mains de quoi leur faire voir que je ne fais qu'exécuter les ordres du supérieur.

Sublairas minutoit bien, malgré toutes les grâces qu'on lui a faites, de rester toujours dans l'Académie; il a même entrepris quelques grands ouvrages, et cela étoit commode; grâce à ce que V. G. me prescrit, voici une affaire finie; elle peut croire que

j'exécuterai à la lettre ce qu'elle a la bonté de m'ordonner; et puis, après, je sçaurai lui rendre bon compte de ce qu'elle me demande.

Hier, étant à la conversation au palais Corsini, M. le comte Porta, ministre de Parme, nous communiqua ses lettres qu'il venoit de recevoir de Bologne; elle porte qu'on avoit dépêché au duc de Montemar pour lui dire que la Mirandole demandoit à capituler; c'est pour la seconde fois; nous saurons peut-être ce qui en sera avant que celle-ci parte; le reste des nouvelles ne parle que des grands préparatifs qu'on fait pour le siège de Mantoue, et de l'artillerie qui arrive de toute part. Le bruit de la nomination de M. l'ambassadeur au cardinalat continuë ici plus que jamais; on n'en a pas la confirmation.

Le Roi se plait dans la maison de V. G.; voilà, comme les gasettes nous l'apprennent, bien des voyages que Sa Majesté y fait.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — La petite niepce du Pape est très mal à Florence; M. l'abbé Nicolini, son beau-frère, est parti la nuit dernière pour l'aller voir[1].

Enfin ce matin, 6e de ce mois, le courier est arrivé qui va à Naples porter la nouvelle de la réduction de la Mirandole, dont la garnison a été faite prisonnière[2]; ce fut le troisième de ce mois que les Espagnols sont entrez dedans.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 83.

= 1. Le renseignement doit être erroné, car on voit que, le 6 septembre, mourut à Florence le marquis Joseph Nicolini, âgé de trente-sept ans, qui fut inhumé le 8 dans l'église de Sainte-Croix.

2. La garnison de la Mirandole arriva le 6 septembre à Parme, sous l'escorte du régiment de Barcelone, et fut mise à la citadelle. Les Espagnols trouvèrent dans la place, fort endommagée par le siège, 27 canons, 4 mortiers et quantité de munitions.

3962. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

Le 10 septembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 25 aoust. Je suis fort étonné que vous me demandiez de nouveaux ordres au sujet de *Sublairas*, croyant m'être assez expliqué; mais, pour plus de

précision, mon intention est que vous lui signifiez, à la réception de cette lettre, que son temps étant beaucoup plus que fini, il n'a qu'à s'arranger pour sortir de l'Académie dans le courant du mois d'octobre prochain.

Quelle envie que j'aye de plaire à M. l'Ambassadeur, le nommé *Boudar* sera le dernier de sa façon, rien n'étant pis que de n'avoir pas de règles fixes pour maintenir le bon ordre.

La Mirandole s'est renduë le 30 du mois passé à discrétion; cette place ne se doutoit pas qu'on parleroit si longtemps d'elle.

La compagnie de la Saint-Louis me paroît belle et nombreuse. Il n'y a rien de nouveau en ce pays-ci qui mérite votre curiosité.

Le fils de *Coustou*[1], directeur de l'Académie de peinture et de sculpture, partira cette automne pour remplir la place vacante.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 79.

= 1. *Guillaume Coustou*, fils du sculpteur, qui portait les mêmes nom et prénom, né à Paris en 1716, venait d'obtenir le premier prix de sculpture en 1735. Il n'avait donc pas encore vingt ans quand le duc d'Antin le fit partir pour Rome.

3963. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 17 septembre 1735.

Monseigneur, — L'ordinaire dernier, j'envoyai à V. G. la nouvelle de la prise de la Mirandole, que sans doute elle savoit déjà; nous attendons à présent d'apprendre si le siège de Mantouë est commencé, pour lequel nous savons qu'on fait de grands préparatifs.

Le prince Pamphile a envoyé ses glaces ici; il y en a beaucoup, mais c'est peu de chose. Il est certain que les grands seigneurs, pour la plupart, sont mal servis parce qu'ils le veulent; ce sont de petits morceaux de glaces qui, mis ensemble, feront toujours un pauvre effet.

Il suffit de dépendre de V. G. pour avoir du bonheur; combien, et à plus juste titre, ceux qui ont l'honneur de vous appartenir doivent-ils être heureux! Je ne suis point étonné du haut rang où se voit élevé M. le marquis d'Antin, car tout a concouru à l'honneur que le Roi lui a fait; moi, qui suis moins que rien, je m'aperçois qu'on a des égards pour moi, parce que je vis sous

votre protection. J'ai été ravi de la nouvelle que V. G. m'a apprise; je vous en remercie très humblement et je souhaitte que M. le marquis jouisse longtemps de la place brillante où Sa Majesté l'a nommé.

J'ai un malheureux mal d'estomac; on dit que ce sont vapeurs mélancoliques qui dérive de trop d'application; on m'ordonne de faire du mouvement et d'aller en campagne. Cela est comme impossible, à cause de l'air; il faut souffrir, car je vois qu'il n'y a de remède à ce mal que la patience.

C'est une coutume dans l'Académie, établie par les anciens directeurs, qu'on n'y pose point le modèle depuis le dernier août jusqu'en novembre. Pour ne point inover, et aussi pour ne point manquer d'étudier, on dessine deux heures le soir d'après l'antique; nous avons dans notre maison tout ce qu'il y a de plus beau dans Rome; ce seroit domage de n'en pas profiter; les pensionnaires s'y portent volontiers et j'espère que cette étude leur fera beaucoup de bien.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — M. le Cardinal Alexandre Albani ayant su que j'avois fait venir de Paris de beaux jetons de France, m'a prié de lui en faire venir; celui qui m'a envoyé ceux que j'ai en avoit deux bourses et s'en est bien voulu défaire d'une pour m'obliger; je m'imagine qu'il ne seroit pas difficile à V. G. de m'en faire avoir une comme je l'ai euë en payant le prix de l'argent; je n'ai point dit au Cardinal que je vous en parlerois; c'est pourquoi ma demande ne le commet en rien; si ce n'étoit pour ce seigneur, je n'aurois jamais osé en parler à V. G.; si j'ai mal fait, j'espère de sa bonté qu'elle me pardonnera.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 85.

3964. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 17 septembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 2. Il ne faut plus parler de l'affaire de *Boudard;* mais ne me fournissez plus de pareils embarras, car, si vous annonciez bien net l'impossibilité, on n'auroit point recours à moy, au lieu que c'est vous qui facilitez ce

qu'on vous demande. Je n'ai rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 82.

3965. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 24 septembre 1735.

Monseigneur, — Cet ordinaire, il nous est venu un peu plus de nouvelles que la semaine passée; peut-être que V. G. les saura toutes, car on envoye des couriers exprès à Paris, et nous n'avons les nouvelles que par les postes réglées. Nous apprenons qu'il y a déjà une partie de l'artillerie arrivée pour faire le siège de Mantoue, qui est à présent reserré de si près, qu'il n'y peut plus rien passer; même on s'est emparé de douze mille sacs de blé qui venoient de l'État de Venise; tous les passages du Tirol sont si bien gardez qu'on n'a pas lieu de craindre que l'armée ennemie, qui est dans ces montagnes, puisse passer. Il y a une espèce de petite flotte sur le lac de Garde, qui ôte toute espérance aux Allemands de pouvoir nous nuire du côté du Milanois; ainsi, on a tout lieu d'espérer de faire le siège de Mantouë en toute assurance.

On a eu des nouvelles de M. de Puisieux en date de Florence[1]. Il écrit à M. l'Ambassadeur qu'il retourne à Livourne pour prendre la mer et arriver ici par Civita-Vechia, parce qu'on l'a assuré qu'il y avoit du danger à venir à Rome par terre, et il vient par le chemin le plus pestiféré de tous les environs. Il y a tout à craindre des conseils des superstitieux dont ce pays-ci abonde, mais dans une terre étrangère on écoute tout; nous avons sçu que partie de ses équipages avoit fait naufrage sur le Rhône, comme je ne doute point que V. G. ne l'ait entendu dire.

Dans peu nous allons rentrer dans les palais; nous avons cependant des pensionnaires qui n'ont point été obligez de quitter, comme chez le prince Pamphile; j'espère que tout ira bien pour le profit de la jeunesse.

Le premier jour de ce mois, il fit un terrible orage la nuit; on crut que les chaleurs passeroient, qui n'avoient pas été excessives le mois d'août; c'est tout le contraire, le temps s'est enflamé de

manière que ce mois-ci les chaleurs ont été insupportables et qu'à présent il n'a pas fait si chaud de tout l'été.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1963, fol. 89.

= 1. Louis-Philogène Brulart, dit le marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, envoyé à Naples en qualité d'ambassadeur de France, arriva le 15 septembre à Florence, venant de Gênes; il partit le 21 pour Rome, fut reçu en audience par le Saint Père le 25 septembre et entra à Naples le 19 octobre.

3966. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 24 septembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9. Je suis étonné qu'il vous ait fallu ma dernière lettre pour sçavoir à quoy vous en tenir sur le séjour des pensionnaires dans l'Académie, car il faut que je vous aye donné les mêmes ordres plus de dix fois; j'espère donc que ce sera pour la dernière, puisque vous sçavez à quoy vous en tenir; c'est tout ce qu'il y a à répondre à votre lettre, car il faut avouer que vos nouvelles ne sont pas fraîches.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1963, fol. 85.

3967. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 1er octobre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 17 septembre.

Quand le prince Pamphile a envoyé ses glaces, quel usage en veut-il faire? Vous ne me le mandez point; ainsi, je n'ai rien à répondre sur cet article.

Je vous remercie des beaux complimens que vous me faites sur M. le marquis d'Antin; il est vrai qu'il est en beau chemin.

Je vous conseille de faire tout ce qui dépendra de vous pour guérir vos vapeurs mélancoliques; c'est le plus méchant meuble que vous puissiez avoir; la dissipation y est très bonne, et vous êtes en bonne ville pour cela.

Vous avez bien fait de suivre la coutume pour le modèle; il y a assez de temps pour tout quand on veut bien l'employer. Je

n'ai rien de nouveau à vous mander par cet ordinaire, et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 88.

3968. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Bellegarde, le 10 octobre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 24 septembre. Vos nouvelles de guerre sont un peu trop surannées; je vous conseille de vous en tenir à celles du pays que vous habitez; une aussi grande ville doit vous en fournir assez.

Je suis bien aise que vos élèves rentrent en besogne; si le temps est aussi beau à Rome qu'il l'est ici, je ne vous plains point. Je profite de dix jours de congé que le Roy m'a donné, et je vous assure que je l'employe bien; ce n'est pas trop en trois ans.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 91.

3969. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 13 octobre 1735.

Monseigneur, — Jusqu'à présent nous n'avons point de nouvelles dignes d'être envoyées à V. G.; si celles que je lui ai mandées n'étoient pas fraîches, comme elle le dit, il faut le pardonner, l'ordre auquel nous sommes subordonnez en est la véritable cause, étant obligez de mettre les lettres à la poste le jeudi à midi et le courier ne partant que le dimanche matin; ainsi, tout ce qui peut nous parvenir de nouveau pendant deux jours et demi nous est inutile, car nous ne le pouvons pas écrire.

Le nouveau pensionnaire que V. G. a envoyé, nommé le s[r] *Pierre*, deviendra un très habile homme; il est jeune, il est très avancé et profitera tous les jours. Il m'a montré ce matin une grande figure qu'il a peinte d'après nature qui est bien; outre cela, j'ai vu des pensées de lui bien composées et digérées passablement; je lui ai fait remarquer certains deffauts naturels, dont il est convenu et dont vraisemblablement il se corrigera; il a lieu d'étudier ici ce qui lui manque; s'il le fait, comme il n'en faut point douter, ce sera le meilleur sujet en peinture qui aura été

dans l'Académie; j'y donnerai tous mes soins, en tâchant de lui faire connoître ce qui lui manque.

J'attends cette après-midi M. de Puisieux qui m'a fait dire qu'il nous viendroit voir; il part lundi et restera quelque jour à Frescati, dans la maison de M. l'Ambassadeur, avec qui il s'en va.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 91.

3970. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 28 octobre 1735.

Monseigneur, — Voici la saison qui change bien, surtout ici; du grand chaud qu'il y faisoit nous sommes tombez dans le grand froid, ce qui n'est pas ordinaire à Rome. M. Bardi, qui me fait la grâce de m'aimer, me vint voir dernièrement, et, pour me tirer d'une espèce de langueur où je me trouve, m'invita de venir à sa campagne pour être à la chasse des petits oiseaux qu'on y fait; j'y trouvai bonne compagnie, comme il me l'avoit promis, le majord'homme du Pape, M. Colonne, M. l'ambassadeur de Venise, le Cardinal secrétaire d'État, etc. Nous étions dans un petit réduit où, en plain midi, le froid se faisoit sentir; de là nous voyons les montagnes couvertes de neiges; voilà ce qu'on ne voit pas encore autour de Paris.

M. l'ambassadeur de Venise nous apprit que, sur les terres de Venise, on y malmenoit les Allemands et qu'on avoit nouvellement enlevé beaucoup de leur provision; voilà les seules nouvelles qu'on apprend, et on ne parle ici non plus de la Lombardie que si tout y étoit tranquille. Les Allemands ne laisse pas de faire ici des rodomontades; si on les veut croire, il y a déjà soixante et dix mille hommes arrivés dans le Trentin, autant dans les Suisses, qui vont entrer dans la Franche-Comté, davantage dans le Vicentin, qui courent s'emparer du Milanois, et bien plus à Trieste, qui viennent reprendre Naples et les Deux-Siciles; ils publient encore bien d'autres merveilles, à la vérité indignes d'être contées à V. G. Le Cardinal Cienfuegos n'est pas encore parti, ce qui ne peut pas tarder; il va en Hongrie à son évêché; on croit ici que le Cardinal del Giudice prendra sa place, quoiqu'on dise qu'on meuble un palais pour un ambassadeur de l'Empereur qu'on attend incessamment.

Dans peu nous allons rentrer dans les palais, et j'espère que les études qu'on y fera seront d'un grand profit aux pensionnaires. Il est arrivé un triste accident à un gentilhomme que je connoissois; étant allé à Pesaro prendre part aux divertissemens qui s'y font et étant sorti de l'opéra avant qu'il fût fini, seul et à pied, son malheur a voulu qu'il se soit trouvé entre deux carrosses, qui l'ont absolument écrasé. C'étoit un très honnête homme, d'une très bonne et ancienne famille, et tout le monde prend part à ce malheur, et moi particulièrement, qui avois l'avantage de le connoître[1].

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Il court ici, depuis hier, un bruit sourd que le roy de Sardaigne se détache de nos intérêts; cette nouvelle, qui peut être très fausse, ne laisse pas de m'alarmer; le siège de Mantouë ne se fait point et on publie que cette rupture en est la cause.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 93.

= 1. Il s'agit probablement du marquis Massimi delle Colonne, décédé à Pesaro le 23 octobre.

3971. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Fontainebleau, le 28 octobre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 13. Je suis fort aise que le s[r] *Pierre* ait toutes les dispositions que vous me marquez pour être un bon sujet; on m'en avoit dit du bien; ainsi, il n'a qu'à faire bon usage de ses talens et j'aurai soin de lui.

Je compte fort que M. de Puysieux aura été content de notre Académie et que vous n'aurez rien oublié pour le bien recevoir. Je n'ai rien de plus à vous mander par cet ordinaire; il n'y a nulles nouvelles icy; le Roy en part toujours le 9 novembre.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 93.

3972. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 4 de novembre 1735.

Monseigneur, — La grande nouvelle de ce pays-ci est que la

paix est faitte; on l'assure, mais on n'en dit aucune raison qui puisse le faire croire. Le siège de Mantouë qu'on ne presse point et les circonstances qu'on débite peuvent favoriser encore ces idées, car il est sûr, du moins j'ai vu des lettres de l'armée de Lombardie qui disent que la ville n'est pas pour ainsi dire bloquée, qu'on y laisse entrer journellement des vivres, que la grosse artillerie dont on manque seroit venuë il y a longtemps si on avoit voulu, et que même en l'état où se trouve cette place, depuis que les Allemands l'ont abandonnée, elle seroit prise il y a longtemps. V. G., qui est dans le conseil, sait la vérité de tout ceci; mais ici on parle, et on parle sans savoir, et on y donne pour assuré ce qui n'est pas vraisemblable et qu'on ignore parfaitement.

Je croi, puisque V. G. me le dit, que le temps est aussi beau à Paris qu'ici, mais je ne crois pas qu'il y fasse aussi froid, car il y gèle, et toutes les montagnes qui environnent la ville sont couvertes de neige; cependant il y a encore bien du monde dehors; l'opéra qui est à Pesaro en retient quantité.

V. G. fait à merveille de profiter du congé que Sa Majesté lui a accordé pour se rendre un peu à elle-même, et je suis très persuadé qu'elle employera très bien le temps.

Tout ce que je sais de l'armée d'Allemagne est que Mrs de Saint-Aignan ont écrit à M. l'Ambassadeur que la campagne ne finiroit pas si tôt pour eux qu'ils se l'étoient imaginez, puisque leur régiment est commandé pour servir sous M. de Bellisle et qu'il y aura vraisemblablement quelque affaire.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 96.

3973. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 11 novembre 1735.

Monseigneur, — Pour répondre à V. G. sur ce qu'elle souhaite sçavoir, touchant les pensionnaires, l'ordinaire prochain je lui enverrai une feuille bien détaillée et avec toute la sincérité dont je suis capable. Elle peut se ressouvenir de ce que je lui ai mandé des autres, et surtout d'un nommé *Ronchi*, mis dans l'Académie à la recommandation du roy d'Angleterre, et encore de quelqu'autre qui n'y sont plus.

Je suivrai, comme je le dois, les bons avis de V. G. et lui manderai les nouvelles de Rome, quoiqu'elles ne soient pas fort intéressantes.

Dimanche dernier, six de ce mois, il y eut un grand repas chez le Cardinal del Giudice, donné en l'honneur de la fête de l'Empereur, qui arriva quelque jour avant; il y eut quantité de prélats et quelques Cardinaux. Le Cardinal Cienfuegos ne fait, pour ainsi dire, plus de figure en ce pays-ci; pour les choses d'apparence, ce sera le Cardinal del Giudice qui fera les fonctions; c'est cependant le comte d'Arach, auditeur de Rote, qui est chargé des affaires, quoique le Cardinal Cienfuegos soit toujours ici; il doit, dit-on, en partir incessamment; il fera bien, car il y fait une triste figure[1].

Il y a ici un petit moine portugais dont l'histoire ne laisseroit pas d'être curieuse; il ne laisse pas de penser au cardinalat, et peut-être n'a-t-il pas grand tort; il se dérange un peu de la pauvreté de saint François, comme me le disoit dernièrement le Cardinal secrétaire d'État, et peut-être qu'il prise plus l'employ dont il est revêtu que l'habit dont il est couvert; il est ici ministre du roy de Portugal. Il y a un couvent de son Ordre sur les rives délicieuses du lac de Castel-Gandolfe et un petit palais tout proche appartenant aux Colonnes; ce Religieux y a donné pendant quelques jours des festins somptueux[2], et, comme le couvent est assez étroit, il a fait tendre dehors ses pavillons et y a reçeu quantité de noblesse, entr'autre M. l'Ambassadeur, le Cardinal Alexandre Albani, la princesse Saint-Eugeminie, le Cardinal Corsini, le Connétable, etc. On dit que ce jeune Religieux a de l'esprit. Voilà, Monseigneur, à peu près ce qui se passe dans Rome en ces temps-ci. Nous avons connu, par les nouvelles qui s'étoient ici répanduës au sujet de la paix, qu'on tenoit pour très sûre, combien les gens de ce pays-ci nous haïssent et combien ils sont portez pour les Allemands, et cela surtout dans l'état de Venise, quoiqu'ils les maltraitent.

Quant à la tête de Christ, je l'ai fait mouler, il est vrai, à la sollicitation de M. l'Ambassadeur, mais ç'a toujours été dans la pensée de la faire exécuter en marbre, et, puisque j'ai le bonheur d'être entré dans son sentiment, je tâcherai d'y répondre à sa satisfaction. J'espère au printemps faire un envoi qui ne lui déplaira pas et par lequel on connoîtra le profit qu'on fait ici.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Ma femme étant accouchée assez heureusement ces jours passez, M. le Cardinal Corsini m'a fait l'honneur de venir en grande cérémonie tenir l'enfant.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 99.

= 1. Le 7 octobre, le Cardinal Cienfuegos se rendit à Montecavallo pour informer le Saint Père qu'il n'était plus chargé des affaires de l'Empereur, que ce soin incomberait à M. d'Arrach, auditeur de Rote, sous la direction du Cardinal del Giudice, lequel présenta le même jour les lettres qui l'accréditaient auprès de la cour de Rome ; le 12 octobre, le Cardinal Cienfuegos prit congé du Pape et partit le 19 pour Albano; mais il ne se pressa pas de retourner dans son évêché.

2. Le Père d'Évora, chargé d'affaires du roi de Portugal auprès du Saint Siège, donna, le 17 octobre, à Palozola un magnifique repas auquel se trouvèrent l'ambassadeur de Venise, le Cardinal Corsini, le connétable Colonne et sa femme, le prince et la princesse Borghèse, le duc Carpinetti, le marquis et la marquise Patrizi et plusieurs autres personnages de distinction.

3974. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 13 novembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 28 octobre. Vous avez fort bien fait d'aller prendre l'air à la campagne; cela est très bon pour votre mal, qui ressemble assez à ce qu'on appelle vapeurs; nous avons eu aussi bien que vous déjà quelques froids, mais néantmoins jusqu'à présent avec le plus beau temps du monde.

Les Allemands qui sont à Rome auroient bien dû se corriger sur les nouvelles qu'ils distribuent, puisqu'ils ont eu si souvent occasion d'être confondus, et ce qu'ils disent aujourd'hui est encore plus éloigné de la vérité que ce qu'ils ont débité par le temps passé; c'est apparemment le fond du sac du Cardinal Cienfuegos qu'il a voulu secouer avant de partir.

Je suis bien aise que vous rentriez dans les palais; après avoir étudié la nature, il est bien avantageux aux élèves de pouvoir examiner s'ils ont rencontré les idées des anciens maitres et rectifier ce qui pèche contre la bonne composition.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

P.-S. — Je crois que vous n'êtes pas fâché de la suspension d'armes avec l'Empereur, qui annonce à l'Europe une bonne paix.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 95.

3975. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 19 novembre 1735.

Monseigneur, — J'envoye, cet ordinaire, comme je l'ai promis à V. G., les noms des pensionnaires qui sont actuellement dans l'Académie, le jour et l'année qu'ils y sont entrez et ce qu'il me semble de leur capacité. Comme elle me l'a demandé, je lui parle avec sincérité et après avoir bien examiné les talens de chacun en particulier [1].

Coustillier doit faire partir cet ordinaire les desseins qu'il a faits de l'église de Saint-Pierre, qui, comme je croi, ne démentiront pas ce que je dis de lui; V. G. les verra. Je fais ce que je peux pour que les élèves se portent au bien dans l'Académie, et j'ose dire que tout le monde est édifié de leur conduite.

Je croy lui avoir dit que M. de Puisieux m'avoit fait l'honneur de venir me voir, qu'il m'avoit témoigné être très content de l'Académie; ce fut dans ce moment-là qu'il me dit avoir l'honneur d'être parent de V. G. et qu'il lui écriroit. Il est à Naples, il y a du temps; le secrétaire que M. de Bissi y avoit laissé arrive aujourd'hui à Rome pour s'en retourner à Paris.

Samedi dernier, M. le comte de Cronstedt me fit la grâce de me venir voir; il étoit arrivé de la veille; il me rendit la lettre de V. G. Elle peut bien s'assurer que je lui rendrai tous les services dont je suis capable et que je l'aiderai dans tout ce que je pourrai. Il vint avec un jeune gentilhomme anglois avec lequel il étoit arrivé, qui est ici avec toute sa famille; j'aurai l'honneur d'aller saluer M. le comte; je croi qu'il viendra dimanche dîner au logis.

Ici nous n'avons aucune nouvelle qui puisse intéresser; nous n'avons rien de Lombardie; on n'en parle ici non plus que si nous n'étions point en Italie. Il nous vient quelque nouvelle d'Allemagne; mais elles ont passé par Paris avant que nous les ayons.

Le duc de Bouquincam, qui étoit ici il y a trois ans avec Mme sa mère, et qui en partit avec elle quand elle s'en retourna, y est revenu et y arriva il y a huit ou dix jours, et trois jours après son arrivée y est mort d'étisie; c'étoit un seigneur tout jeune et très riche [2].

Il fait ici très beau et très froid; le Pape se porte très bien; Dieu veuille bien nous le conserver.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 102.

= 1. Cette appréciation devait se trouver sur une feuille séparée qui n'est plus jointe à la correspondance de Wleughels.

2. Edmond Sheffield, marquis de Normanby, comte de Mulgrave, le fils unique de John Sheffield, duc de Buckingham, et de la fille naturelle de Jacques II, décédé le 5 novembre, dans sa vingtième année.

3976. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 19 novembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4. Les bruits de paix qui se sont répandus à Rome avoient passé ici auparavant; la suspension d'armes y a donné lieu, et il faut espérer qu'effectivement il s'en ensuivra une bonne paix, qui est si désirable pour les peuples.

Comme je vous en ai prié, je me flatte que vous ne me manderez plus de nouvelles de l'armée d'Allemagne, car il y a plus d'un mois que les choses dont vous me parlez se sont passées, et vous croyez bien que ce que vous m'apprenez sur ce sujet est peu touchant pour moy; de plus, tout y est fini pour cette année et les trouppes sont dans leurs quartiers.

Il n'y a rien de nouveau en ce pays.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 98.

3977. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 25 novembre 1735.

Monseigneur, — Le prince Borghèse n'étoit pas à Rome lorsque je voulus introduire le s[r] *Pierre* dans son palais; j'ai attendu qu'il fût de retour pour le lui présenter et le faire ressouvenir de la promesse qu'il a eu la bonté de me faire; à son retour, je n'ai pas manqué d'y aller; sur-le-champ il m'a accordé ce que je souhaitois, me priant de dire à V. G. qu'il étoit ravi de trouver cette occasion de la servir et de pouvoir lui plaire. Voilà donc notre jeune élève au milieu de très belles choses qui, j'espère, lui seront d'un grand profit; il commencera par copier un excellent tableau du *Titien* qu'on n'a jamais copié.

Le mardi, vingt-deux de ce mois, arriva ici le s^r *Coustou;* il trouva sa chambre prête et tout ce qui lui étoit nécessaire. Étant fils d'un habile homme, jeune et, que je croi, bien élevé, il y a tout lieu d'espérer d'en faire un bon sujet[1]. Voilà l'Académie assez bien remplie, et j'espère qu'il en sortira nombre d'habiles gens qui, sous la protection de V. G., seront utiles en France et feront honneur à la patrie.

Les nouvelles en ce pays sont très rares et varient tellement qu'on ne sait ce que l'on doit croire; les uns assurent la paix et que pour preuve on laisse entrer des vivres dans Mantouë qui, sans ce secours, auroit été obligé à se rendre; il est vrai qu'on en laisse entrer; les autres, pour preuve qu'il n'y a point de paix, apportent le petit choc qu'il y a eu près de Trèves[2], et que, s'il y avoit apparence de ce que l'on publie, ceci ne seroit point arrivé, quoiqu'on se soit tenu dans l'inaction tout le long de la campagne; ainsi on écoute sans pouvoir rien décider.

Il fait ici un froid assez rigoureux; je souhaite que la saison n'altère point la santé de V. G., car, si nous sentons le froid ici, je croi qu'en France on ne le sent pas moins.

Ma femme a reçu de M. le Cardinal Corsini un présent digne d'un grand prince; il s'est regardé là-dedans plutôt que nous.

Si, dans la première qu'elle me fera l'honneur de m'écrire, il s'y pouvoit trouver un mot au sujet des bonnes manières dont se sert le prince Borghèse pour nous recevoir dans son palais et nous y laisser la liberté de faire copier ce que nous souhaitons, cela me donneroit lieu de l'aller voir.

Je suis, Monseigneur, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O^1 1963, fol. 105.

= 1. Depuis : « Le prince Borghèse »; Lecoy, p. 220-1.

2. Il s'agit probablement de l'engagement qui eut lieu au commencement de novembre; le lieutenant-colonel Jacob, commandant une compagnie franche, attaqua et mit en déroute un détachement de 200 hommes d'infanterie et de 100 hussards, en tua 25 et fit 171 prisonniers.

3978. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 27 novembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11. J'attens avec impatience la feuille que vous m'annoncez sur les élèves de l'Académie; je compte bien que vous me parlerez vrai.

Je vous remercie de vos nouvelles de Rome et je trouve que le moine portugais prend un bon chemin pour soutenir avec éclat la dignité de ministre qui pourroit bien un jour le conduire au cardinalat; il est bon comme cela que vous me mandiez les choses principalement qui regardent les ministres étrangers qui sont à Rome; il est assez convenable de les connoître de différentes façons.

Je recevrai avec plaisir les beautez que vous m'annoncez pour ce printemps; si cela est bon effectivement, vous croyez bien que je ferai valoir nos élèves.

Je vous fais mon compliment sur l'heureux accouchement de votre femme et sur l'honneur que vous a fait M. le Cardinal Corsini.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — M. le marquis d'Armentières[1] va à Rome pour rechercher des tableaux que M. d'Aubigny[2] y a laissez en plusieurs endroits; comme c'est un ami intime, servez-le de votre mieux; c'est assez vous en dire; aidez-le, de plus, de vos connoissances, pour qu'il ne soit pas trompé en cas qu'il veuille s'en défaire, et pour le conseiller en cas qu'il juge à propos de les apporter en France, car, s'ils n'en valoient pas la peine, ce seroit une dépense perdue. Il s'adressera à vous; si vous pouvez lui être bon à quelqu'autre chose, n'épargnez pas votre peine et vous me ferez plaisir.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 101.

= 1. Louis de Conflans, marquis d'Armentières en Champagne, brigadier des armées du Roi, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, qui devint maréchal de France en 1768, avait épousé, le 25 mai 1733, Françoise de Bonteroue d'Aubigny.

2. Jean de Bonteroue, seigneur d'Aubigny, secrétaire des commandements de la princesse des Ursins, puis secrétaire du Roi, grand maître des eaux et forêts de Touraine, avait, grâce à la faveur de la princesse des Ursins, amassé une fortune considérable.

3979. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, le 3 décembre 1735.

Monseigneur, — Ayant su par quelques-uns de mes amis que M. l'Ambassadeur trouvoit en quelque manière à redire de ce que je n'allois pas le voir à la campagne où il est, j'y fus dimanche dernier. Après quelque petit reproche honnête, il me

fit voir quelques marbres antiques qu'il avoit ramassez, dont je lui dis mon sentiment; j'eus ensuite l'honneur de dîner avec lui, où il me fit beaucoup d'amitié; on croyoit qu'il reviendroit à Rome le vingt-huit; mais, trouvant la saison belle, il a prolongé son séjour jusqu'au six ou sept de ce mois.

Le quatrième du passé, j'eus l'honneur d'écrire à V. G. que les grandes nouvelles de ce pays-ci nous annonçoient la paix, et je vois qu'elles se sont vérifiées en quelque manière, puisque voilà une suspension d'armes qui en est comme un pronostic; cependant il est sur qu'il a paru aux portes de Bologne environ mille hussarts du parti allemand, qui vouloient entrer dans la ville à main-forte pour poursuivre, à ce qu'ils disoient, les Espagnols; mais le légat les en a empêché; c'est l'ambassadeur qui me le dit mercredi au soir; cette nouvelle fait grand bruit dans Rome.

Si la paix se fait, comme nous avons lieu de l'espérer, je croirois que nous pourrions poursuivre notre petit bâtiment interrompu au sujet de la guerre, et qui de toute manière seroit si nécessaire. Comme je souhaiterois que les élèves profitassent et que la vraye manière d'y parvenir est qu'ils fassent de bonnes études, j'ai cherché et j'ai trouvé deux excellentes figures de marbre qu'on n'a jamais vuës en France. Elles seroient d'un grand profit à copier; elles ne sont pas antiques, mais elles sont bien aussi belles : l'une est une sainte qui est dans une petitte église proche chez nous, et l'autre est un saint Georges, figure moitié nuë et moitié armée d'armes bisares et bien entenduës; cette figure, qui est du *Donatello*[1], faisoit, comme on le sait, l'admiration de *Michel-Ange* et ses études, et effectivement, outre le beau travail, elle est singulière, simple, et les parties en sont d'une grande étude; outre que nous enverrions des marbres curieux et excellens, ils seroient d'une étude particulière pour ceux qui les exécuteroient; nous enrichirions la récolte de notre Académie de morceaux rares et précieux que qui que ce soit ne possède, que ceux qui sont habiles et véritablement connoisseurs voudroient bien posséder, tant pour la beauté que pour l'étude. On travaille dans les palais, s'entend nos trois peintres, et j'espère envoyer au printemps quelques morceaux qui feront connoître qu'on profite ici et qu'on y employe bien le temps.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Je ne peux aller en campagne, ce seroit, comme me le

dit V. G., l'unique remède à ces vapeurs qui me désolent; j'espère au printemps.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 108.

= 1. Sans doute le saint Georges commandé par les armuriers de Florence pour l'église d'Or san-Michele, terminé en 1416.

3980. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 3 décembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 19 novembre, avec l'état que je vous avois demandé des pensionnaires de l'Académie. Comme le nombre de neuf est beaucoup plus que ce que le Roy juge à propos d'y entretenir d'élèves pensionnaires, je suis étonné d'y trouver encore le s[r] *Slodtz* qui a bien excédé son temps; ainsi, renvoyez-le, aussi bien que le s[r] *Francin* qui a rempli ses quatre années; il en restera encore sept avec celui que j'ai nommé en dernier lieu; ce sera encore un nombre plus que suffisant. Je suis fort aise que vous soyez content des sujets que vous avez et que notre Académie soit en bonne odeur dans Rome.

Vous m'aviez effectivement déjà mandé tout ce que vous me dites de M. de Puisieux. Il ne m'a point encore écrit; il faut lui donner le temps de respirer.

Je vous remercie de vos nouvelles et suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 104.

3981. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 9 décembre 1735.

Monseigneur, — J'ai, comme je l'espère, écrit à V. G. touttes les nouvelles de guerre que j'aurai à lui mander; voilà vraisemblablement la paix faite; que Dieu nous en fasse la grâce! On se plaint cependant, sur le Ferrarois et sur le Bolognois, de quelques hostilitez qui s'y sont commises par quelques housards de l'armée impériale, qui, sans respect, commettent des désordres indignes et qui font crier les habitans.

Dimanche dernier, je fus chez celui que M. le marquis Mancini tient ici pour avoir soin des biens qu'il y possède. Il m'avoit prié d'y passer pour voir quelques tableaux. La conversation tourna

ensuite sur la magnificence de notre appartement, sur la beauté du mien, me disant que nous étions bien logez et à grand marché. Je lui répondis qu'il n'y avoit rien à se récrier sur le bon marché et que M. le marquis devoit être content et devoit se tenir tout heureux de nous avoir trouvé, nous qui avions grand soin de sa maison et qui le payions mieux et plus exactement qu'on ne fait pour l'ordinaire à Rome. Il me dit là-dessus qu'il avoit trouvé trois cens écus de plus que nous ne payons et qu'il l'avoit écrit à son maître, et qu'au renouvellement du bail[1] on en parleroit à V. G. Cet homme fait le nécessaire et invente ce qu'il auroit bien de la peine à prouver; je sais un peu le cours des choses; cependant j'ai cru devoir informer V. G., afin que, si l'on parle de ceci, elle sût et fût prévenue de ce qu'elle trouvera bon de répondre. M. le marquis est trop heureux de nous avoir; son palais a resté longtemps à louer; outre cela, on paye assez mal ici, et il doit considérer qu'on le paye très exactement, quelquefois même d'avance, ce qu'il ne trouvera jamais. J'ai déjà, que je crois, écrit à V. G. qu'il me semble qu'on pourroit bien s'approprier ce palais, qui est très beau et qui conviendroit au Roy. Sa Majesté a tant de maisons dans Paris! On en pourroit donner en équivalent qu'on pourroit régler par le loyer que le propriétaire en retire; il seroit bienséant à la France d'avoir une maison dans Rome; la plupart des souverains en ont, et ceux qui n'en n'ont pas cherchent à en avoir. Voilà le Cardinal Alexandre Albani qui est, dit-on, en traité pour en avoir une; c'est pour le roy de Sardaigne; je sais qu'il y a longtemps qu'il cherche; l'Angleterre y a eu un bel endroit; l'Espagne y a un grand palais; les ducs de Florence et de Parme y ont de beaux biens; la république de Venise y possède un très bel emplacement près de chez nous, et y a même une espèce de juridiction qui cependant ne passe pas son enclos. L'endroit où nous habitons est beau, bien situé, le bâtiment est tout neuf, où il n'y a nulle dépense à faire, et on le pourroit avoir sans argent.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — M. l'Ambassadeur retourna lundi dernier de sa campagne. Je le fus saluer et lui présentai *Coustou*. V. G. trouvera dans celle-ci une lettre que m'a donnée M. le Cardinal Albani.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 111.

= 1. Le contrat de location du palais possédé à Rome par le marquis

Jacques-Hippolyte Mancini avait été passé le 31 mai 1725 pour une période de neuf années, moyennant 1,036 écus romains par an, entre Pierre Vannelli, fondé de procuration du marquis, et *Poerson*. — Voy. ci-dessus, tome VII, p. 167, la copie du bail du palais occupé par l'Académie.

3982. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 9 décembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 25 novembre. Je suis bien aise que vous ayez obtenu d'établir le s^r^ *Pierre* dans le palais Borghèse et que vous ayez bonne opinion de son travail. Faites mille remerciemens de ma part au prince Borghèse des bontez qu'il veut bien avoir pour nous, et assurez-le que je désirerois bien ardemment de pouvoir lui marquer toute l'étenduë de ma reconnoissance et combien je serois flatté de lui rendre mes très humbles services.

Si le s^r^ *Coustou* ne devenoit point un bon sujet, ce seroit bien sa faute; il est de la bonne roche et a sucé de bon lait; ainsi, je compte qu'il employera bien son temps.

Vos nouvellistes ne sont que des regrattiers qui ne parlent qu'après les gazettes; ainsi, je vous conseille, comme je vous l'ai mandé plusieurs fois, de vous en tenir aux nouvelles de ce qui se passe dans la ville de Rome.

Nous n'avons point encore eu ici de froid comme vous dites qu'il en fait chez vous; nous avons au contraire un temps fort doux.

Je vous fais mon compliment sur les bienfaits que vous recevez de M. le Cardinal Corsini, et je suis fort aise que vous soyez auprès de lui dans la haute faveur; il a bien du mérite à tous égards.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O^1^ 1963, fol. 107.

3983. — Madame Wleughels a d'Antin.

Rome, ce 17 décembre 1735.

Monseigneur, — La bonté avec laquelle V. G. a bien voulu recevoir, les dernières années, les marques de mes très humbles respects et des vœux que j'ai offert au Seigneur pour sa prospérité me font prendre, au commencement de cette nouvelle année,

la même liberté. Si les vœux d'un cœur plein de reconnoissance et de respect peuvent être exaucez, j'ai tout lieu de croire que V. G. aura tout ce qu'elle peut souhaiter dans le cours de cette année et de plusieurs autres.

Je suis, avec un profond respect, etc.

M.-J. Gosset-Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 117.

3984. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 17 décembre 1735.

Monseigneur, — Ici on fait grand bruit au sujet des Allemans qui sont entrez dans le Ferrarois et dans le Bolognois[1]; on accuse le marquis d'Avia, neveu du Cardinal de ce nom, de les avoir appellé dans son pays, même de leur avoir livré une porte de Bologne, et de quelque chose encore de pis. Cependant, il faut que le colonel des housards en aye fait plus que le Davia n'entendoit, ce qui a fait qu'ils ont eu quelque parole ensemble; même on assure que ce colonel lui a dit en face de plusieurs personnes que c'étoit lui qui l'avoit appellé; là-dessus, on en est venu à rupture et Davia l'a appellé; ils se sont battus à cheval et le housard (le housard ne l'est point, c'est un gentilhomme sicilien nommé Luchesi, qui avoit un régiment de housards au service de l'Empereur) est resté blessé mortellement; le Bolognois s'est retiré à Venise; tout ceci fait grand bruit.

Mardi dernier, fête de sainte Lucie, M. l'Ambassadeur fut à l'ordinaire à Saint-Jean-de-Latran, d'où Sa Majesté est premier chanoine; l'invite fut faite au nom du Cardinal Ottoboni. On se rendit à son palais dès le matin; les apartemens étoient pleins de François, de prélats et de noblesse, auxquels on présenta toute sorte de rafraîchissements; ensuite, le Cardinal monta dans ses carrosses et la compagnie l'accompagna à l'église, où étoit M. l'Ambassadeur; la messe fut chantée par une très belle musique. Après, on se rendit chez M. l'Ambassadeur pour dîner; il y avoit une table de cent trente couverts, sans compter deux autres tables, qui toutes furent servis très magnifiquement. Outre les prélats et la noblesse, il y eut cinq Cardinaux : Ottoboni, Firau, Corsini, Alexandre Albani, Aquaviva; le repas dura jusqu'à la nuit.

V. G. peut bien être assurée que je servirai, comme je le dois, M. le marquis d'Armentières; je savois déjà qu'il devoit venir à Rome et qu'on préparoit chez M. le duc de Saint-Aignan un appartement pour lui; ce fut Son Excellence qui me le dit, même qu'il étoit son parent. M. d'Aubigny, avant que je sortisse de Paris, m'avoit parlé des effets qu'il avoit à Rome, me priant de les lui envoyer; mais, comme il ne m'a jamais dit ce que c'étoit et qu'il ne m'a jamais répondu à la lettre que je lui écrivis étant arrivé, je ne suivis pas autrement cette affaire; ainsi, il faudra que M. le marquis ait la bonté de me mettre sur les voyes afin que j'aye l'honneur de le servir.

Je n'ai pu empêcher ma femme d'écrire à V. G. Elle a cru bien faire de lui témoigner, au moins, dit-elle, une fois tous les ans, ses très humbles respects. Je n'ai pas cru devoir m'opposer à ses désirs et que V. G. lui pardonneroit. Elle a été charmée de ce qu'il vous a plu dire à son sujet dans la lettre que je viens de recevoir, et la pauvre femme est toute pleine de reconnoissance.

Le ministre de l'Électeur de Saxe (il est sujet du roi de Sardaigne, son oncle a été envoyé en cette cour du roi de Pologne), le comte Lagnasque, qui est un jeune abbé, n'est pas ici fort considéré; toute la noblesse le plaisante, et, si par ses menées il arrive jamais au cardinalat, il trompera bien du monde.

Je tâcherai au printemps d'envoyer, comme je l'ai promis à V. G., quelques morceaux qui ne seront pas mal; il n'y aura surement pas de ma faute s'il en arrive autrement.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 115.

= 1. Un courrier dépêché par le légat de Ferrare au Cardinal secrétaire d'État du Saint Siège fit connaître qu'un corps de troupes impériales s'était avancé jusqu'à Ostiglia, sur les frontières du Ferrarais, et que le comte de *Kevenhuller* paraissait disposé à prendre ses quartiers d'hiver dans le pays.

3985. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 18 décembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 3. Je suis étonné qu'un homme aussi bon courtisan que vous se soit attiré des reproches de M. l'Ambassadeur qui mérite plus qu'un autre d'être cultivé, et je suis bien aise que vous l'ayez été voir à sa campagne.

Il faut espérer que les Allemands observeront dans la suite plus exactement la suspension d'armes à l'égard des Espagnols et qu'ils se comporteront sagement dans l'État ecclésiastique.

Il faut encore attendre pour votre petit bâtiment; d'ailleurs, la saison n'est pas encore bonne pour bâtir.

Je m'en rapporte fort à vous sur les morceaux que vous destinerez aux études de vos élèves; je suis bien seur que vous ferez pour le mieux et je suis fort aise que vous ayez trouvé quelque chose qui puisse passer pour nouveau; cela ne peut qu'enrichir notre Académie.

Je souhaite que ce que vous projettez d'envoyer au printemps des études des élèves en méritent la peine, car il est bon de faire voir au Roy que l'argent qu'il dépense pour son Académie de Rome est bien employé, et je serai fort aise de connoître les progrès des élèves qui y sont.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 110.

3986. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 23 décembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 9. Je ne suis point étonné du désordre que les hussarts font; il est bien difficile de contenir ces sortes de bandis; les généraux de l'Empereur doivent pourtant y avoir mis ordre.

M. le marquis de Mancini ne m'a encore rien fait dire sur sa maison; je crois qu'il auroit de la peine à trouver des locataires meilleurs que nous et qui payent aussi exactement; ainsi, ne tâtez pas du propos de son intendant. S'il m'en parle ici, tout mon proche parent qu'il est, je lui répondrai de même. Je ne m'éloigne pas de la proposition que vous me faites d'acheter sa maison pour le Roy; mais je crains bien qu'il ne la puisse point vendre et qu'elle ne soit substituée; informez-vous-en très exactement de tous ceux qui peuvent le sçavoir et rendez-m'en compte.

Voilà la réponse pour M. le Cardinal Albani.

Je vous souhaite une bonne année, et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 114.

3987. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 30 décembre 1735.

Monseigneur, — Samedi, veille de Noël, arrivèrent à Rome Mrs de Noailles[1], et furent loger à l'auberge. Le lendemain matin, M. le comte de Saint-Aignan[2] vint les prendre et les conduisit au palais de M. son père, où j'eus l'honneur de les voir. Le lundi, ils vinrent à l'Académie, dont ils me parurent très contens; ils y virent d'un coup d'œil à peu près tout ce qu'il y a de belles statuës dans Rome; depuis, je les ai accompagné au Vatican, où ils virent les belles choses de *Raphaël;* je croi qu'ils ne feront pas long séjour ici. M. l'Ambassadeur m'a dit qu'il attendoit M. le duc d'Harcourt, aussi bien que M. le maréchal de Noailles qui pourroit bien venir ce carême. Il n'est bruit ici que des troupes allemandes qui séjournent sur le Bolognois. Ce matin est parti, à ce qu'on m'a assuré, le bref du Pape au sujet du mariage du duc de Lorraine avec la fille de l'Empereur[3].

J'ai montré à nos deux sculpteurs les ordres de V. G.; ils se trouvent l'un et l'autre fort embarrassez, car ils ont chacun entre les mains une figure de marbre presque finie et qu'ils ont peine à laisser; il est vrai qu'il y a peu de chose à faire pour les mettre dans leur perfection, et il faut environ trois mois, c'est-à-dire au plus tard jusqu'au 1er avril; je leur ai promis de l'écrire à V. G.; mais je leur ai signifié que, si elle ne trouve pas à propos qu'ils achèvent dans ce temps, le jour même de la réponse, il falloit sortir. Cette circonstance du peu de temps qu'il faut pour rendre dans peu deux belles statuës parfaites et les envoyer au printemps m'a fait croire que je devois attendre sa réponse et savoir s'ils les doivent abandonner dans l'état où elles sont. En attendant les ordres de V. G., qui ne seront pas longs à venir, les figures avanceront et seront bien prêtes de leur perfection. Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Je ne manquerai pas d'aller chez M. le prince Borghèse lui montrer ce qu'il y a d'obligeant pour lui dans la lettre de V. G.

Archives nationales, O1 1963, fol. 117.

= 1. Louis, duc de Noailles et d'Ayen, né le 21 avril 1713, et Philippe,

comte de Noailles, né le 7 décembre 1715, avaient accompagné le maréchal de Noailles, leur père, investi, le 24 février 1735, du commandement de l'armée d'Italie; ils furent admis, le 27 décembre, à l'audience du Saint Père.

2. Paul-François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, fils aîné du duc de Saint-Aignan, le suivit à son ambassade de Rome et fit la campagne de 1733.

3. François-Étienne, fils aîné du duc Léopold de Lorraine, épousa, le 12 février 1736, Marie-Thérèse, fille aînée de l'Empereur.

3988. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 31 décembre 1735.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 17. Si ce dont on croit coupable à Boulogne le marquis d'Avia se trouve véritable, ses patriotes n'auront pas lieu de le voir avec plaisir, puisqu'ils lui attribueront tous les maux qu'ils souffriront.

Je vois par ce que vous me mandez que le Cardinal Ottoboni a célébré avec bien de la magnificence la fête de sainte Lucie par le nombreux cortège de prélats et de noblesse qui s'y sont trouvez; mais M. l'Ambassadeur y doit avoir fait une prodigieuse dépense pour donner à dîner à tant de monde.

J'ay communiqué votre lettre à la famille de M. le marquis d'Armentières, et je ne doute pas que, peu de temps après son arrivée à Rome, vous n'ayez de ses nouvelles.

Faites bien mes remerciemens à votre femme de tous les bons souhaits qu'elle fait pour moy à l'occasion du renouvellement d'année; je lui en souhaite pareillement une bonne, aussi bien qu'à vous, et suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 118.

3989. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 6 janvier 1736.

Monseigneur, — Quoique M. l'Ambassadeur ait fait tout ce qu'il a pu pour retenir Mrs de Noailles ici, ils partirent mardi dernier avant jour, par un très grand froid; j'ai eu l'honneur de les voir assez souvent; ils ont acheté quelques tableaux, quelques pierres gravées et autres choses semblables. M. le duc de Saint-Aignan me dit dernièrement qu'il attendoit M. le duc d'Harcourt[1] et M. le marquis d'Armentières qui cependant ne paroissent pas encore. Depuis le commencement de l'année, il fait ici un froid

terrible. Celui-ci fait ressouvenir de celui de l'année 1709; il prit à peu près dans ce temps; le ressouvenir en fait peur.

Je n'ai point été du tout fâché des reproches que m'a faites M. l'Ambassadeur; c'est une marque que ma présence ne lui déplait pas, et c'est un bonheur pour moi. V. G. me fait trop de grâces, me disant que je suis bon courtisan; en vérité, je ne pèche pas de ce côté-là, et M. le Cardinal Corsini disoit l'autre jour à une personne de conséquence, qui me le rapporta, qu'il m'aimoit parce que je ne savois pas faire de complimens et que je n'étois que trop véritable, pour le temps qui court, où on ne fait qu'aduler pour être courtisan parfait.

Lorsque j'ai parlé à V. G. de notre petit bâtiment, je n'ai pas entendu d'y faire travailler avant le printemps, si elle le trouvoit à propos, non plus qu'à faire mouler les figures dont je lui ai parlé pour enrichir notre Académie, et faire exécuter ces beaux morceaux en marbre pour les envoyer en France, afin qu'on puisse connoître que la dépense qu'on fait ici est bien mise à profit; car je crois que les deux figures que je propose, quoique modernes, doivent faire l'admiration des connoisseurs et des curieux. Je mettrai tous mes soins pour faire partir au mois d'avril deux belles figures de marbre, dont je me flatte que V. G. sera contente, et quelques copies de tableaux qui, comme j'espère, ne lui déplairont pas. Il y aura parmi une petite *Nativité* d'après *Lanfranc*, que Mrs de Noailles auroient bien souhaité enlever, mais je leur dis qu'elle appartenoit au Roy; cette copie est d'une grandeur qui leur convenoit.

On craint à Rome que les Allemands n'y viennent. Ils sont à Fano et à Pesaro, où les Italiens timides disent qu'ils font de grands désordres.

Je me réjouis d'entendre que V. G. a été contente des desseins que le s^r *Coustillier* a envoyez de l'église de Saint-Pierre; ils m'ont paru bien et je les ai envoyez en France avec plaisir.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 1.

= 1. François, duc d'Harcourt, né le 4 novembre 1690, mort le 10 juillet 1750.

3990. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

7 janvier 1736. — ... La séance a fini par la lecture de trois lettres de complimens de Messieurs *Wleughels*, etc...

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 170.

3991. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 12 janvier 1736.

Monseigneur, — Après avoir reçu celle dont il a plu à V. G. de m'honorer, je fus trouver M. le Cardinal Albani qui me reçut très bien, et, après avoir lu la lettre que je lui remis, il me pria d'assurer V. G. de ses très humbles respects et de lui offrir de sa part tout ce qui dépendoit de lui ici; ce furent ses propres termes. J'ai, comme je croi l'avoir déjà dit à V. G., assez bonne réputation ici; on m'y croit riche; je fais quelque petite dépense, je paye exactement; ainsi, on me croit en état d'en pouvoir faire davantage, en quoi on se trompe; cette manière de vivre fait qu'on me vient souvent offrir bien des choses.

L'intendant de M. le marquis de Mancini vint, il y a environ deux mois, au logis et me demanda si je voulois acheter un petit palais qu'il a tout à l'entrée des portes de Rome. Il est vrai qu'il me parla pour le prendre à vie, comme l'avoit eu Mme la princesse Carpeigna. Je lui répondis que je n'achetois rien à vie; là-dessus, il me dit que, si je le voulois acheter, il m'en feroit faire bon marché. Voilà une preuve qu'on peut et qu'on veut vendre. Je sçais qu'on peut répondre à cet article; mais M. le marquis, étant à Rome, a vendu son beau palais qu'il a à Monte-Cavallo; je sais qu'il en a employé l'argent en fonds autour de Rome, et je sais encore qu'il a très mal fait, parce que ces terres sont dans un pays pestiféré où on ne peut habiter les trois quarts de l'année; mais ce sont ses affaires. Il y a encore, auprès de ce palais, un jardin et une petite habitation qu'on veut vendre; ainsi, quoique véritablement il y ait un *fideicommis*, on a vendu, et on peut vendre, lorsque V. G. le voudra. Le palais est beau et bon, bien situé et l'acquisition en est des meilleures. Le Pape tous les jours relève et peut relever de ses engagements. Voilà tout ce que je sais; mais j'en peux savoir davantage en parlant.

On n'a ici que des nouvelles très tristes; les habitans sont très timides et se forgent volontiers des terreurs paniques.

Je n'ai point oublié, comme V. G. le peut croire, le petit Almanach d'ici; ce sera pour le premier ordinaire, car on ne le distribuera que la semaine prochaine.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — J'ai eu l'honneur de voir M. le marquis d'Armantières qui arriva hier; il m'a promis de passer demain chez nous et de me mettre au fait sur les intérêts qu'il a ici. Il n'y a rien que je ne fasse pour lui rendre service.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 3.

3992. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 15 janvier 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 30 décembre. Je suis fort aise de savoir les enfants de M. le maréchal de Noailles arrivez à Rome en bonne santé et qu'ils ayent été contens de notre Académie; apportez tous vos soins pour remplir à leur égard tous les devoirs dont je vous charge pendant le séjour qu'ils y feront, car, outre la parenté, M. le maréchal, leur père, et eux sont bien fort de nos amis, et les deux frères en particulier ont bien du mérite.

Une fois pour toutes, je vous prie de ne point interpréter mes ordres, et ainsi que je vous l'ay ordonné, donnez le congé aux deux sculpteurs que je vous ay mandé de renvoyer. Je connois l'abus d'entreprendre des ouvrages de longue haleine ou que l'on traîne en longueur pour avoir occasion de rester plus longtemps, ce que je veux éviter absolument; ainsi, plus de représentations, je vous prie, à ce sujet, qui font gagner du temps comme vous le dites fort bien.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1963, fol. 119.

3993. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 21 janvier 1736.

Monseigneur, — Après avoir vû M. le marquis d'Armantières,

nous fumes ensemble chez un procureur dont l'oncle avoit eu tous les effets de M. d'Aubigny entre les mains. M. le marquis a une lettre de ce même procureur, où il dit que le tout est en bon état; je le souhaite. Comme M. l'Ambassadeur veut interposer son crédit pour que tout réusisse au mieux, il faut attendre; dans cet interval, j'ai fait, que je croi, certaine découverte qui pourront éclaircir bien des choses et qui pourront nous servir dans le temps. M. le marquis a trouvé, parmi les papiers de M. d'Aubigny, une procuration qui étoit en mon nom; il ne tiendra pas à moi que le tout ne réussisse bien. Si les effets répondent à l'inventaire qu'on m'a montré, il est sûr qu'il y a des choses de prix; mais il faut voir.

M. le Cardinal Ottobon fait toujours les choses magnifiquement; depuis quelques jours il est alité, il a un rhume[1]. Le rhume ne seroit pas grande chose, mais il a une fièvre, et avec cela quelques années. S'il venoit à manquer, voilà une famille désolée, qui compte pour sûr qu'il doit être pape; c'est le tic de tous les Cardinaux et de leur domestique; cependant, on en voit qui meurent en attendant.

Il y a déjà du temps que le marquis d'Avia est en fort mauvais prédicament en son pays. Cette dernière et vilaine affaire vient de combler la mesure; il s'est retiré à Venise. Il n'est pas d'une grande famille, au contraire; mais il a ici un oncle Cardinal qui est aussi sage que son neveu l'est peu.

Les grands froids dérangent un peu les travaux que nous faisons dans les palais, j'espère qu'ils ne dureront pas. J'ai bon désir d'envoyer de beaux morceaux en marbre, et aussitôt qu'on aura obtenu de faire mouler une belle statue dans une église ici près, je mettrai *Coustou* après; en attendant, il travaille à la tête du *Christ* dont j'ai déjà parlé à V. G. J'ai jetté les yeux sur une autre figure qui sera plus difficile à obtenir; mais j'espère aplanir les difficultez, et ainsi je pourrai envoyer quelque chose de beau et de curieux. Ces jours-ci, j'ai trouvé un joli *Apollon* dont le marbre est à la ville Borghèse; je l'ai eu à bon compte et, suivant ses intentions, j'en ai enrichi notre belle récolte.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Par cet ordinaire, V. G. recevra le petit Almanach

qu'elle souhaite. J'ai pris la liberté d'y mettre dedans une lettre pour *Coustou*.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 5.

= 1. Cette indisposition fut de courte durée; en effet, le cardinal Ottoboni célébra, le 24 janvier, à l'autel de Saint-Philippe-de-Neri, une messe d'action de grâces pour le rétablissement de sa santé.

3994. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 21 janvier 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 6. Je suis bien étonné du froid excessif que vous dites qu'il fait à Rome, faisant ici le plus beau temps et le plus doux que l'on ait vu depuis bien longtemps.

Je vous ai marqué mes intentions au sujet de votre petit bâtiment; vous m'en parlerez, comme je vous ai mandé, dans un temps plus calme et où les dépenses soient moins considérables.

Pour les figures que vous vous proposez de faire mouler pour enrichir l'Académie, je laisse cela à votre discrétion; vous ne pouvez avoir trop d'attention pour faire exécuter des morceaux qui méritent la peine d'être envoyez au Roy, car il est bien juste que Sa Majesté voye des fruits de la dépense qu'elle fait pour son Académie; ainsi, l'envoy que vous projettez pour ce printemps sera bien venu, et je souhaite qu'il soit au meilleur.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 2.

3995. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 28 janvier 1736.

Monseigneur, — Quand j'ai dit à V. G., dans ma dernière, que M. le Cardinal Ottoboni étoit malade d'un rhume avec fièvre, je ne savois pas pour lors que j'en couvois tout autant; ceci, avec mes vapeurs mélancoliques, achève de me désoler; par bonheur que M. le marquis d'Armantières n'a pas besoin de moi. M. l'Ambassadeur attend quelque réponse, et, en attendant, il n'y a pas grand chose à faire, et le temps où je pourrai lui être utile étant arrivé, j'espère que je serai délivré de mon rhume et que je serai

en état de lui rendre tous les services qu'il mérite. Les choses vont bien, du moins elles me paroissent ainsi; il vient assez souvent me voir, et tous ces messieurs qui sont arrivez; je tâche à me défaire de mon mal pour être en état de les servir.

On attend toujours M. le duc d'Harcourt, et déjà il est arrivé beaucoup de lettres à son adresse. Tous ces seigneurs passeront vraisemblablement à Rome le Carnaval, et, comme V. G. peut bien se l'imaginer, notre palais leur servira d'asile et notre maison ne fera point de déshonneur à la France.

On m'écrit, cet ordinaire, de Lyon, que la paix sera publiée à Paris le 6 du mois prochain. Je ne croi pas qu'il y ait beaucoup de mal de manquer de foi pour pareille nouvelle; icy, on ne sait nulle chose, sinon que les Allemands s'y rendent odieux.

On est ici fort content de nos pensionnaires, qui se comportent sagement, qui travaillent bien; les temps s'adouciront, et j'espère qu'on fera encore mieux.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Mme Poerson, aussi bien que mon épouse, ont reçu avec le respect qu'elles doivent les marques trop honnêtes du souvenir de V. G.; elles l'en remercient très humblement.

Archives nationales, O1 1964, fol. 8.

3996. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 28 janvier 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 12. Je suis fort aise que notre Académie soit en bonne réputation dans Rome; tout l'honneur en retombe sur vous, comme vous voyez; ainsi, je compte bien que vous ne la laisserez pas diminuer; pour moy, je n'y néglige rien, et vous le sçavez bien, mais nous ne sommes pas en état de songer à des acquisitions, et le temps n'est pas propre à en rien proposer.

Contentons-nous comme nous sommes et dites à l'intendant de M. de Mancine qu'il peut faire affaire avec d'autres; faites-leur bien des remerciemens de la sorte de préference qu'il a paru vouloir nous donner.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1964, fol. 5.

3997. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, le 4 février 1736.

Monseigneur, — C'est aujourd'hui que le Carnaval commence à Rome. Le temps est assez doux, et je ne doute pas que nous n'ayons bien du monde cette après-dînée. J'espère de faire en sorte que la compagnie soit contente, et ce n'est pas une petite affaire.

Mardi dernier, on tira le jeu du Pape; les deux dernières extractions ne furent pas à son avantage, car il perdit, et considérablement. Cette fois-ci, il est sûr qu'il a gagné cent trente mille écus et plus, ce qui fait plus de deux cens vingt mille écus de France; il est vangé et par delà des pertes passées; aussi M. Bardi, qui étoit chez nous mardi dernier, me disoit : « Je m'en vais ce soir voir le Pape, et j'espère le trouver de bonne humeur, gai et content. » Ce bon prince se porte bien, Dieu merci; il employe les grands gains qu'il fait à embellir Rome, où il fait élever de grands bâtimens.

Les ordres de V. G. ont été exécutez sur-le-champ : *Slodtz* et *Francin* ne sont plus dans l'Académie.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — M. le marquis d'Armantières et M. le comte de Rochechouart[1] me firent l'honneur de venir mardi dernier dîner au logis; il y avoit bonne compagnie, et c'étoit ces deux M^rs^ qui s'en étoient priez, car je n'aurois pas osé le leur proposer.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 9.

= 1. Jean-Baptiste de Rochechouart, connu sous le titre de comte de Rochechouart, second fils de Louis de Rochechouart, général des galères, et de Marie-Anne Colbert, né le 25 novembre 1682, mort le 16 janvier 1757.

3998. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 5 février 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 21 janvier. Je suis bien aise que vous ayez entamé l'affaire qui intéresse M. d'Armantières; l'interposition du crédit de M. l'Ambassadeur n'y gâtera rien; ainsi, je ne doute pas qu'avec vos soins il n'ait lieu d'en être content.

Ce seroit une grande perte si le Cardinal Ottobon venoit à manquer; il est de nos amis il y a longtemps et fort affectionné.

Quand le temps ne le permet pas, il faut bien que le travail de nos élèves se ralentisse, car je suis bien assuré que vous ne les laissez pas dans l'oisiveté, et que quand il fera beau vous leur ferez racheter le temps perdu.

J'ai reçu le petit Almanach, dont je vous remercie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 7.

3999. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 10 février 1736.

Monseigneur, — Le même jour que j'eus l'honneur d'écrire à V. G., M. le duc d'Harcourt arriva ici; depuis, je l'ai vu plusieurs fois, et, à présent, il vient tous les jours chez nous; il me fait la grâce de me consulter sur bien des choses qu'il souhaite. Il est vrai que la place dont elle m'a honoré y contribue beaucoup; joint à cela le bien que M. l'Ambassadeur lui a bien voulu dire de moi fait qu'il me marque beaucoup de confiance; aussi, je ferai mon possible pour le bien servir. Il y a à présent ici beaucoup de François de conséquence, qui me font l'honneur de venir au logis. M. le comte de Vassé[1] dîna jeudi dernier chez nous avec un de ses amis.

Quant au petit bâtiment dont j'ai parlé à V. G. et qui sera d'un merveilleux accommodement à la maison, on n'y travaillera que lorsqu'elle le jugera à propos et qu'elle aura la bonté de me le dire. J'espère, comme je lui ai dit, envoyer au printemps quelque chose de considérable; car, quoique les deux sculpteurs aient quitté l'Académie le même jour que je reçus ses ordres, ils ne laissent pas de venir travailler tous les jours et auront, comme je le crois, fini leur ouvrage au commencement du printemps, et j'ai lieu de croire que Sa Majesté verra des morceaux qui ne lui déplairont pas, non plus qu'à V. G. J'enrichirai de monuments précieux notre Académie; il est vrai qu'on y voit déjà d'un coup d'œil une grande partie des belles choses qui sont dans Rome; mais ce que j'y ajoute, sous le bon plaisir de V. G., sera bien choisi et très curieux. Ce ne seroit rien que la curiosité, si le tout ne servoit d'une étude considérable aux élèves qu'elle envoye ici,

dont j'espère qu'il retournera en France des sujets dignes des bontez qu'elle a eu pour eux; et, puisqu'elle me fait la grâce de vouloir bien s'en rapporter à moi sur ce sujet, j'ose lui dire que je ne la tromperai pas. C'est dans ces sentimens que je prends la liberté de me dire, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Le Carnaval s'avance et sera bientôt fini. Nous avons tous les jours chez nous tout ce qu'il y a de meilleur dans Rome, Cardinaux, princes, princesses, etc., et tous sont contens de nous. Je fus dernièrement à une comédie latine qui fut très bien représentée; c'étoit *les Adelphes*. M. l'Ambassadeur s'y trouva; il étoit assis auprès de M. le comte d'Arach, ministre de l'Empereur, avec lequel il s'entretint. Il y avoit encore d'autres ministres étrangers à peu près de même sphère.

Il y eut mercredi dernier un grand bal au palais Corsini, où toute la noblesse de Rome parut. M. le Cardinal Corsini, qui fit l'honneur à sa commère de la venir voir la veille, me le dit, mais je n'y ai point été. Il arrive ici tous les jours des officiers françois de l'armée; il en arriva encore deux hier, qui vinrent aussitôt chez nous parce que M. l'Ambassadeur y étoit.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 10.

= 1. Probablement Henry-François Chevalier, comte de Vassé, capitaine au régiment du Roi.

4000. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A CHAUVELIN.

A Rome, ce 11 février 1736.

« ... M. le duc d'Harcourt a la bonté de m'aider à faire les honneurs du Palais de l'Académie à tout ce qui y vient comme de coutume pour voir les mascarades et les courses de chevaux. Nous y avons déjà eu M. le Chevalier de Saint-Georges, les princes ses fils, les Cardinaux Corsini, Alexandre et Origo, l'ambassadeur de Venise, le Père d'Evora, les ministres de Bavière, de Lorraine et de Florence et un assez grand concours de prélats, de dames et de cavaliers.

« Les princesses, nièces du Pape, donnèrent, mercredy au soir, un bal magnifique à toute la noblesse de cette ville, où M. le duc d'Harcourt fut traitté avec toute sorte de distinction... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 755. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4001. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 13 février 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 28 janvier. Je suis bien fâché de vous sçavoir enrhumé, mais c'est une maladie de la saison qui n'est que trop commune; ménagez-vous bien; il n'y faut rien négliger.

Je m'attends bien que les François qui auront été à Rome se loueront fort de vous et de notre Académie, dont j'espère que le travail va redoubler de jambes ce carême.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet ordinaire et suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 9.

4002. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 17 février 1736.

Monseigneur, — Voilà, Dieu merci, le Carnaval écoulé. Nous avons eu chez nous, malgré le temps qui a été presque toujours pluvieux, tout ce qu'il y a de meilleur dans Rome, et chacun a été content. M. l'Ambassadeur m'en a fait compliment; il est charmé et n'a pas manqué un jour de venir; même, lundi dernier, il quitta la table à moitié chez M. de Canillac, où il dînoit, pour être de bonne heure au logis; la maison Corsini étoit de ce repas.

Voilà qu'on va reprendre l'ouvrage chez nous; le temps est doux, un peu obscur, et on ne peut travailler autant que je le souhaitterois. Dès mercredi, j'ai été dans tous les palais où on travaille voir nos ouvrages commencez, et, excepté au palais Borghèse, où le beau tableau du *Titien* qu'on y copie n'est pas chargé d'ouvrage, les deux autres en sont bien remplis : à Sachetti, c'est la *Bataille d'Arbel;* à Pamphile, c'est une espèce de *Bacchanale*, où la pluspart des dieux tiennent leur place. Ce morceau ne plaira pas à tout le monde, il tient encore du renouvellement de la peinture; mais on y trouve tant de naïveté, tant de pensées neuves, qu'il doit plaire à ceux qui savent ce qui est beau. On trouve dans ce tableau un goût original qui n'appartient à personne, et il ne doit point aux autres ses productions; c'est ce qui doit faire passer sur bien des choses où on pourroit trouver à cri-

tiquer. Le tableau est vieux et, à la vérité, fort gâté, et il faut deviner bien des choses; ceci exerce celui qui le copie. Le paysage a noirci en quelque endroit; il est, malgré cela, de la première beauté; c'est le *Titien* qui l'a peint entièrement. Ce fut le duc de Ferrare qui lui fit faire, le fond du tableau étant resté imparfait par la mort de *J. Belin*, qui avoit été le maître de ce grand homme.

Je croi qu'on commencera, la semaine qui vient, à mouler cette belle figure dont j'ai parlé à V. G. J'ai temporisé pour avoir quelque peu meilleur marché, et puis le Carnaval est venu, qui a empêché qu'on ait commencé plus vite; c'est un grand plaisir pour les Romains, ils sont toujours les mêmes : du pain et des jeux.

Je laisserai, sous votre bon plaisir, de belles choses dans l'Académie. La première dépense que fit le Roi en l'établissant fut vrayment royale et exécutée par gens qui l'entendoient; depuis, on négligea un peu les choses, et il se gâta, et on perdit quelque figure; aussi, n'étoit-ce pas un peintre qui étoit le maître. J'ai tiré les figures d'où elles étoient, je les ai fait bien restaurer; par miracle, j'en ai retrouvé quelques-unes qui étoient entièrement détruites, comme le petit *Ciparis*, le petit *Apollon*, etc. L'original de la première est passé en Espagne. Ainsi, j'ai eu le bonheur de remettre le tout dans son lustre; à présent, avec la permission de V. G., je vais enrichir l'Académie d'excellens morceaux qui n'y ont jamais été et qui étoient dignes d'y être, et on pourra, sans sortir de la maison, étudier et profiter, qui est le but pour lequel on a érigé une Académie en ce pays-ci, et dont il est sorti et sortira, comme je l'espère, d'habiles gens. La poste n'est pas encore arrivée; mais, selon l'ordre, voilà l'heure qu'il faut faire partir les lettres.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 13.

4003. — Extrait des comptes des batiments.

Année 1736.

23 février-24 novembre : au s[r] *Wleughels*, directeur de l'Académie de Rome, pour son payement des dépenses qu'il a fait pour

l'entretien de laditte Académie pendant la présente année 1736 (4 p.) . . . . . 38,247 liv. 14 s.

Archives nationales, O[1] 2236, fol. 271.

4004. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 25 février 1736.

Monseigneur, — La poste n'est pas encore arrivée, ce qui fait que je ne pourrai pas répondre à ce que V. G. aura eu la bonté de m'écrire. J'ai reçu celle du 28 du passé après que mes dernières furent mises à la poste. Elle voit beaucoup mieux que moi, et de toute manière, ce qu'on peut proposer et les momens qui y sont propres. Je ne lui ai parlé de l'acquisition de notre palais et ne l'ai informée comme je le fis que pour satisfaire aux ordres de V. G.; l'acquisition seroit excellente et très raisonnable; mais, comme elle le dit très bien, il faut proposer à propos. Lorsque je verrai l'intendant, je ne manquerai pas de me conformer aux ordres qu'elle me donne. Le palais pour lequel je fus à Parme est encore à louer et le sera longtemps; il avoit été vendu à vie à un certain abbé Melchior, dans le temps que M. Crosat étoit ici; cet abbé mourut et M. Crosat eut envie de l'acheter. Toutes ces circonstances, que peut apprendre M. l'intendant, lui feront rabattre de ses prétentions.

L'Académie est ici en assez bonne odeur, et, comme je l'espère, il en sortira de bons sujets. Dernièrement, M. le duc d'Harcourt vint la voir et voulut monter dans toutes les chambres de tous les pensionnaires; je l'accompagnai partout, et il eut la bonté de me dire : « Je veux voir tout, afin d'en pouvoir rendre compte. » Il caressa et encouragea tous les pensionnaires qui se trouvèrent dans les chambres, examina leurs ouvrages et les loua. Il vint encore avant-hier, mais ce fut une visite pour moi, comme il eut la bonté de me le dire, et il passa familièrement deux heures avec nous, et nous parlâmes beaucoup des ouvrages qu'on faisoit chez nous, et il m'en parut content; ce sont toutes grâces que je dois à V. G.; je ferai mon possible pour les mériter.

Les journées de ce mois-ci sont tellement obscures qu'elles nous font regretter les belles que nous avons passées, car on ne peut aussi bien travailler qu'on le souhaiteroit, et surtout pour copier dans les palais; mais nous sommes dans l'espérance des belles journées.

Je crois que M. l'Ambassadeur veut faire exécuter en marbre le portrait de Mme son épouse, pour mettre à Saint-Louis; ceci ne laissera pas d'avoir ses difficultez, car faire des portraits en marbre d'après de la peinture, on n'en vient guères à son honneur.

Il est mort en Espagne un célèbre architecte; il étoit mon ami; je l'avois autrefois vu à Rome, je l'avois retrouvé à Turin, où il a fait de belles choses; je l'ai depuis vu à Rome, et, depuis son séjour en Espagne, nous étions en commerce de lettres; il a travaillé pour le roi de Portugal, dont il étoit pensionnaire; enfin, il vient de mourir en Espagne, où il étoit allé bâtir un palais à la place de celui qui a été brûlé. C'est une vraie perte. Il étoit et prêtre et Sicilien.

Peut-être que l'affaire de M. le marquis d'Armantières aura une bonne fin; ce n'est pas peu d'avoir à débattre avec les gens de ce pays-ci.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 6.

4005. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 26 février 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10. Je suis bien aise que M. le duc d'Harcourt et les autres s'adressent à vous pour les choses qu'ils peuvent désirer à Rome; je suis bien sûr que vous ne les laisserez pas tromper et que les emplettes qu'ils pourront faire enrichiront d'autant notre royaume.

Je vous ay dit ce que je pensois sur le petit bâtiment; je n'ay rien à y ajouter pour le présent.

Vous ne sçauriez avoir trop d'attention pour m'envoyer ce printemps que ce que vous trouverez bien d'être envoyé, car vous ne sçauriez croire combien le médiocre est mal reçeu en pareil cas.

L'Académie ne peut être trop enrichie de monumens dignes d'y être placez, mais surtout de ces morceaux capables de fortifier l'étude de la jeunesse, l'objet principal devant toujours être celui qui tend à la perfection des talens.

Je vous remercie de vos nouvelles. La gelée a repris depuis deux jours assez forte, et nous avons quelque peu de neige, chose rare depuis bien des années.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 12.

4006. — Chauvelin au Duc de Saint-Aignan.

Le 28 février 1736.

« ... Vous suffiriés bien seul pour faire parfaitement les honneurs du palais de l'Académie; cependant, je vous félicite d'avoir un aussi bon second que M. le duc d'Harcourt... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 755. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4007. — Wleughels a d'Antin.

Le 2 mars 1736.

Monseigneur, — Le temps ne permet pas encore trop de travailler, et surtout dans les palais sombres, comme à Borghèse, on n'y peut pas peindre; mais les beaux jours reviendront, et j'espère que tout ira bien, et nos gens ne manquent pas de bonne volonté. Voilà le fils de M. *Coustou* qui me promet la tête du Christ pour le mois d'avril; il travaille, et, de la manière dont il s'y prend, il paroît vouloir tenir parole. Il y a peu d'excellens sculpteurs au monde, et j'ai lieu d'espérer que notre Académie, par la bonté de V. G., en produira d'excellens.

Mon rhume est à peu près passé, et je remercie très humblement V. G. de ce qu'elle me dit à ce sujet; je me ménage, mais ces maux de saison n'ont aucun égard. Dieu merci, M. le Cardinal Ottoboni est tout à fait guéri, et, ces jours passez, il a donné chez lui une comédie à M. le duc d'Harcourt et à M^rs^ les officiers françois qui sont ici [1]. Ces messieurs me font la grâce de venir assez souvent au logis; ils me font plus d'honneur que je ne mérite; j'ai lieu de croire qu'ils ne diront pas de mal de moi. M. le duc d'Harcourt m'a donné quelque petite commission dont je me suis acquitté et il m'a paru satisfait; je fais de mon mieux et voudrois pouvoir mieux faire. J'aurois souhaité me défaire de mes vapeurs comme de mon rhume. Les gens du métier, auxquels je ne crois pas beaucoup, disent qu'il faut aller absolument dehors et faire de l'exercice; au premier beau temps, je sortirai et je ferai du mouvement, respirant un autre air; languir n'est pas vivre; mon ouvrage est ma seule consolation, et je n'ose m'appliquer.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Voilà M. le duc d'Harcourt qui sort de ma chambre, après m'avoir entretenu de bien des choses; il m'a dit qu'il désireroit bien avoir quelque peu de ce marbre dont nous avons quelques blocs dans la cour, qu'il a, dit-il, observé avant de monter.

Il vient d'arriver un cas bien surprenant sur les confins de la Toscane avec le Bolognois. Il y a là une petite ville nommée Fioransolla; un homme qui y tient hôtellerie, étant prêt de mourir, envoya chercher le curé pour lui administrer les sacremens; il lui fit part en confession que, dans un endroit de sa maison, il y avoit caché certaine somme assez considérable et le pria, qu'en cas que Dieu vînt à disposer de lui, qu'il s'en emparât et en fît tel et tel chose qu'il lui dit. Ce soir même, un peu avant dans la nuit, on entendit frapper à la porte, c'étoit deux pellerins qui demandoient le couvert et à souper; la maîtresse du logis, chagrinée, leur répondit par la fenêtre qu'ils cherchassent ailleurs et qu'on n'étoit pas en état de les servir; les pellerins redoublèrent à frapper tant que le pauvre malade, en étant interrompu, demanda ce que c'étoit; on lui dit et il voulut qu'on les logeât et qu'on leur donnât à manger; ils entrent. Environ deux heures après, on entendit encore heurter, c'étoit deux hommes bien montez qui entrèrent et aussitôt montèrent à la chambre du maître; ils tirèrent des armes et dirent qu'ils vouloient qu'on leur donnât l'argent qui étoit en tel endroit; ces gens étoient masquez. La femme, qui ne savoit rien de tout ceci, bien effraiée, regarda son mari, qui lui dit, crainte qu'on ne la tuât, de les laisser faire. Dans le tems qu'ils s'emparoient des effets, les deux pellerins accoururent, on les avoit avertis, et, munis de quelqu'arme, ils attaquèrent les voleurs; un des voleurs se sauva et l'autre dans la mêlée périt. On le démasqua, et fut reconnu pour le curé du lieu, qui étoit ainsi déguisé pour faire cette belle manœuvre.

On conte ici bien des choses des Allemands qui sont sur l'État ecclésiastique, surtout d'un certain prince de Saxe-Gotha, qui a fait dans le bourg de Castel-Bolognese des cruautés qui font horreur. Dieu veuille que ce qu'on en écrit ne soit pas vrai[2].

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 19.

= 1. Le 19 février, le Cardinal Ottoboni fit représenter sur le théâtre de son palais la tragédie de David et invita à ce spectacle nombre de Cardinaux, les ambassadeurs de France et de Venise, les prince et princesse Corsini et autres personnages.

2. Le fait imputé aux troupes impériales devait être exact, car, le 25 février, un courrier fut expédié au nonce de Vienne, Mgr Passionei, pour exposer les raisons qui avaient déterminé l'arrestation du sieur Donghi, capitaine dans le régiment de cavalerie de Saxe-Gotha; mais, le 26 mars, le gouverneur de Rome fut obligé de faire des excuses à ce sujet au comte d'Arrach, ministre de l'Empereur. Les régiments impériaux qui occupaient l'État ecclésiastique se retirèrent au début du mois de mars.

4008. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 4 mars 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 17. Je suis bien aise de la bonne compagnie que vous avez eue pendant le Carnaval; après les amusemens, il faut un peu songer au sérieux, et je ne doute pas que l'étude et le travail ne reprennent avec vigueur dans notre Académie; et, par le détail que vous me faites, je vois que vous avez choisi de bons sujets et qu'il n'y a qu'à souhaiter que le travail des élèves y réponde.

Vous avez bien fait de ménager les frais au sujet de la figure que vous allez faire mouler; vous me manderez quel succès elle aura eu.

Je vois avec plaisir, suivant ce que vous me mandez, que les richesses de l'Académie sont en bon ordre; on auroit des reproches à vous faire si vous y négligiez quelque chose, car vous voyez que, de mon côté, je n'y ai rien épargné, et la confiance que j'ay en vous me persuade qu'il n'y manque rien, tant pour en soutenir la dignité qui lui convient que pour les études des élèves, qui est l'objet principal. Il n'y a rien de nouveau en ce pays-ci.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 15.

4009. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 11 mars 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 25 février. Je suis fort aise que M. le duc d'Harcourt ait aussi bien visité notre Académie, et j'en causerai avec lui quand je le verrai; je m'imagine que ce n'est pas une des moins belles choses à voir dans Rome.

Je compte bien que, dans les jours obscurs et qui ne sont pas bien propres pour le travail, les élèves ne perdent pas pour cela

leur temps, car il y a bien des occupations différentes pour le mettre à profit.

Le projet de M. l'Ambassadeur ne me paroît pas de facile exécution pour la réussite; cependant le talent du sculpteur pourra suppléer.

Je crois bien que M. d'Armantières aura rencontré bien des difficultez et qu'il n'aura pas été mécontent de vous avoir.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 18.

4010. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 16 mars 1736.

Monseigneur, — Il y a six ou sept jours que M. de Senneterre[1] arriva ici, qui, dans une visite qu'il a bien voulu me faire, m'apprit qu'il avoit l'honneur de vous appartenir. Il a paru très content de notre Académie et m'a même assuré qu'il vouloit en écrire à V. G. M. de Rochechouart et M. d'Armantières viennent souvent au logis. Je ferai tout ce que je pourrai pour servir M. d'Armantières; mais je désespère qu'il soit bon marchand des effets qu'il avoit ici; toutes les caisses où ils étoient ont été ouvertes et ce qui étoit dedans diverti; nous avons jusques à présent recouvré ce que nous avons pu; mais il s'en faut qu'il trouve ce qui lui appartient, et justement (comme il arrive toujours) ce qui manque est le meilleur, et on nous paye de méchantes raisons, et, dans cette occasion, tout ce que je peux faire pour lui est de voir si les tableaux qu'on lui présente sont effectivement ceux portez sur son mémoire; nous avons apporté dans l'Académie tout ce que nous avons recouvré jusqu'ici; je n'augure pas trop bien du reste.

J'espère toujours envoyer à V. G. quelque chose de bon au beau temps; les deux marbres seront finis et ce seront, comme je l'espère, deux morceaux qui plairont. J'y joindrai des copies de tableaux qui sont bien passables; dans ce temps-là, la tête de Christ sera achevée, aussi bien qu'un buste de Caligula. Les sculpteurs travaillent à force pour finir dans le temps leur ouvrage; ils ne sont ni logez ni nourris dans l'Académie, mais ils y viennent assiduement le matin.

M. le duc d'Harcourt fait faire son portrait par *Slodtz;* la tête

est finie en terre; elle est, et pour la ressemblance et pour le fini, de la dernière beauté. Ce seigneur partit mercredi avant jour pour aller à Naples, dont il retournera incessamment, car il m'a assuré qu'il seroit dans la semaine sainte ici. Je lui ai fait quelques petits services dont il a été content; il a eu par mon moyen une belle pierre gravée antique qui représente Pescenius Niger, chose rare et belle. J'aurois souhaité, pour l'amour de lui, qu'il eût pris un beau morceau de vert antique, dont on peut faire deux belles tables; ce sont de ces choses uniques qu'on doit saisir lorsqu'on les trouve, et non pas des marbres ordinaires qu'on rencontre partout.

V. G. n'apprendra jamais que j'aie surpassé ses ordres, et je lui écrirai toujours un mois de temps avant que celui qu'elle a limité soit arrivé, et lui donnerai avis du jour précisément qu'il finit; si elle m'avoit écrit sa volonté, sûrement qu'elle auroit été exécutée, et, les quatre années finies, il n'y aura plus d'habitation dans l'Académie pour ceux qui les auront remplies, à moins que vous n'en ordonniez autrement.

On m'a fait non seulement la grâce de laisser mouler une très belle figure dans une église proche notre maison, mais encore de la laisser descendre et me la mettre dans une petite chambre pour plus grande commodité. *Coustou*, qui l'a examinée, en a été charmé et m'a demandé à en faire le marbre.

Avec la permission que m'a donnée V. G., j'enrichirai l'Académie d'excellents morceaux propres à fortifier les élèves, et j'enverrai, comme je l'espère, ce fruit de leurs études, qui sera curieux et pourra servir à décorer les lieux qu'elle jugera à propos, et dont les modèles, restans ici, serviront d'étude à ceux qui viendront dans la suite et d'ornement à notre gallerie. Quant au petit bâtiment, nous attendons ses ordres.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 21.

= 1. Probablement Jean-Charles de Senneterre, lieutenant général, ambassadeur de France à Turin.

4011. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 18 mars 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 2. Je suis bien aise que

vous trouviez dans vos élèves toute la bonne volonté que vous pouvez désirer; c'est une bonne disposition pour réussir.

Il est bon quelques fois d'écouter les médecins, et, pour le cas où vous êtes, je crois qu'un peu d'exercice ne fait pas mal.

Je suis charmé que la santé de M. le Cardinal Ottoboni soit rétablie; ce seroit une perte pour la France.

Je vous remercie de vos nouvelles, et suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 20.

4012. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 23 mars 1736.

Monseigneur, — J'avouerai à V. G. que j'ai encore plus de soin de l'avancement des élèves que du décore de l'Académie, qui, par les belles choses qu'elle nous a envoyées, est assurément tout au mieux; c'est ce que me sut bien dire dernièrement M. de Senneterre, m'assurant qu'il n'avoit point vu d'appartement mieux décoré ni plus amusant que le nôtre. Il est vrai que les richesses que V. G. nous a envoyées et dont on a un extrême soin, joint à un nombre excellent de très belles figures, le rendent très curieux, et, la nuit, lorsqu'il est éclairé, il fait un effet surprenant. La belle figure que, sous son bon plaisir, je fais mouler, est, comme je l'ai écrit, un très beau morceau; à présent qu'elle est descendue, tous les connoisseurs la vont admirer dans l'endroit où je l'ai fait poser. On a commencé à y travailler il y a huit jours, et j'espère, dans quinze, en avoir le moule au logis; on la commencera dans peu en marbre, et j'ose m'assurer que, rendue avec soin, elle plaira à V. G. et, par conséquent, à toute la cour. J'espère d'en faire exécuter encore une autre aussi belle, et sûrement inconnue en France. Tandis que nous avons des sculpteurs, il faut les occuper, tant pour leur profit que pour faire connoître qu'on n'employe pas mal son argent, surtout en y renvoyant des sujets excellens, comme on doit en avoir vus, qui n'ont pas leur pareil au monde.

Je tâcherai, Monseigneur, de mériter par mes soins cette confiance que V. G. veut bien avoir en moi et dont elle a la bonté de me flater; je le prie de me la conserver, l'assurant que je ne ferai jamais rien qui puisse lui déplaire.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — M. d'Armantières n'aura pas raison de ce qu'on a à lui dans ce pays-cy.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 24.

4013. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce dernier jour de mars 1736.

Monseigneur, — Sans doute que V. G. aura entendu parler d'une petite guerre que nous avons eu ici, et, comme la chose ne laisse pas d'avoir sa curiosité et qu'elle peut avoir des suites, je lui en conterai la vérité, car je me doute bien qu'on n'aura pas manqué de grossir les objets; on trouve peu de gens qui, amoureux de la vérité, veuillent raconter les choses comme elles se sont passées.

Depuis un temps, les officiers espagnols lèvent des soldats dans Rome, ce qui ne devroit pas être permis, et, abusant de cette commodité, ils y employent la force et, à l'aide de certaines gens du pays, ils en enferment et les font partir de nuit sur des barques napolitaines. On s'en est plaint et on n'y a pas fait attention, ce qui est mal. Rome, comme toutes les grandes villes, est divisée en différents quartiers. Il y en a un, rempli de petites gens, nommé Transtevère, parce qu'il est au delà du Tibre; ses habitans sont en possession de ne valoir rien, et le reste du peuple les croit braves. Le vendredi de la semaine de la Passion, ces braves commencèrent à faire émeute[1] et vinrent en place d'Espagne, où il y eut quelques coups donnez, puis repassèrent en place Farnèse, où véritablement il y avoit de ces maisons où on mettoit les gens que les Espagnols enrôloient. Ces Transteverains sont forts à coups de pierres et ils blessèrent quelqu'un, disant qu'ils étoient Espagnols. Le gouvernement envoya quelque compagnie de soldats, qui écarta cette canaille qui avoit jetté quelques pierres et contre le palais et contre les armes; ensuite on trouva à propos de mettre des gardes à tous les ponts, ce qui fut sagement ordonné, mais très mal exécuté, car cette canaille venant le matin à un pont qui joint à une isle, les soldats qui y étoient tirèrent seulement deux coups; après quoy, l'officier lâcha pied, se réfugia dans une église aussi bien que les soldats. Les ennemis passèrent et voulurent venir en place d'Espagne; ils n'osèrent cependant en approcher, apprenant qu'il y avoit bonne garde; ils furent

par tout Rome l'après-dînée, criant vive l'Empereur; on en prit quelqu'uns; il y eut quelques morts, quelques blessez. Cependant on eut peur que cette aventure n'eut des suites, et tout ici est très timide. Le duc Palombara, le marquis Crescenci, le prince Sainte-Croix furent trouver les chefs de ces insolents et firent un accord par lequel on promit de faire revenir ceux qui ont été pris par force (ce qui est impossible), qu'on rendroit les prisonniers (ce qu'on ne devoit jamais faire) et qu'on ne parleroit ni de morts ni de blessez. On n'explique pas trop bien quels pouvoirs avoient ces trois messieurs pour faire pareils accords; mais il est très sûr qu'il est honteux et qu'il falloit faire un exemple des rebelles. Ceci peut avoir des suites fâcheuses. On ne sait pas encore comment prendra le roy de Naples tout ceci; on a insulté son palais, ses armes, ses officiers, son ministre, etc. Voilà l'Empereur à qui on vient de faire réparation pour un officier allemand[2] qu'on avoit mis en prison peut-être mal à propos, et il a fallu que le gouverneur de Rome en allât faire excuse au ministre; et on ne dira rien au sujet d'un roy de Naples dont les officiers et le ministre ont été insultez!

M. le duc d'Harcourt a été à Naples et en est revenu tout-à-fait content. Il m'a fait la grâce de me venir voir, et même il fit l'honneur de vouloir voir ma femme, qu'on lui dit être malade. Il fera encore quelque séjour ici; il y arrive tous les jours des officiers, et on en attend encore.

Je crois avoir dit à V. G. que dans les jours qui, par leur obscurité, étoient peu propres à travailler dans les palais, on ne laissoit pas de bien employer le temps, s'exerçant à la maison ou à composer ou à dessiner d'après les beaux morceaux qui sont dans l'Académie. Ainsi, on ne perd point de temps, notre maison étant un lieu d'étude. Dans peu, j'espère faire l'envoi à V. G. dont je lui ai parlé. Voilà le beau temps revenu et qui va venir bon pour les embarquemens; si mon bonheur veut que parmi ce que j'envoye à V. G. il s'y puisse trouver quelque chose qui lui plaise, je serai charmé; il est sûr que ceux qui y ont travaillé ont appris, et c'est pourquoi ils sont envoyez ici. J'y mets tous mes soins, et, pendant notre petite guerre, je n'ai point quitté mon cabinet et nous avons tous travaillé comme si nous eussions été en pleine paix.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 26.

= 1. Cette révolte de la populace romaine commença le 23 mars; les séditieux, réunis place Farnèse et place d'Espagne, après avoir été dispersés par la garde du Pape, s'attroupèrent de nouveau dans le faubourg de Saint-Pierre et dans le voisinage de l'église de Saint-Antoine des Espagnols et forcèrent les boutiques des armuriers; le tumulte fut apaisé par les soldats corses et ceux du château Saint-Ange. L'émeute reprit le 25 avec plus de force; le peuple d'au delà du Tibre attaqua le corps de garde de la tête du pont de Quatro-Capi, les soldats se réfugièrent dans l'église de Saint-Barthélemy et firent une décharge qui tua un homme et en blessa quelques autres. Le prince de Sainte-Croix et le marquis Crescenci furent envoyés en parlementaires par le gouvernement pontifical auprès des séditieux et ne parvinrent à rétablir le calme qu'en promettant de relâcher ceux qui avaient été arrêtés par les sbires, ainsi que les individus enrôlés de force par les officiers espagnols.

2. Il s'agit du sieur Donghi, officier dans les troupes impériales; les sbires qui l'avaient arrêté furent condamnés aux galères et graciés avec le consentement du comte d'Arrach, ministre de l'Empereur.

4014. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 1er avril 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 16. Je vous suis véritablement obligé de tous les soins que vous prenez pour M. d'Armantières et pour tous les autres que je vous recommande. Je ne suis point étonné du sort qu'ont eu les effets qui étoient restés à Rome depuis si longtemps; il n'étoit pas possible qu'on en eût eu le soin requis.

J'envoye à Mme sa mère la copie de l'article de votre lettre.

Au reste, tous nos seigneurs françois qui vont à Rome se louent fort de vos soins et de vos attentions; je vous en fais mon compliment.

Quant aux ouvrages, je ne sçaurois vous en parler, n'en connoissant point la beauté; je serai seulement fort aise que vous en envoyez de propres à satisfaire la curiosité de notre cour, qui est, comme vous sçavez, délicate et curieuse. Je vous souhaite de bonnes fêtes.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1964, fol. 23.

4015. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 7 avril 1736.

Monseigneur, — On dit à présent que les chefs des révoltez

dont j'ai parlé à V. G. dans ma dernière font de sérieuses réflexions sur ce qu'ils ont fait (c'est ce qui falloit faire avant) et qu'ils se repentent[1]. Je ne sais si ce repentir sera suffisant; on attend à ce sujet les sentimens de la cour d'Espagne; en attendant, tout est ici tranquile, excepté cependant qu'il court la nuit certains brouillons qui, lorsqu'ils se trouvent les plus forts, obligent les passans à dire : Vive l'Empereur; mais ce sont les restes d'une folie mourante qui ne doit pas avoir de suites.

Comme V. G. a la bonté de me l'écrire, il ne faut pas mépriser les discours des médecins. Celui du Pape me vint voir ces jours passez; il est mon ami, et quoique je n'aie pas grand foi à la Faculté, je suivrai son conseil, qu'il a appuyé d'assez bonnes raisons qui me paroissent bonnes et nullement dangereuses, le mal me pressant un peu.

Je reçus, il y a quelque jour, une lettre de M. le marquis de Monti, dans laquelle il me fait beaucoup plus d'honneur que je ne mérite. J'avois l'avantage de le connoître à Paris, et il ne m'a point oublié; sa lettre est de Thorn et du 28 janvier.

La nuit de la dernière fête, partirent de Rome Mrs de Faudoas[2], d'Armantières, Vassé et Croimar[3]. M. d'Armantières ne s'en va pas fort content de la maison Lanti, dont il n'a pu retirer que très peu de choses des effets qui lui appartenoient; partie avoient été vendus ou retenus sous de très mauvais prétextes. Une chose curieuse est que, lundi au soir, la duchesse mère, informée du départ de M. le marquis, m'envoya un prêtre françois me dire que j'eusse à l'avertir de lui envoyer de l'argent, et qu'elle le donneroit à son garde-robe, qui a gardé pendant plus de trente ans les effets de M. le marquis. J'exécutai la commission à la lettre, mais la réponse ne fut pas conforme à la requête de Mme la duchesse mère.

L'Académie va bien; on travaille assidûment; le beau temps est à peu près revenu, et j'ai tout lieu d'espérer qu'il en sortira de bons sujets et que V. G. ne se repentira pas de nous avoir honoré de sa protection.

Comme c'est V. G. qui protège les beaux-arts en France et que la Savonnerie en dépend, ne pourrois-je pas obtenir quelques aunes d'une étoffe qu'on y fabrique pour finir certain petit meuble, avec quelque douceur pour le prix?

Je la prie de me pardonner de faire pareilles demandes, et si je

me suis trop avancé, elle me fera la grâce de ne point répondre à cet article.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 30.

= 1. Le gouvernement pontifical fit prononcer la condamnation par contumace d'un horloger, d'un chirurgien, du portier du palais Cesarini et de quelques autres qui s'étaient engagés à fournir des recrues aux officiers espagnols; ceux-ci reçurent l'ordre de retourner à Naples.

2. Marie-Charles-Antoine de Faudoas, marquis de Faudoas-Canisy, né en 1710.

3. Marc-Antoine-Nicolas de Croixmare, capitaine au régiment du Roi infanterie.

4016. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 8 avril 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 23, par laquelle je vois avec plaisir que les étrangers qui vont voir vos appartemens sont contens de leur décoration; si les figures qui y sont répondent, comme je n'en doute pas, à la beauté de ce que vous avez reçeu de ce pays-ci, cela doit faire un très bel effet.

Je suis bien aise que vous ayez bientôt le moule de la belle figure dont vous m'avez parlé; je serai encore plus ravi de la voir exécutée, aussi bien que celle sur laquelle vous avez jetté la vue. Elles feront honneur à l'Académie et aux élèves qui les auront travaillées. Je ne suis pas embarassé de la bonté de l'ouvrage, dès qu'il sera fait sous vos yeux.

Je suis bien fâché que M. d'Armentières ne tire pas raison de ce qui lui appartient si légitimement; faites-y toujours de votre mieux.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Vous ne me mandez rien de tous les bagarais de Rome.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 26.

4017. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 11 avril 1736.

Monseigneur, — Hier matin, jeudi, M. le duc d'Harcourt par-

tit de Rome. Il me fit l'honneur de me venir voir la veille; il m'a fait mille amitiés, et m'a témoigné être content de moi, et m'a même laissé quelque commission, dont je m'acquitterai selon sa volonté. Il ne reste plus ici d'officier françois que M. de Senneterre; d'officiers espagnols, il y en a plusieurs, comme M. de Marcillac, qui s'en retourne en Espagne, M. de La Vieuville[1], qui est ici depuis quelque temps. Ces M^rs^ demeurent chez M. le Cardinal Aquaviva. Il y a encore un M. du Petitbois qui passe du service d'Espagne à celui de Naples; celui-ci me fit l'honneur de venir dîner au logis deux jours après son arrivée. Ce fut M. le marquis de Beauviliers qui le conduisit chez nous; c'est un François très estimé de Sa Majesté Catholique, qui en fait présent à son fils.

Tous les troubles qui se sont élevés ici au sujet des levées qu'on y faisoit sont cessez; cependant, il y a quelques jours que des bandits retirez vers Civita-Vecchia[2] descendirent dans une barque, où il y avoit quatre officiers espagnols qui conduisoient à Naples une vingtaine et plus de soldats; ils les firent évader, retinrent les officiers dans un endroit qui dépend du Cardinal Barberin, et écrivirent ici au gouvernement et au Cardinal. On ne doute pas qu'on envoye l'ordre de les mettre en liberté.

Partie des troupes qui étoient en Lombardie au service du roy d'Espagne passent à Naples; il y en a déjà six régimens de cavalerie arrivez à Monte-Rotondo; ces troupes observent une exacte discipline sur l'État ecclésiastique. On ne sait pas encore quand celles de l'Empereur évacueront ce pays.

Coustou aura fini dans peu la tête de *Christ* dont j'ai parlé à V. G.; elle est fort bien. Aussitôt que la statue que j'ai fait mouler sera en état, il se mettra à l'exécuter en marbre. Elle en sera, que je croi, contente, tant parce que c'est une des plus belles statues qu'on puisse voir, que parce qu'elle aura les grâces de la nouveauté et qu'elle est très gracieuse; elle est très propre pour orner un lieu de dévotion. On ne peut me dire ici si la belle statue de l'*Hermaphrodite* est à Versailles ou en quelque autre endroit; c'est une figure couchée, admirablement belle, à la vérité un peu nue; c'est un des plus précieux morceaux qui nous restent de l'antiquité et qui est d'une grande étude.

Il sortira sûrement d'habiles sculpteurs de notre Académie. Les bons, comme *Bouchardon* et *Slodtz*, n'ont rien fait dans les grands travaux que notre Saint Père a fait faire, qui, sans diffi-

culté, auroient primé sur tous les sculpteurs italiens; il est vrai qu'on a donné de l'ouvrage à deux François, et j'ai peine à voir que leurs ouvrages sont loin d'y primer.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1964, fol. 33.

= 1. Il s'agit du chevalier de La Vieuville.

2. Ces prétendus bandits étaient les ouvriers des salines d'Ostie qui s'emparèrent à main armée d'un bâtiment portant des recrues enrôlées pour le service de l'Espagne, avec quelques déserteurs, et maltraitèrent les officiers; ce nouvel incident donna lieu à un échange de dépêches entre la cour de Madrid et le Cardinal Acquaviva.

4018. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 14 avril 1736.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 31 de mars, par laquelle vous me faites le détail de ce qui s'est passé à Rome, dont j'étois déjà informé, ainsi que vous l'aurez vu par ma dernière dans laquelle je vous ai fait des reproches de ne m'en avoir pas rendu compte plus tôt. Je ne laisse pas d'être surpris que, dans une ville aussi bien policée, un certain nombre de canailles ait osé et pu faire un pareil désordre pendant deux jours de suite; il y a encore plus lieu d'être étonné de la façon dont on s'y est pris pour les disperser. Je ne doute pas que le gouvernement ne prenne de justes mesures à l'avenir pour éviter de pareils inconvéniens. Vous avez très bien fait de vous tenir tranquille pendant tout ce temps-là et d'empêcher que vos élèves ne soient sortis.

Je suis charmé que tous les grands de France aillent visiter l'Académie; vous ne devez pas manquer de curieux, ayant amplement de quoy satisfaire leur goût.

J'attens ce que vous avez à m'envoyer; je le verrai avec plaisir et rendrai toute la justice qui sera deuë à l'ouvrage et aux ouvriers.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1964, fol. 29.

4019. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 22 avril 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 7. Si la cour de Madrid est

de même humeur que celle de Vienne, les prétendus révoltez ne demeureront pas sans châtiment, ce qui rend toujours la canaille insolente.

Comme je ne sçai point votre mal, je ne sçaurois vous parler de vos remèdes; ce qu'il y a de certain, c'est que les médecins en doivent sçavoir plus que ceux qui n'y pensent jamais et qui sont sans principe.

Nous verrons bientôt le pauvre marquis de Monty, que j'aime et considère très véritablement; le roy de Pologne arrivera dans le mois qui vient à Meudon, où il demeurera le peu de temps qu'il faudra jusqu'à toutes les définitions.

Je ne m'attendois pas qu'on eût le courage de demander une récompense pour celui qui a volé, dissipé ou laissé prendre tous les effets dont il étoit chargé; je crois que la réponse de M. d'Armentières n'a pas été des plus polies.

Je ne sache point qu'on fasse des étoffes à la Savonnerie; si c'est des ouvrages de la manufacture, il faut que vous vous expliquiez mieux en demandant ce qu'il vous faut; vous en avez déjà dans votre Académie; ainsi, vous en pouvez juger mieux qu'un autre.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 32.

4020. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 22 avril 1736.

Monseigneur, — Il m'est très sensible d'entendre dire à V. G. qu'elle est contente de moi, comme elle a la bonté de le faire dans sa dernière; je ferai toute ma vie ce que je pourrai pour lui marquer combien j'ai envie de lui plaire.

M. le marquis d'Armantières n'a pas sujet de se louer de ceux qui ont eu entre leurs mains les effets que M. d'Aubigny avoit laissés ici, et cependant on a été assez hardi pour envoyer chez moi, la veille de son départ, me dire de ne le pas laisser partir sans qu'il laissât quelque chose à celui qui avoit gardé si longtemps ses caisses; je ne sais si cela s'entend les garder que de les produire décachetées et vuides, après qu'on a vendu ce qui étoit dedans; je crois que c'est en ce pays seul où on voie paroître tant d'effronterie.

Il n'y a plus que M. de Senneterre de tous les officiers de Sa Majesté qui ont été ici; il part incessamment; il m'a recommandé quelque chose que j'aurai soin d'exécuter. Hier, M. de Marcillac me fit l'honneur de venir au logis, comme avoit fait avant lui M. de la Vieuville; c'est à V. G. à qui je dois tous les honneurs que je reçois ici; aussi je ne l'oublierai jamais.

V. G. peut bien s'assurer que je ferai mon possible pour ne rien envoyer qui ne soit passable; il faut cependant avoir égard que ce qu'on fait ici ne doit être que par étude, et que ce qui n'est pas souvent aussi plaisant qu'on le pourroit souhaiter ne laisse pas d'avoir été utile aux études de celui qui l'aura exécuté. Le but de la dépense que Sa Majesté veut bien faire ici n'est absolument que pour former de bons sujets qui puissent un jour le servir bien dans ce qu'elle voudra leur commander, et c'est à ceci qu'on doit le principal égard.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 36.

4021. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 28 avril 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11. Je vous ai déjà mandé que je n'étois point surpris des politesses que vous recevez des seigneurs qui vont voir l'Académie, et surtout des François. Vous avez très bien fait de vous charger des commissions de M. le duc d'Harcourt; je ne suis pas en peine que vous ne vous en acquitiez bien.

Il seroit à souhaiter que la mutinerie de la populace de Rome fût apaisée; mais il paroît, par ce qui se passe de temps à autre, qu'elle se renouvellera bien aisément, si on n'use pas d'une grande sévérité contre les plus coupables. Nous verrons dans peu comment le roi d'Espagne aura pris la chose[1].

Il y a grande apparence que les troupes de l'Empereur n'évacueront l'État ecclésiastique qu'après que celles d'Espagne leur auront laissé les places libres; à veue de pays, cela ne doit pas aller bien loin.

Je suis fâché que l'on n'ait pas choisi nos meilleurs ouvriers aux ouvrages que le Saint Père a ordonné; il me paroît que vous n'avez pas une trop bonne idée de ceux que l'on a employez.

Je vous manderai par le premier ordinaire mon sentiment sur l'*Hermaphrodite*.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Ma goutte est sur ses fins; j'espère d'aller à Versailles à la fin de la semaine prochaine.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 35.

= 1. Le roi d'Espagne ordonna de fermer le tribunal de la nonciature et fit dépêcher au sieur Valenti Gonzaga, nouveau nonce, un courrier pour lui interdire l'entrée du royaume jusqu'à ce qu'il eût obtenu satisfaction; sa réponse arriva le 21 avril et donna lieu à de longues négociations.

4022. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 1er may 1736.

Monseigneur, — V. G. aura appris la mort du prince Eugène[1]. Je l'ai su par un courier de Sa Sainteté qui revenoit de Vienne, et qui y avoit été expédié pour tâcher de faire évacuer de ce pays les troupes allemandes qui l'infestent; mais on n'en est pas quitte, à ce que j'entends dire, car il est vrai que l'Empereur fait demander des quartiers pour cet été, ce qui ruine entièrement l'État ecclésiastique. On varie tant ici sur les nouvelles de la conclusion de la paix et sur les difficultez qu'on dit que les Allemands fomentent à la conclusion, qu'on craint qu'elle n'ait pas si tôt l'effet qu'on souhaite; pour moi, je suis très persuadé qu'il n'en faut point douter, voyant les François qui abandonnent ce pays-ci.

Il y en a beaucoup, comme j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. G., qui m'ont fait la grâce de venir au logis. M. le duc d'Harcourt, qui y est venu plusieurs fois, a eu la bonté de me dire qu'il rendroit bon compte à V. G. de notre Académie.

Voilà le temps qui commence à s'accommoder. Les sculpteurs tirent à la fin, et j'espère, qu'aussitôt que la mer pourra être bonne, de faire embarquer nos figures, qui, comme je l'espère, ne déplairont pas; mais le tour qu'il faut qu'elles fassent sera long, et, par ainsi, il faut du temps avant qu'elles puissent paroître devant ses yeux. Ce sera *Coustou* qui exécutera la belle figure dont V. G. me fait la grâce de me parler; il est assez prompt, et j'espère de l'envoyer en France plus tôt qu'on ne pense. Je n'épargnerai rien pour faire travailler et pour faire partir d'ici de belles choses;

tout ce que je souhaite au monde est qu'elle soit contente de moi.

M. d'Armantières n'a pas sujet d'être content de ceux qui ont eu ses effets entre les mains; ce n'a pas été ma faute, et il m'a paru content de moi.

J'ai rendu compte à V. G. des bagatelles qui étoient arrivées dans Rome; mais, hors de la ville, ceci grossit, et il y a là-dessous quelque chose qu'on ne connoît pas, et à Veletri, sur le chemin de Naples, il y a de la révolte et il pourra bien y arriver quelque chose de tragique. La ville s'est opposée au séjour des Espagnols[2] qui y devoient rester pour, après, passer à Naples. C'est de la populace qui jusqu'ici n'a point de chef, et, si tout ceci continue, elle pourroit bien en être la dupe; on la mettra entre deux feux, ce qui sera la perte de ces mutins, comme ils le méritent.

Ma santé se raccommode un peu, et j'espère que le mouvement que je me suis donné et que je me donne, comme on me l'a conseillé, dissipera toutes ces vapeurs mélancoliques.

Je suis et serai toute ma vie, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 38.

= 1. Eugène-François de Savoie, généralissime des troupes impériales, mourut subitement, le 21 avril, entre huit et neuf heures du matin, dans sa soixante-treizième année.

2. Les habitants de Velletri, au nombre de 2,000, prirent en effet les armes pour empêcher les troupes espagnoles de s'arrêter dans leur ville; le 24 avril, le Cardinal Barberini partit pour apaiser le différend, mais sans y parvenir; il fit afficher l'ordre aux habitants de déposer les armes; 500 Espagnols occupèrent la ville et s'assurèrent de la personne des principaux chefs de cette rébellion.

4023. — D'Antin a Wleughels.

A Paris, le 5 may 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 22. Je vous fais mon compliment d'être débarassé de tous nos seigneurs françois; quoiqu'il y ait bien de l'honneur, cela ne laisse pas de fournir bien des embaras.

Je sçay qu'il y a beaucoup d'étude nécessaire à faire pour perfectionner vos élèves, et que tous ces différens ouvrages ne sont pas également bons à produire; aussi, faut-il garder cette espèce-là dans votre Académie pour vos études et n'envoyer ici que le fort

beau qui puisse mériter la curiosité du courtisan et même son admiration. Vous êtes plus capable qu'il ne faut pour faire ce choix; ainsi, je m'en rapporte entièrement à vous.

Je m'en retourne aujourd'hui à Versailles, quoique je ne sois pas encore trop bien sur mes jambes; mais il faut que le devoir l'emporte sur tout.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 37.

4024. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Ce 8 may 1736.

Monseigneur, — Si je ne parlai point à V. G. des troubles qui arrivèrent dans Rome, ce fut en vérité parce qu'ils n'en valoient pas la peine; mais, après, réfléchissant que les objets, dans ces sortes d'affaires, s'agrandissent en s'éloignant, je crus bien faire de lui en écrire la vérité. A présent, à Veletri, il est arrivé d'autres affaires; c'est une ville à une petite journée de Rome, sur le chemin de Naples. On en sait très bien le prétexte, mais la véritable cause n'est pas connue; le prétexte est qu'on ne veut point les Espagnols dans l'État ecclésiastique. Le peuple de Veletri a armé et s'oppose à leur passage par la ville, et on soupçonne le prince de Caserte de fomenter cette espèce de rébellion; sa principauté et ses terres sont là tout proches. C'est un rebel et un brouillon; mais il y a là-dessous quelqu'autre chose de caché que, dans le temps, on découvrira. Ceci a fait renchérir les victuailles dans Rome[1], ce qui fait tort à bien des gens, tandis que d'autres en profitent; c'est l'ordinaire.

J'ai fait, sous le bon plaisir de V. G., mouler un bas-relief de l'*Algarde*, qui est un morceau merveilleux, presque inconnu, car il se trouve dans une chapelle souteraine où on ne va guères. M. le prince Pamphile, à qui appartient cette église, m'en a accordé la permission. Il est d'une grande beauté et sera d'un grand profit aux élèves[2]. Petit à petit j'enrichirai l'Académie de précieux morceaux, et si utiles, qu'il faudroit absolument n'avoir pas envie de bien faire pour n'en pas profiter[3]. J'espère qu'il sortira de notre Académie des sculpteurs aussi fameux qu'il en ait jamais paru. J'enverrai à V. G. tout ce que je lui ai promis aussitôt

qu'il sera en état. La sculpture est longue; je sais que sa bonté contribuera à le faire valoir, car la chose le méritera.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 41.

= 1. Les syndics des bouchers, escortés par le peuple, se rendirent au palais de Monte-Cavallo et représentèrent aux Cardinaux ministres que la rareté des bestiaux, causée par le passage des troupes étrangères, les obligeait de les payer à un prix excessif, et que, si l'on ne diminuait les droits d'entrée, il leur serait impossible de donner la viande au prix de la taxe; ils obtinrent du Saint Père un délai pour acquitter les droits.

2. Sainte Agnès conduite au lupanar par des soldats. Dans la chapelle souterraine de Sainte-Agnès de la place Navone, reconstruite aux frais des princes Pamphili. (Titi, 1763, p. 132.)

3. Depuis : « J'ai fait mouler un bas-relief »; Lecoy, p. 221.

4025. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

Le 24 mai 1736.

Monseigneur, — On tient ici tous les jours des congrégations au sujet des Allemands qui sont sur l'état du Pape et sur les affaires qu'une populace séditieuse a suscité dans Rome à son souverain, et qui, comme je crois l'avoir écrit à V. G., a passé en d'autres endroits, très mal à propos; tous ces conseils qui journellement occupent tant de monde, ne finissent ordinairement qu'en parole. Le roy d'Espagne se tient pour offensé, et a raison, quoiqu'on publie tant qu'on le peut dans Rome que ce n'est pas lui qui est l'offensé, mais bien le Pape, à qui ses propres sujets font affront, lui manquant d'obéissance, ce qui est encore vrai; mais l'injure retombe encore sur les Espagnols, qui font représailles sur ceux qui les ont maltraitez[1], et tout ceci ne tournera jamais bien ni pour l'un ni pour l'autre. S. S. sera toujours lezée, parce qu'elle n'a ni force, ni gens capables de s'opposer aux malintentionnez; d'autre côté, les Espagnols ne paroissent pas d'humeur à abandonner la Toscane. Les Allemands, qu'on a laissé passer avant que la paix fût bien affermie, se fortifient sur l'État ecclésiastique et pourroient bien profiter de l'occasion de se jetter sur le royaume de Naples qui a coûté tant de sang, tant de braves gens, tant en d'autres pays qu'en celui-ci. Dieu veuille que je sois un méchant prophète et que les choses ne tournent pas comme je le prévois; je ne vois pas la paix si bien affermie qu'on la publie en ce pays-ci.

Je suis ravi d'avoir appris le rétablissement de la santé de V. G. avant celle de sa maladie; que Dieu la maintienne comme je le désire et comme le souhaitent ceux qui ont l'honneur de la connoître!

Nos statuës réussissent bien; on n'y épargne ni soins ni temps, et j'ai tout lieu de croire qu'elle en sera contente et ceux qui les verront. Comme j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. G., ce seroit une excellente figure à exécuter que l'*Hermaphrodite*, tant par la beauté de la statue, qui est parfaite dans son genre, que pour le profit que pourroit faire celui qui l'exécuteroit.

Je ne sais pas si le petit *Ciparisse* est à Versailles. C'est une statue représentant un jeune garçon qui porte un dain sur ses épaules; elle est belle et d'une grande étude; si elle n'étoit pas chez le Roy, elle y devroit être; j'attends les ordres de V. G. à ce sujet. L'original de cette statue est en Espagne, mais j'en ai ici un très beau plâtre que j'ai acheté.

Ce que je demande à V. G. et que je n'ai pas bien expliqué, ce seroit quelqu'aune de cette même étoffe dont elle m'a envoyé des chaises et des fauteuils; si elle me l'accordoit, j'enverrois la quantité d'aunes qu'il en faudroit et la couleur.

Je croi effectivement que les médecins en savent plus que nous, quoique je ne croie pas beaucoup à leur remède; leur conseil a été, ce me semble, salutaire à ma santé.

M. le marquis de Monti m'a fait l'honneur de m'écrire de Thorn; sa lettre est très obligeante; il ne m'écrit que pour m'apprendre son élargissement[2]. Je suis ici fort bien avec M. son frère et avec son neveu qui me font la grâce de m'aimer et l'honneur de me venir voir quelquefois.

J'avoue que la réponse de M. le marquis d'Armantières n'est pas des plus polies; mais, en vérité, la manière frauduleuse dont on a usé à son égard, les réponses impertinentes qu'on lui a faites et les demandes qui ont suivies auroient fait échapper les plus patiens.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — Le froid est extraordinaire ici, et il y avoit hier du feu allumé chez M. l'Ambassadeur.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 43.

= 1. En guise de représailles, le roi d'Espagne fit intimer, par un courrier

que reçut, le 7 mai, le Cardinal Acquaviva, l'ordre aux Espagnols résidant à Rome de quitter cette ville dans le délai de douze jours et l'État ecclésiastique dans le délai de vingt jours. Le 12 mai, le Cardinal Acquaviva enjoignit aux feudataires du royaume des Deux-Siciles de sortir également de Rome, ce que firent immédiatement le connétable Colonne, le duc Cesarini et le duc de Gravina. Le 13 mai, les Cardinaux Acquaviva et Belluga quittèrent eux-mêmes la cour pontificale.

2. Antonio-Felice, marquis de Monti, qui avait contribué à l'élection de Stanislas, roi de Pologne, fut fait prisonnier lors de la reddition de Kœnigsberg aux Russes, et détenu dix-huit mois à Thorn, de 1735 à 1736; cette même année 1736, il fut nommé lieutenant général.

4026. — D'Antin a Wleughels.

A Versailles, le 26 may 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 1er. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le public est variant sur ce qui se débite en matière de politique; mal instruit, il ne peut raisonner autrement.

Vous retirerez tout l'honneur du bien que nos François pourront dire ici de notre Académie, et je suis fort aise qu'on en soit content.

Vous ne me préparez pas à voir bientôt ici les figures que vous m'avez annoncées; mais je prendrai patience, il faut le temps pour tout; que l'ouvrage soit bon, c'est ce que je désire le plus.

Je plains fort M. d'Armentières d'avoir eu affaire à de malhonnêtes gens; mais, puisque vous avez fait tout ce qui a dépendu de vous, je n'ai rien à vous en dire davantage.

Quand le gouvernement de l'État ecclésiastique voudra s'armer de fermeté et de vigueur, il aura bientôt dissipé tous les troubles d'une populace qui, pour l'ordinaire, se conduit sans règles ni mesures et qui fournira d'elle-même les moyens de la soumettre.

Je suis fort aise que votre santé aille mieux; ayez-en bien soin.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1964, fol. 40.

4027. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce dernier may 1736.

Monseigneur, — Justement, samedi dernier, une des deux

figures que je dois envoyer à V. G. fut terminée; l'autre, qui est le *Christ*, le sera sans faute la semaine prochaine; cette figure est pour ainsi dire finie; mais on souhaiteroit bien la mettre dans l'état le plus parfait qu'on pût; c'est pourquoi nous sommes après à observer, à rectifier jusques aux moindres choses, afin qu'elle puisse paroître devant les yeux de V. G. dans un état digne de lui être présentée. Je joindrai à ces statues quelques bustes comme celui du *Caligula* et du *Christ* qu'elle m'a ordonné de faire exécuter en marbre, ce que *Coustou* a fait, et dont j'espère qu'elle sera contente. J'ajouterai à ces marbres quelques copies bien passables, de très bons tableaux; on verra, comme je l'espère, qu'ici nous employons bien notre temps et qu'il doit sortir de notre Académie des sujets qui, un jour, rempliront dignement la place des habiles que nous avons eus.

M. le duc d'Harcourt, en partant, me laissa quelques tables de marbre qu'il a achetées ici; il m'assura que V. G. ne seroit pas fâché que je les misse dans le vaisseau qui portera ce que j'envoye. M. Germain, célèbre orfèvre, qui sera connu de V. G., me prie aussi de joindre à ce que j'envoye quelques bas-reliefs en plâtre qu'on a moulé ici pour lui; j'attends ses ordres là-dessus.

Il y a toujours des troupes d'Espagne autour de Rome; c'est M. de La Vieuville qui les commande; on espère cependant que l'État ecclésiastique en sera bientôt délivré. On a ici débité bien des choses qui ne sont pas vraies. Tout ce qui est vrai, c'est que les ministres du roy d'Espagne et ceux du roy de Naples sont sortis de l'État de S. S., ce qu'ils ont fait pour obéir à leur prince, aussi bien que les sujets de ces couronnes; quelques-uns y ont perdu, d'autres y ont gagné; il est à souhaiter que toute chose se rétablisse comme avant, afin que ceux qui ont leur raison pour fomenter le trouble ne puissent pas parvenir à leurs fins. N'avoient-ils pas déjà publié que le Pape étoit mort ou qu'il étoit bien malade? J'ai eu l'honneur de le voir dans le temps. Il se porte bien, Dieu merci. Ce seroit un grand malheur, surtout dans ces temps-ci, s'il venoit à nous manquer.

Je vois assez souvent M. le Cardinal Corsini, et il y a quinze jours qu'il m'envoya un beau présent; il ne paroît pas inquiet, quoique cependant il ait sujet de l'être. Il a même eu des discours assez vifs dans les congrégations qu'on a tenues depuis quelque temps; cependant, on a lieu d'espérer que tout ira bien. Je suis seulement en peine, pour le présent, de la santé de V. G., qui fait

ma première attention. Je prie Dieu qu'il la maintienne en bonne santé.

Je suis, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 47.

4028. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 2 juin 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 8 may. Il est toujours bon de mander tout ce qui se passe dans le lieu où l'on est; ainsi, dans vos nouvelles, insérez-y toujours ce qui arrive dans Rome ou les environs: on fait usage des choses suivant ce qu'elles méritent.

Vous faites fort bien de chercher les bons morceaux, et surtout ceux qui ne sont pas fort connus; vous êtes plus capable qu'un autre d'en juger; ainsi, je m'en rapporte à vous sur tout ce que vous croirez qui mérite d'être moulé pour enrichir notre Académie, où il ne faut point surtout admettre de médiocre; rien ne peut être plus utile pour les élèves et pour la décoration.

Vous me parlez de sculpteurs que vous espérez qui sortiront de l'Académie aussi fameux qu'il en ait jamais paru; je ne sçais pas desquels sculpteurs vous entendez parler, car, hors le fils du s[r] *Coustou* et un nommé *Boudard*, je ne vous en connois point d'autres dans l'Académie; ceux-cy ne sont point encore ce qu'ils pourront devenir, à moins que vous ne vouliez parler de ceux que je vous ai ordonné de congédier de l'Académie, comme ayant fait plus que leur temps, et que je compte bien n'y être plus.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 42.

4029. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 6 juin 1736.

Monseigneur, — Si ce que l'on publie ici est véritable, le différend avec les Espagnols est accommodé; je le souhaite; les deux partis feront bien de s'ajuster; les Romains n'entendent rien à la guerre, et il pourroit arriver ici du secours de la part de certaines personnes qui n'aiment point les Italiens et qui voyent à regret les autres sur le trône de Naples et de Sicile.

Il y a toujours ici des esprits remuants. Lundi dernier, il arriva quelques désordres entre le peuple de Transtevere[1] et les soldats du Pape; il y en eut quelques-uns de blessez, d'autres furent arrêtez et mis en prison; mais le mal est qu'on ne fait point de justice; au reste, tout est ici assez tranquile et, excepté ce que je viens de raporter à V. G., on est ici paisible. Il y a eu des gens peureux que la crainte de l'avenir a fait fuir. Le peuple romain est extrêmement timide. Il y a toujours quelques troupes espagnoles autour de Rome; c'est ce qu'un peuple insolent y a attiré, et tout ceci attire sur la maison Corsini une haine très déraisonnable, car ce sont bien les plus honnêtes gens qui soient au monde. Le Pape a l'âme grande et magnifique; il a plus embelli Rome qu'aucun des souverains pontifes; il est bon, et sa trop grande bonté cause que les méchants en abusent.

Je cherche à présent un embarquement pour envoyer à V. G. ce que je lui ai destiné. Je me flatte que le tout arrivera à bon port et qu'elle aura lieu d'être contente. Voilà le beau temps, ce qui donne lieu de croire que sa santé ira toujours de mieux en mieux; c'est ce que je demande à Dieu, et suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 49.

= 1. Lors de cette émeute des Transteverins, il y eut deux tués et sept blessés; la garde pontificale arrêta plusieurs séditieux, parmi lesquels se trouvait l'un des chefs du mouvement.

4030. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 9 juin 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 24. Il est bien fâcheux qu'on ait laissé le tumulte populaire sans châtiment et que le Pape ait donné à l'Empereur une satisfaction aussi autentique qu'il l'a fait pour un simple officier arrêté, et qu'il les ménage à l'égard de leurs Majestez catholique et sicilienne, après des affronts aussi formels, sans compter les mauvais propos qui se sont tenus dans Rome; il ne faut pas s'étonner d'avoir bien des chagrins quand on en use ainsi.

Ne vous creusez pas la tête sur la solidité de la paix; ceux qui s'en mêlent en savent plus que vous.

Je serois fort aise que vous fissiez faire des copies de toutes les

statues que vous croirez belles, une fois pour toutes. Nous avons le petit *Ciparisse*, autrement dit le *Chasseur de la reine de Suède*.

J'entens encore moins que jamais ce que c'est que vous voulez dire par étoffes que je vous ai envoyées pour des chaises et des fauteuils; il me semble que je n'ai envoyé que des ouvrages des Gobelins ou de la Savonnerie; ainsi, expliquez-vous mieux en me marquant l'étoffe par son nom, et l'usage que vous en voulez faire et la quantité que vous avez demandé.

Le marquis de Monti est revenu ici; je l'ai revu avec grand plaisir, car je suis fort de ses amis. C'est un digne sujet, qui mérite beaucoup et qui a fort bien servi.

Le roy de Pologne est pareillement revenu en fort bonne santé et rendit avant-hier au Roy sa première visite de cérémonie, et fut reçeu avec tous les honneurs dus à la royauté; les gardes battirent aux champs, le Roy lui rendit hier la visite.

M. d'Armentières est fort à plaindre; mais, en revanche, il se loue bien de vous, aussi bien que M. le duc d'Harcourt, qui chante vos louanges et celles de l'Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 45.

4031. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 16 juin 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du dernier may. Je me fais un grand plaisir de voir arriver l'envoy que vous me promettez de faire bientôt; mais j'ai bien peur que vous n'en ayez pas usé en bon politique et que vous ne m'ayez que trop préparé à voir du beau; cependant, je me flatte que, comme vous êtes connoisseur, je n'aurai qu'à vous louer. Vous m'enverrez, en faisant l'embarquement, un état exact des différens morceaux, auquel vous joindrez les noms de ceux qui y auront travaillé.

Vous pouvez mettre avec ce que vous m'enverrez les tables de marbre de M. le duc d'Harcourt et les bas-reliefs en plâtre pour le s[r] *Germain*. Je suis fort aise d'avoir cette petite occasion de leur faire plaisir à l'un et à l'autre, le s[r] *Germain*, d'ailleurs, que j'estime, travaillant pour moy à de très beaux ouvrages.

Je vous remercie de vos nouvelles. Il faut espérer que toutes

choses se pacifieront et que Dieu donnera au Pape des jours pour voir rétablir la tranquillité.

Ma santé est, Dieu merci, fort bonne.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 48.

4032. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 18 juin 1736.

Monseigneur, — Je vis dernièrement ici une lettre de M. le Cardinal de Polignac, qui, par raport à ce qu'on lui écrit de Rome, déplore en très beaux termes les malheurs qui y sont arrivez, aussi bien que ceux dont elle est menacée. J'ai vu encore une lettre de M. l'évêque de Parme[1], qui gémit sur les meurtres arrivez en place d'Espagne et sur le grand nombre de gens qui y ont été massacrez. Il est étonnant d'entendre ainsi parler, puisqu'il est vrai qu'il n'y a eu ni morts ni blessez. J'avoue qu'on aime à augmenter les malheurs; mais, pour les augmenter, il faudroit au moins qu'il y en eut eu, et à moi-même qui suis dans Rome on m'a dit qu'il y arrivoit mille choses qu'on n'a jamais vuës; comme, par exemple, qu'on avoit mis le feu au palais Farnèse, qu'on avoit mis des barricades aux ponts, qu'on y montoit la garde; toutes choses fausses à la lettre. J'y ay passé sur ces ponts, et il n'y avoit aucune barricade; et je suis entré dans le palais, et il est dans son entier. Si donc on a le front de soutenir des faits aussi faux à ceux qui sont présents, il n'y a plus lieu de s'étonner que les nouvelles que l'on débite ici grossissent en s'éloignant de leur source.

Les Espagnols ont à la fin évacué l'État ecclésiastique[2], et à Monterotondo, à Tivoli et à Volmantano, où les troupes ont été en plus grand nombre, et plus longtemps, les habitants ont pleuré à leur départ; c'est qu'ils y dépensoient et qu'ils payoient bien; les autres ne font pas de même.

Dimanche dernier, il y eut une grande fête dans Rome au sujet d'une translation de deux corps saints, saint Félicien et [saint] Prime; ce sont deux frères martirs qui moururent à Lamentano, sous l'empire de Dioclétian. Cette translation ne fut faite que d'un endroit à un autre dans la même église[3]. Il y assista quantité de Cardinaux, beaucoup de noblesse, quantité de prélats

et de peuple; tout Rome pour ainsi dire y étoit. Je laisse à penser à V. G., si les malheurs qu'on publie étoient réels si on s'occuperoit de pareilles choses.

M. le comte d'Arach, auditeur de rote et ministre ici de l'Empereur, présenta dernièrement une lettre de l'Empereur à S. S.[4] où, suivant les alures du temps, S. M. I. offre du secours et ses services à l'Italie contre l'oppression des Espagnols. Sur ce mot d'oppression imaginaire des Espagnols, il y auroit bien des choses à dire, mais il est facile de les penser. Cependant, les troupes impériales ne quittent point l'Italie, et M. le duc de Montemar n'abandonne ni ne veut abandonner la Toscane; tout cela nous fait bien connoître que toutes les faussetez qu'on a débitées et qu'on débite journellement ne sont pas publiées pour rien; je souhaite de tout mon cœur de me tromper. J'apprends dans ce moment que le Pape envoye de sa milice et quelque inquisiteur[5] pour faire le procès aux rebelles, qui, dans Veletri, y ont excité les troubles. Cependant, les Espagnols, en évacuant cette place, ont emmené dix-sept des habitants qui les ont insultez. De tous ceux-là, il n'y en a qu'un de riche, et le reste sont des misérables. Je ne sais ce qu'ils en veulent faire. Ils ont encore avec eux trois de ces bandits qui avoient arrêté une de leurs barques proche Civita-Vecchia, et qui, après avoir donné la liberté aux soldats qui y étoient, en avoient emprisonné les officiers; en tout, ils emmènent vingt personnes; ainsi finit cette grande affaire qui a tant fait parler ici et ailleurs.

Si on me fait la grâce de parler bien de moi au sujet de l'Académie, comme V. G. a la bonté de me l'écrire, en vérité tout le bien vient d'elle, et je ne peux être connu que par ses bienfaits. Je cherche un embarquement pour lui envoyer tout ce dont j'ai eu l'honneur de lui parler et voudrois bien que le tout se pût faire ici, afin qu'il arrivât plus tôt à Paris. Il y a une copie d'après *J. Belin*, où il me semble qu'il y a des choses bien curieuses. J'avois cru que cette copie seroit unique; mais, en lisant, j'ai trouvé qu'un peintre nommé *Du Frenoi* en avoit fait une copie pour un ami de Félibien. Je ne suis donc pas le seul qui ait été épris de la beauté de ce tableau, ni amoureux du soin avec lequel il est exécuté. J'écris à M. *Coustou* au sujet de la petite figure que son neveu a faite ici, et je lui dis que j'espère que V. G. en sera contente. Le *Christ* est beau et fait avec un grand soin. Il y a des copies de tableaux qui sont bien passables

et qui ont bien profité à ceux qui les ont exécutées; mon seul but est de faire de bons sujets.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O¹ 1964, fol. 51.

= 1. Camille Marazzani, qui occupa le siège épiscopal de Parme du 7 juin 1711 au 12 août 1760.

2. A la date du 20 juin, le gouverneur de Frosinone annonça le départ de la dernière colonne des troupes espagnoles.

3. A l'occasion de la translation de ces reliques au nouvel autel édifié par le Cardinal Gentile dans l'église de Saint-Étienne-le-Rond, dont il était titulaire, il y eut une procession solennelle à laquelle assistèrent dix-sept cardinaux et quantité de prélats.

4. En effet, le 3 juin, le comte d'Arrach communiqua au Cardinal Del Giudice et au Cardinal Firrao, secrétaire d'État, des dépêches qu'il venait de recevoir de Vienne.

5. Ce fut le sieur Clarelli qui fut envoyé à Velletri en qualité de commissaire apostolique pour faire une enquête au sujet des désordres qui s'y étaient produits; il emmena avec lui un juge, un notaire et une compagnie de Corses commandée par le marquis Gentile pour lui prêter main-forte.

4033. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Versailles, le 23 juin 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 6, à laquelle j'ai peu de chose à répondre. Je vous remercie de vos nouvelles et vous souhaitte paix et aises.

J'attens toujours votre envoy avec patience.

Le s^r *Coustou* s'est plaint à moy que vous refusiez de donner à *Francin*, son neveu, la petite gratification que le Roy accorde aux élèves qui ont fini leur temps à l'Académie de Rome pour leur retour en France; mandez-moy les raisons que vous en avez, et, si elles ne sont pas bien graves, pour ne lui point causer de retard, donnez-lui ce qui est d'usage en pareil cas. Mais, à ce sujet, je vous prie de m'expliquer pourquoy vous donnez à la plus grande partie des élèves pour leur voyage 56 écus romains et à d'autres 113. D'où vient? La loy n'est-elle point égale, et combien cela fait-il argent de France?

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Vous sçavez bien que le Roy a réglé 200 livres, monnoye de France, pour aller, et autant pour revenir.

Archives nationales, O¹ 1964, fol. 50.

4034. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, le 24 juin 1736.

Monseigneur, — J'ai cru bien faire de dire la vérité à V. G. au sujet de toutes les nouvelles qu'on a publiées ici et ailleurs, et ne sais avec quel front on en peut imposer ainsi. Pour le présent, on assure que tout va retourner ici dans son premier état, c'est-à-dire que tous les Espagnols qu'on avoit contraint d'abandonner cette ville, vont y retourner aussi bien que les ministres et les Cardinaux. Ça été une espèce de rodomontade pour en imposer, qui n'a pas laissé de faire du tort à bien du monde, jusqu'à un pauvre peintre espagnol qui a été contraint de sortir et d'abandonner sa femme et ses enfans; mais tout se raccommodera; au moins y en a-t-il apparence, et c'est ce qu'ils feront de mieux.

Lorsque j'ai dit que j'espérois de renvoyer des sculpteurs aussi fameux qu'il y en ait eu, j'ai entendu parler et de ceux qui sont déjà retournez et de ceux qui sont encore ici, comme de *Bouchardon* et de *Slodtz*. Ce dernier ne demeure plus dans l'Académie, il est vrai, mais il y est tout le jour, ou à voir polir sa figure, ou à la retoucher pour la faire paroître dans toute la perfection dont il est capable. V. G. peut bien croire que, le jour même que je reçus ses ordres, ils furent exécutez. Les sculpteurs ont fait ici de grands progrès, et j'ose espérer que V. G. sera contente de la figure que *Francin* a fini ces jours-ci. On travaille actuellement aux caisses pour faire partir incessamment le tout. Il est vrai, comme elle le dit, que *Boudar* ni *Coustou* ne sont pas encore parvenus au point de perfection où vraisemblablement ils arriveront. Les morceaux que j'ai fait mouler, sous le bon plaisir de V. G., sont beaux et curieux; au moins, ai-je eu l'approbation des connoisseurs qui sont ici. Nous avons eu un des nôtres bien malade; c'est un architecte avignonnois, nommé *Franc;* il commence à se mieux porter et j'espère qu'il en reviendra; j'en ai eu un très grand soin; mais il a été bien mal et m'a fait peur. Celui-ci aura fini ses trois années au 1er septembre prochain; je dis ceci parce qu'elle m'a ordonné de l'avertir dans le temps et pour qu'elle ait la bonté de me faire sçavoir sa volonté.

Dimanche dernier, il arriva ici deux officiers allemands, dont l'un est M. le comte Staremberg[1]. Ils sont députez ici pour offrir les services de l'armée impériale au Saint Père contre les

Espagnols, qui n'ont pas fait tant de désordres dans tout le temps qu'ils ont été ici que les Allemands en ont fait en un jour. Cette députation n'est qu'un prétexte grossier pour voir sur les lieux en quel état sont véritablement les choses et pour tirer de l'argent du Pape, et ce que je dis est vrai.

Ces jours passez, *Frontier* fit apporter la copie qu'il a faite au palais Pamphile d'après *Jean Belin*. Il la fit voir à M. l'Ambassadeur, qui lui en fit compliment. Il faut se connoître en peinture pour aimer ces sortes de tableaux ; il y a beaucoup à apprendre à les considérer ; le goût en est différent du goût d'à présent ; mais il est extraordinaire et peut-être plus beau, et il y aura peut-être peu de gens de mon avis.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 55.

= 1. Le 15 juin, M. d'Arrach, ministre de l'Empereur, communiqua au Cardinal Ferrai, secrétaire d'État, les dépêches que venait d'apporter le jeune comte de Staremberg de la part du comte de Kevenhuller.

4035. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Paris, le 29 juin 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 18. Je suis trop vieux pour être surpris de tous les faux rapports que l'on a fait à Rome ; outre qu'on exagère toujours, il y a beaucoup de gens qui ont des intérests particuliers sur les nouvelles qui se répandent.

Je pars demain pour Chantilly, où le Roy doit venir le trois pour aller le six à Compiègne.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 54.

4036. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

A Compiègne, le 7 juillet 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 24 juin. Vous faites fort bien de me mander les choses comme vous les apprenez, car il n'en arrive point qui ne soient racontées de bien des façons différentes.

Je m'étois bien douté que les sculpteurs dont vous m'aviez parlé étoient ceux qui sont déjà sortis de l'Académie.

Je suis bien aise que le s^r *Franque* en soit échapé et qu'il en soit quitte pour la peur. A l'égard de son temps que vous m'annoncez finir au premier de septembre, je vous ai mandé, il y a déjà du temps, que, trouvant que trois années n'étoient pas suffisantes pour le bien des élèves, j'en accordois quatre; mais que, ce temps rempli, vous ayez attention à les congédier de l'Académie, à moins que je ne vous en ordonne autrement pour quelqu'élève en particulier, dont le talent mériteroit quelque grâce. Je comptois que vous en auriez instruit tous les élèves pour qu'ils s'arrangeassent là-dessus. Ainsi, le temps que les pensionnaires ont à rester dans l'Académie de Rome est donc fixé à quatre années; faites-leur sçavoir pour exciter leur émulation.

Je vous remercie de vos nouvelles; il ne seroit pas malheureux aux Espagnols, s'ils se voyoient regrettez.

Le Roy arriva ici hier en bonne santé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1 1964, fol. 57.

4037. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 20 juillet 1736.

Monseigneur, — Je suis ravi d'apprendre que V. G. se trouve toujours en état d'accompagner Sa Majesté; cela m'assure de sa bonne santé, ce que je souhaitte par-dessus toute chose.

Dimanche dernier, il y eut ici feux et illumination pour l'anniversaire du couronnement du Pape[1]. On fut le lundi se réjouir avec lui et lui souhaitter une longue vie pour qu'il pût régner un long temps; on appelle ceci en italien les souhaits menteurs, car il n'y a si petit Cardinal à Rome qui ne croye par bonne raison mériter la souveraineté et qui ne voudroit, quelque chose qu'il en pût coûter, que ce fût aujourd'hui le jour de leur élévation; leurs domestiques s'en flattent, pour le moins, autant que leurs maîtres. J'en ai connu [de] si fort prévenu que leur maître seroit Pape qu'ils ne voulurent jamais accepter certaines charges, présumant que c'étoit trop peu de chose pour des domestiques de Souverain Pontife. Tels étoient dans le dernier conclave ceux de Falconieri, de Spi-

nola et d'autres que je ne nomme point, qui n'y devoient avoir guère plus de part que moi; mais, sur ce qui nous flatte, on se trompe facilement; et puis, ce n'est pas la première fois qu'on a fait des exaltations ridicules; c'est ce qui fit faire certaine réponse au Cardinal Maldachini, lorsque les Cardinaux se moquèrent de lui de ce qu'il avoit cru qu'on l'avoit fait Pape.

Coustou va commencer une belle statuë, dont je crois qu'il s'acquittera bien; c'est une figure qui lui plaît et qu'il entreprend avec plaisir; il est déjà habile, quoique jeune, et il est à présumer qu'il doit beaucoup profiter, en l'exécutant avec amour. Nous avons ici *Parossel*, qui paroît promettre beaucoup; il a du génie, et, si V. G. le veut bien permettre, je lui donnerai à faire un tableau d'invention, où il mettra tous ses soins[2]; et regardant avec étude et attention les différentes belles choses qui se rencontrent ici, peut-être se perfectionnera-t-il; à présent, il s'occupe à dessiner dans la galerie du Carache[3], qui est une excellente étude; après, nous lui chercherons quelque beau morceau à copier.

Nous avons dans l'Académie un jeune architecte nommé *Souflot*, qui achève avec soin un grand dessein qui est bien; il le fera voir à V. G. à son retour; peut-être même avant[4].

Toutes choses sont tranquilles ici, et il y a apparence qu'elles iront bien, quoique ici il ne manque pas de malintentionnez qui s'imaginent gagner par les troubles; mais ceci a été de tout temps.

Sa Sainteté fait faire assez régulièrement l'exercice à ses troupes; tout le monde va voir ce nouvel amusement; les soldats et les officiers n'en sçavent guère plus l'un que l'autre; cependant, on a augmenté les compagnies et fait venir un nouveau général[5].

Je suis, avec tout le respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 58.

= 1. L'anniversaire de l'élection du Pape, qui entrait dans la septième année de son pontificat, fut, en effet, célébré le 16 juillet; le cardinal Ottoboni présenta au Saint Père les compliments du Sacré-Collège; il y eut ce jour et la veille des feux et illuminations dans toute la ville, et l'on « tira la girandole » au château Saint-Ange.

2. Depuis : « *Coustou* va commencer »; Lecoy, p. 221-2.

3. Depuis : « A présent »; Lecoy, p. 222.

4. Depuis : « Nous avons »; Lecoy, p. 222.

5. Dans l'après-midi du 12 juillet, le brigadier degl' Oddi fit faire l'exercice sur la place de Termini à toutes les compagnies composant la garde du Pape, en présence d'une affluence considérable de nobles.

4038. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 27 juillet 1736.

Monseigneur, — Les nouvelles que je prends la liberté d'envoyer à V. G. sont celles qui paroissent les plus vraies; mais, ici et ailleurs, on en débite journellement de si peu vraisemblables que ce seroit une honte de les écrire. A présent on dit, et celle-ci est d'hier, que M. le comte d'Arach a eu la nouvelle que Philisbourg a été rendu; ceci pourroit être, mais les nouvelles qui arrivèrent par l'ordinaire dernier n'en dirent rien; ce peuple-ci est extrêmement passionné pour les Allemands; la vérité est qu'il n'en sait pas la raison, car, suivant le cours des choses, il devroit être dans des sentiments opposez, il devroit aimer et respecter son prince; c'est ce qu'il ne fait pas.

Je connois beaucoup de Cardinaux qui, à l'égard du peu que je suis, me considèrent assez et en usent familièrement avec moi; si je voulois perdre mon temps, j'en fréquenterois davantage, en les écoutant et applaudissant à leurs sentiments. On entend d'étranges choses, et, pour peu qu'on fût curieux de les bien connoître, on en apprendroit bien davantage. Malgré, cependant, tout ce qu'on dit, le pape est, Dieu merci, en bonne santé. Je sais, aussi bien que les autres, le proverbe, que les jeunes peuvent mourir, etc.; mais il faut que les prétendans ayent patience, et souvent on y meurt à la peine.

Comme j'ai eu l'honneur de le dire à V. G., les sculpteurs dont je lui parlois étoient dehors de l'Académie, mais il y en avoit un de parti de Rome. J'ai publié dans notre maison les bontés de V. G., dont on lui est infiniment obligé; suivant ce qu'elle me mande, les quatre ans expirés, je donnerai donc le congé à ceux qui les auront remplis, sans attendre d'autres ordres, à moins qu'elle n'en ordonne autrement. Il se fera dans notre Académie quelque bon architecte. Il n'y en a qu'un bon dans Rome, encore est-ce un peintre qui, trouvant l'architecture plus facile, a laissé la peinture, où véritablement il n'auroit pas triomphé, comme il fait à présent dans sa profession. Il n'a pas cependant eu à faire le portail de Saint-Jean, car, ici comme ailleurs, les grands ouvrages se donnent plus aux recommandations qu'au mérite. Ce portail est fini et ne fait pas tout l'effet qu'on s'en étoit promis, et, pour comble de malheur, on a orné le fronton

de figures si lourdes et si méchantes, qu'en vérité on auroit de la peine, en quel lieu que ce fût, de faire un assemblage aussi parfait et aussi égal de tant de misérables figures exécutées par différents auteurs. Ces statues, loin de décorer ce bâtiment qui en avoit bon besoin, l'assomment par leur pesanteur et le gâtent par leur mauvais dessein.

M. l'Ambassadeur revint lundi au soir de sa campagne. Ce retour, un peu alongé, fit parler bien des nouvellistes qui composèrent à ce sujet des histoires, toutes plus ridicules l'une que l'autre, que le peuple adopta sur-le-champ.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — Du depuis que ceci est écrit, on publie dans Rome que l'Impératrice est hidropique et qu'elle n'en peut revenir.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 60.

4039. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 3 aoust 1736.

Monseigneur, — La pauvre Mme Poerson, qui est très vieille, décline tous les jours, et peut-être qu'elle ne sera pas au monde lorsque celle-ci arrivera à Paris. Si après que le Seigneur en aura disposé, V. G. vouloit bien jeter les yeux sur moi et m'octroyer la pension dont elle jouit, ce seroit une grâce particulière qu'elle me feroit; aussi, le demandai-je en grâce et non pas par mérite. Je n'ai rien amassé depuis que je suis ici, ayant voulu me faire honneur; j'ai fait de mon mieux, et V. G. a bien voulu m'écrire qu'on n'étoit pas mécontent. M. *Poerson* avoit eu des grâces au-dessus de celles où j'aspire; l'âge vient, et, excepté quelque petit meuble que je me trouve, je n'ai rien. Si V. G. veut joindre cette faveur aux bienfaits que j'ai reçu d'elle, je pourrai mettre quelque chose à part pour en jouir le reste de mes jours.

J'ai vu une lettre de Vienne, dont la datte est fraîche, qui assure qu'on s'y chauffe encore, et il y a bien deux mois que le chaud se fait sentir ici de manière qu'il y a longtemps qu'on en a senti un pareil[1]. Les troupes étrangères sont toujours sur l'État ecclésiastique[2], ce qui cause une grande disette en ce pays-ci.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 62.

= 1. La chaleur, durant le mois d'août, fut si excessive à Rome que les médecins interdirent au Pape de quitter son appartement, à l'occasion de la sortie qu'il se proposait de faire, le 20 août, pour la fête de Saint-Bernard, célébrée en l'église des Bernardins.

2. Les Impériaux évacuèrent l'État ecclésiastique à la fin du mois d'août et se retirèrent, partie en Hongrie, partie dans le Milanais.

4040. — D'Antin a Wleughels.

A Compiègne, le 4 aoust 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 20 juillet. Je n'ai rien à vous dire sur les ouvrages que les élèves peuvent entreprendre; c'est à vous, connoisseur de leurs talens et de la force des morceaux, à juger si la besongne n'est pas trop supérieure. Je n'ai à vous recommander que de leur bien faire employer leur temps; cependant je suis bien aise que vous me rendiez toujours compte de leurs études; ainsi, vous pouvez donner à faire un tableau d'invention à *Parrocel*, puisque vous l'en croyez capable et que vous êtes content de ses dispositions pour son art.

Je vous remercie de vos nouvelles. Je ne suis point étonné que le plus petit Cardinal à Rome n'aspire à la souveraineté; outre que communément on ne se rend pas justice soi-même, il se rencontre quelquefois des circonstances qui ne permettent pas que l'on fasse toujours pour le mieux. Il est fort louable, dans un état souverain, d'exercer la milice, mais je n'ai pas grande opinion des troupes du pape.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 59.

4041. — D'Antin a Wleughels.

A Compiègne, le 11 aoust 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 23 juillet, à laquelle j'ay peu de chose à répondre, ne contenant que des nouvelles dont je vous remercie. Plus le Pape vivra et plus d'avantages en restera-t-il aux Romains; ils ne sçavent ce qu'ils demandent quand ils souhaitent du changement.

Il est bien étonnant qu'il y ait à Rome une si grande disette d'architectes et qu'encore ce qui leur reste soit aussi mauvais, car

je vois que le portail de Saint-Jean-de-Latran est une grande pitié. Ne tombons point dans le même cas.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 62.

4042. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 11 aoust 1736.

Monseigneur, — Je fais ce que je peux pour faire sortir de bons sujets de l'Académie, et, depuis que j'y suis, on en a vu à Paris qui, par bonheur pour moi, ont eu l'approbation de V. G., et j'ai lieu d'espérer qu'il en sortira d'autres. Je voudrois déjà avoir envoyé ce que je promets depuis un certain temps. Je donne tous mes soins pour faire diligence; je n'y épargne rien, et cependant on n'avance pas comme je le souhaiterois et comme j'aurois cru qu'on auroit pu faire. On travaille la nuit, il y a déjà quelque temps; cependant, avec tous mes soins, les choses ne pourront être en état qu'à la fin de ce mois, et c'est ce que je n'aurois jamais cru, ce sont les polisseurs qui allongent; c'est un verni qu'ils donnent au marbre qui emporte beaucoup plus de temps que je ne m'étois imaginé. J'ai eu l'honneur de l'écrire à V. G. qu'elle sera contente; toutes les caisses sont faites; je vais au-devant de tout ce qui pourroit retarder. Les tableaux que j'envoye viennent sûrement d'après du beau et ne sont pas mal rendus. Ce ne sont que des copies qui, comme je l'espère, auront été d'un grand profit à ceux qui les ont faites.

Lundi dernier, vers le soir, l'Ambassadeur partit d'ici très mécontent, avec justice. Le premier dégoût vient de ce qu'on donna certains évêchez en Pologne contre les constitutions du pays approuvées ici, et malgré la promesse qu'on lui avoit faite de n'en rien faire, même par écrit; mais ce qui a comblé la mesure, est qu'on a ôté les armes du roi Stanislas qui étoient sur la porte de l'église nationale et mis en leur place celles de l'Électeur, contre la bienséance et la raison, ce qui est très criant. Certain Cardinal, qui fait peur à bien des gens, fit le coup. On fit là-dessus bien des allées et des venuës qui finirent par ne pas rendre le respect à M. l'Ambassadeur qu'on lui devoit; ce qui l'a fait abandonner Rome et en sortir très mécontent; quelque chose qu'il arrive, il ne peut y rentrer de trois mois. Il est vrai qu'il n'est pas loin, mais l'air qu'on

craint ici empêchera qu'il n'y revienne; qui sait s'il y reviendra?

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — M. l'Ambassadeur a avoué publiquement que ce n'est pas la cour de Rome qui a fait le mal, mais certain Cardinal, et il a raison. Le courrier qu'il envoie en France apprendra tout ceci mieux que je ne le puis faire.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 64.

4043. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 17 aoust 1736.

Monseigneur, — Il n'est bruit ici que de l'arrivée de l'ambassadeur de l'Empereur, pour qui on meuble le palais qu'occupoit M. le Cardinal de Polignac. On a loué autour quelques maisons pour loger toute sa famille, et, comme vont les choses en ce pays, on n'aura ici des yeux que pour lui, car les Romains sont adorateurs des Allemands. Le père de ma mère portoit le même nom que cet ambassadeur[1].

On attend en Corse la flotte d'Espagne, et on assure ici que le roy d'Espagne est tout-à-fait déclaré contre les Génois, qu'on prétend avoir remis ou laissé prendre certaines pièces de canon, qui étoient au Roy, à des officiers allemands; ce qui est de sûr, c'est qu'on attend la flotte.

La hardiesse du Cardinal Annibal Albane est blâmée généralement de tout le monde; mais lui, tranquille, n'en fait aucun compte. Ce Cardinal se fait beaucoup d'ennemis, et on ne sait comment tout ceci doit finir. M. l'Ambassadeur est toujours à Frescati et attend la réponse de la cour. J'irai le voir lundi et lui porterai un tableau que je viens de finir qu'il m'a témoigné souhaiter voir avant que je le fisse partir. Il achète toujours quelque antiquité. Tout ce qu'il prend n'est pas beau; mais il se trouve toujours quelque chose de passable et de curieux. L'Académie va à l'ordinaire, et, malgré les grandes chaleurs, on y travaille bien; il s'y formera d'habiles [gens], selon l'intention de V. G.

On exécuta dernièrement un homme qui enrôloit des soldats, par force, pour les Espagnols[2].

Il y a ici un nommé *Franc,* architecte, qui demande à se reti-

rer; il souhaitte retourner en France, où il doit faire de grands ouvrages. Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 66.

= 1. Il s'agit du comte de Plattenberg, qui était attendu à la fin de septembre; effectivement, par une bizarre coïncidence, la mère de *Wleughels* était Catherine de Plate-Montagne ou Plattenberg, fille de Mathieu Plattenberg.

2. Ce fut le 13 août que fut exécuté un vagabond, convaincu d'avoir enrôlé par surprise quelques habitants de la ville de Lorette.

4044. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Compiègne, le 18 aoust 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 3. Je ne viens que de vérifier tout à l'heure qu'il y a eu de l'abus dans la pension de la veuve Poerson, puisque jamais le Roy ne donne des pensions aussi fortes, et que je n'oserois lui en demander la continuation; comme je suis fort content de vos services et de la manière dont vous faites honneur à votre employ, le Roy vous donne six cents livres de pension en attendant mieux, à commencer du jour de la mort de la veuve Poerson, si elle arrive, dont vous vous payerez par vos mains à l'ordinaire; vous pouvez être sûr que je ne perdrai point les occasions de vous faire les plaisirs qui pourront dépendre de moy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 63.

4045. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 24 aoust 1736.

Monseigneur, — J'attendois justement les ordres de V. G. lorsque sa lettre m'a été renduë, et, dans le moment, j'en ai fait part à *Parocel*, qui dans peu commencera un tableau, où nous verrons si l'exécution répond à ce que ses exquisses promettent; ensuite, je tâcherai à découvrir ce qui lui manque pour lui faire copier quelque bonne chose qui le mette sur les voies dont il peut avoir besoin. Par ces grandes chaleurs d'été nos peintres sont dans la gallerie Farnèze, où ils dessinent et étudient d'après le

Carache. Tout est poli, il ne reste plus qu'à redresser une plinte qui est sous les pieds du *Christ*, et qui, comme je l'espère, sera fini après demain. Je fais chercher si dans nos ports on pourroit trouver quelqu'embarquement qui pût prendre nos caisses et les porter en droiture à Marseille, que j'adresserai à M. l'Intendant; ces morceaux partis, nous en allons commencer d'autres et nous mettre après une belle statuë, et il est très difficile de trouver d'excellents morceaux à copier; celui-ci, quoique moderne, a l'aplaudissement universel; je tâcherai de ne rien envoyer qui ne soit vraiment beau et mériter par là les bontez que V. G. veut bien avoir pour moi.

J'ai été, comme j'avois dit dans ma dernière, voir M. l'Ambassadeur à Frescati; il m'a reçu mieux que je ne mérite, et il se porte fort bien, quoiqu'il y ait bien des malades où il est; en revenant sur le soir, je rencontrai, à distance les uns des autres, trois personnes que je connoissois qui alloient souper avec lui, le premier fut M. le Cardinal Ottoboni; à quelque distance je trouvai le prince Vaieni, et le dernier que je rencontrai, tout proche Rome, fut M. de Canillac.

Malgré toutes les brouilleries, il y aura toujours chapelle cardinale samedi prochain à Saint-Louis; ce sera M. le Cardinal Ottoboni qui fera l'invite à l'ordinaire, et je rendrai compte à V. G. de la fête et comment les choses s'y seront passées.

Des troupes allemandes qui sont ou qui étoient dans l'Italie, il en a passé et il en passe beaucoup en Hongrie. Il n'y a autres nouvelles en ce pays, sinon quelques mariages dont on parle, mais qui ne sont pas encore faits.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 68.

4046. — D'Antin a Wleughels.

De Chantilly, le 26 aoust 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 11. Je n'ai point à me plaindre des sujets qui sont sortis de l'Académie depuis que vous y êtes, et je vous connois assez pour croire que vous n'y épargnez pas vos soins et qu'il ne tiendra pas à vous qu'ils ne soient tous bons.

Quant à ce que vous vous proposez de m'envoyer, rien ne presse là-dessus; ainsi, donnez-vous tout le temps que vous jugerez à propos sans forcer de besongne; j'attendrai très patiemment, et j'aime mieux que tout soit fait à l'aise que d'une façon précipitée qui est toujours sujette à des inconvéniens.

Je vous remercie de vos nouvelles. On trouvera des tempéramens à toutes choses, et le pays que vous habitez est rempli de tant de gens qui désirent si ardemment d'être au service de quelque souverain que souvent, pour se donner du relief, ils cherchent à en imposer par des entreprises qui ne tournent pas toujours à leur gloire propre.

Le Roy doit partir lundi prochain de Compiègne pour venir ici passer quatre jours. Le 5 de septembre, il vient chez moi à Petitbourg, où il fera des voyages jusqu'au 25. Je vous envoye la liste. Vous croyez bien que je n'oublierai rien pour lui en rendre le séjour agréable. Je n'ai rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 65.

4047. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 31 août 1736.

Monseigneur, — Par cet ordinaire je prends la liberté d'envoyer un livre à V. G., où il me semble qu'il y a bien des choses curieuses; il se débite assez bien, et le cas que je vois qu'on en fait m'a fait hasarder de l'envoyer; il y en a deux volumes. Elle en enverra un, s'il lui plaît, à M. Crozat.

Comme je vais faire partir incessament tout ce que je lui ai promis, j'envoye toujours, en attendant l'arrivée des caisses, un mémoire de ce qu'elles contiennent. Il y aura quelque chose, comme je l'ai dit, pour M. le duc d'Harcourt, aussi bien que pour M. *Germain*. Je voudrois que le tout fût déjà arrivé à bon port à Paris, et il n'est pas encore parti.

Il y eut chapelle cardinale à Saint-Louis le jour de la fête[1]; tout s'y passa à l'ordinaire; il y eut une excellente musique; il s'y trouva à peu près même nombre de Cardinaux que l'autre année; la liste en sera jointe ici; effectivement, il n'y eut pas

tant de monde qu'à l'ordinaire chez le Cardinal Ottobon; ceci ne vient que de ce qu'il n'y a point d'Espagnols ici, ce qui auroit beaucoup grossi le cortège.

Avant que celle-ci soit à Paris, le nommé *Franc*, architecte avignonois, sera parti de l'Académie; ainsi, voilà une place vacante. Il compte d'être à la fin de l'année à Paris, où il espère faire la révérence à V. G. et la remercier de toutes ses bontez.

Je viens de recevoir une lettre de M. le marquis d'Armantières à laquelle j'ai été très sensible; il m'y assure qu'elle est contente de moy, qui est tout ce que je souhaite au monde.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. WLEUGHELS.

P.-S. — On apprend que M. le comte de Saint-Aignan a les fièvres à Frescati, aussi bien que quelqu'autre de la maison.

État de ce qui est dans les caisses qui doivent arriver à Paris[2].

Une copie d'un *Prophète*, de *Raphaël*, faite par le s^r^ *Frontier*.

Une copie, du même, faite d'après l'original de *J. Bellin*.

Une copie d'une *Nativité*, de *Lanfranc*, de la même grandeur que l'original, peinte par le s^r^ *du Flot*.

Un *David qui porte la tête de Goliat*, avec d'autres figures, dont l'original est de *Guerchin* et la copie du s^r^ *Boisot*.

Une copie, faite par le même, d'une espèce de *Nativité* du *Titien*.

Une copie, d'après l'*Albane*, d'un *Christ flagellé accompagné de deux anges qui pleurent*, faite par le s^r^ *Sublairas*.

Marbres.

Le Christ, de *Michel-Ange*, exécuté par le s^r^ *Slodtz*[3].

Julie, exécutée par le s^r^ *Francin*.

Buste d'un Christ, d'après *Michel-Ange*, copié par le s^r^ *Coustou*.

Buste de Caligula, fait par le s^r^ *Boudard*.

Noms des Cardinaux qui assistèrent à la chapelle de Saint-Louis le jour de la fête :

MM. Ottobon, Barberin, Pico, Corradini, Imperiali, Firau, Corsini, Olivieri, Gentili, Passari, Alex. Albani, Riviera, Colonna, Giudice, Bighi, Portia, Spinola, Gotti, Guadagne, Jean

Altieri, Laurent Altieri, Borghèse, Zondadari, Aldrovandi, Lercari, Carafa.

Ceux qui n'ont pu venir et qui ont envoyé faire leur excuse sont : Petra, Fini, Cienfuegos, Orighi, Ruspoli, Pieri, Davia.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 70.

= 1. La messe y fut célébrée par le sieur Bona, archevêque de Carthage et vicaire général du patriarcat de Constantinople.

2. Analyse : Lecoy, p. 222, note 1.

3. Cette copie du Christ à la colonne fut attribuée à l'église des Invalides en 1824 (Archives du musée des Monuments français, t. III, p. 315). Elle a été placée dans la niche de la chapelle de Saint-Grégoire, autrefois occupée par la statue de sainte Sylvie par *René Francin.*

4048. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 2 septembre 1736.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 17e aoust. Je ne doute pas qu'on ne reçoive à Rome, avec plaisir, l'ambassadeur de l'Empereur, sachant les sentiments des Italiens pour les Allemands.

Les Génois peuvent se détacher de l'isle de Corse, s'il est vray que la flotte d'Espagne les regarde; cette isle ne tiendra point contre les attaques du dehors et les troubles du dedans.

Je suis bien aise que vous soyez toujours content du travail de vos élèves et du progrès que vous dites qu'ils font.

Le Roy arriva hier ici en fort bonne santé de Compiègne. Il doit aller mercredi prochain à Petit-Bourg, où il passera quelques jours. Je ferai de mon mieux pour l'y bien recevoir.

Je suis, Monsieur, entièrement tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 67.

4049. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, le 6 septembre 1736.

Monseigneur, — Je suis très sensible, comme je le dois, à toutes les bontez que V. G. veut bien avoir pour moi, dont je la remercie très humblement. Elle a bien voulu ajouter aux grâces qu'elle vient de me faire celle d'y ajouter qu'elle étoit contente de mes services; c'est de tous les bonheurs le plus grand qui me puisse arriver.

Samedi dernier, je reçus une lettre de M. le duc de Saint-

Aignan, où il me signifie que le Roi nous défend d'avoir aucun commerce avec le Cardinal camerlingue, ce que j'exécuterai à la lettre, comme je l'en ai assuré; cependant, cette deffense très juste ne laisse pas de me jetter dans une espèce d'embarras, parce qu'il me faut sa permission pour faire sortir de Rome ce que j'ai à envoyer en France. Je chercherai et je trouverai d'autres voies, comme je l'espère; j'ai des amis, et, quoique cette permission dépende absolument de lui, il faudra faire changer les choses; je croi en venir à bout.

Nous avons eu ces jours-ci quantité de visites à la maison; on s'est empressé de venir voir nos ouvrages, dont on a paru fort content, et la vérité est qu'il n'y a point de sculpteur en Italie qui fît ce que nous envoyons en France. Le jour même que j'étois ravi d'avoir reçu la lettre de V. G., Mme la princesse Palavicini, la princesse Altieri, sa mère, la duchesse d'Alvito, sa nièce, et autres vinrent à l'Académie; après avoir vu ce quelles souhaitoient, elles montèrent à ma chambre, et, comme j'avois été averti, je leur fis servir une collation, dont elles parurent contentes. Il n'y eut pas jusqu'à leurs pages qu'ils n'eussent des rafraîchissemens; cela plaît; nous avons eu des Cardinaux, entr'autres le Cardinal Imperiali, mon bon ami le Cardinal Corsini, etc., des princes et des prélats, des peintres, des sculpteurs. Enfin, il est venu toutes sortes de gens. A présent qu'on travaille à encaisser, on ne peut presque rien voir, quoiqu'il vienne encore du monde.

Le portail de Saint-Jean-de-Latran n'est pas absolument de méchante architecture; il est de petite manière; l'auteur n'a pas les yeux grands et ne conçoit pas l'effet du tout ensemble, et les figures qu'on a posées sur l'entablement l'assomment, n'ayant pas seu prévoir que les statues ne diminueroient pas tant que son peu d'expérience lui avoit suggéré; il y a ici peu ou point de sculpteurs, mais il y a ici un architecte, fils d'un bon peintre hollandois, peintre lui-même, qui est un très habile homme; les recommandations auxquelles on a acquiescées mal à propos lui ont enlevé le portail de Saint-Jean, tandis que, n'ayant d'autre recommandation que son habileté, il s'est trouvé frustré (malgré les beaux desseins qu'il présenta) de cet ouvrage qu'il avoit si bien mérité; mais c'est qu'il y a ici peu de connoisseurs, et le peu qu'il y en a n'osent parler.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — M. l'Ambassadeur a été un peu indisposé à Frescati; cela n'a pas eu de suite. Il me fit prier dernièrement de lui faire prêter la maison de campagne de ma belle-mère, qui est près de Rome, pour y parler avec le Cardinal Ottobon. J'y fis porter des flambeaux et autres choses nécessaires, et ils y vinrent le soir même; il y a eu aussi des conférences avec le Cardinal Corsini, et les choses, que je croi, sont accommodées.

On assure que le Cardinal Ottobon part incessamment pour Venise. Les rieurs disent que le camerlingue lui ayant promis de le faire Pape au premier conclave, il ne veut pas rester à Rome pendant ces troubles-ci.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 73.

4050. — D'Antin a Wleughels.

De Petit-Bourg, le 9 septembre 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 24 aoust. Je suis bien aise que le s[r] *Parrocel* soit en train de travailler; vous verrez dans peu ce dont il sera capable.

Je vous répète encore que rien ne me presse sur votre envoy; ainsi, cherchez à votre aise un vaisseau qui transporte vos caisses en droiture à Marseille, et vous faites fort bien de les adresser à l'intendant, étant choses pour le Roy.

Je m'en rapporte bien à vous pour ne point laisser échapper tous les bons morceaux que vous trouverez dignes d'être copiez, et je rends assez de justice à votre goût pour croire que vous m'enverrez que du beau.

Je vous remercie de vos nouvelles; le Roy est à présent à faire ici des voyages et Sa Majesté doit y venir demain.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 69.

4051. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 15 septembre 1736.

Monseigneur, — Je suis ravi que V. G. soit contente des sujets qui sont sortis de l'Académie depuis que j'y demeure; si quelque chose peut, après cela, me faire plaisir, c'est la bonté qu'elle a de me le dire. Tout est prêt à embarquer dans notre Académie;

nous n'attendons plus que la permission et le vaisseau qui, ce dit-on, sera dans peu ici. V. G. peut bien croire que je mets tous mes soins pour que les caisses arrivent à bon port, et que je n'y épargne point le temps, puisqu'avec sa permission je le peux.

Je souhaite qu'on trouve des tempéramens à toutes choses, car il est gratieux de voir régner la paix. Le Cardinal camerlingue, que je connois très bien, est hardi, haut et entreprenant; avec tempérament et sagesse, on pourroit le dompter et être aussi haut que lui, et, pour peu qu'on lui fît connoître qu'on ne le craint point, il vous craindroit; mais aux uns il inspire de la terreur par sa fierté et par ses menaces; aux autres, il en impose par sa dévotion; puis, il promet la papauté, et ici ceux qui sont en place se laissent aisément leurrer à cet appas; il a de l'esprit et sait assez bien dispenser et ses menaces et ses promesses, promesses qu'il n'a nulle volonté d'exécuter. Voilà cependant un grand sujet de chagrin qui lui pend sur la tête; sa faction, qui étoit nombreuse, s'éteint tous les jours, et celle des Corsini augmente et croît tous les jours et devient la dominante; sa politique blanchira contre, et elle n'est pas assez supérieure pour triompher dans le Conclave, et ceci lui déplaira infiniment.

Je vois, par ce que V. G. me fait la grâce de m'écrire, que S. M. se plaît fort à Petitbourg; belle maison, belle situation, et le maître encore plus aimable, comment un grand roy ne se plairoit-il pas dans un pareil édifice, qui, de toute manière, se trouve si bien assorti. Je vois, parce que V. G. veut bien m'en dire, qu'elle aura tout le temps d'y faire briller sa magnificence, et lui souhaite toute sorte de prospérité.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

La semaine dernière, la pauvre Mme Poerson passa de cette vie à une meilleure; c'étoit en vérité une sainte.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 76.

4052. — D'Antin a Wleughels.

De Paris, le 15 septembre 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 31 aoust. Je vous remercie d'avance du livre que vous m'envoyez. Je vous en dirai davantage quand je l'aurai vu et ferai remettre à M. Crosat celui qui

est pour lui; c'est aparemment celui de la ruë de Richelieu, car vous ne me marquez pas lequel.

J'attens patiemment l'arrivée des caisses. Je vois, par l'état que vous m'envoyez, que les morceaux sont bien choisis; nous verrons l'exécution quand nous les aurons.

Je vous remercie de ce que vous me mandez sur la chapelle cardinale à Saint-Louis, le jour de la fête; je sçavois déjà les noms des Cardinaux qui y ont assisté.

Quand il sort de l'Académie un élève, il seroit à propos que vous me marquiez ce qu'il projette de devenir, s'il revient à Paris ou s'il va ailleurs, quelle sorte de sujet c'est, s'il a fait des progrès, en un mot sa valeur intrinsèque, et je juge que le nommé *Franque* est un médiocre sujet, puisque vous vous contentez de me dire simplement qu'il sort de l'Académie; ce n'est pas assez. Je vous ordonne de m'en dire le bien et le mal; quand ces gens-là viennent à se présenter devant moy, que voulez-vous que je leur dise, si je ne les connois d'aucune manière.

Ne regardez pas la place dudit *Franque* comme vacante, car vous avez encore sept élèves dans l'Académie, et c'est un nombre raisonnable.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 72.

4053. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 21 septembre 1736.

Monseigneur, — A présent tout est changé. Il n'est plus mention que la flotte d'Espagne vienne en ce pays-ci. Les nouvelles varient fort sur ce sujet; mais il est sûr, à ce que m'a dit le premier médecin de l'armée qui arriva à Rome mardi dernier, que toutes les troupes françoises ont repassé les monts, ou sont en marche pour le faire[1]; mais on veut ici que les Espagnols qui sont dans la Toscane y passent l'hiver; même il y a bien du monde qui dit qu'ils ne veulent pas l'abandonner. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils y sont toujours, le temps découvrira le reste. Les brouilleries de M. l'Ambassadeur paroissent s'accommoder; il y a encore des pourparlers et S. Ex. vient souvent aux portes de Rome, même y reste assez souvent dans la nuit, en conférence

avec le Cardinal Corsini, avec le Cardinal Firau, secrétaire d'État, et avec le Cardinal Ottobon. Le lieu de la conférence se change selon le Cardinal auquel on a à parler. Je ne croi pas cependant qu'on s'accomode avec le camerlingue, qu'on craint ici, sans beaucoup de raison, comme je l'ai déjà dit à V. G.

J'attends le marbre que je fais venir de Carara pour donner à travailler à *Coustou* qui se fait habile; il m'a montré de petits morceaux d'invention où il y a bien de l'esprit, et j'espère que, devant qu'il soit peu, il y aura des sculpteurs en France si excellents qu'on n'en trouvera pas ailleurs qui les égalent. Ici, depuis cinq ou six ans, on a fait beaucoup d'ouvrages de sculpture, tant pour le Pape que pour le roy de Portugal; si, parmi ce grand nombre, on trouvoit trois figures de passables, ce seroit beaucoup dire. Il faut autrement étudier que les Italiens ne le font pour devenir habiles; chez nous, on s'aplique comme il faut; outre cela, V. G. nous a envoyé de forts bons sujets qui, avec le temps et de l'assiduité, deviendront encore bien meilleurs, et, dans ce moment, le s^r *Frontier* m'apporte à voir le petit [dessin] d'un grand tableau qu'il va faire pour M. l'Ambassadeur, qui sûrement deviendra une bonne chose.

Le Pape se fait chérir des bons et haïr des méchants; ceci est dans les règles; le malheur est qu'il y a plus de méchants que de bons; on commence ici à faire justice de voleurs, de sacrilèges, d'assassins, etc. On a depuis peu fait beaucoup de justice de ces scélérats, et on parle d'en faire davantage, ce qui fait murmurer contre le Saint Père ceux qui ne vont pas droit et à qui la conscience reproche. Nous attendons ici M. de Vassé, dont j'ai eu l'honneur de voir le frère dans notre maison.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 78.

= 1. Aux termes d'une convention, conclue le 27 août à Zorlesco entre le maréchal de Noailles et le comte de Kevenhuller, pour l'évacuation du Milanais, les troupes françaises, sauf quelques bataillons laissés à Pavie, se mirent en marche sur trois colonnes : la première par le Mont Cenis, la seconde par la vallée de Barcelonnette, la troisième par Briançon.

4054. — D'Antin a Wleughels.

De Petit-Bourg, le 22 septembre 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 6. Soyez très attentif à

obéir exactement à l'ordre du Roy que vous a signifié M. l'Ambassadeur de n'avoir aucun commerce avec le Cardinal camerlingue et gardez chez vous les ballots que vous deviez m'envoyer, si vous ne pouvez les faire partir sans que vous ou votre nom paroissiez devant ledit Cardinal; vous ne pouvez être trop circonspect dans pareil cas; il y a bien sujet pour cela, et j'aime bien mieux me passer de toutes vos beautez que d'enfreindre en la moindre chose les ordres de S. M.

Tout ce que vous me mandez sur les belles visites que vous avez eues à l'Académie me fait voir que l'on est fort curieux à Rome, et je veux croire que cela annonce de belles choses.

Je vous remercie de vos nouvelles et suis bien aise que vous soyez à portée d'être utile aux ministres.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 75.

4055. — WLEUGHELS A D'ANTIN.

A Rome, ce 28 septembre 1736.

Monseigneur, — Le 26 de ce mois il y eut consistoire qui commença de fort bon heur et dura peu. Le Pape y fit un petit discours latin où il donna part à son collège de l'élection des rois de Pologne et de la nécessité où il s'étoit trouvé de reconnoître les deux concurrents, et de la manière comme il s'y étoit comporté; qu'à présent que les troubles sont finis il avoit trouvé à propos de leur rendre compte de ses démarches à ce sujet afin qu'ils pussent régler les leurs en traitant avec ces deux rois; il ne parla en aucune manière de l'abdication. Ensuite, on proposa l'évêché de Culm pour Grabuski; le grand chancelier Zaluski[1] ayant permuté son évêché de Plosko pour un autre, en fit demander le gratis, ce qui lui fut refusé à la pluralité de dix-sept voix, et il n'en falloit que sept pour l'exclure, n'y ayant que vingt-cinq Cardinaux au Consistoire. Au sortir de l'assemblée, le Cardinal camerlingue, ayant eu une longue conférence avec les Cardinaux Ottoboni, Corsini et Albani, son frère, sans s'arrêter un instant, partit pour Soriano, principauté de sa famille; je n'ai pu savoir s'il est parti content ou mécontent; mais je sais bien qu'il y a quelques jours qu'il dépêcha un courrier à Dresden et qu'il veut que le prince demande et obtienne réparation de

l'injure qu'il prétend que M. l'Ambassadeur lui a faite, faisant deffense à tous les François qui sont ici d'avoir aucun commerce avec lui.

On m'assure que, dans peu, il viendra un vaisseau dans nos ports qui se chargera de tout ce que nous avons préparé pour envoyer à V. G. Je ne suis pas autrement fâché qu'on m'ait fait attendre, puisque cela m'ôte l'occasion d'avoir affaire au camerlingue pour obtenir la permission de faire partir nos caisses, attendu son absence.

M. l'Ambassadeur parut à Rome le même jour du Consistoire. Il fut le soir chez le Pape, d'où il sortit assez tard; on ne sait point ce qu'il y a fait; il retourna de nuit à Frescati.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 80.

= 1. André-Kostka Zaluski, qui occupait le siège épiscopal de Plock depuis 1722, passe à l'évêché de Lucko et Zytomiers.

4056. — D'Antin a Wleughels.

De Versailles, le 29 septembre 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 15. Je ne vous parlerai plus de votre embarquement, puisque, par ma dernière, je vous ai mandé de le différer plutôt que de contrevenir aux ordres du Roy.

Je suis fort content de ce que vous me mandez sur le Cardinal dont vous me parlez; je le connois déjà bien, il est à souhaiter pour lui qu'il soit plus modeste, et il prend le grand chemin de grossir le parti de ses ennemis.

Je vous remercie de tous vos complimens sur ce qui me regarde; il est vrai que le Roy a paru fort s'amuser à Petitbourg dans les différens voyages que S. M. y a faits.

Je suis bien fâché de la mort de la veuve Poerson; elle devoit être bien vieille; vous pourrez vous employer sur vos états de dépenses à raison de 600 l. de pension, à commencer du jour de la mort de ladite veuve, ainsi que je vous l'ai mandé.

J'ai fait remettre à M. Crozat l'exemplaire qui étoit pour lui du livre que vous m'avez envoyé, dont je vous remercie; il me paroît contenir des choses fort curieuses.

Le Roy vient de faire son premier peintre le s[r] *Lemoine*[1], qui

vient d'achever le plafond d'un salon du château de Versailles; c'est un fort bel ouvrage et qui a été fort goûté.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1964, fol. 77.

= 1. *François Lemoine* fut nommé premier peintre du Roi le 30 septembre 1736, avec une pension de 3,500 livres, après avoir achevé la décoration du salon d'Hercule au palais de Versailles.

4057. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 6 octobre 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 21 septembre. Je suis bien aise du compte que vous me rendez de nos élèves et que vous trouviez dans tous de la disposition et du talent. Je ferai bien en sorte que tous ceux que je pourrai vous envoyer dans la suite leur ressemble; mais comme il y a longtemps que vous ne m'avez envoyé de note sur lesdits élèves, quoique je vous aye recommandé de m'en donner tous les six mois, envoyez-moi un état de tous ceux qui sont actuellement dans l'Académie, le temps qu'ils y sont entrez et ce qu'ils valent chacun dans leur talent.

Je vous remercie de vos nouvelles. Voilà l'Italie rentrée dans le calme, et il faut espérer que tout ira bien. Je n'ai rien de plus à vous mander par cet ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1964, fol. 80.

4058. — BREVET D'ÉLÈVE A L'ACADÉMIE DE ROME POUR JEAN-BAPTISTE PIGALLE.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, etc.

Avons permis au s^r *Jean-Baptiste Pigal,* sculpteur, d'aller travailler à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture à Rome, sous la conduite du s^r *Wleughels,* directeur de ladite Académie, pour se perfectionner dans l'art de sculpture.

En foy de quoy, etc. A Versailles, le 7 octobre 1736.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1088.

4059. — Wleughels a d'Antin.

A Rome, ce 8 octobre 1736.

Monseigneur, — Il y a quelques jours qu'on ôta de dessus la porte de l'église de la Trinité-du-Mont les armes du Cardinal camerlingue, et ceci devoit avoir été fait il y a du temps; elles y étoient parce qu'il est protecteur des Minimes. Je croi que M. l'Ambassadeur, qui a pacifié et accommodé tous les différens qu'il avoit avec cette cour, retournera à Rome au 1er novembre.

Je ne crois pas que le sr *Franque*, qui, ces jours passez, est sorti de l'Académie, veuille s'établir à Paris; il doit pourtant y aller pour saluer V. G.; c'est un architecte de province qui dessine passablement, avec un génie très modéré, qui a cependant profité dans l'Académie[1]. Ce que je n'ai jamais dit à V. G., et ce qui n'étoit pas fort nécessaire à dire, c'est qu'avant qu'il fût reçu ici, et qu'il aspiroit à y entrer, je reçus dans le temps beaucoup de lettres à son sujet, même de quelques personnes de conséquence d'Avignon, entre autres une d'un évêque que je connois, qui m'enseignoit les termes que je devois employer auprès de V. G., entre autres que je devois l'assurer que le sr *Franque* étoit de ces sujets extraordinaires qui tenoient du miracle, qu'il avoit un talent au-dessus des architectes passez et présents, enfin qu'il étoit né pour restaurer ce bel art. Ce n'est pas le tout, il vouloit que je lui envoyasse la lettre, où je dirois toutes ces belles choses, et qu'il la feroit tenir lui-même à V. G., ce que je n'ai pas cru être obligé de faire. On n'a point de honte de faire des exagérations ridicules, on veut encore que d'autres y participent. *Franque* est un très bon garçon, très sage, qui sera bon pour sa province.

Le livre des *Masques comiques*, que j'ai envoyé, est, comme V. G. l'a bien dit, pour M. Crosat le jeune; je ne connois presque pas l'aîné, et puis il n'est pas curieux.

J'ai un attachement respectueux pour V. G., et il n'y a rien que je ne fisse pour lui en donner des preuves; je lui dois tout, je tiens tout de sa bonté; ce qui me touche le plus, et dont je ne saurois trop la remercier, est la grâce qu'elle m'accorde de vouloir bien me faire part des biens qui arrivent dans sa maison, auxquels je suis extrêmement sensible, et je n'oublierai jamais cette faveur qui surpasse tous les biens qui peuvent m'arriver;

je ne puis lui dire autre chose sinon que je serai toute ma vie, avec un attachement sincère et un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 82.

= 1. *François Franque*, fils de l'architecte avignonnais *Jean-Baptiste*, construisit le château de Magnanville, le séminaire de Bourg et acheva l'abbaye de Port-Royal; il fut admis à l'Académie d'architecture le 15 septembre 1756.

4060. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Versailles, le 14 octobre 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 28 septembre, à laquelle j'ai peu de chose à répondre, ne contenant que des nouvelles dont je vous remercie. Il faut croire que les brouilleries ne dureront pas.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 82.

4061. — D'ANTIN A WLEUGHELS.

De Paris, le 21 octobre 1736.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 8. Puisque le s[r] *Franque* est aussi médiocre que vous me le marquez, je suis bien aise qu'il ne soit plus dans l'Académie, et il fera mieux de s'établir en province qu'à Paris; la recommandation dont vous me parlez d'un évêque qui vous écrivit à son sujet vous doit faire connoître que pour l'ordinaire les recommandations servent à couvrir l'incapacité.

Je vous ai mandé que le livre avoit été remis à M. Crozat.

Je vous remercie de vos complimens, et je n'ai pas besoin que vous déployez le stile romain pour être persuadé de votre attachement.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

P.-S. — Je ne peux pas prendre confiance en ce que vous me mandez, puisque vous ne me dites la vérité que quand les élèves sont partis; qui avez-vous à ménager ou de qui avez-vous peur avec un homme comme moy?

Archives nationales, O[1] 1964, fol. 84.

4062. — Wleughels a M. d'Héricourt, intendant des galères, a Marseille.

A Rome, le 1er décembre 1736.

Suivant les ordres de feu M. le Duc d'Antin, que je reçus il y a environ un mois, j'ay chargé il y a quelques jours sur une barque carraroise les marbres et d'autres caisses, au nombre de dix-huit, pour S. M., et comme il m'a été expressément ordonné de vous les faire remettre, vous trouverez icy la police de chargement. Je ne sais à présent qui aura la charge de Surintendant des bâtimens, après la perte qu'on vient de faire[1]; mais je ne doute pas qu'avant l'arrivée des caisses vous ne le sachiés, et puis vous saurés toujours la manière de les faire rendre à S. M. Le patron J. B. Anselmy qui aura l'honneur de vous les présenter, s'en chargeroit volontiers, si vous le jugiés à propos, et m'assure qu'il feroit diligence; mais je ne sais s'il seroit propre à faire pareil voyage; il faut que celuy qui s'en chargera aît grand soin des caisses, car il y a des choses très fragiles[2]. Je ne doute point qu'étant des morceaux appartenans au Roy, qu'on en ait tout le soin qu'on doit; j'écris, dans ce moment, au premier secrétaire des Bâtimens, afin de l'instruire que je me suis acquité le plus diligemment qu'il m'a été possible des ordres que j'ay reçus. J'ose ici, M., en finissant cette lettre, vous ofrir dans Rome mes très humbles services. Si, lorsque vous aurés reçu tout ce que je vous envoye, vous trouvés bon de me l'aprendre, je vous seray très obligé.

Je ne puis dire au juste ce que peuvent valoir cent cinquante écus romains, monnoye de France, ce sont choses qui changent tous les jours; vous aurés la bonté de les mettre à leur juste valeur, et je n'ay point payé ce patron, comme il m'a été défendu.

Wleughels.

Archives nationales, O1 1938.

= 1. Né en 1665, le duc d'Antin serait mort, d'après quelques biographes, le 2 décembre 1736, à Paris, à l'âge de soixante et onze ans. Comme la nouvelle de sa mort était parvenue à Rome avant le 1er décembre, la date donnée par certains historiens est erronée. En effet, le duc d'Antin tomba malade à la fin d'octobre d'un érésipèle, avec fièvre intense; la gangrène s'étant déclarée, il expira le 2 novembre, à sept heures du matin (*Mémoires du duc de Luynes*, t. I, p. 119).

2. Suivant le Dictionnaire critique (p. 1144) de Jal, dans lequel se trouve analysée la lettre de Wleughels à M. d'Héricourt, le patron du bateau qui

s'était chargé du transport reçut 772 l. 10 s., représentant la somme convenue de 150 écus romains. Le navire arriva à Marseille le 24 janvier 1737. En février, les caisses furent embarquées sur le navire *le Sage*, commandé par M. de Vallon-Massé, qui ne tarda pas à partir pour le Havre, comme on le verra par la suite de la correspondance.

4063. — *Effets arrivés de Rome à Marseille, le 24 janvier 1737, pour le compte de Sa Majesté, sur la Tartane, Notre-Dame-des-Carmes, patron Anselmy.*

Sçavoir :

1. Une caisse contenant trois tables de porphire vert.
2. Une caisse de divers modèles de terre cuite.
3. Une caisse contenant deux tables modernes de jaune de Sienne.
4. Une caisse contenant une copie du Christ de la Minerve.
5. Une caisse contenant une statue de femme, en marbre, d'après l'antique.
6. Une caisse contenant une statue de Faune, en marbre, d'après l'antique.
7. Caisse contenant un autre Faune, en marbre, d'après l'antique.
8. Caisse de deux différents bustes modernes, en marbre.

[On pourroit faire venir ces caisses à Versailles.]

9. Caisse contenant un bas-relief de plâtre.
10. Caisse contenant un autre bas-relief en plâtre.
11. Caisse contenant un autre bas-relief en plâtre.
12. Caisse contenant un autre bas-relief en plâtre.

[A Paris, pour mettre avec les autres modèles en plâtre.]

13. Caisse, ou balot, contenant douze différentes copies, en peinture.
14. Caisse contenant un buste moderne en marbre.

[Faire venir à Versailles.]

15. Caisse contenant moules en plâtre.
16. Idem.
17. Idem.
18. Caisse contenant teste en plâtre.

[A Paris, idem.]

Archives nationales, O[1] 1938.

ANNÉE 1737.

4064. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

5 janvier 1737. — ... Le secrétaire aïant reçu une lettre de M. *Wleughels* pour l'Académie au sujet de la nouvelle année, il en fait la lecture.

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 192.

4065. — Wleughels a Orry.

A Rome, ce 11 janvier 1737.

Monseigneur, — J'envoiai à M. *Gabriel*, le 15 du passé, un détail assez juste de ce qui regarde l'Académie; je ne doutte pas qu'il ne l'ait présenté à Votre Éminence et qu'il ne lui ait rendu conte de ce que je lui ai écrit au sujet du palais que nous occuppons. Depuis, M. de Canillac, qui vint dîner au logis, m'assura qu'il savoit de bonne part que la maison étoit vendue au duc de Braciano; il étoit mal informé, je le savois, car, quoique je ne voulusse pas contredire, je n'ignorois pas qu'on en avoit parlé et qu'il n'y avoit rien d'arrêté. M. le Cardinal Corsini, sans lequel on ne peut rien faire sur cet article, et de qui j'ai l'honneur d'être aimé, m'en auroit averti. Ce qui est de vrai, c'est que M. le marquis Mancini cherche à vendre et qu'il ne le peut sans la permission du Pape. La pluspart des souverains ont des maisons ici, et il me semble que celle que nous occuppons conviendroit à Sa Majesté, vu qu'il est facile de l'avoir, et que, s'il en falloit déménager, cela iroit à des frais considérables, et en risque de gâter beaucoup de beaux morceaux les transportant, que sûrement on endomage toujours.

Nous avons un bel apartement qu'on vient voir avec plaisir; nous y aurions besoin d'un portrait du Roy. On m'écrit que M. *Le Moine* en a fait un très beau en marbre, si j'osois prier Votre Éminence d'ordoner à M. *Gabriel* de nous en envoier la tête en plâtre, je la ferois exécuter en marbre ici, outre que cela feroit à merveille dans notre apartement, il est beau qu'on y respecte le souverain qui y sera présent autant qu'il nous est de l'y

pouvoir souhaitter. Pardon, Monseigneur, si je me suis trop avancé, l'envie de bien faire peut-être m'a fait échapper.

Je suis pénétré des offres trop obligeantes que Votre Éminence veut bien me faire, et je l'en remercie très humblement; je ne croiois pas, je l'avoue, qu'elle sût que je fusse au monde. Je voudrois par quelque endroit mériter ses bontés, et c'est là ce qui m'occuppera toutte ma vie.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1952[D].

4066. — Maurepas au contrôleur général.

A Versailles, le 13 février 1737.

M. d'Héricourt, intendant des galères à Marseille, m'informe, Monsieur, de l'envoy que M. *Wleughels*, directeur de l'Académie de France à Rome, luy a fait pour le compte du Roy, par ordre de feu M. le duc d'Antin, de dix-huit caisses, contenant des statuës de marbre et de plastre, dont je joins icy le mémoire, avec les copies de la lettre du s[r] *Wleughels* à M. d'Héricourt et de la police du chargement de ces dix-huit caisses sur la tartanne commandée par le patron Anselme. Ces caisses ont été mises dans un magasin des galères, où elles seront gardées jusqu'à ce que vous m'ayiez fait sçavoir comment vous souhaitez qu'elles soient envoyées et à qui elles doivent estre adressées. M. d'Héricourt estime que le parti le plus seur seroit celuy de les faire embarquer sur quelque bastiment destiné pour le Havre, dont les occasions sont fréquentes à Marseille. Si vous pensez que cette voye soit la plus convenable, sur ce que vous m'en marquerez, je donneray ordre à M. d'Héricourt de convenir avec le capitaine du premier bastiment qui partira pour le Havre du frêt de ces caisses, dont je vous informeray, et je le chargeray ensuite de les faire embarquer pour estre remises au commissaire de la marine, ordonnateur au Havre, d'où on les fera passer à la personne que vous indiquerez. Je compte au surplus que vous voudrez bien faire pourvoir des fonds destinez pour les Bastimens à la dépense qui sera à faire pour le transport de ces caisses depuis Marseille jusqu'à leur destination, et que vous aurez, s'il vous plaist, agréable de faire rembourser, par le trésorier des Bastimens à celuy des galères, la somme de 772 l. 10 s. que M. d'Héricourt a

fait payer au patron Anselme pour le prix des 150 écus romains, à quoy le s^r *Wleughels* a réglé le frêt de ces caisses de Rome à Marseille.

Je suis très parfaitement, Monsieur, etc.

MAUREPAS.

(*Note en tête de la lettre :*) A M. de Courdemer. Faire part à M. de Maurepas de ce que j'ay écrit à M. d'Héricourt, à ce sujet, et le prier de donner des ordres en conséquence. — 15 février 1737.

Archives nationales, O[1] 1938.

4067. — GARAVAQUE A ORRY.

A Marseille, le 13 février 1737.

Monseigneur, — J'ai lu avec un très profond respect la lettre que vous m'avés fait la grâce de m'écrire au sujet de ce qui étoit dû au patron Enselmy pour le frêt des dix-huit caisses envoyées de Rome par le s^r *Wleughels*. Cet homme fut paié d'abort à l'arrivée de M. d'Héricourt, qui fut deux jours après celle des caisses, et ces effets, qui m'ont été remis bien conditionnés, sont en ce même état dans les magasins de notre arsenal. Pareil cas de délai n'arrivera plus assurément, Monseigneur, quoique peu à mon aise, et j'aurai recours à mes amis dans l'occasion afin de répondre aveuglément à l'honneur de vos ordres et de contribuer, de tous mes soins, à votre satisfaction.

Néantmoins, Monseigneur, je ne puis qu'en tremblant prendre la liberté de vous représenter que, depuis vingt-deux ans que j'exerce utilement cette inspection des marbres, je n'en ai pas touché le sou ; que je suis même pour mon papier et autres petits frais de bureau et commis, nonobstant toutes mes remontrances à feu Mgr le duc d'Antin et nonobstant même toutes les promesses flatteuses dont la pluspart de ses lettres font foy ; mais, Monseigneur, puisque le ciel me favorise au point de m'attirer vos regards pour la première fois de ma vie, il veut sans doute réparer par vos mains le tort que j'ay souffert, sans cesser pourtant d'agir et sans me plaindre.

Le mémoire cy-joint ne vous est présenté, Mgr, que sur l'entière confiance que le bruit public de votre équité fait naître dans tous les cœurs, et j'ose protester à vos piés, avec la simplicité la plus respectueuse, que, nonobstant mes besoins, l'intérêt a bien

moins de part à cette démarche que la gloire de ne pas échaper à vos regards.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

GARAVAQUE.

Archives nationales, O[1] 1938.

4068. — GARAVAQUE, SCULPTEUR[1], A ORRY.

A Monseigneur Orry, ministre d'État, controlleur général des finances et directeur général des Bâtimens.

Jean Garavaque, maître sculpteur des galères, entretenu depuis trente et une années, prend la liberté de remontrer avec un très profond respect, que feu Mgr le duc d'Antin, informé de ses connoissances dans les marbres, lui demanda, en 1714, un mémoire circonstancié concernant les divers marbres d'Italie, de Provence et autres qui lui seroient connus, avec la façon qu'on les tire, qu'on les mesure, et le prix enfin auquel reviendroit le pié cube de chaque marbre, eu égard aux mesures et argens étrangers. Ce Seigneur en fut si content qu'il lui envoya aussitôt une commission d'inspecteur des marbres, laquelle fut renvoyée par le maître sculpteur le même jour à Mgr le comte de Pontchartrain, attendu qu'il ne pouvoit pas la recevoir sans ses ordres, et, par le même courrier, il informa de cette démarche Mgr le duc d'Antin, qui n'eut pas de la peine d'en obtenir l'ordre de le faire obéir. Cette commission fit d'abort passer cet inspecteur en Italie pour y revoir l'état de ses carrières; il repassa pour la même fin à celles de Provence et rendit emplement compte de tout. Son voiage fut de quatre mois, en avance duquel il reçeut vint pistoles en partant.

Depuis, augmentant les fonctions de cette commission, où il n'étoit d'abord question que des carrières et choix des marbres, il lui fut ordonné de les mesurer, les cuber, d'en donner des décharges aux fournisseurs et des états en forme au bureau des Bâtimens, bien dressés et bien calculés, tant pour la quantité des piés cubes, que pour les sommes de leur montant, avec charge encore de les faire débarquer, arranger et les conserver, en attendant un embarquement, à l'abry des feux que les matelots font ordinairement sur nos quays, ne leur étant pas permis dans leur navire, et enfin de les faire embarquer bien numérotés et fleurdelisés au fer, et, pour ne rien négliger à tous ces égards, il a tou-

jours été présent à leur arrivage, afin de les éloigner des huiles que ces navires ponentois chargent ordinairement dans ce port.

Tels sont les soins que cet inspecteur a pris pendant vingt-deux années et qui durent encore, soins toujours approuvés de Mrs du bureau des Bâtimens, à l'égard de l'ordre et du calcul, et de Mrs les sculpteurs et marbriers, à l'égard des qualités et du choix lorsqu'il a été libre, et, de tout cela, feu Mgr le duc d'Antin très satisfait, a, dans toutes occasions, promis, par bien des lettres, des récompenses et son souvenir à cet inspecteur, et ses promesses ont duré autant que sa vie, et il est mort enfin laissant cet honnête homme en avance de vingt-deux ans de travail utile, en avance même de son papier et autres petits frais de bureau toujours indispensables, ne l'aiant même fait rembourser qu'en 1727 de l'argent qu'il avoit dépensé en 1713 dans ses voiages d'Italie et de Provence par-dessus les vint pistoles qu'il avoit reçues en avance lors de son départ.

Monseigneur, voilà la vérité toute nuë, et, comme un pareil cas n'est point croyable sans preuves, les lettres de ce Seigneur sont en état; M. Delamotte, Mrs Tarlé père et fils peuvent vérifier ce qu'il avance, puisqu'il s'est souvent adressé à eux pour obtenir quelque secours de ce Seigneur, lequel, quoique bien informé que son inspecteur des marbres, chargé d'une famille, ne pouvoit qu'avec peine lier les deux bouts de l'année avec les 200 pistoles que son employ de maître sculpteur lui donne; il l'a néantmoins toujours abandonné, et cet honnête homme, dont le malheur seul a tout fait, n'a pas laissé de suivre ses fonctions, à cet égard, soit par la crainte de déplaire, soit dans l'espérance d'un jour heureux.

Le voilà donc arrivé ce jour fortuné, Monseigneur, où vous daignés vous-même lui ouvrir une voye pour arriver sans obstacle à vos piés, où, tout pénétré de cette grâce et du plus profond respect, il peut humblement solliciter l'honneur de votre très illustre protection, celui de votre bienveillance, et, s'il l'osoit, Mgr, un petit emploi un peu honorable pour Jean-Louis Nogaret, son gendre, âgé de vingt-cinq ans, aïant beaucoup d'aquis et une assés belle plume, vivant au surplus de son revenu, mais que le beau-père veut occuper. Cette faveur demandée avec tant de soumission, de crainte et de respect, Monseigneur, lui tiendroit lieu de récompense de tous ses services rendus aux Bâtimens, et aban-

donnant à votre équité ceux de l'avenir, il n'aura d'autre plaisir que celui de faire des vœux pour vos précieux jours.

GARAVAQUE.

Archives nationales, O¹ 1938.

= 1. Le nom de *Jean Garavaque* ne figure dans aucun dictionnaire biographique. Bien qu'il se donne ici le titre de sculpteur, il paraît n'avoir jamais été qu'un simple artisan, peut-être employé en sous-ordre à la décoration des galères.

4069. — NOTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Le 15 février 1737.

M. de Maurepas, ministre et secrétaire d'État, marque à Mgr, par sa lettre du 13 du courant, que M. d'Héricourt, intendant des galères à Marseille, vient de l'informer de l'envoi que M. *Wleughels*, directeur de l'Académie de France à Rome, lui a fait pour le compte du Roy, conformément à l'ordre de feu M. le duc d'Antin, de dix-huit caisses contenant des statues de marbre et de plâtre, dont le mémoire est joint à sa lettre, avec copie de celle du s^r *Wleughels* à mondit s^r d'Héricourt, et de la police et chargement desdites caisses sur la tartane commandée par le patron Anselme; que ces caisses ont été mises dans un magasin des galères où elles seront gardées jusqu'à ce qu'on lui ait marqué comment on veut qu'elles soient envoyées et à qui adressées. Que M. d'Héricourt estime que le parti le plus sûr seroit de les faire embarquer sur quelques bâtimens destinés pour le Havre, et, au cas que cette voie soit convenable, prie Mgr de le lui marquer pour qu'il donne ses ordres au s^r d'Héricourt de convenir avec le capitaine du premier bâtiment qui partira pour le Havre du frêt de ses caisses, dont il l'informera et le chargera ensuite de les faire embarquer pour être remises au commissaire de la marine au Havre, et, ensuite, à la personne qui sera indiquée.

Au surplus, demande qu'il soit pourvu sur le fonds des Bâtimens à la depense nécessaire pour le transport de ces caisses et de faire rembourser par le trésorier des Bâtimens à celuy des galères la somme de 772 l. 10 s. que M. d'Héricourt a fait payer au patron Anselme pour le prix de 150 écus romains, à quoi le s^r *Wleughels* a réglé le frêt desdites caisses de Rome à Marseille.

Suit la teneur de la lettre écrite par M. *Wleughels*.

Archives nationales, O¹ 1938.

4070. — D'Héricourt a Orry.

A Marseille, le 17 février 1737.

Monsieur, — Je me conformeray exactement à ce que vous me faites l'honneur de me mander, le 10 de ce mois, au sujet des dix-huit caisses destinées pour le Roy. Je les feray embarquer, ainsi que vous le désirez, sur le vaisseau qui doit être prêt dans un mois pour passer au Havre, et je les adresseray à M. Begon, intendant, à qui il sera à propos que vous ayez la bonté de donner vos ordres pour les faire retirer à leur arrivée et pour les faire passer à leur destination; j'en useray de même pour les blocs de marbre que l'on attend d'Italie, s'ils sont arrivez ici avant le départ de ce vaisseau; sinon, je les feray partir par un autre bâtiment, et j'auray l'honneur de vous en rendre compte.

Je suis, avec un respect infini, etc.

D'Héricourt.

Archives nationales, O[1] 1938.

4071. — Garavaque a Orry.

A Marseille, le 20 février 1737.

Monseigneur, — J'ai reçu la lettre que vous m'avés fait la grâce de m'écrire, du 10, touchant l'embarquement des dix-huit caisses ou balots venus de Rome. Je l'ai communiquée à M. d'Héricourt qui se trouve très satisfait d'avoir prévenu vos désirs à cet égard en m'ordonnant de profiter d'un navire de Saint-Malo en charge depuis trois jours pour le Havre; en sorte que je fis porter hier sur une chate tous ces effets à bord, et, qu'avant la fin du jour, tout sera embarqué sous mes yeux, et faisant faire grande attention au capitaine, nommé Desvallons Macé, sur le danger auquel les huiles qu'il embarque exposent les marbres, il m'a tout à fait rassuré sur cela. Le navire s'appelle *Le Sage*, et lorsqu'il distribuera ses polices de chargement, M. d'Héricourt les recevra lui-même parce qu'il veut avoir l'honneur de les adresser à Monseigneur.

Il n'i a point encore des nouvelles de la commission des marbres de Magniani; du jour même de leur arrivée, j'aurai l'honneur de l'en informer et d'y faire les opérations accoutumées. Il n'i a aucun navire propre à charger les deux grands blocs statuaires qui sont destinés pour l'hôtel royal des Inva-

lides et conservés dans cet arsenal. Leur grosseur et leur poids étonnent tous les capitaines qui les viennent voir tous les jours et, à moins d'un bâtiment du Roy ou d'une grosse flûte, il sera difficile de les enlever; mais si ces pièces étoient émodelées[1], un navire un peu fort pourroit fort bien les charger. Cette opération sauve de bien des fatigues, d'embarras et de risque, et se trouveroit payée à bien peu de chose près par la diminution du poids des marbres qui coûteroient moins de frêt, et il y auroit même beaucoup à gagner si cette opération étoit un peu forte.

J'ose attendre de ses bontés que Monseigneur me faira la grâce de ne pas désaprouver le mémoire que j'ai pris la liberté de lui adresser.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

GARAVAQUE.

Archives nationales, O[1] 1938.

= 1. Dégrossies.

4072. — D'HÉRICOURT A ORRY.

A Marseille, le 22 février 1737.

Monsieur, — En conséquence de vos ordres, j'ay fait embarquer sur le vaisseau *le Sage*, commandé par capitaine Desvalon-Massé, qui va au Havre, les dix-huit caisses contenant différentes statuës de marbre destinées pour le Roy[1]; je les ay adressées à M. Begon, intendant, à qui vous aurés la bonté de donner vos ordres pour les faire retirer à l'arrivée de ce bâtiment.

Quant aux frais de transport d'ici au Havre, le frêt en a été réglé par un censal très entendu et dont la probité est reconnue, qui l'a estimé à 473 l., et deux sols pour livre pour le chapeau du capitaine[2], eu égard au poids et à l'emplacement. Comme cette dépense ne sera payée qu'au Havre par M. Bégon, je luy marqueray d'en tirer le montant en lettres de change, comme vous me l'avez marqué, sur le trésorier des Bâtimens. Je compte que ce capitaine mettra à la voile dans les premiers jours du mois prochain.

Je suis, avec un respect infini, etc.

D'HÉRICOURT.

Archives nationales, O[1] 1938.

= 1. La lettre de chargement mentionne sept caisses contenant diverses statues de marbre et onze ballots contenant divers tableaux.

2. Locution usitée couramment dans la marine, d'après Littré, pour

désigner la gratification due à un capitaine de commerce pour les soins donnés par lui aux marchandises qu'il a prises à bord. On sait que l'usage accorde encore un intérêt aux capitaines de navires marchands sur leurs transports.

4073. — Extrait des comptes des Batiments pour l'année 1737.

1er mars-27 octobre : au sr *Wleughels*, directeur de laditte Académie, pour son payement des dépenses qu'il a faites pour l'entretien de laditte Académie pendant l'année 1737 (3 p.).	28,770 l.	15 s.	0 d.
9 octobre : au sr *Hallé*, peintre, élève de laditte Académie, pour ses frais de voyage de Paris à Rome	200	»	»
9 octobre : au sr *Fournier*, autre, pour idem	200	»	»
9 octobre : au sr *Huttin*, autre, pour idem.	200	»	»
9 octobre : au sr *Marchand*, sculpteur, pour idem	200	»	»
9 octobre : au sr *Lejay*, architecte, pour idem	200	»	»
5 novembre 1737 : au sr marquis de Mancini, sçavoir 906 l. 10 s. pour le payement du loyer, pendant les mois de juillet et aoust derniers, de son palais à Rome occupé par laditte Académie, et 790 l. 13 s. 4 d. pour les intérests, pendant le mois de septembre aussy dernier, de la somme de 190,000 l., prix principal de la vente qui a esté faite au Roy dudit palais par ledit sieur de Manciny, par contrat passé devant Dutartre et son confrère, notaires à Paris, le 6 dudit mois de septembre	1,698	3	4
31 décembre : au sr marquis de Mancini, pour les intérests, pendant les trois derniers mois de la présente année, de ladite somme de 190,000 l., prix principal de la vente dudit palais Mancini	2,375	»	»
Somme de ce chapitre	33,843 l.	18 s.	4 d.

Archives nationales, O1 2237, fol. 304.

4074. — Le Duc de Saint-Aignan a Chauvelin[1].

A Rome, le 2 mars 1737.

« ... Vous aurez incessamment tout ce que vous désirez et ce que je vous ai promis[2]; mais les honneurs à faire du palais de l'Académie à la noblesse romaine, et les spectacles où l'on me fait un devoir de me montrer m'obligent à vous demander grâce jusqu'au commencement du Caresme... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 762. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

= 1. Amelot de Chaillou avait remplacé, le 21 février 1737, le ministre Chauvelin au département des Affaires étrangères.

2. Il s'agissait de mémoires sur diverses questions promis par l'ambassadeur.

4075. — Beauregard a Orry.

Au Havre, le 3 mars 1737.

Monseigneur, — Étant ordonnateur de la marine en ce port, en l'absence de M. Bégon qui est à Blois, j'ai reçeu la lettre qu'il vous a plu lui écrire le 27 du mois dernier.

Lorsque les dix-huit caisses et quelques blocs de marbre d'Italie que M. d'Héricourt doit lui adresser de Marseille pour le Roy seront arrivées ici, je les ferai retirer et passer ensuite à Rouen au s^r Testard, négociant, auquel j'en donnerai avis. J'aurai l'honneur aussi, Mgr, de vous en informer.

J'ai celui d'être, etc.

Beauregard.

Archives nationales, O^1 1938.

4076. — Orry a Bégon, intendant de la marine.

Le 6 mars 1737.

Monsieur, — M. d'Héricourt me mande qu'il a fait embarquer sur le vaisseau *Le Sage*, commandé par le capitaine Desvalon-Massé, les dix-huit caisses venues de Rome pour le Roy qu'il vous a adressé et que ledit vaisseau doit mettre à la voile dans les premiers jours du présent mois; je vous prie de donner vos ordres à ce que lesdites caisses soient gardées dans un lieu sûr, où rien ne puisse être gâté jusqu'à ce qu'elles puissent être envoyées à

Rouen, où vous voudrez bien les adresser au s^r Testart, qui est déjà averti de leur départ de Marseille et qui les attend. Je vous prie pareillement de faire acquitter les frais de transport de Marseille au Havre, dont le frêt a été réglé à 473 liv., et deux sols pour livre pour le chapeau du capitaine, dont vous tirerez le montant en lettres de change sur le trésorier des Bâtimens.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 29.

4077. — Orry a l'évêque de Marseille.

A Versailles, le 6 mars 1737.

Monsieur, — Son Éminence[1] m'a renvoyé une lettre que vous lui avez écrite le 4 février en faveur du nommé *Du Parc*[2], sculpteur à Marseille, qui désireroit que son fils, dont les dispositions sont heureuses et qui est déjà habile dans cet art, fût envoyé élève à l'Académie de Rome pour s'y perfectionner, et qui demande de plus que son fils soit dispensé d'être examiné à Paris à cause de sa pauvreté.

Comme ce jeune homme est fils de sculpteur, et que l'Académie de Paris, qui est dans un usage de présenter, après les avoir examinés, les sujets qu'elle a jugé les plus capables d'être envoyés à celle de Rome, pourroit regarder comme suspect un examen fait à Marseille, et que d'ailleurs il est rare de commettre des examinateurs en Provence, je crois absolument indispensable d'envoyer le jeune *Du Parc* à Paris pour y être examiné par l'Académie; après quoy, s'il est jugé capable, il trouvera, et la faveur qui sera due à son mérite, et les égards qu'on doit à votre recommandation.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 30.

= 1. Le Cardinal de Fleury (?).

2. *Antoine Du Parc*, sculpteur et architecte, né à Marseille vers 1675, mort à Coutances le 19 avril 1755. Il avait un fils, nommé *Raphaël*, qui fut aussi sculpteur; mais ce ne peut être celui dont il est ici parlé, car *Raphaël* avait vingt-un ans seulement à la mort de son père. — Cf. Ch. Ginoux, *les Artistes de Toulon* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1894, t. X, p. 244).

4078. — Testart a Orry.

A Rouen, le 9 mars 1737.

Monseigneur, — J'ay reçeu la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, avec un état de dix-huit caisses contenant différentes statues de marbre et bas-reliefs en plâtre destinés pour le Roy, que M. d'Héricourt, intendant des galères à Marseille, a fait charger audit lieu dans le navire *Le Sage* pour les porter au Havre de Grâce, à la consignation de M. Begon, intendant de la marine, à qui vous avés donné ordre de me les adresser à l'arrivée.

Si ce navire n'a deub partir de Marseille que dans les premiers jours de ce mois, je ne conte pas qu'il puisse se rendre au Havre que vers la fin du mois prochain au plus tost; au surplus, V. G. peut comter que, lorsque ces caisses seront en ce port, je ne perdray aucun temps à en faire l'expédition dans un bon batteau, conformément aux destinations portées dans l'État, en adressant à M. de Lépinne, controlleur de la Machine à Marly, celles destinées pour Versailles, et à M. de Beaufort celles destinées pour Paris.

Il sera nécessaire que V. G. me fasse remettre un ordre de M^rs^ les fermiers généraux pour que l'on laisse icy passer ces caisses sans en faire de visitte, ny sans payer de droits à l'estimation, car, s'il en falloit faire l'ouverture à la douanne pour en faire l'estimation, on pourroit courir risque de casser quelque chose aux statues et bas-reliefs en ouvrant et refermant ces caisses, et c'est ce que l'on a observé cy-devant pour de pareilles caisses venues de Rome sous le règne de Louis XIV.

Je supplie V. G. de vouloir bien me permettre de profiter de cette occasion pour l'assurer de mon parfait dévouement à l'exécution des ordres qu'elle pourra me donner encore par la suitte, et du très profond respect, etc.

Jean Testart.

4079. — Note d'Orry aux fermiers généraux.

Il doit arriver à Rouen, dans le courant du mois d'avril prochain, à l'adresse du sieur Testard, négociant de cette ville et commissionnaire des Bâtimens du Roy, dix-huit caisses contenant

des statues et autres marbres pour le Roy, dont l'état est cy-joint.

M^rs^ les fermiers généraux enverront leur ordre pour qu'on laisse passer à Rouen ces caisses sans en faire de visite et sans payer les droits, et adresseront led. ordre au s^r^ Testard.

Fait à Versailles, le 14 mars [1737]. — ORRY.

Archives nationales, O^1^ 1938.

4080. — ORRY A WLEUGHELS.

Le 10 mars 1737.

Son Éminence m'a renvoyé une lettre que vous lui avez écrite le 11 de janvier, au sujet de l'acquisition du palais Mancini qu'il conviendroit que le Roy achetât pour l'Académie qui l'occupe présentement. Les raisons de convenances que vous en donnez sont très bonnes; mais je ne vois pas que cette acquisition soit possible, attendu qu'on croit que ledit palais est substitué; cependant, il faudroit s'informer s'il l'est en effet, pour agir en toute sûreté, si la chose convenoit dans la suite.

J'ai ordonné à M. *Gabriel* de vous envoyer en plâtre, comme vous le demandez par la même lettre, la tête du Roy qu'a fait *Le Moine*, sculpteur, pour la faire exécuter en marbre à Rome et en orner votre Académie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

ORRY.

Archives nationales, O^1^ 1099, fol. 35.

4081. — ORRY A GABRIEL, PREMIER ARCHITECTE.

Le 10 mars 1737.

Le s^r^ *Wleughels*, Monsieur, demande qu'on lui envoye un modèle en plâtre de la tête du Roy, prise sur la figure qu'en a fait *Le Moine*, sculpteur, pour en faire exécuter une en marbre à Rome et en décorer le bel apartement de l'Académie.

Je ne crois pas qu'on puisse lui refuser une demande aussi juste et aussi peu coûteuse; ainsi chargés-vous, s'il vous plaît, de lui faire faire cet envoy.

Je suis, etc.

Archives nationales, O^1^ 1099, fol. 32.

4082. — Note de la Direction générale.

Le 12 mars 1737.

Il ne marque pas à qui il a adressé au Havre les caisses et les balots; les polices du chargement le marqueront peut-être.

Aparament que ce sera à M. Morin qui fait les commissions au Havre. Lorsque M. d'Héricourt les aura envoyé, il faudra écrire au s^r Morin de garder les caisses et balots dans un lieu sûr où rien ne se puisse gâter jusqu'à ce qu'il trouve occasion de les envoyer à Rouen à M. Testart, commissaire, et de donner avis quand il les fera partir.

Lorsque l'on aura avis de leur départ du Havre, il faudra mander à M. Testart, qui les recevra et qui les fera charger sur un bateau pour les apporter icy, de faire laisser au port de Marly, près la Machine, les caisses qui peuvent rester icy et d'envoyer les autres à Paris.

Magniani devroit bien donner des nouvelles des blocs de marbre dont il est chargé en Italie. J'avois escrit au s^r Garavaque de mander la voye la plus sûre pour luy escrire en droiture sur sa négligence.

Les blocs pour les Invalides regardent M. Dangervilliers; je sçavois bien la difficulté de les voiturer à cause du poids. Je ne sçay à quoy ils sont destinez, n'ayant été chargé de rien là-dessus; je croy que c'est pour des figures; on n'en pourra venir à bout qu'en envoyant un modèle d'épanelage pour ôter toutes les parties superflues et les aléger; je l'ay dit à M. de Maurepas il y a déjà du temps.

(*Note en tête :*) A M. de Courdomer. Écrire en conformité à MM. Morin et Testard; envoyer à ce dernier une copie du mémoire apostillé de M. Gabriel.

Archives nationales, O^1 1938.

4083. — Beauregard a Orry.

Le Havre, 17 mars 1737.

Monseigneur, — J'ai reçeu la lettre qu'il vous a plu écrire le 6 de ce mois à M. Bégon, qui m'a renvoyé de Blois le connaissement que M. d'Héricourt lui avoit adressé de sept caisses con-

tenant des statuës de marbre et de 11 balots de divers tableaux, chargés pour le Roy à Marseille, le 19 du mois dernier, sur le vaisseau *Le Sage*, commandé par le s^r Desvallon-Macé.

Lorsque ce vaisseau sera arrivé ici, où il est attendu, j'en ferai débarquer avec précaution ces caisses et balots, qui seront bien conservés, et les enverrai au s^r Testard, négociant et commissionnaire à Rouen des Bâtimens de Sa Majesté. Je ferai en même temps acquitter par le trésorier de la marine en ce port le frêt de Marseille ici, réglé à 473 livres, et les deux sous pour livre pour le chapeau du capitaine, avec les frais de débarquement et déchargement. Et le montant en sera tiré par ce trésorier sur celui des Bâtimens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BEAUREGARD.

Archives nationales, O[1] 1938.

4084. — WLEUGHELS A ORRY.

A Rome, ce 28 mars 1737.

Monseigneur, — Si j'avois osé, il y a déjà quelque tems que j'aurois pris la liberté d'écrire à V. G.; même dans la dernière lettre que j'écrivi il y a environ quinze jours à M. *Gabriel*, je lui demandai s'il jugeoit à propos que je me hasardasse à le faire, n'aiant ni l'honneur de la connoître ni d'en être connu; je crois cependent avoir eu le bonheur de la voir à Montmorenci, dans la maison de M. Crosat; elle m'a levé d'embaras par la lettre qu'elle a eu la bonté de m'écrire, dont je la remercie très humblement.

J'ai écri à Son Éminence touttes les raisons de convenances qui pouvoient porter à aquérir le palais que nous habitons, et je répondrai ici aux dificultez très justes que V. G. y rencontre. Il est substitué il est vrai; mais il est en vente et presque vendu, c'est une marque que la substitution est un foible obstacle; le Pape est le maître, est entièrement le maître de lever ces embaras. J'ai consulté à ce sujet M. le Cardinal Corsini, qui m'a dit qu'il faciliteroit le tout à ce sujet et que je ne me misse pas en peine. J'ai l'honneur d'être bien auprès de Son Éminence; j'ai été ravi qu'on ait marchandé notre palais, cela m'a appris à quoi on s'en doit tenir pour le prix; mais, Monseigneur, le marquis Mancini ne veut se défaire des effets qu'il a ici que pour en placer les fonds à Paris; ne pou-

roit-on pas lui donner des fonds en France qui lui rapporte autant de revenu que la maison que nous ocuppons lui rapporte ? Ainsi, sans débourcer, le Roy peut aquérir un très beau morceau ici, tout neuf et dans la plus belle situation de Rome. Une grande partie des souverains ont des palais ici, et Sa Majesté n'en a point, c'est un petit objet pour la France, je l'avoue; mais il est très grand en ce païs-ci. Si V. G. désire savoir d'autre particularité, je suis assez bien informé, et puis elle aura ici d'autres personnes qui vallent mieux que moi.

Cet ordinaire, je n'ai point eu de nouvelle de M. *Gabriel;* j'attends le plâtre que V. G. a la bonté de m'envoier pour faire travailler incessamment au marbre, affin d'orner comme on le doit notre apartement que tout le monde trouve fort beau. Si j'osois en finissant celle-ci, je prirois V. G. de m'honorer de sa protection, l'assurant que je ferois mon possible pour m'en rendre digne. Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

P.-S. — S'il falloit déménager, on coureroit risque de gâter quantité de belles choses que nous avons, et il en coûteroit beaucoup pour transporter nos effets, et puis, il est assez dificile, avec bien de la dépense, de trouver à se loger à Rome.

Archives nationales, O[1] 1952[D].

4085. — Wleughels a Orry.

A Rome, le 20 avril 1737.

Monseigneur, — Il y a déjà quelque tems que je me donnai l'honneur de répondre à une lettre que V. G. eut la bonté de m'écrire, et je l'informai de ce qu'elle souhaittoit savoir au sujet du palais que nous occuppons à Rome. Aujourd'hui que j'apprens l'heureux choix que Sa Majesté vient de faire en le nomant Surintendant de ses Bâtimens, soufrez, Monseigneur, que je vous en fasse mon compliment, et, quoique je lui sois un serviteur tout-à-fait inconnu, que j'ose lui demander très humblement l'honneur de sa protection, l'assurant que je ferai tout mon possible pour la mériter.

Je réitérerai à V. G. de lui dire qu'on parle toujours de la vente du palais au duc de Braciano qui en a bien envie, aussi bien que d'autres, parce qu'il est très beau, tout neuf et des mieux

scitué de Rome. Je me suis informai à gens bien savans au sujet de la substitution, on m'a appris que, lorsqu'on aquèrera ce fond avec la permission du Pape, l'aquisition en sera beaucoup plus assurée que s'il n'y avoit pas eu ces difficultés, parce que Sa Sainteté peut ici en toutte matière lier et délier. Nous en avons l'exemple du palais Manchini, que M. le marquis vendit au duc de Zagarole, il y a plus de vingt ans, sous le pontificat de Clément onse, dont le duc est en possession depuis le tems, sans qu'on puisse jamais l'inquietter. J'ai dit, que je croi, touttes les raisons qui conviennent pour en faire l'acquisition, et je n'en ennuirai pas davantage V. G.

Lundi ou mardi, se fera ici l'entrée de M. le comte de Bielch qui ira prendre possession du Capitol comme sénateur de Rome.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1952[D].

4086. — ORRY A WLEUGHELS.

Le 7 may 1737.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 20 avril. J'accepte avec plaisir le compliment que vous me faites et vous en remercie.

J'entre dans toutes vos raisons sur la convenance dont seroit l'acquisition du palais Mancini pour l'Académie; mais on ne peut rien résoudre à cet égard sans être auparavant bien informé du prix dont est ce palais. Vous sçavez que le plus ou le moins décide dans tous les marchés qu'on fait; ainsi, tâchez de sçavoir au vray le prix qu'en offrent le duc de Brachiano ou autres, et s'il est bien certain que la simple permission du Pape lève toutes les difficultés sur les substitutions, après quoy je me détermineray.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 54.

4087. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A AMELOT.

A Rome, ce 11 may 1737.

« ... L'entrée, Monsieur, du nouveau sénateur se fit dimanche après midy, comme j'avois eu l'honneur de vous le marquer, et

le peuple témoigna par ses applaudissemens combien le choix de la personne du comte de Bielke[1] luy estoit agréable. Vous serez informé, par la relation imprimée que je joins ici[2], du détail des formalités qui y furent observées, et je me contenteray d'y ajouter que la noblesse de Rome, ayant eü de la difficulté à se trouver au cortège, sur ce que les Cardinaux vouloient que ceux des gentilshommes de leur suite qu'ils y devoient envoyer marchassent avec elle, se rendit seulement au Capitole, affin de l'y recevoir lorsqu'il y arriveroit. Je vis passer la cavalcade du balcon de l'Académie, où j'eus à peu près le mesme concours de monde que pour les courses et les mascarades qui forment un spectacle dans la rüe du Cours à la fin du Carnaval. La plus grande partie de la noblesse et tout ce qui est dans la dépendance du sénateur a célébré sa prise de possession publique par deux jours consécutifs d'illuminations... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 763. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

= 1. Nicolas, comte de Bielke, gentilhomme suédois, camérier d'honneur de S. S., chambellan du roi de Suède, nommé sénateur de Rome, le 10 février 1737, par le pape Clément XII. Sa prise de possession se fit en grande pompe le 5 mai. Après avoir reçu le sceptre d'ivoire des mains du Pape, le comte de Bielke se rendit à l'église de Sainte-Marie *in Ara cœli*, puis au Capitole, où il jura de faire observer les statuts de la ville de Rome.

2. *Relazione della cavalcata fatta in occasione del solenne Possesso di Senatore di Roma, preso alli 5 maggio 1737, dall' Illustrissimo ed Excellentissimo Sig. Conte Niccolo Bielke.* Rome, 1737, 8 p. petit in-4°.

4088. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 11 may 1737.

« ... Lorsque le sénateur [*le comte de Bielke*] a esté, Monsieur, chez le Pape pour recevoir de S. S. le sceptre d'ivoire, qui est la marque de sa dignité, après lui avoir dit en latin ce qui est porté par la formule que vous verrez dans la relation de son entrée[1], elle a ajouté, à ce que m'a rapporté quelqu'un qui estoit présent : « M. le comte, parlons à présent un peu françois. » En effet, le Pape fait si volontiers usage de cette langue et passe si fort icy pour avoir toujours naturellement de l'inclination pour nous qu'on a renouvellé à son sujet l'ancienne pasquinade, « che il « Pontefice è diventato Papagallo. »

« ... Un jeune François, nommé La Mare[2], qui a du talent pour

la poésie, et que la curiosité a attiré à Rome, à la suite d'un Suédois, a fait, en l'honneur de S. S., les vers que je vous envoye, qui, ayant eü de l'applaudissement, luy avoient procuré d'abord une médaille d'argent; mais, n'en estant pas content, il y a joint ce couplet de chanson que vous verrez aussy, lequel luy en a valu une autre d'or. On ne sçauroit blasmer ces libéralités; cependant, il seroit à désirer que ce qui sert également à cette cour à marquer des distinctions ne fût pas prodigué à des sujets de cette espèce; celuy-cy se trouvant doué, au dernier excès, de tous les deffauts dont on accuse les gens de sa profession, et m'ayant obligé de le chasser de chez moy par la manière dont il s'est oublié à mon égard, sur ce que je me plaignois de quelques discours peu convenables qu'il avoit tenus, quoyqu'il m'eût promis d'estre sage durant son séjour en cette ville.

« ... Je comptois, Monsieur, sur une copie des premiers vers dont il est parlé dans cette lettre, qu'on m'avoit promise, mais vous ne pourrés les avoir que par le prochain courier... »

Au Pape, qui devoit faire donner une médaille d'argent à l'auteur, qui demandoit qu'elle fût d'or.

Sur l'air de *Joconde*.

Tandis que tes soins généreux
Ramènent l'abondance,
Ta main prodigue aux arts heureux
Honneur et récompense;
Qu'il te souvienne, en me donnant
Ta médaille sacrée,
Qu'on ne connoissoit point l'argent
Sous l'empire de Rhée.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 763. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

= 1. La formule sacramentelle en question est celle-ci : *Accipe sceptrum et esto senator Urbis.*

2. L'abbé de la Marre, né à Quimper vers 1708, mort tragiquement en Bavière ou à Égra en 1742 ou 1746, est connu comme correspondant et l'obligé de Voltaire qu'il paya d'ingratitude; ses œuvres, consistant en poésies et opéras-comiques, ont été recueillies et publiées en 1763.

4089. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 18 may 1737.

« ... Voici les vers que je ne pus vous envoyer par le dernier ordinaire... »

Vers à la louange du Pape.

Corsini, j'ai vu les arts
Renaissans sous ton empire,
Rassembler de toutes parts
L'étranger qui les admire;
La jalouse Antiquité,
Tremblante pour ses prodiges,
N'ose paroistre à costé
Des travaux que tu diriges.
Tout dans Rome est florissant,
Tout est heureux et doit l'estre.
Le Peuple, reconnoisant,
Respecte et chérit son maître;
On n'a point vu tes neveux,
Affectant le despotisme,
Opprimer les malheureux
Sous le poids du népotisme.
Ton règne est celuy des loix.
Tendre amy, prince sévère,
On voit, dans ton caractère,
Sixte et Titus à la fois.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 763. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

4090. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, le 8 juin 1737.

« ... Nous avons actuellement deux troupes différentes de jeunes gens qui nous donnent des représentations publiques, également applaudies et bien exécutées, de diverses comédies de Térence et de Plaute, où ceux qui ont du goût pour l'antiquité

ont le plaisir de pouvoir s'imaginer qu'ils sont dans l'ancienne Rome et de juger par leurs yeux de celuy qu'on pouvoit prendre à ces sortes de spectacles. Ceux dont je parle attirent beaucoup de Cardinaux et d'autres personnes de distinction, sans en excepter les dames, les acteurs estant si bons que la manière dont ils jouent suffit pour leur faire suivre la pièce et leur donner de l'amusement.

Dans le mesme endroit où le prélat Furietti fait fouiller à Tivoli, qui fait partie des ruines de la maison de campagne de l'empereur Adrien, il s'est trouvé depuis peu un morceau de mosaïque, représentant des colombes qui boivent dans un vase, d'un travail exquis par la finesse des pierres et la vivacité des couleurs.

Le Pape est en marché d'une nouvelle statuë, qui sera jointe à celles qu'il a fait mettre au Capitole, et pourra figurer avec le fameux *Gladiateur mourant* que S. S. a achepté de la succession de la feuë princesse de Piombino, vû que c'est un autre *Gladiateur*, qui a un genouil en terre dans l'action de se deffendre et de se couvrir de son bouclier[1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 763. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

= 1. Cette belle statue de *Gladiateur*, qui appartenait à un sieur Meno, fut achetée par le Pape pour être placée au Capitole en regard de celle qui provenait de la princesse de Piombino.

4091. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 15 juin 1737.

« ... On a fait suspendre les ouvrages en mosaïque qui se faisoient pour l'église de Saint-Pierre, ce qui fait craindre que ceux qui y étoient employés, dans le cas où cette interruption se prolongeroit, ne cherchassent à prendre parti ailleurs... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 763. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

4092. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 15 juin 1737.

« ... Tout ce qui concerne la prise de possession de l'église nationale des Lorrains s'est passé, Monsieur, avec la décence con-

venable, les députés qui en prennent soin n'ayant rien obmis pour donner des marques de leur zèle à leur nouveau souverain[1]. La patente d'agent en cette cour du roy de Pologne, accordée par ce prince au chevalier Coltrolini, m'estoit précédemment parvenue, le marquis Monti ayant eu l'attention de me l'adresser, et je l'avois portée au Cardinal Ottoboni pour qu'il eût le plaisir de la luy remettre. Ce fut mardy, au matin, jour de la troisiesme feste de la Pentecoste, que les armes de S. M. P. furent élevées sur la porte de ladite église, et qu'ensuite d'une grande messe en musique, célébrée par le recteur, on chanta le *Te Deum* au bruit d'un fort grand nombre de boëtes. J'assistay à la cérémonie, ayant avec moy le prince Vaini et mes enfans dans une tribune qu'on m'avoit fait préparer, et le chevalier Coltrolini s'y trouva de son costé, dans une place distinguée de celle des députés, par lesquels je l'avois fait reconnoistre, en leur conseillant d'en user à son égard ainsi qu'ils faisoient pour le comte Spada, ministre du duc de Lorraine. Il vint me recevoir avec eux à la descente de mon carosse, et j'y fus reconduit, tous étant en habit de cérémonie à l'italienne. J'avois presté les portraits de LL. MM. polonoises pour que, suivant l'usage de ce païs-cy, ils fussent mis dans l'église, très bien décorée, et où le concours de nos dépendants et nationaux fut très grand, quoyque par rapport à sa petitesse nous eussions pris le parti de ne point faire d'invitation en forme à cette fonction, nous estant contenté d'engager les députés à passer chez le Cardinal Protecteur et l'auditeur de rote. Le premier vint en cortège y faire ses prières avant que la cérémonie commençât, et, sur ce qu'il apprit que l'on avoit emprunté des ornements à Saint-Louis, il fut à peine de retour à son palais qu'il envoya en présent une magnifique chasuble et deux dalmatiques qui servirent pour la messe. Le soir, la façade de l'église fut illuminée de lampions et le devant du portail de pots à feux.

« Il y a en cette ville une petite chapelle, dite de la Purification ou des Quatre-Nations, à sçavoir les François, les Bourguignons, les Lorrains et les Savoyards, dont, jugeant qu'il convenoit que les administrateurs s'acquitassent aussi de ce qu'ils devoient, au moins par un compliment, pour la part qui dépend de la Lorraine, je le leur fis insinuer, affin que tout fût en règle, et ils se conformèrent à ce qu'ils sçurent que je désirois. Au reste, nous n'avons pas crû qu'il fût nécessaire d'ajouter aucune formalité de plus à ce que je viens de vous marquer pour constater l'acte

de la prise de possession, tant actuelle qu'éventuelle, vû que cela nous a paru devoir se réputer consommé par ce qui s'estoit fait à Nancy.

« En traittant cette matière, je ne puis me dispenser, Monsieur, de vous porter mes plaintes des députés de l'église de Saint-Claude-des-Francs-Comtois, qui, cette année, ont laissé passer le jour de la feste de ce saint sans se présenter chez moy, comme il est d'usage, et que le devoir l'exigeoit d'eux. Ils ont conservé des idées d'indépendance qu'il ne conviendroit pas d'autoriser, ce me semble, en se montrant indifférent à ce deffaut d'attention, et si vous me permettez de vous dire ce que je pense, je croirois non seulement indispensable de leur en faire témoigner le juste mécontentement du Roy, mais encore que rien ne seroit plus à propos que de profiter de cette occasion pour proposer à la province que leur église fût réunie à Saint-Louis, ainsy que l'a esté celle de Saint-Yves-des-Bretons, pour empescher que, se trouvant abbandonnés à leur propre conduite, les Italiens ne parviennent avec le temps à s'en rendre les maîtres, comme ils ont fait de bien d'autres, ce qu'on pourroit pratiquer également pour les deux portions que nous avons dans le fonds de la chapelle de la Purification dont j'ay parlé cy-dessus... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 763. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

= 1. Stanislas Leczinski.

4093. — Orry a Wleughels.

Le 22 juin 1737.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8 may. Je goûte toutes vos raisons et suis très content des observations que vous me faites sur le palais Mancini; cependant, avant de me déterminer absolument, je serois fort aise de sçavoir sur quel pied ce palais a été loué depuis vingt ans. Vous me marquez qu'il ne vous sera pas difficile de vous en bien informer; ainsi vous me ferez plaisir de le faire et de m'en instruire aussitôt que vous le pourez.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 86.

4094. — Germain et Slodtz a Orry.

Le 23 juin 1737.

Les sieurs *Germain* et *Slodtz* ont eu la permission de M. le duc d'Antin de faire passer gratis en France, par l'occasion d'un vaisseau qui a apporté les figures de marbre pour le Roy, plusieurs bas-reliefs de plâtre, terre cuitte et un grand moule qu'ils ont fait faire à leurs dépens par la seule et unique vue de l'étude, dont l'ordre a été envoyé à M. *Wleugle*, qui a tiré le premier plâtre du creux qu'ils ont fait faire du bas-relief d'Angelo Rossi dans l'église de Saint-Pierre à Rome[1]. Ce premier plâtre, tiré pour le Roy, est sans contredit le plus beau et le plus net qui sera jamais tiré de ce creux et qui est actuellement à l'Académie de Rome.

Tous ces plâtres contiennent huit caisses marquées à leur numéro; elles sont arrivées à Paris, et les supplians prient M. le Directeur général de leur en procurer la délivrance.

En marge : Bon, en payant les frais de transport; le mander ainsi au s^r de Beaufort.

Archives nationales, O^1 1184, fol. 283.

= 1. S'agit-il des sculptures d'*Angelo Rossi* qui décoraient le tombeau d'Alexandre VIII Ottoboni († 1691) : deux figures en marbre, placées de chaque côté de la statue en bronze du Pape représentant la Religion et la Prudence? Dans un bas-relief au-dessous se voit la canonisation du Pontife (Vasi, 1816, p. 413).

4095. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 2 juillet 1737.

« ... S. M. a veu avec plaisir tout ce qui s'est passé à la prise de possession de l'église nationale des Lorrains. Il n'estoit pas nécessaire d'y rien ajouter pour remplir les formalités de la prise de possession, tant actuelle qu'éventuelle.

« Quant à ce que vous proposez, de réunir à l'église de Saint-Louis l'église de Saint-Claude des Francs-Comtois, à l'exemple de celle de Saint-Yves des Bretons, il faudroit estre plus instruit que nous ne le sommes de l'establissement de l'église de Saint-Claude et de ce qui y a rapport. Vous serez apparemment en estat

de nous donner les éclaircissements nécessaires et de nous envoyer en mesme tems ce qui a esté fait pour l'église de Saint-Yves... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 763. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4096. — Wleughels a Orry.

A Rome, ce 12 juillet 1757.

Monseigneur, — Je ne puis par cet ordinaire informer au juste Votre Grandeur de ce que le palais Mancini a été loué depuis vingt ans, parce qu'il faut que la maison Borguèse, qui est en campagne, soit à Rome; elle revient la semaine prochaine. Ce que je sais, c'est que nous le païons moins qu'on ne l'a jamais loué; le Cardinal d'Acugnia[1], ministre du roy de Portugal, en païoit bien davantage; depuis, le prince Borguèse, aussi bien que les princes de Bavières l'ont tenue tous sur un pied presqu'égal. Si M. le marquis Mancini dit qu'il en pourroit avoir une fois davantage, c'est un hiperbole; il est vrai, et je l'ai su, qu'on en avoit offert quelque chose de plus. Quoiqu'il y ait plusieurs personnes qui s'empressent d'achepter le palais, jusqu'ici on est pas encore arrivé à cinquante mille écus, j'ai l'œil là-dessus; j'ai déjà eu l'honneur de dire qu'on se débarassera facillement et sûrement de la substitution. L'ordinaire prochain, je lui enverrai au juste ce qu'elle souhaitte.

Je suis, avec un profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1952[b].

= 1. Nuno d'Acunha, inquisiteur général du Portugal, devint Cardinal le 30 janvier 1713 et décéda en 1750.

4097. — Le Duc de Saint-Aignan au Cardinal de Fleury.

A Rome, ce 13 juillet 1737.

« ... Votre Éminence aura peut-estre esté surprise de voir qu'après luy avoir parlé de quelques adoucissemens que plusieurs des anciens ecclésiastiques de la communauté de Saint-Louis désiroient qui fussent apportés au règlement[1], je n'en faisois aucune mention dans tout ce que j'ai eu l'honneur de luy marquer en dernier lieu; mais la raison en a esté que ce qu'ils m'ont remis

sur ce sujet m'a paru entrer dans de trop petits détails pour en fatiguer V. É., et que j'ay crû qu'il seroit mieux dès lors de traiter cet article à part, en luy proposant de laisser à la liberté du supérieur, autorisé pour cela par les ministres de S. M., de faire sur ce qui ne regarderoit que l'intérieur de la maison et la conduite des prêtres, sans intéresser l'essence dudit règlement, tels changemens qu'il estimeroit convenables, comme de retarder, suivant les saisons, les heures du lever et du coucher, d'avancer celle de la messe commune, d'abréger le temps destiné pour apprendre le plain chant, de tolérer que, dans les chaleurs, la porte se fermât un peu plus tard, etc. On peut, ce me semble, se prêter à tout cela, sans qu'il en résulte le moindre préjudice pour l'ordre, et le bon exemple que l'on cherche à rétablir... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 764. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Les tomes 763 à 765 de la *Correspondance* de Rome, aux Affaires étrangères, contiennent de nombreux échanges de lettres au sujet de ce conflit, ainsi que divers mémoires relatifs aux origines et à l'organisation de l'établissement de Saint-Louis-des-Français. Le duc de Saint-Aignan se plaignait de l'esprit d'indépendance qui paraissait animer à son égard les administrateurs de cette maison, quoique leur subordination aux ambassadeurs du roi à Rome fût bien formellement marquée dans les statuts donnés par le Cardinal Ubaldini, commissaire du Saint-Siège, aussi bien que dans la bulle confirmative de Grégoire XV (3 décembre 1622), mesures qui furent déjà nécessitées au temps de Louis XIII par des troubles survenus dans la régie de la communauté.

Aux termes de la bulle, cette maison devait se composer de vingt-six chapelains desservant les deux églises paroissiales de Saint-Louis et de Saint-Yves, son annexe, et l'hôpital du Sauveur, destiné à recevoir pendant trois jours chaque pèlerin de la nation. De ces vingt-six chapelains, vingt-quatre devaient être prêtres et deux clercs. Six des prêtres étaient pris dans la congrégation de l'Oratoire de France; la nation française avait vingt places, les Lorrains deux, les Savoyards autant.

La congrégation de Saint-Louis était gouvernée par deux recteurs et des administrateurs en nombre indéterminé. En 1737, l'abbé de Canillac, depuis la mort de l'abbé de Gamaches, s'en trouvait l'unique recteur. Des scandales, paraît-il, s'étaient produits dans le personnel des chapelains, et les administrateurs réclamaient quelques renvois. Ces administrateurs étaient alors *Pierre de l'Estache*, sculpteur, « le seul, dit l'ambassadeur dans une lettre du 20 juillet, qui ne se soit jamais écarté de son devoir »; Joseph Digne, consul de France; Joseph Retrou; Pierre Dorval, directeur de la poste; Jacquin, secrétaire du Chevalier de Saint-Georges (Jacques-Édouard Stuart); Briotti, expéditionnaire lorrain, et Le Breton.

4098. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 20 juillet 1737.

« ... Je vous envoie, Monsieur, ce que vous me demandez sur l'établissement de l'église de Saint-Claude-des-Francs-Comtois, avec un autre mémoire ayant rapport à la chapelle de la Purification, dite des Quatre-Nations, en attendant que j'y puisse joindre ce qui concerne la réunion de Saint-Yves à Saint-Louis [1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 764. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Suivent les deux mémoires relatifs aux églises fondées, la première en 1650, la seconde en 1470.

4099. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, ce 6 aoust 1737.

« ... Je vous fais mes remerciemens de ce que vous m'avez envoyé concernant l'église des Francs-Comtois et la chapelle de la Purification... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 764. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4100. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Issy, le 13 aoust 1737.

« ... Le Roy avoit espéré, Monsieur, que le règlement qu'il a fait et qui vous a esté envoyé par ses ordres calmeroit les divisions de la maison de Saint-Louis. Cependant, bien loin d'y rétablir la paix, ce règlement a été une occasion de nouveaux troubles, sans que l'on puisse pénétrer quel peut être l'objet de mécontentement des administrateurs. Les motifs de leurs plaintes ne sont point détaillés, et on ne voit point précisément sur quoy elles portent. Permettés-moi de vous dire que vous auriez pu, dès les premières assemblées, les engager avec douceur à vous donner leurs observations sur ce qui leur paroissoit avoir besoin d'explication, et, en les assûrant de toute la protection de S. M. pour le maintien de leurs droits, leur faire connoître qu'il n'y a aucun article de ce règlement qui puisse les blesser. Si l'on peut résu-

mer quelque chose de ce qui a été dit dans une assemblée aussi tumultueuse, il semble que les administrateurs insistent sur la difficulté d'exécuter les statuts du Cardinal Ubaldini et la bulle de Grégoire XV. S'il ne s'agit que de quelques points de peu d'importance et qui puissent être changés sans altérer la constitution essentielle de la maison, le règlement y pourvoit en permettant à la Congrégation de faire ces changements. Sa Majesté ne se seroit pas expliquée de cette manière si elle avoit voulu ôter tout pouvoir aux administrateurs; mais, puisque vous avez vu leur inquiétude à ce sujet, vous pouviez, ce me semble, les rassurer en leur disant, comme de vous-même, ce que vous avez jugé à propos de supprimer, et en les assurant que vous n'avez aucune envie de vous mêler des détails qui effectivement ne méritent pas d'occuper l'ambassadeur du Roy, en leur faisant connoître que S. M. ne se méfie point de leur sagesse et de leur application, et qu'elle ne les soupçonne point d'avoir besoin d'être conduits dans le courant de leur administration par une autorité supérieure... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 764. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4101. — Liste des élèves de l'Académie qui ont remporté le prix pour aller a Rome.

15 aoust 1737. — Mémoire sur les élèves à envoyer à l'Académie de Rome, avec une liste de ceux qui sont proposés, savoir :

Le s^r *Hallé*, peintre d'histoire.
Le s^r *Huttin*, idem.
Le s^r *Marchand*, sculpteur.
Le s^r *Cochin*, graveur.
Le s^r *Jus*[1] (*sic*), architecte.

Le tout envoyé à M. *Gabriel* père. — Apostille : Il conviendroit de régler cette nomination avant le voyage de Fontainebleau. Nous y pourrons travailler dans la première semaine de septembre.

Archives nationales, O[1] 1935.

= 1. Appelé plus loin *Le Jeay* (n°s 4109 et 4114).

4102. — Orry a Wleughels.

Le 19 aoust 1737.

Je vous envoye cy-joint, Monsieur, une instruction pour la régie de l'Académie ; observez-la exactement en tous ses points et faites-la observer de même à vos élèves.

Si, dans la suitte, vos lumières et les réflexions que vous êtes très capable de faire vous fournissoient quelques idées pour le progrès des études ou pour une meilleure discipline dans l'Académie, vous pourez m'en faire part ; mais, en attendant, conformez-vous scrupuleusement à laditte instruction.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 113.

4103. — Instruction pour la régie de l'Académie de Rome[1].

(*Cette instruction a été faite au mois d'aoust 1737.*)

1er. Le séjour de quatre années pouvant n'estre pas suffisant pour certains sujets qui donnent des espérances de devenir peintres ou sculpteurs de premier ordre, il sera quelquefois fort bon d'en prolonger le terme, comme de le retrancher à d'autres dont les progrès sont visiblement limittez par foiblesse de génie ou par nonchalance et deffaut d'application, ces derniers occupent des places dans l'Académie privativement à d'autres de grande espérance formez dans l'Académie de Paris.

Pour estre instruit du progrès des pensionnaires, le Directeur nous enverra tous les six mois de chaque année un état exact et bien circonstancié de ce que chacun desdits pensionnaires aura fait, avec son jugement sur la qualité et progrès du travail, comme sur le deffaut de progrès dans l'art auquel il est destiné ; il accompagnera même ces états de desseins de composition de génie que ceux qui paroissent le plus avancez auront fait.

Lorsque le temps aprochera du terme fixé pour le séjour à Rome, il nous donnera son avis pour prolonger ce terme, en cas de nécessité, à ceux qui méritent cette faveur, observant de ne le pas proposer légèrement, afin de ne pas retrancher des places à

d'autres qui seroient en état d'aller profiter des avantages de l'Académie.

Et à mesure que des génies médiocres ne montreront aucun avancement, ou que des élèves paresseux négligeront leurs études, le Directeur nous en informera pour les retrancher de l'Académie et les remplacer par de meilleurs sujets; examinant cependant si ces génies tardifs, qui ont peine à produire, ne peuvent pas, par des études assidues, se développer par les suittes.

2e. Un des premiers objets de l'étude des pensionnaires du Roy est de copier les tableaux des grands maîtres, particulièrement ceux de *Raphaël;* le Directeur aura soin de les y occuper en deux différentes manières, suivant la portée de leurs talents : les uns par parcelles, afin de les former insensiblement, comme une tête, une figure, un groupe, les autres à des tableaux entiers; les fragments d'étude des premiers doivent leur rester; à l'égard des copies de tableaux entiers, elles appartiennent au Roy et doivent rester à S. M. Le Directeur n'en disposera d'aucuns sans un ordre exprès de nous et par écrit.

Il pourra cependant, après nous en avoir donné avis, permettre aux pensionnaires de s'occuper quelquefois à des ouvrages demandés par l'ambassadeur du Roy ou par des prélats de la nation résidens à Rome, pourveu que ces occupations ne les détournent pas des études utilles; cette sorte de travail donne naturellement de l'émulation.

3e. Le Directeur ne permettra et n'employera aucuns des pensionnaires qui montreront quelques talens à faire des tableaux de vierges et de saints pour des églises ou des particuliers, à dessein d'en retirer rétribution, ou d'orner les apartemens du palais de l'Académie; toutes productions de ceux qui sont à la pension du Roy doivent apartenir à S. M., et il n'en doit disposer que suivant l'ordre qu'il recevra de nous, sur le compte qu'il nous en rendra.

4e. Mon dessein étant de renouveller les copies de tableaux de *Raphaël* qui ont servy aux tentures de tapisseries qui se fabriquent pour le Roy aux Gobelins, le Directeur projettera un arrangement pour les faire copier fidellement d'après les originaux.

On a proposé d'y employer les sieurs *Blanchet*, *Duflot* et *Frontier;* le premier n'est plus à l'Académie, les deux autres y sont encore; je trouverois un inconvénient à y faire rentrer le premier et à y prolonger le temps des deux autres, qui osteroient des

places dont on peut disposer pour des aspirans dignes de les remplir; s'ils sont tous trois capables de faire correctement de belles copies de ces tableaux et de suppléer aux choses qui ne prononcent que foiblement, on pourroit les laisser à Rome et les y occuper, en leur donnant à chacun un logement à l'Académie dont le palais est assez grand; je pourvoyeray à leurs salaires. C'est de quoy le Directeur nous rendra compte dans l'arrangement qu'il proposera.

5e. Le Directeur n'employera aucunes dépenses à des représentations publiques, soit dans les temps du Carnaval ou autres fêtes qui surviennent à Rome. Le palais de l'Académie est une maison d'étude; nous nous réservons, dans des cas où il seroit convenable de représenter, d'en donner nos ordres; les étrangers que la curiosité attire à l'Académie s'y peuvent recevoir avec toute la décence que leur dignité exige.

6e. Le Directeur procurera par son crédit et ses connoissances aux pensionnaires la permission de copier de bons tableaux des grands maîtres dans les églises et palais où il y en a; et, s'il est nécessaire de lettres de nous pour obtenir ces permissions, il nous les demandera.

7e. Lorsque les pensionnaires travaillent à ces copies, il doit les y aller voir travailler, les instruire par conseils et corriger leurs deffauts essentiels; cette même application doit estre à leurs études d'après l'antique qui se font d'après les belles statuës, et sur le model que l'on expose publiquement.

8e. L'étude d'après les beaux antiques qui sont à Rome étant la baze du beau caractère qui forme l'excellent homme, tant en peinture qu'en sculpture, et touttes les plus belles statues ayant été moulées et placées dans le palais de l'Académie, le Directeur les fera arranger de façon qu'elles puissent servir plustost à l'étude qu'à la décoration, en les mettant en beau jour, tournées de sorte que plusieurs personnes les puissent voir par différentes faces; on les avoit élevé autrefois sur des pivots qui donnoient la commodité de les disposer suivant la veue la plus convenable, à ceux qui avoient dessein de les dessiner; il se conformera à cette disposition, estant la partie la plus essentielle de l'étude.

9e. Le Directeur détachera de l'appartement haut du palais de l'Académie les deux pièces que nous avons marquées sur le plan qui lui a été envoyé, pour servir de salles communes à l'étude et travail de composition des pensionnaires qui n'ont pas les commo-

ditez convenables dans leurs chambres particulières dont le jour est trop bas. Il les fera garnir de tables, de chevalets et autres meubles et ustanciles propres à cet usage; il fera faire plusieurs clefs pour donner à ceux qu'il jugera capables de cette sorte de travail, et il les visitera souvent pour les ayder de son conseil et les contenir dans leurs occupations.

10e. Notre intention estant que tout l'argent que le Roy donne pour la subsistance des pensionnaires soit employé, le Directeur veillera à ce que ceux qu'il en chargera ne lésinent pas sur ce qu'ils doivent fournir par un trop grand désir de gain, et aura soin que ce qu'on leur donne soit toujours bon[2].

Nous nous remettons au surplus aux bonnes dispositions du Directeur pour maintenir une bonne règle dans tout ce qui concerne l'Académie.

Archives nationales, O[1] 1935.

= 1. Voy. Lecoy de la Marche, p. 34-37. M. Lecoy n'a donné que des extraits de ce règlement.

2. On a vu plus haut que le duc d'Antin avait exigé de *Wleughels* qu'il prît ses repas avec les pensionnaires. Le présent article semble le débarrasser de cette obligation.

4104. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 24 aoust 1737.

« ... Un ecclésiastique calabrois, qui se nommoit Don Fabio, Monsieur, et jouoit autres fois aux échets avec le Pape, dont il estoit pensionnaire, vient de mourir âgé de cent ans, huit mois et quelques jours.

« Je vous envoie des vers latins qui ont esté faits sur la fontaine de Trevi, le plus beau de tous les édifices que S. S. a fait construire en cette ville; mais dont l'ouvrage reste suspendu par la jalousie que le sieur Galilei, architecte florentin, a conçüe contre celuy qui en a donné les desseins[1]. L'épigramme est attribuée au Cardinal Giudice, ce que le trait de satire, que vous remarquerez à la fin, quoiqu'adouci avant que de la donner à l'impression, me persuaderoit assez[2]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 764. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. On annonçait, à la date du 12 septembre, que les travaux de la fon-

taine de Trevi, suspendus depuis quelque temps faute d'argent, allaient être repris par ordre du Saint-Père.

2. Suit une plaquette in-4° de 8 p. intitulée : *Ad Clementem XII Pont. Fontis Aquae Virginis supplices questus.* Romæ, M DCC XXXVII, typis Antonii de Rubeis, apud Pantheon. Elle contient une épigramme signée des initiales N. N. et deux élégies latines signées, l'une « Filacidæ Luciniani P. A. », l'autre « Nadisti Mantinei P. A. ».

4105. — Copie d'une lettre de M. Du Tartre du 30 aoust 1737.

J'ai l'honneur d'informer Monseigneur que M. le marquis de Mancini est venu me voir et m'a dit que les nouvelles propositions et conditions qu'on luy fait pour la terre qu'il avoit dessein d'aquérir le mettent hors d'espérance de pouvoir faire cette aquisition.

Pour cependant pouvoir faire celle du Roy, je luy ay proposé ce que Monseigneur m'a fait l'honneur de me dire, qui est de passer le contract, par lequel il sera dit que le Roy luy en fera payer le prix lorsqu'il trouvera à en faire un bon employ en fonds de terre avec toutes les sûretez nécessaires, tant pour l'aquisition et le payement du prix que pour la substitution, et que cependant Sa Majesté luy en payeroit l'intérêt au denier vingt.

M. le marquis de Mancini m'a dit qu'il y consentoit volontiers, mais qu'il prioit Monseigneur de vouloir bien qu'il fût mis que cet intérêt luy seroit payé de quartier en quartier par le trésorier des Bâtimens.

Ainsi, si Monseigneur trouve bon que je dresse le contract de cette manière, je le suplie de m'en donner l'ordre et de me mander le jour qu'il souhaite que je le luy porte à signer.

Du Tartre.

La lettre a été envoyée apostillée à M. Dutartre le 4 septembre 1737.

En marge est écrit : Bon pour tout ce qui est proposé; mais il convient de stipuler que si, dans un certain terme, M. de Mancini n'a pas trouvé un employ convenable, le Roy ne continuera à payer l'intérest qu'au denier vingt-cinq. Et ce terme peut être fixé à deux ou trois ans.

Archives nationales, O[1] 1952[D].

4106. — Acte de vente de l'hôtel Mancini, occupé par l'Académie de France.

Le 6 septembre 1737.

Pardevant les conseillers notaires du Roy à Paris soussignés fut présent très haut et très puissant seigneur Monseigneur Jacques-Hyppolitte, marquis de Manciny, prince romain et noble vénitien, demeurant à Paris, à l'hôtel de Louvois, rue de Richelieu, paroisse Saint-Roch, lequel a reconnu avoir vendu, cédé, quitté et transporté, promis et s'est obligé garentir de tous troubles, dons, douaires, dettes, hipotèques, évictions, substitutions et notamment de tous troubles, recherches et autres prétentions pour raison de la substitution dont sera cy-après parlé, par qui et pour quelque cause et raison que ce soit, envers et contre tous présens et avenir, et généralement de tous autres troubles et évictions quelconques, au Roy, ce acceptant pour Sa Majesté et ses successeurs roys ou ayans cause, par haut et puissant seigneur, Philbert Orry, Conseiller en tous ses Conseils et au Conseil royal, Controlleur général des finances et Directeur général des bâtimens, jardins, arts et manufactures de Sa Majesté, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul, à ce présent, le palais Manciny scitué en la ville de Rome, avec généralement tous les bâtimens, enclos et autres apartenances et dépendances dudit palais Mancini, ainsi qu'ils s'entendent, se poursuivent et comportent de toutes parts et de fond en comble, tels qu'ils sont actuellement occupés par l'Académie de peinture et sculpture du Roy à Rome, et comme ils apartiennent audit seigneur marquis de Manciny, tant come héritier sous bénéfice d'inventaire de feu Monseigneur Philippes-Jullien-Mazarini Manciny, duc de Nivernois Donziois, pair de France, son père; qu'au moyen du délaissement qui luy a été fait dudit palais Mancini en entier par Monseigneur Philipes-Jullien-François-Mazarini Manciny, duc de Nivernois et Donziois, pair de France et Grand d'Espagne du premier ordre, son père, aussy héritier sous bénéfice d'inventaire dudit feu seigneur Philipes-Jullien-Mazarini Mancini, son père, et ayant recueilli la substitution faite par Monseigneur le Cardinal Mazarin, de ses biens en France, par son testament du six mars mille six cent soixante-un et codicil des jours suivans, par transaction passée entr'eux par devant

Me Meny et son confrère, notaires à Paris, le vingt-sept aoust mille sept cent trente-deux; avec condition que quoique ledit palais Mancini ne fût pas un effet de la succession de Monseigneur le Cardinal Mazarin et qu'au contraire il vînt de l'hérédité Salviany, néantmoins comme le délaissement que ledit seigneur duc de Nivernois en a faite audit seigneur marquis de Mancini, son frère, est pour le remplir, avec les autres biens à lui délaissés, de ce qui pouroit lui revenir et prétendre contre ledit seigneur duc son frère, pour raison de ce que ledit seigneur duc leur père avoit touché des biens de la succession Mazarini scitués en Italie, substitués par ledit feu seigneur Cardinal de Mazarin en faveur dudit seigneur marquis de Mancini, il a été stipulé par ladite transaction que ledit palais Manciny feroit à l'avenir partie de l'hérédité Mazarine et seroit compris dans laditte substitution des biens d'Italie, en sorte que ledit seigneur marquis de Manciny ne pouroit les vendre ny hypotequer; cependant, sous les garanties cy-devant expliquées, pour le bien et avantage tant de luy pendant le temps qu'il jouira de laditte substitution que des autres qui après auront droit de recueillir laditte substitution, il fait la présente vente pour, par Sa Majesté et ses successeurs roys et ayans cause, jouir dudit palais Mancini et de toutes ses apartenances, circonstances et dépendances, comme bon luy semblera, à commencer la jouissance du premier jour du présent mois de septembre mille sept cent trente-sept. Cette vente faite moyennant cent quatre vingt-dix mille livres, que Sa Majesté fera payer audit seigneur marquis de Mancini, vendeur, en cette ville de Paris, par le trésorier des bâtimens de Sa Majesté, des deniers qui seront par elle à ce destinés, aussitôt que ledit seigneur marquis de Manciny aura trouvé à en faire un bon employ en acquisition au proffit de laditte substitution, pour luy tenir lieu dudit palais Manciny et ses dépendances, et être en son lieu et place sujets et compris dans laditte substitution Mazarine en une terre en France et qu'on poura, avec sûreté du payement et pour la substitution, payer les vendeurs de la terre; fesant lequel payement, sera stipulé et fait les déclarations nécessaires tant pour la garantie de la présente vente et du payement du prix d'icelle que pour seureté de laditte substitution, et jusqu'au payement dudit prix principal de la présente vente Sa Majesté en fera payer les intérests au denier vingt à compter dudit jour premier septembre présent mois, par le trésorier

des bâtimens de Sa Majesté audit seigneur marquis de Manciny, de quartier en quartier, en cette ville de Paris; néantmoins, de condition expresse, si ledit seigneur marquis de Manciny ne fesoit point d'acquisition de terre dont on ne pût valablement et avec sûreté employer le prix de la présente vente dans le courant de trois ans, à compter de ce jourd'huy, en ce cas, à compter du jour de l'expiration desdittes trois années, ledit intérest du prix de la présente vente cy-dessus stipulé au denier vingt cessera sur ledit pied et ne courera plus que sur le pied du denier vingt-cinq. Mais comme ce changement de denier n'est ainsi stipulé que dans le cas où ledit seigneur marquis de Manciny ne feroit point d'acquisitions, où l'on pût avec sûreté employer le prix de la présente vente pendant le cours desdittes trois années, si au contraire il faisoit une acquisition dans le courant dudit tems et qu'on pût valablement et avec sûreté y employer le prix de la présente vente et que Sa Majesté fût en retart de faire payer ledit prix principal de la présente vente pour en faire ledit employ, en ce cas l'intérest continuera à en estre payé audit seigneur marquis de Manciny sur le pied du denier vingt jusqu'à l'actuel payement du prix principal.

Au payement duquel prix principal et intérest ledit palais Manciny et toutes ses dépendances présentement vendues demeure par privilège obligé et hypotéqué, et outre, ledit seigneur Orry, en laditte qualité de Directeur général des bâtimens de Sa Majesté, y a obligé et hypotéqué tous les autres biens et revenus de Sa Majesté, sans qu'une obligation déroge à l'autre; sous la réserve duquel privilège ledit seigneur marquis de Manciny a transporté, avec la garantie cy-dessus expliquée, tous droits de propriété sur ledit palais Manciny et ses dépendances même rescindans et rescisoirs, sans garantie à l'esgard desdits rescindans et récizoires, dessaisissans, voulans, etc., procurant, etc., le porteur, donnant, etc. Est convenu, comme condition fesant partie du prix de la présente vente, que le prix d'icelle et les intérests ne pouront estre payés qu'en espèces sonnantes et monoys ayans cours, sans aucuns billets de quelque nature qu'ils soient.

Car ainsi et pour l'exécution des présentes et dépendances ledit seigneur de Manciny a esleu son domicile en cette ville en l'hôtel où il est demeurant ci-devant déclaré, etc.

Fait et passé à Paris, en l'hôtel dudit seigneur Orry, l'an mille sept cent trente-sept, le sixième jour de septembre avant midy.

Et ont signé la minutte des présentes demeurée à Me Dutartre, notaire, qui a déllivré la présente expédition ce dix-neuf octobre 1740.

DUPONT. DUTARTRE.

4107. — ORRY A WLEUGHELS.

Le 7 septembre 1737.

Vous m'aviez mandé que l'on étoit en marché pour l'hôtel Mancini, qu'on avoit déjà fait des offres, mais qu'on ne les avoit point encore porté à 50 mil écus. Je vous demande explication sur ce point et je voudrois sçavoir ce que vous entendez par les termes de 50 mil écus; est-ce 50 mil écus valant simplement 150 mil livres de France, ou est-ce 50 mil écus ayant une autre valeur? J'attens de vous cet éclaircissement, ainsi que votre avis sur le prix que vous croyez que l'on peut offrir à M. de Mancini, monnoye de France, payable en France.

Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1099, fol. 176.

4108. — WLEUGHELS A ORRY.

A Rome, ce 28 septembre 1737.

Monseigneur, — Depuis que j'ai reçu la dernière que V. G. a eu la bonté de m'envoier, qui fut le lundi dernier, je me suis donné du mouvement pour lui rendre un conte fidelle au sujet de l'offre qu'on a fait du palais que nous occupons, et j'ai trouvé que M. le duc de Braciano en avoit offert 46 mille écus romains, qui font monnoie de France 78,333 écus de trois livres, ce que l'agent de M. le marquis Mancini n'a pas voulu accepter, se tenant toujours aux 50,000 écus romains, ce qui est de fait; cependant, si on se déterminoit à l'achepter à Paris, comme j'ai pu entendre, on pourroit l'avoir à quelque chose de meilleur marché, par certaines raisons; on est sur les lieux, il ne faut pas passer par la Chambre apostolique, ce qui coûte au vendeur; il y a encore d'autres frais, car tout le monde cherche à manger, et ceci bien considéré ne laisse pas de faire un objet. Il y a cependant bien des gens apprès, et on fera bien d'en arrêter la vente; j'en ai dit bien des fois les raisons. Le palais est beau et bon,

tout neuf, bien bâti et sûrement dans la plus belle situation de Rome. Il est très convenable que S. M. ait un terrain ici, tandis que presque tous les souverains en ont ou en veullent avoir. Quand à mon avis que V. G. a la bonté de me demander, ce n'est pas grande chose; cependant, je lui dirai que sur ce qu'on peut offrir de la maison, j'ai consulté des gens que j'ai cru s'y entendre; l'un est M. le Cardinal Corsini et l'autre le comte Giraud, qui connoissent très bien notre palais. Le Cardinal Corsini est florentin et vient d'achepter un beau et grand palais, et l'autre cherche à en achepter un. Tous les deux conviennent qu'on peut bien donner autour de 80,000 écus de France de la maison, et elle en a coûté une fois autant à bâtir. Avec le palais, dans une petite ruelle à côté, il y a des écuries qui en dépendent; cet endroit sert de magasin pour mettre certains engins à couvert et plusieurs sortes de bois; mais, au-dessus de l'écurie, il y a quelque apartement où on entre par une petite maison à côté, de laquelle on se déferoit encore; si le Roy la prenoit, tout ce canton seroit à S. M. On en demande 1,164 escus romains, ce qu'on pourroit réduire à 5,000 livres de France, car on ne donne pas tout ce qu'on demande; puis, on saura toujours mieux faire à Paris; cette petite maison raporte et peut raporter un petit revenu.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1938.

4109. — État des élèves de l'Académie royalle de peinture, etc., que Monseigneur le contrôleur général a nommé pour aller a Rome a la pension du Roy[1].

Le s[r] *Hallé*, peintre.
Le s[r] *Fournier*, peintre.
Le s[r] *Huttin*, peintre. — Il est actuellement à Rome.
Le s[r] *Marchand*, sculpteur.
Le s[r] *Le Jeay*, architecte.

A Fontainebleau, le 4e octobre 1737.

Gabriel. — Bon : Orry.

Archives nationales, O[1] 1935.

= 1. Cf. la pièce 4101 datée du 15 août.

4110. — Wleughels a Orry.

Rome, le 5 octobre 1737.

Monseigneur, — Il me semble que, pour bien servir, que ce n'est pas assez d'exécuter ponctuellement les ordres qu'on nous donne, mais qu'il faudroit encore, pour ainsi dire, prévoir ce qu'on pourroit désirer pour les faire réussir au contentement de ceux que nous servons; partant, je croi bien faire de dire à V. G. que, si elle veut renouveller les copies de *Raphaël* qui sont au Vatican, qu'il faut s'y prendre de bonheure; en accordant ici ces permissions, ordinairement on ne veut pas vous laisser prendre touttes les mesures nécessaires pour copier fidellement ces beaux ouvrages et vous en approcher autant qu'il est nécessaire pour les bien voir. Le Pape est vieux et ne peut aller loing; je suis assez bien vu de S. S. et de son neveu; je croi que j'en pourrois obtenir ce que je demanderois; ainsi, si la volonté continuoit de faire de nouvelles copies, je suis à peu près en place pour servir utilement. Sous un autre pontificat, peut-être n'obtiendroit-on pas avec la même facilité ce qui est nécessaire pour voir bien et commodément; c'est pourquoi j'ai cru bien faire d'écrire sur ce sujet à V. G. pour apprendre ses volontez.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1938.

4111. — Wleughels au Cardinal de Fleury.

A Rome, le 5 octobre 1737.

Monseigneur, — On m'assure ici qu'on veut faire entendre à Votre Éminence que c'est moi qui ai choisi certain tableau qu'on doit lui présenter, et il est vrai; mais il faut tout entendre. Je l'ai pris comme le meilleur de ceux qui étoient dans le lieu où j'en fis le choix; s'il y avoit eu quelque morceau au-dessus, il est bien sûr qu'on l'eût envoyé à Votre Éminence. Le tableau a bien du bon; mais, s'il eût dépendu de moi, j'ose l'assurer que je lui aurois envoié tout autre chose, et qui auroit été plus digne de Votre Éminence. Dans la crainte qu'elle ne trouve le choix médiocre, j'ai cru qu'elle me pardonneroit si je prenois la liberté

de me disculper auprès d'elle. Je suis, avec un très profond respect, etc.

N. WLEUGHELS.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 765. Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

4112. — LE CARDINAL DE FLEURY A WLEUGHELS.

Le 18 octobre 1737.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 5 de ce mois au sujet du tableau dont vous avés fait le choix pour m'être envoyé. Je ne sais ce que c'est en aucune façon, et je n'ai entendu parler de rien qui y ait rapport. Je vous prie de croire que j'ay pour vous, Monsieur, toute l'estime possible.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 765. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4113. — ORRY A WLEUGHELS.

(Brouillon de réponse.)

Le 20 octobre 1737.

Je vous remercie des éclaircissemens que vous m'avez donné; le Roy s'étant déterminé à faire l'acquisition du palais Mancini, le contrat en a été passé il y a déjà quelque temps; au moyen de quoy, l'établissement qui y est fait ne sera plus susceptible d'aucun changement. Je ne vois pas quel usage on pourroit faire de la petite maison dont il me parle. Il me semble qu'elle seroit totallement inutille.

Archives nationales, O[1] 1938.

4114. — BREVET DE FRANÇOIS HUTIN, PEINTRE.

Nous, Philibert Orry, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s[r] *François Hutin* dans l'art de peinture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture à Rome, sous la conduite du s[r] *Wleughels*, Directeur de

ladite Académie, pendant le temps qu'il nous plaira, à la charge par ledit s^r *Hutin* de s'appliquer avec assiduité et docilité aux ouvrages que ledit s^r *Wleughels* lui ordonnera, suivant le règlement que nous avons fait cette année, afin de se rendre capable pour remplir dignement les emplois où il sera destiné par Sa Majesté. En foi de quoi nous avons accordé audit s^r *Hutin* le présent brevet...

A Fontainebleau, le 20 octobre 1737.

ORRY[1].

Archives nationales, O[1] 1088, fol. 131.

= 1. Des brevets tout à fait identiques au nom de *Hallé*, peintre, *Fournier*, peintre, et de *Le Jay*, architecte, signalés comme le précédent dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, année 1870, p. 366 et 377, se trouvent également au registre O[1] 1088, fol. 133 et 134. — *Fournier* mourut à Rome de la petite vérole le 19 octobre 1739. Voy. ci-après la lettre de de Troy du 23 octobre 1739.

4115. — ORRY A WLEUGHELS.

(Brouillon de réponse.)

Le 3 novembre 1737.

Monsieur, — J'approuve fort que l'on travaille à renouveler les copies de *Raphaël* qui sont au Vatican; ainsi, Monsieur, vous pouvez dès à présent faire les démarches nécessaires pour en obtenir la permission, et, en même temps, charger les s^rs *Frontin* et *Duflot* d'y travailler avec soin et attention. J'espère qu'ils ne négligeront rien pour que ces copies soient faites de façon à leur faire honneur.

Pour ce qui est des réparations du grand salon de l'hôtel Mancini que le Roy a achepté, je conviendray avec M. *Gabriel* de ce qui sera à propos de faire, et il aura soin de vous faire part de ce qui aura été réglé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Archives nationales, O[1] 1938.

4116. — WLEUGHELS A ORRY.

A Rome, ce 15 novembre 1737.

Monseigneur, — J'apprends par la lettre de V. G. que Sa Ma-

jesté a fait l'acquisition du palais où nous demeurons; en vérité, c'est de l'argent bien dépensé et qui fait un bon effet en ce païs-ci par bien des raisons; la maison est au Roy, et nous n'aurons plus à répondre qu'au maître absolu. Tous les honnêtes gens viennent m'en faire compliment, et on en est ravi dans Rome. Il falloit effectivement l'authorité de V. G. et son bon esprit pour faire réussir la chose, que j'avois proposé il y a déjà longtemps, sans jamais pouvoir en venir à la fin, comme il vient d'arriver sous votre ministère[1].

Il est vrai que la petitte maison dont j'ai parlé n'est pas d'une grande utilité; je ne l'ai proposée qu'en tant qu'on a acquis le bas, qui nous sert de magasin. Il est vrai qu'il n'est pas bien que d'autres soient en droit d'occuper le haut d'une maison dont on a le bas et où on retire des effets; cependant, on peut très bien s'en passer. J'apprend par M. *Gabriel* qu'il arrive ici, dans peu, de nouveaux pensionnaires; tout est prest, et comme je ne doute en aucune manière que ce ne soit de bons sujets, je mettrai tout mes soins pour les renvoyer encore meilleurs.

Je suis, avec tout le respect possible, etc.

N. Wleughels.

Archives nationales, O[1] 1938.

= 1. Depuis : « J'apprends » ; Lecoy, p. 222-23.

IX.

DIRECTORAT INTÉRIMAIRE

DE

LESTACHE[1]

(DÉCEMBRE 1737).

4117. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A AMELOT.

A Rome, ce 14 décembre 1737.

Le sieur *Veugles* (*sic*), Directeur de nostre Académie, vient de mourir, Monsieur, d'une espèce d'attaque d'apoplexie qui l'a emporté en deux jours[2]. C'est une place que l'on peut s'attendre qui sera fort recherchée; mais, comme elle demande bien des qualités qui se trouveront malaisément réunies dans un mesme sujet, j'ay crû que je pouvois dès lors en proposer un, en qui les plus essentielles me paroissent concourir, à sçavoir les connoissances nécessaires, l'âge, la bonne conduite et l'usage du pays. Celuy dont j'ay l'honneur de vous parler est le sieur *de l'Estache*[3], ancien sculpteur du Roy, que le sieur *Person*, prédécesseur du sieur *Veugles,* avoit autrefois demandé pour son coadjuteur, ce que sa grande jeunesse empescha pour lors. Je sçay qu'il est connu de vous et qu'il a lieu de compter sur vos bontés, ce qui me fait espérer que vous voudrés bien le luy marquer dans une occasion qui décidera de sa fortune. J'en écris à M. le Controlleur Général, ainsi qu'à S. É., mais je compte principalement sur ce que vous daignerez dire en sa faveur, pour peu surtout que vous fassiés sentir combien il importe que cet employ ne soit donné qu'à quelqu'un qui soit en état de veiller sur la jeunesse que l'on envoye se former dans les différents arts dont les progrès font l'objet de l'Académie, et qui sçache se démesler de bien des incidents

capables d'entraisner un engagement, le palais où elle est établie appartenant à S. M., ses armes étant sur la porte, et le Suisse qui la garde portant sa livrée, sans qu'aucun autre que le directeur aye rien à y ordonner. Vous verrés, par une de mes dépêches du commencement de l'année 1733, à ce que je croy, dans quel embarras je faillis à me trouver par l'indiscrétion de ce Suisse. J'aurois beau me précautioner à l'égard de tout ce qui se trouve dans ma dépendance, si le défaut d'expérience ou d'attention du nouveau Directeur pouvoit me jetter dans les mêmes inconvénients dont je me serois garanti d'ailleurs. On croit que le sieur *Natoir*[4], peintre du Roy, sera un des concurrens, et bien des personnes écrivent d'icy pour un beau-frère du sieur *Veugles*, habile homme dans la même profession ; mais le premier est bien jeune et le second est un Italien, ce qui, selon moy, ne conviendroit pas. C'est ce que j'ay crû qu'il estoit de mon devoir de vous exposer, Monsieur, en vous suppliant d'estre persuadé qu'il ne se peut rien ajouter aux sentimens du parfait attachement avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

LE DUC DE SAINT-AIGNAN.

Comme il estoit, Monsieur, absolument nécessaire de préposer quelqu'un pour veiller par intérim sur les effets et meubles appartenants à S. M., ainsi que sur la conduite de nos jeunes académiciens, j'ay engagé le sieur *de l'Estache* à se charger de ce soin, qui luy avoit déjà esté commis à la mort du sieur *Person*[5].

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 765. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Bien que *Lestache* n'ait jamais été officiellement directeur de l'Académie de Rome et n'ait fait qu'occuper l'intérim qui sépare la mort subite de *Wleughels* de l'arrivée de *de Troy*, comme il s'écoula plusieurs mois entre ces deux événements, nous croyons devoir classer dans un chapitre spécial cette direction instituée à titre provisoire par l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

2. Il était mort le 11 décembre 1737, à l'âge de soixante-huit ans. Il occupait les fonctions de directeur depuis le 2 septembre 1725, après avoir été d'abord l'adjoint de *Poerson*.

3. Sur *Pierre de Lestache*, à peu près oublié de tous les biographes, il faut lire la notice publiée, en 1876, dans le tome IV des *Nouvelles Archives de l'Art français* (p. 377-382), notice accompagnée de documents authentiques sur la vie et les travaux du sculpteur, notamment son acte de mariage en date du 28 janvier 1733, les actes de décès de plusieurs de ses enfants, l'acte de décès de *Lestache* survenu le 28 novembre 1774; il était âgé à cette date

de quatre-vingt-six ans environ, ce qui fait remonter sa naissance à 1688 ou 1689. D'après son extrait mortuaire, il serait Parisien d'origine. N'oublions pas les payements faits à l'artiste, de 1746 à 1761, pour divers travaux de sculpture à la décoration de la façade de l'église de Saint-Louis-des-Français. M. Eugène Müntz en a retrouvé la mention dans les registres des archives des pieux établissements de France à Rome. Les quatre statues qui décorent la façade de notre église nationale sont de *Lestache*. La façade elle-même, remontant à l'année 1589, est l'œuvre de *Giacomo della Porta* (Vasi, p. 258).

4. *Natoire* devint directeur de l'Académie de Rome, mais seulement en 1752, après la retraite de *J.-B. de Troy*.

5. Il ressort du premier compte de la direction de *Natoire* que *Lestache* régit l'Académie de mars à juillet 1738, la veuve de *Wleughels* rendit compte du dernier quartier de 1737 et des deux premiers mois de 1738.

4118. — M. de l'Estache a Amelot.

A Rome, ce 14 décembre 1737.

Monseigneur, — Vous avez eu cy-devant la bonté de me donner vos ordres dans les occasions où mon zèle pouvoit vous être de quelque utilité; souffrez, Monseigneur, que, dans celle qui se présente, je vous supplie aussi de m'honnorer de votre protection pour fixer en ce pays ma petite fortune et pour me procurer le moyen de servir utilement le Roy et ma nation.

M. *Wleughels*, directeur de notre Académie de France, vient de mourir[1]; il laisse par sa mort une place à laquelle mes aînés croient que je puis prétendre par le long séjour que j'ay fait dans cette maison et par la connoissance que j'ay de tout ce qu'on y doit pratiquer, par les services que j'ay tâché de rendre dans tous les temps à l'Académie, et enfin par les soins que j'aurois d'y élever les pensionnaires selon les intentions de S. M.

J'ose assurer Votre Grandeur que je me suis toujours conduit de façon à ne me pas rendre indigne de cet employ. Il n'est point au-dessus de mes forces, et M. le duc de Saint-Aignan, qui me veut du bien, me souhaitte celuy-cy. Il le demande pour moy et m'a chargé par intérim du détail de l'Académie. Il espère que Votre Grandeur me sera favorable et qu'elle faira condescendre Mgr le Contrôleur Général au désir qu'il a de me procurer cette place. Elle me donneroit icy, Monseigneur, non pas plus de volonté, mais de plus grandes facilités à vous rendre tous les services dont vous me jugeriés capable, et à vous faire connoître, par mon zèle et mon attention, avec quel respect je seray toujours,

Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

De l'Estache.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 765. Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. *Wleughels* a été enterré à Saint-Louis-des-Français, où l'on voit encore, dans la basse nef droite, son tombeau par *Michel-Ange Slodtz* [a], gravé plus tard, en 1744, par *Claude Galimard*. Le monument se compose d'un petit Génie, tenant de la main gauche une palette et, de la main droite, couvrant d'un voile le médaillon de la tête de l'artiste. Au-dessus l'épitaphe :

D. O. M. — Nicolao VLEUGHELS Parisino, — Regii Ordinis S. Michaelis, — Equiti torquato, — vitæ integritate morumque suavitate insigni, — liberalium artium studiis, — pictura prœsertim, — excellenti, — qui regiam in Urbe Academiam — singulari cura et laude moderatus — obiit — V Id. decembris [b], anno M DCC XXXII (*lisez* XXXVII), — ætatis suæ LXVIII, Maria Theresia Gosset, uxor, — et Bernardinus, filius, — mœstiss. pp. (mœstissimi posuerunt).

Philippe de Chennevières, *Épitaphes de quelques artistes français dans l'église de Saint-Louis-des-Français à Rome* (*Archives de l'Art français,* 1re série, 1857, t. V, p. 31-2). — Jal a donné la même épitaphe incomplètement, 1867, p. 1303, avec une faute de lecture ou plutôt d'impression : *vid. decembris* au lieu de *V id.* (quinto idus) *decembris*.

Antoine Pesne, premier prix de 1703 (*Archives*, 2e série, t. II, p. 235), a peint (à Rome?) le *portrait* de *Wleughels*, qui fut donné à l'Académie par M. de Julienne (*Procès-verbaux de l'Académie*, 6 mars 1745, t. V, p. 5).

= *a*. Il existe aussi un exemplaire de son buste, en plâtre, dans la bibliothèque de la villa Médicis à Rome (*Revue de l'Art français*, décembre 1884, p. 185).

b. Le 11 décembre.

4119. — Amelot a M. de l'Estache.

Le 28 décembre 1737.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite touchant vos veuës sur le poste que la mort du sieur *Wleughels* fait vacquer. Je contribueray d'autant plus volontiers à leur succès que je sçay tout ce qui vous rend digne de ce poste. Soyez en persuadé, et qu'il ne tiendra pas à moy que vous ne reconnoissiez à cette occasion la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, tout à vous.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 765. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4120. — Orry a Lestache.

Le 2 janvier 1738.

J'ay reçeu vos deux lettres du 14 et du 20 du passé[1] et j'ay été très fâché d'aprendre la perte que vient de faire l'Académie par la mort du s^r *Wleughels*. Dans le trouble que cette mort a dû causer dans cette maison, vous avez bien fait de suivre l'ordre que vous a donné M. le duc de Saint-Aignan en vous chargeant de veiller sur tout ce qui s'y passe et sur les effets qui apartiennent au Roy jusqu'à ce qu'il ait plu à Sa Majesté de nommer un nouveau directeur; le choix de M. de Saint-Aignan me fait présumer que vous vous acquiterez bien de cette commission. Prenez de la veuve et des autres connoissances que vous en avez par vous-même tous les éclaircissemens que vous pourrez sur les choses qui peuvent apartenir au Roy, en sorte qu'il n'en soit rien détourné. Le s^r *Wleughels* ayant reçeu des fonds depuis peu, il faut examiner ce qu'il en a employé et faire le calcul de ce qui peut en rester, dont on doit tenir compte au Roy.

Je suis bien aise que les nouveaux élèves soient arrivés à Rome et que leur voyage se soit passé sans aucun accident; exortez-les de votre mieux à profiter du temps et des moyens qu'on leur donne pour devenir d'habiles gens.

Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 146.

= 1. On a vu plus haut la lettre écrite par *Lestache* à M. Amelot le 14 décembre; mais celle qui était adressée au Directeur des Bâtiments ne nous est pas parvenue.

4121. — Orry au Duc de Saint-Aignan.

Le 4 janvier 1738.

Par la lettre, Monsieur, que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 14 décembre, j'ay apris la mort du s^r *Wleughels* et j'ay senti toute la perte que fait votre Académie. Je rendrai compte au Roy de l'état où vous me marqués qu'il laisse sa veuve, et je n'oublierai rien pour luy procurer quelque grâce.

Dans la liste des bons sujets que nous avons en France pour remplir la place de Directeur, où Sa Majesté doit nommer, je

comprendray le sr *L'Estache* que vous honnorés de votre protection et à qui vous avés bien voulu confier, en attendant, le soin de l'Académie et la sûreté des meubles et effets qui appartiennent au Roy, dont je vous suis très obligé.

Soyés bien persuadé, je vous suplie, que personne au monde n'est plus parfaitement, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O1 1099, fol. 150.

4122. — Orry a l'abbé de Canillac, auditeur de rote.

Le 4 janvier 1738.

Je sens, Monsieur, toute la perte que fait l'Académie de Rome par la mort du sr *Wleughels*, et je suis bien informé de l'état où il laisse sa veuve et du besoin qu'elle a des grâces du Roy à qui j'en rendray compte. La réputation de *Jean-Paul Passini* est établie à Paris comme à Rome, et je le comprendray dans la liste des illustres que je présenteray à Sa Majesté qui doit elle-même choisir un Directeur.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O1 1099, fol. 149.

4123. — Orry a Mme Wleughels.

Le 4 janvier 1738.

Je prends toute la part possible, Madame, à la perte que vous venez de faire et que l'Académie partage avec vous. Je suis informé de l'état où ce malheur vous laisse; je le représenteray au Roy et le besoin que vous avez de ses grâces. Remettez au sr *Lestache*, le plustost qu'il vous sera possible, généralement tout ce qui apartient au Roy et qui dépend de l'Académie. Je ne doute point que dans cette occasion vous n'agissiez en toutes choses de manière à mériter les bontés que Sa Majesté peut avoir pour vous. Je l'en solliciteray.

Je suis, Madame, votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O1 1099, fol. 149.

4124. — Orry a Mme Wleughels.

(Vers le 15 janvier 1738.)

J'ay reçeu votre lettre, Madame. Il est bon que vous m'en-

voyez un double de l'inventaire que vous me marquez avoir remis au sr *Lestache*, et je seray bien aise de le recevoir le plus promptement qu'il vous sera possible.

A l'égard des 1,127 écus dont vous me marquez être redevable par votre dernier compte, sur lesquels vous venez de payer 200, et qui réduit votre débet à 927 écus, je ne puis vous procurer aucune remise sur ce débet; mais je veux bien vous donner un délay suffisant pour vous acquitter, affin de vous faciliter la vente des effets dont vous voulez vous deffaire, le Roy n'ayant aucun besoin ni des estampes, ni des tableaux; il suffira donc que vous vous acquittiez dans tout le courant de cette année, et cela à mesure que vous aurez pu faire de l'argent desdits effets.

Je ne sçais ce que c'est que les deux tableaux que vous me marquez avoir été faits pour le Roy par votre mary, par ordre de M. d'Antin; mandez-moy de quels prix sont ces tableaux, ce qu'ils représentent, quand ils ont été envoyés.

A l'égard du loyer des meubles, il ne peut en être question.

Vous ne devez pas perdre de tems à congédier le carosse et les deux domestiques qui sont aux gages du Roy; le tout est inutile quant à présent; ce sera à M. *de Troy* à se choisir tels domestiques qu'il jugera à propos quand il sera sur les lieux. Il faudra aussi que vous abandonniez en entier le logement destiné au directeur, sauf à vous retirer dans celui ci-devant occupé par la veuve Poerson jusques à nouvel ordre.

Je suis tout à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 181.

4125. — Certificat de la nomination de directeur de l'Académie de peinture et sculpture pour le sieur de Troy, peintre du Roi.

Du 22 janvier 1738.

Nous, Philbert Orry, Contrôleur Général des finances, Directeur général des Bâtimens et Jardins du Roy, Arts, Académies et Manufactures royales,

Certifions que le sieur *De Troy*, peintre ordinaire du Roi et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture à Paris, a été nommé et choisi par Sa Majesté pour remplir la place de Directeur de l'Académie royale de peinture et sculpture établie à

Rome, et qu'il a ordre de Saditte Majesté de s'y rendre incessamment pour y exercer ledit employ. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat, fait contresigner par le secrétaire ordinaire desdits Bâtimens du Roy et apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles, le 22 janvier 1738.

ORRY.

Et plus bas : par mondit seigneur,

DE LAMOTTE D'ORSONVILLE.

Archives nationales, O[1] 1088, fol. 145.

4126. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

25 janvier 1738. — « ... M. *Coustou*, directeur et recteur, a dit à l'assemblée que M. *De Troy*[1] l'avoit prié de faire ses excuses à l'Académie de ce qu'il ne pouvoit pas, attendu la mort de Madame sa mère, avoir l'honneur de luy annoncer luy-même celui que le Roy lui avoit fait de le nommer directeur de l'Académie de France à Rome... »

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. V, p. 224.

= *Jean de Troy* fils, né à Paris, reçu académicien le 28 juillet 1708. — Nommé directeur pour Rome en 1738. Mort, ancien directeur, à Rome, le 26 janvier 1752, à soixante-quatorze ans; il était chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, conseiller secrétaire du Roi et ancien recteur (Guérin, *Description de l'Académie royale*, 1715, p. 179).

4127. — ORRY A LESTACHE.

Le 9 février 1738.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 26 janvier, le compte que vous m'envoyez de la recette et de la dépense des six derniers mois de 1737. La veuve du s[r] *Wleughels* m'a aussi écrit touchant la somme dont elle est redevable au Roy ; j'ay répondu à cet article de sa lettre et à toutes les autres demandes qu'elle me fait. Comme je ne doute pas qu'elle ne vous communique ma réponse, il seroit inutile, pour le présent, d'entrer ici avec vous dans un plus grand détail.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 152.

4128. — Brevet de P.-A. Favez.

Février 1738. — Brevet d'élève pensionnaire à Rome en faveur de *Pierre-Antoine Favez*, élève de l'Académie d'architecture à Paris, âgé de seize ans.

Archives nationales, O[1] 1088, p. 177.

4129. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

22 février 1738. — ... M. *de Troy*, professeur, a fait part à l'assemblée que le Roy l'avoit nommé Directeur de l'Académie de France à Rome. La compagnie l'en a félicité avec d'autant plus de plaisir qu'il est en état, par ses talens et son esprit, de faire honneur à l'école française et à la nation...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. V, p. 225.

4130. — Orry a Mme Wleughels.

Le 27 février 1738.

J'ay reçeu, Madame, les remercimens que vous me faites de votre pension; je m'en serois passé, mais j'ay été bien aise de vous procurer cette marque de la satisfaction que le Roy a des services rendus par feu votre mari. Il me reste à vous exhorter de faire tout votre possible, et le plus tôt que vous pourrez, pour finir et consommer l'affaire de vos comptes, car il me tarde fort que cette partie soit en règle.

Je suis, Madame, entièrement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 158.

4131. — Orry a Lestache.

Le 27 février 1738.

J'ay reçeu votre lettre du 7. Je seray fort aise de voir au bureau le compte des derniers six mois de 1737 de Mme Wleughels. Je viens de luy écrire de consommer cette affaire, qu'il me tarde fort de voir en règle. J'ordonneray au s[r] de la Motte de vous envoyer l'inventaire qu'il a du s[r] *Wleughels* pour faire la vérification dont vous parlez. Je n'ay pu douter que vous ne fussiez con-

tent de l'élection de M. *de Troy*, qui est aprouvée de tout le monde; je vous recommande le soin des élèves jusqu'à son arrivée à Rome.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 157.

4132. — Extrait des comptes des Batiments pour l'année 1738.

15 mars-12 novembre : au s[r] Cyoia Desforges, banquier à Paris, pour son remboursement du prix de 1,000 écus romains qu'il a fait toucher à Rome, pour l'entretien de laditte Académie, en la présente année 1738 (3 p.)	26,250 liv.
16 may : au s[r] *De Troy*, directeur de ladite Académie, par gratification extraordinaire, en considération des frais de voyage et dépenses qu'il est obligé de faire pour se rendre, avec sa famille, à laditte Académie	2,000
2 juillet : au s[r] Paris de Montmartelle, garde du Trésor royal, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait tenir au s[r] *Lestache*, à compte de l'entretien de laditte Académie.	1,582
7 janvier 1739 : à *Potain*, élève de laditte Académie, pour ses frais de voyage, pour aller de Paris à Rome.	200
Somme de ce chapitre	30,032 liv.

Archives nationales, O[1] 2238, fol. 320.

4133. — Orry a Lestache.

Le 16 mars 1738.

J'ay reçeu votre lettre du 1er de ce mois[1]. Vous toucherez incessamment mil écus romains qui vous mettront en état de satisfaire aux dépenses des trois mois, de payer le quartier aux élèves et les autres extraordinaires; j'ay donné mes ordres pour cela.

Je consens au retour du s[r] *Souflot*, architecte, et vous pouvez luy payer la gratification de 200 liv. qu'on accorde ordinairement aux pensionnaires pour les frais de leur voyage. Je suis fort aise que l'Académie ait été honorée pendant le carnaval d'une aussi

bonne et aussi nombreuse compagnie que vous me le marquez. Les nouveaux élèves sont bien obligés à M. l'Ambassadeur des soins qu'il a bien voulu prendre pour leur obtenir la permission d'aller dessiner au Vatican et de contribuer à leur avancement.

Le Roy n'a pas besoin de tableaux; vous pouvez laisser vendre ceux du Cardinal Olivieri.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 162.

= 1. On voit par la suite de la présente lettre les sujets dont parlait *Lestache* dans celle du 1er mars que nous n'avons plus.

4134. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 3 may 1738.

« ... Le couvent de la Trinité-du-Mont ayant esté fondé, Monsieur, par le Roy Charles VIII, lors de son passage à Rome, à l'occasion de son expédition pour la conqueste du royaume de Naples, je ne voyois qu'avec peine que nos Religieux nationaux, lesquels seuls y sont admis, eussent tellement négligé de distinguer ce prince de leurs autres bienfaiteurs, qu'il ne se fît pour luy dans leur église aucune prière particulière. Je leur en ay fait, en différens temps, de justes reproches, et ils se sont enfin déterminés à établir, par un acte capitulaire, un service solennel à célébrer tous les ans pour le repos de son âme, le 7 du mois d'avril, jour de la mort dudit Roy, cet annuel ayant commencé d'avoir son exécution lundy par extraordinaire, à peu près dans la même forme qui se pratique à Saint-Louis pour le Roy Henry II. Il n'y a point eu d'invitation, par la raison qu'il se faisoit hors du temps marqué; mais je n'ay pas laissé que de m'y trouver avec mes enfans, et mesme j'ay observé d'y aller avec un cortège de trois carosses.

« Rien de ce qui peut faire honneur à la couronne et à la nation ne me paroissant indifférent, je vous supplie de vouloir représenter à S. É. qu'il me paroistroit également convenable que l'on vît quelque monument propre à rappeller la mémoire du mesme Roy, dans la maison de la Trinité-du-Mont, avec une inscription où il seroit marqué que c'est luy qui l'a fondée en passant à Rome. On pourroit pour cela employer un des sculpteurs icy de S. M. à faire la figure, ou tout au moins le buste de ce prince en

marbre ou en bronze, ce qui, si l'on vouloit épargner la dépense, tiendroit lieu à l'un de nos élèves du morceau de sculpture qu'il est obligé d'envoyer au Roy. Cette figure ou ce buste se placeroit sous le portique du milieu du cloistre, avec tels ornemens qu'on jugeroit à propos d'y ajouter, sans qu'ils fussent nécessaires, le monument seul, accompagné de l'inscription que j'ay dit, pouvant suffire. C'est ainsy que le chapitre de Saint-Jean-de-Latran en a usé pour Henry IV et pour le Roy d'aujourd'huy, affin de perpétuer le souvenir de leurs bienfaits, et celuy de Sainte-Marie-Majeure a pareillement fait ériger une statue à l'honneur de Philippe IV, en reconnoissance des pensions dont la jouissance est affectée à un certain nombre de ses places. Dans l'espérance que ce que je propose, et dont l'idée m'est venue depuis longtemps, ne seroit pas désapprouvé, j'ay pris la précaution de me faire toujours envoyer le plastre de la teste de la figure de Charles VIII qui se voit sur son tombeau dans l'église de Saint-Denis. Nous avons icy un de nos sculpteurs qui ne s'est pas acquis moins de réputation que le s^r *Bouchardon* et qui seroit bien en estat de donner à cet ouvrage toute la perfection que l'on pourroit désirer... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 769. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4135. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

Le 20 may 1738.

« ... J'ay reçu, Monsieur, les trois lettres dont vous m'avés honoré le 3 de ce mois.

« Sa Majesté a fort approuvé l'attention que vous avés eüe de renouveller dans la ville de Rome la mémoire de Charles VIII, en déterminant les Religieux de la Trinité-du-Mont à fixer un jour certain pour le service de ce prince, leur fondateur. Rien n'est plus à propos que l'idée que vous avés eüe de faire faire son buste en marbre, puisque vous croyés estre seur de l'habileté d'un de nos sculpteurs françois, et vous ne sçauriés trop lui recommander de ne rien négliger pour rendre cet ouvrage parfait, soit qu'on se détermine à le luy payer ou à consentir qu'il tienne lieu du morceau de sculpture que chaque élève doit envoyer au Roy. A l'égard du lieu où ce buste doit estre placé, Son Émi-

nence croit qu'il est plus convenable de le mettre dans l'église que dans le cloistre... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 769. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4136. — Nouvelles de Rome envoyées a la cour par l'abbé Certain.

A Rome, le 23 may 1738.

« ... L'ambassadeur de Venise fit son *entrée de campagne* dimanche dernier[1]. Rien de plus misérable à tous égards. Les habits de livrée paroissoient avoir été portés au moins pendant un an, tant ils étoient passés et usés. Cette entrée, qui ne doit avoir qu'un faux air de campagne, étoit à la lettre l'entrée de quelqu'un qui vient de faire un voyage de cent lieuës. Il n'y avoit de passable que le carosse de M. le Cardinal Corsini, qui étoit rempli, suivant l'usage, par les Cardinaux vénitiens Ottoboni, Porzia, Razzonico[2] et l'ambassadeur.

« M. le duc de Saint-Aignan se trouva à l'ordinaire à l'Académie pour recevoir la noblesse, qui a coutume d'y venir pour voir les entrées; mais comme S. Exc. n'avoit invité personne, comptant que les dames, sachant que l'Académie est toujours ouverte les jours de cérémonie publique, y vienderoient sans être invitées, il ne s'y trouva pas une seule femme et pas un cavalier romain. Heureusement, les princes d'Angletere y vinrent avec leur suitte, le Père d'Evora, ministre de Portugal, le baron Scarlati, ministre de Bavière, et le comte Porta, chargé des affaires de Naples, qui remplirent un peu le balcon; sans ce secours, nous étions seuls.

« Cette entrée n'a pas manqué de renouveller les discours, les plaisanteries et les plaintes sur l'*incognito* de M. notre ambassadeur, depuis près de sept ans de séjour à Rome. Ces discours n'avanceront pas l'entrée de l'Exc. qui est résoluë de ne se mettre en public que dans le cas d'un siège vacant, parcequ'alors elle y sera forcément obligée, sous peine de n'avoir pas d'audiance du Sacré Collège... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 772. Original. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ce fut le 18 mai que Marco Foscarini, ambassadeur de Venise, fit son entrée à Rome; il fut admis le même jour à l'audience du Saint Père:

le lendemain, il se rendit en grand cortège à l'église de Saint-Pierre et fit une visite au Cardinal Ottoboni. Ce personnage, très connu comme littérateur et historiographe vénitien, succéda, en 1762, à François Loredano en qualité de doge; il mourut le 31 mars 1763.

2. Charles Rezzonico, évêque de Padoue, Cardinal du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, de la promotion du 20 décembre 1737, devint pape sous le nom de Clément XIII.

4137. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 7 juin 1738.

« ... J'ay reçu, Monsieur, les dépesches du 20 de l'autre mois dont vous m'avez honoré. Vous ne pouviés me faire un plaisir plus sensible qu'en m'apprenant que S. M. avoit approuvé mes soins pour faire revivre icy la mémoire du roy Charles VIII, presque entièrement mise en oubly. Je réponds de l'habileté du sculpteur que je vous ay proposé, sans vouloir néanmoins rien décider par raport à cet ouvrage, que le nouveau Directeur de l'Académie ne soit arrivé, comptant aussy d'examiner avec luy le lieu le plus convenable pour placer, selon les intentions de S. É., le monument qui fera connoistre à la postérité le fondateur de l'église et de la maison de la Trinité-du-Mont... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 769. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4138. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

7 juin 1738. — ... M. *De Troy*, professeur, écuyer, chevalier de l'ordre de saint Michel, que le Roy a nommé Directeur de l'Académie de France à Rome, est venu prendre congé de la Compagnie, en lui témoignant combien il étoit touché de la quitter. L'Académie a été très sensible à ce sentiment et luy a souhaité un heureux voyage.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, V, 231.

4139. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

Le 24 juin 1738.

« ... J'ay reçeu, Monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois.

« C'est à vous uniquement à choisir le temps et la façon con-

venables pour placer le monument qui doit faire revivre à Rome la mémoire du Roy Charles VIII... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 769. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4140. — L'abbé Certain a Amelot.

(*Nouvelles de Rome.*)

A Rome, le 27 juin 1738.

« ... Un prétendu miracle arrivé, dit-on, à Salerne, dans le royaume de Naples, fait icy grand bruit. Il y a dans ladite ville un Crucifix, célèbre par plusieurs prodiges, que l'on prétend qui a versé une grande quantité de larmes qui se sont converties en sang, lequel est devenu ensuite noir comme de l'encre. L'évêque du lieu travaille à la vérification de ce prodige. Vous jugez de la consternation qu'il a répandu dans le pays, les Napolitains étant les plus superstitieux peuples qu'il y ait au monde. Chacun fait son commentaire. L'application la plus générale est à la guerre des Turcs, dont on craint que la flotte ne vienne faire une descente sur les côtes de Naples, parce que la Porte a des démêlez avec la cour d'Espagne. Cela est hors de vraysemblance, le Grand Seigneur étant assez occupé par les Allemands et par les Moscovites.

« Quoyque le bras de Dieu ne soit pas raccourci, il est pourtant vray que les miracles sont rares depuis l'établissement de la Religion pour lequel ils estoient nécessaires. Cette raison me tient extrêmement en garde contre les prodiges, à moins qu'ils ne soient revêtus de preuves incontestables... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 772. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

4141. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 12 juillet 1738.

« ... Dès que S. M. veut bien se remettre entièrement à ma décision du choix du temps et de la manière de placer le monument du roy Charles VIII, qui pourront convenir le mieux, j'iray moy-mesme examiner de nouveau le lieu le plus propre pour cela, affin qu'après que je vous en auray rendu compte on y puisse travailler sans perdre de temps... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 770. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

X.

DIRECTORAT

DE

JEAN-BAPTISTE DE TROY

(AOUT 1738).

4142. — Notice sur J. de Troy.

« ... M. *Wleughels*, directeur de l'Académie de Rome, étant mort le mois de décembre 1737, le Roi nomma M. *de Troy* pour remplir sa place; il partit, avec toute sa famille[1], au mois de juin 1738, ayant été fait la même année chevalier de Saint-Michel, et arriva à Rome le 4 août. Sa renommée l'avoit devancé; il y étoit regardé comme un des premiers peintres de France. L'Académie de Saint-Luc se fit un honneur de se l'associer; il y fut fait peu de temps après officier, et il refusa deux fois d'en être élu le prince. Son arrivée à Rome fut, pour ainsi dire, l'époque de la renaissance de son talent; les chefs-d'œuvre dont cette ville est ornée rallumèrent en lui le feu que la dissipation de la vie de Paris avoit affoibli... (p. 267-8).

« Ce fut à Rome qu'il finit sa belle suite de l'histoire d'Esther qu'il avoit commencée à Paris. Peu après, M. Orry, alors Contrôleur des finances, lui fit faire pour le Roi l'histoire de Médée et Jason, de la même grandeur que celle d'Esther, pour être aussi exécutée aux Gobelins. Ces tableaux ont été exposés au Louvre... (p. 268).

« L'Académie de Saint-Luc ne se rebuta pas du refus que M. *de Troy* avoit fait d'être son chef. On l'élut prince en 1743, et il se vit comme forcé d'accepter cet honneur qu'on lui continua l'année suivante... (p. 269).

(Après avoir parlé du tableau de la Résurrection pour l'église nationale de Saint-Claude, des six tableaux peints pour le Cardinal de Tencin, des deux portraits du Cardinal de la Rochefoucauld, des deux tableaux peints pour le même Cardinal et de deux autres peints pour M. Lalive de Jully, Valori reprend le récit des événements de la vie de *François de Troy* à Rome.)

« L'année 1741 fut funeste à *de Troy* par la mort de deux de ses fils, et la suivante mit le comble à ses malheurs par celle de Madame de Troy[2] et de l'unique garçon qui lui restoit. Tant de coups redoublés épuisèrent sa cons-

tance; celui qui lui enlevoit sa femme lui ravissoit le bonheur du reste de sa vie en le privant des secours dont le besoin augmentoit avec l'âge; il avoit alors soixante-six ans.

« Jamais Françoise ne fut plus considérée et plus respectée à Rome que Madame de Troy. Que de titres n'avoit-elle pas pour obtenir cette unanimité flatteuse? L'esprit juste, délicat et solide, de la douceur dans le caractère, une politesse toujours guidée par le sentiment de l'aménité rendoient sa société charmante. Elle ne faisoit usage du crédit qu'elle avoit acquis sur l'esprit de son mari que pour en modérer les vivacités. Son attachement pour lui la rendoit attentive sur toutes ses démarches, et, quand un peu trop de confiance dans son mérite personnel lui en faisoit hasarder d'indiscrètes, elle savoit les pallier et lui conserver toujours cette dignité si essentielle à la place qu'il occupoit. Rome, après ce cruel événement, devint pour M. *de Troy* un séjour plein d'amertumes. En vain y eût-il cherché des ressources dans la dissipation; rien ne pouvoit le dédommager ni même affoiblir le souvenir de ce qu'il avoit perdu. L'ancienne habitude de donner dans la galanterie devenoit, à son âge, une source de chagrins et de ridicules; le dégoût le saisit et il demanda son rappel... Mais on ne peut croire qu'un parti, pris aussi brusquement, ne fût que le résultat d'une effervescence mélancolique, si propre à écarter les réflexions. En effet, que d'objets inquiétants ne lui eussent-elles pas fait envisager dans son retour à Paris? Celui de quitter une des plus belles places de la peinture pour occuper celle d'ancien recteur à l'Académie; le désagrément de s'y voir subordonné à un artiste plus jeune que lui et sur les talents duquel il eût sûrement refusé d'admettre aucune partie[3]; sans cesse aux prises avec l'amour-propre, quelle eût été sa contenance vis-à-vis de lui? Il ne pouvoit guère espérer de retrouver des amis, fort peu de connoissances, et il n'étoit pas dans l'âge de réparer ces pertes[4]. Enfin n'a-t-on pas à craindre les fruits amers que produit l'inconstance? Une perspective aussi effrayante étoit bien capable de faire naître les irrésolutions. L'arrivée de M. *Natoire*, qui avoit été nommé pour lui succéder, les termina, et, au moment qu'il étoit près de s'embarquer pour retourner en France, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine dont il mourut, âgé de soixante-treize ans (mardi 24 janvier 1752). Il est vraisemblable que le chagrin qui le minoit depuis longtemps ne contribua pas peu à précipiter la fin de ses jours... (p. 270-1).

« Si on peut l'accuser d'avoir négligé les fonctions de sa place dans les dernières années de sa vie, on doit se rappeler avec quelle distinction il l'avoit remplie pendant douze ans. Peu de directeurs avant lui avoient tenu cette École sur le ton où il l'avoit mise en réunissant le double avantage de mettre les élèves à portée de ne pas faire moins de progrès dans leur art que dans la politesse, qu'ils ne pouvoient manquer d'acquérir chez M. *de Troy*, où se rendoit la meilleure compagnie de Rome. Son âge déjà avancé, et, plus encore, le chagrin ne lui laissèrent pas le courage de continuer ses soins. Sans le malheur affreux de perdre une femme d'un si rare mérite, sa vieillesse n'eût point ralenti son zèle; mais, après avoir mené une vie exempte de traverses affligeantes, il éprouva les revers les plus cruels du sort et paya le tribut de douleur auquel l'humanité est assujettie (p. 274). »

= *Vie de J.-F. de Troy*, par le chevalier de Valory, lue à l'Académie de peinture le 6 février 1762 (*Mémoires inédits des académiciens*, t. II, p. 255-274).

« ... En 1736, M. *de Troy* fit les esquisses et commença à peindre les tableaux de l'Histoire d'Ester. L'évanouissement d'Ester, son couronnement et sa toilette ont été peints à Paris. Le triomphe de Mardochée, le premier repas qu'Esther donne au Roi, Aman qui va au palais d'Assuérus où tous se porteront devant lui, hors le seul Mardochée, et le second repas ou la condamnation d'Aman ont été faits à Rome...

« En 1738, il partit pour Rome, où il arriva au mois d'août et fit, la même année, le Triomphe de Mardochée et un portrait du Roi pour le duc de Saint-Aignan, ambassadeur; il fit ce portrait sans modèle autre que sa mémoire.

« En 1739, il fit les tableaux de l'Histoire d'Esther et un grand tableau pour l'église de Saint-Claude-des-Bourguignons, représentant la Résurrection du Sauveur et son tableau de réception à l'Académie [de Saint-Luc] de Rome, représentant la Naissance de Rémus et Romulus.

« En 1741, il fit quatre tableaux pour le roi de Danemark[5] des sujets tirés des *Métamorphoses*, Apollon et Daphné, Pan et Sirinx, Hippomène et Atalante, Pirame et Thisbé.

« Il a fait à Rome les sept tableaux de l'Histoire de Médée et Jason pour les tapisseries des Gobelins. Les sept tableaux ont été faits en trois étés, parce que, l'hiver, il travailloit à des tableaux de chevalet.

« Il a fait à Rome, en tableaux de chevalet : Loth et ses deux filles qui l'enivrent; Loth qui fuit avec ses deux filles et deux anges qui les conduisent, — le premier est chez M. de Lalive de Jully; le second, il en fit présent au Cardinal de La Rochefoucauld[6] qui ne voulut point du premier parce qu'il le trouvoit trop gaillard; — Suzanne avec les deux vieillards, Moïse qui défend les filles de Jéthro, la rencontre de Jacob et d'Esaü, la vision dite l'Échelle de Jacob, Bethsabée dans le bain, la Chasteté de Joseph, Joseph accusé et mis en prison.

« Il a fait pour M. Digne, consul de France[7], trois grands tableaux pour la chapelle de sa maison de campagne, la Nativité de la Vierge, l'Annonciation et une Sainte Famille pour le tableau d'autel.

« Il y a dans l'église de Saint-Nicolas de Cesarini, à Rome, un tableau représentant le bienheureux Joseph Emiliani, fondateur des religieux Somaschi, qui présente à la Vierge, sous la protection de saint Michel, les enfants pauvres et orphelins, de l'éducation desquels il s'étoit chargé. Le tableau a été gravé par M. *Galimart*[8].

« Les trois derniers tableaux considérables qu'il ait faits sont à Besançon. Le premier représente le Martyre de saint Étienne pour la chapelle de ce saint. Les deux autres sont dans la chapelle du saint Suaire; l'un représente l'agonie ou prière de Jésus-Christ au jardin des Oliviers, et l'autre Jésus portant sa croix, ou le moment où l'on contraint Simon le Cyrénéen à lui aider à la porter. En les finissant, il dit : « C'est ainsi qu'en partant je fais mes adieux à la peinture parce que », disoit-il, « quand je serai à Paris, je n'ouvrirai point boutique »; mais personne ne l'en vouloit croire...

« En 1738, au commencement de janvier, il fut nommé par le Roi Directeur

de l'Académie de France à Rome et décoré de l'ordre de Saint-Michel, et, parti de Paris le 25 juin, il arriva à Rome le 3 août. Il perdit sa chère épouse le 2 mars 1742, regrettée de l'Académie et de tout Rome, tant pour son esprit que pour sa douceur et sa tendresse envers son mari et son attention à obliger tout le monde. Il en avoit eu sept enfants qu'il a eu la douleur de voir tous mourir avant lui.

« Ayant obtenu de la cour la permission de revenir en France, comme il se disposoit à partir, au mois de janvier 1752, avec M. le duc de Nivernais, ambassadeur de France à Rome, sur le même vaisseau qui le devoit transporter, il fut attaqué d'une esquinancie qui, en huit jours, le mit au tombeau le mardi 24 du même mois, âgé de soixante et onze ans ou environ.

« M. *de Troy* étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, très bien fait de corps, le teint blanc, le front large, le nez aquilin, les yeux vifs ainsi que son caractère, d'une complexion saine et robuste, franc et sincère dans ses manières, libéral sans être prodigue, aimant la bonne compagnie et les plaisirs sans faire tort à ses talents qu'il préféroit à tout, caressant les jeunes gens en qui il trouvoit du génie et l'amour du travail et leur facilitant les moyens par ses largesses quand ils en avoient besoin, pardonnant facilement les offenses quand on revenoit à lui, quoique prompt et vif d'abord. »

= *Notice anonyme sur J. de Troy* (*Mémoires inédits des académiciens*, II, p. 274-280).

On trouvera aussi, à la suite des biographies auxquelles on a emprunté les extraits qui précèdent, la précieuse notice que lui a consacrée *Caffiery*, avec de longs détails sur sa direction et sur ses dernières années (p. 281-8).

= 1. Son élève, *Antoine Favray*, l'accompagnait aussi à Rome (voy. *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1886, p. 245-6). Un peu plus tard, sur la recommandation de *de Troy*, *Favray* était nommé pensionnaire à l'Académie de Rome (voy. la suite de la Correspondance). *Favray* mourut à Malte à la fin du XVIIIe siècle.

2. Sa femme s'appelait Mlle Fovit-Deslandes. Voyez Valory, p. 261-2.

3. *Partie* au sens de *partage*.

4. C'est pour cela qu'en cessant d'être directeurs, *Poerson* et *Natoire* sont restés à Rome.

5. Christian VI, 1730-1746.

6. Ambassadeur à Rome de 1745 à 1747.

7. C'est lui qui reçut le testament du peintre, le 21 janvier 1752 (Caffieri, *Mémoires inédits des académiciens*, t. II, p. 287).

8. *Claude Galimard*, qui a travaillé à Rome; la planche est datée de 1749 (Le Blanc, t. II, p. 266).

4143. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 2 aoust 1738.

« ... Permettez-moi de vous demander, — à l'occasion du Cardinal Camerlingue, qui se trouve protecteur d'une Académie que

l'on nomme de Saint-Luc, établie dans cette ville par le pape Clément XI pour donner de l'émulation aux peintres, architectes et sculpteurs, qui tous les deux ans concourent pour la distribution de certains prix, ce qui ne s'est point fait néanmoins depuis le commencement de la dernière guerre, — comme il conviendra que j'en use par rapport à nos François, ayant esté averti que l'intention de ce Cardinal estoit d'en indiquer une assemblée pour le temps de l'arrivée à Rome du prince électoral; ce qu'il est question de décider étant si je dois empescher aux nationaux de chercher à se faire honneur, ou si je peux leur permettre d'aspirer à des prix proposés par quelqu'un qui n'a rien fait encore pour obtenir de Sa Majesté l'oubly de sa faute. Vous observerez que la présence du prince électoral est une circonstance qui pourroit augmenter l'embarras que j'auroys à me déterminer de moymesme... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 770. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4144. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 19e aoust 1738.

« ... Comme il n'y a aucune nécessité que nos nationaux travaillent pour les prix de l'Académie de Saint-Luc, il est plus convenable qu'ils s'en abstiennent... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 770. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4145. — Orry a Lestache.

Le 24 aoust 1738.

J'ay reçeu votre lettre du 8 aoust, et, par le même ordinaire, M. *de Troy* m'a rendu compte de l'état où il a trouvé l'Académie. Il se loue extrêmement des soins que vous vous êtes donné et du zèle avec lequel vous l'avez dirigée depuis la mort du sr *Wleughels*. Je suis très content en mon particulier de vos attentions et je me porteray avec plaisir dans les occasions à vous procurer de la part du Roi des marques de sa satisfaction.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Archives nationales, O1 1099, fol. 175.

4146. — Orry a de Troy.

Le 24 aoust 1738.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8 aoust. Je suis très aise de vous sçavoir arrivé à Rome et de l'état où vous me marquez avoir trouvé l'Académie. Je suis bien persuadé que, sous votre administration, elle ira toujours de mieux en mieux.

J'écris au s^r *Lestache* pour lui témoigner la satisfaction que j'ay des soins qu'il s'est donné; je verray à lui en procurer quelque marque. Je suis bien aise que le s^r *Blanchet* songe à exécuter ce que M. le duc de Béthune luy a demandé; tenez la main à ce qu'il finisse.

J'auray grande attention à la demande que vous me faites pour le s^r *Faveray*, et je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 176.

4147. — De Troy a Orry.

A Paris (*sic*), le 29 aoust 1738.

Monseigneur, — J'ay fait faire quelques réparations à une écurie au bout de la cour; j'ai cru ne devoir pas nous interrompre pour une chose de si peu de conséquance; j'en ai fait un détail à M. *Gabriel*, qui aura l'honneur de vous en rendre compte. J'ay fait un projet, Monseigneur, plus digne, je croi, de nostre atantion; le Roy ayant fait aquisition du palais de l'Académie, j'ay jugez qu'il étoit de la dignitez royal que ces armes fussent en marbre sur la porte, et non pas peintes, comme on les met sur les palais de protections. Pour cet effet, Monseigneur, j'ay ordonné au fils de M. *Goustou*, en attendant vos ordres, de faire quelques petits modèles que j'auray soin de conduire. J'ay l'honneur, Monseigneur, de vous assurer de sa capacité, c'est un sujet qui marche à grands pas sur les traces de son père; les autres pensionnaires étudie avec assiduité et cherchent à se rendre capables; vous en verez des preuves, Monseigneur, par les copies qu'ils feront d'après *Raphaël*, aussitôt que j'auray reçeu vos ordres. J'i feray travailler avec tout le soin que cet ouvrage exige. Je ne donneray pas moins d'attention aux tableaux quy me restent à faire pour le Roy; je n'ai pas pu y travailler, n'ayant point mes esquisses, que

j'ay malheureusement mises dans mes balots, dont je n'ay aucunes nouvelles. J'ay l'honneur, Monseigneur, de vous envoyer un mémoire que l'agent de M. le marquis de Mancini m'a remis; il assure qu'il y a eu, par vostre ordre, quelques négociations du temps de M. *Vleughels* pour l'aquisition de la petite maison dont il est parlé dans son mémoire. J'attens ce qu'il vous plaira de décider sur cette affaire. Je tâcheray, Monseigneur, par mon aplication à remplir mes devoires, de mériter la continuation de vos bontés.

J'ay l'honneur d'être, etc.

De Troy.

[*Note en tête de la lettre :*] A M. Gabriel. Nous avons déjà dit que nous n'avions que faire de cette maison, et je le pense encore, je le prie de me renvoyer cette lettre avec son sentiment sur le tout.

Avant de se déterminer sur la proposition de mettre les armes en marbre, il convient de sçavoir quel sera l'objet de la dépense.

Il me semble avoir déjà mandé que l'on travaillât aux copies d'après *Raphaël;* il faut le mander de nouveau, il n'y a pas de raison de différer cet ouvrage.

Archives nationales, O[1] 1939. — Original.

4148. — Mémoire de l'agent du marquis de Mancini.

Marc Cardinali, agent de M. le marquis de Mancini à Rome, après la conclusion de la vente du palais au Roy, a dit à feu M. *Vleughel*, Directeur de l'Académie, que la petite maison au-dessus de la grande écurie, qui est détachée du palais, étoit fort à la convenance du Roy, puisque S. M., étant propriétaire du bas et non des chambres supérieures, les petits locataires de celles-cy auroient pu, par des immondices et autres, incommoder à l'écurie, et que ces mêmes chambres au-dessous pouvoient être d'une très grande utilité pour l'Académie, d'autant plus qu'elles en étoient détachées. M. *Vleughel* entra très fort dans ces raisons et dit qu'il en écriroit à M. Orry, et, environ un mois après, il demanda le prix de cette portion de maison, en disant qu'il venoit de recevoir l'ordre de M. Orry de luy mander ce prix.

Il est de la convenance de M. le marquis de Mancini de se deffaire de cette portion de maison; il ne doit pas la mettre en vente

avant que M. *De Troy* ne reconnoisse si elle convient à l'Académie et qu'il en donne part à M. Orry.

4149. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 6 septembre 1738.

« ... J'auray soin d'empescher nos nationaux de concourir aux prix de l'Académie de Saint-Luc, dès qu'il vous paroist plus convenable qu'ils s'en abstiennent... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 770. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4150. — L'abbé Certain a Amelot.

(*Nouvelles de Rome.*)

A Rome, le 12 septembre 1738.

« ... Il y a icy un Persan qu'on dit qui vient de France. Il vint mardy dernier faire une visite à M. l'Ambassadeur, qui ne jugea pas à propos de luy donner audience ce jour-là, ayant imaginé que c'étoit luy qui avoit apporté au Roy un portrait de Koulican[1] et qu'il étoit venu à Rome pour y exécuter quelque commission secrète qu'il avoit peut-être envie de luy communiquer. Son Excellence voulut prendre du temps pour s'informer de cet homme et tâcher de le connoître avant de s'engager à luy parler. Il étoit venu avec un évêque arménien, qui luy servoit d'interprète, et deux hommes de suitte. Il n'est point revenu; je ne sçais pourquoy. Peut-être reviendra-t-il... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 772. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Nadir-Schah, empereur de Perse depuis 1736, sous le nom de Thamasp-Kouli-Khan, écrivit à la Congrégation de la Propagande que, loin d'inquiéter les chrétiens qui viendraient s'établir dans ses États, il accorderait une protection spéciale à ceux qui se recommanderaient par leurs talents, et chargea Jaia-Begue, catholique géorgien qu'il envoyait en France auprès du Roi, de remettre cette lettre. (Voir la lettre du duc de Saint-Aignan du 19 septembre.)

4151. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 13 septembre 1738.

« ... Il est arrivé en cette ville un estranger qui se dit ambassa-

deur de Perse et qui est accompagné d'un évesque arménien, ayant de plus avec luy un interprète et deux domestiques. Il s'est présenté à mon audiance comme je me trouvois déjà déshabillé pour faire la méridienne à l'usage du païs. Sur quoy, l'ayant fait prier de revenir le lendemain au matin, je n'ay plus entendu parler de luy; mais, comme il a dit qu'il avoit des lettres à me remettre, j'ay donné ordre que l'on s'informât du lieu où il estoit logé, affin de l'inviter à me venir voir, dans l'envie de m'éclaircir de ce que ce peut estre... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 770. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4152. — Gabriel a Orry.

A Mézières, près Beaugency, le 18 septembre 1738.

Pour répondre à la lettre de M. *De Troyes* que Monseigneur m'a fait l'honneur de me renvoyer, j'auray celuy de luy observer que je ne comprends pas ce qu'il entend par la petitte maison détachée du palais que S. M. a acquis pour son Académie à Rome. Je ne puis soupçonner qu'une surprise à cette vente dans laquelle on est tombé, qui est que les plans qui ont esté envoyez auparavant sont par étages les uns sur les autres jusqu'au comble, isolés de rues de trois côtés, et que l'on a compris par ces plans que tout ce qui y estoit exprimé de logemens étoit du palais et renfermé dans la vente.

On dit par la proposition que c'est une partie au-dessus de la grande écurie dont le Roy est propriétaire du bas; que le dessus n'y a pas esté compris et est détaché du palais; il faut que ce soit deux logemens dont l'un étoit marqué, occupé par un agent de M. le Cardinal de Rohan, et l'autre par un particulier dont je ne me souviens pas du nom; que Mgr dit dans ce temps que l'on pouvoit leur laisser jusqu'à ce que l'on en eust besoing. Si cela a esté séparé de la vente, il faut que dans le contrat qui en a esté fait, dans lequel les lieux doivent avoir été désignés, il y ait une condition expresse de cette réserve. Si elle y est, on ne peut laisser cette servitude à un palais appartenant à S. M. Comme je n'ay pas les plans icy qui sont marqués par lettres relatives à tout ce qui est destiné pour l'Académie et ceux qui y logent, je ne puis bien éclaircir ce fait, dont je me réserve à rendre compte à Mgr à mon retour à Fontainebleau.

Mgr a donné ses ordres pour faire travailler aux copies d'après *Raphaël*. J'ay même envoyé à M. *de Troyes* les mesures de chaque pièce de tapisserie des anciennes tentures, sans les bordures[1], pour qu'il s'y conformast dans ses dispositions. Ce n'a jamais esté l'intention de Mgr que l'on fît faire ces copies par des élèves étudians. Il avoit esté choisi trois peintres qui en sont sortis il y a déjà du temps et sont restés à Rome à travailler avec succès, dont l'un se nommoit *Duflot;* je ne me souviens pas du nom des deux autres. Ils avoient même demandé, avant l'arrivée de M. *de Troyes*, mil écus pour chaque tableau, ce que Mgr n'aprouva pas, et, depuis, j'ay marqué à M. *de Troyes* qu'il fît un petit détail à Mgr de ceux qu'il pouvoit employer à ces copies et de ce qu'il proposeroit de donner aux sujets qui ne seroient pas du corps de l'Académie, pour chaque tableau, car s'il se trouve des élèves assez forts pour leur en donner à faire, ils doivent y travailler sans rétribution, à moins que Mgr ne leur veuille accorder en cas de réussite quelques gratifications. Il est d'une grande importance que ces copies soient tout au mieux, tant pour le trait que pour le goust de la couleur convenable à traiter en tapisserie, ce que M. *de Troyes* entend mieux que tout autre.

A l'égard des armes du Roy qu'il propose de mettre sur la porte du palais au lieu de celles en peinture qui y sont, il est d'usage à Rome de les peindre sur de la toile apliquée sur des chassis entourés d'une bordure, aux palais occupés par les ministres étrangers, princes et Cardinaux, à qui les maisons n'apartiennent pas, parce qu'ils en changent; mais à ceux qui les ont en propriété, on y en met en sculpture. Il propose de les mettre en marbre et marque même qu'il en fait faire un model; il eût deu en envoyer un dessein pour voir si elles y conviennent. Je n'ay pas celuy de la façade de ce palais, que l'on m'a envoyé depuis peu. Lorsque je seray de retour, j'examineray comment on pourroit les y ajuster, et, avant que de se déterminer, il sera nécessaire d'en connoître la dépense en marbre, parce qu'on pourroit les faire en stuc, comme il s'en pratique beaucoup dans le pays, la composition en estant excellente.

La réparation que M. *de Troyes* a fait faire à l'écurie n'est qu'une porte bouchée et une autre ouverte, parce qu'il falloit passer par cette écurie pour aller au lavoir, ce qui donne deux places

de chevaux de plus, qui sont séparées, pour Mme Veugles, qui avoit les siens avec ceux de M. *de Troyes*.

GABRIEL.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. La cathédrale de Meaux possédait, depuis 1752, neuf tableaux représentant les fameux *Arazzi* du Vatican; ces copies dataient de Colbert et avaient été exécutées par les premiers pensionnaires de l'Académie. — Voyez l'étude qui leur a été consacrée par M. Th. Lhuillier, en 1888, dans le compte-rendu de la *Réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements* (p. 137-151). — Tout récemment, l'évêque de Meaux, jugeant que ces toiles immenses cachaient les lignes architecturales de son église, a demandé leur enlèvement. Huit d'entre elles ont trouvé un asile provisoire dans les magasins de la manufacture des Gobelins.

4153. — LE DUC DE SAINT-AIGNAN A AMELOT.

A Rome, ce 19 septembre 1738.

« ... Le personnage que je vous ay dit qui s'estoit fait annoncer en qualité d'un ambassadeur de Perse est un nommé Jaïa Bègue [*Yahya Bey*], Géorgien et catholique romain, que Scha Tamas[1] avoit en effet chargé, en 1723, d'une lettre pour Sa Majesté, mais qui, ayant esté arresté à son passage par la Moscovie, y a esté retenu prisonnier jusqu'au commencement de l'année dernière. M. de Maurepas, qui m'a écrit par luy pour me le recommander pendant le séjour qu'il feroit à Rome, me parle avec éloge du zèle qu'il a fait paroistre pour le service du Roy et de la nation, en diverses occasions où l'on en a fait usage, en m'apprenant que Sa Majesté luy a fait donner mille écus pour les frais de son retour. Instruit de tout cela, je n'ay rien oublié pour qu'il fût content de moy, l'ayant envoyé prendre dans un des carosses de ma suite et l'ayant reçu dans mon grand appartement, où je luy ay fait servir du caffé et du sorbet à l'usage de son païs, en luy offrant tout ce dont il pourroit avoir besoin pour le temps qu'il voudroit rester à Rome; mais il me paroist pressé de s'en retourner, n'attendant que l'avis du premier vaisseau qui partira de Marseille ou de Livourne pour Constantinople, d'où il se rendra chez luy, et son voyage ici n'estant que pour accomplir un vœu qu'il a fait pour le recouvrement de sa liberté et peut-estre pour remercier le Pape, qui s'est intéressé à la luy faire rendre, en chargeant le nonce de Vienne d'obtenir de l'Empereur un ordre par lequel

il fût prescrit à son ministre auprès de la czarine de s'employer à la luy procurer... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 770. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Thamasp II, douzième sofi de Perse, dépossédé en 1732 par Nadir-Schah, qui mit à sa place Abbas III, enfant de huit mois, à la mort duquel (1736) il se fit proclamer souverain sous le nom de Thamasp-Kouli-Khan.

4154. — L'abbé Certain a Amelot.

(Nouvelles de Rome.)

A Rome, le 19 septembre 1738.

« ... Le Persan dont j'u l'honneur de vous parler l'ordinaire dernier ne revenant point chez M. l'Ambassadeur, le public a commancé à en supposer des raisons également fausses et propres à donner un ridicul mal à propos à Son Excellence en luy imputant d'avoir exigé de luy qu'il se découvrît en sa présence contre l'usage des Orientaux de ne point ôter leur turban. M. l'Ambassadeur, pour dissiper ces faux bruits, a envoyé faire des compliments à ce Persan et s'excuser de ce qu'il ne luy avoit pas donné audiance le jour qu'il étoit venu le voir, en en rejetant la faute sur ses gens qui ne l'avoient point éveillé. Le Persan a répondu qu'il avoit été presque toujours incommodé et que, par cette raison, il n'avoit pas pu retourner chez Son Excellence, mais que dans peu il espéroit d'être en état de remplir son devoir. (Il avoit été pourtant chez le Pape.) En attendant, il a remis au secrétaire de Son Excellence une lettre de M. de Maurepas pour M. l'Ambassadeur, qui luy a envoyé aujourd'huy un carrosse dans lequel il est venu le voir.

« On a sçu que cet étranger étoit de Géorgie, catholique du rit arménien; qu'il avoit été envoyé par Chat, sophie de Perse, que Koulican a détrôné et fait mourir; qu'il avoit été chargé de lettres pour le Pape et qu'il avoit commission de réclamer leur protection contre les Turcs (d'autres disent contre les Moscovites) et de proposer différents plans pour le progrez de la religion. Qu'en passant par la Russie il y avoit été arrêté, malgré les précautions qu'il avoit prises, et que les Moscovites l'avoient tenu treize ans en prison après luy avoir pris tous ses papiers et tout

son argent et l'avoient extrêmement tourmenté pour avoir son secret, mais sans succez, n'ayant jamais pû tirer de luy que les lettres dont il étoit porteur. Qu'enfin il avoit obtenu son élargissement par la médiation de l'Empereur, S. M. I. ayant écrit en sa faveur sur les instances que luy en avoit fait le Pape; mais qu'avant de le mettre en liberté on l'avoit empoisonné. Que, malgré la mort de son maître, qui avoit fait finir sa commission, il avoit continué son voyage en France, où il étoit resté six mois et où on luy avoit donné généreusement de quoy se défrayer pour son retour en Perse. Qu'ensuitte il étoit venu à Rome par dévotion pour y visiter les saints lieux. Voilà l'histoire de ce Persan ou Géorgien, que je tiens de son interprète à qui j'ay eu l'honneur de parler et qui est un évêque arménien.

« Il a vû le Pape et quelques Cardinaux de la Propagande, mais je croy qu'il n'obtiendra de S. S. que ce qu'il a tiré de notre cour, c'est-à-dire des espèces pour son retour. Je ne doute pas qu'on profite des lumières qu'il est en état de donner pour le progrez des missions en Perse; mais probablement on s'en tiendra là. La religion est hautement protégée par Koulican. On a reçu cette agréable nouvelle, il y a quelques jours, par les lettres de l'archevêque d'Ispahan à la Propagande. Ce prélat écrit du 17 avril dernier, que Koulican a non seulement permis l'exercice libre et public de la religion chrétienne dans ses états, mais qu'il a encore permis par un édit aux missionnaires d'ouvrir des écoles pour instruire la jeunesse, laissant la liberté à ses sujets d'y aller et d'y envoyer leurs enfants pour y apprendre les principes de notre religion. Les Capucins ont déjà commancé à faire bâtir une église.

« Il paroît que Koulican suit les errements et les maximes du feu sophie et qu'il recherche l'appuy des chrétiens contre les Turcs pour s'assurer la paisible possession du trône qu'il a usurpé. Au reste, quoyqu'il en soit de ses vuës, la Providence sçait tourner les desseins des plus grands scélérats à l'accomplissement de ses volontez et au bonheur de ses élus... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 772. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

4155. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Fontainebleau, le 30 septembre 1738.

« ... Vous serez bientôt au fait du prétendu ambassadeur de

Perse qui s'est présenté à votre audience. Il est assez difficile d'imaginer le sujet de sa mission... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 770. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4156. — Brevet d'élève au s^r Potin, architecte.

Du 10 décembre 1738.

Nous Philbert Orry, etc...

Bien informés des heureuses dispositions du s^r *Potin* dans l'art d'architecture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années, ayant même acquis l'estime des plus habiles professeurs et remporté le premier prix de l'Académie royale de peinture et sculpture établie au Louvre à Paris, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture à Rome, sous la conduite du s^r *de Troy*, Directeur de ladite Académie, pendant le temps qu'il nous plaira, à la charge, etc. En foi de quoi nous avons délivré le présent brevet audit s^r *Potin*.

A Versailles, le 10 décembre 1738.

Orry.

Archives nationales, O^1 1088, fol. 105.

4157. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 3 janvier 1739.

« ... Les prix de l'Académie de Saint-Luc, dont le camerlingue est protecteur, devant se distribuer incessamment, sans néanmoins que le jour en ait encore esté déterminé, j'ay réitéré à tout ce que nous avons icy de François à portée d'y concourir la deffense d'y présenter leurs ouvrages.

« ... Les opéras doivent commencer ce soir, et comme il y en aura cette année aux deux théâtres d'Alibert et d'Argentine, j'ay pris des loges dans l'un et dans l'autre, suivant la forme ordinaire, celles du prince électoral estant sous le nom de la princesse Albani... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4158. — Orry a de Troy.

Le 9 janvier 1739.

Je vous ai marqué, Monsieur, par la lettre que je vous ai écrite

le 27 novembre dernier, que j'aprouvois toutes les dispositions que vous aviez faites pour faire copier les tableaux de *Raphaël* dans le Vatican, et que vous pouviez y faire travailler incessamment. Je ne sai pas pourquoi vous avez suspendu cet ouvrage, pour lequel il ne vous faloit pas un ordre plus précis; je vous le réïtère aujourd'hui, afin que rien ne puisse le retarder. J'ai été informé du mauvais état des originaux, et je ne doute pas que vous ne rectifiez de votre mieux les parties où le trait sera tronqué et que vous ne les remettiez dans la corection où elles doivent être en rapelant le goût des couleurs qui se trouveront effacées par la vétusté. Vous entendez bien que ce ne doit pas être l'affaire des copistes, et que c'est vous-même qui devez être attentif à conserver en tout l'esprit et la manière de l'autheur.

Je suis, Monsieur, etc.

P.-S. — Cet ouvrage est si important que je suis persuadé que vous y donnerez tous vos soins, les copies que le Roi fait faire devant servir à l'avenir d'original qui deviendra précieux, puisque ces originaux périssent, suivant que vous me le marquez vous-même.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 340.

4159. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

10 janvier 1739. — ... Ensuite le secrétaire a fait lecture des lettres de compliment sur la nouvelle année, écrites par M. *de Troy*, Directeur de l'Académie de Rome, etc.

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 246.

4160. — L'abbé Certain a Amelot.

(Nouvelles de Rome.)

Rome, le 16 janvier 1739.

Il y eut dimanche dernier une Académie au Capitole pour la distribution d'un certain nombre de prix fondés, ou, pour parler plus juste, rétablis par le feu Pape Clément XI en faveur de ceux qui se distinguent dans les arts. Cette Académie ne s'étoit pas tenüe depuis six ans. Le camerlingue, qui en est le protecteur, a voulu donner ce spectacle au prince électoral qui, en effect, y a assisté avec treize Cardinaux et un grand nombre de prélats[1]. Le

discours a été fait par M. Jacomelli, en italien, et a roulé sur la nécessité de cultiver les arts et sur leur utilité. Presque toutes les pièces de vers ont été à la louange du prince électoral.

M. l'Ambassadeur n'ayant pas crû qu'il fût nécessaire de faire avertir les François de ne pas se trouver à l'Académie, il y en a plusieurs qui y ont assisté, et entre autres le confesseur de Son Excellence et un gentilhomme de sa propre maison, qui n'ont point sçû ou qui n'ont point fait attention qu'elle se faisoit au nom du camerlingue et que c'étoit luy qui en faisoit les honneurs, et qui ont regardé cette cérémonie comme indifférente et sans conséquence. M. Jablonoski, à qui M. l'Ambassadeur n'avoit rien dit, a vû aussy la cérémonie, mais dans l'appartement de M. le Sénateur, qui a une croisée sur la salle où se tient l'Académie, et qui l'avoit invité à en profiter.

Les élèves de l'Académie de France, qui avoient coutume de composer pour l'Académie en question et qui en remportoient assez ordinairement les prix, n'ont point concouru cette année pour se conformer aux ordres de la cour qui leur ont été notifiés par M. l'Ambassadeur. J'ay pris la liberté de dire à Son Excellence une pensée qui m'est venüe à cette occasion. Il me semble qu'il seroit de la bonté et de la générosité du Roy de dédommager ces jeunes gens des prix qu'ils ont manqué en en faisant distribuer trois dans l'Académie. Cela ne seroit pas d'une grande dépense, car les médailles que le camerlingue fait distribuer dans son Académie ne sont que d'argent, et cela consoleroit infiniment les jeunes gens et exciteroit parmy eux une grande œmulation. Je suis même persuadé qu'ils seroient plus touchés de ce traict de bonté de la part de S. M. que de tous les prix de l'Académie de Rome...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 776. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cette distribution des prix de l'Académie de peinture eut lieu le 11 janvier. Une tribune spéciale avait été dressée pour le prince de Pologne, qui assista à la cérémonie avec les cardinaux Ruffo, Albani, Davia, Corradini, Altieri, Caraffe, Acquaviva, Fini, Bichi, Gentili, Guadagni, Spinelli et Rezzonico.

4161. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 17 janvier 1739.

Dimanche dernier, Monsieur, l'Académie de Saint-Luc pour

la peinture, sculpture et architecture, établie en cette ville par Clément XI, procéda enfin à la distribution de ses prix dans la grande salle du Capitole, en présence du prince électoral, de douze Cardinaux et d'un grand nombre de prélats ou autres personnes distinguées de cette cour, le camerlingue en ayant fait les honneurs. On n'y a vu concourir aucun de nos élèves, et un seul sculpteur de la nation[1], qui n'est pas du nombre, ayant travaillé à mon insçu en se faisant passer pour Avignonnois, je luy ay si bien persuadé, lorsque j'en ay eü connoissance, de ne pas contrevenir aux ordres de S. M., qu'après avoir fait tout ce qui luy estoit possible pour retirer son modèle, un de ces prix luy a esté adjugé sans qu'il se soit présenté pour le recevoir, sacrifice dont il me paroist qu'il seroit juste que S. M. daignât luy tenir compte, en récompensant son obéissance. Je serois bien tenté de proposer aussi l'établissement d'un concours pour nos Académiciens, dans la vüe de les dédommager de l'occasion dont ils ont esté privés de s'acquérir icy de la réputation; vous sçavez comme je pense pour tout ce qui peut nous faire honneur, mais je ne voudrois pas qu'on me reprochât de m'ingérer de ce qui doit regarder le directeur de notre Académie.

Il m'a appris que le prince électoral ayant désiré qu'il fît porter chez lui le portrait du Roy, il s'en estoit excusé, ne croyant pas qu'il convînt de le déplacer; sur quoy, le prince avoit dit qu'il iroit le voir. Tout ce que cela m'a paru exiger de moy estant de luy recommander de tenir les appartemens en estat pour n'estre pas surpris, *et de dire un mot comme de luy-mesme à M. de Wackersbat afin d'empescher qu'il ne prît envie au camerlingue de nous mettre dans l'embarras en se présentant à la suite du jeune prince pour entrer dans un palais apartenant à S. M. sur la porte duquel se trouvent ses armes et dont le Suisse porte sa livrée*[2]...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ce sculpteur n'est autre que *Jean-Baptiste Pigalle*. De Troy lui fit donner une médaille d'or par Orry pour le récompenser de son obéissance, comme on le voit par les lettres suivantes, notamment par celle du 8 mai. *Pigalle*, n'ayant pas obtenu le premier prix de l'Académie, avait fait le voyage de Rome à son compte, et sa pauvreté rendait son obéissance aux ordres du Roi particulièrement méritoire.

2. Les mots en italique sont chiffrés dans l'original.

4162. — Orry a de Troy.

Le 25 janvier 1739.

Il s'est élevé, Monsieur, une difficulté au sujet de la vente du palais Mancini, sur une petite portion de ce palais qui s'est trouvé occupée par un abé dans le temps de l'acquisition qui en a été faite, et, depuis, j'ay appris que cet abé payoit un loyer de ce logement et que ce loyer étoit prétendu par M. de Mancini. Comme cette prétention est contraire à la vente faite au Roi et que, d'ailleurs, il n'est pas décent que, dans une maison appartenant au Roy, il y ait un locataire à prix d'argent, il convient, pour éviter à l'avenir tout sujet de dispute à cet égard, que vous avertissiez ce locataire de sortir du palais et que vous distribuiez ce logement à quelques-uns des élèves. Vous me rendrez compte de l'exécution de l'ordre que je vous donne et de l'usage que vous aurez fait du logement, et vous ne souffrirez pas que, sous aucun prétexte que ce soit, ce locataire y reste passé les festes de Pasques, ny qu'on luy substitue aucun autre locataire, ny étrangers ; ce logement et tous ceux du palais ne doivent être occupés que par des personnes attachées à l'Académie.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 186.

4163. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 31 janvier 1739.

« ... Il faut que le prince électoral de Saxe se croye dispensé par infirmités de faire aucune visite[1]; en tout cas, je n'auray rien à prétendre à cet égard, tant qu'il n'en usera pour moy que comme il fait pour les Cardinaux Acquaviva et Belluga, leur exemple devant me servir de règle. Je vous ay marqué que ce prince avoit esté le premier à m'envoyer souhaitter les bonnes festes; peut-estre M. de Wackerbath a esté bien aise de suppléer par là au deffaut de la visite, et il se pourroit aussi qu'il l'engageât à venir un des jours de ce Carnaval au palais de l'Académie, dont vous sçavez que je fais les honneurs à la noblesse de Rome, pour y voir les mascarades et les courses de chevaux... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le duc de Saint-Aignan avait rendu visite, le 5 décembre, au prince royal de Pologne, pendant qu'il était au jeu, ainsi qu'avaient fait les Cardinaux Annibal Albani, Belluga et Acquaviva; le même prince donna, le 8 décembre, un bal pour l'anniversaire de la naissance de sa mère, la Reine de Pologne, déchue de Saxe. Il était assez gravement malade, une consultation de médecins lui recommanda de prendre au printemps les bains à Ischia.

4164. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 3 février 1739.

« ... J'ay rendu compte à S. M. de ce qui s'est passé à la distribution des prix proposés par l'Académie de Saint-Luc, et je crois qu'Elle aura la bonté de donner des ordres pour exciter l'émulation entre nos élèves et les dédommager de ce qu'ils auroient pu prétendre à la distribution des prix qui avoient esté proposez par le Cardinal camerlingue... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 773. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4165. — De Troy a Orry.

A Rome, le 5 février 1739.

Monseigneur, — Sur la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai tout mis en ordre pour les ouvrages du Vatican. Les froids, qui ont été fort sensibles ici, ont empêché de travailler avec autant d'exactitude que je l'aurois souhaité; de plus, comme je veux donner à ces copies toute l'attention dont je suis capable, il m'auroit été impossible d'aller au Vatican les dix jours du Carnaval, pendant lesquels je ne puis point sortir, tant pour donner les ordres nécessaires que pour recevoir M. l'Ambassadeur qui arrive à deux heures.

S. E. me dit, Mgr, que je devrois vous demander six portières des Gobelins pour qu'on ne fût point obligé d'ôter celles qui sont aux portes pour garnir les petits balcons. J'eus l'honneur de lui répondre que, comme il fesoit les honneurs de l'appartement du Roy, je croiois qu'il voudroit bien se charger de demander les choses qu'il trouveroit nécessaires. Je ne sçai si S. E. vous en écrira. J'ai l'honneur de vous en donner avis.

Je serai jeudi matin au Vatican pour reprendre les ouvrages commencés. J'espère, Mgr, que vous voudrez bien accorder au s^r *Faveray,* qui y travaille, la place vacante par le départ du

s^r *Frontier,* auquel M. *Gabriel* m'a écrit que je pouvois accorder son congé et l'argent de son voyage, comme il me l'a demandé.

Le *Triomphe de Mardoché* est tout ébauché et le fonds d'architecture presque fini. Je redouble mes soins, Mgr, dans mes ouvrages et dans ceux que je ferai faire par vos ordres, pour vous prouver de plus en plus ma reconnoissance.

M. *Gabriel* aura l'honneur de vous informer, l'ordinaire qui vient, des prix à quoi se pourront monter les dépenses des armes du Roy en marbre. Il vous montrera aussi un dessein en conséquance, fait par un élève de l'Académie. C'est un sujet capable, et il n'i aura point de dépense à faire, attendu que ce sera le morceau que vous pouvez avoir la bonté de lui passer en compte pour l'ouvrage qu'il est obligé de faire pour le Roy.

J'envoie en même temps le plan de la petite maison dont les écuries, qui sont au-dessous, appartiennent au Roy et le dessus à M. le marquis Mancini. M. *Gabriel* rendra un compte exact de cette affaire.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Répondu le 22 février 1739.

Archives nationales, O^1 1939.

4166. — Orry a de Troy.

Le 7 février 1739.

M. le duc de Saint-Aignan ayant engagé un sculpteur de la nation, qui avoit travaillé pour les prix de l'Académie de Saint-Luc à Rome, à ne point recevoir celui qui luy a été adjugé, afin de ne pas contrevenir aux ordres du Roy, et ce sculpteur en ayant fait le sacrifice, il croit qu'il y auroit quelque justice de le dédomager et propose l'établissement d'un concours pour nos académiciens; mais, avant de prendre sur cela aucun parti, je serois bien aise de sçavoir quelle peut être la valeur du prix dont ce sculpteur a pu être privé, et si vous pensez que, pour dédomager nos élèves de n'avoir pas concouru aux prix de l'Académie de Saint-Luc, il convienne de leur proposer quelques prix; j'attends de vous ces éclaircissemens; et, au cas que vous soyez d'avis de l'établissement proposé, il sera bon que vous me marquiez en

même tems de quelle valeur peuvent être les prix que nous proposerions.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 189.

4167. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 7 février 1739.

Le Père d'Évora estant venu, Monsieur, au palais de l'Académie, dont vous sçavez que, dans ces derniers jours du Carnaval, je vais faire les honneurs à tout ce qu'il y a de dames et de personnes distinguées qui veulent voir de là les masques et les courses de chevaux, je l'ay questionné.

Il seroit malaisé de voir un Carnaval plus brillant que celuy-cy par les festes que l'on s'empresse à donner à l'envy au prince électoral, qui a eü depuis huit jours deux cantates, l'une chez le prince Chigi et l'autre chez la princesse Carbognano, avec un bal en masques dans la gallerie du Connestable[1], qui ne pourroit le céder pour la magnificence et la décoration du lieu de l'assemblée qu'à ceux qui se sont vûs dans celle de Versailles. Rien de plus triste, au reste, que la comparse qu'y a faite ce pauvre prince, dont il paroist à bien des personnes sages qu'on pourroit se dispenser de mettre si fort en vüe les infirmités. Le Chevalier de Saint-Georges et les princes ses fils y sont venus masqués, le bal ayant esté ouvert par la duchesse d'Atri et le marquis de Beauvillier.

J'eus mardy à disner toute la maison Corsini qui se rendit ensuite au palais de l'Académie, et, demain, je compte d'en donner un autre à une compagnie choisie de dames et de cavaliers de cette cour...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le concert donné par le prince Chigi en l'honneur du prince royal de Pologne eut lieu le 2 février, le bal masqué du connétable Colonne deux jours après, de 10 heures du soir au matin; le 9, le comte Bolognetti offrit également une fête au même prince.

2. Le duc d'Atri, envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi des Deux-Siciles pour remercier le Saint Père d'avoir accordé l'investiture du royaume de Naples, était arrivé le 31 janvier.

4168. — L'Estache a Orry.

A Rome, ce 13 février 1739.

Monseigneur, — Je suis pénétré de la nouvelle preuve que V. G. vient de me donner qu'il est satisfait de la manière dont j'ay exécuté ses ordres dans la direction de cette Académie, et j'ay de nouveau recours aux bontés dont V. G. m'honnore pour la supplier de me permettre de luy représenter que j'ay eu l'honneur de gouverner pendant huit mois l'Académie royale; que, pendant ce temps, j'ai été obligé d'abandonner absolument toute sorte d'autre occupation, soit parce que depuis que j'ay perdu le logement que j'avois à l'Académie je loge loin de ce palais, soit parce que l'attention que j'y devois l'exigeoit. J'ajouterai, Mgr, que les honoraires seuls du Directeur pendant ce temps se monteroient à huit cens écus romains, et le Roy en a épargné quatre cens qu'auroit cousté la dépense de l'équipage, les valets et la table du Directeur, car, pendant le temps de ma régie, je ne me suis absolument prévalu de rien, comme mes comptes en font foy; la connoissance que j'ay de sa justice m'enhardit à luy faire ces représentations, et j'oze espérer qu'elle voudra bien les écouter favorablement.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De l'Estache.

Note : A M. Boudrey.

Voir ce que j'ay réglé pour led. sr *L'Estache* et me le représenter avec cette lettre. Il ne paraît pas qu'il y ait eu rien de réglé pour lui. Il est employé sur l'état au chapitre des gratifications pour 1,000 liv.

Archives nationales, O1 1939.

4169. — De Troy a Orry.

A Rome, le 13 février 1739.

Monseigneur, — En conséquence de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai signifiez vostre ordre exprès de sortir, les festes de Pâques au plus tard, à M. l'abbé Snaider, agent de M. le Cardinal de Rohan, qui occupe trois chambres dans l'Académie; il m'a dit qu'il en écriroit à Son Éminence et

il m'a demandé quelques jours par-delà le terme fixé pour chercher un logement. Je lui ai répondu, Mgr, que j'étois obligé d'exécuter vos ordres à la lettre et que je n'étois pas le maître de lui donner un seul jour; que, cependant, j'aurois l'honneur de vous en informer, mais qu'il prît toujours ses mesures pour sortir à Pâques si vous ne lui accordiez point de délai. A l'égard du loier, Mgr, cet abbé n'en a jamais payé et M. le marquis Mancini n'i prétent rien. Son homme d'affaires, que j'ai veu exprès, me l'a encor confirmé; M. le duc d'Antin avoit accordé une chambre dans l'Académie pour serer quelque meuble que M. le Cardinal de Rohan laisse à Rome pour le temps du Conclave. Cet abbé a fait mettre un lit dans cette chambre et y est venu loger et, par succession de temps, il en a obtenu deux autres. A mon arrivée à Rome, il m'en demanda encor une autre; mais je lui déclaré que je ne disposerois jamais de rien sans votre ordre.

M. *Gabriel* aura l'honneur de vous faire voir les plans de l'Académie tels que je les ai distribués. J'espère qu'ils sont de façon qu'il n'y aura plus rien à faire à l'avenir. Il vous montrera aussi, Mgr, celui de la petite maison qui est de l'autre côté de la petitte rue dont les écuries, qui sont au-dessous, appartiennent au Roy et dont M. le marquis Mancini reçoit les loyers du restant comme lui appartenant. Voilà peut-estre ce qui a donné lieu au quiproquo des loyers; c'est cette partie de maison que M. le marquis Mancini voudroit vendre au Roy comme lui étant plus convenable à cause des petites gens qui se trouvent logez au-dessus de ces écuries et dont on pourroit faire un bon usage. Elle pourroit servir d'infirmerie pour les personnes de l'Académie qui auroient le malheur d'être attaquées de maladies contagieuses.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

De Troy.

Note. — A M. *Gabriel.* — Je le prie de me représenter les plans du palais Mancini et de la maison en question, affin que nous puissions examiner le tout ensemble. — 4 mars 1739.

Archives nationales, O[1] 1939.

4170. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 17e février 1739.

« ... Je ne suis point surpris que la nouvelle congrégation du

cérémonial n'ait pas été plus favorable que les précédentes au prince électoral. J'ay déjà eu l'honneur de vous marquer que les infirmités de ce prince, qui ne l'empêchoient pas de sortir tous les jours, ne pouvoient par conséquent lui servir d'excuse pour se dispenser de vous rendre la visite qu'il vous doit; elle ne seroit pas supléée par la curiosité qui le mèneroit au palais de l'Académie, et le Roy me charge de vous marquer de nouveau que vous ne devez point retourner chez ce prince jusqu'à ce qu'il soit venu chez vous... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4171. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 21 février 1739.

« ... J'apprends avec bien de la joye, par la manière dont je ne cesseray jamais de penser sur tout ce qui pourra intéresser l'honneur du Roy et de la nation, la disposition où S. M. vous a paru de dédommager les jeunes élèves de nostre Académie des prix qu'ils auroient pû remporter au concours de celle de Saint-Luc, et j'espère qu'elle voudra bien récompenser en particulier le sculpteur qui, plustost que contrevenir à ses ordres, a fait le sacrifice dont je vous ay rendu compte... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4172. — Orry a de Troy.

Le 22 février 1739.

Il n'est pas nécessaire, Monsieur, que j'examine le plan de la petitte maison qui tient au palais Mancini pour me rendre certain que cette maison est de la dépendance du palais et que le dessus n'appartient pas plus à M. de Mancini que le dessous. Vous avez dû voir, par ma lettre du 25 janvier dernier, que je n'en faisois aucun doute, puisque je vous ay marqué expressément par ma lettre que mon intention étoit que vous fassiez sortir avant Pasques le locataire qui occupe le dessus de cette maison; il ne doit donc pas être question de discuter sur la propriété de

cette maison, et vous n'avez rien de mieux ny de plus pressé à faire que d'avertir ce locataire et de le faire sortir sans délay.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 195.

4173. — De Troy a Orry.

A Rome, le 6 mars 1739.

Monseigneur, — Sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai eu celui de voir M. l'Ambassadeur; je lui ai représenté l'inconvénient qu'il y auroit à faire un concours entre les pensionnaires qui doivent être çencez égaux dans leurs talents, ayant tous gagné les premiers prix à Paris. D'ailleurs, comme je serois le seul juge de ces prix, je pourrois être soubsoné de partialité envers ces jeunes gens, parmi lesquels je dois exciter l'émulation, sans donner de jalousie. M. l'Ambassadeur a trouvez ces raisons sensibles.

A l'égard du sculpteur qui n'a pas reçeu le prix qui lui avoit été adjugé à Saint-Luc, je croy, Mgr, que vous pourriez lui accorder une première médaille de peinture. Cette médaille est plus considérable que celles que l'on donne ici pour les prix de Saint-Luc; ainsi, vous récompenseriez et ses talents et son obéissance. Je croy que M. l'Ambassadeur, pour rendre cette grâce plus sensible, voudra bien donner lui-même à ce jeune homme le prix que vous lui accorderez.

Pour les pensionnaires dont aucun n'a concouru à Saint-Luc par les ordres qui leur en a été donné, je croi qu'une petite gratification en argent, tel qu'il vous plaira de leur acorder, leur sera plus util, attendu qu'ils ont tous des médailles qu'ils ont remporté dans nostre Académie de Paris[1].

Je joins à cette lettre, Mgr, un mémoire de la depense faite, pendant les mois d'aoust et septembre, pour la nourriture de toute l'Académie. Je suis bien éloigné de penser à faire des nouveautés en rien pour ce qui concerne la dépence; de plus, Mgr, quand il i auroit à ma place un homme moins exact que je ne le suis, il ne pourroit rien augmenter sur cette article, l'argent que le directeur donne au cuisinier étant réglé par jour à 27 baïoques et demi par tête. Le conte est aisez à vérifier.

Je suis, avec un très profond respect, Mgr, etc.

De Troy.

Note. — Répondu le 30 mars 1739. — Pour ce qui regarde le concours, l'article de la dépense sera répondu dans la suite.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. Analysé dans Lecoy, p. 226, en note.

4174. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 7 mars 1739.

J'ay reçu, Monsieur, la réponse du 17 de l'autre mois dont vous m'avez honoré. Je m'abstiendray de retourner chez le prince électoral si la visite ne m'est pas rendue, et je me suis déjà conformé sur ce sujet aux intentions de S. M., en me bornant à l'envoyer remercier du compliment qu'il m'a fait faire à l'occasion du chapeau donné à M. d'Embrun.

L'exactitude que vous désirez de moy sur tout ce qui peut avoir rapport au cérémonial me paroît exiger que je vous marque qu'ayant esté souhaitter la bonne arrivée à la duchesse d'Atri, le duc, son mary, pour éviter l'embarras de la main, s'est contenté de venir avec le Cardinal Acquaviva au palais de l'Académie le dernier jour des mascarades et des courses, ce que je n'ay pas crû qui pût suffire pour que je le visse autrement qu'aux assemblées du palais d'Espagne...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4175. — Orry a de Troy.

Le 8 mars 1739.

Depuis ma dernière lettre, Monsieur, j'ay appris que le logement qu'occupe le s[r] abbé Chenaider dans l'Académie n'est pas celuy dont M. de Mancini retire un loyer et que j'avois en vue en vous marquant de l'en faire sortir ; ainsi, vous pouvez laisser cet abbé jusqu'à nouvel ordre dans le logement qu'il occupe, et il ne faut point que vous exécutiez l'ordre que je vous ay réitéré à ce sujet.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 201.

4176. — L'abbé d'Olivet a Amelot.

A Paris, jeudi matin [12 mars 1739].

Monseigneur, — De toutes les antiques qui ont rapport à Cicéron, la plus incontestable et la plus belle est celle qui est à Rome dans la vigne Matthei. C'est un buste parfaitement conservé et au-dessous duquel est une inscription que les antiquaires croient du même temps. Nous avons plusieurs desseins de ce buste, mais ils ne se ressemblent pas entre eux, et par conséquent ils pourroient bien ne pas trop ressembler à l'original. C'est ce qui m'engage, Monseigneur, à vous prier de demander instamment à M. *de Troyes*, directeur de notre Académie de peinture à Rome, de vous envoyer un dessein qu'il vous garantisse, du buste de Cicéron qui est à la vigne Matthei. C'est M. le Contrôleur général qui paye M. *de Troyes*. Ainsi ce seroit à lui à demander ce dessein ; mais je n'ai point l'honneur de connoître M. le Contrôleur général, et peut-être ne s'embarrasse-t-il pas infiniment de Cicéron. Pour vous, Monseigneur, je ne puis douter que vous n'y preniez grand intérêt. Je travaille avec toute l'assiduité imaginable. L'examen et le choix de neuf ou dix mille variantes ne laisse pas d'être vétilleux; il applique plus qu'il ne divertit. Mais je ne manque, ni ne manquerai de courage. Il me suffit de me dire de temps en temps à moi-même que l'entreprise est digne d'un académicien, et que le travail ne déplaira pas à des hommes tels que vous. Il peut y en avoir deux ou trois au monde, mais fussiez-vous seul, *Plato mihi unus instar multorum millium*.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, etc.

Olivet.

Rue de la Sourdière.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4177. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

Le 17 mars 1739.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne sachiez que de toutes les antiques qui ont rapport à Cicéron, la plus incontestable et la plus belle est celle qui est à Rome dans la vigne Matthei. C'est un buste parfaitement conservé, et au-dessous duquel est une

inscription que les antiquaires croyent du même tems. Nous avons en France plusieurs desseins de ce buste, mais ils ne se ressemblent pas entre eux, et par conséquent ils pourroient bien ne pas trop ressembler à l'original. Je désirerois donc fort que vous pussiez engager M. *de Troyes*, directeur de notre Académie, à vous en remettre pour me l'envoyer un dessein qu'il pût justement garantir. Vous ferés grand plaisir à l'abbé d'Olivet, votre confrère et le mien à l'Académie, qui prend soin actuellement d'une nouvelle édition des œuvres de Cicéron, qui sera magnifique[1]...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cette dernière phrase est autographe dans la minute conservée aux Affaires étrangères. — Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'Olivet, avait été élu membre de l'Académie en 1723, le duc de Saint-Aignan et Amelot en 1727. L'édition des *Œuvres complètes* de Cicéron fut donnée en 1740-1742, en neuf volumes in-4°, et fut en effet aussi remarquable au point de vue typographique que sous le rapport de l'érudition.

4178. — Orry a de Troy.

Le 30 mars 1739.

J'ay reçeu la lettre que vous m'avez écritte, Monsieur, le 6 de ce mois. J'approuve les représentations que vous avez faites à M. le duc de Saint-Aignan sur l'inconvénient qu'il y auroit à faire un concours entre les pensionnaires du Roi et ceux qui composent pour le prix de l'Académie de Saint-Luc.

J'ay donné ordre que l'on frapast une médaille pareille à celle qui a été donnée pour premier prix de l'année dernière ; elle vous sera envoyée incessamment pour être remise au jeune sculpteur françois, pour prix de son talent et de son obéissance.

Comme il n'est pas d'usage que les pensionnaires concourent aux prix de l'Académie de Saint-Luc, qui est étrangère, des gratiffications accordées à chacun d'eux par cette considération ne seroient pas convenables et feroient une planche pour l'avenir; ainsi, il ne faut pas y penser. Je veux bien en accorder dans les occasions où ils feront des morceaux qui donneront preuve d'un progrès bien reconnu dans leur art.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 203.

4179. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 4 avril 1739.

« ... Le buste de Cicéron qui se conserve, non plus dans la vigne, mais dans le palais Mattei, est sans contredit le plus parfait monument antique qu'on ait de cet orateur. Il me sera facile de le faire dessiner avec toute la correction nécessaire, fort aise de contribuer de mes soins à l'embellissement du nouvel ouvrage que l'abbé d'Olivet, nostre commun confrère, se propose de donner au public; mais il conviendroit, pour qu'il en fût mieux servi, que je sçusse la grandeur dont il voudroit ce dessein et comment il le demande, en me marquant aussi s'il souhaite qu'on y mette l'inscription. Il y a parmy les pierres gravées que le sieur *Wleughels* a laissées, et que sa veuve cherche actuellement à vendre, une teste du mesme Cicéron dont les antiquaires font beaucoup de cas et dont je pourrois pareillement vous envoyer une empreinte... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4180. — L'abbé Certain a Amelot.

(Nouvelles de Rome.)

A Rome, le 10 avril 1739.

« ... Il y a quelques jours que les sbirres prirent un homme devant la porte de l'Académie de France, sans considération pour les armes du Roy. Le directeur vint en donner avis à M. l'Ambassadeur, qui luy dit fort sagement qu'il falloit tâcher de conserver aux armes du Roy le respect qui leur étoit dû, sans pourtant prétendre des franchises pour l'Académie qui, en effet, n'a pas ce droit; que, pour cet effect, il falloit travailler à tirer une satisfaction de l'insolence des sbirres en les faisant punir s'il étoit possible; qu'il y employroit volontiers son crédit, mais que cette affaire devoit être toujours portée sur le pied de manquement de respect aux armes du Roy, et non pas sur le ton de prétention de franchise. Comme le Gouverneur n'est point encore de retour à Rome, je ne crois pas que cette affaire soit terminé; au moins, je n'en ai pas de connoissance... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 776. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

4181. — De Troy a Orry.

A Rome, le 10 avril 1739.

Monseigneur, — Il vient d'arriver un incident dont je me crois d'autant plus obligé de vous informer qu'il ataque directement les privilèges de la nation. Les sbires ou archers qui, selon les franchises, ne doivent pas même passer devant le palais de l'Académie, y arrêtèrent dimanche, 5e d'avril, à midi, un homme et le lièrent devant la porte et presque sous les armes du Roy. J'en informai d'abord M. l'Ambassadeur; j'alai ensuite chez M. le Cardinal Corsini, qui fait les fonctions de gouverneur de Rome en l'absence de Mgr Coieri. Je lui représenté combien cette action étoit contraire à nos privilèges; je lui dis que j'espérois de la justice qu'il feroit faire les réparations convenables; il me dit qu'il examineroit cette affaire[1].

Je rendis conte de cette réponse à M. l'Ambassadeur, et, depuis ce jour, M. l'Ambassadeur n'a pas même pu joindre M. le Cardinal Corsini, ni savoir quelles sont ses intentions. Après vous avoir rendu conte de ce qui s'est passé, je croi, Mgr, que cette affaire ne regarde plus que M. l'Ambassadeur, auquel il appartient, comme ministre du Roy, de soutenir des droits qui n'ont jamais été disputés[2].

J'ay l'honneur d'être, etc.

De Troy.

Note. — Répondu le 26 avril 1739.

Archives nationales, O1 1939.

= 1. Depuis : « Il vient d'arriver »; Lecoy, p. 285.
2. Depuis : « Après vous avoir rendu conte »; p. 225.

4182. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 11 avril 1739.

« ... Mardy, au matin, les obsèques établies par Charles VIII furent célébrées par nos Minimes de la Trinité-du-Mont, et j'y assistay dans une de leurs tribunes, accompagné du prince Vaini... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4183. — Orry a de Troy.

Le 13 avril 1739.

J'envoye aujourd'hui, Monsieur, à M. le Duc de Saint-Aignan[1] une médaille d'or dont le Roy veut bien récompenser l'obéissance du jeune sculpteur françois qui n'a pas reçeu le prix qui luy avoit été adjugé à l'Académie de Saint-Luc, et je le prie de la luy remettre luy-même pour rendre, comme vous l'avez observé, cette grâce plus sensible.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 207.

= 1. La lettre adressée au duc de Saint-Aignan précède dans le registre celle adressée à de Troy, et est conçue à peu près dans les mêmes termes.

4184. — L'abbé Certain a Amelot.

(Nouvelles de Rome.)

A Rome, le 17 avril 1739.

« ... Le prince électoral de Saxe vint, il y a quelques jours, voir l'Académie de France dont il parut très content. S. A. É. voulut voir non seulement les excellents morceaux de sculpture qui s'y trouvent, mais encore les différents ouvrages des élèves qui sont sur le métier. Le directeur luy montra des tableaux qu'il fait pour le Roy, sur lesquels le prince fit beaucoup de questions. M. l'Ambassadeur luy envoya un rafraîchissement magnifique, avec ses gentilshommes et ses pages pour le servir; mais S. E. ne jugea pas à propos de s'y trouver, ny d'en faire les honneurs. C'est pourtant la maison du Roy; mais aussy il est assez extraordinaire que le prince, après avoir été visité deux fois par l'Ambassadeur de S. M., ne soit jamais venu le voir. Ses infirmitez ne peuvent luy servir de prétexte, puisqu'elles ne l'empêchent pas de courir tout le jour. Les difficultez du cérémonial avec les Cardinaux n'ont nulle application icy parce que, hors les Cardinaux Belluga, Aquaviva et le camerlingue, aucun n'a fait visite au prince comme a fait le ministre du Roy. Ainsy, je pense que S. E. a très bien fait de s'absenter de l'Académie quand le prince y est venu. Je sçais qu'il l'a senti aussy bien que toute sa maison,

et en particulier le comte de Vakerbath. Nous en verrons les effects; on ne manquera pas d'en rendre compte au roy Auguste; nous jugerons de la manière que S. M. aura pris la chose par les ordres qu'elle donnera et par la conduitte que tiendra son fils... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 776. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

4185. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 18 avril 1739.

« ... Je ne vous ay point parlé d'un nombre de sbirres qui avoient passé, conduisant un prisonnier, devant le palais de l'Académie, parce que j'ay esté bien aise d'en prendre auparavant les informations nécessaires, et même s'il se pouvoit d'en obtenir une juste satisfaction, ainsy qu'il est arrivé, les coupables devant estre mis au cachot pour y rester à ma disposition... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4186. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 21 avril 1739.

Je ne manquerai pas, Monsieur, d'informer M. l'abbé d'Olivet du soin que vous voulez bien vous donner pour avoir un desseing du buste de Cicéron qui se conserve dans le palais Matei. Je lui demanderai de quelle grandeur il le veut et s'il souhaite qu'on y mette l'inscription. Je vous serai fort obligé de m'envoyer une empreinte de la tête gravée du même Cicéron dont vous me parlez.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4187. — De Troy a Orry.

A Rome, le 24 avril 1739.

Monseigneur, — M. le Gouverneur de Rome, à son retour de campagne, a donné toute la satisfaction que M. l'Ambassadeur a voulu exiger pour le manque de respect envers la maison roial de l'Académie. Les sbires ont été mis en prison; M. l'Ambassa-

deur m'a fait l'honneur de me dire que j'en pouvois disposer, et la grâce de ces misérables est entre ses mains.

Le s^r *Frontier*, peintre, pensionnaire qui a fini son temps, est parti le 20 de ce mois. Je lui ai donné, selon l'usage ordinaire, 56 écus romains pour son voiage. J'espère, Mgr, que vous voudré bien vous souvenir de la grâce que vous m'avez faite de m'accorder la première place de peintre vacante pour le s^r *Faverai*, mon élève, lequel copie actuellement au Vatican l'*Embrasement de Rome*[1]; cette copie et les trois autres avancent et sont en bon état. Je donne tous les soins dont je suis capable pour que l'esprit et l'élégance de *Raphaël* soient bien conservés dans ces copies et qu'elles puissent éterniser la mémoire de ce grand homme lorsque les originaux seront perdus.

Le *Triomphe de Mardoché* sera fini dans huit jours.

M. *Coustou* a fini sa *sainte Suzanne*, figure en marbre d'après *François Flamand*.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

De Troy.

Note. — Répondu le 10 may 1739.

Archives nationales, O^1 1939.

= 1. Depuis : « M. le gouverneur de Rome »; Lecoy, p. 229. — *L'embrasement de Rome* est aussi appelé *l'incendie du Bourg*.

4188. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 25 avril 1739.

J'ay bien des excuses à vous demander, Monsieur, d'avoir oublié, je ne sçay comment, à vous apprendre par mes dernières dépesches que le prince électoral de Saxe avoit esté voir notre palais de l'Académie, en vous rendant compte de la manière dont cela s'étoit passé. Il envoya icy la veille un des officiers de sa suite pour me dire qu'il désireroit d'y aller le lendemain au matin, et que ce seroit, si je le trouvois bon, sur les neuf heures. Je ne sçay si l'intention de M. de Wackerbat n'auroit point esté que, m'y trouvant, cela pût tenir lieu de la visite qui m'étoit duë, mais, instruit sur ce sujet des intentions de Sa Majesté, je me contentay de répondre que je ne manquerois pas de faire avertir le directeur, lequel iroit recevoir les ordres de M. le comte de Lusace, ce qu'il fit le même soir. Le jour suivant, le prince

s'étant rendu audit palais, il y trouva pour le recevoir une partie de mes gentilshommes, mes pages et toute ma livrée, avec toute sorte de rafraîchissemens. Il parcourut les différents ateliers et parut prendre beaucoup de plaisir à examiner en détail les ouvrages de nos jeunes élèves, ainsi qu'un grand tableau que le s^r *de Troy* fait actuellement pour Sa Majesté, m'ayant fait remercier l'après-midy par le même officier dont j'ay parlé cy-dessus...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4189. — Orry a de Troy.

Le 26 avril 1739.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écritte le 10 de ce mois, par laquelle vous m'informez de ce qui s'est passé à Rome de la part des sbires devant la porte de l'Académie. Vous avez très bien fait d'en rendre compte à M. l'Ambassadeur; je ne doute pas qu'il n'en ait informé M. Amelot et qu'il n'obtienne la justice due en pareil cas. Vous devriez bien m'informer, au moins tous les mois, de ce qui se passe à l'Académie. Je serois fort aise que vous m'envoyassiez une espèce de détail des talens et de l'application des différents sujets qui la composent, mon intention étant que ceux qui s'appliquent soient favorisés et protégés, et que ceux, au contraire, qui donneront peu d'espérance soient renvoyés; il est nécessaire que vous me donniez sur cela les instructions qui peuvent me mettre à portée de les connoître, étant juste que ces places ne soient remplies que par gens de bonne volonté et qui donnent de l'espérance.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

P.-S. — (*De la main de Monseigneur.*) Je ne doute pas, Monsieur, que vous donniez une attention toute particulière aux copies que vous faites faire pour le Roi des peintures du Vatican; cet objet le mérite et vous en concevez du reste toute l'importance. C'est un monument que nous cherchons à conserver; il faut tâcher de l'avoir le plus parfait qu'il sera possible.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 211.

4190. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 27 avril 1739.

« ... M. l'abbé d'Olivet me mande qu'il n'importe de quelle

grandeur soit le desseing du buste de Cicéron; quant à l'inscription, il vaut mieux qu'elle y soit mise. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4191. — L'abbé Certain a Amelot.

(Nouvelles de Rome.)

A Rome, le 1er may 1739.

« ... Le Cardinal Ottoboni fit faire mercredy, dans son palais, l'épreuve de quelques pseaumes mis en musique par le fameux Marcello[1], lesquels ont été chantés dans la chapelle de l'Empereur avec grand succez, et que le Cardinal Passionei a persuadé au Cardinal Ottoboni de faire exécuter. L'assemblée fut fort belle, et la musique réussit parfaitement et fut généralement applaudie. C'est en effect quelque chose de fort bon. Il y a cinquante psaumes qu'on compte partager en dix séances, c'est-à-dire qu'on en chantera cinq par chaque séance, un seul jour de la semaine qui sera le mercredy. On commancera, je pense, à la fin de juin. Cela sera coûteux par le grand nombre de voix et d'instruments qui y seront employés.

« Le Cardinal Ottoboni fera précéder ce concert d'une explication des psaumes qui se fera par des prélats et par des moines... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 776. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Benedetto Marcello, compositeur italien, né à Venise le 24 juillet 1686, mort à Brescia le 24 juillet 1739, mit en musique la paraphrase italienne par Giustiniani des cinquante premiers psaumes, publiée de 1724 à 1727 sous le titre *Estro poetico armonico*.

4192. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 5e may 1739.

« ... M. le Cardinal [Fleury] avoit été informé que les sbires avoient arrêté un prisonnier devant le palais de l'Académie, et S. É. m'avoit chargé de vous en écrire pour en demander satisfaction; mais je vois par vos lettres que c'est une affaire finie par la punition de ces mêmes sbires, qu'on ne remettra aparament en liberté que de votre consentement. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4193. — De Troy a Orry.

A Rome, le 8 may 1739.

Monseigneur, — Le s^r *Pigal*, sculpteur, reçeu lundi, 4 de ce mois, la médaille que vous avez eu la bonté de lui accorder. M. l'Ambassadeur, qui la lui donna, promit à deux François qui étoient présent et qui n'ont point concouru aux prix de Rome par respect pour ses ordres, de vous écrire en leur faveur. Je vois souvent, Mgr, les copies du Vatican; elles avancent, et j'ose vous assurer qu'elles seront bien.

Mon *Triomphe de Mardoché* est fini[1].

Mes comptes des quartiers d'octobre et janvier sont en ordre, et je n'attens, pour les adresser à M. de Lamotte, que l'arrêté des mois d'aoust et septembre qu'il ne m'a point encore envoyez. J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O^1 1939.

= 1. Depuis : « Le s^r Pigal »; Lecoy, p. 226-7. — Voir lettre du 6 mars 1739.

4194. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 9 may 1739.

« ... M. Orry m'a envoyé une médaille d'or du Roy pour la donner au jeune sculpteur qui a mieux aimé abbandonner le prix de l'Académie de Saint-Luc que de contrevenir aux intentions de S. M., et j'ay tasché de m'en acquitter de manière à relever d'autant plus cette récompense de sa soumission; mais je croy qu'il conviendroit d'accorder aussi quelque petite gratification à ceux de nos élèves de l'Académie qui se sont abstenus de concourir... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4195. — Orry a de Troy.

Le 10 may 1739.

J'ay reçeu la lettre que vous m'avez écritte, Monsieur, le 24 du mois passé. J'approuve que la place de peintre pensionnaire de

l'Académie, qui est vacante par la retraite du s^r *Frontier*, soit donnée au s^r *Faveray*, votre élève; vous ne sçauriez trop lui recommander, et aux autres qui copient les tableaux de *Raphaël*, de donner leurs soins et leur attention pour que ces copies soient exactement faittes; je suis presque sûr du succès si vous voulez bien, de votre costé, y veiller.

Il sera bon, lorsqu'il sera question de vous faire faire des remises d'argent pour la dépense de l'Académie, que vous me préveniez avant de prendre pour cela aucun engagement.

Je suis, Monsieur, parfaitement à vous, etc.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 215.

4196. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Marly, le 12 may 1739.

Le Roy ne désapprouve point, Monsieur, le party que vous avez pris de ne vous point trouver au palais de l'Académie le jour que le prince électoral de Saxe y a été. Il eût même été plus convenable que les rafraîchissemens qu'il y a trouvez eussent été plustôt sur le compte du directeur que sur le vôtre et que vous n'y eussiez point envoyé vos pages ny vos gentilshommes, pour luy faire mieux sentir combien il avoit manqué à l'ambassadeur de Sa Majesté...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 773. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4197. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 16 may 1739.

« ... Le duc Mattei ayant accordé la permission de prendre un dessein du buste de Cicéron qui est dans son palais, un de nos jeunes élèves de l'Académie se dispose à y travailler, en y apportant le plus d'exactitude qu'il sera possible. L'inscription y sera mise, et j'espère d'estre bientôt en estat de vous l'envoyer, en y joignant deux empreintes de la teste gravée du même orateur dont je vous ay parlé... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4198. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 23 may 1739.

« ... Je ne m'étois abstenu de vous parler de l'incident des sbirres, qui avoient passé, conduisant un prisonnier, devant le palais de l'Accadémie, que parceque je voulois pouvoir vous mander en même temps qu'ils avoient esté punis. On ne les a fait sortir de la prison que lorsqu'il m'a paru qu'ils y estoient restés suffisamment pour l'exemple, Son Éminence pouvant se reposer sur mon zèle du soin de ne pas souffrir qu'on manque jamais impunément aux égards qui sont dûs à tout ce qui appartient à Sa Majesté... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4199. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Versailles, le 26 may 1739.

« ... Je ferai part incessamment à M. le Contrôleur général de la proposition que vous faites d'accorder quelques gratifications à ceux de nos élèves qui se sont abstenus de concourir aux prix de l'Académie de Saint-Luc... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4200. — De Troy a Orry.

A Rome, le 29 may 1739.

Monseigneur, — J'ay eu l'honneur de vous informer du départ du s^r *Frontier*, peintre. Il y a actuellement dix pensionnaires à l'Académie. Pour les meurs et la bonne conduite, elle n'a jamais pu estre mieux composée; je leur dois à tous cette justice. Pour leurs talents particuliers, Monseigneur, dont vous voulez estre instruit, voici les remarques que j'ai faites. Le s^r *Coustou* vient de finir en marbre la *sainte Suzanne*, d'après *François Flamand*[1]; cette copie est fort belle; elle est prête à partir. A l'égard des modèles et esquisses de sa composition, je trouve bien du goust et beaucoup de sagesse. Le s^r *Boudard*, aussi sculpteur, a beaucoup de génie et de feu. J'ai l'honneur de vous envoyer un

modelle en cire des armes du Roy qu'il a composé[2]; quoique ce ne soit qu'une esquisse, vous pouvez juger, Mgr, du parti qu'il en auroit pu tirer en grand.

La copie d'un jeune homme qui se tire une épinne du pied, qu'il fait en marbre pour le Roy, d'après l'antique, est fort avancé.

Le s^r *Marchand* n'a encore rien fait pour le Roy[3]; il travaille avec assiduité à étudier et fait paroître du génie. C'étoit pour le lui faire copier que j'avois proposé de faire modeler le *Lantin,* antique nouvellement trouvé, dont M. *Gabriel* vous aura rendu conte.

Le s^r *Hutin*, qui a obtenu la pension sur un prix de peinture, n'a fait que peu de progrez dans cet art depuis qu'il est à Rome; après avoir examiné qu'il n'aimoit point ce talent et qu'il avoit pour la sculpture un goust déterminé et une grande disposition, je n'ai pu lui refuser la permission de s'i appliquer. Je suis persuadé qu'il y réussira; il modèle et dessine bien; ce qu'il sait de peinture ne fera qu'augmenter son bon goust; il commence à travailler le marbre façillement; il va faire une teste d'après l'antique. Je me suis prêté à ce changement dans l'espérance de faire un bon sculteur d'un peintre qui peut-estre n'auroit jamais été que médiocre[4]. J'aurai l'honneur, Mgr, de vous rendre conte de ses progrez.

Le s^r *Le Geai*, architecte, travaille beaucoup. Je joins à cette lettre des desseins qu'il avoit fait pour les prix de l'Académie de Rome. Comme son projet fut arrêté par les ordres de M. l'Ambassadeur, il n'a point fini la suite de cette entreprise, qui est d'une fort grande étendue[5]. Par ce que vous verrez, Mgr, vous pourez juger de son goust et de son aplication.

Le s^r *Fournier*, peintre, a un génie abondant et une couleur particulière à lui, et assez aimable; il fait des esquisses de très bonne manière; mais je lui ai conseillé de faire des tableaux parce qu'il ne manquera jamais du côté de l'imagination et qu'il a besoin d'étudier d'après les bonnes choses pour la correction du dessein.

Le s^r *Pierre* est plus fait et peut devenir un très grand sujet.

Le s^r *Parocel* a fait une copie d'après le *Dominiquain;* je l'envoierai en France au premier ordre que vous m'en donnerez; vous jugerez, Mgr, de sa capacité sur son ouvrage; on pourra faire partir en même temps une copie de la *Bataille d'Alexandre* d'après *Pietro de Crotone*, faite par le s^r *Duflot;* lui et le

s^r *Hallé*, qui copient actuellement *Raphaël* au Vatican, ont toute la sagesse et l'exactitude qu'il faut pour bien rendre cet auteur[6]. J'ai vu hier leurs ouvrages; j'en suis fort content.

Les s^rs *Blanchet* et *Faveray* ne font pas moins bien[7].

Permettez-moi, Mgr, de vous faire mes très humbles remercîmens de la grâce que vous venez d'accorder à ce dernier. J'espère que sa copie fera connoître qu'il n'étoit pas indigne de vos bontés. Je me conformerai à vos ordres pour l'argent dont j'aurai besoin, et j'aurai l'honneur, Monseigneur, de vous en écrire un mois auparavant. J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O^1 1939.

= 1. « La statue de sainte Suzanne, sur la porte de la sacristie, est de *François Flamand* et est estimée une des plus excellentes statues modernes. » Titi, article de l'église de Santa Maria di Loreto è San Bernardo; 1763, p. 277.

2. Depuis : « Le s^r Coustou »; Lecoy, p. 227.
3. Depuis : « La copie »; Lecoy, p. 227.
4. Depuis : « Le s^r Hutin »; Lecoy, p. 228.
5. Depuis : « Le s^r Legeai »; Lecoy, p. 228.
6. Depuis : « Le s^r Fournier »; Lecoy, p. 228.
7. Depuis : « Les s^rs Blanchet »; Lecoy, p. 228.

4201. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 30 may 1739.

Je ne devois pas appréhender, Monsieur, d'estre désapprouvé par S. M. dans le parti que j'ay pris de ne me point trouver au palais de nostre Académie lorsque le prince électoral est allé le voir, après ce que vous aviez eu la bonté de me marquer par rapport à l'opinion où j'estois qu'il pourroit y venir à l'occasion des mascarades et des courses de chevaux qui se font icy dans les derniers jours du Carnaval, dans l'intention que cela pût tenir lieu de la visite qu'il devoit me rendre. Pour ce qui est de me dispenser d'envoyer mes gentilshommes, mes pages et une partie de ma livrée pour l'y recevoir et luy servir les raffraichissemens que j'ay cru qu'il convenoit qu'il y trouvât, vous me permettrez de vous représenter : 1° que les usages du païs ne me l'auroient pas permis sans que c'eût esté m'exposer à la censure générale; 2° que le Directeur n'a que trois ou quatre domestiques au plus, par lesquels il n'auroit

pas esté de la décence de faire présenter à un prince de ce rang lesdits raffraîchissemens; 3° enfin, que le comte de Vackerbat m'ayant fait avertir la veille, ces autres attentions, sans que je fusse présent, n'ont servi qu'à faire mieux sentir les raisons que j'avois pour en user de la sorte. Ce qui me prouve que je n'ay pas eü en cela de tort est que j'ay sçu depuis qu'on avoit fort bien démeslé le vray motif de cette conduite, et, qu'en se loüant de tout le reste, on s'estoit plaint en mesme temps de ce que l'essentiel y avoit manqué...

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4202. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 30 may 1739.

(Deuxième lettre.)

« J'ay l'honneur de vous envoyer une relation détaillée, qui m'est venue de Bologne, de l'aurore boréale qu'on y a observée la nuit du 29 mars[1], et le dessein du buste de Cicéron du palais Mattei. Vous y remarquerez que l'inscription dont on m'avoit parlé n'est autre chose que le simple nom de cet orateur et qu'on n'y trouve point la verüe qu'on suppose qu'il avoit au visage. Je puis vous répondre, au reste, du soin que l'on s'est donné pour rendre ce dessein le plus exact qu'il estoit possible. A l'égard des empreintes de la pierre gravée, je ne pourrai les avoir qu'au retour de Madame Veughels qui se trouve à la campagne... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. D'après les nouvelles de Naples du 31 mars, cette aurore boréale y aurait été observée le 15 mars.

4203. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 6 juin 1739.

« ... Un fait rapporté par le Cardinal d'Ossat dans une de ses lettres à M. de Villeroy, en date du dernier octobre de l'année 1600, m'autorise à vous amuser par le récit d'un autre qui, dans les circonstances présentes, pourra faire du bruit, estant regardé du moins comme une merveille par ceux qui ne vont pas jusqu'à

le prendre pour un présage. Vous sçavez que l'ordre d'Écosse a pour devise un chardon; dans la chapelle particulière du Chevalier de Saint-Georges, à Albano, il en est crû un de la hauteur d'un homme sur la tablette de la corniche vis-à-vis le prie-Dieu de ce prince, sans que l'on puisse comprendre comment cela s'est pû faire, attendu que la fenestre de ladite chapelle ne s'ouvre jamais et qu'il ne paroist rien sur la tablette, qui est de pierre enduite de chaux, d'où le chardon puisse tirer sa substance. Les couleurs en sont cependant aussi vives que s'il estoit en pleine terre, sa tige se divisant en deux branches, dont l'une en a poussé trois et l'autre deux. Chacun fait ses commentaires sur cette espèce de prodige qui aura toujours de quoi exercer les naturalistes.

« Je compte de vous envoyer bientost les observations de nos mathématiciens de la Trinité-du-Mont sur une nouvelle aurore boréale qui s'est fait voir icy plus d'une fois après le coucher du soleil et sur une comète à queüe qui paroist aussi à quelque distance de la constellation de Castor et Pollux... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4204. — L'abbé Certain a Amelot.

(Nouvelles de Rome.)

A Rome, le 12 juin 1739.

« ... Il a paru icy une comète pendant dix ou douze jours. Nos mathématiciens de la Trinité-du-Mont l'ont observée exactement et travaillent à en faire la relation qu'ils m'ont promise. J'auray l'honneur de vous l'envoyer. Je ne crois pas que le Cardinal-Vicaire s'avise de parler de cette comète au Pape comme il fit il y a un an, à l'occasion d'un pareil phénomène. En effect, S. S. luy répondit alors : *Vuol dire che siamo alla meta del nostro Ponteficato...* »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 776. Autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

4205. — De Troy a Orry.

Rome, le 12 juin 1739.

Monseigneur, — Le s^r *Potin*, architecte, est arrivé à Rome le 10e de ce mois. Je l'ai instalé à l'Académie conformément à son

brevet; il fait à présent le douzième pentionnaire, y compris le s^r *Faveray*, à qui vous avez bien voulu accorder une place.

Le s^r *Blanchet*, qui fait la *Bataille de Constantin* au Vatican, est un jeunne homme qui n'a pas de grandes facultés. Pour lui ôter tout prétexte, Mgr, de négliger cette ouvrage par la nécessité où il est de guagner de l'argent pour sa subsistance, on pourroit, Mgr, lui donner de tems en tems quelques acontes pour l'engager à travailler de suite à cette copie, qui est d'une fort longue halenne.

J'ai commencé le cinquième tableau de la suite d'*Esther*, représentant le *Premier repas d'Assuérus, de la reine et d'Amman.* Le *Triomphe de Mardochée* me fait honneur à Rome. Beaucoup de Cardinaux, princes et princesses le sont venus voir[1]; mais ce sera vostre approbation, Mgr, qui metera le comble à la gloire que j'aurai de mériter touttes les bontez que vous voulez bien avoir pour moy.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O^1 1939.

= 1. Depuis : « Le s^r Potin »; Lecoy, p. 228-9.

4206. — Orry a de Troy.

Le 15 juin 1739.

Je suis très content, Monsieur, du compte que vous me rendez de la capacité des sujets qui composent aujourd'huy notre Académie à Rome, et je vois avec plaisir ce que vous me marquez de leur bonne conduite et de l'émulation qui règne parmy eux.

J'ay reçeu le model en cire des armes du Roy qu'a composé le s^r *Boudard;* il me paroît très bien; mais la caisse qui le contient étant d'un volume trop grand et trop embarassant pour être porté par un courier, vous auriez dû me l'envoyer par toutte autre voye que par la poste.

J'ay reçeu aussi les plans et dessins du s^r *Lejay*, architecte; ils m'ont paru beaux, et je les communiqueray à M. *Gabriel*, afin qu'il puisse vous marquer ce qu'il en pense. Je ne puis trop vous recommander de continuer à donner vos soins aux copies de *Raphaël* et de ne rien négliger pour qu'elles soient les plus parfaittes que faire se poura.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 220.

4207. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Compiègne, le 15 juin 1739.

« ... Je vous rends mille grâces du dessein que vous m'avez envoyé du buste de Cicéron du palais Mattei. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4208. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 20 juin 1739.

« ... Un particulier s'étant réfugié dans le palais de l'Académie, après en avoir blessé dangereusement un autre dans un premier mouvement, j'ay crû que c'estoit le cas de permettre qu'il y jouît du droit d'asile, ainsi qu'il est arrivé, n'en estant sorti qu'après que son affaire a esté accommodée... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4209. — Extrait des comptes des Batiments.

Année 1739.

29 avril 1739-13 janvier 1740 : au s^r *Cyoia des Forges*, banquier à Paris, pour son remboursement des sommes qu'il a fait toucher à Rome pour l'entretien de laditte Académie pendant l'année 1739 (3 p.) . . . . . 32,500 liv.

Archives nationales, O^1 2239, fol. 344.

4210. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Compiègne, le 22 juin 1739.

« ... Je ne serai point surpris que le peuple fasse toute sorte de commentaires sur le prétendu prodige du chardon qui a crû sur la tablette de la corniche intérieure de la chapelle du Chevalier de Saint-Georges, quoiqu'au fond cela n'eût rien de surprenant.

« Nous n'avons point oüy parler icy de la comète qui paroît à Rome. Je suis bien surpris qu'elle aît pu échapper à la vigilance de nos astronomes... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4211. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 27 juin 1739.

« ... Comme on a fait faire différents desseins, Monsieur, du chardon que je vous ay marqué qui avoit germé sur la tablette d'une corniche intérieure de la chapelle du Chevalier de Saint-Georges, à Albano, et que je prévoy qu'il en sera envoyé dans les païs étrangers, j'ay crû que vous ne seriez pas fasché d'en avoir un tel qu'il m'a esté donné[1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. A la lettre se trouve joint un dessin colorié représentant le chardon merveilleux, avec ses branches fleuries.

4212. — Orry a de Troy.

Le 29 juin 1739.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 12 de ce mois. Puisque les facultés du s^r *Blanchet* sont médiocres et que vous croyez à propos de lui donner des acomptes de tems en tems, vous pourez lui faire donner ceux que vous jugerez nécessaires.

Je vous félicite sur les applaudissemens que vous a attiré votre tableau du *Triomphe de Mardochée;* quand il nous sera parvenu icy, j'y joindray les miens avec grand plaisir; je suis aussi jaloux de votre gloire que vous pouvez l'être vous-même.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous, etc.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 224.

4213. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 4 juillet 1739.

« ... Je vous envoye des empreintes de différentes pierres où la teste de Cicéron se trouve gravée, une grande entr'autres qui me paroist parfaitement belle, en ayant mis deux à part de celle qu'avoit le sieur *Wleughels*... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4214. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Compiègne, le 6 juillet 1739.

« ... S. É. a pensé comme vous que le particulier qui s'estoit retiré dans le palais de l'Académie estoit dans le cas d'y devoir jouir du droit d'azile... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4215. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 11 juillet 1739.

« ... Le bruit qu'a fait icy le chardon qui a crû sur la tablette intérieure de la chapelle du Chevalier de Saint-Georges, à Albano, est ce qui m'a engagé à ne pas négliger de vous en dire un mot dans mes dépesches, et mesme à vous en envoyer un dessein, que je sçavois qu'on se disposoit à faire passer dans les païs estrangers.

« Vous aurez au premier jour de nouvelles observations extrêmement exactes sur la comète échapée à la vigilance de nos astronomes, que nos deux mathématiciens de la Trinité-du-Mont croyent qu'on verra reparoistre au mois de septembre... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4216. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Compiègne, le 13 juillet 1739.

« ... Je vous fais remerciement tant du dessein du chardon germé sur la corniche de la chapelle du Chevalier de Saint-Georges que de l'escrit venu de Bologne sur une comète dont nos astronomes n'avoient eu nulle connoissance ny notion... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4217. — De Troy a Orry.

A Rome, le 17 juillet 1739.

Monseigneur. — Pour me conformer à vos ordres, j'ai l'honneur de vous informer qu'il ne me reste d'argent pour l'entretien

de l'Académie qu'environ pour un mois. Mes contes sont en ordre jusqu'au premier juillet et je n'attens, pour les adresser à M. de Lamotte, que l'arêté des mois d'aoust et septembre 1738, que je n'ay point encor reçeu. Il me restoit, Mgr, par le conte de ces deux mois, 153 écus romains. J'ai reçeu depuis de M. Cioia 4,000 écus romains en deux fois, de Mme Wleughels 405 écus; ces sommes jointes ensemble font 4,558 écus, lesquels auront été emploiez en dix mois et demie pour les dépences de l'Académie, car je conte que l'argent qui me reste suffira jusqu'au 15 du mois prochain.

Je veille avec la même attention aux ouvrages du Vatican; ils vont parfaitement bien.

Je travaille au *Premier repas d'Esther*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4218. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Compiègne, le 20 juillet 1739.

« ... Je vous rens mille grâces des empreintes que vous m'avez envoyées de différentes pierres où la teste de Cicéron se trouve gravée. La plus grande surtout a paru admirable. Je vous prie de me dire de quelle nature est la pierre et à qui elle apartient. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4219. — Cioia Desforges a Orry.

A Paris, le 31 juillet 1739.

Monseigneur, — M. *de Troy*, par sa lettre du 19 de ce mois, me demande deux mil écus romains pour le 15 du mois prochain pour le service de l'Académie. Je vous supplie de vouloir bien me donner vos ordres sur ce que je dois faire.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

Cioia Desforges.

Note. — Luy mander qu'il peut envoyer la somme demandée. Fait le 2 aoust 1739.

Archives nationales, O[1] 1939.

4220. — De Troy a Orry.

A Rome, le 7 aoust 1739.

Monseigneur, — J'ai adressé mes contes à M. d'Orsonville. J'espère que vous les trouverez en règle. Vous verrez, Mgr, par l'employ que j'ai fait de l'argent que j'ai reçeu, qu'il m'en reste très peu, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous en donner avis.

Le *Premier repas d'Esther* est fort avancé.

Les copistes du Vatican travaillent avec succès.

J'atans vos ordres, Mgr, pour envoyer en France : le *Triomphe de Mardoché;* deux coppies, l'une d'après le *Dominiquain*, par le sr *Parocel*, et l'autre d'après *Pietre de Crotone*, par le sr *Duflot;* deux figures en marbre, l'une du sr *Coustou* et l'autre du sr *Boudard;* deux testes, aussi de marbre, par le sr *Marchand* et *Hutin;* ce nouveau sculpteur fait des progrès.

J'ai demandé à M. le Cardinal Corsini la permission de faire mouler le nouveau *Lantin* qui est au Capitolle; il m'a promis de me faire réponce; quand je l'aurai reçeu, j'aurai l'honneur de vous en informer.

J'ai l'honneur d'être, etc. De Troy.

Note. — Répondre qu'il peut envoyer par la première occasion son tableau et les copies tant de peintures et de sculptures de ses élèves; que je seray fort ayse de voir son tableau ainsy que les ouvrages de ses élèves.

Fait le 25 août 1739.

Archives nationales, O1 1939.

4221. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 8 aoust 1739.

« ... La teste de Cicéron qui vous a paru si belle est sur une pierre qu'on nomme icy *nicolo*[1], vendue en Angleterre il y a, dit-on, plus d'un an, sans que j'aye pû sçavoir en quelles mains elle estoit passée. Ayez la bonté de me marquer si les estampes que l'on vient de graver d'après les deux Centaures de M. Furietti, trouvés sous les ruines du palais d'Adrien, proche Tivoli, vous feroient quelque plaisir, vous les auriez aussitost... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. *Niccolo*, sardoine très foncée, recouverte d'un onyx ou d'une agate blanche, souvent employée par les anciens, surtout par les graveurs de Rome.

4222. — Lestache a Orry.

A Rome, le 14 aoust 1739.

Monseigneur, — Je me flatte que le peu d'importance de mon affaire et de ma personne en comparaison des grands intérêts dont Votre Grandeur est occupée sont l'unique cause du fâcheux oubli où vous m'avez mis, Mgr, malgré plusieurs lettres dont j'ay pris la liberté de vous importuner et qui toutes ont été sans réponse, ce qui, par conséquant, me force, malgré moy, à redoubler mes instances; car, comme les choses ne sont grandes ou petites que par comparaison aux sujets avec qui elles ont relation, mon affaire, qui est imperceptible aux yeux d'un grand ministre, est aux miens d'une grandeur énorme; mais, malgré la conséquence dont elle m'est à l'égard de l'intérêt, je suis infiniment plus alarmé de ce qu'il me semble, Mgr, que vous m'avez retiré les bontés et la protection que vous m'aviez fait l'honneur de me promettre, et que je crains, avec de trop justes raisons, d'être accablé de cette disgrâce que je ne mériteray jamais et dont je chercheray à me deffendre par toutes les marques qu'il me sera possible de donner, et du profond respect avec lequel je suis, etc.

De l'Estache.

Note. — A M. Boudrey. — Il me semble qu'il y a eu quelque chose de réglé pour le sieur *de l'Estache*. Rechercher la décision et me la représenter.

Archives nationales, O[1] 1939.

4223. — Amelot a MM. le Duc de Saint-Aignan, le comte de Froullay[1] et le marquis de Senectère[2].

Le 16 aoust 1739.

Messieurs de la Curne, qui vont voyager en Italie par curiosité, ont crû, Monsieur, ne devoir point se présenter à vous sans que j'eusse l'honneur de vous les faire connoître. L'un est conseiller à la Cour des Aydes[3], l'autre est à l'Académie des belles-lettres[4].

Je vous seray infiniment obligé des égards que vous voudrez bien avoir pour eux si vous voulez bien les honorer de vos bontez.

Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Charles-François, comte de Froulay, ambassadeur à Venise.

2. Jean-Charles de Senneterre, lieutenant général, ambassadeur de France à Turin depuis 1734, maréchal de France en 1757.

3. Edme de la Curne, frère jumeau de Jean-Baptiste, né le 6 juin 1697, fut nommé conseiller à la Cour des Aides le 15 septembre 1718.

4. Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre le 6 juin 1697, mort à Paris le 1er mars 1781, était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1724; il fut élu membre de l'Académie française en 1758.

4224. — De Troy a Orry.

A Rome, le 21 aoust 1739.

Monseigneur, — Les sbires vinrent mardi, 20 aoust, faire une capture dans une maison proche du palais et passèrent avec leur prisonnier devant les armes du Roy. Il étoit huit heures et demie du soir; c'est l'heure où les rues de Rome sont remplies de monde. Les pensionnaires étoient avec beaucoup de jeunes François sur la porte du palais; ils furent assez sages pour ne rien dire. Dans le moment, j'allai, Mgr, chez M. l'Ambassadeur pour l'informer de cette affaire. Le lendemain, mercredi, il fit mettre les archers en prison, ce qui n'a pas empêché leurs camarades de passer le même jour pour aller dans la maison où ils avoient fait la capture. J'en rendis conte hier à M. l'Ambassadeur. Je crois que l'on ne pourra réprimer leur insolence que par un exemple autentique, d'autant plus que la juridiction de France n'ayant point de gardes comme celles d'Espagne et Venise, dans lesquelles les archers n'osent passer parce qu'ils y seroient infailliblement assommez, il faut que la crainte des châtiments les empêchent de violer les privilèges de la nation.

Les tableaux du Vatican s'avancent avec succès. Les pensionnaires se comportent avec édification de tout Rome.

Le *Premier repas d'Esther* est presque fini, et j'espère qu'il sera en état de partir avec le *Triomphe de Mardoché*.

Je fais mettre du pavé dans une petitte cour et raccommoder des pierres auprès de la fontaine qui servent aux écoulemens des eaux, qui, sans cette réparation, endommageroient les fondements de la partie de derrière du palais. C'est une réparation nécessaire qui ne sera pas considérable.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O1 1939.

4225. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

Le 25 aoust 1739.

« ... Je profiteray avec beaucoup de plaisir de l'offre que vous voulez bien me faire des estampes que l'on venoit de graver... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 774. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4226. — De Troy a Orry.

A Paris, le 29 aoust 1739.

Monseigneur, — J'ai fait faire quelques réparations à une écurie au bout de la cour. J'ai cru ne devoir pas vous interrompre pour une chose de si peu de conséquence. J'en ai fait un détail à M. *Gabriel* qui aura l'honneur de vous en rendre compte.

J'ay fait un projet, Monseigneur, plus digne, je croi, de vostre attention. Le Roy ayant fait acquisition du palais de l'Académie, j'ay jugé qu'il étoit de la dignité roial que ses armes fussent en marbre sur la porte et non pas peintes comme on les mets sur les palais de protections. Pour cet effet, Monseigneur, j'ay ordonné au fils de M. *Coustou*, en attendant vos ordres, de faire quelques petits modèles que j'auray soin de conduire. J'ay l'honneur, Mgr, de vous assurer de sa capacité. C'est un sujet qui marche à grands pas sur les traces de son père.

Les autres pensionnaires étudient avec assiduitez et cherchent à se rendre capable. Vous en verrez des preuves, Monseigneur, par les copies qu'ils feront d'après *Raphaël*, aussitôt que j'auray reçu vos ordres. J'y feray travailler avec tout le soin que cet ouvrage exige. Je ne donneray pas moins d'attention aux tableaux qui me restent à faire pour le Roy; je n'ai pas pu y travailler, n'ayant point mes esquisses que j'ay malheureusement mises dans mes balots, dont je n'ay aucunes nouvelles.

J'ay l'honneur, Monseigneur, de vous envoyer un mémoire que l'agent de M. le marquis de Mancini m'a remis; il assure qu'il y a eu par votre ordre quelques négotiations du temps de M. *Wleughels* pour l'acquisition de la petite maison dont il est parlé dans son mémoire. J'atans ce qu'il vous plaira de décider sur cette affaire. Je tâcheray, Monseigneur, par mon application à remplire mes devoirs, de mériter la continuation de vos bontés.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Note. — A. M. Gabriel. — Nous avons déjà dit que nous n'avions que faire de cette maison et je le pense encore. Je le prie de me renvoyer cette lettre avec son sentiment sur le tout.

Avant de se déterminer sur la proposition de mettre les armes en marbre, il convient de sçavoir quel sera l'objet de la dépense. Il me semble avoir déjà mandé que l'on travaillât aux copies d'après *Raphaël;* il faut le mander de nouveau ; il n'y a point de raison de différer cet ouvrage.

Archives nationales, O[1] 1939.

4227. — Orry a de Troy.

Le 6 septembre 1739.

J'approuve, Monsieur, les démarches que vous avez faittes auprès de M. l'Ambassadeur au sujet de la capture qui a été faite à Rome par les sbires dans une maison voisine de l'Académie, et vous ferez très bien de continuer vos sollicitations pour obtenir justice.

Je suis fort aise que votre second tableau s'avance et j'attends celui qui est fait; je compte toujours que vous me l'enverrez le plus tost qu'il vous sera possible.

Je trouve très bon que vous fassiez faire les réparations nécessaires au pavé de la petitte cour et que vous fassiez racommoder les pierres qui sont auprès de la fontaine.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 238.

4228. — De Troy a Orry.

Septembre 1739.

Monseigneur, — J'ai obtenu la permission de faire mouler la statue antique du *Lantin*, nouvellement trouvée et mise au Capitole dans un appartement fait exprès par le Pape régnant, où il a rassemblé tout ce qu'il a pu trouver de plus parfait dans ce genre; comme j'ai marqué le désir que le Roy avoit d'avoir cette figure, cela a levé toute difficulté. Je n'en fais faire pour le présent que le moule; j'attendray vos ordres pour les faire faire en plâtre, car cela ne sera nécessaire que quand il s'agira de la faire exécuter en marbre. Il y a un pensionnaire nommé *Marchand* qui a

grand envie de la faire, et il en est capable; comme les pensionnaires sculpteurs sont obligez de faire une figure en marbre pour le Roy, je croy, Mgr, que vous ne pouvez pas faire un meilleur choix pour la figure antique et pour le sujet que j'ay l'honneur de vous proposer. J'atandray vos ordres pour l'achapt du marbre.

Le s^r *Hutin* a eu la petite vérole, ce qui ne nous a pas causé peu d'embarras pour éviter la contagion, et le s^r *Halé* a eu une dicenterie assé considérable.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O^1 1939.

4229. — Orry a de Troy.

Le 9 octobre 1739.

J'approuve, Monsieur, que l'on fasse la copie en marbre de la figure antique du *Lantin*, comme vous le proposez; vous pouvez en charger le s^r *Marchand*, puisque vous le jugez capable de la bien exécuter, et faire acheter le marbre nécessaire pour cet ouvrage.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 242.

4230. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 10 octobre 1739.

« ... Je vous envoye les observations que les académiciens de Bologne ont fait imprimer sur la comète qui a paru dans les mois de may, juin, juillet et aoust, avec une planche gravée où l'on en voit la figure, et la route qu'elle a tenüe... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 775. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4231. — De Troy a Orry.

A Rome, le 16 octobre 1739.

Monseigneur, — J'ai reçeu, le 11 de ce mois, l'arêté de mes contes. M. d'Orsonville m'écrit que l'article des meubles vous a

surpris. Vous avez veu, Mgr, par l'état que Mme Wleughels a envoié des meubles de l'Académie, et dont vous m'avez fait remetre une copie avant mon départ, qu'il n'y avoit dans l'appartement du Directeur que six tables de marbre et un lustre. J'ai donc été obligé de louer des meubles. Cependant, Mgr, je n'aurois pas emploié cette dépense dans mes contes, si elle n'avoit pas toujours été passé à mes prédécesseurs. Je vous supplie, Mgr, de vous faire informer de la vérité de ce que j'ai l'honneur de vous avancer. Vous trouverez le louage des meubles emploiez dans les contes de Mrs *Ouasse* et *Poerson* et dans les premières années de M. *Wleughels*. A l'égard de ce dernier, il est vrai que cet article ne se trouve pas dans ses derniers contes; je n'en sais pas la raison.

Je me suis pressé de faire mouler le *Lantin* antique. Vous avez seu, Mgr, l'état où le Pape a été; j'ai crue cette diligence nécessaire pour prévenir les inconvénients qu'un changement de ministère auroit pu occasionner. Je n'en ferai tirer des plâtres que lorsque j'aurai reçeu vos ordres pour le faire en marbre, parce que ces plastres se gâtent dans les ateliers, et c'est multiplier les frais inutilement.

Le s^r^ *Fournier* a la petite vérole. Elle est très violente et il n'est pas encor hors de danger; sur les premiers simptômes de cette maladie, je l'ai fait transporter dans les chambres qui sont sur la petite cour de la fontaine. J'ai fait de cet endroit une espèce d'infirmerie. Les malades y sont mieux que dans le coridor et il n'y a rien à craindre pour la contagion. Il seroit, je crois, à propos, Mgr, de mettre deux lits et trois ou quatre chaises; mais je n'ai point voulu faire cette dépence sans vostre ordre. Je cherche l'occasion, Mgr, de vous envoyer le *Triomphe de Mardoché* et le *Premier repas d'Esther*.

J'ai l'honneur d'estre, etc. DE TROY.

Note de Orry au bas de la lettre précédente : « Je ne veux pas que l'on loue des meubles; si l'on en a besoin, il vaut mieux les acheter. »

Archives nationales, O^1^ 1939.

4232. — DE TROY A ORRY.

A Rome, le 23 octobre 1739.

Monseigneur, — Le s^r^ *Fournier*, de la maladie duquel j'ai eu

l'honneur de vous informer, mourut le 19 de ce mois, en recevant l'extrême-onction; le 17, il avait reçeu le viatique; c'est une perte pour la peinture. Ce jeune homme avoit beaucoup de talent, et son application au travail me fesoit espérer qu'il réussiroit[1].

J'envoie, ce même ordinaire, mes contes du quartier de juillet à M. d'Orsonville.

J'alai hier au Capitole, où l'on moule le nouveau *Lantin*. Je trouvai cet ouvrage fort avancé, et il sera fini la semaine prochaine[2].

J'ai l'honneur d'estre, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. Depuis : « Le s[r] Fournier »; Lecoy, p. 229.
2. Depuis : « J'alai »; Lecoy, p. 229.

4233. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 30 octobre 1739.

« ... J'eus audience du Pape lundi 26. Je trouvay Sa Sainteté et de corps et d'esprit absolument dans le même état où elle étoit avant sa maladie[1]. Il estoit de fort bonne humeur et badina beaucoup avec moy sur les différents mouvements qu'avoit excité le bruit de sa mort prochaine; que, pour luy, il n'avoit jamais été allarmé et ne s'estoit jamais crû en danger. Il ajouta que cent ans devoient estre la durée ordinaire de la vie de l'homme et qu'il ne voyoit pas pourquoi un Pape seroit excepté. Quoyqu'il fût au lit, il voulut bien que je lui présentasse quatre François nouvellement arrivés, MM. de Lacurne et deux Conseillers au Parlement de Dijon[2], que l'amour des arts et des antiquités ont conduits en Italie. Ils furent surpris du ton de voix avec lequel le Pape leur parla et de la couleur de son visage... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 775. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le 28 septembre, le Pape s'évanouit et resta quelque temps sans connaissance; néanmoins, il donna le lendemain audience au Cardinal Acquaviva et tint, le 30, un consistoire où il nomma deux Cardinaux; huit jours après, le Saint Père recommença à donner audience et à travailler avec ses ministres, mais il continua à garder le lit. A la fin de décembre, il eut un violent accès de goutte; ces crises se succédèrent jusqu'au 6 février, jour de sa mort.

2. L'un de ces deux conseillers était Charles de Brosses, né à Dijon le 7 février 1709, mort à Paris le 7 mai 1777; il devint premier président au

Parlement de Bourgogne et membre de l'Académie des inscriptions (1758). Ses *Lettres écrites pendant le voyage d'Italie* sont restées célèbres. — L'autre cousin du précédent était Loppin de Gémeaux, connu comme géomètre.

4234. — Placet de Carle van Loo.

13 novembre 1739. — *Carle Vanloo*, peintre de l'Académie royale, suplie Monseigneur de se souvenir de son neveu *Charlot Vanloo*, qui a gagné le premier prix de peinture l'année dernière[1], ce qui l'a mis en état de mériter la première place vacante à l'Académie de Rome, suivant l'ordre établi; il vaque celle du s^r^ *Fournier*, qui vient de mourir. Le supliant espère que Monseigneur voudra bien la lui accorder.

M. *Gabriel*, auquel le placet a été communiqué, marque que Monseigneur a remis à le nomer à la fin de l'année 1739, que toute l'Académie s'empresse pour luy, et M. *de Troy* a écrit en faveur des talens qu'on luy connoit.

Archives nationales, O[1] 1935.

= 1. *Procès-verbaux de l'Académie*, t. V, p. 237.

4235. — Orry a Lestache.

Le 30 novembre 1739.

Je n'ay point jusqu'à présent, Monsieur, ordonné le payement de la gratification qui vous a été accordée cette année, par la raison que ces sortes de gratifications ne se payent ordinairement qu'à la fin de l'année; cependant, je viens de donner ordre qu'elle vous soit payée, et il ne tiendra qu'à vous d'en faire recevoir le montant quand vous le jugerez à propos.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 302.

4236. — De Troy a Orry.

A Rome, le 12 décembre 1739.

Monseigneur, — Je joins ma voix à celle du publique pour vous souhaiter, au renouvellement de cette année, une parfaite santé; mes vœux pour vostre conservation sont d'autant plus sincères que je me croirois obligé de les faire pour le bien général, si je ne l'étois pas particulièrement par la reconnoissance que je dois à vos bontés.

M. *de Lestache* m'a fait voir une lettre, Monseigneur, que vous avez eu la bonté de lui écrire; si c'est moi qui dois payer la gratification que vous avez bien voulu lui accorder, je vous supplie, Mgr, de me marquer sur quel pied vous voulez que cet argent lui soit remis. Cet éclaircissement est nécessaire à cause du change.

Mes deux tableaux d'Esther sont partis; si le zèle suffisoit pour réussir, je pourrois me flatter de mériter votre approbation.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4237. — De Troy a Orry.

Rome, le 13 décembre 1739.

Monseigneur, — Le moule du nouveau *Lantin* est fait; aussitôt qu'il sera sec, j'en ferai tirer les plastres. J'ai écrit, suivant vos ordres, pour faire venir le marbre de Carrare.

Le *Triomphe de Mardoché* et le *Premier repas d'Esther* sont roulés, et M. Cioia n'atend qu'une occasion pour les faire partir.

Je vous supplie, Mgr, de vouloir bien donner vos ordres pour me faire remettre de l'argent le 20 de décembre. Je n'en aurois pas assez pour finir le quartier.

Les copies du Vatican avancent fort.

J'ai l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Note : Le faire comprendre sur le premier état. — 30 décembre 1739.

Archives nationales, O[1] 1939.

4238. — Le président de Brosses a M. de Quintin.

(Rome, décembre 1739.)

« ... Tous les ans, le jour de la Sainte-Luce, 13 décembre, l'Ambassadeur célèbre l'anniversaire de cette conversion[1] par un superbe festin prodigieusement cher[2]. Le duc de Saint-Aignan auroit voulu s'en dispenser cette année; il avoit proposé à notre Cour d'en employer la dépense à doter des filles dans quelques églises; mais la Cour a répondu à l'Ambassadeur qu'il eût à faire comme de coutume.

« Ce dîner n'est pas la chose la moins curieuse qui se puisse voir. Nous étions deux cent cinquante assis des deux côtés d'une même table en fer à cheval... Avant que de m'asseoir, je comptai sur la table quarante-neuf surtouts, ou dormants, chargés de cédrats. Le duc de Saint-Aignan me dit, après le dîner, qu'il y en avoit pour huit cents livres... Un déluge de valetaille inondoit le salon. Un maître d'hôtel vint nous prier de ne donner nos couverts et nos assiettes, quand nous en changerions, qu'aux gens de la maison. L'avis n'étoit pas inutile, car ce festin est un vrai pillage de maîtres et de valets qui se fait avec une scandaleuse indécence.

« Les potages ne furent pas plus tôt desservis qu'une foule de valets étrangers vinrent, avec des assiettes, nous demander divers mets pour leurs maîtres, surtout un d'entre eux s'étoit attaché à moi d'affection, comme au plus niais de la troupe. Je lui donnai successivement un dindon, une poularde, un tronçon d'esturgeon, une perdrix, un morceau de chevreuil, des langues, du jambon; toujours il revenoit à la charge. Mais, mon ami, lui dis-je, la table est également servie partout. Pourquoi votre maître ne mangeroit-il pas de ce qui se trouve de son côté? Il n'a pas l'air d'être dégoûté, car je ne vis jamais personne manger de cette force-là.

« *Detroy*, qui n'étoit pas éloigné de moi, me dit : « Vous êtes « bien dupe; tout ce qu'il vous demande, au nom de son maître, « c'est pour lui-même... » Au café, l'Ambassadeur me dit qu'il y perdoit vingt-cinq à trente pièces de vaisselle (d'argent) année commune, et souvent de vaisselle d'emprunt, ce qui le fâchoit le plus. Il estime qu'indépendamment de cet article, la dépense du festin lui revient à près de douze mille livres... »

Le président de Brosses, *Lettres écrites d'Italie en 1739 et 1740*, éd. Colomb. Paris, Didier, 1869, in-12 : lettre XLIX, t. II, p. 293-4. — Le récit du président est beaucoup plus long que nous ne le donnons ici; nous nous bornons à montrer que le directeur de l'Académie de France avait sa place et son rang à la table de l'Ambassadeur. — On ne saurait trop engager le lecteur à se reporter au texte de la correspondance du président.

= 1. Celle de Henri IV.

2. En effet, à l'occasion de cette fête, le duc de Saint-Aignan donna, le 23 décembre, un magnifique dîner auquel se trouvèrent les Cardinaux Ottoboni, Belluga, Alex. Albani, Corsini et Acquaviva, ainsi que tous les ministres étrangers et la plupart des personnes de distinction de Rome.

4239. — Le Cardinal de Tencin au Roi.

Rome, le 18 décembre 1739.

Sire, — La feste de sainte Lucie fut célébrée le 15, selon l'usage, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, et j'en fis les honneurs. MM. les Cardinaux Ottoboni, Belluga, Aquaviva et Alexandre Albani y assistèrent. Tout ce qu'il y a de plus distingué dans la prélature et dans la noblesse s'empressa de donner à Votre Majesté dans cette occasion des marques de leur dévouement et de leur zèle. Votre Couronne, Sire, se fait respecter par elle-même, sans qu'elle ait besoin d'imprimer la terreur que l'Empereur, le roy d'Espagne et celuy de Naples inspirent à tous les gens de ce païs-ci par les États qu'ils possèdent en Italie. Une infinité de carosses suivirent les huit que j'avois crû devoir prendre ce jour-là et qui purent à peine suffire.

Depuis quelques années, le Pape régnant a orné cette superbe basilique d'une façade digne d'elle. Je vis avec un sensible plaisir qu'une statuë de Henry IV, qu'on avoit laissée jusqu'alors dans un lieu peu fréquenté, faisoit un des ornemens du portique et y étoit exposée aux regards du public. Les chanoines de cette église ont réparé par là le blâme qu'ils méritoient pour n'avoir pas mieux reconnu les bienfaits de ce grand prince, à qui ils doivent une partie de leurs richesses. Vostre Majesté ne pouvoit estre oubliée; on voit un très beau bas-relief en pierre, où est son portrait, dans la salle où les chanoines tiennent leur chapitre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 775. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4240. — M. de l'Estache a Amelot.

A Rome, ce 18 décembre 1739.

Monseigneur, — Le malheur que je ressens de n'avoir aucune occasion, dans tout le cours de l'année, de faire connoistre à Votre Grandeur mon profond respect et mon parfait dévouëment me rend plus précieuse celle que me donne la nouvelle année. Ainsi, Monseigneur, j'en profitte avec empressement pour faire éclore (pour ainsi dire) de nouveaux mon zèle et faire ressouvenir Votre Grandeur de mes respectueux sentiments, par les vœux

sincères que je fais pour la voir comblée de tous les bonheurs qu'elle mérite. Une essentielle partie du mien y seroit renfermée par le profond respect avec lequel j'ay l'honneur d'être, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 775. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4241. — Orry a de Troy.

Le 26 décembre 1739.

Vous me demandez, Monsieur, sur quel pied doit être payée au s^r *Lestache* la gratification qui lui a été accordée, à quoi je vous réponds que cette gratification est de 1,000 livres monnoye de France, et que vous pouvez la faire payer sur ce pied.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 254.

4242. — Le président de Brosses a M. de Quintin.

(Rome, 1739.)

« ... Parmi toutes les maisons de Rome, je donnerois volontiers la préférence au palais Barberini... C'est dommage que l'on ait ruiné le prince de Palestrine[1], qui le néglige et qui, dit-on, vend pièce à pièce ce qu'il en peut détacher sans qu'il y paroisse... Figurez vous qu'en entrant je trouvai à terre, dans une première salle, une copie de la célèbre *Transfiguration de Raphaël,* faite par le *Napolitain*[2], de la grandeur de l'original, fort noire à la vérité, d'ailleurs exacte et bien faite. J'en pris d'abord fantaisie. J'ai une manie en acquisitions de cette espèce; je ne me soucie point des originaux des grands maîtres, pour certaines raisons à moi connues; je ne fais aucun cas des originaux des petits maîtres; mais j'aime par préférence les belles copies des fameux tableaux, au prix desquelles il m'est permis d'arriver. Voyant celle-ci assez négligée dans un coin, informé d'ailleurs de l'humeur aliénante du patron de la case, je pensai d'abord à me l'approprier et à en donner sept ou huit cents francs, ce qui étoit passablement la payer. Je ne voulois pas paroître moi-même, sachant à quel point ces gens-ci rançonnent les étrangers sur les emplettes de cette espèce quand ils les connoissent en état de payer.

« J'envoyai un peintre de l'Académie de France, qui demanda

à l'intendant du prince de Palestrine la permission d'y venir copier quelques études, sous le prétexte que l'original de la *Transfiguration* étoit trop loin de chez lui, placé trop haut et dans un jour peu favorable, ce qui est vrai. Il y vint dessiner à deux ou trois reprises; puis, feignant d'en être fatigué, il proposa à l'intendant d'acheter cette copie pour l'avoir tout-à-fait à sa disposition. Celui-ci, ne vous en déplaise, lui en demanda sept mille sequins. Jugez de la mine que fit mon homme à une proposition si ridicule en soi et faite surtout à un pauvre peintre. L'autre eut beau se récrier sur l'extravagance d'un tel discours et d'un tel prix pour une copie, l'intendant n'en démordit pas, soutenant que sa copie étoit fort au-dessus de l'original; que c'étoit le besoin qui lui faisoit faire un si sot marché; que le prince en avoit refusé plusieurs fois davantage et enfin que le roi de France l'avoit voulu avoir. Quand on a dit ici que le roi de France a voulu avoir quelque chose, tout est dit; c'est le dernier degré d'hyperbole et de louange qu'on puisse donner aux choses. Mon petit peintre, indigné contre ce maître fou, vint, en levant les épaules, me rendre compte du peu de succès de sa négociation. Jugez, par cet échantillon, combien il est facile ici de faire des emplettes de tableaux. Les Anglois ne laissent pas que d'en faire à force d'argent. On les vole, on les dupe, on leur vend des pastiches ou des copies pour des originaux; avec cela, ils enlèvent souvent de bonnes choses, et, pour cent mille francs, ils trouvent le secret d'emporter chez eux pour dix ou douze mille écus de valeur réelle, en beaux tableaux, dont ils peuplent peu à peu leur patrie...[3]. »

Lettres écrites d'Italie en 1739 et 1740, éd. Colomb. Paris, Didier, 1869, in-12, lettre XXXIX, t. II, p. 59-61.

= 1. Selon toute apparence, Jules-César Colonna, qui avait épousé, le 16 mai 1728, l'héritière de la maison Barberini, Cornélie-Constance, fille unique d'Urbain Barberini, prince de Palestrine, mort en 1722.

2. Filippo Liano di Angeli, mort à Naples en 1660.

3. Le président de Brosses a été à Rome d'abord du 19 au 28 octobre 1739, puis, à son retour de Naples, il y resta du 17 novembre 1739 au 28 février 1740. (Dumesnil, *Voyageurs français en Italie*. Didier, 1865, in-12, p. 158, 162, 182.) Ses lettres sans date sont comprises dans cette période, et nous en laissons ensemble les extraits à peu près dans l'ordre des numéros qui leur ont été affectés par leurs éditeurs.

4243. — Le président de Brosses a M. de Quintin.

(Rome, 1739.)

« ... Je ne sais pourquoi notre cour laisse ici son Ambassadeur exposé à louer fort cher un logement, au lieu de le loger dans le palais de France, dont le Roi a fait emplette dans la rue du Cours. Je crois qu'il appartenoit aux Mancini; c'est un très bel édifice, dont la seule façade vaut au moins l'argent qu'il a coûté. Le Roi l'acheta pour y loger l'Académie de France, composée d'un Directeur et d'un certain nombre d'élèves, entretenus à Rome pour les y former aux arts de peinture, d'architecture et de sculpture, bel établissement de Louis XIV et digne d'un grand souverain. Mais les élèves n'occupent que les entresols, et le Directeur est assez grandement logé au second étage, de sorte que le premier, garni de riches meubles de la Couronne, reste toujours inutile et vacant, à moins de certaines occasions de cérémonies ou de fêtes données par l'Ambassadeur. Il y vient tenir sa « con- « versation » les derniers jours de Carnaval parce que c'est dans la rue du Cours que se promènent les masques et que se font les courses de chevaux, l'un des principaux amusements de ce temps-ci. En agrandissant ce palais par l'acquisition d'une maison adjacente, on lui donneroit, ce me semble, assez d'étendue pour contenir l'Ambassadeur et sa maison, le Directeur et ses élèves.

« Parmi les jeunes gens de l'Académie de France, aucun ne m'a semblé annoncer un talent distingué pour la peinture; mais il y a des élèves en sculpture qui font à merveille et qui promettent beaucoup pour l'avenir. Ils n'ont pas l'embarras d'aller chercher loin leurs modèles; on a rassemblé, le long de l'escalier et des pièces du grand appartement jusqu'au fond, les copies moulées sur les creux des plus célèbres antiques. On est charmé de les trouver en si grand nombre dans un même lieu, où elles sont à portée de la vue et où elles se peuvent facilement comparer les unes avec les autres. Il est surprenant qu'une manière si commode, si expéditive et si peu coûteuse d'avoir de fidèles copies des antiques ne les ait pas rendues plus communes. Malgré l'exactitude, elles y perdent à la vérité beaucoup, n'ayant ni l'éclat, ni le poli, ni une certaine dureté qu'a le marbre, même à l'œil, au

lieu que le plâtre a toujours l'air pâte; ceci produit plus d'effet qu'on ne le croiroit. La finesse des expressions et la netteté des contours sont infiniment mieux rendues sur un marbre dur, et d'un blanc éclatant, que sur le blanc pâteux du plâtre coulé sur ce même marbre, remarque qui se peut faire également sur les statues de pierre, de même que sur celles de bronze, qui ne sont jamais aussi agréables que celles de marbre blanc. C'est cependant beaucoup que de pouvoir, à si bon compte, avoir en stuc de véritables antiques. Si j'avois une assez grande galerie pour les loger, j'en achèterois bien vite une belle douzaine, malgré les frais de transport et les risques de les voir arriver cassées, car elles se raccommodent facilement. A l'avenir, il sera plus difficile d'en avoir; ceux qui ont les creux aujourd'hui doivent les conserver avec soin. On dit qu'on ne veut plus en laisser prendre sur les originaux et qu'on s'est aperçu qu'en les moulant le plâtre ou l'huile tachoit et ternissoit le marbre.

« Derrière le palais de France est le palais Odescalchi, autrement Bracciano... »

Lettres écrites d'Italie en 1739 et 1740, éd. Colomb. Paris, Didier, 1869, in-12, lettre XLI, t. II, p. 102-4.

4244. — Le président de Brosses a M. de Quintin.

(Rome, 1739.)

« Les élèves de notre Académie de Rome ont eu permission de copier au voile ces grandes peintures de *Raphaël* (celles des *Stanze* du Vatican). On est dans l'intention de fabriquer aux Gobelins, sur ces copies, une tenture de tapisserie pour le Roi. Je vais quelquefois les voir travailler. A ne vous rien dissimuler, je suis fort mécontent de leur ouvrage, où je ne vois rien de bon que la fidélité des contours. Ils copient le dessin correctement, à la vérité, puisqu'ils calquent sur l'original, mais d'une manière froide. Bien que le contour soit exact, on n'y retrouve plus ce feu ni ce trait hardi des originaux. Outre ceci, ils les défigurent de plus en plus par un maudit coloris plâtreux à la française, inférieur encore à celui des originaux, qui n'a jamais été trop bon, — car le coloris est la moindre partie de ces peintures, — et qui de plus a été fort gâté par le temps et les accidents. Vous savez comment on lève des copies exactes au voile, en étendant sur l'ori-

ginal une gaze claire, où l'on trace les contours des figures; on les reporte ensuite sur la toile imprimée. Le Pape ne permet que fort rarement de copier ainsi ses peintures; si ce n'eût été pour le Roi, on ne l'auroit pas souffert. C'étoit une chose imaginée à merveille que de mettre en tapisseries ces belles peintures, en les relevant par les vives couleurs de nos laines des Gobelins; mais, si on les fait, à la Manufacture, aussi ternes que le sont les copies que l'on va leur envoyer d'ici, l'exécution de cet ouvrage ne fera pas, en France, grand honneur à *Raphaël*. Tous nos François sont si mauvais coloristes! Le meilleur seroit de bâtir des salons exprès pour y mettre les copies de ces originaux en mosaïques de verre, avec tout l'éclat de leur émail. Ce projet ne seroit pas à bon marché, mais il seroit digne de la magnificence du Roi, qui auroit ainsi des copies des premiers tableaux du monde, supérieures même aux originaux. Je ne fais pas difficulté de dire qu'elles surpasseroient les originaux par plusieurs raisons...

« Ce seroit une magnificence bien digne d'un aussi puissant Roi que le nôtre, de faire construire un vaste bâtiment en galerie pour réunir les copies en mosaïque des plus fameux ouvrages à fresque qui sont en Italie, tant en tableaux qu'en plafonds, en les distribuant dans un bel ordre et dans un beau jour, au milieu d'une riche architecture. Vis-à-vis de ce bâtiment, en un clin d'œil, avec ma baguette de fée, j'en construis un autre, où je réunis à la file les modèle tirés des creux de toutes les plus fameuses statues. Croyez-vous qu'on puisse rien imaginer de mieux pour l'honneur des arts et de leur protection? Croyez-vous que la curiosité des étrangers, qui trouveroient ici réunies les principales choses qu'on vient chercher de côté et d'autre à grands frais, ne rendroit pas au triple à l'État la dépense que lui auroit coûté de tels monuments? Communiquez, je vous prie, de ma part, ce projet aux mânes du grand Colbert... »

Lettres écrites d'Italie dans les années 1739 et 1740, éd. Colomb. Paris, Didier, 1869, in-12, lettre XLIII, t. II, p. 164-5 et 168.

4245. — Le président de Brosses a Mme Cortois de Quincey.

(Rome, 1739.)

« ... *Detroy*, Directeur de l'Académie de peinture au palais de France, se pique surtout de faire les honneurs de la ville aux gens de la nation. C'est presque un seigneur; mais le métier

comporte un peu de vent dans la tête, et l'on n'y fait pas d'attention. Il est à son aise et tient au vrai une assez bonne maison; j'y vais souvent souper volontiers. Il a une jeune femme, aimable, polie et d'une assez jolie figure; pour celle-ci, elle est dévote. On joue aux échecs, au piquet; on converse des petites nouvelles de France; on s'égosille sur la peinture contre M. *Detroy*, qui ne connoît point de peintre au-dessus de *Véronèse*, si ce n'est lui-même... »

Lettres écrites d'Italie pendant les années 1739 et 1740, éd. Colomb. Paris, Didier, 1869, in-12, lettre XLIV, t. II, p. 202.

4246. — Le Cardinal de Tencin au Roi.

A Rome, le 1er janvier 1740.

Sire, — Je remis, le 30 du mois dernier, à Sa Sainteté la réponse que Votre Majesté a faitte à son bref du 2 octobre. Le Pape voulut que je lui en fisse la lecture, et il me renouvella dans cette occasion tous les sentiments de zèle qu'il m'a toujours témoignés pour mériter et conserver la bienveillance de Votre Majesté. Quoy qu'il soit tourmenté de la goutte qui luy arrachoit de tems en tems quelques plaintes, il voulut bien permettre à deux gentilshommes de Bourgogne de se présenter à ses pieds. L'un s'appelle Le Goux de la Berchère et l'autre Migieux[1], fils d'un président à mortier de votre Parlement de Dijon[2]. Le premier luy dit qu'il étoit chargé de la part d'une dame (Mme de Choiseul, fille de M. de la Briffe[3]) de demander à Sa Sainteté un morceau de la teste de saint Pierre. Le Pape se mit à rire et luy dit : « Oh! pour cela c'est trop; mais vous luy direz que je luy donne ma bénédiction avec des indulgences. » Il leur parla françois pendant un demi-quart d'heure, mêlant toujours à ce qu'il avoit la bonté de leur dire quelque chose qui prouve son respect pour la couronne de Votre Majesté et pour sa personne...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 780. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le président en question est Abraham-François de Migieu, en fonctions depuis 1717.

2. C'étaient les compagnons de voyage de Charles de Brosses, de son cousin Loppin de Gémeaux, comme lui Conseiller au Parlement de Bourgogne, puis Président à mortier, et des frères de Lacurne. Ils avaient rejoint les quatre jeunes gentilshommes à Rome, où la petite troupe vivait en com-

mun. La correspondance de Ch. de Brosses parle avec force détails curieux de leur séjour dans la Ville éternelle, qui se prolongea jusqu'au commencement du Conclave. Nous avons reproduit plus haut les passages les plus saillants de cette correspondance, commentaires piquants des dépêches officielles.

3. Marie-Geneviève de la Briffe, fille de Pierre-Armand, intendant de Bourgogne, veuve, depuis 1733, de Charles de Choiseul, comte d'Esguilly. Le président de Brosses raconte très plaisamment, dans la lettre qui porte le n° XL, l'anecdote relatée ici par le cardinal de Tencin.

4247. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

9 janvier 1740 — ... M. *de Troy*, écuyer, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Directeur de l'Académie de France à Rome, a écrit une lettre de compliments à la Compagnie sur la nouvelle année, dont le secrétaire a fait lecture...

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 266.

4248. — Vassé fils a Orry.

Le 12 janvier 1740.

Vassé, fils de feu le sieur *Vassé*, sculpteur du Roi, qui a gagné l'année dernière le grand prix de sculpture, supplie Monseigneur de le nommer pour le premier voyage des élèves qu'elle enverra cette année à l'Académie de Rome, où il redoublera ses soins pour s'avancer et se distinguer par ses études.

(Renvoyée) à M. Gabriel père.

M. Gabriel, par son mémoire du 1er mars 1740, pense qu'il peut être en concurrence avec le nommé *Mignot* pour remplir la place du sieur *Boudard* qui revient de Rome, ayant remporté le premier prix en 1739; mais il est jeune et a peu travaillé.

Archives nationales, *Journal des Renvois*, O1 1186, fol. 10, 48.

4249. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 22 janvier 1740.

« ... Je ne relascheray rien sur les franchises de ce qui est

accordé aux autres puissances, et je prendray de plus grands éclaircissements pour ce qui regarde l'escalier de la Trinité-du-Mont, affin que les ordres qu'il plaira à Sa Majesté de me prescrire ne soient donnés qu'en très exacte connoissance de cause... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 780. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4250. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 22 janvier 1740.

Monseigneur, — J'ai reçeu vostre ordre pour paier 1,000 livres que vous avez accordé à M. *de l'Estache*, et je travaille actuellement avec lui à régler les comptes.

Il y a dans la cour de l'Académie vingt-deux blocs de marbre, de couleur, de différentes grosseurs. Les gros peuvent estre emploiés à faire des tables et des cheminées, les petits ne seroient propres qu'à faire des pieds douches pour mettre sous des testes de marbre; si vous voulez les emploier à quelque chose, Mgr, on pourra les envoier en France, tels qu'ils sont, ou les faire travailler ici; la main d'œuvre n'i est pas si chère qu'à Paris, et les frais du transport seroient moins considérables s'ils étoient travaillez. Ces marbres de couleur sont à l'Académie du temps de M. le duc d'Antin.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

De Troy.

Répondu le 8 février 1740.

Archives nationales, O[1] 1939.

4251. — Pierre a Orry.

Du 26 janvier 1740.

Le sieur *Pierre*, pensionnaire du Roi à l'Académie de Rome, a fait et envoyé plusieurs tableaux qui ont été aprouvés. Il paroît que si, en revenant de Rome, il passoit par la Lombardie, il y trouveroit de quoi se perfectionner.

Mémoire joint au placet ci-dessus.

Il est d'usage, quand un pensionnaire de l'Académie de peinture et sculpture du Roi à Rome a fini son tems à ladite Acadé-

mie, M. le Surintendant des bâtimens écrit au Directeur de renvoyer le pensionnaire et de lui donner cinquante-six écus romains, et, comme les peintres sont obligés d'y séjourner plus que les sculpteurs pour y faire des études, s'il se trouve un bon sujet avec des talens qui promette faire un grand homme dans la suite, le Roi lui continue cette pension jusqu'à son retour.

A M. Gabriel, pour m'informer de l'usage.

Archives nationales, *Journal des Renvois*, O[1] 1186, fol. 25.

4252. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 5 février 1740.

Monseigneur, — J'adresse mes comptes du quartier d'octobre à M. d'Orssonville pour vous les présenter.

L'état du Pape me fait craindre qu'on ne puisse pas continuer les ouvrages du Vatican. En cas d'un conclave, je ferai cependant mon possible pour en obtenir la permission, et j'espère qu'on ne la refusera pas, s'il ne survient quelque dificultez.

Ces copies sont fort avancées, elles le seroient davantage si les pluies continuelles, qui tombent ici depuis deux mois, n'avoient empêchez de travailler avec l'assiduité ordinaire, à cause de l'obscurité des chambres où sont ces tableaux.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Troy.

Pièce copiée sur l'original communiqué par un amateur d'autographes.

4253. — Orry au Duc de Saint-Aignan.

Le 7 février 1740.

Le Roi m'a chargé, Monsieur, de vous marquer que son intention est que vous fassiés remettre à M. *de Troy*, Directeur de l'Académie de peinture à Rome, les tapisseries, Termes et portières mentionnées dans l'état que je joins. Je vous prie d'être toujours bien persuadé du parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 256.

4254. — Orry a de Troy.

Le 7 février 1740.

Je vous envoye, Monsieur, un état des tapisseries, Termes et portières qui avoient été prêtées par le Roi à M. le duc de Saint-Aignan; comme il doit vous les faire remettre, vous vous en chargerez et les garderez jusqu'à nouvel ordre.

Je suis, Monsieur, etc.

P.-S. — L'intention du Roi est que vous renvoyez les tapisseries par la première occasion favorable qui se présentera.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 256.

4255. — Orry a de Troy.

Le 8 février 1740.

Vous me marquez, Monsieur, par la lettre que vous m'avez écrite le 22 du mois passé, la quantité des blocs de marbre de couleur qui sont dans la cour de l'Académie; mais ce n'est pas assez; je voudrois aussi savoir quelles sont les dimentions de chaque bloc et leur différente qualité.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 256.

4256. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Marly, le 9 février 1740.

Il vous a esté presté, Monsieur, lors de votre départ pour Rome, deux tentures de tapisseries du garde-meuble du Roy. Comme l'intention de S. M. est de les faire revenir, S. E. vous prie de les faire remettre au Directeur de l'Académie de France, qui recevra les ordres de M. le Controlleur général à ce sujet[1].

Je suis, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 777. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le duc de Saint-Aignan avait alors à Rome 22,000 écus de dettes criardes, et sa détresse était telle qu'il allait se voir contraint d'engager sa vaisselle d'argent au Mont-de-Piété, s'il n'était immédiatement secouru. (Aff. étr., *ibid.* Lettre du Cardinal de Tencin au Cardinal Fleury, du 10 février 1740.) Le ministre d'État prescrivit d'ailleurs le remboursement de ces frais extraordinaires.

4257. — Réclamation d'une somme payée a de Troy.

Du 14 février 1740.

Le sieur Cioia des Forges, banquier à Paris, demande son remboursement de 11,000 livres pour valeur de 2,000 écus romains qu'il a fait remettre à M. de Troy, Directeur de l'Académie de Rome, lesquels ont coûté réellement 10,800 livres.

A ce mémoire est joint le récépissé de M. de Troy à M. Cioia de Rome, portant reconnoissance de la remise desdits 2,000 écus romains.

En marge : à garder.

Archives nationales, *Journal des Renvois*, O[1] 1186, fol. 49.

4258. — Le président de Brosses a M. de Neuilly.

(Rome, février 1740.)

La nouvelle qui, sans doute, nous occupe beaucoup à Dijon, ne fait pas moins de bruit à Rome. Hier, j'étois à souper au palais de France, chez Mme De Troy, lorsqu'on vint me dire, à une heure et demie après minuit, que l'on demandoit à me parler de la part de M. l'Ambassadeur. Ce message pressé me surprit à une telle heure. Son secrétaire, du Brocard, entra et me dit, d'un air fort triste, que M. l'Ambassadeur venoit d'apprendre par un courrier exprès la nouvelle de la mort de M. le Duc, notre Gouverneur[1]; puis il ajouta, d'un air joyeux, que le gouvernement de Bourgogne avoit été donné au duc de Saint-Aignan, et que celui-ci, ne doutant pas de tout le plaisir que me feroit ce remplacement, l'avoit sur-le-champ envoyé pour me chercher et m'en faire part.

Le président de Brosses, *Lettres écrites d'Italie en 1739 et 1740*, éd. R. Colomb. Paris, Didier, 1869, in-12, lettre XLVIII, t. II, p. 265.

= 1. Louis-Henri, duc de Bourbon et d'Enghien, mort à Chantilly le 27 janvier 1740.

4259. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 24 février 1740.

M. Orry m'a écrit, Monsieur, en conformité de ce que vous me faites l'honneur de me marquer par rapport aux deux ten-

tures de tapisseries et aux portières du garde-meuble du Roy que S. M. a eü la bonté de me faire prester lors de mon départ pour cette ambassade. Il est resté à Paris deux pièces d'une desdites tentures qui ne pouvoient m'estre icy d'aucun usage, vû qu'elles représentoient la *Satisfaction du Nonce* et *celle de l'ambassadeur d'Espagne,* et je comptois de remettre le tout à l'arrivée de mes ballots, mais puisqu'il m'est prescrit de les laisser au Directeur de l'Académie, je ne manqueray pas d'exécuter dans le temps l'ordre qui m'est donné. La grâce que je viens de recevoir[1] m'imposant silence sur l'espérance dont on m'avoit flatté, qu'au moins une de ces deux tapisseries pourroit me rester, et à ma famille, suivant ce qui s'estoit pratiqué pour M. le duc d'Aumont à son retour d'Angleterre, M. de la Feuillade, nommé pour venir à Rome sans qu'il soit jamais sorti de Paris, et plusieurs autres. C'estoit sur ce fondement que j'avois donné la préférence à la suite des événemens les plus remarquables de la vie du feu Roy, mon père s'y trouvant en plus d'un endroit; mais, après ce que S. M. vient de faire en ma faveur, j'aurois mauvaise grâce de rien prétendre au delà, hors dans le cas où, à l'exemple de Louis XIV, un bienfait reçu seroit un titre auprès d'Elle pour en obtenir un autre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 777. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Il venait de recevoir le gouvernement de Bourgogne en compensation de son ambassade.

4260. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 26 février 1740.

Monseigneur, — Sur l'ordre que vous m'avez fait l'honneur de me donner, j'ai veu M. l'Ambassadeur. Il me remettra, avant son départ, les tapisseries appartenantes au Roy, excepté deux pièces qu'il a laissé en France et dont il répond; ce sont celles qui représentent la *Satisfaction d'Espagne* et l'*Audience du légat.*

J'ai obtenu la permission de continuer les ouvrages du Vatican pendant le conclave[1]. J'enveirai à M. *Gabriel*, l'ordinaire prochain, l'état des marbres qui sont à l'Académie, leurs grosseurs et leurs qualitez, pour qu'il puisse vous en rendre comte.

J'ay l'honneur d'estre, avec un profond respect, etc.

De Troy.

[Répondu] 12 mars 1740.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. La lettre LI du président de Brosses renferme de longs détails sur la mort du pape Clément XII et sur les Cardinaux qui prirent part au Conclave par lequel fut élu Benoît XIV Lambertini.

4261. — Mémoires de Gabriel.

Le 1er mars 1740.

M. Gabriel, premier architecte, par son mémoire du 1er mars 1740, expose qu'il vacque quatre places d'élèves de l'Académie de Rome, savoir :

Deux de peintres, l'une par la mort du sr *Fournier*, et l'autre par le retour du sr *Pierre*.

Deux de sculpteurs, par le retour du sr *Coustou*, fils du sculpteur de ce nom, qui a dessein de le faire revenir au printems, et par le sr *Boudard*, qui a passé son temps d'une année et demande à revenir.

Pour remplir les places d'élève peintre, M. Gabriel propose :

Joseph Lorrain, qui a remporté le premier prix de peinture et celui des desseins de l'année 1739[1].

En marge : « Bon, nommer le sr *Le Lorrain*. »

Pierre Vanloo, fils de l'oncle, plus ancien que *Le Lorrain*, et ayant gagné le 1er prix en 1738[2] et pour lequel toute l'Académie s'empresse, de même que M. *de Troy*, qui a écrit en faveur des talens qu'il lui connoît.

En marge : « Bon, nommer le sr *Vanloo*. »

Et pour les places de sculpteurs il propose :

Le sr *Saly*, élève de M. Coustou, qui a travaillé à ses plus grands morceaux et a remporté un second prix en 1737 et le 1er en 1738[3], il n'y en a pas de plus ancien et de plus capable.

En marge : « Bon, nommer le sr *Saly* pour la première place. »

Le sr *Mignot*, qui a remporté deux seconds prix en 1738 et 1739 et auroit pu être admis au 1er suivant le sentiment commun.

Vassé, concurrent qui a remporté le 1er prix en 1739[4], qui est jeune et a peu travaillé.

En marge : « Nommer le sr *Vassé* pour la seconde place. »

Archives nationales, O1 1186, fol. 55.

Nouveau mémoire de M. Gabriel, par lequel il représente que Monseigneur, ayant disposé des places d'élèves vacantes à l'Acadé-

mie de Rome, il seroit tems d'expédier les retours de ceux qui doivent revenir et leur faire distribuer la gratification à l'ordinaire, et de même pour ceux qui les doivent remplacer.

Observe que le s^r *Pierre*, qui revient, demande la gratification ordinaire à ceux qui passent par la Lombardie, pour se perfectionner, qu'on dit être de 120 écus romains, invite cependant à vérifier combien on a donné à ceux auxquels elle a été accordée, et estime que les talens de ce peintre lui font augurer qu'il fera de bonnes études en ce lieu-là.

Archives nationales, O[1] 1186, fol. 55.

= 1. En 1739, trois sujets avaient été proposés aux concurrents. On ne sait s'ils furent laissés libres de choisir celui qui leur convenait le mieux. (*Archives de l'Art français*, t. V, p. 292.)

2. Le sujet du concours de 1738 avait été : « La Pythonisse évoque l'ombre de Samuel. » (*Archives*, V, 292.)

3. Sur le sujet de *David présenté à Saül.*

4. Le sujet du concours pour la sculpture n'a pas été conservé. Les élèves avaient eu à exécuter un bas-relief, peut-être sur les mêmes sujets que les peintres.

4262. — Brevet d'élève sculpteur de l'Académie de Rome pour le s^r Vassé.

Du 9 mars 1740.

Nous, Philbert Orry, Conseiller d'État, etc. — Bien informés des heureuses dispositions du s^r *Vassé*, fils du sculpteur du Roi de ce nom, dans l'art de la sculpture, qu'il a exercé par études depuis plusieurs années à l'Académie royale de peinture et sculpture établie au Louvre à Paris, dans laquelle il a remporté le premier prix en 1739, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome sous la conduite de M. *de Troy*, Directeur de laditte Académie.

En foi de quoi nous avons délivré le présent brevet audit s^r *Vassé* fils.

A Versailles, le 9 mars 1740.

Orry.

Et plus bas, par Monseigneur,

Boudrey.

Archives nationales, O[1] 1088, fol. 222.

4263. — Brevet d'élève sculpteur de l'Académie de Rome pour le sr Saly.

9 mars 1740.

Nous, Philbert Orry, etc. — Bien informés des heureuses dispositions qu'a le sr *Saly* dans l'art de sculpture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années à l'Académie royale de peinture et sculpture établie au Louvre à Paris, dans laquelle il a remporté le second prix en 1737 et le premier en 1738, et, de plus, ayant travaillé aux plus grands morceaux du sr *Coustou*, sculpteur de laditte Académie, dont il est élève, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome, sous la conduite de M. *de Troy*, Directeur de laditte Académie.

En foi de quoy nous avons délivré le présent brevet audit sr *Saly*.

Fait à Versailles, le 9e mars 1740. Orry.

Et plus bas, par Monseigneur, Boudrey.

Archives nationales, O1 1088, fol. 223.

4264. — Brevet d'élève peintre de l'Académie de Rome pour le sr Le Lorrain.

Du 9 mars 1740.

Nous, Philbert Orry, etc. — Bien informés des heureuses dispositions du sr *Joseph Lorrain* dans l'art de la peinture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années à l'Académie royale de peinture et sculpture établie au Louvre à Paris, dans laquelle il a remporté le premier prix de peinture et celui des desseins de l'année dernière 1739, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie à Rome pour le service de S. M., sous la conduite du sr *de Troy*, Directeur de laditte Académie.

En foi de quoi nous avons délivré le présent brevet audit sr *Lorrain*.

A Versailles, le 9 mars 1740. Orry.

Et plus bas, par Monseigneur, Boudrey.

Archives nationales, O1 1088, fol. 225.

4265. — Brevet d'élève peintre de l'Académie de Rome en faveur du s^r Vanloo.

Du 9 mars 1740.

Nous, Philbert Orry. — Bien informés des heureuses dispositions du s^r *Vanloo* dans l'art de la peinture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années à l'Académie royale de peinture établie à Paris au Louvre, où il a remporté le premier prix en l'année 1738 et y a acquis l'estime de tous les professeurs et académiciens, l'avons nommé et choisi pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie à Rome pour le service de S. M. sous la conduite du s^r *de Troy*, Directeur de laditte Académie.

En foi de quoi nous avons accordé le présent brevet audit s^r *Vanloo*.

A Versailles, le 9e jour de mars 1740.

Orry.

Et plus bas, par Monseigneur,

Boudrey.

Archives nationales, O^1 1088, fol. 226.

4266. — Extrait des comptes des Batiments.

Année 1740.

16 mars 1740 : au s^r *Jacques Saly*, peintre, élève de ladite Académie, pour ses frais de voyage de Paris à Rome	200 l.
16 mars 1740 : au s^r *Carle Vanloo*, peintre, idem.	200 l.
— au s^r *Joseph Lorrain*, sculpteur, idem.	200 l.
— au s^r *Vassé*, sculpteur, idem . .	200 l.
13 avril-2 novembre : au s^r *Cyroia Desforges*, banquier, pour son remboursement des sommes qu'il a fait toucher à Rome pour l'entretien de laditte Académie pendant 1740 (3 p.)	33,000 l.
Somme de ce chapitre.	33,800 l.

Archives nationales, O^1 2240, fol. 360.

4267. — De Troy a Orry.

Rome, le 18 mars 1740.

Monseigneur, — J'ai cru devoir vous prévenir sur une lettre que le prince don Jaque Borguèse[1] doit vous écrire. Il s'agit d'une statue du *Bernin*, qui représente la *Vérité*. Ce prince voudroit la faire acheter au Roy. C'est un des plus beaux ouvrages de cet auteur. Sa famille, qui possède ce morceau, en demande 8,000 écus romains. Pour vous mettre en état, Mgr, d'en juger avec plus de certitude, j'en ai fait faire un dessein par le s^r *Blanchet*. Vous connoîtrai par ce dessein la beauté de la figure et la capacité du copiste. Je n'ai pas voulu le faire faire par un pentionnaire pour ne pas donner lieu au soupçon qu'on auroit pris, parce qu'il est expressément défendu de faire sortir aucunne statue de Rome; si vous aviez envie, Mgr, d'acheter cette figure pour le Roy, il sera facile de trouver, malgré la défence, le moyen de la faire transporter en France avec permission, ou autrement. Je souhaite au moins, Mgr, que le dessein que j'ai l'honneur de vous présenter puisse vous plaire assés pour vous engager à le garder. On recommencera le 21 de ce mois à travailler aux copies du Vatican, selon la permission que j'en ai obtenu, et on ne discontinuera plus que l'ouvrage commencé ne soit entièrement fini.

Le tableau de l'*Orgueil d'Aman* est entièrement fini. Je commencerai incessamment la *Condamnation d'Aman*, qui est le septième et le dernier de la suite d'*Esther*.

J'ai paié, selon vos ordres, au s^r *de l'Estache*, 189 écus romains et 55 baioques valant 1,000 livres de France. Cette dépence extraordinaire m'oblige à vous prier, Mgr, de donner vos ordres pour que je puisse avoir de l'argent le plus tôt qu'il sera possible[2].

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

De Troy.

Répondu le 4 avril 1740.

Archives nationales, O^1 1939.

= 1. Jacques Borghèse, troisième fils de Marc-Antoine Borghèse, prince de Sulmona et de Flaminia Spinola, né le 2 juin 1698.

2. Depuis : « Le tableau de l'Orgueil d'Aman »; Lecoy, p. 230.

4268. — Orry a de Troy.

Le 20 mars 1740.

Les places d'élèves en peinture vacantes, Monsieur, à l'Académie de Rome par la mort du s^r *Fournier* et par le retour du s^r *Pierre*, viennent d'être remplies par les s^rs *Vanloo* le jeune et *Le Lorrain;* celles de sculpteurs qui vaquent aussi à la même Académie par le retour du jeune *Coustou* et par celui du s^r *Boudard*, qui a fini son tems, ont été accordées, l'une au s^r *Sali* et l'autre au s^r *Vassé*. Ces quatre jeunes gens doivent partir incessamment pour Rome; ainsi, les trois qu'ils vont remplacer peuvent revenir quand ils voudront, et vous pouvez distribuer à chacun les 200 livres que l'on a coutume de donner pour le voyage des élèves qui reviennent après avoir fini leur tems. A l'égard de la demande qu'a faite le s^r *Pierre* d'une gratification extraordinaire pour passer par la Lombardie, on n'y aura aucun égard, attendu que la gratification qui se donne en pareil cas n'est faite que pour les élèves qui sont nés de parens pauvres, et que le s^r *Pierre* est fils d'un père riche.

Je suis, Monsieur, etc.

P.-S. — Vous chargerez le s^r *Coustou* de passer par Gênes et Florence pour voir deux blocs de marbre qui sont à deux lieues de là, afin que, sur le raport qu'il en fera, on puisse juger s'ils sont propres à l'usage auquel on les destine. On le remboursera ici de ses frais pour ce petit détour.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 260.

4269. — Le marquis de Mancini a Orry.

Le 28 mars 1740.

M. le marquis de Mancini mande à Monseigneur, par sa lettre du 28 mars dernier, que, lorsqu'il a vendu son palais de Mancini pour l'Académie à Rome, il lui a promis de lui faire avoir le premier apartement ou la première maison vacante apartenant au Roi; que l'hôtel qu'occupoit Mme la duchesse de l'Édiguières étant vacant par sa mort, il le fait ressouvenir de sa parole et le prie de lui continuer ses bontés.

Archives nationales, O^1 1186, fol. 76.

4270. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 29 mars 1740.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de vous adresser, suivant vos derniers ordres, mes contes du quartier de janvier. Je n'i ai point emploié les 189 écus romains et 55 baioques, faisant 1,000 livres de France, que j'ai paiez au s^r *de Lestache* pour la gratification que vous lui avez accordée, parce que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire que vous me feriez remettre cet argent comme dépense extraordinaire.

Je ferai partir la figure du s^r *Coustou* aussitôt que celle du s^r *Boudard* sera polie et encaissée, pour ne pas faire deux envois; j'y joindrai une tête faite par le sieur *Hutin*. C'est son second ouvrage en marbre; il vous fera juger, Mgr, de ces dispositions pour la sculpture, et j'espère que, lorsque vous aurez veu cette tête, vous ne condamnerez pas le parti que j'ai pris de lui laisser abbandonner la peinture, où il n'auroit jamais fait de grands progrès. Je ferai partir en même temps les deux copies d'après *Pietre de Crotone* et le *Dominiquain*, faites par les s^rs *Duflos* et *Parocel*.

M. *Gabriel* me marque que le marbre albastre montaouti n'est point connu en France et qu'il faudroit en envoier par la première occasion un bloc de deux pieds cube pour qu'on pût juger de la qualité. J'en ai fait couper et polir un petit échantillon que j'envoie par ce même courrier pour éviter la longueur du voiage par mer, et afin que vous puissiez décider si ces marbres valent la peine d'estre transportez en France. En ce cas, Mgr, on ne feroit qu'un seul embarquement des blocs que vous demanderez et des autres choses qui doivent partir, pour ne pas multiplier les frais.

Il y a ici, par la mort de M. le Cardinal Ottoboni, une grande quantité de tableaux à vendre, et entre autre un cabinet entier du *Poussin*. On a répandu le bruit à Rome, apparament pour les faire valoir davantage, que j'avois des ordres de les acheter pour le Roy; j'ai assuré ceux qui m'en ont parlé qu'il n'en étoit rien. Comme il y a réellement de belles choses, si vous aviez envie, Mgr, d'en prendre quelques-uns pour le Roy, il faudroit les faire acheter sous main. Si j'y paroissois, les Italiens les porteroient au double de leur valeur.

J'ai appris par M. Cioia que mes tableaux étoient arrivez. J'au-

rai atteint le but que je me suis proposé, s'ils ont le bonheur de mériter vostre approbation.

J'ai l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Répondu le 23 may 1740.

Archives nationales, O¹ 1939.

4271. — Orry au marquis de Mancini.

De Paris, le 2 avril 1740.

J'ai reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire; vous ne sauriés douter que je ne sois fort aise d'avoir occasion de vous obliger; mais je ne puis, dans celle que vous m'offrés, rien faire de ce que vous souhaités, attendu que le Roi a disposé de la maison qu'occupoit Mme de Lesdiguières pour la Surintendance de ses bâtimens.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archives nationales, O¹ 1099, fol. 264.

4272. — Orry a de Troy.

Du 4e jour d'avril 1740.

J'ay reçu, Monsieur, le dessein de la statue du *Bernin* qui représente la *Vérité*, que vous m'avez envoyé, et je l'ai fait voir à M. le Cardinal de Fleury et même au Roi. Le dessein nous a paru bien exécuté; mais Sa Majesté n'a pas jugé que la statue fût assez parfaite pour y mettre le prix que l'on veut en avoir; ainsi, il ne faut pas y penser et remercier le prince Borghèse. Vous avez cependant bien fait de me la proposer, et je serai fort aise que vous en usiez de même pour tous les morceaux qui vous paroîtront bons et dont vous croirez que l'on poura faire l'acquisition.

J'ay donné ordre que l'on vous remît le montant du dernier quartier comme à l'ordinaire; je voudrois bien qu'à l'avenir vous m'adressassiez directement vos comptes à la fin de chaque quartier. J'aurai soin de vous faire remettre ce que vous avez payé au sr *L'Estache*.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1099, fol. 265.

4273. — Lestache a Orry.

Le 8 avril 1740.

Le sieur *Lestache* mande à Monseigneur, par sa lettre du 8 avril, que, par le même ordinaire, il envoye à M. de la Motte le compte général de tout le tems qu'il a gouverné l'Académie de Rome.

Il le supplie de lui accorder une grâce.

En marge : N[a]; il paroît que la grâce a été demandée par un mémoire séparé qui n'a pas été remis au bureau.

Archives nationales, *Journal des Renvois*, O[1] 1186, fol. 89.

4274. — Nouvelles de Rome envoyées par l'abbé Certain.

Rome, le 15 avril 1740.

« ... Le Cardinal Sinzendorf[1] n'entrera au Conclave[2] qu'après Pâques, parce qu'il est extrêmement tourmenté de la goutte. Il a un remède fort singulier pour se soulager, c'est de faire tuer un cochon et de se mettre la jambe dedans. Or, il a demandé au Sacré Collège deux choses à cet égard : 1° la permission de faire entrer un cochon au Conclave, qu'on appelle par plaisanterie le quatrième conclaviste de l'Éminence; 2° un endroit pour le tuer, ne pouvant pas le tuer dans sa cellule à cause de l'incommodité qui en reviendroit à ses voisins. Il avoit demandé une congrégation particulière pour statuer sur ces deux points; on la luy a refusée. Ainsy son affaire sera portée à la congrégation générale; on ne sçait pas ce qu'elle en décidera ; mais on doute de la réussite. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 783. Original. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Conclave ouvert à la mort du pape Clément XII.

2. Autrichien, fils du ministre d'État comte de Sinzendorf, qui vivait encore à cette époque. Arrivé à Rome le 5 avril, il descendit chez le prince de Sainte-Croix, ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, et entra au Conclave le 18 avril.

4275. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 16 avril 1740.

« ... J'ay esté voir le Cardinal Zinzendorf, qui vouloit me

rendre ma visite; mais je l'ay prié de n'y point penser, par rapport à ses incommodités, ayant une jambe et un pied tout estropiés de la goute. On luy a conseillé de les mettre dans le corps d'un cochon nouvellement éventré, et, comme il en a reçu du soulagement, il avoit fait demander la permission de continuer à user de ce remède lorsqu'il seroit au conclave, badinant sur ce sujet en disant que ce seroit un quatrième conclaviste qu'il y conduiroit; mais j'ay appris qu'on n'avoit pas voulu le luy accorder, ce qui l'empêchoit d'y entrer encore... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 778. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4276. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Paris, le 3 may 1740.

« ... Je ne sçais rien de si ridicule que la proposition du Cardinal Sinzendorff. Elle aura pû, du moins, pendant quelques heures, servir à secouër l'ennuy de vostre prison... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 780. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4277. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, le 3 may 1740.

« ... M. de Saint-Palais[1], qui a eu l'honneur de vous voir à Rome, m'a dit, Monsieur, que vous luy aviez parlé de l'acte de cession de l'Empire de Constantinople, dont le diplôme étoit en original dans un dépôt dont vous aviés connoissance, et que vous étiés surpris qu'en ayant écrit plusieurs fois, on ne vous eût jamais fait aucune réponse. Ce fait a été une chose toute nouvelle pour moy, et, ayant fait feuilleter vos anciennes dépesches, on n'y a rien trouvé qui puisse y avoir rapport. Je vous prie de vouloir bien m'expliquer plus en détail de quoy il s'agit. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 778. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Lacurne de Sainte-Palaye.

4278. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 21 may 1740.

C'est dans une de mes dépesches du mois de juin de l'année

1736 que vous pourrez trouver les éclaircissemens que vous souhaittez au sujet de l'acte original dont vous a parlé M. de Saint-Palais. Je ne luy ay point dit que j'en eüsse écrit différentes fois, sans que l'on n'eüt fait aucune réponse; mais qu'on m'avoit toujours laissé ignorer si je devois tenter de faire passer cette pièce importante entre les mains de S. M., ou s'il suffisoit que je m'employasse à en avoir, si cela se pouvoit, une copie autentique pour estre conservée où elle jugeroit le plus à propos...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 778. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4279. — Orry a de Troy.

A M. Troy, Directeur de l'Académie de Rome.

Du 23 mai 1740.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés écrite le 29 du mois dernier, à laquelle étoit joint votre compte du quartier de janvier dernier; vous avés eu raison de n'y pas comprendre la gratification du s^r^ *Lestache;* elle vous sera remboursée comme dépense extraordinaire.

Je ne vois pas trop quel est le mérite du marbre albâtre montaouti dont vous m'avés envoyé un échantillon; cependant, comme nous n'en avons point ici et qu'il n'y est même pas connu, je veux bien que vous nous envoyez les blocs de ce marbre que vous avés là-bas, qui sont figurés sur le plan ci-joint, en ne faisant, comme vous le proposés, qu'un seul embarquement de ces blocs et des autres choses que vous devés faire partir.

Je ne proposerai point au Roi de faire acheter aucuns tableaux du Cardinal Ottoboni; Sa Majesté en a tant, qu'à moins que ceux-là ne fussent des morceaux supérieurs et très rares, il ne faut pas songer à en faire l'acquisition.

Je vous ai déjà marqué tout le plaisir que m'ont fait les vôtres et tout l'accueil que l'on leur a fait ici.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O^1^ 1099, fol. 273.

4280. — De Troy a Orry.

A Rome, le 27 may 1740.

Monseigneur, — Les s^rs^ *Vanloo* et *Vassé* sont arrivés ici le

vingt de ce mois. J'aurai l'honneur de vous rendre conte de leurs talents lorsque j'aurai veu quelque chose d'eux[1]. Si le s^r *Vassé* est assez avancé dans le sien, on pourroit lui faire faire les armes du Roy en marbre; cela lui tiendroit lieu d'une figure. Les frais n'en seroient guère plus forts; il faut pour l'un et pour l'autre l'achat du marbre. M. le Cardinal de Rohan a apporté un nouveau plan de Paris qui est parfaitement beau[2]. Si vous vouliez bien, Monseigneur, en orner l'Académie, on le metteroit dans le premier antichambre de l'appartement du Roy. Les étrangers qui viennent voir le palais verroient avec grand plaisir le plan de cette belle ville.

Les copies du Vatican avancent et seront fort bien.

J'ai l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Écrit à M. le Prévôt des Marchands le 10 juin 1740.

Répondu le 13 juin 1740.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. Depuis : « Les Sieurs *Vanloo et Vassé* »; Lecoy, p. 230.

2. C'est le plan dit de Turgot, publié en 1739. Il en fut remis un exemplaire à *de Troy* pour l'Académie, comme on le verra par la suite de la Correspondance.

4281. — Supplique de Gabriel-Martin Dumont.

3 juin 1740.

Gabriel-Martin Dumont, élève de l'Académie royale d'architecture établie au Louvre, expose qu'il a remporté le troisième prix en 1736 et le premier en 1737, et que, n'ayant pas de bien pour aprendre la géométrie démonstrative et la coupe des pierres, choses absolument nécessaires pour acquérir le degré de perfection pour les bâtimens, dans ces circonstances il suplie, Monseigneur, de lui accorder la pension attachée au grand prix pour aller à Rome.

Archives nationales, O[1] 1186, fol. 108.

4282. — Orry a Turgot.

A M. Turgot, Prévôt des marchands.

Du 11 juin 1740.

Monsieur, — Le Directeur de notre Académie de peinture à

Rome ayant vu entre les mains de M. le Cardinal de Rohan le nouveau plan de la ville de Paris, il a imaginé qu'il conviendroit que l'on y en mît un dans cette Académie et s'est adressé à moi pour l'avoir. Comme je pense qu'il est en effet convenable qu'un morceau aussi bon soit exposé à la vue des étrangers, je vous prie de faire remettre chés moi, à Paris, un de ces plants tout monté que j'enverrai à Rome.

Je suis...

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 275.

4283. — Orry a de Troy.

Du 13 juin 1740.

Je ne suis pas d'avis, Monsieur, que l'on fasse faire à présent les armes du Roi en marbre, et encore moins que, lorsqu'il en sera question, on en charge *Vassé*. Ce qu'il y a de meilleur n'est pas trop bon pour cet ouvrage.

Puisque vous croyez convenable de placer le nouveau plan de Paris dans l'Académie, je vous en enverrai un au premier jour.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099.

4284. — Turgot a Orry.

A Paris, le 15 juin 1740.

Monsieur, — J'ai prévenu la demande du Directeur de l'Académie de peinture à Rome: dans le nombre des plans de la ville de Paris que j'ai envoyé à M. le Cardinal de Rohan, il y en a un en carte destiné pour l'Académie. Je ne doute point que S. É. n'ait la bonté de l'y faire remettre.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monsieur, etc.

Turgot.

Archives nationales, O[1] 1939.

4285. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 16 juin 1740.

Monseigneur, — J'ai fait éprouver la qualité des cinq blocs de marbre que vous désireriez avoir, et on a trouvé que le bloc n° 4 ne vaut pas les frais du transport; le n° 5 est beau, et le n° 25 fort

beau. Les nos 21 et 22 peuvent servire, quoique la qualité n'en soit pas parfaite. Ils ne seroient pas propres à faire des tables, et on n'emploie dans ce païs-cy ces sortes de marbres, tels beaux qu'ils puissent estre, qu'à faire des cheminées, des chambranles de porte et des careaux.

Je finis, Mgr, le dernier tableau d'*Esther*. L'aprobation dont vous avez bien voulu honnorer les deux autres redouble l'ardeur que j'ai de la mériter. Si le zèle suffisoit pour y réussir, je pourrois me flatter que mes deux derniers tableaux auroient le bonheur de vous plaire.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4286. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 18 juin 1740.

« ... Jeudy matin, la procession du Saint-Sacrement se fit également par les chapitres de Saint-Pierre et de Saint-Jean-de-Latran... J'ay envoyé à Saint-Jean une partie de ma livrée avec des flambeaux, ce qu'ont fait aussi les autres Ambassadeurs; mais de nostre part on y a vu, de plus, celle de nos Cardinaux et une des tentures de tapisseries du Roy, que les chanoines m'ont prié de leur prêter... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 778. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4287. — Orry a de Troy.

Du 19 juin 1740.

M. le Prévôt des marchands me marque, Monsieur, que, dans le nombre des plans de la ville de Paris qu'il a envoyé à M. le Cardinal de Rohan, il y en a un en carte destiné pour l'Académie. Je ne doute pas qu'il ne vous le fasse remettre.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099.

4288. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 25 juin 1740.

« ... Vous me surprenez en m'apprenant que l'on n'a point

trouvé parmy mes depesches celle qui concerne l'acte dont vous a parlé M. de Saint-Palais. Je la chercheray dans mes minutes pour vous en envoyer un duplicata; mais vous auriez toujours pû décider et me marquer si l'on doit s'employer à retirer cette pièce originale du dépost où elle se trouve pour la remettre entre les mains de S. M., ou si l'on pourroit se contenter d'en avoir une copie autentique, le temps le plus convenable à prendre pour cela me paroissant celuy de la création du Pape, surtout s'il nous devoit son élévation au pontificat... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 778. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4289. — Amelot au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, le 28 juin 1740.

J'ay retrouvé, Monsieur, dans vos lettres particulières à M. Chauvelin, celle dans laquelle vous luy détaillés tout ce qui concerne la découverte que vous avés faite de l'acte de donation de l'Empire de Constantinople par André Paléologue au Roy Charles VIII. Quoyque le Roy ne regarde un pareil acte que comme un objet de pure curiosité, S. M. ne désapprouvera point que vous tâchiés d'en avoir l'original, s'il est possible de l'obtenir à peu de frais, ou du moins une copie collationnée et authentique.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 778. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4290. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 8 juillet 1740.

Monseigneur, — Il me reste entre les mains, par les contes que j'ai l'honneur de vous envoier, la somme de 911 écus 2 jules et 8 bayoques. Mais, comme j'atends incessamment le marbre pour la copie du *Lantin* et que d'ailleurs j'aurai à payer les voiages des pensionnaires qui sont prests à partir, je vous supplie, Mgr, de donner des ordres pour que je puisse recevoir de l'argent au commencement du mois prochain.

Mon dernier tableau de l'*Histoire d'Esther* est fini, je le ferai partir avec l'autre à la première occasion; à l'égard des figures et têtes de marbre, je ne les ferai embarquer que lorsque vous aurez

décidé, sur les blocs d'albastre Montault que vous voulez avoir, pour ne faire qu'un seul envoi.

J'ai l'honneur d'estre, etc. DE TROY.

En note : « On peut mander au s^r *Cioia* de faire encore un quartier. Je luy ay mandé le 22 juillet 1740.

Répondu le 25 juillet 1740. »

Archives nationales, O^1 1939.

4291. — ORRY A DE TROY.

Du 18 juillet 1740.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 16 du mois passé, Monsieur. Il suffira que vous envoyiez icy les quatre blocs de marbre dont vous avez fait faire l'épreuve et qui vous ont paru beaux. A l'égard du bloc n° 4, vous pouvez le réserver, puisqu'il ne vaut rien et qu'il seroit fort inutile de payer les frais de ce bloc de marbre qui ne seroit bon à rien.

Je serai fort aise que vous acheviez vos deux derniers tableaux; je ne doute pas que vous ne donniez tous vos soins pour qu'ils soient encore plus parfaits que les autres, si cela est possible.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 280.

4292. — ORRY A DE TROY.

Du 25 juillet 1740.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 8 de ce mois, Monsieur, et, sur ce que vous me marquez le besoin que vous avez d'argent pour les différentes dépenses que vous avez à faire, j'ai donné ordre que l'on vous remît incessamment 2,000 écus romains à l'ordinaire. Je vous ai fait réponse au sujet des blocs de marbre albâtre.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 283.

4293. — LE CARDINAL DE TENCIN A AMELOT.

Rome, le 30 juillet 1740.

« ... M. le Cardinal de Rohan a eu une légère indigestion cau-

sée par des figues; elle n'a point eu de suite. Jusqu'ici, M. le Cardinal d'Auvergne[1] s'est porté à merveille. Ses livrées, ses chevaux, sa berline, sa masse, son surtout, qu'on luy a envoyé à grands frais par la poste, l'ont occupé tour à tour. A présent, il s'amuse de son mausolée, dont il fait faire des desseins par les plus habiles sculpteurs de Rome. Il en exposa plusieurs il y a quelques jours au jugement des Cardinaux... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 781. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Henri Oswald, Cardinal de la Tour d'Auvergne et archevêque de Vienne du 10 mai 1725, mort en avril 1745. — Voy. ci-après la lettre de *Slodtz*, du 12 avril 1741.

4294. — Orry a de Troy.

Du 8 aoust 1740.

Je souhaite être informé, Monsieur, de ce que retire par an M. de Mancini de loyer de la petite maison dépendante de celle de l'Académie; sachez-le au juste, je vous prie, et m'en informez.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099.

4295. — De Troy a Orry.

Rome, ce 12 aoust 1740.

Monseigneur, — J'ai fait embarquer, le premier de ce mois, à Ripa-Grande, les blocs de marbre Montault, selon l'ordre que vous m'en avez donné. Les figures des s[rs] *Coustou* et *Boudard* et une tête du s[r] *Hutin* sont aussi parties, et j'ai prié M. Vidau, consul de Civita-Vechia, de faire charger toutes ces choses sur le même bastiment, si cela étoit possible. J'y ai joint une caisse de models et études pour le s[r] *Coustou;* c'est une grâce qui a toujours été accordée aux sculpteurs qui sortent de la pension. Mme Wleughels m'a confirmé cet usage.

A l'égard des copies de *Pietre de Cortone* et du *Dominicain*, peintes par les s[rs] *Duflos* et *Parocel*, j'ai cru qu'il seroit mieux de les envoyer avec mes tableaux d'*Esther*, qui sont prêts à partir, parce qu'ils resteront moins de temps sur mer, ce qui les pourroit endommager.

Je vis hier, Mgr, les copies du Vatican. *L'Embrasement de*

Rome, copié par le sr *Favrai*, sera fini ce mois-ci. Je ne crois pas qu'on puisse faire mieux. C'est l'original même.

L'Éliodor, copié par le sr *Halé*, sera fini vers le milieu du mois prochain. Cette copie sera fort bonne.

L'École d'Athènes, du sr *Duflos*, n'est pas si avancée; il y a beaucoup plus d'ouvrage que dans les deux autres; d'ailleurs, il ne travaille pas avec la même facilité que les srs *Halé* et *Favrai;* il est plus long, mais le soin et l'exactitude rigoureuse avec laquelle il travaille répare ce défaut.

La copie du sr *Blanchet* de *la Bataille de Constantin* sera admirable, et, si vous êtes toujours, Mgr, dans le dessein de faire copier la suite du Vatican, on pourroit lui en donner encor plusieurs, d'autant plus qu'il n'i a à présent à l'Académie que le sr *Vanloo* qui n'en ai point fait et qu'il reste à copier quatre beaux tableaux. Le sr *Vanloo* souhaiteroit copier le *Miracle de la Messe.* En lui donnant cette satisfaction, cela l'engageroit à travailler avec plus d'ardeur.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Répondu le 29 août 1740.

Archives nationales, O1 1939.

4296. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, 20 aoust 1740.

« ... J'ay l'honneur, Monsieur, de vous remettre les statuts et les pièces qui regardent le couvent de la Trinité-du-Mont. On ne sçauroit, ce me semble, mieux faire, et je ne le dis qu'après vous, Monsieur, — que de le laisser dans la possession où il est; et l'introduction des Lorrains aussi bien que des Flamans et des Fran-Comtois ne pourroit que troubler la paix et le bon ordre qui y règnent. Il est d'ailleurs important de n'admettre dans cette maison que des Religieux dont le cœur soit bien françois... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 781. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4297. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 26 aoust 1740.

Monseigneur, — La petite maison de M. le marquis Mancini,

bastie sur l'écurie qui dépend de l'Académie, est louée 94 écus et 6 jules romains par an. Cette somme fait environ 500 livres, argent de France; voilà, Mgr, ce que j'ai appris sur cet article; si vous jugez, Mgr, que cette maison convienne au Roy, vous aurés la bonté d'observer que, par la loi de ce païs, celui qui possède une maison a la préférence pour acheter la maison voisinne au mesme prix du dernier enchérisseur. Ainsi, si M. le marquis Mancini vouloit vendre trop cher sa maison, on peut la lui laisser mettre en vente et attendre ce que cela deviendra; peut-être M. le marquis ne se rendra-t-il pas difficile; je sai qu'il a fort envie de vendre tout ce qui lui reste à Rome.

Il y a ici depuis quatre ans un jeune sculpteur appelé *Verchaf*[1], qui a travaillé chez M. *Bouchardon;* quoiqu'il ne soit pas de l'Académie, je croi devoir vous informer, Monseigneur, de ces talents, qui se sont developpés tout d'un coup. Ce jeune homme, n'ayant pas pu gagner un prix de l'Académie de Paris, quitta de chagrin et s'en vint à Rome, où il arriva dans la dernière misère. Les pensionnaires l'entretinrent quelque temps en le faisant travailler à la journée à dégrossir leurs ouvrages; il trouva ensuite quelque occasion de faire quelque chose pour son conte; il réussit assés bien, et il a fait de si grands progrès que, dernièrement, je vis de lui le pourtrait d'un Anglais et une cheminée ornée de figures grandes comme nature, dont je fus surpris. Je ne croi pas qu'on puisse faire mieux. Quelque secours, Mgr, que vostre bonté daigneroit lui accorder le meteroit en état de se faire connoître et l'ôteroit de la nécessité où il est de faire des pieds de table et d'autres choses de cette nature pour vivre. Ce que j'ai l'honneur de vous représenter, Mgr, n'est pas sans exemple, et l'on a quelquefois donné de petites pensions à de jeunes gens qui n'étoient pas de l'Académie, et celui-ci est en état de travailler pour le Roy[2].

L'illumination pour l'élection du Pape[3] a été de cinq jours, trois pour la proclamation et deux pour son couronnement[4]. L'on a mis chaque jour le double des flambeaux que l'on met ordinairement au palais à la nomination des Cardinaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE TROY.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. D'après l'*Encyclopédie* de l'abbé Zani, ce sculpteur s'appellerait Pierre Verschaff ou Verschafeld et aurait été surnommé le Flamand.

2. Depuis : « Il y a ici »; Lecoy, p. 230-1.

3. Prosper Lambertini, archevêque de Bologne, né dans cette ville le 31 mars 1675, élu pape sous le nom de Benoît XIV le 17 août 1740.

4. La cérémonie du couronnement eut lieu le 21 août. Le président de Brosses a consacré une lettre entière à ce conclave et à l'élection de ce pape. Cette lettre porte le n° LII.

4298. — Orry a de Troy.

Du 29 aoust 1740.

J'ai reçu la lettre, Monsieur, que vous m'avez écrite le 12 de ce mois. Je suis fort aise que vous ayez fait embarquer les blocs de marbre de Montaouti, et vous avez très bien fait d'y joindre une caisse de models et études pour le sr *Coustou;* je ne m'oppose point à ce que l'on suive sur cela l'usage qui a été observé en pareil cas.

Je vois avec plaisir que les copies du Vatican avancent et que vous en êtes content; je vous recommande toujours de ne point perdre de vue cet objet et d'exciter vos élèves à continuer de travailler avec exactitude.

Vous ne devez pas douter que je ne sois toujours dans le dessein de faire copier la suite du Vatican; ainsi, vous en pouvez donner encore au sr *Blanchet* et laisser copier par le sr *Vanloo* le tableau du *Miracle de la Messe;* puisqu'il a jeté ses vues sur celui-là, il y a lieu d'espérer qu'il y réussira mieux qu'à tout autre.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O1 1099, fol. 296.

4299. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Versailles, le 6 septembre 1740.

« ... Je n'ay pû faire que parcourir jusqu'à présent les pièces qui regardent le couvent de la Trinité-du-Mont; mais j'en ai vû assés pour croire que M. le Cardinal pensera, ainsi que V. É., qu'il ne conviendroit pas d'y introduire aucune nouveauté... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 781. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4300. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 22 septembre 1740.

Monseigneur, — Le sr *Parocel*, peintre pensionnaire de l'Aca-

démie, partit hier à la suite de M. le Cardinal de Rohan, qui l'enmena avec lui ; son départ, qui laisse une place vacante, a été déterminé en trois jours ; c'est ce qui m'a empêché d'avoir l'honneur de vous en informer. J'ai crû, Mgr, devoir le laisser profiter d'une occasion si favorable pour lui, d'autant plus que son temps est fini. Je lui ai donné l'argent de son voïage.

J'ai remis à M. Cioia les deux derniers tableaux d'*Esther* et deux copies, l'une par le s^r *Parocel*, d'après le *Dominicain*, dont le sujet est une *Chasse de Diane*, et l'autre *la Bataille d'Arbelles*, d'après *Pietre de Crotone*, par le s^r *Duflos*, le même qui copie *l'École d'Athènes*, au Vatican.

J'ai fait faire l'illumination simple et à l'ordinaire pour la naissance de la princesse des Deux-Siciles[1].

J'ai l'honneur d'estre, etc.

DE TROY.

Veu le 9 octobre 1740.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. Marie-Élisabeth-Antoinette de Padoue, infante d'Espagne, fille de Charles VII, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Amélie-Christine de Saxe, née le 6 septembre 1740, morte à Naples le 1er novembre 1742.

4301. — ORRY A DE TROY.

Du 14 octobre 1740.

Le Roy vient de faire acquisition, Monsieur, de la petite maison de M. de Manciny bâtie sur l'écurie qui dépend de l'Académie ; mais, comme on s'est bien passé de cette maison jusqu'à présent, il faut y laisser jusqu'à nouvel ordre les locataires qui y sont et en recevoir les loyers, dont vous tiendrez compte.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 312.

4302. — DE TROY A ORRY.

A Rome, ce 14 octobre 1740.

Monseigneur, — M. l'abbé Ceneder, agent de M. le Cardinal de Rohan, quitta lundy dernier le logement qu'il avoit à l'Académie. Les deux chambres qu'il occupoit seroient très propres à faire un attelier pour de grands tableaux ; c'est le seul endroit

dont le jour soit beau pour peindre, étant plain nord. On pourroit faire cet atelier de la hauteur que l'on voudroit sans rien gaster, parce qu'il n'y a que des combles au-dessus. Comme cela feroit peut-estre une dépence trop considérable, je ne m'arrête point à ce projet, d'autant plus, Monseigneur, qu'il suffit, pour rendre cet attellier praticable, de faire dans la plus grande des chambres une grande fenestre au milieu et d'en boucher deux petites qui sont dans les coins. Cela coûtera peu et sera fort util, à cause de la beauté du jour. J'attendrai vos ordres là-dessus.

M. le Cardinal de Tancin m'a remis, de la part de M. le Cardinal de Rohan, le plan de Paris.

Le s^r *Sali,* pensionnaire sculpteur, est arrivé ici le 13.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Répondu le 21 novembre 1740.

Archives nationales, O^1 1939.

4303. — Le Duc de Saint-Aignan au Roi.

Rome, le 14 octobre 1740.

Sire,

J'ay la satisfaction d'employer ces derniers moments de mon ministère en cette cour à apprendre à Vostre Majesté l'heureux succès des soins que je me suis donnés pour faire passer entre ses mains un acte bien intéressant pour Elle, qui se conservoit dans un des dépôts publics de cette ville, mais qui s'y trouvoit dans le plus parfait oubli. J'en fis la découverte il y a quelques années et j'attendois toujours des circonstances assez favorables pour demander, sans crainte d'un refus, qu'il me fût remis. C'est ce que je viens d'obtenir par le secours du Cardinal Aldrovandi, dont les sentimens pour Vostre Majesté et le crédit auprès du nouveau Pape m'ont fait juger qu'il n'estoit point de meilleure conjoncture à prendre. Je ne me suis pas trompé, puisque j'ay actuellement à ma disposition cette pièce importante, Sire, que j'auray l'honneur de vous présenter à mon arrivée, ne croyant point devoir en risquer l'original, dont une copie fidèle, qui sera jointe à mes autres dépesches, pourra cependant servir à contenter votre curiosité.

L'acte dont il s'agit est la cession qu'André Paléologue, despote de Romanie, fit, en 1494, au Roy Charles VIII, un de vos prédé-

cesseurs, de tous ses droits sur les Empires de Constantinople, Trébizonde, ainsy que sur la Servie, en qualité d'héritier immédiat de Constantin Paléologue, son oncle, mort sans postérité[1]. Votre Majesté verra que rien ne fut obmis pour rendre ce transport plus autentique et plus solennel, et nos historiens luy auront appris les particularités de l'entrée à Naples de ce jeune roy et de la médaille qu'il fit frapper ensuite, où il voulut qu'on le vît avec tous les attributs de la dignité impériale, en vertu sans doute de cette cession[2]. Quel monument plus digne des archives de la Couronne, sans qu'il soit aisé de comprendre comment il a pû rester si longtemps dans l'obscurité?

En tirant cet acte du dépost du Capitole, où il se trouvoit, on m'a fait mettre au mesme lieu, et dans le mesme registre, une copie dûment légalisée, accompagnée d'un écrit où je déclare qu'il m'a esté consigné.

Le comte de Bielke, sénateur de Rome, a fait paroistre en cette occasion son empressement à s'employer pour le service de Vostre Majesté; mais le Cardinal Aldrovandi n'a pas voulu laisser à aucun autre le mérite de l'exécution des ordres qu'il s'estoit fait précédemment donner par le Saint Père et dont heureusement rien n'a transpiré qu'après que tout a esté fini.

C'est par où je compte de terminer les fonctions de cette seconde ambassade, heureux si Votre Majesté daigne agréer ce dernier effet de mon zèle en qualité de son ministre en cette cour. Je la supplie de me pardonner si, faute d'avoir eü autant de talens que de bonne volonté, je ne me suis pas acquitté de mes devoirs comme je l'aurois bien désiré, en m'accordant du moins la justice d'estre persuadée du très profond respect avec lequel je seray toute ma vie, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 779. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Voy. le Mémoire que Foncemagne a consacré à ce document dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVII, p. 539-578.

2. Aucune médaille de ce genre n'a été frappée, et les monnaies que Charles VIII fit faire en Italie ne rappellent en rien les attributs de la dignité impériale; ce qui a pu donner lieu à une confusion est l'interprétation donnée aux mots Xps imp., qu'on a transformés en *Carolus Imperator*. Cf. H.-F. Delaborde, *l'Expédition française en Italie*, p. 522, note 5.

4304. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Frascati, 21 octobre 1740.

« ... L'extraction qui a été faite aux archives du Capitole de la donation du dernier Paléologue à Charles VIII fait grand bruit par la ville et donne matière à beaucoup de plats discours. On a demandé fort sérieusement si le Roy prétendoit faire valoir cette donation, et, ce qu'il y a de singulier, les Allemans ont été assés simples pour marquer au palais leur inquiétude, que le Cardinal Valenti[1] a calmée en leur disant que cette donation avoit été révoquée par un acte postérieur de ce même Paléologue. Ce Cardinal, chez qui je dînay le 16, me dit que cette extraction auroit pû se faire avec moins d'éclat; qu'il n'étoit point nécessaire de mémorial présenté au nom du Roy; que c'étoit donner trop de valeur à une pièce qui ne pouvoit jamais être qu'un objet de curiosité, et qu'il auroit été bien aisé d'en avoir une copie authentique sans tant d'appareils, attendu que l'archive où elle se trouvoit étoit absolument publique et ouverte à tout le monde... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 781. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal Valenti Gonzaga était secrétaire d'État.

4305. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 28 octobre 1740.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de vous envoyer mes contes du quartier de juillet. Les dépences extraordinaires des illuminations et du pavé rendent ce quartier un peu fort. Il ne me restoit que 1,069 écus romains, 2 (jules) et 8 bayoques qui n'auroient pas suffi pour le quartier courant. J'ai reçeu, le 21 de ce mois, 2,000 écus romains de M. Cioia.

J'ai fait modeler, Mgr, par le s^r *Hutin* un groupe en petit, représentant *Faune et Biblis,* qui appartient à M. le comte Fédé. C'est un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Je ferai mouler ce petit modèle pour l'Académie; si vous avez envie, Mgr, de voir ce groupe, j'aurai l'honneur de vous en envoier un plâtre à la première occasion. Il y aura le mois prochain deux copies de faites au Vatican, l'*Eliodor* et l'*Incendie de Rome.* Je les envoi-

rai le plus tôt qu'il me sera possible pour débarrasser la chambre où elles sont et pour ne les pas laisser trop longtemps roulées, ce qui pourroit les faire changer, n'ayant point de lieu assé grand dans toutte l'Académie pour les contenir.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

De Troy.

Note : A M. Boudrey, 21 novembre 1740.

Archives nationales, O[1] 1939.

4306. — Le Duc de Saint-Aignan a Amelot.

A Rome, ce 28 octobre 1740.

« ... On vous présentera une notte de mes ballots pour les passeports qui me seront nécessaires. Je vais faire consigner au Directeur de notre Académie les tapisseries que j'ay, conformément à ce qui m'a été prescrit par M. le Surintendant des Bâtimens... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 779. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4307. — Orry a de Troy.

Du 7 novembre 1740.

Puisque le s[r] *Vershaf*, Monsieur, a des dispositions et des talens pour la sculpture, ainsi que vous me l'avez marqué par votre lettre du 26 aoust dernier, vous pouriez lui faire faire un modèle d'une figure ou d'un petit groupe, ou même d'un vaze avec bas-reliefs et ornemens convenables, de grandeur à placer dans un jardin ; et, quand il l'aura fait, vous enveriez icy ce modèle, sur lequel on jugeroit ce dont est capable ce jeune homme. On pourroit après cela l'employer à faire, à Rome, un morceau pour le Roy, et, de cette façon, il perfectionneroit ses talens et trouveroit dans son travail de quoi subsister et se faire connoître.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 318.

4308. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Fontainebleau, le 8 novembre 1740.

« ... Je n'avois jamais imaginé, Monseigneur, qu'on eût fait un

aussi grand appareil pour tirer des archives du Capitole la donation du dernier des Paléologues à Charles VIII. Je suis cependant surpris que cela ait pû donner lieu à tant de sots discours. Je connoissois bien les Allemands pour estre fort soupçonneux et méfiants, mais je vous avoüe que je n'aurois jamais crû qu'ils fussent assés simples pour croire que le Roy a des vûes sur l'Empire de Constantinople. Il mérite bien que le Cardinal Valenti leur ait répondu comme il l'a fait... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 781. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4309. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 11 novembre 1740.

Monseigneur, — Selon les ordres que vous m'avez donné, j'ai averti les locataires de la petite maison que le Roy vient d'acheter et l'agent de M. le marquis Mancini de la vente de cette maison. Mais, pour que j'en puisse percevoir les loyers, il faut, Monseigneur, que vous me fassiez donner la date du jour qu'ils commencent à courir au profit du Roy. Il seroit aussi nécessaire que M. le marquis Mancini écrivît lui-même cette vente à son agent, lequel n'en a eu aucun avis jusqu'à présent.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4310. — Orry a de Troy.

Du 21 novembre 1740.

Je consens que vous fassiez, Monsieur, un attelier des deux chambres qu'occupoit l'abbé Ceneder, si, comme je le crois, elles font partie de la petite maison que M. de Manciny a vendu nouvellement au Roy; je veux bien aussi que des deux chambres vous n'en fassiez qu'une pour rendre l'attelier plus grand et que vous y fassiez faire une croisée nouvelle plus grande, en faisant boucher les deux qui y sont, afin que le jour y soit plus beau.

A l'égard de l'exhaussement que vous proposez, il n'y faut pas songer. Ayez soin, je vous prie, au surplus, de ménager le plus que vous pourez sur la dépense que j'aprouve.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 320.

4311. — Orry a de Troy.

Le 22 novembre 1740.

Sur la lettre que vous avez écrite à M. *Gabriel*, le 14 du mois dernier, Monsieur, au sujet des blocs de marbre que je veux faire venir icy pour les deux groupes de chevaux que le s^r *Coustou* le père a fait en models[1], dont M. *Gabriel* m'a rendu compte, et le s^r *Coustou* le fils, arrivé icy, m'ayant assuré que le marbre statuaire que vous tirez pour Rome étoit convenable à ces sortes d'ouvrages et que vous en faisiez venir des blocs jusqu'à cinq ou six cens piés cubes, si cela est, je me déterminerai bien volontiers à en prendre dans ces carrières de Carrare, où le s^r Mouzouy, marbrier du pays, a un de ces blocs de la proportion qu'il le faudroit, lequel il vous assure être le plus beau qui ait été tiré depuis cent années; et, comme il est important de l'examiner et que personne ne le peut faire mieux que le s^r *Slodtz*, sculpteur françois, qui est à Rome, dont vous êtes certain de la capacité et de la probité, j'aprouve la proposition que vous me faites de l'y envoyer; vous pouvez le disposer à partir, et il commencera son examen, non seulement dans la carière dudit Mouzouy, mais encore dans les autres carrières qu'il jugera à propos; et, pour qu'il prenne bien ses mesures sur la forme et grandeur des blocs, je joins icy deux desseins que M. *Coustou* m'a remis avec les profils des blocs, outre lesquels je vous envoyeray deux modèles en bois pour les faire épaneler. Je m'en raporte à lui sur ce que vous me mandez pour en faire les prix, et je serai bien aise en même tems qu'il s'informe de ceux qui nous fourniront ces deux blocs, sur quel pié ils me livreront les blocs de marbre statuaire pour des groupes et figures ordinaires dont nous avons toujours besoin icy, en fixant les prix au pié cube, toisés suivant l'épannelage pour les gros blocs et sans être épannelés pour les médiocres; j'entends le prix du pié cube tiré, voituré, embarqué et rendu sur le port de Marseille. Chargez-le de me donner de ses nouvelles dès qu'il sera arrivé et de ce qu'il fera pendant son séjour, ainsy que des prix qu'on lui proposera. Il est bon, avant que de partir, qu'il attende les modèles en bois que je dois vous adresser.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O^1 1099, fol. 321.

= 1. Ce sont les fameux chevaux dits de Marly, placés aujourd'hui à l'entrée des Champs-Élysées.

4312. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 25 novembre 1740.

Monseigneur, — Selon vos ordres, le s^r *Verchaf* commencera incessamment un model d'un groupe. J'aurai l'honneur de vous l'envoier. Je suis persuadé, Mgr, que vous serez content de son génie; de plus, il possède parfaitement le travail du marbre.

Le bloc pour la figure du *Lantin*, que doit faire le s^r *Marchant*, n'est point encore arrivé.

Le s^r *Hutin* fait de grands progrès dans la sculpture. C'est de lui la tête d'*Enobarbus* qui doit arriver incessamment en France, avec les ouvrages des s^rs *Coustou* et *Boudard*. Il demande à faire pour le Roy une copie du *Zénon* qui est au Capitole. C'est une des plus belles figures drappées qui soit à Rome; il faudroit la faire mouler. J'attens vos ordres là-dessus.

Les s^rs *Vassé* et *Saly* vont faire une tête pour le Roy[1], après quoi il faudra leur chercher dans Rome quelque figure et les faire mouler, toutes les belles qui sont à l'Académie ayant été copiez en marbre.

Je viens d'acheter dix-huit plâtres, tant de têtes antiques que d'enfants de *François Flamand*. Le tout n'a coûté que 12 écus 50 bay., touts morceaux que nous n'avions point. Il y a entre autres un buste de Louis XIV, du *Bernin*, qui est admirable. Ce sont de bonnes études et très utiles pour les jeunes gens.

Les copies du Vatican des s^rs *Halé* et *Faverai* sont finies. L'on prépare la toille pour la copie de la *Messe* que doit faire le s^r *Vanloo*[2].

Je suis, avec un profond respect, etc.

De Troy.

Note : A M. Gabriel. — 11 décembre 1740.

Archives nationales, O^1 1939.

= 1. Depuis « Le s. Hutin »; Lecoy, p. 231-2.

2. Depuis : « Les copies »; Lecoy, p. 232.

4313. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 16 décembre 1740.

Monseigneur, — Permettez-moy, au commencement de cette

année, de vous renouveler les assurances de mon respect et de mon zèle, et de joindre aux vœux publics ceux que je fais pour votre conservation.

Je n'ai point encor reçeu, Mgr, les models en bois; apparement qu'ils n'arriveront que l'ordinaire prochain. Je les remetrai aussitôt à M. *Slotz*, qui partira immédiatement après pour Carrare, d'où il aura l'honneur de vous rendre comte de l'état où il trouvera les choses, tant pour les grands blocs que pour les marbres statuaires.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Veu [le] 19 avril 1741.

Archives nationales, O[1] 1939.

4314. — Orry a de Troy.

Le 19 décembre 1740.

Vous ferez très bien, Monsieur, de m'envoyer le modèle du s[r] *Vershaf*, lorsqu'il l'aura fait; on verra par là quel est son génie et quelle est sa composition.

La difficulté qu'il y a de tirer de Carrare un médiocre bloc pour la figure du *Lantin* est d'un mauvais augure pour le gros bloc que l'on demande.

Je serai fort aise que nous ayons icy la tête d'*Enobarbus* faitte par le s[r] *Huttin;* elle fera juger de son talent à bien travailler le marbre.

Il sera bon de faire mouler la figure du *Zénon* qui est au Capitole; lorsqu'elle le sera, on verra s'il convient de la faire en marbre pour le Roy. Vous me ferez plaisir de m'en envoyer un dessein.

Vous avez bien fait de donner des têtes à faire aux s[rs] *Vassé* et *Sali;* s'il se trouve quelques belles figures dans Rome que nous n'ayons pas icy, on pourra les faire mouler dans la suitte, mais il faudroit envoyer les desseins de celles que vous choisirez.

J'aprouve que vous ayez fait achepter les plâtres des têtes antiques et des enfans de *François Flamand;* si le plâtre du buste de Louis XIV que vous dites être du *Bernin* a été moulé par *Flamand*, il doit être bien: les études seront bonnes pour les jeunes élèves.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1099, fol. 330.

4315. — L'Estache a Amelot.

A Rome, ce 23 décembre 1740.

Monseigneur, — Quelles recherches que j'aye faites, il ne m'a pas été possible d'avoir un ocasion plus interressante et moins commune de renouveller à V. G. le souvenir de mon respectueux dévoüement que celle que donne universellement la nouvelle année à toute la France de former des vœux pour la conservation et pour la gloire à laquelle se trouve si intimement unie celle de la nation et son bonheur, surtout dans les grandes circonstances où V. G. se trouve chargée de la partie du ministère qui doit décider du sort des Deux-Mondes; mon amour pour sa personne, qui a commencé du moment que j'ay eu l'honneur d'en être connu, sera auprès d'Elle l'interprète de mes sentimens qu'il n'est pas possible de luy exprimer et du profond respect avec lequel je suis, etc.

De l'Estache.

Ne me trouverés-vous point trop hardi, Monseigneur, d'oser vous prier d'écrire à M. le Cardinal de Tancin que vous m'honnorés de vos bontés. Je me flatte qu'à cette considération il voudra bien augmenter celle qu'il a déjà pour moi et auxquelle votre recommandation me donnera un juste droit de prétendre. Je suis confus et prie V. G. de pardonner ma témérité.

Le petit Apolon que je vous avois proposé avec deux basreli[e]fs, M. l'abbé de la Galesier[1] l'a achetée pour Mgr le Controlleur général. Si V. G. a occasion de le voir, j'en seray charmée et qu'elle connu que je ne voulois pas luy faire faire un mauvais marché. Quand la fontaine de Trevi sera gravée, je ne manqueray pas d'en envoier une exemplaire à V. G.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 779. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'abbé de la Galaisière.

4316. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

7 janvier 1741. — « ... M. *De Troy*, Directeur de l'Académie de Rome, a écrit une lettre à l'Académie au sujet de la nouvelle année, dont le secrétaire a fait la lecture... »

Procès-verbaux de l'Académie, t. V, p. 289.

4317. — De Troy a Orry.

Monseigneur, — Le bloc pour la figure du *Lantin* est arrivé et le s^r *Marchant* commencera incessamment à y travailler. Ce marbre est fort beau; cela fait espérer que M. *Slodtz*, qui est parti depuis huit jours pour Carrare, poura y trouver les marbres dont on a besoin. Il aura l'honneur de vous rendre conte, Monseigneur, de l'état où il trouvera les choses. Si il trouvoit l'occasion d'acheter des marbres statuaires de grandeur ordinaire, je croy qu'il seroit plus avantageux d'en profiter; les marchez faits par un homme intelligent qui est sur les lieux sont bien diférents de ceux que l'on peut faire lorsqu'on est obligé de passer par les mains des marchands; si vous le jugez à propos, Monseigneur, je le chargerai aussi de faire venir quelques blocs pour Rome.

Il y a ici trois sculpteurs qui, dans le courant de l'année, seront en état de commencer des figures, et ce seroit un nouvel embaras pour faire venir des marbres. J'atendrai vos ordres là-dessus. Je ferai mouler le *Zénon* du Capitole et j'aurai l'honneur de vous en envoier un dessein pour que vous puissiez juger si il convient de le faire en marbre. J'i en joindrai un de la *Sainte Bibiane* du *Bernin*. Si vous trouvez cette figure belle, on pourra aussi la faire mouler. Le s^r *Sali* auroit fort envie de la copier. Cette figure feroit le pendent de la *Sainte Susanne* du s^r *Coustou*.

J'ai reçeu, Monseigneur, l'arrêté de mes contes des trois premiers quartiers 1740. J'ai l'honneur de vous envoier l'état du dernier quartier de la même année, sur lequel il me reste entre les mains la somme de 1,606 écus romains 8 jules, qui, joint à la somme de 2,000 écus romains que j'ai reçeu le 9 de ce mois de M. Cioia, fait en tout 3,606 écus 8 jules.

Le s^r *Le Lorrain*, pentionnaire, est arrivez le dernier de décembre.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

A Rome, ce 13 janvier 1741.

Archives nationales, O^1 1939.

4318. — Extrait des Comptes des Batiments.

Année 1741.

8 février 1741-14 février 1742 : au s^r *Cyoia Desforges*, ban-

quier à Paris, pour son remboursement des sommes qu'il a fait toucher à Rome, pour l'entretien de laditte Académie pendant l'année 1741 (3 p.) . . . . . 33,000 liv.

4319. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 17 février 1741.

Monseigneur, — J'ai écrit selon vos ordres à M. *Slotz*, qui est à Carrare depuis cinq semaines, pour luy recommander de visiter les carrières du nommé Tranchery et de vous rendre compte aussitôt de ce qu'il y aura trouvé. Je suis convenu avec luy, avant son départ, qu'il ne prendroit nul engagement sans ordre particulier de vostre part; ainsi, Mgr, si les marbres du s^r Tranchery sont aussi beaux qu'il le dit, et que cet homme en agisse de bonne foy, on pourroit, non seulement prendre ces marbres, mais encor se servir de luy dans la suite comme d'un commissionnaire.

La copie du *Constantin* avance et celle de *l'École d'Athènes* seroit presque finie si le s^r *Duflos*, qui la fait, n'avoit point été malade; il va s'i remettre incessamment.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Note : Vu. Rien à répondre. — 4 mars 1741.

Archives nationales, O^1 1939.

4320. — Lettre du sieur Colyme.

(*Avis au sujet des marbres statuaires.*)

Rome, février 1741.

Exmo e Reverend^mo Signore,

Giuseppe Sontobono, Romano Oratore U^mo E. V. ramentandosi che fino dalla sua tenera età sentia decantare la retta giustizia, che faceva l'E. V. amministrare costi in questo vostro Regno, e Il Solnome per tutto il mondo nominato, ricorre all' Exª V^a, acciò non resti l'Oratore cluso contro la giustizia, come si degnarà ascoltare circa due anni sono ritrovandosi l'Oratore in Carrara, stato del ducato di Massa, fece aprire una cava di marmo statuario di bellissima qualità; ne fece subito fare una mostra rappresentante un piccol cane, e lo mandò costi in Pariggi, acciò lavessero fatta vedere à Monsieur le Contrôleur Generale, tanto più,

che di simil qualità di marmo qui non sene cavava più, e cosi voleva preferire questa Corte ad altri Compratori, come si deve di giustizia. Ma siccome vien detto che Proveditore de marmi della corte sia un tal Domenico Magnani qui di Carrara, e con questo si dice vi siano interessati delle persone che stanno all' attual servizio di Sua M^ta^, i quali procurano di tenere lontano gl' altri mercanti di marmi, acciò non pregiudichino al' interessi del Magnani e suoi in grave disvantaggio di questa Reggia corte, e fanno sempre comparire la penuria de' marmi, come habbiamo in fatto Dovendosi ora fare due cavalli destinati fino da due' anni fà da questa corte di marmo statuario del più bianco, e perfetto; per che il detto Magnani non aveva de marmi di questa grandezza e ne tampoco altri particolari, se non, che il Santobono Romano Oratore, con il quale trattò esse Magnai (*sic*) per mezzo del suo capo cava di comprare detti marmi, ma siccome pretendeva di volersi per un vil prezzo non volse l'Oratore darglili, e siccome credesi che detto Magnani scrivesse costi in Pariggi, che non vi erano marmi di questa qualità. Fù mandato costi per parte della Corte giorni sono un tal Monsieur Slos [1], scultore, per rinvenire detti marmi. Il quale fattane esattissime diligenze per tutte le Cave, non trovo marmi statuarii bianchi in nesuna parte di quellà grandezza che si ricevenua. Saputasi dal Oratore tal cosa si postò dal detto Mr Slos e gli disse, che haveva lui da poter servire la Corte di tal sorte di marmi. Ilo rispose, che gia sapeva che l'Oratore haveva li detti marmi capaci di far tal lavoro, et anche che era bello assai, ma che gli era stato detto che era marmo che non ci si potevano far statue, perche non haveva reggenza. Talmente che questo fosse un marmo diverso dagl' altri, che per le maledizioni mandate dal Magnani fosse divenuto tenero, menre tutti gl' altri marmi reggono, e questo no. Ipso fatto l'Oratore per far conoscere che questa era un bugia, che havevano inventato, condusse alla presenza del detto Mr Slos un tal cavalier Carugi, scultore, il quale asseri aver egli fatte quattro statue di questo marmo, alte piedi nove, le quali le mando in Abstardam [2], e al presente ne fa una per il Ré di Napoli, e cosi indusse il detto Mr Slos ad andare à visitare detta Cava, e alla sua presenza fece da un intagliatore fare un gruppo di foglie sopra un masso di marmo longo piedi trenta, e dopoi lo fece staccare con porzione di marmo, il quale in quest' ordinario il predetto scultore l'ha mandato al Contrôleur Generale acciò, ne fac-

cia fare la prova costi in Pariggi, e tuttavolta sia il marmo di genio della Corte, come spero, mentre non puo darsi bianchezza maggiore. L'Oratore non solo si obligarà di proveder il marmo per questi due cavalli, ma di tutto altro che possa bisognare à questà gran Corte, e questo lo darrò alla metà meno del prezzo, che li vendeva il Magnani costi alla Corte, cioè il prezzo del marmo valutato in Carrarà, e lo darrà in Massilia, è ove comandarà l'E. V. Acciò anche sin nota all' E. V. l'assertiva fatta dal Magnani, che questo sia un marmo che non regga, se ne acclude l'attestato del Cavalliere che ne ha fatte le quattro statue, et che tutta via ne va lavorando di detto marmo. Supplicà l'Oratore degnarsi l'E. V. scusarlo dell' Ardire, che ha preso di rendersi tedioso con questi Rozzi Caratteri attribuirlo alla gran avidità che ha di servire questa Reggia che se degno sarà, sarà la benignità, è bontà dell' E. V. non merito dell' Oratore.

Soggiunge l'Oratore ha inviato a Monsieur le Contrôleur questo altro consimile attestato, come acclude all' E. V., acciò anche egli sia participe dell' invenzione trovata dal Magnani, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 784, fol. 197.

= 1. Slodtz.
2. Amsterdam.

4321. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 3 mars 1741.

« ... Il y a une station à Saint-Pierre tous les vendredis de Mars en l'honneur de la Passion de N.-S. J.-C. Le Pape y est allé aujourd'hui en grands *fiochi* et compte y aller régulièrement. Dix ou douze Cardinaux, dont j'étois du nombre, lui ont fait cortège. Demain, après dîner, il ira dans le même appareil poser la première pierre au portique de Sainte-Marie-Majeure, qu'il fait rebâtir[1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 784, fol. 210. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cette cérémonie eut lieu le 4 mars. Des médailles d'or furent mises dans les fondations du nouveau portail de la basilique de Sainte-Marie-Majeure; elles portaient d'un côté cette inscription : « Benedictus XIV, antea Prosper Lambertinus, tituli Ste Crucis in Jerusalem, Sacrae Romanae Ecclesie presbyter Cardinalis, primarium hunc lapidem solemni ritu benedixit et fundamentis istius basilicae pontificio aere construendae locavit, quarto nonas Martii anno 1741, pontificatus sui primo ; » et de l'autre côté se lisaient ces mots : « Templum roboravit et atrium erexit Benedictus XIV. »

4322. — Pierre Mignot a Orry.

A Monseigneur le controlleur général des Finances.

Le 5 mars 1741.

Monseigneur, — *Pierre Mignot*, sculpteur, a l'honneur de représenter à Votre Grandeur qu'aiant remporté, l'année dernière 1740, le grand prix de sculpture de l'Académie, en suitte de deux seconds, il auroit lieu d'espérer, Monseigneur, que Votre Grandeur voudra bien le faire jouir des grâces que le Roy accorde à ceux qui sont parvenus là, en lui accordant le brevet pour la pension de Rome, où il se disposeroit d'aller ce printems avant de s'engager à entreprendre aucuns ouvrages. Et comme le suppliant auroit appris que le nommé *Parrocel*, qui étoit à Rome, en est revenu avec M. le Cardinal de Rohan, et que le nommé *Boudard*, qui y est encore, n'attend que le moment d'être remplacé pour partir; c'est dans cet état, Monseigneur, que le suppliant a recours à votre bonté pour luy favoriser son départ, et il ne discontinuera point ses vœux pour la conservation de Votre Grandeur.

(De la main d'Orry :) Bon pour la première place qui viendra à vacquer. — 1er avril 1741.

Archives nationales, O1 1939.

4323. — Le Cardinal de Tencin au Cardinal Fleury.

Rome, le 10 mars 1741.

« ... Après la mort de l'Électrice Palatine, qui est à Florence, le palais Madame et la vigne Médicis seront vendus par le Grand-Duc. J'ay toute ma vie entendu dire que le Roy avoit des prétentions sur ces effets-là. Ne pourroit-on point alors les faire valoir et obtenir ce palais, qui deviendroit celui de France, d'autant plus convenable au ministre du Roy qu'il touche la maison de Saint-Louis, de même que la vigne Médicis touche la Trinité-du-Mont ? »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 784, fol. 242 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4324. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 10 mars 1741.

« ... La décadence de notre commerce à Rome vient principalement de l'infidélité de nos ouvriers. Elle vient aussi du prix de nos étoffes étrangères, à cause des droits de sortie du royaume. Les négocians ajoutent qu'ils n'ont pas trouvé ici toute la protection qui leur eût été nécessaire. Les draps médiocres et qui font la plus grande consommation viennent presque tous d'Allemagne; les nôtres devroient être meilleurs et à meilleur marché. Les draps noirs et violets viennent de Hollande et les rouges d'Angleterre ou de Venise. On estime mieux la teinture des uns et des autres que celle des nôtres. Nous ne laissons pas de faire un grand débit des etamines du Mans et des draps de Languedoc. Vous trouverez ci-joint, Monsieur, des échantillons de certaines étoffes d'Angleterre qui sont fort courües ici et que le s^r Liquier, dont j'ay eu l'honneur de vous parler, m'a dit que nous ne sçaurions imiter, parce qu'elles sont faites avec des laines d'Angleterre.

« Quelque baissé que soit notre commerce, je crois qu'il pourroit prendre le dessus dans les circonstances présentes, où le transport des marchandises d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne est sujet à de grans inconvéniens. De mon côté, j'y travailleray de mon mieux, en donnant à nos marchands toute la protection qu'ils peuvent désirer. J'employeray même tous les autres moyens qu'un peu de connoissance et d'expérience de cette cour peut me fournir. Je suis contristé quand je vois que d'autres nations, qui ne prennent rien dans l'État ecclésiastique, l'emportent sur les François qui y versent continuellement de l'argent, non seulement par les bulles, mais encore par plusieurs sortes de denrées qu'ils y viennent chercher. Je pourrai entrer, l'ordinaire prochain, dans des plus grands éclaircissemens.

« Le 4, Sa Sainteté fit la cérémonie de poser la première pierre au portique qu'elle fait construire à Sainte-Marie-Majeure. Il y eut un grand concours de monde, et on avoit dressé une tribune pour les princes fils de M. le Chevalier de Saint-Georges. Les Cardinaux qui y assistèrent eurent chacun une médaille d'argent. Permettez-moi, Monsieur, de vous présenter la mienne.

« ... Une servante de Mme Veugles[1], à l'Académie de France, reçut, le 8, quelques coups de couteau d'une autre femme, sa rivale; je crus d'abord que c'étoit un assassinat prémédité, parce que la dernière sembloit être venue exprès pour commettre un crime; mais j'ay vérifié que ces deux femmes s'étoient prises de querelle et que la rivale, dans la chaleur du combat, s'étoit servie de son couteau, comme il est ordinaire aux Italiens. Aucun des coups n'a été mortel. J'ay sçu que la servante étoit une gourgandine, et je l'ay fait aussitôt sortir du palais de l'Académie. L'affaire, non plus que les blessures, n'aura point de suite.

« Le Pape fait faire un chemin qui sera planté d'arbres, depuis Saint-Jean-de-Latran jusqu'à Sainte-Croix de Jérusalem[2]. Le Cardinal Aldrovandi s'est chargé de présider à l'ouvrage... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 784, fol. 247. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Wleughels.

2. Le Saint Père avait en effet projeté le percement d'une rue et avait acheté dans ce but un grand nombre de maisons entre ces deux églises.

4325. — Orry a de Troy.

Le 16 mars 1741.

J'ai reçeu la lettre que vous m'avés écrite, Monsieur, en m'envoyant vos comptes du dernier quartier de l'année 1740.

J'aprouve que vous continuiés à faire travailler aux copies du Vatican; mais je ne puis trop vous recommander d'avoir attention à ce que les copies auxquelles on travaille soient mieux faites que les deux dernières qui ne valent rien du tout et qui sont telles qu'il seroit à désirer qu'elles n'eussent pas été envoyées. Je suis même obligé de ne plus les laisser voir, attendu que les gens qui jusqu'à présent les ont vu en ont été fort mécontens.

Je suis, M., très parfaitement à vous.

Archives nationales, O1 1100.

4326. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 17 mars 1741.

Monseigneur, — Selon l'ordre que vous m'avez donné de vous informer des occasions qui pourroient se trouver d'acheter pour le Roy des statues antiques quand elles seroient d'une beauté sin-

gulière, je croirois manquer essentiellement à mon devoir de ne pas vous rendre compte de celle qui se présente. Il a été trouvé, il y a un an et demi, trois statues admirables dans la ville Adrienne, autrefois maison de plaisance de l'empereur Adrien, et qui actuellement appartient à différents particuliers. Celui qui les possède voudroit s'en deffaire. Comme cette matière est délicate dans ce païs, il les a fait transporter à Rome, la nuit, secrètement, et en a fait faire les estampes que j'ai l'honneur de vous envoyer. Ce sont, Mgr, les seules épreuves qui en aient été tirées. J'i joins la traduction de la description qu'il m'en a donné; il m'a fait voir ces figures, et j'ose vous assurer que les estampes, quoique passables, ne rendent pas encor la pureté et la correction du dessein. Enfin, on ne peut rien ajouter à la beauté de ces morceaux, qui ont, de plus, l'avantage d'estre parfaitement conservés. Ce sont peut-être les seules statues antiques qui n'ayent point besoin d'être restaurées, les *Lantin*, l'*Apollon*, la *Vénus de Médicis*, le *Gladiateur* et toutes les figures du Capitole et du Vatican l'ayant été. Si vous vouliez, Mgr, faire cette acquisition pour le Roy et que vous jugeassiez à propos d'en faire voir les estampes à M. *Coustou*, ayez la bonté de cacher le nom de celuy à qui elles appartiennent. Il est important pour lui que l'on ne puisse pas soubçonner ce marché; quoiqu'il ait une charge considérable dans Rome et qu'il soit aimé du Pape, on pourroit néanmoins lui chercher quelque chicane. Il auroit à craindre surtout le ressentiment du Cardinal Alexandre Albane, auquel il a refusé absolument de faire voir ces figures, dans la crainte que ce Cardinal ne voulût le forcer à les vendre malgré lui, sous prétexte de lui en donner un prix considérable, dont, après le marché, il auroit été un siècle à se faire payer. Pardonnez-moy, Monseigneur, la longueur de ce détail; il étoit nécessaire pour ne pas exposer le secret d'un galand homme qui s'est confié à moy. Le prix de ces figures est de douze mille écus romains qui font, argent de France, environ 63,000 livres; ainsy, elles reviendroient à 21,000 livres chacunne; celui à qui elles appartiennent m'a assuré qu'elles ne sortiroient jamais de chez luy à moins de cette somme. Il vous supplie, Mgr, de vouloir bien décider cette affaire; si elle tiroit en longueur, on pourroit en soubçonner quelque chose.

J'ai l'honneur d'être, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4327. — Description de trois statues trouvées en 1739 dans la ville Adrienne.

(Joint à la lettre du 17 mars 1741.)

Le *Lantin.*

Cette statue est de marbre de Paros blanc. Elle est haute de six pieds; l'attitude d'Antinoüs est celle d'un homme qui entre ou qui sort du bain. Le travail de cette figure est d'une beauté et d'une finesse admirables. Elle a été trouvée avec les deux autres, dont la description est ci-après, sous un monceau de pierres qui avoient formé une espèce de voûte, sous laquelle ces statues se sont conservées entières et sans aucun accident depuis le temps d'Adrien. L'ouvrage est grec et d'un des plus grands maîtres de ce temps-là.

Le *Silence.*

Cette figure est pareillement de marbre blanc de Paros. Rien ne se peut ajouter à la finesse et à la beauté de l'ouvrage, qui est d'un excellent maître grec. Elle est haute d'environ cinq pieds et demie. Elle représente le dieu du Silence avec tous ses attributs; il n'i a aucune partie, même les extrémités les plus délicates, qui ne soit entière et bien conservée. Elle est faite dans le même temps que l'*Antinoüs.*

La troisième représente un simulacre égyptien, de marbre de Paros, travaillé en Grèce. Cette figure est haute de sept pieds deux pouces; quoique l'attitude soit singulière et difficile à rendre, le dessein en est admirable pour la pureté et pour la correction. Adrien fut le premier qui fit transporter à Rome une de ces idoles d'Égypte; avant lui, elles n'y étoient point connues, et, pour donner plus de crédit à ce nouveau simulacre, il en fit faire un par un excellent sculpteur grec; c'est celui dont il est question. Il est encor plus recommandable pour la beauté du travail et du marbre qui est parfait, que pour l'antiquité; il a, de plus, l'avantage d'être unique. C'est la seule ydole égiptienne de marbre de Paros; toutes celles qui ont été trouvées dans les ruines de Rome, ou des environs, sont de granite oriental, ou de marbre noir grossièrement travaillé. Elle est aussi entière et aussi bien conservée que les deux autres, quoique par l'attitude où elle est il y ait des parties

fort faciles à rompre, particulièrement dans les extrémitez, comme on le peut voir par l'estampe.

Cette statue et celle d'*Antinoüs* sont chacune de deux morceaux de marbre. La jointure se trouve dans les draperies; elle est faite si artistement qu'il n'est pas possible de l'apercevoir, et, ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ces statues étant séparées se rejoignent parfaitement sans le secours d'aucun fer, par l'art avec lequel le marbre est taillé. Cette singularité, jointe à la beauté de l'ouvrage, fait une nouvelle preuve qu'elles ont été faites en Grèce. Il est naturel de croire qu'on ne les a travaillées ainsi que pour en rendre plus facile le transport qu'on en vouloit [faire] du lieu où elles ont été faites dans la ville Adrienne où l'on destinoit, et dans les ruines de laquelle elles ont été nouvellement trouvées sans avoir souffert aucun dommage.

4328. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Versailles, le 28 mars 1741.

Un courrier que je reçois, dans le moment, de M. le maréchal de Belle-Isle, Monseigneur, ne me laisse pas le loisir de répondre bien longuement à la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois. J'ay remis à M. le Controlleur général les échantillons d'étoffes d'Angleterre que vous m'avés envoyés, et j'attens avec impatience le mémoire que vous m'annoncés sur notre commerce, dont la décadence en Italie ne m'afflige pas moins que vous. Dispensés-moy pour aujourd'huy d'entrer dans un plus grand détail. Je seray toujours, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 784, fol. 252. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4329. — Orry a de Troy.

Le 2 avril 1741.

Vous me marqués, Monsieur, que vous joignés à votre lettre du 17 du mois dernier les estampes des trois statues antiques dont vous me parlés, et cependant ces estampes ne me sont pas parvenues, et sûrement elles n'étoient pas dans votre lettre, car c'est moi-même qui l'ai ouverte. Envoyés-moi donc ces estampes pour que je les voye et les fasse voir; après quoi, je vous manderai

si le Roi pourra s'accommoder desdites statues antiques au prix proposé, qui me paroît bien fort[1].

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 10.

= 1. Note de M. Orry à la suite de la lettre de de Troy du 17 mars : « Ces estampes sont arrivées depuis, et je l'ai marqué à M. de Troy le 3 avril. »

4330. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 7 avril 1741.

Monseigneur, — Le s[r] *Boudard*, sculpteur, ayant fini son temps, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, est sorti de l'Académie. Je luy ai payé, selon l'usage, cinquante-six écus romains pour son voyage. Il est allé à Naples pour quelques ouvrages qu'il doit faire pour M. le marquis de l'Hôpital; après quoy, il se rendra à Paris. Vous trouverez, Monseigneur, dans ce jeune homme, des talents et beaucoup de bonne volonté et d'application. Il y a, par son départ, une place vacante à l'Académie. Elle pourroit, Mgr, être remplie par un peintre. Il y a actuellement quatre pensionnaires sculpteurs; ordinairement, il n'y en a pas un plus grand nombre de ce talent, et il seroit difficile d'en emploier davantage à la fois, tant par rapport aux atteliers que par les difficultez et les frais qu'il y auroit à faire ensemble un plus grand nombre de figures. D'ailleurs, on auroit besoin de peintres capables pour les copies qui restent à faire au Vatican. Il n'y a plus à l'Académie que les s[rs] *Vanloo* et *Le Lorin* qui n'en ayent pas fait. A l'égard du dernier, il a du génie et de la facilité; mais, comme cet ouvrage demande beaucoup d'exactitude et de précision, je l'examinerai là-dessus et j'aurai l'honneur de vous informer de la capacité que je trouverai en luy. Pour le s[r] *Vanloo*, il commencera incessamment le *Miracle de la Messe,* auquel il n'a pas pu travailler jusqu'à présent, parce que l'on n'auroit eu aucun endroit pour mettre les copies qui sont faites et qu'il y auroit eu du danger à les rouler trop fraîches. Je les ferai démonter et embaler lundy prochain pour les faire partir à la première occasion. Immédiatement après, je ferai monter les toiles, qui sont toutes préparées, sur les mêmes châssis des tableaux roulés.

L'*École d'Athènes* seroit finie sans la maladie du s[r] *Duflos* qui la copie.

La *Bataille de Constantin* est fort avancée par rapport à l'ouvrage immense qu'il y a dans ce tableau. Cette copie sera admirable.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4331. — René-Michel Slodtz a Orry.

Monseigneur, — Ayant reçeu la lettre de Votre Grandeur du 19 mars, et pour exécuter promptement ses ordres, j'ay fait isoler la grande masse du marbre du conte del Medico. J'y ai vu des fils qu'on a forcé, et d'autres qui se sont ouverts plus facilement, ce qui a réduit cette masse en quatre morceaux principaux, dont aucun n'est capable de la mesure qu'il faut pour les chevaux [1]. On a sondé un gros bloc, qui est aussi hors d'état de servir, par des fils qui étoit pareillement, par une grande quantité de retaille. J'ay cessé de penser aux marbres du s[r] Berti, parce qu'il ne veut pas se charger de la conduitte jusqu'à Marseille et qu'il n'a pas voulu diminuer son prix.

Ainsi, pour terminer promptement cette afaire, j'ay fait un ample examen des blocs du s[r] Magnani, auxquèles il faisoit travailler depuis quelque temps pour les purger des fils qui en rendoient un fort défectueux, lequel en est privé, à l'exception d'un peu vers la croupière, et qu'il y a espérance de lever entièrement en faisant l'épanelage. Ces deux blocs sont fort semblables pour le grain et pour la couleur; le peu de veines qu'ils ont ne sont pas obscurs.

Le prix que ce marchand demande, pour les rendre à ses risques à Marseille, est quatorze mille quatre cents livres, et je ne sçais pourquoy il ne voulut pas me le dire lorceque je fis savoir ceux des autres marchands à Votre Grandeur. J'ay trouvé que ce prix, qu'il dit estre sont dernier mot, est fort inférieur aux autres, et que ces deux blocs ne leurs cèdent en rien à tous égards. C'est pourquoy je n'ay pas ésité de luy dire d'i faire travailler plus vivement pour les mettre en état de comencer promptement l'épanelage, et auquel j'assisterez pour qu'il n'y ait point d'erreurs sur les mesures.

Après quoy, si Votre Grandeur ne m'ordonne autrement, je retournerez à Rome pour reprendre le fil de mes travaux, qui

consiste principalement en la figure de *saint Bruno* pour l'église de Saint-Pierre et un mausolée pour Vienne, que me fait faire le Cardinal d'Auvergne.

M'étant engagé avec Son Éminence d'avoir achevé cet ouvrage dans le terme de deux ans édemie, à conter du 1er octobre dernier, sous peine de perdre la somme de 500 écus romains, et ayant laissé pour plus de temps que je n'avois cru cet ouvrage, c'est pourquoy je suplie très humblement Votre Grandeur de vouloir me faire la grâce de me donner un certificat qui puisse me servir à montrer, quand il en sera besoin, que j'ay eu l'avantage de servir le Roy à Carrare, afin que le Cardinal m'accorde, de plus de notre arrêté, autant de mois que j'en ay employé pour Sa Majesté.

Je ne ferez le contrat avec le sr Magnani que dans quelques jours pour voir s'il ne se trouveroit point quelques défectuositez. Il assure et s'oblige que ces marbres seront épanelé et rendu à la marine de Carrare au commencement de juillet, et qu'aussitôt il les embarquera pour Marseille. Il me charge de prier Votre Grandeur de vouloir bien avoir la bontée d'ordoner qu'il puisse toucher dans peu, par M. Caravat à Marseille, la moitié de la somme, ou les frais et despences qu'il faudra pour lesdits blocs.

Je ne cesserez jamais de me recommander très respectueusement aux bontée et à l'honneur de la protection de Votre Grandeur, n'ayant d'autre ambition que d'obéir, avec toute la fidélitée et ponctualitée dont je suis capable, aux ordres qu'i lui plaira me donner, car c'est avec toute la soumission possible que je prend la liberté de me dirre de Votre Grandeur, Monseigneur, le très humble, très obéissant et très soumis serviteur.

M. A. Slodtz.

A Carrare, le 12 avril 1741.

= 1. Les chevaux de Marly.

Publié par M. A. de Montaiglon, d'après l'original autographe, dans les anciennes *Archives de l'Art français*, t. IV, 1855, p. 100-3. — Cf. une autre lettre du même artiste donnée plus loin, à la date du 22 février 1742.

D'Argenville, dans ses *Vies des sculpteurs*, parle du monument placé dans la cathédrale de Vienne en Dauphiné et qu'il dit avoir été terminé en 1746 : « C'est le mausolée commun de deux archevêques de cette ville : M. de Montmorin (Armand de Montmorin, archevêque de 1693 à 1714) et le Cardinal d'Auvergne, son successeur (non pas immédiat, car Henri II Oswald, Cardinal de la Tour d'Auvergne, ne fut archevêque de Vienne que le 10 mai 1722; il mourut en avril 1745). Le premier est demi-couché sur le tombeau; le second est debout; ils se tiennent par la main, et l'un appelle l'autre. Ce

monument offre de grandes beautés; les draperies sont nobles, les habits magnifiques; les têtes, dont les principales sont des portraits, brillent par la vérité et l'exécution. »

La signature, comme on a vu, est *M.-A. Slodtz*, c'est-à-dire *Michel-Ange*, surnom qu'on lui avait donné dans sa jeunesse, sous lequel on le désignait et dont il ne craignait pas de se servir, mais il s'agit bien de *René-Michel*. Il ne revint en France qu'en 1747.

4332. — Note de l'abbé de la Sille[1].

Paris, le 22 avril 1741.

Les papiers déposés au Louvre ne fournissent aucune notion précise sur ce qui est contenu dans l'extrait ci-joint de la lettre de Mgr le Cardinal de Tencin[2].

Il faudroit savoir si le palais Madame et la vigne de Médicis ont fait partie :

1° Ou des biens donnés à la maison Saint-Louis de Rome par le roy Henry second et la reine Catherine de Médicis;

2° Ou des biens du maréchal d'Ancre, confisqués au profit du Roi par arrêt du Parlement de Paris du 8 juillet 1617[3];

3° Ou de la succession du Cardinal Mazarin, ce qui ne paroît pas vraisemblable, puisque le ministre déclare lui-même dans son testament que tous les biens qu'il possédoit à Rome ne consistoient qu'en son palais et en des compagnies d'offices et places du Mont-de-Piété. Il supplie même le Cardinal Mancini, son légataire, quant à cette partie de sa succession, de convertir ces effets en une terre dans l'État ecclésiastique;

4° Ou enfin, il faudroit savoir si les prétentions du Roi sur le palais Madame et la vigne de Médicis auroient leur fondement dans le droit que S. M. pourroit avoir à la succession future de Madame l'Électrice palatine, qui réside à Florence et qui est petite-fille, par feue Madame la Grande-Duchesse sa mère, de feu Mgr Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

On pourroit trouver dans les lettres de M. l'abbé Certain, écrites en 1739 ou 1740, des éclaircissemens sur le sujet mentionné dans la lettre de Mgr le Cardinal de Tencin.

Peut-être aussi trouveroit-on dans les archives de Rome, dont l'établissement a été commencé par M. de la Chausse, les notions qu'on a cherché sans succès au dépôt du Louvre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 784. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Garde du dépôt des Affaires étrangères au Louvre, de 1740 à 1745.

2. C'est une copie de l'extrait reproduit ci-dessus, à la date du 10 mars 1741, n° 4323.

3. L'arrêt de condamnation du maréchal d'Ancre (Arch. nat., X2A 198, fol. 162) ne spécifie aucun des biens confisqués sur Concini et Leonora Galigaï; il se borne à déclarer « tous les biens acquis tant à Rome, Florence que autres lieux hors le royaulme appartenir au Roi, comme acquis de ses deniers. »

4333. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 5 may 1741.

« ... La cérémonie du *Possesso*[1] se fit le 30; il ne s'y trouva que dix Cardinaux, du nombre desquels j'étois. On remarqua que les acclamations du peuple furent très médiocres. L'établissement du papier timbré et de quelques nouveaux impôts, le retranchement de certaines aumônes ont jetté de l'amertume et de la tristesse dans les esprits. Le Pape lui-même en est infiniment contristé; mais le mal est sans remède.

« ... M. le duc de Saint-Aignan a cru devoir faire des illuminations le jour du *Possesso*. Il n'en avoit point fait pour la naissance de l'Archiduc[2], ce qui à peine avoit été remarqué, parce qu'on le regarde comme étant sans fonction et sur son départ. Cette contrariété entre sa conduite et la mienne donne matière de gloser et fait dire aux amis du Cardinal Aquaviva que j'ay eu tort de n'en pas user de même... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 10 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Il s'agit de la prise de possession de l'église de Saint-Jean-de-Latran par le Pape avec le cérémonial accoutumé, le 30 avril précédent.

2. Joseph-Benoît-Auguste-Jean-Antoine-Michel Adorm, archiduc d'Autriche, né le 13 mars 1741.

4334. — Le Cardinal de Tencin au Cardinal Fleury.

Rome, le 5 may 1741.

« ... Le prince Vaïni possède une statuë de Louis XIV parfaitement belle, avec un piédestal magnifique. Il luy est venu en pensée d'en faire présent au Roy pour la mettre à l'Académie de France. Elle y seroit en effet très bien placée, d'autant plus que c'est le feu Roy qui a commencé cet établissement. Le prince

Vaïni m'a prié de faire part de son dessein à V. E. pour obtenir l'agrément de S. M. Je luy dois la justice, que le Roy n'a point de sujet qui marque en toute occasion un plus parfait dévoüement à sa couronne et une plus vive reconnoissance. Il justifie bien par toute sa conduite l'honneur que V. E. lui a procuré. Elle l'a fait payer de la pension de chevalier de l'Ordre; mais on a laissé en arrière les deux ou trois années qui étoient échues depuis sa nomination. Je ne sçais si c'est l'intention de V. E. Ce qui m'en feroit douter, c'est que les fonds des pensions des cent chevaliers sont faits dans la caisse de l'Ordre, et qu'ainsi il n'en coûteroit rien de plus à S. M. Le prince Vaïni ne m'en a point parlé; mais son zèle et sa générosité m'ont fait naître cette pensée qui demeurera comme non avenue si elle n'est pas approuvée de V. E.

« ... Je joins ici les médailles du *Possesso* du Pape, que S. S. m'a données elle-même pour V. E.

« Je ne sçais si je pourrois prendre la liberté de mettre les mêmes médailles aux pieds du Roy et de la Reine. Je n'osay présenter à LL. MM. celle de Sainte-Marie-Majeure parce qu'il n'y en avoit point d'or... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 19. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4335. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 5 may 1741.

Monseigneur, — M. le prince Vaïni vient de donner à l'Académie une preuve de sa générosité et de son goust pour les arts par le magnifique présent qu'il lui a fait d'une statue de Louis XIV en pied, sur un beau pied d'estail orné de bronze. M. le Cardinal de Tencin m'a fait l'honneur de me dire qu'il en écriroit à la cour. J'allai hier chez ce prince, qui me dit que je pouvois faire emporter la statue et qu'il seroit trop content si ce présent étoit regardé comme une foible marque de son attachement et de sa reconnoissance pour la France. J'avois pensé, Mgr, qu'on pouroit placer cette figure dans la cour, vis-à-vis la porte, en fesant une décoration convenable pour le sujet. Si l'on ne veut point faire cette dépence, on pourra la placer dans le fond du grand salon, où elle seroit parfaitement bien. La figure a environ

huit pieds et le pied d'estail quatre. Si vous l'approuvé, Mgr, je la ferai mettre en cet endroit avec une inscription pour marquer par qui et quand ce présent a été fait. Il est d'usage ici, lorsqu'on reçoit quelque chose d'un prince, de donner aux gens de sa maison. Comme ce présent est considérable, je vous prie, Mgr, de me prescrire ce que je dois faire.

Le bloc de marbre que j'avois fait venir par le s^r *Slodtz* pour le buste de Louis XIV, que le s^r *Vassé* devoit faire d'après le *Bernin*, servira à quelqu'autre ouvrage.

J'ai obtenu la permission de faire mouler le *Zénon* du Capitole. On y travaille actuellement, je fais travailler à force aux copies du Vatican. Il y en a deux prestes à partir : l'*Eliodor*, par le s^r *Halé*, et l'*Incendie de Rome*, par le s^r *Faveray*. Le s^r *Vanloo* commencera incessamment le *Miracle de la Messe*. Je croy qu'il sera nécessaire d'emploier encore le s^r *Blanchet*, n'ayant point d'autre sujet pour suivre cette suitte ; il n'y a plus que le nommé *Le Lorin*, dont je ne connois point encor les talents. Nous avons ici beaucoup de sculpteurs et d'architectes et peu de peintres.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

DE TROY.

[*Note*. — M. le prince Vaïni a une statue de Louis XIV parfaitement belle avec un piédestal magnifique. Il désireroit d'en faire présent au Roy pour la mettre à l'Académie de France à Rome. Elle y seroit en effet très bien placée, d'autant plus que c'est le feu Roy qui a commencé cet établissement. M. le prince Vaïni demande l'agrément du Roy et la permission de lui offrir cette statue.

Fait le 3 juin 1741.]

Archives nationales, O^1 1939.

4336. — ORRY A DE TROY.

Le 5 mai 1741.

Le s^r *Roetiers*, graveur de la Monnoye, a un fils qui se destine au métier de son père[1] et qui, quoique bien jeune, a déjà fait des progrès dans le dessin. Comme il voudroit qu'il travaillât d'après les ouvrages des grands maîtres pour le former d'autant plus, il auroit fort souhaité que je lui eusse donné une place à l'Académie de Rome ; mais, comme il n'est pas d'usage d'y rece-

voir des graveurs à titre de pensionnaire du Roi, je ne lui ai point accordé sa demande, et je lui ai cependant promis de vous l'adresser et de vous le recommander, afin que vous l'aidiés de vos bons offices et de vos conseils et que vous vous prêtiés, si cela vous convient, aux arrangemens que son père vous proposera. Ce jeune homme a des dispositions et mérite d'être aidé.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 12.

= 1. Joseph-Charles Roettiers, second fils de Georges Roettiers, graveur particulier de la Monnaie de Paris, né le 12 janvier 1722, et qui devint lui-même graveur particulier de la Monnaie.

4337. — Rapport de Gabriel.

(Annexé à la lettre de de Troy du 7 avril.)

Le retour du s[r] *Boudar*, sculpteur, ne donne pas de place vacante à l'Académie. Elle a été remplie, l'année passée, par les s[rs] *Vassé* et *Salis*, dont le premier a remplacé le s[r] *Coustou* fils, le second ledit *Boudar*, qui avoit fait son temps et devoit quitter. Il n'est pas party à l'arrivée des deux qui ont été envoyé, s'il a attendu une occasion. Il n'y a jamais eu que quatre élèves sculpteurs, ils y sont, on n'en peut occuper davantage.

La place vacante actuellement est celle d'un peintre par le retour d'un élève nommé *Parocel*, que M. le Cardinal de Roüen a ramené. Monseigneur n'a pas voulu y nommer, n'y ayant pas sujets dignes d'y être admis entre ceux qui ont gagné les derniers prix; Monseigneur a remis à y nommer après que les prix de cette année 1741 auront été donnés.

Ils conviendroit que ce fussent des sujets capables de copier de belles choses pour envoyer icy.

Gabriel.

Ce 11e may 1741.

Note. — Écrire en conformité à M. *de Troy;* fait le 16 mai 1741.

Archives nationales, O[1] 1939.

4338. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 12 may 1741.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de vous envoier mes contes

du quartier de janvier, à la fin duquel il me restoit entre les mains la somme de deux mille trente-trois écus romains six jules et trois bayoques et demie; ainsi, je n'aurai pas besoin d'argent pour le quartier courant. Je vous supplie, Mgr, de donner vos ordres pour m'en faire tenir au commencement de juillet.

M. le duc de Saint-Aignan doit me remettre incessamment les tapisseries du Roy, avec la copie de l'état qu'on lui a donné aux Gobelins. J'aurai l'honneur de vous en rendre conte. Celuy à qui appartiennent les statues dont vous avez les estampes attent vostre décision. J'ay l'honneur de vous répéter, Mgr, que, si l'on manque cette occasion, l'on en trouvera peut-estre jamais une pareille. Si vous souhaitez que cette négociation passe par les mains de M. le Cardinal de Tencin, faites-moy l'honneur de me donner vos ordres là-dessus et de luy communiquer un mot. Je vous fais ces instances, Mgr, pour l'importance de la chose, pour le secret qui a toujours été observé jusques à présent et par les sollicitations du propriétaire, qui a toujours peur que la minne ne s'évante.

Je suis, avec un profond respect, etc.

DE TROY.

Archives nationales, O[1] 1939.

4339. — ORRY A DE TROY.

Le 14 mai 1741.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 7 du mois passé. Le retour du s[r] *Boudard* ne fait point vacquer de place d'élève à l'Académie. Il a été remplacé par le s[r] *Salis*. Celle qui vacque aujourd'hui étoit celle du s[r] *Parrocel;* mais je n'y nommerai point actuellement. Je sens, comme vous, qu'il y a assés de sculpteurs à l'Académie, et nous n'avons point actuellement en peinture de sujets dignes d'y être admis ; ainsi, je remettrai à remplacer le s[r] *Parocel* au tems auquel les prix auront été donnés.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 14.

4340. — DE TROY A ORRY.

A Rome, ce 26 may 1741.

Monseigneur, — J'ai reçeu vos ordres au sujet du fils de

M. *Roitier*, et je m'i conformerai en rendant à ce jeune homme tous les services qui dépendront de moy. Comme il n'est point pensionnaire, je ne peus pas luy donner une chambre à l'Académie; mais, sur ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai cru pouvoir permettre au s^r *Hutin*[1], son cousin, de le loger avec lui, lorsqu'il arrivera, jusqu'à ce qu'il ait pris d'autres arrangements; il pourra manger avec les pensionnaires en payant au cuisinier ce que l'on donne par têtes pour leur nourriture. La protection dont vous l'honorez, Mgr, me fait hazarder une représentation. Il y a des exemples de plusieurs jeunes gens auxquels on a accordé une chambre à l'Académie, quoiqu'ils ne fussent pas pensionnaires; si vous faisiez cette grâce au s^r *Roitier*, cela le mettroit en état d'étudier avec moins de dissipation.

Je joins à ma lettre, Mgr, l'état des tapisseries que j'ai reçeu de M. le duc de Saint-Aignan. J'attendrai vos ordres pour les envoyer en France. Si vous vouliez bien permettre, Mgr, que les portières restassent à l'Académie pour servir dans les festes et le Carnaval à mettre aux fenêtres; l'on est obligé dans ces occasions d'ôter les portières de l'appartement du Roy, et il se trouve démeublé dans le temps que toute la noblesse de Rome s'y rassemble et où il devroit estre le plus paré.

J'ay remis entre les mains de M. Cioia les deux copies de l'*Éliodor* et l'*Incendie de Rome;* la première par le s^r *Halé*, la seconde par le s^r *Faveray*. Elles doivent estre en chemin. Je leur souhaite un plus prompt voyage qu'à *Esther* et à *Assuérus*.

Je suis, etc., Mgr, votre, etc.

De Troy.

Archives nationales, O^1 1939.

= 1. François Hutin et Joseph-Charles Roettiers épousèrent les deux sœurs, filles du peintre Charles-Antoine Hérault.

4341. — État des tapisseries que M. le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Rome, a remises au s^r de Troy, Directeur de l'Académie de peinture et sculpture à Rome. Savoir :

Une tenture de l'histoire du roi Louis XIV, en quatorze grandes pièces, contenant 75 aunes 9 seizes de cours, et six petites pièces ou entre-fenêtres, 15 aunes 11 seizes, le tout, sur 3 aunes 1/4 de haut, lesquelles vingt pièces sont détaillées ci-après :

Grandes pièces :

	aunes	seizes
La ville de Douai a de cours	5	5
La ville de Dôle	5	12
L'entrée du Roi dans Dunquerque	5	9
Le Roi aux Gobelins	5	6
La déroute de Marsin	5	6
La ville de Tournai	5	5
La ville de Lille	5	5
La bataille de Marsal	5	6
Le mariage du Roi	5	4
L'entrevue des deux rois d'Espagne et de France	5	5
Le sacre du Roi	5	3
L'alliance des Suisses	5	8

Les deux pièces suivantes sont restées à Paris chés M. le duc de Saint-Aignan :

La satisfaction de l'ambassadeur d'Espagne	5	8
La grande pièce du légat	5	7

Entre-fenêtres ou petites pièces.

La tranchée de Tournai a de cours	2	8
La ville de Lille	2	2
Marsal	2	10
Marsin	2	2
L'entrevue des deux Rois	3	2

La petite pièce suivante est restée à Paris chés M. le duc de Saint-Aignan :

L'audience du légat	3	3
Total	91	4

Une tenture de différens sujets de l'Ancien Testament, contenant 44 aunes de cours, sur 4 aunes 2 seizes de haut, détaillés cy-après, au nombre de huit pièces. Savoir :

	aunes	seizes
L'Athalie a de cours	7	2
Jepthé	6	3
Le Jugement de Salomon	5	4
Susanne	5	9
Tobie	4	11
Laban	4	13
Esther	5	2
La reconnaissance de Joseph	5	4
Total	44	»»

Six portières détaillées ci-dessous. Savoir :

Deux représentans Cérès et Neptune, de 2 aunes 1/2 de cours sur 3 aunes de haut, en hautelisse, à fond de soye jaune.

Deux de Diane, à fond de soye bleue, de 2 aunes 10 seizes de cours sur 3 aunes 2 seizes de haut, en hautelisse.

Une d'arabesque des Dieux, de 2 aunes 6 seizes de cours sur 3 aunes 2 seizes de haut, rehaussée d'or dans les bordures, en basse lisse.

Une portière de laine et soye, arabesque des Dieux, de 2 aunes 6 seizes de cours sur 3 de haut, en basse lisse.

Archives nationales, O[1] 1187, fol. 84.

4342. — Orry a de Troy.

Le 29 mai 1741.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 12 de ce mois, à laquelle étoient joints vos comptes de quartier de janvier. Je donnerai les ordres nécessaires pour vous faire toucher l'argent au commencement de juillet, ainsi que vous le proposez. Le Roi n'est point curieux d'acheter les statues dont vous m'avés envoyé les estampes; ainsi vous pouvés dire à celui à qui elles appartiennent qu'il est le maître d'en faire l'usage qu'il voudra.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 17.

4343. — Orry a de Troy.

Le 3 juin 1741.

Le Roi veut bien, Monsieur, accepter la statue de Louis XIV que M. le prince Vaïni a offert de faire remettre à l'Académie de Rome. Ainsi, quand elle y sera, et que vous m'en aurés informé, j'en écrirai à M. de Vaïni pour le remercier. Il sera bon aussi que vous fassiés estimer cette statue et que vous m'envoyés l'estimation qui en aura été faite, afin que je puisse prendre les ordres du Roi pour faire à M. le prince Vaïni quelque présent de la part de S. M. qui soit de même valeur. Au moyen de cela, je crois qu'il suffira que vous donniés une vingtaine de louis aux domestiques de ce prince.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 17.

4344. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 16 juin 1741.

« ... Jusqu'ici je n'ai rien trouvé de solide pour établir un droit en faveur du Roy sur le palais Madame et la vigne Médicis. Nos archives sont nulles et, par conséquent, on ne sçauroit en tirer aucunes lumières. Ce qui parle pour S. M. et semble en effet supposer quelque fondement dans notre prétention, c'est la tradition constante. N'en serait-ce point assés pour fournir un prétexte dans quelque occasion de demander la cession de ces palais, inutiles au grand-duc qui en a un autre où habitent ses ministres? La Grande-Duchesse palatine jouit actuellement du palais Madame et de la vigne Médicis, dont elle accorde l'usage à différens particuliers.

« Je reviens à nos archives, auxquelles je vais tâcher de donner quelque existence. C'est un établissement important pour le service du Roy... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 159 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4345. — M. Digne a Amelot.

Rome, le 23 juin 1741.

Monseigneur, — Les Archives du Roi dont je suis chargé depuis plusieurs années ne sont pas encore dans l'estat et dans l'ordre qu'elles devroint estre, quoique la pluspart des matériaux en soint tous prêts. Je puis assurer Votre Excellence que ce n'est pas ma faute si cette opération n'a pas esté faitte, et M. le Cardinal de Tencin pourra en rendre témoignage, comme de ma bonne volonté à cet égard. Je veus employer tous mes soins et toute mon application pour réparer le tems perdu, et j'espère que vous aurez lieu de reconnoître, Monseigneur, en cette occasion, comme dans toute autre, mon zèle pour le service du Roy et mon respectueux attachement pour Votre Excellence, dont j'ay l'honneur d'estre, avec le plus profond respect, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur.

Digne.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 171. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4346. — Orry a de Troy.

Le 25 juin 1741.

J'ai reçu la lettre que vous m'avés écrite le 26 du mois dernier, à laquelle étoit joint l'état des tapisseries du Roy qui avoient été prêtées à M. le duc de Saint-Aignan et qu'il vous a remises; vous les renverrez incessamment à Paris.

A l'égard des portières, le Roy approuve qu'elles restent à l'Académie de Rome pour servir, comme vous le proposés, à décorer les fenestres de ce palais dans les jours de cérémonie.

Puisque vous êtes en état de donner au s^r^ *Roetiers* une chambre à l'Académie, je consens que vous la lui donniés, quoiqu'il ne soit pas pensionnaire, et cela sans tirer à conséquence.

Je suis, M., très parfaitement à vous.

Archives nationales, O^1^ 1100, fol. 21.

4347. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 30 juin 1741.

Monseigneur, — Conformément à vos ordres, j'ai vu M. le prince Vaïni. Il m'a paru fort sensible à la grâce que le Roy lui fait d'accepter le présent qu'il fait à l'Académie. Je ferai transporter, lundy prochain, la figure et je ne manquerai pas de me trouver chez M. le prince Vaïni pour estre présent lorsqu'on la démontera et prévenir les accidents qui pourroient arriver.

Je donnerai cent écus romains aux gens du prince; cela fait environ deux louis au delà de ce que vous m'avez prescrit; mais je croy ne pouvoir pas faire autrement pour ne pas faire une somme rompue.

Aussitôt que la figure sera à l'Académie, j'aurai l'honneur, Mgr, de vous en envoyer une description exacte. J'y comprendrai les bronzes pour que vous puissiez juger de la valeur du tout ensemble. J'y joindrai le prix qu'elle aura été estimée ici.

J'ai reçu une lettre de M. *Slotz*, par laquelle il me marque qu'il sera obligé de rester encore quelque temps à Carrare; cela lui donne de l'inquiétude pour le marché qu'il a fait avec M. le Cardinal d'Auvergne pour le tombeau de M. de Monmorin. Le terme est fixé à deux ans et demie, sous peine pour M. *Slotz*

de perdre une somme assez considérable; mais il se flatte, Mgr, que vous voudrez bien obtenir de S. É. que le temps de son séjour à Carrare ne soit point compris dans les deux ans et demie.

Les deux copies du Vatican avancent beaucoup et je conte qu'elles seront finies à la fin de l'été. Le s^r *Vanloo* commencera incessamment la *Messe*.

Le s^r *Saly*, sculpteur, m'a demandé à copier la *sainte Bibianne* du *Bernin*. C'est une figure admirable. Ce jeune homme, qui a beaucoup de talent, seroit capable d'en faire un beau morceau; cependant, comme il faudroit la faire mouler, j'atendrai, Mgr, ce que vous déciderez là-dessus. Si vous étiez dans l'intention de faire faire les armes du Roy en marbre, il vaudroit mieux employer le s^r *Sali* à cet ouvrage qu'à faire une copie; peut-estre n'y aura-t-il de longtemps à l'Académie quelqu'un en état de s'en acquitter aussi bien que lui.

Je suis fort en peine, Mgr, de ce que les statues que j'ay envoiez ne sont point encore arrivez à Paris, non plus que mes tableaux *d'Esther*. Le consul de Civita-Vechia m'a assuré qu'il y avoit déjà longtemps que ces deux envois étoient partis de Marseille.

En attendant, Mgr, que vous ayez décidé du lieu où vous voulez que l'on place la figure du Roy, je la feray mettre dans l'Académie d'hiver; c'est le seul endroit où l'on peut la laisser jusqu'à ce qu'elle soit placée; mais elle n'y peut rester que jusqu'au mois d'octobre, où l'on commence à poser le model dans cette salle.

Je suis, avec un profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O^1 1939.

4348. — Amelot au Cardinal de Tencin.

Paris, le 4 juillet 1741.

« ... Je croyois bien que nos Archives estoient dans un fort grand désordre, mais je n'imaginois pas qu'ils fussent nuls (*sic*). Cet établissement seroit d'une extrême importance pour le service de S. M., et je suis bien persuadé que S. É. y donnera tous ses soins... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 165. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4349. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 7 juillet 1741.

Monseigneur, — La figure de Louis XIV fut transportée mardi, 4 juillet, à l'Académie. Je joins ici un dessein du pied d'estal avec ses mesures. Tout ce qui est ornement dans ce morceau est de bronze, aussi bien que bas-relief. Je ne l'ai point fait estimer par des gens de dehors, parce que le prince l'auroit pu savoir; mais, après l'avoir bien examiné avec les sculpteurs de l'Académie et les ouvriers qui travaillent pour eux et qui sont fort au fait des prix, nous avons conclu qu'elle pouvoit valoir actuellement environ dix mille francs, quoiqu'avec les ornemens du pied d'estal elle n'ait pas été faite pour dix-huit ou vingt mille livres. Vous pourez, Mgr, en faire faire l'estimation à Paris sur le dessein que j'ai l'honneur de vous envoyer. La figure est de 7 pieds 6 pouces, d'un beau marbre, et faite par un nommé *Guido*, sculpteur romain assez bon. J'ai donné aux gens du prince Vaini cent écus romains. Ce présent leur a paru d'une magnificence royale.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4350. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 7 juillet 1741.

« ... J'enverray incessamment les réponses aux questions qui sont faites dans le mémoire sur le commerce qui vous a été remis, Monsieur, par M. le Controlleur général. Le point essentiel pour nous est la franchise du port de Civita-Vecchia. Dès lors, notre commerce prendroit le dessus sur celui de toutes les autres nations. Je travaille à obtenir cette franchise et j'espère y réussir incessamment. Nos négocians pourront alors prendre maison à Civita-Vecchia et y avoir des dépôts où les marchands de l'État ecclésiastique iront se pourvoir beaucoup plus volontiers qu'à Livourne, qui est plus éloigné d'eux, sous une domination étrangère, odieuse et regardée comme incertaine. La Religion sera un motif de préférence en notre faveur sur les Anglois, qui d'ailleurs, dans les circonstances présentes, ne peuvent pas commercer aisément dans

ces mers. Il est difficile de trouver ici des négocians qui veuillent se charger de nos étoffes fabriquées en France et en particulier des camelots de Lille. Mais qu'il en vienne à Civita-Vecchia, sûrement ils seront débités dès qu'on les donnera au même prix que les Anglois, bien mieux encore si on les donne à meilleur marché. Il y a ici deux négocians françois qui vont et viennent, l'un pour les draps de Languedoc, l'autre pour les étamines du Mans, Reims, Amiens, Lille, etc. Je tâcheray de les engager à faire quelque entreprise considérable. Mon objet doit être de protéger nos marchands et d'empêcher que les droits des doüanes ne soient plus forts pour eux que pour les autres. Il est certain que, pour peu que nous voulions nous aider dans le moment présent, nous deviendrons supérieurs, et cette supériorité, une fois acquise, il ne tiendra qu'à nous de la conserver. Il est surprenant qu'à Naples nos draps payent un seizième pour cent plus que ceux d'Angleterre. Cette préférence fut donnée aux Anglois, dit-on, dans le tems que le royaume de Naples étoit sous la domination de l'Empereur. Mais devroit-elle subsister aujourd'hui?... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 190 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4351. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 14 juillet 1741.

« ... Je travaille toujours pour la franchise du port de Civita-Vecchia, et je compte l'obtenir. Je cherche, outre cela, les moyens d'augmenter, sans qu'il y paroisse d'affectation, les droits sur les étoffes de laine et draps d'Angleterre, par comparaison aux nôtres. Nos négocians insistent toujours pour qu'on leur diminue en France les droits de sortie. Deux d'entre eux, arrivés de Naples, m'ont dit que non seulement on y exigeoit seize pour cent de plus sur nos draps, mais que, tous les jours, on chargeoit nos bâtimens qui arrivoient dans ce port de quelques nouveaux droits, et en particulier ceux qui portoient du sucre, ce qui détruit notre commerce... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 212. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4352. — Orry a de Troy.

Le 16 juillet 1741.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés écrite le 30 du mois dernier. J'aprouve que vous ayés donné cent écus romains aux gens de M. le prince Vaïni. Je serai fort aise que vous m'envoyés une description exacte de la statue dont il a fait présent à l'Académie.

Je parlerai à M. le Cardinal d'Auvergne en faveur du s^r *Slotz* dès qu'il sera de retour ici.

Il est inutile que vous employiez le s^r *Sali* à faire en marbre les armes du Roi. C'est un ouvrage auquel il n'est pas question de penser à présent. Il n'est pas aussi trop nécessaire de faire faire par vos élèves de ces ouvrages qui occasionnent de la dépense, celle qui se fait à l'Académie ne devant pas être augmentée. J'ai eu des nouvelles de vos tableaux, et j'espère qu'ils arriveront à Paris incessamment. Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1100, fol. 24.

4353. — Amelot a Digne.

Le 18 juillet 1741.

« Je vous avoüe, Monsieur, que j'aurois bien désiré que vous vous fussiez trouvé en état de m'asseurer vous-même du rétablissement du bon ordre dans nos Archives. Vous paroissez trop en sentir l'importance pour que je ne sois pas persuadé qu'il n'a pas jusqu'à présent tenu à vous d'y parvenir. Je compte beaucoup sur l'application que vous vous proposez d'y apporter à l'avenir; je m'attends même qu'elle sera d'autant plus effective que vous aviez déjà recueilli la pluspart des matériaux qui vous estoient nécessaires. Vous ne sçauriez enfin jamais avoir d'occasion plus propre à signaler votre zèle pour le service du Roy. Après une considération aussi forte sur nous, il ne me reste plus qu'à vous prier de croire que je suis toujours, etc. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 186. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4354. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 21 juillet 1741.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de vous adresser mes contes du quartier d'avril.

J'ai donné, selon vos ordres, une chambre à l'Académie au s^r *Roetier*. Ce jeune homme paroît sage et appliqué; il a fait depuis qu'il est ici plusieurs têtes et études qui sont fort bien. Je suis persuadé qu'il fera de grands progrès dans son talent.

M. le prince Vaïni ne s'étoit point souvenu qu'il avoit une planche gravée de la figure de Louis XIV. Dernièrement, Mgr, il la retrouva par hazard et il l'a envoyée à l'Académie. J'en ai fait tirer quelques épreuves; j'ai l'honneur de vous en envoyer une. La tête a été gâtée, le reste est moins mal gravée; mais, en général, la gravure est un talent qui est presque perdu dans ce pays-ci.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O^1 1939.

4355. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 21 juillet 1741.

« J'ay reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avés honoré le 4 de ce mois.

« Le lieu où les archives de France doivent être placées dans la maison de Saint-Louis avoit été commencé. Il reste encore quelque chose à faire. La dépense ne sera pas considérable. J'ay trouvé dans les papiers de M. le duc de Saint-Aignan que les gages intermédiaires de l'archiviste avoient été destinés à ces réparations. Ne jugeriés-vous pas à propos, Monsieur, d'en ordonner le payement, afin qu'on pût mettre la main à l'œuvre? Une autre dépense paroîtroit encore nécessaire; c'est celle d'un copiste à qui on donneroit dix écus pour transcrire toutes les pièces qui peuvent avoir rapport au service, et non seulement les courantes, mais encore toutes les précédentes qu'on pourroit ramasser. J'ay ordonné aux expéditionnaires d'apporter tous les trois mois, pour être déposé aux archives, copie de toutes les affaires extraordi-

naires qui passent par leurs mains et des grâces que nous obtenons. J'auray soin d'y joindre les affaires qui passent immédiatement par les miennes et toutes les autres qui arriveront pendant mon ministère. Je feray en même tems travailler à un index. Le sieur Digne m'aidera beaucoup. Il a du zèle et de l'intelligence... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 231. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4356. — Jean Testart a Orry.

A Rouen, ce 23 juillet 1741.

Monseigneur, — Nous avons différé de répondre à la lettre que Votre Grandeur nous a fait l'honneur de nous écrire le 18 de ce mois, parce que n'ayant point reçu les deux tableaux de M. *de Troy* que vous nous dittes devoir être arrivez à Roüen venant de Rome; cela nous a engagé d'écrire au Havre à M. Morin, qui reçoit les marbres du Roy, pour savoir de luy s'il ne les auroit pas retirés de quelques navires qui seroit arrivé d'Italie au Havre; mais il nous mande ce jour qu'ils ne luy ont point esté adressés et qu'il n'en a aucune connoissance. Ainsy, nous ne pouvons satisfaire à l'ordre que Votre Grandeur nous donne de les faire passer à Paris, qu'elle n'aît la bonté de nous faire sçavoir le nom du navire dans lequel on les a chargés et le nom de la personne à laquelle on a pu les adresser, afin d'aller à la recherche pour pouvoir découvrir ce qu'ils sont devenus, car M^rs^ les directeurs et receveurs de notre Romaine, où on auroit été obligé de les porter s'ils étoient arrivez icy, nous ont dit ne les avoir point vûs.

A l'égard des marbres qui sont icy pour le Roy, nous ne manquerons pas de les faire passer à Paris aussitost que le temps et les eaux permettront de pouvoir les faire voiturer.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Jean Testart et fils.

A Rouen, ce 23 juillet 1741.

Archives nationales, O[1] 1939.

4357. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 28 juillet 1741.

« ... J'ay reçu le tarif des droits qui se perçoivent dans le port

de Livourne. Nous allons travailler à celui de Civita-Vecchia, après quoy le Pape donnera un édit pour établir la franchise... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 242. Original signé. -- Communiqué par M. Tausserat.

4358. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Paris, le 1er aoust 1741.

« ... Vous rendrés un grand service au commerce si vous pouvez obtenir la franchise du port de Civita-Vecchia. Je ne sçais pas si nos négocians ont raison de tant insister sur la diminution des droits de sortie de nos étoffes; mais il est bien certain en général que rien ne seroit plus utile pour le débouché de nos manufactures, et l'Angleterre nous en montre l'exemple; mais il faut concilier l'intérêt du commerce avec celuy des fermes du Roy. Il est vray que quelques-unes de nos marchandises sont plus chargées de droits à Naples que celles de même nature des autres nations. Il y a actuellement un projet de traité de commerce de la France avec ce royaume qui fera cesser ce désavantage, si l'on peut parvenir à le conclure... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 204. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4359. — De Cotte a Orry.

A Paris, le 5 aoust 1741.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous informer que j'ay reçeu hyer une quaisse où étoit renfermé deux tableaux nouvellement arrivé de Rome. J'avois pensé que ce pouvoit être les deux derniers tableaux de M. *de Troy*, que l'on attend depuis longtemps; mais ce ne sont que deux copies d'après les Loges de *Raphaël*, faites aparamment par des écoliers de l'Académie, dont l'un représente l'*Embrazement de Rome* et l'autre l'*Heliodor;* je les ayt fait remettre à M. Bailly, garde des tableaux, qui les a mis dans la gallerie d'Apollon au Louvre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

De Cotte.

A Paris, le 5 aoust 1741.

Archives nationales, O1 1939.

4360. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Paris, le 8 aoust 1741.

« J'ay reçu, Monseigneur, la lettre dont vous m'avés honoré le 21 juillet. Je ne sçais pas si ce qu'on appelle les gages intermédiaires de l'archiviste a été destiné aux réparations des Archives; c'est ce que je ne puis vérifier que lorsque je seray à Versailles. Je proposeray à M. le Cardinal la dépense que vous estimés nécessaire pour les gages d'un copiste, et j'espère que S. E. ne refusera pas de l'accorder pour une œuvre aussi importante au service du Roy... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 224. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4361. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 11 aoust 1741.

« ... J'ay l'honneur de vous envoyer, Monsieur, plusieurs exemplaires de l'édit qui rétablit la franchise du port de Civita-Vecchia. Je fais venir de Livourne, de Marseille et de Lyon le tarif des droits que différentes marchandises payent dans ces villes, afin de parvenir à en faire régler un ici dans lequel je veux obtenir quelque préférence sur les Anglois et les Hollandois. Comme il s'agit d'un établissement important et que je dois me défier de mes lumières, surtout dans une matière qui m'est aussi étrangère, je demande les instructions qui seront jugées convenables. Il n'y a même ici personne en état de m'en donner aucune... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 295. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4362. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Versailles, le 15 aoust 1741.

« J'ay vérifié, Monseigneur, que, depuis la fin du mois de mars 1730 jusqu'au 1er septembre 1732, la place de conservateur des Archives a été vacante. C'est apparemment les appointemens qui auroient pû courir pendant cet intervale qu'on regarde comme intermédiaires. Ils monteroient à environ 1,000 livres; mais,

dans la vérité, ils ne sont point dus, et je ne sçais si, dans la conjoncture présente, M. le Cardinal voudroit tirer cette somme des coffres du Roy. Ayés la bonté de me marquer à combien vous estimeriés la dépense nécessaire pour mettre les Archives en état; peut-être ne seroit-il pas besoin d'une si forte dépense.

« Je vois avec grand plaisir que vos soins vont enfin procurer la franchise du port de Civitta-Vecchia. Ce sera un grand avantage pour notre commerce... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 245. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4363. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 18 aoust 1741.

« ... Il est à souhaiter que le traité de commerce avec Naples puisse finir; ce sera un grand débouché pour nos marchandises. Il ne siéroit pas à cette puissance de se rendre difficile avec nous. J'attens les instructions que j'ay demandées en différens endroits pour travailler à un tarif. Il me semble que la règle qui doit décider sur les droits de sortie dont se plaignent nos marchands, c'est de sçavoir si, en payant ces droits, il leur est impossible de donner leurs marchandises au même prix que les Anglois. S'il leur est impossible, il faut bien diminuer ces droits ou renoncer au débit de ces marchandises. Mais ce que Sa Majesté perdroit par la diminution de ces droits ne le regagneroit-elle pas abondamment par l'augmentation du commerce?... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 310. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4364. — Orry a de Troy.

Le 20 aoust 1741.

J'ai reçeu, Monsieur, vos comptes du quartier d'avril; j'ai à vous recommander, attendu les circonstances présentes, de ne faire que le moins de dépenses que vous pourrés, c'est-à-dire de la réduire aux choses indispensables.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 29.

4365. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Paris, le 22 aoust 1741.

« ... La franchise du port de Civitta-Vecchia, que vous avés obtenue, sera très favorable à notre commerce, et ce sera un grand avantage aux François de pouvoir prendre un établissement dans la ville à l'exclusion des autres nations... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 785, fol. 280. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4366. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 25 aoust 1741.

Monseigneur, — Il y a déjà quelque temps que le sr *Verchaf*, sculpteur, a fini le modèle que vous lui aviez ordonné; comme la caisse étoit un peu grosse, je n'ay pas pu la donner au courier, et il a fallu attendre une occasion pour l'envoyer. Le sr *Caffier*, sculpteur, s'en est chargé, et il aura l'honneur de vous la remettre.

M. *Gabriel* m'écrit, Mgr, que, dans les sujets que l'on pourroit envoier à Rome, il n'y en a point qui soit en état de faire les copies du Vatican. Le sr *Le Lorain* commencera incessamment l'*Attila;* ce sera le sixième; il en restera encor cinq; selon l'ordre que vous m'avés donné, j'en proposerai une au sr *Blanchet* lorsque sa *Bataille de Constantin* sera prête à finir. A l'égard des quatre autres, on pourroit, Mgr, les proposer aux pensionnaires qui sont ici en leur en donnant un prix raisonnable, eu égard à la pension qu'on leur conserveroit pendant cette entreprise qui est de longue haleine et très pénible. Ils travaillent dans des chambres où il n'y a point de jour, ce qui leur fait perdre beaucoup de tems; d'ailleurs, dans la plupart de ces copies, il y a un travail immense, et il me paroît qu'il ne seroit pas juste d'en faire faire deux aux pensionnaires sans leur donner un dédommagement de la peine et du tems que cela leur coûtera.

J'ai appris, Mgr, que les tableaux *d'Esther* et les coppies du *Dominiquain* et de *Pietro de Crotone* qui sont avec, n'étoient point encor arrivez à Paris; j'ai écrit au consul de Civita-Vecchia pour qu'il s'informât à la source d'où peut venir ce retardement. Si j'osois vous supplier, Mgr, de faire écrire à Marseille à M. de

Lille, à qui ils ont été adressez, pour savoir au juste ce qu'ils sont devenus.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4367. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 25 aoust 1741.

« ... J'ay l'honneur de vous envoyer un plan que j'ay fait faire de la franchise ou jurisdiction du palais d'Espagne[1]. Tout ce qui est marqué en jaune est de la franchise; c'est une ville entière. Mais ce n'est pas à nous à nous en plaindre; c'est l'affaire du Pape. La nôtre est de ne prétendre pas moins. Je l'ay déclaré à Sa Sainteté et à ses ministres, en leur ajoutant cependant que j'étois toujours prêt à me relâcher de ces prétentions, véritablement injustes, dès que Sa Sainteté voudroit restreindre celle des autres Couronnes; mais que les prérogatives qu'on accordoit à quelqu'une d'elles étoient duës à plus forte raison à celles du Roy, et qu'à quelque prix que ce fût, je ne souffrirais jamais la moindre distinction. Vous remarquerés, Monsieur, que l'escalier de la Trinité-du-Mont et toutes les appartenances de l'église et du couvent sont comprises dans cette exception. La place même qui autrefois s'appelloit de la Trinité-du-Mont, se trouve à présent confondue dans celle d'Espagne. Or, il est certain que le terrain de l'escalier, et celui qui est contigu au couvent, sont sous la protection du Roy, comme ayant été achetés par Charles VIII. Moy-même, en 1724, je présiday seul à la construction de l'escalier, sans la participation et sans la moindre opposition du feu Cardinal Acquaviva, ni même des officiers du Pape. Le ministre d'Espagne acquiert peu à peu possession contre nous. Il paroitroit important de l'interrompre. Le comment est embarrassant. Si ce quartier étoit dans mon voisinage, la chose seroit aisée. Mais j'en suis éloigné, et je n'ay point de compagnie de soldats comme le Cardinal Aquaviva, laquelle fait tous les soirs la ronde dans tout ce qui est marqué en jaune. J'ay cru, Monsieur, devoir faire cet exposé pour ne pas me rendre coupable d'avoir laissé par foiblesse ou par négligence dépérir les droits du Roy, tandis que j'ay l'honneur d'être chargé de l'exécution de ses ordres.

« Cette matière m'entraîne à vous reparler, Monsieur, du palais

Madame. Je joins ici l'article du testament de Catherine de Médicis. Je fais chercher depuis deux mois, sans l'avoir encore trouvée, la sentence de la Rote qui intervint au procès contre cette reine et la duchesse de Parme. Mais, quelque soit cette sentence, le testament ne pourroit-il pas suffire pour se mettre en possession, sauf à discuter ensuite les droits contredits? Ce palais, qui est à côté de Saint-Louis, et la vigne Médicis, qui tient à la Trinité-du-Mont, conviendroient infiniment à la France.

« Il m'a été représenté par quelques-uns de nos négociants que la franchise du port de Civita-Vecchia, restreinte à un certain circuit, comme elle l'est dans le nouvel édit, gêneroit beaucoup les marchands. J'ay obtenu qu'elle s'étendroit à toute la ville, quoyqu'elle soit bornée de même à un certain espace dans plusieurs autres ports étrangers. Moyennant cette extension, chacun sera le maître d'avoir son dépôt sous ses yeux, et les marchandises ne payeront rien lorsqu'elles sortiront par mer, et ne seront sujettes à la doüanne que lorsqu'elles sortiront par terre pour entrer dans l'état du Pape. Il me reste à faire régler un tarif dans lequel nous trouvions quelque avantage. C'est à quoy je travailleray quand j'auray reçu les mémoires et instructions que j'attens... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 335. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ce plan, fait à la plume, très intéressant, se trouve au folio 340.

4368. — Prétentions du Roy sur le palais appellé « Madame, » scitué a Rome, que la reyne Catherine de Médicis, par sa disposition dernière, a légué a la maison de Saint-Louis et a la nation, l'an 1584.

(Joint à la lettre du Cardinal de Tencin du 25 aoust 1741.)

Nulle difficulté que la reyne Catherine de Médicis n'ait donné le palais appellé *Madame* à la maison de Saint-Louis. Les termes de la donation sont formels; on en a souligné la clause expresse dans la coppie qu'on a envoyée.

Il paroît moins douteux encore que la donatrice se déclare formellement propriétaire de ce palais. *La duchesse de Parme*, *sa belle-sœur*, *en jouissoit par usufruit et sa vie durant seulement*, qualité d'usufruitière que Catherine de Médicis lui disputoit. Puisque cette Reyne espéroit devoir rentrer dans ce palais en toute

jouissance, non seulement après la mort de sa belle-sœur, ce qui étoit sans nulle difficulté, mais plutôt encore *pour le jugement* qui devoit intervenir *du procès qu'elle avoit longtemps intenté à l'encontre d'elle.*

Quelque diligence qu'on ait fait jusqu'ici, on n'a pû trouver ny la sentence ny le procès qui se poursuivoit à la Rotte. Mais, quoy qu'il en soit de ce jugement dont il est parlé dans la donation, ne s'agissant comme il paroît que de l'usufruit, il n'importe pas qu'il ait été favorable ou non, et il n'en résulte pas moins que le palais *Madame* doit appartenir à la maison de Saint-Louis, non seulement parce que l'usufruitière est morte, mais encore parce que la maison de Médicis est éteinte, ou sur le point de s'éteindre entièrement[1]. Par pure considération pour cette maison, bien ou mal entendue, la clause de la donation n'a pas eu jusqu'icy son effet.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 341. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. La maison de Médicis s'éteignit à la mort de Jean-Gaston de Médicis, survenue à Florence le 9 juillet 1737, à l'âge de soixante-six ans, sans enfants; le grand-duché de Toscane passa à François-Étienne de Lorraine et Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie, sa femme.

4369. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Versailles, le 29 aoust 1741.

« ... J'ay remis à M. le Controlleur général plusieurs exemplaires de l'édit qui va rétablir la franchise du port de Civitta-Vecchia. Je luy ay demandé en mesme tems un mémoire d'instructions pour mettre V. E. en état de tirer tout l'avantage possible de la grâce qu'elle a obtenue, et il m'a promis qu'il me l'envoyeroit incessamment... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 287. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4370. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 1er septembre 1741.

« ... Je sens combien les coffres du Roi doivent être ménagés, surtout dans les circonstances présentes. Par l'examen que j'ay fait faire en ma présence de la dépense indispensablement néces-

saire pour mettre nos Archives en état, je compte qu'elle pourra aller de trois à quatre mille livres; sûrement, elle ne passera pas : j'y veillerai exactement. Si S. E. le juge à propos, je feray travailler incessamment.

« ... La franchise de la ville entière de Civita-Vecchia, ainsi que du port, est décidée. L'édit, en explication du premier, paroîtra incessamment. Les droits du port sont très médiocres, fort au-dessous de ceux de Livourne, et même de ceux d'Anconne. J'ay obtenu de plus qu'on réformeroit une compagnie de *facchini* ou portefaix qu'on avoit établie sous prétexte de la plus grande commodité des marchands, mais qui réellement ne pouvoit que les gêner. Il reste le tarif de la doüanne des marchandises qui entreront dans l'État ecclésiastique, pour lequel il faut un peu plus de tems. Un négociant anglois vouloit déjà s'établir à Civita-Vecchia et offroit de déposer à Rome 500,000 écus. Il lui a été répondu qu'il pouvoit commercer tant qu'il voudroit, mais jamais prendre domicile, ce qui étoit directement contraire aux maximes fondamentales du gouvernement ecclésiastique... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 7. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4371. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 8 septembre 1741.

Monseigneur, — Sur les ordres que vous me donnez d'épargner autant qu'il sera possible les dépenses extraordinaires de l'Académie, je dois, pour me conformer à vos intentions, vous rendre un conte exacte du détail de ces dépences pour que vous puissiez juger de ce que l'on pourra faire à l'avenir.

L'article le plus considérable, Mgr, regarde les sculpteurs; chaque figure qu'il font coûte environ deux cents écus romains et deux cent soixante ou soixante et dix, lorsqu'il faut les faire mouler; nous serions actuellement dans ce cas-là, toutes les belles figures qui sont à l'Académie ayant été exécutées en marbre, il faudroit en faire mouler deux, si l'on veut emploier les s^rs^ *Vassé* et *Saly*.

Les copies du Vatican entrent aussi dans le nombre des dépences extraordinaires. Les frais pour chaque tableau fait par un pensionnaire montent à soixante écus romains, l'un portant l'autre. Celuy du s^r^ *Blanchet*, Mgr, n'y est compris que pour les frais.

Vous en avez réglé le prix à part, dont je luy ai payé une partie à compte, comme vous me l'avez prescrit. Je ne parle point des illuminations et des réparations du palais; ce sont des choses indispensables; d'ailleurs, le premier article n'a jamais monté bien haut qu'à l'occasion de l'élection du Pape. Dans cette circonstance, il n'étoit pas possible de faire moins de dépence. Le reste des frais de l'Académie est réglé et n'augmente ni ne diminue jamais.

J'atends vos ordres, Mgr, pour faire placer la statue de Louis XIV; le mieux, pour épargner, ce seroit de la mettre dans le grand salon de l'appartement. Il est arrivé un accident au sr *Potin*, architecte: il est tombé en visitant des toits et s'est rompu une clavicule. Il est parfaitement rétabli. Ce jeune homme deviendra un jour fort capable, s'il continue de travailler avec autant d'application qu'il a fait jusqu'à présent.

J'ay l'honneur d'être, etc.

De Troy.

Répondu le 2 octobre 1741.

Archives nationales, O1 1939.

4372. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 8 septembre 1741.

« ... Je joins ici plusieurs exemplaires de l'édit de l'ampliation de la franchise de Civita-Vecchia, qui s'étendra désormais à toute la ville. Les droits d'encrage, comme vous le remarquerés, Monsieur, sont très médiocres. Quoyqu'il n'y soit point parlé de la Compagnie des porte-faix, établie par le premier édit, on m'a promis qu'il n'en seroit plus question. Il me reste de parvenir à un tarif pour les droits de la doüanne. C'est à quoy je travaille de mon mieux. En attendant, nos négocians peuvent s'assurer de trouver protection, faveur même. S'ils profitent de l'avantage qui leur est offert, ils feront tomber Livourne, étendront notre commerce et gagneront ce que les marchands de Livourne gagnoient sur ceux de Rome et de l'État ecclésiastique. A voir l'édit intitulé du nom du camerlingue, on diroit que l'affaire a été traitée avec lui; nullement. C'est avec le sécrétaire d'État et le commissaire de la chambre... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 17. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4373. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Paris, le 12 septembre 1741.

« J'ay reçeu, Monseigneur, la lettre dont vous m'avés honoré le 25 du mois passé. Le testament de Catherine de Médicis en faveur de la maison de Saint-Louis paroît positif; je suppose que vous en avés l'original. Apparemment que cette pièce a été ignorée dans le temps, puisqu'on n'en a pas profité. Vous proposés que la maison de Saint-Louis se mette en possession de ce qui fait l'objet de la donation; mais n'est-ce pas l'Espagne qui possède présentement tous les lieux dont il s'agit comme étant des allodiaux de la Toscane que le grand-duc n'a point réclamés; et, en ce cas, les lieux n'étant point vacans, par quelle voye la maison de Saint-Louis pourroit-elle s'en emparer?

« Je ne suis pas moins embarrassé de trouver les moyens de faire cesser l'extension que le Cardinal Acquaviva a donnée aux franchises de l'Espagne. Il est évident qu'une très grande partie de ce qui est compris dans ces franchises est de tout tems sous la protection de la France; mais comment faire pour en débusquer le ministre d'Espagne? Surtout votre demeure étant tout-à-fait hors de portée du quartier de la Trinité-du-Mont, il ne faut pas s'attendre que le Cardinal Aquaviva veuille vous céder de bonne grâce, et rien ne seroit plus indécent qu'un éclat entre les ministres du Roy et de Sa Majesté Catholique. Son Éminence seroit d'avis de commencer par faire quelques tentatives à Madrid; mais avant que de prendre aucune résolution, elle seroit bien aise de savoir si vous n'auriés point quelques expédiens à luy suggérer.

« ... Je rechercheray dans les dépêches que vous m'indiquez l'article qui a rapport aux gages intermédiaires du garde des Archives. Je vous avois prié de faire vérifier combien monteroit la dépense des petits ouvrages que vous estimeriés nécessaires pour l'arrangement et la sûreté des papiers. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 785, fol. 347. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4374. — Orry a de Troy.

Le 15 septembre 1741.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés écrite le 15 du

mois passé. Je n'ai eu aucunes nouvelles de vos tableaux d'*Esther*, et j'en suis tout aussi inquiet que vous. J'ai écrit ces jours-ci au s^r de l'Isle, à Marseille, pour tâcher de découvrir ce qu'ils sont devenus.

Ce que M. *Gabriel* vous a marqué touchant les sujets que l'on pourroit envoyer à Rome cette année est vray; aussi, prens-je le parti de ne vous en point envoyer cette année et de laisser ceux qui ont commencé les copies du Vatican, afin qu'ils soient en état de les finir; ainsi, vous pouvez vous arranger sur cela.

Je suis, M., très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 36.

4375. — Gaspard Adam a Orry.

A Monseigneur Orry, ministre d'État, Controlleur général des finances, Directeur et Ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures royales.

Le 15 septembre 1741.

Monseigneur, — *Gaspart Adam* le jeune, qui vient de remporter le premier prix de sculpture à l'Académie royale, suplie très humblement Votre Grandeur de luy faire la grâce de luy procurer la pension que le Roy accorde à Rome aux élèves qui ont eu le premier prix, et de le faire comprendre dans l'état de ceux qui doivent incessamment partir pour Rome, où il donnera tous ses soins pour se perfectionner dans son art, ensuite exécuter une figure en marbre qu'il travaille dès à présent avec assez de facilité et se rendre enfin digne des grâces de Sa Majesté.

Archives nationales, O[1] 1939.

4376. — Gaspard Adam a Orry.

Monseigneur, — *Gaspard Adam*, sculpteur, a l'honneur de suplier très humblement Votre Grandeur de vouloir bien luy accorder son brevet de pensionnaire de Rome, comme elle a eu la bonté de lui promettre à l'audiance favorable qu'il a eu à Bercy, ayant gagné l'année dernière[1] le premier prix de sculpture avec le s^r *Challes*, peintre, qui a eu le premier prix de peinture, auquel Votre Grandeur a donné en dernier lieu le brevet de son départ.

Le supliant prend la liberté de vous observer, Monseigneur, qu'ayant gagné le premier prix ensemble, il croit devoir espérer de la bonté de Votre Grandeur le même avantage que le s^r *Challes* pour profiter des grâces que Sa Majesté accorde aux élèves qui ont eu le premier prix, et cette récompense augmentera en luy le désir qu'il a de se perfectionner après avoir travaillé pour le service du Roy pendant six années sous la conduitte de ses frères, tant au grand groupe de Neptune qu'aux deux groupes de marbre que son frère l'aisné fait dans son atellier, en sorte qu'il sera en état de faire une figure de marbre pour le Roy à Rome, lorsqu'il aura achevé de se perfectionner.

Cette grâce l'obligera de redoubler ces vœux et prières pour la précieuse santé de Monseigneur.

Archives nationales, O[1] 1939.

= 1. C'était bien en 1741 que *Gaspard Adam* avait obtenu le premier prix de sculpture, la même année que le prix de peinture était remporté par *Challes* (Michel-Ange-Charles), qui devint par la suite dessinateur du Cabinet du Roi. Les deux lauréats avaient eu le même sujet à traiter : « Guérison de Tobie, moment où l'Ange disparaît. » Cette seconde pétition, sans date, aurait été écrite en 1742 seulement, puisque *Adam* dit qu'il avait remporté le prix l'année précédente.

4377. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 15 septembre 1741.

« J'ay reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 29 du mois dernier. Sans attendre les instructions sur le commerce que vous me faites espérer, Monsieur, et dont j'auray besoin dans la suite pour parvenir à un tarif général, j'ay obtenu que les marchandises sortant de Civitavecchia pour entrer dans l'État ecclésiastique ne seroient assujéties qu'à une très légère doüanne. J'ay fait comprendre, et l'on a senti, que c'étoit le seul moyen d'attirer des marchands et de faire fleurir le commerce... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 24. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

4378. — Amelot au Cardinal de Tencin.

Paris, le 19 septembre 1741.

« ... Je prendrai incessamment les ordres de Son Éminence sur

la dépense que vous proposés de faire pour mettre nos Archives en estat... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 9. Minute. — Communication de M. Tausserat.

4379. — Le Cardinal de Tencin au Cardinal Fleury.

Rome, le 22 septembre 1741.

« ... Je ne connois point l'homme qui a écrit au Roy et à V. É., et dont elle m'a envoyé les lettres. Je verray l'antique dont il est parlé dans une autre lettre. Je vis, il y a quelque temps, dans un très grand secret, trois statues antiques toutes saines et entières, et d'une grande beauté, qu'on proposoit pour le Roy; mais elles me paroissent bien chères pour y songer dans les circonstances présentes... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 43 v°. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

4380. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Paris, le 26 septembre 1741.

« J'ay remis, Monseigneur, à M. le Controlleur général quelques-uns des exemplaires que vous m'avés fait l'honneur de m'envoyer de l'ampliation de la franchise de Civitavecchia afin de les faire répandre dans le public, et que les négocians en soient instruits. La faveur que vous leur permettés doit les encourager.

« S. E. approuvera la dépense de 4 ou 5,000 livres que vous proposés de faire pour mettre nos Archives en état... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 22. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4381. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 29 septembre 1741.

« J'ay reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avéz honoré le 12 de ce mois.

« L'Espagne ne possède aucun des allodiaux du feu Grand-Duc, situés à Rome. L'Électrice palatine, qui réside à Florence, en jouit paisiblement, c'est-à-dire du palais Madame, près Saint-

Louis, et de la vigne Médicis, à la Trinité-du-Mont. Il eût été bien à propos que le ministre du Roy, lors de la mort du Grand-Duc, se fût mis en possession du moins du palais Madame; car, pour la vigne Médicis, je ne vois pas encore sur quoy on pourroit la prétendre. J'ignore si l'Électrice palatine a la propriété de ces palais, ou seulement l'usufruit. Ils sont habités par différentes personnes que cette princesse gratifie de leur logement. Le Grand-Duc a un autre palais pour ses ministres. C'est à vous, Monsieur, à juger ce que l'on peut faire à la mort de l'Électrice, ou même dès à présent. Je trouve parmi les papiers que m'a laissés M. le duc de Saint-Aignan un mémoire, dont je joins ici copie, par lequel il paroit que la reine Catherine de Médicis fit présent au Roy du palais Madame, pour y loger ses ambassadeurs. J'ignore d'où il a tiré ce mémoire, mais, quoi qu'il en soit, il semble que, de manière ou d'autre, nous avons plus qu'il ne faut pour nous mettre en possession quand il sera jugé plus convenable, sauf après cela à discuter les droits du tiers. L'Électrice se soucie, je crois, très peu de ces palais, et peut-être ne seroit-il pas impossible d'entrer en quelque accommodement avec elle. Quant à la vigne Médicis, il y en a qui prétendent qu'au défaut d'autre raison, on seroit fondé à la demander en dédommagement de l'indüe jouissance du palais Madame pendant plus d'un siècle. Dans la crise générale où sont toutes choses, ne pourroit-on pas faire valoir et réaliser ces prétentions?

« Quand j'ay rendu compte de l'extension de la franchise du Cardinal Aquaviva, j'ay bien compris que le remède étoit difficile; aussi ne l'ay-je fait que pour ma décharge. Je n'imagine d'autre expédient que de saisir la première occasion, par exemple quelque fête que donneroit ici S. M., pour y exercer quelque acte qui marquât que ce lieu est sous la protection du Roy. C'est à quoy je ne manquerois pas. Former quelque demande ici ou en Espagne, ce seroit, ce semble, mettre en négociation un droit incontestable de la Couronne. Peut-être suffiroit-il que j'écrivisse au Cardinal Aquaviva que j'ay appris que ses gardes font la patrouille sur l'escalier de la Trinité-du-Mont, et le long de l'église et la maison des Religieux; que je suis persuadé que cela ne se fait que pour la sûreté de son voisinage, et par une suite de l'union et de l'amitié qui est entre les deux Couronnes; qu'au surplus, il n'ignore pas que ces endroits-là sont sous la protection spéciale du Roy. Si sa réponse est favorable, elle tiendra lieu d'une reconnois-

sance; si elle ne l'est pas, ce sera le cas de demander raison à la cour d'Espagne de l'entreprise de son ministre.

« J'ay eu l'honneur de vous répondre, Monsieur, sur l'article des Archives. J'ay réduit la dépense au pur nécessaire, et je n'attens que vos ordres pour mettre la main à l'œuvre... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 50. Original signé. — Communication de M. Tausserat.

4382. — Orry a de Troy.

Le 2 octobre 1741.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés écrite le 8 du mois dernier, par laquelle vous me faites un détail des dépenses extraordinaires de l'Académie, et vous me demandés mes ordres sur ces dépenses, pour les supprimer ou en retrancher ce que je voudrai. Voici ce que je pense sur les différents articles contenus dans votre lettre.

Je trouve qu'il a été fait assez de copies en marbre de statues antiques, d'autant qu'il y en a même des copies doubles dans les maisons royalles; ainsi, on peut se dispenser d'en faire mouler davantage; et, afin que les élèves ne perdent point leur temps, il faut les occuper d'après les belles choses pour se perfectionner dans la correction du dessein et leur faire modeler des morceaux; s'ils en font soit de figures ou de vases qui soient assés bons, on pourra leur en faire faire les marbres.

Il faut continuer les copies de *Raphaël* ainsi que je l'ai réglé; c'est une dépense que je ne regretterai point.

Les réparations du palais de l'Académie sont indispensables; mais il faut les réduire à celles que l'on nomme locatives, et, au cas qu'il en survienne de grosses, vous m'en donnerés avis avant de prendre aucun parti.

Il faut de même me donner avis des festes et illuminations quand l'occasion d'en faire se présentera.

Avant de terminer s'il convient de placer la statue de Louis XIV dans le grand salon de l'appartement, je serai bien aise que vous m'envoyés un plan de ce salon, où soit marqué l'endroit où vous estimés qu'elle puisse être placée; vous me marquerés aussi de quelle pesanteur est cette statue, et si elle portera sur une voûte

ou sur un plancher. Vous joindrés de plus un état de la dépense qu'il y auroit à faire pour la placer dans ce salon.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 39.

4383. — Amelot au Cardinal de Tencin.

A Versailles, le 3 octobre 1741.

« J'ay reçu, Monseigneur, la lettre dont vous m'avez honnoré le 15 du mois dernier.

« J'ay oublié de vous mander que S. É. a approuvé la dépense que vous avez proposée d'un commis pour transcrire nombre de pièces qu'il faudra remettre aux Archives... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 35. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4384. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 13 octobre 1741.

Monseigneur, — J'ai encore écrit au consul de Civitavechia pour qu'il s'informa dans tous les ports d'ici à Marseille de ce que peut être devenue la barque qui porte les tableaux d'*Esther*. Cette information, jointe aux ordres que vous avez donné pour Marseille, éclaircira bientôt le malentendu qu'il y a eu dans cet envoi.

Aussitôt, Mgr, que j'eu appris que M. Cioia Desforges étoit obligé de prendre du temps pour payer, j'allai trouver son correspondant ici pour savoir s'il n'y avoit rien de changé; il me dit, Mgr, qu'il n'avoit eu aucun ordre de vous, mais que les s[rs] Antoine et frères Cioia de Paris devoient vous supplier de les charger de fournir les fonds pour l'Académie.

J'auray l'honneur de vous envoyer mes contes l'ordinaire prochain; je vous supplie, Mgr, de me faire tenir de l'argent pour la fin de novembre; vous aurez la bonté de vous souvenir que je n'ai point été remboursé de la gratification de 1,000 livres que j'ai payé, par vostre ordre, au s[r] *L'Estache*.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

4385. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Frascati, le 13 octobre 1741.

« ... Je feroy travailler aux Archives où, ne faisant que le pur nécessaire, la dépense ne passera certainement pas les ordres de S. M... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 100. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4386. — Amelot au Cardinal de Tencin.

Le 17 octobre 1741.

« La dernière lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, Monseigneur, est du 29 du mois dernier.

« Il est bien vrai que l'Espagne ne joüit d'aucun des allodiaux du feu Grand-Duc situés à Rome, et je ne sçais comment cette méprise me seroit échappée. C'est l'Électrice seule qui en joüit et qui a droit d'en joüir. Quant à la donation faite par la reine Catherine de Médicis, elle paroist un titre suffisant pour en prétendre l'effet, quoiqu'on ait négligé d'en faire usage jusqu'à présent. Cependant Son Éminence ne croit pas qu'on doive aujourd'huy se mettre de haute lutte en possession du palais Madame, d'autant que la donation ne parle que des boutiques et bastiments adjacents; mais on peut traiter sur cet acticle avec l'Électrice, et j'en écrirai incessamment à M. Lorenzi. J'avoüe que la raison fondée sur l'induë joüissance, pour demander la vigne Médicis, me paroist tirée d'un peu loin. J'éclaircirai incessamment avec M. le duc de Saint-Aignan quelle est la source où il a pris le prétendu acte de donation du palais Madame, fait par la mesme Reine pour l'habitation des ambassadeurs de France.

« Quant à l'extension de la franchise du Cardinal Aquaviva, il suffiroit que V. É. prît la peine (comme elle le propose) de lui écrire que ses gardes font la patrouille sur l'escalier de la Trinité-du-Mont, etc. Si sa réponse n'est pas convenable, ce sera une occasion de former, non pas une demande, mais une plainte à la cour de Madrid; et pour que je puisse être prest lorsque le cas arrivera, je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien rassembler toutes les preuves qui fondent le droit de Sa Majesté... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 80. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

4387. — Orry a de Troy.

Le 23 octobre 1741.

Je ne sais plus, Monsieur, ce que sont devenus vos tableaux. Je m'en suis fait informer partout et toujours inutilement. J'ai écrit au s^r de L'Isle, à Marseille; il m'avoit donné une indication que j'ai cru bonne, mais elle ne s'est pas trouvée telle. Je commence à craindre qu'ils ne se soient trouvés sur le même bâtiment où étoient les balots de M. le duc de Saint-Aignan et qui a péri; comme vous devés connoître le commissionnaire que vous en avés chargé, c'est à vous, à présent, à faire sur cela toutes les perquisitions nécessaires.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Archives nationales, O^1 1100, fol. 46.

4388. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 27 octobre 1741.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de vous adresser mes comptes du quartier de juillet. Je n'ay pas pu vous envoyer plutôt le plan du salon[1], parce que je n'ai pu parler qu'avant-hier au machiniste qui doit transporter la figure de Louis XIV de l'Académie d'hiver dans ce salon; il veut quarante écus romains pour se charger de cet ouvrage; à l'égard des autres frais, ils ne peuvent pas estre considérables; il n'y aura que des journées d'ouvrier à payer en cas qu'il y ait des vuides de la voûte jusqu'au plancher, parce que l'on ne sera obligé de remplir que l'endroit où pose la figure, dont le poids est de 9,000 livres de 12 onces, sans conter le pied d'estal qui se trouvera collé contre la muraille.

Je continue, Mgr, à suivre avec exactitude les coppies du Vatican; l'*École d'Athènes* sera finie dans quinze jours; elle sera au moins aussi bien que celles qui sont arrivées à Paris, dont M. *Gabriel* m'a écrit que vous aviez été content. Il y a beaucoup d'ouvrage dans cette copie; c'est le s^r *Duflos* qui l'a fait. Jamais il n'y a eu de pensionnaire à l'Académie qui ait travaillé autant que lui pour le Roy; outre la *Bataille* de *Pietre de Crotone* que j'ai envoié avec mes tableaux d'*Esther*, il avoit fait deux coppies qui ont été envoiées à Paris par M. *Weughels*.

Sur ce qui est commencé du *Miracle de la Messe*, je puis vous assurer, Mgr, que le s^r *Vanloo* fera une très belle coppie de ce tableau.

La *Bataille de Constantin*, du sr *Blanchet*, sera admirable; quoiqu'il y travaille avec exactitude, je ne sai quand elle sera finie parce qu'il y a un ouvrage prodigieux [2].

Je ne ferai faire, Mgr, aucune réparation considérable au palais sans vous en informer auparavant. Pour les illuminations, elles ne font pas un objet de dépence, parce qu'il arrive rarement qu'on soit obligé d'en faire; mais les occasions où elles sont nécessaires et où elles ont toujours été faites, comme à la nomination d'un Cardinal françois, à l'accouchement des princesses de la maison de France, comme la reine de Naples et Mme Infante, je n'aurois pas le temps de vous en informer. Aussitôt qu'on a reçeu les nouvelles, le Ministre envoie à tous les François l'ordre d'illuminer le même jour.

J'avois écrit, Mgr, au consul de Civitavecchia pour chercher à la source les nouvelles des tableaux d'*Esther*, il m'a envoiez pour réponce une lettre de M. De Lisle, son correspondant à Marseille, du 18 septembre, dont voici un extrait de l'article des tableaux : « Nous avons expédié la caisse et par le canal de M. Rolland de Lion; celle de Mgr Orry, Contrôleur général, lui fut expédiée par le même canal, le 1er juillet dernier; elle doit estre entre ses mains depuis longtemps; nous sommes surpris qu'on ne vous en ait pas donné avis; nous n'en avons point non plus de sa part, quoique nous ayons eu l'honneur de luy marquer, dans son temps, l'expédition de cette caisse; mais son silence même nous prouve qu'il l'a reçeue, car il nous en auroit indubitablement fait demander des nouvelles, si elle n'eût pas été rendue chez lui; et, d'ailleurs, il nous a fait payer nos frais; ainsi, Monsieur, vous n'en devez être nullement en peine. » Cette lettre, Mgr, me fait craindre qu'il n'y ait du quiproquo; il n'y est parlé que d'une caisse et, dans l'envoi que j'ai fait, il y en avoit deux : celle de mes tableaux et celle des coppies du *Dominiquain* et de *Pietre de Crotone;* d'ailleurs, il est extraordinaire que les coppies du Vatican qui sont parties six mois après ces caisses soient arrivez et qu'il n'y ait aucune nouvelle du premier envoi. Je vous supplie, Mgr, de faire écrire à M. Rolland; peut-estre que par cette voye l'on pourra en apprendre quelque chose.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

DE TROY.

Archives nationales, O1 1939.

= 1. A cette lettre est joint le plan annoncé du Salon de l'Académie et

celui du rez-de-chaussée voûté. L'emplacement destiné à la statue de Louis XIV est marqué entre le portrait de Louis XV et celui de la Reine.

2. Depuis : « Je continue » ; Lecoy, p. 232-3.

4389. — Orry a de Troy.

Le 30 octobre 1741.

Il me semble, Monsieur, que pour mieux découvrir ce que sont devenus vos tableaux, il conviendroit d'abord de savoir le nom de la barque sur laquelle ils ont été embarqués et le nom du capitaine, parce qu'au moyen de cela il seroit plus facile de se faire instruire du sort de cette barque; c'est cependant ce qu'il ne paroît pas que vous ayés fait encore, ou du moins vous ne m'en avés rien marqué; dès que vous m'en aurés instruit, je donnerai tous les ordres nécessaires pour tâcher de savoir ce que sera devenue cette barque et par conséquent vos tableaux.

Je n'ai point encore décidé par qui je vous ferai faire la remise à Rome du payement de vos quartiers; c'est ce que je ferai incessamment et vous en serés instruit.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O[1] 1100, fol. 49.

4390. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 3 novembre 1741.

« J'ay reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 17 du mois dernier.

« Le Cardinal Aquaviva doit revenir incessamment de Caprarole, où il a passé cinq semaines. A son retour, je chercheray quelque prétexte pour luy écrire et luy parler de la patrouille que font ses gardes sur l'escalier de la Trinité-du-Mont, et j'auray l'honneur de vous faire part de sa réponse. Je chercheray aussi tout ce qui peut servir à justifier le droit du Roy qui, je crois, ne peut être contesté... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 140. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4391. — Le Cardinal de Tencin a Amelot.

Rome, le 10 novembre 1741.

« ... Le Pape avoit demandé un pavé antique, fait de pierres

précieuses, qui représente l'ancienne Rome et qui est négligé dans une cave du palais Farnèse. La cour de Naples l'avoit refusé. L'ordre est venu d'Espagne de le donner. S. S. veut le mettre au Capitole... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 786, fol. 153. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

4392. — Orry a de Troy.

Le 13 novembre 1741.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés écrite le 27 de ce mois en m'envoyant votre compte du quartier de juillet. Je commence à me flatter que vos tableaux ne sont point perdus. J'ai été informé hier qu'il étoit arrivé au Havre deux caisses à mon adresse, dans lesquelles on m'assure que sont des tableaux. J'ai lieu de présumer que ce sont les vôtres et les copies du *Dominiquain* et de *Pietre de Crotonne*.

J'ai reçeu aussi le plan du salon qui étoit joint à votre lettre; je vais le communiquer à M. *Gabriel*.

Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

Archives nationales, O¹ 1100, fol. 53.

4393. — De Troy a Orry.

A Rome, ce 20 décembre 1741.

Monseigneur, — Permétez-moy de vous renouveler, au commencement de cette année, les assurances de mon respect et de mon zèle. J'y joins les vœux les plus sincères pour la conservation de vostre santé.

J'alai hier au Vatican; je revis avec plaisir la coppie de l'*École d'Athènes* faite par le s^r *Duflos*. Elle est, Mgr, tout au mieux. Je la ferai rouler le plus tôt qu'il sera possible pour que l'on puisse travailler dans cette même chambre, aussitôt que j'aurai appris vos intentions pour les coppies qui restent à faire; j'atens vostre décision sur les gratifications pour aranger cet ouvrage dont j'entrevois déjà que les pensionnaires qui ont éprouvé ce que c'est sont effraié. Il est vrai qu'outre le peu de profit qu'il y a à faire pour leur étude en coppiant ces tableaux, parce que pour étudier *Rafaël* il ne faut le prendre que du costé de son admirable des-

sein; d'ailleurs, il est extrêmement pénible d'aller tous les jours au Vatican, qui est à l'extrémité de Rome. Je puis cependant, Mgr, conter sur celuy qui a fait l'*Incendie du bourg de Rome*, que vous avez vu. Ce jeune homme est mon élève. Je l'avois amené avec moy et vous eûtes la bonté de l'admettre à la pension lorsqu'il eût commencé cette coppie. Il ne trouvera rien de difficile, lorsqu'il s'agira de se conformer à vos volontez.

Je vous supplie, Mgr, de vouloir bien donner des ordres pour me faire remettre de l'argent. J'auray l'honneur de vous rendre conte des loyers de la petitte maison au commencement de la nouvelle année.

Je suis, etc.

De Troy.

Archives nationales, O[1] 1939.

TABLE.

VIII. Directorat de *Wleughels* (2 septembre 1733-15 novembre 1737) 1-328

IX. Directorat intérimaire de *Lestache* (14 décembre 1737-12 juillet 1738). 329-343

X. Directorat de *Jean-Baptiste de Troy* (2 août 1738-20 décembre 1741) 344-496

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

N
332
R8A3
t.9

Académie de France à Rome
Correspondance des directeurs
de l'Académie de France à Rome

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY